Diocèse de Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

DEUXIÈME

Congrès Marial

BRETON

Tenu à Rennes, les 22, 23 et 24 Mars 1908

FR. SIMON, RENNES

DÉCLARATION

I

Les travaux du Congrès Marial breton, imprimés dans ce Volume, sont publiés sous la responsabilité exclusive des auteurs qui les signent.

II

Humblement soumis d'esprit et de cœur au Siège Apostolique, les auteurs des Rapports imprimés dans ce Livre déclarent rejeter et condamner tout ce que le Saint-Siège jugerait téméraire ou erroné dans leurs travaux.

Imprimatur :
Rhedonis, 8 sept. 1908.
F. DURUSSELLE,
vic. gen.

20092

DEUXIÈME

CONGRÈS MARIAL BRETON

TENU A RENNES

EN L'HONNEUR DE

LA MATERNITÉ DIVINE

ET DE

L'ANNONCIATION

Les 22, 23 et 24 Mars 1908

TOME I

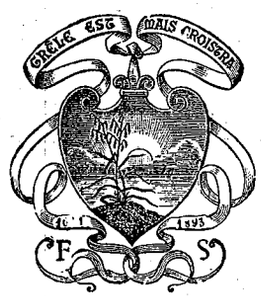

RENNES
IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON
—
1908

4B
237
26
CON

BIBLIOTHÈQUE
QUIMPER
DIOCESAINE

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR DUBOURG

ARCHEVÊQUE DE RENNES

MÉTROPOLITAIN DE BRETAGNE

A NOSSEIGNEURS

LES ÉVÊQUES SUFFRAGANTS

DE LA PROVINCE DE BRETAGNE

Dédicace

†

A Sa Grandeur

Monseigneur Dubourg,

Archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.

†

Monseigneur,

Ceux que Votre Grandeur avait officiellement chargés de préparer le Congrès Marial ont l'honneur de vous remettre le Compte rendu de ce Congrès.

Sous votre bienveillant patronage, ils lèguent, — c'est vous qui l'avez dit, Monseigneur, — aux contemporains et aux générations futures un monument que la science et la piété ont élevé de concert à la gloire de la Mère de Dieu.

Suivant un antique usage, nous vous prions d'accepter le titre de fondateur. Vous avez tous les droits à ce titre, car le monument est vôtre à bien des égards. Vous en avez béni le premier projet, vous en avez approuvé le plan, vous avez encouragé, soutenu et guidé les ouvriers. Et, quand le

moment a été venu de mettre l'édifice sur pied, vous n'avez pas voulu les laisser un seul instant sans l'encouragement de votre présence.

Pas plus qu'aucun de ceux qui en ont été les témoins, nous ne saurions oublier l'infatigable activité avec laquelle vous avez présidé nos séances et suivi nos travaux, résumant les rapports et donnant à leurs auteurs, avec plus de délicatesse encore et d'à-propos que d'autorité, « les éloges que les plus austères acceptent avec bonheur en pareille circonstance. » Notre grand regret est de n'avoir pu saisir au vol toutes ces paroles sorties de votre cœur pour en illustrer notre Compte rendu. Elles n'en ont pas moins laissé à tous une gratitude profonde et nous vous prions, Monseigneur, d'en recevoir ici l'expression.

En inscrivant votre nom en tête de ces pages nous leur donnons le plus sûr garant du succès, en même temps que nous affirmons notre filial attachement à votre personne et notre entière soumission à votre autorité et à vos directions.

Nous sommes heureux que vous nous permettiez, Monseigneur, d'associer à votre nom celui de vos vénérables Suffragants, qui ont bien voulu, à la suite et sur l'invitation de leur Métropolitain, bénir notre entreprise et apporter à nos réunions l'éclat de leur présence, l'appui de leur parole et les grâces de leurs bénédictions.

Lettre

de

Monseigneur l'Archevêque de Rennes

aux Organisateurs du Congrès Marial.

Rothéneuf, 12 octobre 1908.

Chers Messieurs,

Vous voulez bien me faire hommage du « Compte rendu » qui va paraître des travaux du « Congrès Marial » de Rennes. Je l'accepte avec joie.

En le parcourant, je m'applaudis, une fois de plus, de vous avoir confié l'organisation de notre beau Congrès. J'ai eu vraiment la main heureuse. Vous avez su mener à bonne fin cette œuvre délicate et difficile avec une intelligence parfaite de l'ensemble et des détails, avec un dévouement

inlassable, une activité et une persévérance qu'aucun obstacle n'a découragé.

Je suis heureux de profiter de cette occasion pour vous en exprimer de nouveau ma plus vive gratitude.

Ma tâche, à moi, a été fort aisée. Je n'ai eu qu'à me reposer pleinement sur vous ; et dans le succès du Congrès je n'ai eu personnellement aucun mérite, à moins que ce ne soit un mérite d'avoir participé à une œuvre par le désir, par la prière, par l'ardeur de son âme, car alors je l'ai tout entier.

Je tiens également à adresser mes plus sincères remerciements à tous ceux, prêtres ou laïques, théologiens, poètes, historiens, archéologues, qui, par leurs conférences doctrinales, par leurs études ingénieuses, par leurs discussions spirituelles, ont rendu nos séances si palpitantes d'intérêt. Ils ont réalisé le vœu que j'exprimais dans ma Lettre pastorale du double Couronnement de N.-D. de Bonne-Nouvelle et de N.-D. des Miracles. Ils ont élevé à la gloire de Marie un monument impérissable de foi et d'amour, « Ære perennius ». C'est ce monument, connu seulement jusqu'ici de l'assemblée d'élite qui se pressait dans l'enceinte trop étroite de notre salle de séances, que vous offrez aujourd'hui au public. Ces travaux remarquables, dont quelques-uns, par défaut de temps, avaient dû, en séance, être tronqués, abrégés et résumés, on pourra, grâce à vous, les lire dans leur intégralité, en étudier les enseignements, en admirer l'harmonie, en savourer le parfum. Ils continueront, hymne ininterrompu, à chanter les louanges de la Vierge. « De Maria nunquam satis ».

Par votre publication si opportune vous contribuerez donc ainsi à faire connaître et à faire aimer davantage

Marie, reine et mère. C'est la plus belle des récompenses et c'est la seule qu'ambitionnent vos cœurs de fils affectueux de la Vierge.

Je vous prie d'agréer, chers Messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

† Auguste,

Archevêque de Rennes.

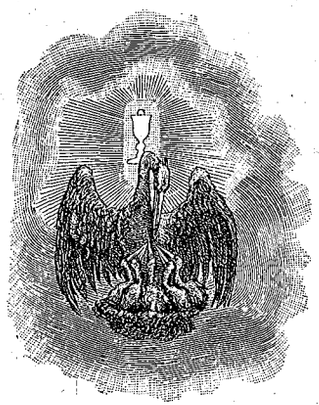

PRÉFACE

PRÉFACE

IL A SEMBLÉ *qu'il ne serait pas sans intérêt pour le lecteur de se rendre compte, tout d'abord, des fêtes et cérémonies qui ont accompagné et suivi le Congrès Marial* (1). *On en trouvera l'annonce et le programme dans ces passages de la* LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE POUR LE CARÊME DE 1908.

« *Dans quelques semaines, la Ville de Rennes sera témoin d'un événement mémorable qui, en lui apportant des grâces d'un haut prix, laissera dans son histoire religieuse une empreinte profonde et à jamais ineffaçable.*

« *Le 25 mars, en effet, de la présente année, jour de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie, se célèbrera au*

(1) Les détails que nous allons donner sont empruntés presque textuellement à la brochure : *Les Fêtes du Couronnement de N.-D. de Bonne-Nouvelle et de N.-D. des Miracles, à Rennes, 22-25 mars 1908.*

milieu de nous la double fête du Couronnement de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, *en la paroisse Saint-Aubin, et de* Notre-Dame des Miracles, *en l'église de Saint-Sauveur.*

« *Le Couronnement d'une Madone, vous ne l'ignorez pas, est une prérogative extrêmement rare, et sa rareté même en rehausse singulièrement l'importance et la valeur. Cette faveur ne s'accorde qu'aux sanctuaires de renom; et il faut généralement, pour l'obtenir, que l'image ou la statue gratifiée d'un pareil honneur ait été de la part des fidèles l'objet d'une vénération exceptionnelle, et qu'à l'occasion de ce culte privilégié, Dieu ait laissé couler aux pieds de sa Mère avec une profusion toute particulière la source des grâces divines.*

« *Les Rennais vivants et toute la longue lignée de leurs aïeux depuis plus de cinq siècles peuvent, en toute vérité, venir apporter leur témoignage public que ces conditions ont été surabondamment remplies dans les deux églises de Saint-Aubin et de Saint-Sauveur.*

« *Et c'est pourquoi, l'un de nos prédécesseurs, le Cardinal Brossays Saint-Marc, de si douce et de si aimée mémoire, avait déjà sollicité de la munificence du Saint-Siège le pouvoir de couronner l'image de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.*

« *Le bref de Concession porte la date du 21 avril 1874. Mais l'éminent Prince de l'Eglise mourut avant d'avoir pu réaliser son pieux dessein.*

« *Ses successeurs, le Cardinal Place, Mgr Gonindard et le Cardinal Labouré ne perdirent pas de vue ce projet, qui s'harmonisait, du reste, si bien avec les désirs de la ville et du diocèse, attendant toutefois, pour l'accomplir, des jours meilleurs.*

« *C'est donc un héritage qui nous échoit; et si, hélas! les jours meilleurs ne sont pas venus, nous ne croyons pas devoir néanmoins mettre à une plus longue épreuve la patience de nos chers Diocésains, fils aimants de Marie...*

« *Il y a plus. Nous ne nous sommes pas contenté de cette*

première faveur, déjà si précieuse; et nous avons eu la sainte audace d'en implorer une seconde, à savoir le Couronnement, le même jour, de Notre-Dame des Miracles, *de telle sorte que, si un Couronnement de Vierge est déjà, nous le répétons, un privilège rare, deux Couronnements, dans la même ville et à la même date, seront peut-être un événement unique dans les annales de la Catholicité.*

« *L'échéance de cette double fête devant avoir lieu au milieu du prochain Carême, nous avons pensé que le développement d'un autre sujet de spiritualité était, pour cette raison, hors de mise et que la question du Couronnement de la Vierge primant tout s'imposait, par la force même des choses, comme thème, cette année, de notre instruction quadragésimale.*

« *D'autre part, cet événement ne sera point purement local, il revêtira un caractère Diocésain, nous serions tenté de dire un caractère régional. Il aura sa répercussion sur chacune de vos paroisses et peut-être sur la Bretagne tout entière. Il donnera, chez nous, son nom à l'année dans laquelle nous venons d'entrer et qui, dans notre histoire Provinciale, s'appellera* l'Année de Marie; *et nous entretenons le doux espoir qu'il deviendra, dans notre pays, le point de départ d'une dévotion plus accentuée, d'une confiance plus vive, d'une piété filiale plus tendre envers la Mère de Dieu. Ainsi se réaliseront d'une façon plus effective les paroles de notre devise Episcopale; la Mère, conquise à notre cause, nous conduira infailliblement au Cœur de son Divin Fils.* Per Matrem ad cor Filii...

« *Si belle que doive être cette cérémonie, qui sera digne, nous l'espérons, de Marie et digne aussi de la foi Rennaise, nous avons voulu cependant qu'elle eût une préparation directe, immédiate et spéciale; — tels ces portiques gracieux qui sont le vestibule de nos basiliques monumentales.*

« *Le dimanche* 22 *mars, commencera dans notre ville de Rennes et se continuera pendant trois jours un* Congrès Marial *auquel nous osons d'avance prédire un éclatant succès:*

« *Les Congrès sont à l'ordre du jour dans tous les Etats de l'Europe. On en organise partout; et il n'existe plus une question sociale ou autre, qui n'ait été le thème d'un Congrès.*

« *Mais il est permis d'affirmer qu'aucun sujet n'offre plus d'intérêt aux âmes catholiques et n'est plus digne d'être étudié et approfondi que la figure si attrayante, que la physionomie surhumaine de la Vierge Marie.*

« *Ce sujet est, en soi, inépuisable. Mais force nous sera toutefois de le restreindre et de le limiter. Notre Congrès revêtira un caractère spécialement breton et rennais.*

« *Notre Congrès sera la suite et la continuation du Congrès Marial, tenu à Josselin en l'année* 1904 (1). *Le premier se plaça sous les auspices de l'*Immaculée-Conception. *Le deuxième, qui est le nôtre, s'abritera sous le patronage de l'*Annonciation.

« *Le Congrès de Josselin apporta une contribution abondante et précieuse au culte de Marie. Le nôtre ne lui sera pas inférieur. Les Evêques de la Bretagne, ainsi que votre Archevêque, y prendront la parole et nous espérons y voir, avec les membres de notre Clergé, avec les élèves de notre Grand Séminaire, avec les fidèles qui ont au cœur l'amour de Marie, des prêtres nombreux de tous les diocèses et même de la France entière, qui y recevront l'accueil le plus empressé et le plus cordial. Puissions-nous, tous ensemble, avec ce concours fraternel de nos religieux dévouements, élever un monument impérissable de foi et d'amour,* ære perennius, *à la gloire de la Vierge Marie!...*

« *Ce Congrès sera donc, nous le répétons, le préambule naturel du* Couronnement; *et ces trois jours d'études, de travail, de discussions pacifiques, serviront de transition à la mémorable journée du* 25 *mars.*

(1) Premier Congrès Marial Breton, tenu à Josselin... 1 vol. gr. in-8 de 900 pages. Vannes, Lafolye frères.

« *Le programme du grand jour sera donné à temps par notre* Semaine Religieuse. *Mais dès aujourd'hui, nous pouvons indiquer les principales lignes de la fête. La première partie de la cérémonie se passera dans l'église Saint-Aubin où nous conduira une procession très solennelle présidée par NN. SS. les Evêques; et là, un orateur distingué, dont Rennes connaît déjà la brillante éloquence, Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc, interprètera les sentiments de nos âmes et fera le panégyrique de* Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

« *Après ce premier Couronnement, nous verrons se dérouler dans l'après-midi une deuxième procession à travers les rues pavoisées de la ville; et* Notre-Dame des Miracles *sera couronnée à son tour en l'église de Saint-Sauveur après une brève allocution d'un des Evêques présents.*

« *A cette double procession assisteront, avec les Autorités municipales, que nous y convions d'une façon toute particulière, un grand nombre de nos vénérés collègues de l'Episcopat, qui nous ont promis l'éclat de leur présence, le Révérend Père Abbé de la Trappe de Thymadeuc, le vénérable Chapitre de la Métropole, toutes les paroisses de Rennes avec leurs croix et leurs bannières, tous les prêtres du diocèse que ne retiendra pas l'exercice du ministère paroissial, et enfin la foule qui accourra de tous les points de l'horizon, avide de jouir de ce spectacle religieux qu'elle ne reverra peut-être plus jamais dans ces temps où nos libertés sont supprimées une à une par la persécution sectaire.*

« *Notre cœur palpite de joie à la pensée de la profusion de grâces qu'une pareille manifestation fera pleuvoir sur les âmes qui nous sont confiées.*

« *L'impiété prétend que le* surnaturel *est un mythe, un rêve et une chimère. Le* 25 *mars, nous le verrons s'affirmer dans la réviviscence d'un passé glorieux de cinq siècles, nous le verrons éclater devant nos regards avec une actualité et une vitalité nouvelle.* »

Nous allons voir comment il fut répondu à cet appel, comment ces espérances et ces pronostics furent réalisés.

Avant de procéder à l'acte auguste du Couronnement, dont Monseigneur l'Archevêque nous a donné plus loin la haute signification, il était juste de rappeler les titres de la Vierge à ce sublime honneur, non pas pour discuter sa gloire, mais pour l'exalter, comme on aime dans le monde à proclamer les nobles actions des héros, qui s'en vont au triomphe. C'était jadis par des disputes publiques, entre les étudiants et leurs régents, que commençaient les fêtes de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle; suivant la mode de notre siècle, ce fut par un Congrès que s'ouvrirent celles-ci. On avait fait appel à toutes les compétences; et depuis plusieurs mois, les organisateurs mûrissaient leur œuvre, et parmi eux, surtout, M. l'abbé Barbot, aumônier à l'Hospice Saint-Melaine : c'est lui le mens qui agitat molem, *l'ouvrier infatigable qui a rassemblé les documents et les rapports, et l'excitateur habile qui a trouvé les hommes nécessaires, plus difficiles à rassembler parfois que les papiers d'archives.*

Le dimanche soir, 22 mars, le Congrès s'ouvrit donc par un Salut solennel à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, où la jeune Société chorale de Saint-Martin exécuta les chants du Saint-Sacrement avec un art parfait. Monseigneur l'Archevêque présidait. Avant la bénédiction il monte en chaire, et voulant que la voix du Métropolitain de la Bretagne fût la première à s'élever dans ce concert de voix éloquentes, qui vont dans ces trois jours apporter aux pieds de la Vierge les hommages de tout l'Ouest catholique, il redit les sentiments dont son âme déborde au début de ces fêtes (1).

Après cet entraînant début, on ne pouvait plus s'attarder. Aussi, dès le lendemain matin, commençaient les séances

(1) Voir troisième partie, page 489.

d'études, à l'ancienne Œuvre militaire, rue Alain Fergent, dans une vaste salle décorée d'oriflammes, où préside la statue de la Vierge, au milieu d'un massif de verdure. La nombreuse assistance ne diminue pas pendant les deux jours du Congrès. Il y a les Congressistes, en premier lieu : profonds théologiens, savants historiens, exégètes habiles, archéologues distingués, tous d'abord réservés et un peu silencieux, comme les gens qui portent des trésors. Puis, c'est la foule des auditeurs, beaucoup de dames, des prêtres, des laïques, les uns comme les autres avides d'entendre et curieux de voir, heureux en même temps des louanges qu'on accorde à Marie.

Nous ne pouvons songer à faire ici l'analyse entière des rapports entendus; ceux qui voudront les bien connaître n'auront qu'à se reporter aux travaux eux-mêmes, réunis en deux beaux volumes par les soins des organisateurs. Il nous suffira de les signaler à la hâte, un peu au hasard, pour donner seulement l'idée de les lire.

C'est M. l'abbé Le Garrec, prêtre du diocèse de Vannes, — maintenant, M. le chanoine Le Garrec, ayant ajouté depuis lors une nouvelle gloire à ses mérites, — qui prononce le discours d'ouverture, en exposant les caractères et la raison de ce Congrès Marial. C'est un Congrès exclusivement religieux, non point un Congrès d'œuvres, mais un Congrès d'idées théologiques. Il n'a pas la prétention d'être un Concile, qui formule des dogmes; ni même, à proprement parler, une école qui enseigne, ni davantage une église où l'on prêche. C'est une association de gens plus ou moins instruits, désireux surtout de s'instruire et de pénétrer plus avant dans l'intimité des vérités divines. Ces vérités ne vieillissent point, et c'est là ce qui fait le vivant intérêt des questions que l'on va traiter : il en est un peu de Marie, comme de son fils Jésus, elle est toujours au-dessus de l'horizon, grandissant, pour ainsi dire, à travers les siècles et ne cessant de s'imposer à l'attention des hommes.

C'est ce que nous fait voir, en effet, M. le chanoine Desbois, curé-doyen de La Guerche, dans son étude sur le dogme de la Maternité divine, au point de vue théologique et historique. Ceux qui le connaissent ont été heureux de retrouver chez le pasteur, à charge d'âmes, l'érudition et la parole brillante de l'ancien professeur du Séminaire. Nous assistons ensuite à une savante dissertation du R. P. Allo, Dominicain breton, professeur à l'Université de Fribourg, en Suisse, sur le récit de l'Annonciation, d'après saint Luc, dont M. le chanoine Michel, Supérieur du Grand Séminaire, a bien voulu nous faire une analyse aussi intéressante que précise. Puis, M. l'abbé Sévaille, recteur de Baguer-Pican, nous emmène en pèlerinage, avec lui, à Jérusalem, où nous reconnaissons parfaitement la topographie des Saints-Lieux. Nous y serions restés volontiers, si M. le chanoine Abgrall, du diocèse de Quimper, ne nous avait ramenés aussitôt à Lorette, où le savant archéologue se sent si bien à l'aise. De là, M. Le Garrec nous entraîne, à la suite de M. l'abbé Roussel, professeur de sanscrit, à Fribourg, au milieu de la littérature hindoue, au centre des Védas. Heureusement, M. le Supérieur des Chapelains de Pontmain nous ramène en pays connu, à Notre-Dame de Pontmain, tout près de nos champs de blé noir. Et comme nous y sommes bien, nous y restons jusqu'à l'après-midi.

Mais, dès deux heures, nous reprenons notre promenade, en compagnie cette fois de M. Banéat, le distingué président de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, qui nous parle des principaux sanctuaires dédiés à Marie dans la ville de Rennes au cours des siècles : Notre-Dame de la Cité, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, Notre-Dame des Miracles et Vertus, Notre-Dame de la Motte-Bruslon, Notre-Dame de Bon-Secours, Notre-Dame des Neiges, Notre-Dame de la Charité, etc.

Un des organisateurs du Congrès donne une suite au travail de M. Banéat en nous faisant faire un pèlerinage marial

à travers les rues du vieux Rennes et nous entraîne même quelque temps à la suite d'un bon moine, qui avait fait et exécuta « le vœu d'aller à Jérusalem et d'en revenir en portant sur ses épaules une image de la Vierge, haute de deux pieds ou environ. » Comme nous avions échappé à bien des dangers avec notre pèlerin, nous sommes heureux de nous retrouver en lieu sûr dans le bon pays de Redon, où M. le comte de Laigue nous découvre nombre d'anciennes chapelles. Nous étions occupés à les examiner, quand des applaudissements nous avertissent qu'il faut revenir à Rennes. C'est le R. P. Le Doré, qui est là; car le P. Le Doré est de ceux qu'on peut applaudir, avant de les avoir entendus. Il nous apprend ce que le Vénérable P. Eudes a fait ici, pour développer la dévotion à la Sainte Vierge. C'est sur ses instances que Mgr de la Vieuville, le premier dans l'Eglise, a autorisé une fête spéciale en l'honneur du Saint Cœur de Marie, le 8 février. C'est alors, aussi, que fut fondée dans l'église Saint-Sauveur, en l'honneur de Notre-Dame des Miracles et du très saint Cœur de Marie, une confrérie qui a traversé toutes les révolutions, et continue de célébrer ses fêtes avec le même éclat et la même piété qu'il y a deux siècles. Et, pour compléter tout ce que nous venons de voir, le R. P. Chasles, ancien professeur d'Histoire, nous résume un travail des plus documentés, sur le culte de Marie, dans le diocèse de Rennes au XIX^e siècle.

Nous voici déjà au mardi matin. Mgr Bauron, directeur de la Revue mariale de Lyon, commence par entretenir l'auditoire de la Presse mariale, en exposant les avantages qu'il y aurait, pour la dévotion à Marie, à favoriser la diffusion de cette Revue. Viennent ensuite des études très intéressantes de M. le chanoine Gille, sur la Maternité divine; de M. l'abbé de Montgermont, et de Mgr Godin, sur les pèlerinages, et de M. l'abbé Saliou, sur l'Annonciation et la peinture italienne; et c'est vraiment dommage que l'on ne puisse en donner les principaux passages. Mais il nous faut passer rapidement,

car les séances du soir sont déjà commencées. Après une conférence des plus instructives de M. le vicomte de Calan, sur le culte de la Sainte Vierge aux premiers siècles, M. l'abbé Guyot, vicaire à Dinan, et M. l'abbé Harscouët, professeur au Grand Séminaire de Saint-Brieuc, nous lisent de savants travaux sur l'Angelus et l'Ave Maria dans la liturgie.

Enfin, M. l'abbé Pinault, professeur au Grand Séminaire, présente un rapport que l'on trouvera à la fin de ce volume et dans lequel il relève, apprécie et résume les travaux relatifs au culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Rennes (1).

Le discours de clôture était réservé à M. le Supérieur du Grand Séminaire. S'inspirant de l'idée générale, à laquelle se ramènent les travaux théologiques du Congrès, il nous montre la gravité du débat qui s'agite à Éphèse, et fait ressortir avec force l'intérêt passionnant d'une lutte où la vérité et l'erreur sont venues s'incarner dans saint Cyrille d'Alexandrie, d'un côté, et de l'autre dans l'hérésiarque Nestorius. Mieux que jamais, le peuple chrétien rejeta d'instinct le misérable qui voulait découronner la Vierge, de la même façon qu'il avait auparavant ratifié l'épithète d' « infâme, » que l'énergique saint Jérôme avait gravée sur le front d'Helvidius, le tenant d'une erreur semblable, et que de nos jours l'un des héritiers de Nestorius a pris soin d'éviter, en cachant son visage derrière un nom d'emprunt.

Ce magistral discours fut souvent interrompu par les applaudissements de l'auditoire et valut à son auteur, de la part des Evêques présents, les éloges les plus vifs et les plus mérités.

Après des vœux, qui n'entendirent aucune contestation, Monseigneur l'Archevêque remercie l'assistance et lui donne rendez-vous pour la prochaine fois dans quelque sanctuaire

(1) Voir Supplément, page 525. Tous ces travaux concernant *l'histoire du culte de la Sainte Vierge dans le diocèse* trouveront place dans un second volume de ce compte rendu.

breton dédié à Marie. En vérité, c'est lui-même qui avait droit aux remerciements, pour avoir présidé toutes les séances. C'est avec une activité vraiment infatigable, qu'il a suivi tous les travaux, résumant l'un après l'autre chaque rapport, et donnant à son auteur, avec un à-propos remarquable, l'éloge que les plus austères acceptent avec bonheur en pareille circonstance. NN. SS. de Nantes, de Vannes et de Quimper, avaient bien voulu également, à différentes reprises, honorer le Congrès de leur présence et suivre avec intérêt les séances d'études.

Ces séances avaient leur complément dans une Exposition des plus curieuses de statues ou objets se rapportant à la très sainte Vierge. Signalons, au hasard, des statues anciennes et des gravures des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, présentées par M. l'abbé Jarry, vicaire à La Guerche; une belle collection de cinquante-six vierges, en vieille faïence de Rennes et de Quimper, appartenant à M. Danjou de la Garenne; un tableau de Boticelli, Le Couronnement de Marie, exposé par M. l'abbé Duval, curé-doyen de Châteaugiron; et surtout un chef-d'œuvre de sculpture du moine Joanni, exécuté en 1551, et ayant appartenu à Rabelais, dit-on : ce dernier objet est la propriété de M. Verheylervegen.

Enfin, pour qu'il ne manquât rien, et que la gravité des choses n'engendrât pas de fatigue, on donnait, chaque soir, à l'Institution Saint-Martin, des représentations inspirées de l'idée du Congrès : tels autrefois, nos pères, pour célébrer la Vierge, représentaient les Miracles de Notre-Dame. Les artistes appartenaient à des groupes divers : élèves de Saint-Martin, jeunes gens de Toutes-Grâces et de la Sainte-Famille, membres de l'Œuvre des Corporations. Ce fut, pour les uns et pour les autres, un véritable succès; et ce qui, dans l'espèce, nous agrée davantage, c'est de n'avoir point de premier prix à donner.

Les séances du Congrès Marial ne suffisaient pas à absorber l'activité des ouvriers de Marie; ou plutôt, ils tenaient à lui présenter eux-mêmes leur travail comme à la Maîtresse de l'œuvre. Avant de traduire en langue humaine des gloires qui sont du ciel, on venait donc aux pieds du Saint-Sacrement, et, sous les yeux de la Madone, demander la grâce d'en mieux comprendre le sens.

Nous avons dit déjà avec quel éclat le Congrès s'était ouvert dimanche dans l'église Saint-Aubin en Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. On se contenta le lendemain des réunions ordinaires du Carême; mais, dès le mardi matin, les fêtes recommençaient dans la splendide basilique. Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, célèbre le Saint Sacrifice, et de nombreux fidèles viennent à la Table Sainte se nourrir du Dieu qui fait les vrais chrétiens.

C'est le soir qu'avait lieu la principale cérémonie. Tous nos évêques bretons sont là : Monseigneur Dubourg, le premier des Bretons; Mgr Guillois, qui n'a point cessé de l'être; Monseigneur de Nantes, qui l'est au moins durant ces jours; Monseigneur de Vannes, qui l'est devenu; et enfin, le nouvel évêque de Quimper, Mgr Duparc, ancien curé de Lorient, qui, pour cela, l'est doublement.

C'est lui, ce dernier, qui prononce le panégyrique de la très sainte Vierge. A vrai dire, Mgr Duparc a les dons qui font l'orateur : la haute taille, la noblesse du maintien, ce je ne sais quoi d'indéfinissable, qui passe de son âme à la nôtre. Nous n'avons pas son discours, mais, l'aurions-nous, qu'il nous serait impossible, en le reproduisant, de communiquer aux lecteurs le mouvement et la vie qui sont seulement dans la parole. Il ne nous reste qu'à dire comme les disciples d'Emmaüs : Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur nobiscum in via?

Monseigneur l'évêque de Quimper nous fait une glorification magnifique de la Vierge de l'Annonciation. Sa vie tout

entière fut une marche vers la Couronne, cette couronne sublime qui ne devait appartenir qu'à la Reine du Ciel. Partie de très haut pourtant, puisque, dès le premier instant de son existence, elle recevait plus de grâces qu'aucune créature, sa gloire ne cesse de grandir avec ses privilèges. Certes le prêtre est revêtu d'une haute dignité : il est plus grand que le thaumaturge à qui Dieu donne pouvoir sur son œuvre, plus grand que le prophète qui lève les voiles de l'avenir, car le prêtre, à l'autel, commande à Dieu lui-même. Mais Marie est plus grande encore, puisque ce Dieu qui paraît à l'appel du prêtre, c'est Elle qui l'a donné une première fois au monde. Elle est vraiment la Vierge prêtre, et par là même la Reine du clergé. Et le Pontife, continuant de chanter les louanges de la Vierge, adjure tous les fidèles, tous les Bretons, de mettre en Elle leur confiance, et de tenir bien haut, à la vue de tous, le drapeau de la vieille Foi.

Puis, encore toute émue, l'assistance se prosterne en adoration devant l'Hôte de nos tabernacles, pendant que la Chorale de l'Institution Saint-Vincent, sous la direction de M. l'abbé Petit, exécute plusieurs morceaux avec une perfection égale à ce que nous avions entendu, deux jours avant, de la part de la Psallette de Saint-Martin.

En réalité, les chants ne s'interrompaient point pendant ces jours. A peine, à Saint-Aubin, venait-on de rentrer quelque temps dans le silence, que les voix aussitôt reprenaient à Saint-Sauveur : tels deux chœurs qui alternent, en psalmodiant les louanges du Seigneur.

C'est pour cela que le lundi, l'église Saint-Sauveur était devenue le centre de la dévotion de tous les congressistes. On s'y réunit le matin, pour assister à la messe que célébrait Monseigneur l'Archevêque de Rennes, avant la séance d'études; et le soir, on y revint pour clôturer par un acte solennel de piété la première journée de travail.

Monseigneur Dubourg présidait encore cette dernière réu-

nion, accompagné de Mgr Guillois et de Mgr Gouraud, puis de plusieurs protonotaires apostoliques récemment arrivés. C'est l'évêque de Vannes, Mgr Gouraud, qui avait bien voulu se charger de prendre la parole en cette circonstance. On connaissait déjà l'orateur à Rennes, et personne ne s'étonna de retrouver l'une de ces belles allocutions, riches d'idées, semblable à celles qu'on avait autrefois entendues.

Dans l'impossibilité de reproduire le texte même du discours prononcé par l'Evêque de Vannes, nous en donnons une courte analyse.

L'orateur se défend de rien ajouter à ce qui se dit aux séances du Congrès sur les grandeurs de la Maternité divine. Mais Marie n'est pas seulement la Mère de Dieu, elle est en même temps notre Mère.

La maternité universelle de tous les hommes devait être le glorieux privilège de la première femme; à cause de cela, elle avait reçu le nom de Mère des Vivants. Ce glorieux privilège lui échappa. Dieu le rendit à Marie, et pour cela il lui donna toutes les qualités de la première femme, il la chargea de réparer ses fautes, parentum reparatricem; il en fit la dépositaire de la vie pour l'humanité, posterorum vivificatricem.

Marie, par son entière soumission, a réparé la révolte de la première femme. Elle a secoué le joug de Satan en y échappant elle-même et en apportant à l'humanité le Sauveur. Marie a tempéré l'amertume de la douleur en apprenant à la supporter et en l'idéalisant. Elle a tempéré la malédiction du travail et, si elle n'a pas arraché l'humanité à la mort, elle en a tempéré les rigueurs. En échappant à la corruption de la tombe, elle nous a redit qu'un jour nous ressusciterons.

Bien que Satan exerce toujours sa domination, grâce à Marie il est possible d'y échapper. Elle nous donne l'auteur de la grâce, l'auteur de la vie, et ainsi ceux qui voudront vivre

vivront. Elle est la mère de la divine grâce, Mater divinae gratiae; en tous temps elle en fut la source.

Elle l'est aujourd'hui comme le montrent les miracles qu'elle répand à profusion, rappelant ainsi qu'il existe un monde supérieur à l'homme, un monde surnaturel. En terminant, l'orateur pronostique les heureux effets des études faites dans le Congrès et souhaite que Marie nous aide à découvrir le mal qui nous menace, comme elle le fit pour les Rennais, en l'église Saint-Sauveur, dans la nuit du 8 février 1357.

C'est sous l'influence de ces fortes pensées que l'auditoire écoute les hymnes sacrées et courbe le front pour recevoir la bénédiction du Très Saint Sacrement, non sans déjà penser au lendemain qui sera le grand jour.

Donc, c'était grande joie ce mercredi-là, jour de l'Annonciation, et il y avait grand remuement dans notre si tranquille cité rennaise. Oncques on n'avait vu pareille affluence de gens. De véritables flots humains apportés la veille et tout le matin par les trains et les tramways à vapeur se déversent sur la ville et rendent impossible la circulation dans les rues centrales. Il y avait bien, nous a-t-on dit, cinquante mille étrangers : Dames et Messieurs bien mis, habitants de nos campagnes dans leurs habits des grands dimanches, et jusque des Bretons avec leurs chapeaux à larges velours. Tout ce monde est là pour la Fête : s'ils ne peuvent entrer dans l'église et entendre les discours, ils tiennent du moins à voir la procession, les statues miraculeuses, les différents groupes de l'immense cortège, et NN. SS. les Evêques avec leur grande mître et leur crosse. Nous allons faire comme eux et essayer de tout voir et de tout entendre.

Les Rennais n'avaient pas mis moins d'empressement à préparer la Fête que les étrangers à s'y rendre. Un moment pourtant l'angoisse avait serré les cœurs : la pluie était tombée, et le ciel restait plein de menaces. Va-t-on pouvoir orner

les rues et les maisons? Mais, grâce à Dieu et à la protection de la Vierge, le ciel se rassérène et aussi les fronts, et l'on peut achever les décorations.

Elles sont des plus variées quant à la forme et à la disposition. Une note y domine néanmoins : l'hermine nationale se marie le plus souvent aux motifs décoratifs, et se retrouve sur les oriflammes et les banderoles, et aux tentures des balcons. Ne devait-on pas arborer l'emblème de notre vieille province sur le passages de Celle à qui Monseigneur l'Archevêque offrait l'autre jour le titre de Duchesse de Bretagne? Parmi les autres, la rue de Toulouse se distingue, avec ses larges draperies rouges frangées d'or, et surmontées de dômes qui recouvrent la voie comme d'une voûte suspendue. Il faut de même signaler à l'entrée de la rue Motte-Fablet une immense banderole blanche portant cette inscription : « Vous êtes vraiment Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, la Reine et la Madone de notre ville; vous l'avez préservée de l'invasion de 1871. »

Dans l'impossibilité où nous sommes de donner tous les détails, ajoutons seulement que sur tout le parcours c'est le témoignage de la même ardeur et du même dévouement. Il n'y a guère de fenêtre, et jusque dans les petites mansardes, qui n'ait sa décoration. Ah! ce n'est pas toujours bien artistique; mais Dieu qui voit dans le secret, a découvert ici la beauté que les hommes ne découvrent point!

Mais déjà entre deux haies mouvantes de fidèles recueillis la procession se déroule, quittant la Métropole pour se rendre lentement à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à travers les rues de la Monnaie, de Toulouse, Lafayette, Le Bastard, Motte-Fablet et la place Sainte-Anne. C'est comme une mer sur cette place, où le remous humain s'en va porter d'une extrémité à l'autre les impressions de foi et les sentiments de piété dont la foule est animée.

Les suisses des paroisses ouvrent la marche, s'appliquant à

paraître sévères avec leurs hallebardes inoffensives. En tête apparaît la première croix de la Métropole avec les acolytes. Derrière elle, les Communautés religieuses : malgré les vides causés par la persécution, on a dû encore, faute de place, limiter le nombre des assistantes : quatre religieuses par Communauté! Quelle privation pour la piété des autres!

Après l'imposante croix du Chapitre, c'est un long cortège blanc de séminaristes et de prêtres : ils sont là plus de cinq cents, vicaires, aumôniers et recteurs. Au milieu d'eux, une Société de gymnastique du Morbihan dont on remarque le pittoresque costume, et la musique du patronage de la Sainte-Famille qui exécute durant la marche les meilleurs morceaux de son répertoire.

Vient ensuite le clergé de Saint-Aubin, avec sa belle bannière bien connue des Rennais et toujours objet d'admiration pour les étrangers. Devant lui s'avance, porté sur des brancards, le tableau commémoratif du Vœu de 1720, *tableau d'un art naïf fait au moment de l'incendie de Rennes; puis le « Vœu » lui-même, énorme pièce d'orfèvrerie d'argent représentant l'ancienne ville de Rennes avec ses bastions, ses tours, ses églises, et ses édifices principaux; et enfin la couronne d'or de la Vierge, merveilleux joyau dû tout entier à la générosité des fidèles de Saint-Aubin qui ont donné, comme à Saint-Sauveur, pour son exécution, offrandes, bijoux et pierres précieuses. Elle est portée par deux clercs en dalmatique, et autour d'elle, lui faisant une gracieuse escorte, les petits chevaliers de Bonne-Nouvelle avec leur costume blanc et bleu du* XVI^e^ *siècle et couronne d'or.*

Après les Directeurs du Grand Séminaire et les Curés-Doyens, les Chanoines des diocèses étrangers et les Chanoines honoraires de la Métropole, les Chanoines titulaires, ce sont les Prélats romains, en grand costume de cérémonie, accompagnés chacun de deux curés-doyens : en tête, Mgr Bourdon, camérier de Sa Sainteté, le prêtre si connu à Rennes; puis

Mgr de Durfort, Mgr Bauron, Mgr Saint-Clair, Mgr Sallot de Brobêque et Mgr Godin, protonotaires apostoliques.

Enfin paraissent les évêques avec la mître et la crosse entourés chacun de deux chanoines : Mgr Duparc, évêque de Quimper; Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc; Mgr Mérel, préfet apostolique de Canton; Mgr Grellier, évêque de Laval; Mgr Gouraud, évêque de Vannes; Mgr Lavest, préfet apostolique de Kouang-Si; Mgr Rumeau, évêque d'Angers; Mgr Guérard, évêque de Coutances; Mgr de Bonfils, évêque du Mans; Mgr Rouard, évêque de Nantes; Mgr Guillois, archevêque de Pessinonte; Mgr Delamaire, archevêque de Métymne, Coadjuteur de Cambrai.

Monseigneur Dubourg, archevêque de Rennes, préside, ayant à ses côtés M. de Montenon, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, et M. du Pontavice, le premier en un brillant uniforme rouge, le second en uniforme noir, tous les deux camériers secrets de cape et d'épée de Sa Sainteté Pie X. Derrière, et en avant de la foule qui se presse énorme, marchent M. Pinault, sénateur-maire; MM. Brager de la Villemoysan et Jénouvrier, sénateurs; M. le Gonidec de Traissan, député; MM. Oberthur et Beaufils, adjoints au Maire de Rennes; un groupe de la Jeunesse catholique, et de nombreux Conseillers municipaux et notabilités de la ville.

La magnifique église de Saint-Aubin fièrement campée dans sa robe de granit, avait reçu pour la circonstance une décoration harmonieuse et sobre. Chaque pilier était drapé de tentures aux couleurs de la Vierge avec les dates mémorables du culte de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Des chapelets de roses trémières descendaient des chapiteaux, et les écussons des treize évêques présents à la cérémonie décoraient les immenses murailles de l'édifice.

A neuf heures, la messe pontificale est célébrée par Monseigneur Guillois, archevêque de Pessinonte, ancien évêque du Puy. Les fonctions de prêtre assistant sont remplies par

M. le chanoine Hévin, curé de Saint-Sauveur, et celles de diacre et de sous-diacre par M. le chanoine Gayet, curé de Saint-Germain, et M. le chanoine Desbois, curé-doyen de La Guerche. Elle est chantée en plain-chant grégorien, à l'unisson et sans accompagnement par la « Schola » du Grand-Séminaire massée derrière l'autel, dans la chapelle du « Vœu. »Les assistants écoutaient avec une attention mêlée de curiosité cette belle exécution où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus de la pureté des chants ou des sentiments de piété qu'ils expriment. Ce fut un heureux succès pour les séminaristes et leur directeur, M. l'abbé Druais, en même temps qu'un encouragement efficace pour l'avenir.

La messe achevée, Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, monte en chaire. C'était le moment attendu. Mgr Morelle est bien connu à Rennes où, à diverses reprises, il nous a été donné d'entendre sa parole élevée, en style d'académicien, et à la pensée si puissante. Nous pouvons mieux faire heureusement que donner de son discours une analyse refroidie, et l'on trouvera plus loin ce morceau de grande éloquence (1).

On ne saurait rendre l'impression causée dans la masse des fidèles par cette éloquence pleine de force et de grandeur. Du moins la cantate à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle se charge aussitôt de traduire en accents sublimes les sentiments d'amour et de joie qui débordent des cœurs. On sait déjà que les paroles de cette cantate sont l'œuvre de M. Tiercelin, le poète de la Bretagne, lequel, à son tour, a trouvé dans M. Collin, l'organiste bien connu, un artiste capable d'harmoniser ses beaux vers.

Enfin, c'est l'heure du couronnement. Monseigneur l'Archevêque, revêtu de la chape blanche, bénit la couronne et l'appose sur le tableau miraculeux de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, au milieu de l'allégresse générale. Le chant du Te

(1) Voir troisième partie, page 499.

Deum *fait alors entendre les actions de grâces de tous, en essayant de mêler les acclamations qui partent de la terre aux accents de triomphe qui retentissent aux ciel.*

Puis, dans les cieux émus les harpes séraphiques
Reprennent à l'envi leurs éternels cantiques,
Et les échos divins redisent tour à tour :
A la Reine du ciel, gloire, louange, amour!

Pendant ce temps, la foule reste immobile et immense sur la place Sainte-Anne, attendant la fin de la cérémonie. A son calme, malgré ces longues heures, on reconnaît le bon peuple, le peuple religieux. Du haut du perron Ouest de l'église, les évêques lui donnent ensemble leur bénédiction; et l'on se sépare pour un temps.

Du programme de la Fête, la première partie seule est remplie. Il importe donc de renouveler ses forces, chacun s'en va où ses amis l'attendent, les membres du clergé dans la salle qui a servi la veille aux séances du Congrès. « Fête à l'église, fête à la cuisine, » disait familièrement le gai prélat dont les plus âgés d'entre nous ont gardé grand souvenir. Les agapes furent pleines de cordialité, sous la présidence de NN. SS. les Evêques, ce fut un moment de bonne fraternité, consolatio cibi, *comme disaient nos vieux moines bretons. Bien que les instants fussent comptés, on attendait cependant l'heure des toasts. Bientôt Monseigneur l'Archevêque de Rennes se lève, et le bourdonnant auditoire fait silence immédiatement :*

Conticuere omnes, intentique ora tenebant.

Les esprits et les cœurs se laissent conduire au gré de cet agréable discours où l'on voit défiler, comme dans une joyeuse litanie, les souvenirs les plus gracieux qui se rattachent à chacun des prélats. Oyons plutôt :

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

JE croirais manquer à un devoir sacré, je tromperais l'attente publique et je ferais surtout violence à mon propre cœur, si je n'élevais la voix dans cette circonstance solennelle pour essayer de traduire les sentiments qui débordent de mon âme palpitante et émue.

Ces sentiments se résument dans la plus vive et la plus ardente des reconnaissances.

L'expression de cette immense gratitude doit monter en premier lieu — et c'est justice — vers la Vierge Marie, connue, honorée et aimée dans notre ville de Rennes sous les beaux noms de *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle* et de *Notre-Dame des Miracles.* C'est elle qui a été l'instigatrice de cette fête inoubliable; c'est elle qui nous a ménagé les consolations et les allégresses de cette journée glorieuse; c'est elle qui a présidé la cérémonie grandiose de ce matin, et qui présidera la cérémonie non moins imposante de ce soir; c'est elle qui a réuni autour de son trône tant de milliers de ses enfants, accourus ici de tous les points de l'horizon, *Filii tui de longè venient*; c'est elle qui a inspiré les travaux remarquables, les dissertations savantes, les études magistrales de notre Congrès Marial; c'est elle qui en a dirigé les débats intéressants et qui lui a imprimé son lustre, sa splendeur et son succès. Depuis trois jours, la Ville et le Diocèse de Rennes écrivent des pages magnifiques dans leurs Annales religieuses; et c'est Marie qui tient la plume et qui est la rédactrice de ce *Livre d'or.*

Nos remerciements s'adressent, en second lieu, au Chef de l'Eglise, au Père bien-aimé de nos âmes. Il n'y a pas de réunions épiscopales et sacerdotales, il n'y a pas de fêtes bretonnes, où le nom du Pape ne soit acclamé; et déjà le télégraphe aujourd'hui a transmis à Pie X l'hommage de la vénération affectueuse, du dévouement sans limites et de l'obéissance intégrale et parfaite des treize évêques, des centaines de prêtres et de milliers de

fidèles ici présents. C'est à l'un de ses prédécesseurs, Pie IX, avec lequel il a tant de ressemblance physique et morale, que nous devons le Couronnement de *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*; c'est à lui, Pie X, que nous devons le Couronnement de *Notre-Dame des Miracles*, concession double, dont bénéficient et la même journée et la même ville, par une faveur peut-être unique dans l'histoire du Catholicisme. Mais il a rendu à Marie un service mille fois plus précieux encore. Le *Modernisme* avait défiguré la physionomie divine du Sauveur. La Mère ne reconnaissait plus son Fils sous ce vernis frelaté d'une soi-disant critique contemporaine. Pie X a arraché au Christ ce masque hypocrite et trompeur; il lui a restitué sa beauté primitive, rayonnante et conquérante; il a rendu, en un mot, à Marie son Jésus avec l'auréole radieuse de sa divinité, acquérant ainsi des droits impérissables à la gratitude des générations présentes et de tous les siècles futurs !...

De Pie X, ma pensée se porte, par une transition naturelle, vers vous, Monseigneur le Coadjuteur de Cambrai; car vous êtes son élu, et c'est de lui, et de lui seul, que vous tenez votre diplôme archiépiscopal. C'est lui qui vous a envoyé vers ces populations du Nord, que vous avez enthousiasmées dès le premier contact. *Veni, vidi, vici.* Au point de vue des œuvres, votre diocèse est le pays de la « Vie intense. » Par votre éloquence, par votre esprit organisateur, par votre zèle inlassable, vous y avez développé encore, avec un élan merveilleux, cette intensité de vitalité religieuse et vous avez rendu plus tangible l'axiome que « c'est du Nord que nous vient la lumière. » Mais aujourd'hui vous voulons surtout voir en vous un *Rennais*, attaché à notre Diocèse par de doux souvenirs de famille, un ancien élève de notre vieux et à jamais aimé Petit Séminaire de Saint-Méen. Et, si, en ce moment, nous sommes vos débiteurs, Cambrai nous doit bien aussi un peu de reconnaissance, car c'est notre Côte d'Emeraude si attirante, c'est notre mer de Cancale et de la Houle, avec ses grèves au sable d'or et ses fortifiants effluves, qui atténue les fatigues et qui consolide la santé si précieuse de son futur archevêque.

Le même phénomène se produit d'une façon plus visible encore

pour vous, Monseigneur de Pessinonte. Les travaux d'un laborieux ministère avaient épuisé vos forces, et, au grand regret de vos Diocésains, mais à notre grande joie à nous, vous êtes venu demander à cette ville de Rennes où vous avez passé les plus belles années de votre sacerdoce une hospitalité que nous avons été si heureux de vous octroyer. Et, à peine avez-vous touché la terre natale qu'à l'instar de ce que la Fable attribue à Antée, vous avez retrouvé votre vigueur première. Je vous engage à ne pas faire le voyage de Rome, car si le Pape vous voit, votre air de jeunesse et de santé l'amènera à vous jeter de nouveau dans la bataille; et nous tenons, nous, à vous garder; vous êtes pour l'Archevêque de Rennes un conseil sûr et un ami dévoué, et la moitié des prêtres de mon Diocèse, formés par votre direction intelligente et sage, vous regardent comme un père et revendiquent l'honneur d'être toujours vos enfants.

Monseigneur de Nantes, j'ai fait ma dernière visite pastorale sur les confins de votre Diocèse, et j'ai encore dans les oreilles le concert de louanges de vos prêtres à l'adresse de leur évêque dont ils sont fiers. Quant à nous, mes collègues bretons et moi, nous vous remercions une fois de plus d'avoir bien voulu accepter d'être *nôtre*, et d'apporter à nos réunions provinciales une collaboration qui est tout bénéfice pour nous. On ne nous accusera pas, je l'espère, d'avoir essayé de déchirer ainsi le manteau de saint Martin de Tours; cette déchirure, au surplus, ne s'opéra-t-elle pas au profit de Notre-Seigneur lui-même?

Monseigneur du Mans, des titres nombreux marquaient votre place à cette fête rennaise. Ami très cher et successeur de l'Eminent Cardinal Labouré, élève du Petit Séminaire de Saint-Méen, Breton de la Chapelle-Blanche et de Belle-Isle-en-Terre, Breton de *langue* presque, et en tout cas de *cœur*, vous êtes de plus un dévot très fervent de la Vierge. Il n'est pas jusqu'à votre nom qui ne rappelle votre piété toute filiale envers Marie, *Buono Figlio*, comme nous le prononcions récemment dans l'office des *Servites*; et le couronnement d'aujourd'hui est peut-être le pronostic et comme le premier coup de cloche du couronnement de *Notre-Dame du Chêne*, la Vierge *Mancelle* si vénérée de vos Diocésains.

Monseigneur de Coutances, Rennes est pour vous la maison de Socrate; vous n'y comptez que des amis. Mais aujourd'hui votre présence ici a une raison d'être encore plus haute. Cette solennité met le comble à vos désirs personnels. Vous avez posé l'une des premières pierres de cet édifice dont nous couronnons aujourd'hui le faîte; vous avez composé en l'honneur de *Notre-Dame des Miracles* ce bel office que le Saint-Siège a revêtu de son approbation souveraine, première faveur, présage de la seconde. Vicaire de Saint-Sauveur, vous aviez voué à la Madone bénie un culte spécial; Évêque, vous l'avez mise sur votre blason; à côté d'elle vous avez placé saint Michel, car vous avez la gloire d'être, à notre grand chagrin, le gardien de la basilique monumentale qui aurait dû nous appartenir; et nous vous en voulons, ou plutôt nous en voulons au Couesnon, — un fleuve de chez nous — qui

..... dans sa folie
A mis le mont en Normandie.

Monseigneur d'Angers, par votre activité si intelligente, si apostolique et si infatigable, vous êtes le modèle de l'Episcopat. Vous faites briller d'un éclat nouveau ce foyer de lumières qui s'appelle l'Université catholique d'Angers, vous multipliez les Congrès d'œuvres, vous êtes l'orateur de toutes nos fêtes religieuses et françaises, adaptant à chacune une variété et une abondance qui ne s'épuise jamais. Vous avez trouvé, il y a quelques semaines, pour célébrer la Vierge de Lourdes, des paroles de flamme dont les échos ont retenti dans la France entière. La Vierge de Lourdes est par excellence *Notre-Dame des Miracles*. En acceptant mon invitation vous ne changez pas de *sujet*. Et quand un jour Marie vous dira comme son Fils à saint Thomas : « Vous avez bien écrit et bien parlé de moi, » nous soulignerons ces paroles par nos plus chaleureux applaudissements.

Monseigneur Lavest et Monseigneur Mérel, c'est l'Auvergne et c'est la Bretagne que nous saluons dans vos personnes, unissant leur ténacité, allumant le feu sacré de l'Apostolat dans vos âmes et le faisant rayonner par-delà les mers dans cette Chine que

vous conquérez tout à la fois à l'amour de Dieu et à l'amour de la France.

Monseigneur de Vannes, vous êtes l'Évêque de Sainte-Anne et ce mot dit tout. Sainte Anne est votre plus beau titre de gloire et le joyau le plus brillant de votre couronne épiscopale.

C'est notre mère à tous; mort ou vivant, dit-on,
A Sainte-Anne, une fois, doit aller tout Breton (1).

Par votre dévouement qui se dépense sans compter, par les sympathies que vous inspirez, vous faites revivre dans votre Diocèse Mgr Bécel, d'impérissable mémoire. Mais, de plus, vous excellez par une rare compétence dans les questions scolaires, dont les lois tortueuses et les programmes éphémères qui vivent ce que vivent les roses n'ont pas de secrets pour vous; et l'Assemblée plénière des Evêques français vous a donné la plus éclatante marque de confiancce qui puisse s'accorder, en vous nommant, à l'unanimité de ses suffrages, l'un des deux secrétaires rédacteurs de ses délibérations.

Monseigneur de Laval, vous arrivez de Rome tout embaumé encore du « *parfum* » que l'on y respire. Vous venez de revoir ce Pape qui, par une faveur exceptionnelle vous a conféré, à vous et à treize autres évêques français, le même jour, cette paternité spirituelle qu'il tient de Dieu. Car, avec Monseigneur de Vannes, vous êtes des « *Quatorze*, » vous êtes du bataillon d'élite, vous êtes de la « Légion d'Honneur; » et ce sera, pour tous deux, la grande fierté de votre vie. Mais aujourd'hui, dans cette fête Mariale, nous voulons voir surtout en vous l'Évêque de Pontmain. En conformité du vœu de 1870 émis par le Cardinal Saint-Marc, les Archevêques de Rennes doivent un cierge annuel à *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*. A ce titre, ils en devraient peut-être deux à *Notre-Dame de Pontmain*; car c'est elle qui a arrêté l'invasion prussienne sur les marches de Bretagne.

Monseigneur de Saint-Brieuc, nous sommes encore sous le charme de votre magistral, superbe et admirable discours de ce matin. Chez vous l'éloquence coule de source, d'une source

(1) Brizeux.

féconde et intarissable. On a beaucoup commenté naguère — et quelques-uns avec une petite pointe d'*humour* — une prophétie — oh ! prophétie facile — que je m'étais permise dans une circonstance mémorable, à savoir qu'Elisée allait hériter du manteau d'Elie. La prédiction s'est réalisée avec une surabondance qui a dépassé toutes les prévisions. Car non seulement vous avez hérité du siège épiscopal de l'Évêque dont vous étiez le fils tendre et dévoué, mais vous avez hérité, de plus, de ses qualités administratives et de l'affection respectueuse de tout un diocèse heureux de vous avoir : *Ut anima Patris.*

Monseigneur de Quimper, en vous remerciant d'avoir arrêté pour un jour le flot des ovations enthousiastes dont vous êtes l'objet, et d'avoir opéré en notre faveur votre première sortie d'un diocèse que vous avez déjà conquis, je ne vous redirai pas ce que mon cœur vous a exprimé déjà à la fête de votre consécration épiscopale. Je répéterai seulement un souhait très égoïste que j'y avais émis. Je vous avais appelé le Benjamin de notre province ecclésiastique. Oh ! soyez ce benjamin bien longtemps et pour vous et pour nous. Je suis incliné de plus, à faire aujourd'hui un peu de *communisme*. Je m'aperçois, en effet, que nous avons tous deux les mêmes initiales et la même signature abrégée. Quand je serai dans vos meubles marqués à mon chiffre, je serai tenté de m'en atribuer la propriété. Mais je désire surtout que la réciproque soit vraie. Chez moi, vous serez chez vous...

Je regrette bien vivement — et vous vous associez à mes regrets — que mon vieil ami, le Père Abbé de Thymadeuc, n'ait pu, pour des raisons de charité confraternelle, réaliser sa promesse d'assister à notre fête. Il eût été ici la personnification de la vie religieuse vivace et résistante au milieu de la tempête; et sa présence eût prouvé une fois de plus que « les moines, comme les chênes, sont immortels. »

Je soupçonne Monseigneur Bourdon d'avoir dans ses veines du sang de *moines*; car lui aussi il est immortel, et les années ont beau s'accumuler sur sa tête, il reste toujours debout à la grande jubilation du Diocèse de Rennes dont il est l'édification et l'honneur.

Je doute qu'à aucune fête on ait vu autant de Protonotaires apostoliques. A tous j'adresse mon remerciement le plus cordial.

Monseigneur de Durfort est le plus jeune des cinq, et c'est par lui que je commence, car il est nôtre à bien des titres. Mon vénéré prédécesseur avait pour lui une affection spéciale. Je tiens à être l'héritier du cardinal Labouré, même sur ce point; et je suis sûr que le diocèse tout entier partage à cet égard mes sentiments.

Monseigneur Sallot de Brobêque était l'ami de *cœur* du regretté Mgr Gonindard. Depuis ce temps, la Bretagne est un aimant qui l'attire. Il y a conquis d'autres amitiés solides et il y est toujours le bienvenu, que ce soit à la pointe du Raz, que ce soit dans la capitale de la vieille Armorique.

Monseigneur Bauron est l'apôtre de Notre-Dame de Pellevoisin et du Scapulaire du Sacré-Cœur, il est le fondateur de cette « *Revue Mariale* » qui a déjà fait tant de bien et qui en fera davantage encore, à mesure qu'elle sera plus connue; et pas un Congrès ne s'organise en l'honneur de la Vierge, où sa place ne soit d'avance marquée.

Monseigneur Saint-Clair est un fils de la Savoie, cette Bretagne de l'Est, et il fait vibrer sa parole éloquente, lumineuse et claire, comme son nom, dans les églises de Rome et dans les cathédrales de France. Il nous arrive en droite ligne du Pouliguen qu'il vient d'électriser. Saint-Clair ne peut pas manquer d'être apprécié et aimé dans le diocèse de Nantes.

J'ignore ce que Monseigneur Godin fera après sa mort; mais je sais qu'il est de son vivant un *faiseur de miracles*; et je vous engage, Messieurs, à accomplir le pèlerinage de Notre-Dame de Brebières que sa puissance créatrice a fait sortir du néant et qui est une vraie merveille. Le plus bel éloge de ce sanctuaire est, du reste, dans cette parole du Pape : « C'est la *Lourdes* du Nord. »

Je remercie avec le même empressement respectueux M. le Sénateur Maire et ses collègues du Sénat et de la Chambre des Députés, présents à la cérémonie, MM. les Adjoints et MM. les membres du Conseil municipal de Rennes, qui sont toujours les premiers quand il s'agit de faire un acte de patriotisme chrétien et de civisme catholique, et qui savent qu'en honorant Dieu et sa

Mère on s'honore soi-même. Et, en la personne de ses élus et de ses représentants, c'est la ville de Rennes tout entière qu'atteint l'expression de ma reconnaissance.

Je remercie M. le Doyen et MM. les Membres du Vénérable Chapitre de la Métropole, MM. les Prêtres des Diocèses étrangers, venus en si grand nombre à notre Congrès Marial et à la Solennité de notre double Couronnement, MM. les Ecclésiastiques du Diocèse de Rennes, sans oublier les chers élèves du Grand Séminaire, qui, se serrant aujourd'hui autour de leur Archevêque, donnent un noble exemple tout à la fois d'une tendre dévotion envers Marie et d'une union des cœurs que rien ne saurait entamer.

Je dois une mention particulière à MM. les Curés de Saint-Sauveur et de Saint-Aubin, qui ont été à la *peine* et qui sont aujourd'hui à l'*honneur*; ainsi qu'à M. l'abbé Barbot, qui, avec le concours fraternel de M. l'abbé de Montgermont, a été l'organisateur très intelligent et très dévoué de notre Congrès Marial.

Je remercie le poète, enfant du Diocèse, dont l'âme vibrante a su célébrer en accents sublimes la gloire de Notre-Dame, et qui a eu la bonne fortune de trouver un *maestro* hors ligne pour harmoniser ses beaux vers, et des voix mélodieuses pour les chanter. D'autres poètes encore ont été inspirés par l'amour de la Vierge; je les connais et je me réjouis à la pensée que leurs poésies vivront dans nos chants populaires.

Je remercie toutes les donatrices généreuses du passé et du présent qui, par le sacrifice d'un bijou, or, diamant ou pierre précieuse, ont permis à des artistes habiles de ciseler et de composer ces couronnes d'un goût exquis, chefs-d'œuvre de richesse et d'élégance.

Je remercie tous les habitants de Rennes, qui, par la plus louable et la plus méritoire des émulations, ont rivalisé de zèle et de piété pour décorer leurs maisons, embellir leurs rues et préparer à Marie, une *voie triomphale*.

Je remercie enfin tous les pèlerins qui ont afflué dans ma ville archiépiscopale des quatre vents du ciel. Ils nous ont donné la sensation du plus significatif des *plébiscites* populaires; ils ont

imprimé à cette fête un caractère d'incomparable majesté et ils nous ont procuré un de ces spectacles grandioses qui ne s'effacent plus jamais de la mémoire. Rentrés dans leurs foyers, ils raconteront les merveilles dont ils auront été les témoins, *Dic nobis, Maria, quid vidisti in viâ*; ils répandront autour d'eux l'arôme d'édification qu'ils auront emporté de cette cérémonie et ils raviveront dans le cœur de leurs compatriotes la flamme sacrée de la dévotion Mariale. Et ainsi le but que nous nous proposons sera surabondamment atteint. Cette fête aura sa répercussion sur le pays tout entier. Marie deviendra davantage encore *reine* de France et *duchesse* de Bretagne, et elle nous conduira infailliblement au cœur de son divin Fils, sauveur et rédempteur du genre humain : *Per matrem ad cor Filii* !...

VIVE RENNES ET VIVE MARIE !

Monseigneur le Coadjuteur de Cambrai, provoqué le premier, se met en mesure de relever le gant. Il confesse volontiers qu'il est de sang breton; et remontant vers les années d'antan, il évoque l'image du cher et vieux Saint-Méen, des professeurs qui paraissaient si vieux aussi, du Père un tel qui était si bon, des camarades avec qui l'on riait tant, et de toutes ces choses enfin qui sont comme une partie de notre âme. C'est là, aux pieds de Marie Immaculée, qu'il a pris conscience de sa vocation de prêtre, et c'est encore par elle qu'il l'a conservée. C'est de même cette dévotion de tant de fidèles envers la Très Sainte Vierge qui l'empêchera toujours de désespérer de la France chrétienne. Dans le Nord comme dans l'Ouest, à travers toute la France, c'est un élan continuel d'amour et de confiance qui passe au-dessus de nos têtes pour monter jusqu'au trône de la Reine du ciel. L'Eglise de France a souffert déjà, et ses douleurs ne sont pas terminées; mais, comme le disait récemment le Souverain Pontife, c'est dans ses souffrances qu'elle ranimera ses forces, et dans sa pauvreté qu'elle trouvera sa richesse.

L'orateur et son auditoire auraient aimé prolonger cette charmante causerie, cet échange de souvenirs et d'espérances; mais il fallait rendre hommage à Notre-Dame des Miracles.

Les nuages du matin se sont dissipés, et c'est sous un soleil radieux, au milieu d'une affluence de peuple de plus en plus considérable que sort la procession qui précède la cérémonie du couronnement de Notre-Dame des Miracles et des Vertus.

Les décorations n'ont rien à envier à celles du matin. La vieille porte Mordelaise, lasse d'entendre depuis trois jours les archéologues évoquer des souvenirs qui, pour elle, avaient été un spectacle contemporain, avait voulu contrôler par elle-même les dires de ces savants, et, dans un effort suprême, s'était transportée au centre même de la foule, sur la place de la Mairie. Elle avait bien eu raison, et si jamais les archéologues s'étaient avisés de la contredire, c'est pour elle sûrement qu'aurait pris parti la foule, en admiration devant sa haute stature et ses formes massives. Pour saluer la visiteuse, la Mairie elle-même avait arboré ses faisceaux tricolores, pendant qu'aux autres maisons, les fenêtres sont reliées entre elles par de longues et magnifiques guirlandes. Et c'est sur toute la place un aspect féérique, où déferle sans cesse le flot populaire, et au milieu de laquelle moutonnent les coiffes blanches dans une atmosphère d'une pureté printanière.

Cependant la procession s'avance dans le même ordre que le matin sous l'œil vigilant des Maîtres des cérémonies. Sans la permission de ces hauts employés, nul n'oserait faire un pas; ce sont eux qui indiquent à chacun sa place et le moment de partir, doucement comme il convient aux gens d'Eglise, mais fermement, comme il est nécessaire aux hommes qui dirigent.

Lentement donc, le pieux cortège fait le tour de la paroisse à travers les rues splendidement ornées, les rues de Clisson, de Toulouse, Lafayette, d'Estrées, la place de la Mairie, les rues

Volvire, Beaumanoir, la place du Calvaire, la rue de Montfort. Devant NN. SS. les Evêques est portée la statue de Notre-Dame des Miracles. Un groupe d'enfants l'entourent, en costume antique, symbolisant l'épisode miraculeux du siège de Rennes par les Anglais et représentant le peuple, après sa délivrance, rendant grâces à la Vierge.

En avant sont deux massiers, casqués, vêtus d'une dalmatique de velours, armoriée aux armes de la ville; et puis les « chevaliers » étincelants sous leur armure à cotte de mailles; et enfin portant des oriflammes, douze petits pages mignons avec leur costume blanc et bleu, aux garnitures d'argent : tout un monde en un mot de vieux souvenirs, d'anciennes coutumes, de piété et de foi.

L'église Saint-Sauveur avait pris bien entendu ses grands habits de fête. A l'entrée avait été disposé un velum de velours rouge, et dans la grande nef de larges tentures pourprées tombaient de la voûte pour se relever ensuite en courbes gracieuses, en se mêlant aux guirlandes de feuillages et de fleurs attachées aux piliers. L'autel de Notre-Dame des Miracles surtout était d'une richesse éblouissante avec ses lampes électriques entourant, comme d'un chapelet de fleurs, la chapelle de la Madone, et le pendentif lumineux qui domine l'emplacement de la statue.

Quand le cortège a pris place dans la vieille église rajeunie, et après le cantique des Couronnes *composé par M. l'abbé Jouzel, ancien vicaire de la paroisse, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, prononce le sermon du Couronnement. Avec cette éloquence facile et si pleine d'aisance qu'on se plaît à lui reconnaître, le Pontife exalte la gloire de Marie, et chante ses grandeurs et ses miséricordes. Le matin, c'était le cri de l'espérance, la « Bonne Nouvelle, » que Mgr de Saint-Brieuc faisait retentir à nos cœurs; le soir, ce sont les privilèges et les grâces de la Vierge, et vraiment Notre-Dame des Vertus non moins que Notre-Dame des Miracles, que Mgr d'Angers*

célèbre devant l'assemblée recueillie et priante. Mais il vaut mieux lire en entier ce beau discours (1).

Après ces belles et réconfortantes paroles, on procède au Couronnement de la Madone, comme on l'avait fait à Saint-Aubin. Monseigneur Dubourg prononce les prières liturgiques, et pose sur la tête de la Vierge et de l'enfant Jésus les précieuses couronnes que nous avons admirées déjà. A ce moment, le massif de feuillage qui forme à la statue vénérée un cadre harmonieux s'illumine soudain de feux électriques, entourant ainsi la Vierge d'une brillante auréole, pendant que le chœur fait entendre pour la seconde fois les accents de triomphe et de joie du Te Deum.

Un salut solennel présidé par Mgr Delamaire termine la cérémonie. Encore une fois la « Schola » du Séminaire exécute les chants sacrés avec un art qui ne se dément point, et la bénédiction du Saint Sacrement vient appeler les grâces divines sur le chef du diocèse, sur les évêques présents, sur le clergé de nos deux heureuses paroisses, sur tous ceux enfin qui ont contribué à l'organisation et à la splendeur des Fêtes.

Tout n'était pas terminé néanmoins. Dans le monde, après une fête, quand les invités sont partis, on aime à se réunir en famille pour échanger ses impressions et se réjouir du succès de la journée: c'est aussi ce que l'on faisait, ce soir du 25 mars, dans les deux églises du Couronnement.

A Saint-Aubin, clergé et fidèles se pressaient de bonne heure au pied du tableau miraculeux, et alors plus à l'aise, on parlait plus intimement : on félicitait la Vierge de tant d'honneurs reçus, et on la remerciait des grâces obtenues, en lui demandant de vouloir bien continuer sa protection à toute la paroisse.

(1) Voir troisième partie, page 513.

Une seconde fois, les chanteurs firent entendre la cantate, écoutée le matin avec tant d'attention; et une seconde fois la foule put admirer cette œuvre de deux esprits également distingués, où les phrases musicales de l'artiste rendent si bien les sentiments du poète. Puis les cœurs étant ainsi disposés, M. le Supérieur des Chapelains de Pontmain dit le dernier mot sur la fête du jour, en rappelant aux fidèles de quels soins nous devons entourer le culte de Marie. Et de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle passant, comme il était naturel, à Notre-Dame de Pontmain, il encourage ses auditeurs à maintenir les liens qui rattachent au Maine la Bretagne. Pontmain n'est pas loin de Rennes; et si l'apparition de 1871 s'est faite hors nos frontières, deux des petits voyants étaient au moins originaires de chez nous.

Et enfin — car il faut bien finir — on refit en petit la procession du matin avec les enfants de Marie et les enfants des Saints-Anges, bannières déployées, sous la garde fidèle des petits chevaliers, chantant avec entrain les cantiques populaires de M. l'abbé Brenugat. Quand on eut reçu, après cette marche triomphale, la bénédiction du Dieu qui réconforte, chacun alors se retira, l'âme joyeuse, repassant en lui-même les émotions de la journée.

Dans le même temps, à Saint-Sauveur on avait exactement mêmes pensées et mêmes sentiments : on se réjouissait, on priait, et l'on félicitait Notre-Dame des Miracles et Vertus.

La cérémonie était présidée par Mgr Guérard, évêque de Coutances, ancien vicaire de la paroisse, et que sa dévotion ramène chaque année auprès de la Madone. Ce fut le prédicateur de la station quadragésimale, le R. P. Van den Brule, qui prit la parole pour célébrer une dernière fois les gloires de Marie. Il rappela ses titres à notre amour et à notre reconnais-

sance, en adjurant ses pieux auditeurs de rester fidèles à son culte et à eux-mêmes tout le reste de leur vie.

Après le salut du Saint-Sacrement, Mgr Guérard se rendit processionnellement à l'autel de Notre-Dame des Miracles, brillamment illuminé, et l'on chanta de nouveau, à la gloire de la Vierge, le cantique des Couronnes. *Puis, la foule se retira, murmurant encore dans son cœur le refrain du cantique :*

Gloire à vous, Vierge des Miracles;
A vous gloire et couronne, ô Reine des Vertus!
Daignez, par votre cœur, à travers les obstacles
Nous conduire au cœur de Jésus.

Et maintenant nos deux églises privilégiées abritent l'image miraculeuse et la statue vénérée rendues plus chères encore par ce grand acte du Couronnement. On se pressera de plus en plus nombreux autour d'elles et, non contents d'avoir mis à leurs fronts ces riches diadèmes, les fidèles Rennais tiendront à entretenir sans cesse près d'elles « une couronne vivante, une couronne pensante, une couronne confiante et aimante ».

N'a-t-on pas eu raison de dire que ces fêtes resteront l'une des plus belles manifestations de Foi de notre temps? L'ancienne capitale de la Bretagne avait-elle jamais vu plus imposante réunion de prélats, pareil concours de peuple religieux, élan aussi unanime de piété recueillie ? Les foules accourues non seulement du diocèse, mais de toute la Bretagne et même, à la suite de leurs évêques, du Maine et de la Normandie, ont donné à ces fêtes un caractère vraiment régional, comme l'avait présagé la lettre pastorale déjà citée.

Les historiens de l'avenir auront plaisir à comparer ces fêtes à celles dont nos annales religieuses nous ont transmis

le souvenir, particulièrement à celles de 1634. *Ils y verront moins de corporations et de corps constitués, moins de personnages officiels. Mais, avec une foule à peine moins considérable, ils y retrouveront la même joie religieuse. Et ce ne sera pas chose indifférente de pouvoir contempler ce spectacle chrétien à ce tournant de l'histoire que forme à ses débuts notre XX^e siècle.*

Les savants, théologiens, exégètes, archéologues, historiens, apprécieront l'effort considérable fait pour glorifier la divine Mère de Dieu et ratifieront le jugement porté par une autorité compétente entre toutes :

« *Le Congrès marial a élevé un véritable monument,* « ære perennius, *envers la Vierge, reine et mère.*

« *Durant trois jours, dans des dissertations d'une valeur* « *exceptionnelle, dans des conférences d'un rare intérêt, la* « *virginale figure de Marie y a été envisagée, examinée, étu-* « *diée, décrite sous tous ses aspects.*

« *L'histoire, la tradition, la légende, la théologie, la science,* « *l'art ont apporté leurs contributions précieuses à cette étude* « *faite* con amore, *et il en est sorti, comme d'une mine féconde,* « *des aperçus nouveaux, des traits de lumière, des découvertes* « *ingénieuses, des pierres d'une* eau fine *qui, serties dans de* « *riches écrins, raconteront, non moins éloquemment que les* « *diadèmes de nos deux Madones couronnées, la gloire de* « *Marie aux générations futures* (1) ».

En se rappelant certaines discussions qui nous reportent aux temps malheureux des pires ennemis de Jésus et de sa virginale Mère, ils se diront que exposer, défendre et venger la maternité divine à ce moment, en Bretagne, à Rennes, c'était faire œuvre d'actualité.

C'est la pensée développée dans le travail qui figure en

(1) Lettre pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Rennes annonçant le pèlerinage diocésain à Lourdes.

tête de l'Introduction et qui fut le discours d'ouverture des séances d'études. C'est surtout la pensée mise en relief par M. le chanoine Michel qui donne en même temps un aperçu général, une vue d'ensemble des rapports présentés au Congrès. Aussi avons-nous cru devoir placer son travail en tête de tous ces rapports, bien qu'il constituât le discours de clôture. Au soir du Congrès, il répondit, en l'excitant davantage, au regret que tous éprouvaient de n'avoir entendu que des résumés, des extraits, de simples mentions, alors qu'ils auraient voulu entendre, savourer et applaudir, fait par les gens les plus compétents, l'exposé de vérités qui ne vieillissent point, de vérités que l'erreur, toujours réfutée mais toujours renaissante, viendrait, à chaque instant, rappeler aux croyants, si leur piété pouvait un moment les perdre de vue. Au commencement de notre compte rendu ce travail servira de guide, en posant des jalons qui permettraient aux moins expérimentés de se diriger, et en portant, sur chacun de ces travaux, des appréciations que nul ne sera tenté de contredire et auxquelles les organisateurs du Congrès ont été heureux de souscrire, en y joignant leurs remercîments pour de si précieux concours.

On remarquera le ton avec lequel le vénérable rapporteur flétrit les modernes contempteurs de la Vierge, et ceux qui ont assisté aux séances du Congrès se rappelleront le frémissement par lequel toute l'assistance témoignait de son assentiment à ces énergiques déclarations. Il était visible qu'aujourd'hui, comme au IV^e^ et au V^e^ siècles, s'attaquer à la Maternité divine, c'est s'attaquer au dogme le plus cher à la piété catholique.

Quand Dorothée, soutenu par Nestorius, osa lancer, du haut de la chaire, le blasphème que l'histoire a enregistré, les fidèles se levèrent et se précipitèrent au dehors en protestant. Pendant que, dans la salle de leurs séances, les Congressistes louaient et exaltaient Marie, la foule s'empressait,

heureuse d'entendre et ne cessait, par ses applaudissements, de témoigner sa reconnaissance à ceux qui interprétaient si bien ses sentiments.

Il ne sera que strictement vrai de dire que les applaudissements ne furent jamais plus unanimes et plus expressifs qu'au moment où le rapporteur cita le trait par lequel se termine son rapport et qui expliquait si bien à tous la dévotion de notre vénérable Archevêque envers Marie. Les organisateurs du Congrès avaient été heureux de ménager cette surprise à Celui qui n'avait cessé d'encourager leurs efforts. Et tous les assistants se montraient également heureux de s'associer à ces sentiments pour dire à leur Père, en même temps que leur affection filiale, toute la reconnaissance qu'ils lui avaient de ces jours inoubliables, où il leur avait procuré le moyen de réaliser le vœu le plus cher à leur cœur, exprimé dans cette parole du B. Montfort, prise pour devise par le Congrès Marial Breton : « DIEU VEUT QUE SA MÈRE SOIT A PRÉSENT PLUS CONNUE, PLUS AIMÉE, PLUS HONORÉE QUE JAMAIS ».

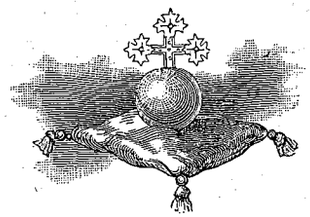

PROGRAMME

DU

DEUXIÈME CONGRÈS MARIAL BRETON

Tenu à Rennes du 22 au 25 mars 1908.

I

La Maternité Divine.

1° Histoire de ce dogme.
2° Exposé évangélique.
3° Sentiments des premiers Pères.
4° Les adversaires.
5° Les défenseurs.
6° Le dogme de la Maternité divine dans les temps modernes : *a)* Renan. Divinité de Jésus-Christ; *b)* Rationalistes. Parthénogenèse.
7° Iconographie. Vierges avec ou sans Enfant.

II

L'Annonciation.

1° Le récit de l'Annonciation.
2° Le lieu de l'Annonciation, Nazareth.
3° L'Ange de l'Annonciation.
4° Les termes de l'Annonciation. — L'Ave Maria dans l'Évangile, dans la Liturgie. — L'Angelus.
5° L'Annonciation dans les Arts.
6° La Fête de l'Annonciation. — Les Confréries.

III

Le Culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Rennes.

1° Aperçu général.
2° Églises et chapelles dédiées à la Sainte Vierge dans le cours des siècles.

3° Histoire liturgique du culte de la Sainte Vierge, introduction des différentes fêtes dans le diocèse.
4° Pratiques de piété générales ou locales.
5° Congrégations et Confréries.
6° Grottes de Lourdes. — Groupes de la Salette. — Vierge de Pontmain. — Notre-Dame de Pitié, etc.
7° Pèlerinages diocésains à la Salette, à Lourdes, à Pontmain.
8° Monographie des principaux sanctuaires.
9° Serviteurs de Marie nés ou ayant vécu dans le diocèse.

BÉNÉDICTION DU SOUVERAIN PONTIFE

A l'occasion du Congrès Marial et des Fêtes du Couronnement, Mgr l'Archevêque a envoyé au Vatican la dépêche qui suit :

« Cardinal Merry del Val, Rome.

« *Treize Evêques, plusieurs centaines de prêtres et une foule immense de fidèles réunis à Rennes pour Congrès Marial et pour Couronnement de deux Madones, déposent aux pieds de Sa Sainteté hommage filial de vénération profonde, d'obéissance intégrale, de dévouement indéfectible et lui expriment leurs vœux les plus affectueux à l'occasion de son Jubilé Sacerdotal.*

ARCHEVÊQUE DE RENNES. »

Le Souverain Pontife a fait répondre aussitôt en ces termes :

« *Le Saint-Père vous remercie de votre dépêche exprimant les vœux et le dévouement des Evêques, du clergé et des fidèles réunis à Rennes à l'occasion du Congrès Marial ; il accorde volontiers à tous sa bénédiction tout particulièrement paternelle.*

CARDINAL MERRY DEL VAL. »

INTRODUCTION

DEUXIÈME

CONGRÈS MARIAL BRETON

DISCOURS D'OUVERTURE

MONSEIGNEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,

NOUS avons à vous dire ce que nous sommes, — quel somptueux monument en l'honneur de la Sainte Vierge nous avons conçu l'ambition de construire, sur le sol breton, avec des matériaux successivement fournis par les divers diocèses de la Province mais élaborés en commun, — ce que nous avons commencé à Josselin, — surtout ce que nous venons faire à Rennes.

Les explications où j'essaierai de vous montrer le caractère de nouveauté de notre programme, l'actualité de notre méthode et la spéciale opportunité de quelques-uns des problèmes que nous voulons résoudre ou que nous avons

déjà résolus en partie, se groupent très naturellement, comme pour se mieux faire accepter, autour des trois mots de notre titre général : Congrès Marial Breton.

Si vous nous demandez de vous faire savoir d'abord quel esprit nous anime et nous guide, nous vous le dirons en deux mots, dont le rapprochement, paradoxal peut-être aux yeux de quelques-uns, ne saurait effaroucher ni les partisans les plus résolus du passé et de la tradition, ni les amis les plus enthousiastes du progrès et du présent : nous sommes des catholiques et nous sommes des modernes : de vrais catholiques et de vrais modernes, des catholiques avec le Pape et des modernes,... encore avec le Pape.

I

Notre congrès est essentiellement un congrès d'idées; c'est un congrès exclusivement religieux; c'est un congrès nettement théologique.

La synthèse la plus générale de nos travaux tient dans le seul nom de la Vierge Marie, qui est, après celui de Jésus, non seulement le plus beau mot de toute la langue chrétienne, mais encore le plus compréhensif et le plus plein. Elle se décompose elle-même, sous le premier effort de l'analyse, en synthèses plus particulières, dont il suffit d'ouvrir l'enveloppe pour apercevoir d'incalculables richesses doctrinales : *Marie Immaculée*, *Marie Mère de Dieu*, *Marie Corédemptrice*, *Marie Médiatrice et Mère de grâce*, *Marie Souveraine du ciel et de la terre*.....

Voilà la vaste région théologique dont nous avons projeté d'explorer l'une après l'autre les différentes provinces, au fur et à mesure que nous parcourrons les diocèses de la Bretagne.

Dans chacune de nos sessions, nous étudions à part un

des dogmes capitaux de la théologie mariale; et ce dogme, que nous faisons émerger du fond de la doctrine, devient comme le point culminant où converegnt nos efforts, comme un centre d'attraction pour nos intelligences. Sans doute, nous visitons d'autres champs que celui de la théologie proprement dite; nous faisons de fréquentes excursions dans l'histoire générale et dans l'histoire locale, dans la patrologie, la liturgie, les arts, la dévotion populaire, en un mot, dans tous les domaines de l'activité religieuse où la grande vérité, que nous ne perdons jamais de vue, a projeté elle-même sa lumière. Nous relevons partout les traces de sa présence et les marques de son influence. Mais tous ces rayons plus ou moins éclatants, plus ou moins dispersés, nous les ramenons à leur foyer d'origine. Ce n'est qu'à ce foyer lui-même et sur ce sommet élevé que notre esprit se repose et se complaît, semblable au voyageur, qui, après avoir gravi, les yeux toujours en haut, les chemins escarpés et rudes de la montagne, s'arrête enfin à la cime supérieure de la chaîne, où un air plus pur et l'enchantement d'horizons inattendus lui font oublier les fatigues de la route et les apparentes impossibilités de l'ascension.

C'est ce caractère éminemment doctrinal de nos études qui aura sans doute induit en erreur nos adversaires et même quelques-uns de nos amis sur la nature de nos prétentions et les procédés de notre méthode.

Les uns, avec une ironie qui voulait paraître bienveillante, nous ont priés de leur dire si nous étions les pères d'un nouveau concile. Avions-nous besoin de répondre? Nous travaillons sous les yeux de l'Église; la présence de nos chefs hiérarchiques est comme la première récompense de nos efforts et un gage de plus de sécurité pour nos intelligences. Nous ne croyons pas pour cela représenter l'Église. Nous ne formulons pas de décrets en matière de doctrine ou de discipline et nous ne fulminons pas d'anathèmes. L'autorité

collective du congrès vient uniquement de la valeur individuelle de ceux qui y prennent part; les travaux qu'il reçoit n'engagent d'autre responsabilité que celle de leurs auteurs; et les vœux qu'il émet, à la fin de ses séances, quelque justifiés qu'ils paraissent, n'ont aucune force obligatoire en dehors de celle que crée la persuasion. Mais nous nous faisons gloire d'être les disciples des conciles et les héritiers en ligne directe des doctrines qu'ils ont enseignées. Nous voudrions que nos discours fussent les échos fidèles de ces grandes voix, qui ont parlé si haut dans le passé : nous serions heureux que notre propre voix, qui recueille ces sons lointains, éveillât des sons semblables tout autour de nous, et que la vérité se répercutât d'âme en âme, et grâce à nous, un peu plus loin dans l'avenir.

D'autres nous ont demandé avec une assez vive appréhension si nous étions des prédicateurs. Très résolument nous avons répondu : non ! Les idées que le congrès exposera ne sont pas étrangères à l'enseignement de la chaire; nous croyons même que le livre où elles seront exposées aura droit de figurer dans les bibliothèques des prêtres et des chrétiens qui veulent s'instruire. Mais vous n'entendrez pas ici de sermons. La vérité a des moyens différents d'expression. Le rôle du congrès est de faire une œuvre de vulgarisation scientifique ; le rôle de la prédication est de faire une œuvre de vulgarisation populaire. Je ne sais pas laquelle de ces deux tâches exige le plus d'art et suppose le plus de mérite : je me borne à affirmer que ce sont deux tâches très différentes.

D'autres enfin, avec une curiosité mêlée de respect, ont voulu savoir si nous étions des professeurs; et nous avons dû répondre : oui et non. Vous entendrez parler ici des hommes qui occupent des chaires élevées dans les séminaires ou les instituts; des laïques, des religieux, des prêtres séculiers qui se sont fait un nom par leur science et par leur

talent; et on ne sera pas étonné si leurs communications possèdent la valeur et l'intérêt d'un enseignement magistral. D'autres congressistes remettront des travaux plus modestes peut-être en apparence, mais sans doute aussi nécessaires, par la place qu'ils occuperont dans l'ensemble. La plupart enfin apporteront surtout des aspirations et des désirs, auxquels il faudra satisfaire, et même des interrogations silencieuses auxquelles il sera pourtant bon de donner une réponse. Le congrès sera donc un échange d'idées, un travail intense en commun, quoique avec des fonctions différentes, comme celui de la ruche; ou, si vous aimez mieux, un banquet d'âmes au sens où l'entendraient les anciens, où l'on sert le mets substantiel de la vérité, mais avec une inspiration plus haute et cette charité intellectuelle qui a trouvé l'admirable secret d'enrichir tout le monde en n'appauvrissant personne, de donner à chacun la science de tous et à tous la science de chacun :

Chacun y met sa part et tous l'ont tout entier.

On voit maintenant ce qu'est notre congrès et la façon très spéciale dont il se propose d'honorer Dieu.

Nous sommes des intellectuels, au sens favorable du mot, c'est-à-dire des gens plus ou moins instruits et surtout désireux de s'instruire encore davantage et de pénétrer plus avant dans l'intimité des vérités divines.

Tout d'abord entrer en contact avec l'une d'entre elles, et, pour la mieux connaître, remonter jusqu'à la plus haute source d'où elle émane et suivre les conséquences qui en découlent; découvrir les beautés qu'elle recèle et les harmonies qu'elle contient ; dissiper les ombres malfaisantes qui l'obscurcissent, non sur les hauteurs d'où elle descend, mais dans l'atmosphère où nous habitons; dilater notre esprit et le rendre plus apte à la recevoir sans en dégrader les contours; adhérer pleinement à la vérité elle-même,

bien que nous ne la comprenions pas complètement, et, tout en nous résignant à l'impuissance d'en mesurer l'étendue, essayer néanmoins de l'embrasser tout entière; puis la faire sortir de la région claire mais froide de l'abstraction; la rendre concrète et vivante et lui donner toute sa puissance de sympathie, ou, pour mieux dire, de séduction, en l'identifiant avec la radieuse créature en qui Dieu a réalisé la perfection dans une certaine plénitude, *gratia plena*; après avoir ainsi agrandi, purifié, enrichi, illuminé, réjoui toute notre âme, adorer Dieu en esprit et en vérité, en déposant à ses pieds le profond hommage d'une raison toujours plus soumise et d'une foi de plus en plus éclairée : voilà la tâche que nous avons assumée.

Il n'est donné sans doute à personne ici-bas de la réaliser d'une manière parfaite; mais il n'est interdit à aucun de l'entreprendre; et quand un congrès y consacre tous ses efforts on a quelques raisons d'espérer qu'à défaut de tout autre résultat, il aura donné un exemple utile, et que d'autres, en marchant sur ses traces, feront entrer son idée dans la voie des réalisations progressives.

II

Pourquoi, nous dit-on, avoir choisi la Vierge pour le héros de votre congrès? Pourquoi, à propos de la Conception immaculée de Marie ou de la Maternité divine, réveiller des querelles vieilles d'on ne sait combien de siècles et qui ont pu intéresser des peuples d'une mentalité différente de la nôtre? Pourquoi nous parler d'une petite bourgade de la Galilée ou de quelques villes oubliées de l'Asie-Mineure, ou encore d'un sanctuaire contesté de l'Italie? En dépit de vos affirmations, vous êtes des anciens, et, autant vous dire, des étrangers parmi nous.

Nous croyons fermement qu'en faisant de la théologie mariale l'objet spécial et constant de nos études, nous ne sortons ni de notre temps ni de notre pays.

Pour nous, si les dogmes catholiques ont une histoire, s'il est possible d'en marquer l'origine et le progrès, la vérité elle-même est comme Dieu : elle n'a pas d'âge; elle ne varie ni avec les degrés du méridien ni avec la mentalité des peuples. Elle est partout chez elle, à Rennes, à Josselin et à Quimper aussi bien qu'à Constantinople et à Ephèse. Il est toujours bon de mettre sous les yeux des chrétiens ce qu'on peut appeler la beauté universelle et éternelle des vérités de la foi. Si les vérités qui passionnaient les moines et les fidèles contemporains de Cyrille et de Nestorius avaient perdu tout intérêt pour les catholiques bretons du XX^e^ siècle, cette indifférence, dont nous gémirions, serait sans doute une raison de plus de les faire valoir avec force et de rappeler qu'elles font partie du patrimoine intangible du *Credo* catholique.

Les personnages les plus considérables de l'histoire, même ceux qui ont rempli la terre du bruit de leur nom et qui ont cru que leur mémoire serait éternelle, décroissent peu à peu, à mesure que les siècles marchent et que la terre tourne, jusqu'à ce qu'ils disparaissent dans les tournants de l'histoire et descendent à jamais au-dessous de l'horizon. Il en est pourtant un qui échappe à la loi d'universelle déchéance et d'éternel oubli. C'est le Christ. Il est toujours avec nous et il est partout à la fois : il se dresse toujours avec sa grandeur surhumaine, à tous les horizons de la pensée chrétienne. Ce privilège, le Christ le communique aux saints, dont le nom s'éternise dans la mémoire des peuples, dans une plus large mesure encore aux personnages qui gravitent autour de lui dans l'orbite de l'Incarnation, et dans une mesure plus pleine enfin à sa Mère, dont le nom est inséparable du sien et dont toutes les géné–

rations doivent chanter l'une après l'autre l'incomparable félicité.

Indépendamment de ces raisons d'ordre général qui justifient le choix du sujet, il en est d'autres d'un ordre plus particulier qui nous ont paru l'imposer.

Cette invitation nous est d'abord venue d'en haut et de très haut.

Nous ne sommes pas de ceux qui tombent dans les excès du mysticisme et nous nous refusons à voir le surnaturel divin là où il n'est pas. Mais nous nous faisons un devoir de nous incliner devant lui partout où nous croyons le reconnaître d'une manière certaine. Or, l'histoire, dont nous élargissons suffisamment le cadre pour y faire entrer les actions divines aussi bien que les actions humaines, l'histoire religieuse de notre temps, appuyée sur la critique la plus scientifique et la plus rigoureuse, nous apprend que la reine du ciel a bien voulu quitter les hauteurs où son trône est assis pour visiter la terre et notre terre. Son pied virginal a touché la neige immaculée de nos montagnes :

La Vierge de la France a consacré les cimes.

Son regard a purifié l'air vicié de nos horizons où règnent l'erreur et le péché; elle s'est montrée à quelques-uns d'entre nous dans la douce splendeur de la souveraineté la plus maternelle; elle a égrené sous nos regards le Rosaire qui donne leur efficacité aux *Ave Maria* de nos chapelets; elle nous a parlé; elle s'est intéressée aux destinées de notre pays; elle a versé des larmes sur nos malheurs; elle nous a donné des avertissements salutaires; par d'innombrables guérisons miraculeuses, elle a multiplié en notre faveur les témoignages de sa toute-puissante bonté. Avons-nous le droit de lui répondre par l'indifférence ou par l'oubli, comme si nous avions des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre? La reconnaissance ne nous fait-elle pas un

devoir de mieux connaître, de mieux honorer, de mieux aimer le grand personnage que Dieu a envoyé vers nous, qui semble avoir voulu prendre pied dans notre histoire nationale, comme s'il avait décidé de se mettre à notre tête en sollicitant l'amour de notre cœur et le génie de notre intelligence?

L'invitation est venue aussi d'en bas et de très bas.

Il n'y a rien d'aussi tenace que l'erreur, à moins que ce ne soit l'orgueil, son dernier refuge. Il ne faut jamais se lasser de lui opposer la vérité qui la dissipe comme la lumière chasse les ténèbres. En face des erreurs contemporaines qui ne font que rééditer des erreurs déjà combattues et battues, nous avons à proclamer les affirmations de notre Credo, dont l'Église, avec son sens merveilleux de l'opportunité, nous fait connaître l'efficacité victorieuse. Et c'est pourquoi, hier à Josselin et aujourd'hui à Rennes, nous avons voulu chercher des armes contre le mensonge dans la théologie mariale.

Si Marie est *immaculée dans sa conception*, et si, parmi les simples descendants d'Adam, elle est seule à jouir de ce privilège, on voit immédiatement quelles conséquences jaillissent de cette vérité : il y a donc eu une faute primitive et mystérieuse qui a bouleversé la nature humaine de fond en comble ; il était donc nécessaire qu'un libérateur divin vînt la remettre dans la voie d'où elle avait été violemment jetée : l'homme ne naît donc pas bon, du moins, pas dans le sens où l'entendait Rousseau et comme l'enseignent encore ses très nombreux disciples; il y a donc une distinction essentielle à établir entre nos tendances naturelles, dont il faut favoriser les unes et réprimer les autres ; le paradis sur terre est donc à jamais perdu et c'est une chimère d'en espérer le rétablissement par un coup d'État ou par le progrès indéfini de la nature humaine. De l'acceptation ou du rejet de ce dogme dépendront les solutions à donner aux ques-

tions qui sont l'éternel tourment de la pensée contemporaine, surtout en France. Dites-moi si vous êtes pour ou contre, et n'ajoutez rien : je sais ce que vous pensez des religions qui se partagent les croyances, des écoles de philosophie qui se disputent la direction des esprits, des systèmes d'éducation qui s'arrachent l'âme de l'enfance et de la jeunesse, des doctrines sociales qui veulent s'imposer à notre législation. A Josselin, nous n'avons donc quitté ni notre temps, ni notre pays. Tout au contraire, nous sommes restés en pleine réalité contemporaine; nous avons pris position dans la bataille d'idées qui se livre au milieu de nous; nous nous sommes placés au carrefour où l'humanité s'agite en tous sens, et, inquiète, cherche à s'orienter; et, pour mieux l'éclairer, tout en lui montrant la beauté immaculée de la radieuse créature qui n'a jamais erré ni failli, nous avons élevé devant lui, d'une main que nous aurions voulue plus haute et plus forte, le pur et apaisant flambeau de la vérité divine.

La question de la *Maternité divine* de Marie est d'une actualité plus vivante encore en même temps que plus douloureuse.

La Christologie et la Mariologie sont inséparables l'une de l'autre, et, pour quelques-unes de leurs parties essentielles, se compénètrent. Toute hérésie qui outrage la Mère atteint le Fils au plus intime de son être; et tout ce qui est à l'honneur du fils rejaillit en gloire sur la mère. Si Jésus-Christ n'était pas Dieu, Marie ne serait plus qu'une femme ordinaire et peut-être vulgaire; la Vierge ne serait plus la Vierge; l'Esprit-Saint n'aurait pas enveloppé dans l'ombre de ses ailes la chaste maison de Nazareth; l'étable de Bethléem ne serait plus la sublime demeure de la parthénogénie; Marie aurait peut-être partagé sa maternelle affection entre le premier-né et des puînés... ! Mais si Marie est la Mère d'un Dieu, Jésus, son fils, n'est pas l'ouvrier de village dont on

nous parle, naïf, enthousiaste, ignorant et visionnaire, qui rêve l'organisation d'une irréalisable cité; il n'est pas seulement, comme le veulent d'autres, un homme exquis et parfait; il est Dieu en même temps qu'il est homme, et il unit la nature humaine et la nature divine dans l'unité d'une personne divine; il n'est pas seulement le fils de Dieu, comme nous le sommes tous un peu par adoption; il est le Fils unique du Père par nature, comme il est le fils unique de Marie.

Ce problème, ce ne sont pas les catholiques qui l'ont soulevé pour la première fois : il l'a été par les hérétiques, il y a quelque quinze siècles. Ce n'est pas nous qui l'avons ressuscité de nos jours. Mais s'il se pose de nouveau, avons-nous le droit et même le pouvoir de l'ignorer? et, le connaissant tel qu'il est, n'avons-nous pas à chercher la réponse? et cette réponse, ne savons-nous pas où on la trouve?

Pendant que les modernes disciples de Nestorius s'en iront murmurer d'insignifiantes prières sur les acropoles antiques, ou chercher l'inspiration sur les montagnes brumeuses de Kœnigsberg, nous ferons un pèlerinage aux villes saintes de la Maternité divine. Nous prendrons en main le livre divin et, au cours de notre voyage, nous lirons les pages sublimes que des mains, autrefois pieuses, voudraient déchirer, sous prétexte que la vie qu'elles racontent ne ressemble à aucune des nôtres. Nous irons à Nazareth et nous baiserons la poussière à l'endroit où s'échangea, par l'intermédiaire de l'archange Gabriel, entre le ciel et la terre, entre Dieu et Marie, le simple et sublime dialogue, après lequel le Verbe se fit chair et habita parmi nous. Nous passerons par Hébron, où Élisabeth, qui avait conçu miraculeusement, reconnut en Marie un mystère plus grand que celui dont elle avait obtenu la grâce et d'une nature infiniment supérieure; nous visiterons Bethléem qui fut témoin d'un enfantement qui ne peut se révéler que dans

la langue des anges. Nous irons à Éphèse, où la voix vengeresse de Cyrille proclama la gloire de la « Theotocos » et fit entendre des anathèmes avec une vigueur que l'Église retrouve toutes les fois qu'elle est nécessaire. Nous reviendrons par Lorette; nous nous agenouillerons dans la grande église qui a vu passer tant de pèlerins; nous baiserons les murs du sanctuaire encore plus vénéré qu'elle renferme et nous leur demanderons de nous révéler, s'ils le savent, le secret de leur mystérieuse origine.

Nous ne rentrerons pas les mains vides. Nous rapporterons de magnifiques souvenirs de pèlerinage : notre incomparable « Ave Maria » que la terre ne se fatigue jamais de répéter, que le Ciel ne se lasse jamais d'entendre; notre incomparable « Angelus » qui raconte l'union la plus haute dont une femme ait reçu la proposition ; notre incomparable « Rosaire » qui célèbre en quinze chants les grands épisodes d'une vie qui est la plus belle des épopées en même temps que la plus certaine des histoires. Ces magnifiques paroles sur les lèvres et cette arme redoutable en main, nous nous rendrons dans les sanctuaires de Rennes tout d'abord, puis dans les cathédrales de nos diocèses, nos églises de villes et nos chapelles de campagne, et partout nous ferons entendre le cri de notre foi rajeunie et fortifiée, que les hérétiques entendront peut-être, que la Vierge et Dieu certainement entendront : « Ave Maria », « Ave Virgo », « Ave Mater Dei ».

III

Notre Congrès Marial est un congrès breton.

On ne s'étonnera pas que nous lui donnions cette qualification pour achever de le caractériser.

Si notre congrès est un acte de foi, tout nous commande de le faire.

Lorsque tout l'univers catholique, avec un amour plus fort et plus éclairé que jamais, fait entendre un concert d'acclamations en l'honneur de la Sainte Vierge, il serait bien étrange que la plus catholique des provinces françaises demeurât silencieuse. Ce que les Suisses ont fait à Fribourg et les Français du centre à Lyon avec une aussi généreuse initiative, les Italiens à Rome avec tant d'éclat; ce que les Espagnols inaugurent aujourd'hui même à Saragosse avec l'enthousiasme qui leur est propre, les Bretons n'ont-ils pas le droit de le faire avec la mentalité qui les caractérise?

Opportun partout ailleurs, cet acte de foi semble plus nécessaire en Bretagne, et il va prendre à Rennes, à cause de l'objet spécial du congrès, le caractère d'une réparation officielle, attendue depuis bien longtemps. Il y a quelque cinquante ans, la main d'un apostat breton, qui a consacré tous les efforts d'une longue vie et le prestige d'un talent qu'on a trop vanté, à nier avec acharnement la divinité de Jésus, a voulu, en même temps et par là-même, arracher du front de Marie l'honneur qu'elle ne partage avec aucune autre femme, d'avoir enfanté un Dieu. L'outrage fit frémir les âmes catholiques et bretonnes d'indignation jusque dans les profondeurs de leur baptême. Quelques-uns d'entre nous s'en souviennent encore; il en est même, et j'en connais, qui ont gardé de l'innommable attentat une blessure qui les fait souffrir. Jamais peut-être avant aujourd'hui la Bretagne n'avait trouvé l'occasion de faire entendre une protestation collective contre le crime du plus indigne de ses fils dont les ennemis de Dieu et de la Vierge se sont plu naguère à célébrer l'apostasie par des apothéoses. Le moment n'est-il pas enfin arrivé, et l'heure ne semble-t-elle pas choisie providentiellement ? Toutes les Bretagnes se trouvent réunies dans la Métropole religieuse qui est aussi notre grande capitale historique : la Bretagne

d'hier et celle d'aujourd'hui : celle de Dol et de Saint-Malo; celle de la Cornouaille et du Léon; celle de Saint-Brieuc; celle du Broérec et de Vannes ; celle de Tugdual et de Tréguier aussi ! Elles voudront se solidariser dans la réparation comme elles se sont solidarisées dans la douleur. A la veille des fêtes qui seront pour la province tout entière un événement national, et au moment où l'on s'apprête à décerner au nom du Pape, les honneurs du couronnement liturgique à deux statues miraculeuses de la Vierge, elles feront passer toutes leurs voix dans une seule et même voix; et ce sera un inoubliable spectacle de les voir tendre la main ensemble vers Marie, non pour replacer sur sa tête la couronne de la Maternité divine, car il n'est au pouvoir de personne de la flétrir ou de la faire tomber, mais pour proclamer que cette couronne est inébranlable et qu'elle est plus éclatante et plus honorée que jamais.

Si notre congrès est une œuvre de science, rien ne nous interdit de l'entreprendre.

Nous autres Bretons, nous nous défions trop de nous-mêmes et nous avons à un très haut degré l'horreur de nous produire. Nos admirateurs qualifient d'exquise la pudeur que nous éprouvons à nous révéler au monde. Nous sommes la race la plus discrète et la plus humble qui soit. D'autres peuples, au contraire, font étalage de leurs sentiments avec une complaisance que nous ne réussissons pas à comprendre, et s'imposent à l'attention universelle par un sentiment très vif de leur supériorité. Tous les excès sont blâmables. S'il fallait choisir entre les deux, j'aurais de secrètes préférences pour le premier. Mais gardons-nous de l'un et de l'autre. Ne mettons pas les Celtes au-dessus des autres races, car je ne vois pas la raison de cette élévation ; ne les plaçons pas non plus au-dessous, car je ne vois pas la raison de cet abaissement. Restons où nous sommes et tirons le

meilleur parti possible des dons que nous avons reçus de Dieu.

Nous ferons donc pour la seconde fois l'essai de nos forces. Nous avons sollicité le concours de prêtres, de religieux, de laïques éminents qui appartiennent à notre pays par leur origine ou par droit de conquête. Beaucoup ont répondu à notre appel. Vous les verrez, vous les entendrez, vous les lirez. Faites-leur crédit de quelques heures, de quelques jours, tout au plus de quelques semaines. Ne vous faites pas d'eux, si vous le voulez, une opinion trop favorable; ce qu'ils vous demandent, c'est de réserver votre appréciation; vous n'y perdrez pas, vous y gagnerez même. Si vous ne jugez pas avant, vous aurez le droit de juger avec plus de liberté après.

Enfin, si notre congrès est une forme de la dévotion à Marie, rien n'est plus conforme aux habitudes et aux traditions de notre peuple.

Cette manifestation de piété est nouvelle par sa forme mais héréditaire par son principe. La dévotion des Bretons à Marie remonte aux premiers siècles de notre histoire. Jetez un coup d'œil sur le programme que vous avez entre les mains. Que de richesses mariales lentement accumulées à travers les âges dans les paroisses du seul diocèse de Rennes ! Si nous consultions, comme nous le ferons du reste plus tard, nos confrères et nos amis qui représentent les autres parties de la province, ils pourraient vous dire, ils vous diront, qu'il n'est pas un seul diocèse breton qui ne puisse offrir une aussi prodigieuse multiplicité de monuments consacrés à Marie. Ce n'est pas sans une reconnaissance émue que nous recevons ce précieux legs du passé et que nous pensons à ces générations successives de fidèles qui ont construit ces églises et ces chapelles, élevé ces autels, creusé ces sources, purifié ces fontaines, peint ces innombrables tableaux et sculpté ce peuple de statues.

A l'évocation de tous ces souvenirs échelonnés tout le long de notre histoire, ce ne sont pas seulement quelques grands personnages qui se réveilleront pour nous parler de la Vierge, c'est un peuple tout entier qui se dressera dans la hauteur de sa foi et dans la tranquille possession d'une piété ininterrompue. Dans cette longue chaîne qu'il nous tend, il n'y a pas une seule solution de continuité, nous pouvons remonter d'anneau en anneau jusqu'au passé le plus lointain. Monseigneur l'archevêque de Rennes, métropolitain de la province, ajoute un anneau de plus à la glorieuse chaîne par les fêtes du couronnement auxquelles il a convoqué la Bretagne entière, et notre Congrès Marial, en prenant part à cette grandiose manifestation par des travaux que les évêques bretons ont bien voulu encourager et bénir, peut se rendre ce témoignage que, tout en inaugurant une façon nouvelle d'honorer la Sainte Vierge en notre pays, il reste dans la voie de nos traditions religieuses et nationales.

E. LE GARREC,

Chanoine honoraire de Vannes, Recteur de Caudan.

RAPPORT GÉNÉRAL

RAPPORT GÉNÉRAL

LU A LA CLOTURE DU CONGRÈS

Ses fils se sont levés et ils ont célébré
la gloire de leur Mère (*Proverbes.*)

MESSEIGNEURS (1),
MESSIEURS,

IL me semble que je puis, sans en abuser, appliquer au Congrès qui s'achève ces paroles sacrées. Quelle est cette heureuse mère que ses fils transportés d'un saint enthousiasme acclament et glorifient? C'est sans doute la Bretagne puisque notre Congrès est un congrès breton.

Oui, la Bretagne a convoqué ses enfants et de toutes parts ils ont répondu à son appel. Rien ne les a arrêtés. Ni les affaires, — pas même, Monseigneur (2), les soucis accablants d'un début de ministère épiscopal — ni les distances. Ils sont venus, parfois de bien loin, non seulement des rivages de l'Atlantique où finit la terre européenne, mais des montagnes de la Suisse

(1) Mgr l'Archevêque de Rennes; NN. SS. les Evêques de Nantes, de Vannes et de Quimper présents à la séance de clôture.

(2) Mgr Duparc, récemment consacré évêque de Quimper.

où ils professent à l'Université de Fribourg (1), mais de Rome où ils enseignent au Séminaire français(2), mais de Jérusalem où, sous le costume des Pères Blancs, ils veillent dans la maison de sainte Anne sur le berceau de la Sainte Vierge.

Il en est venu enfin, et ceux-là ont été accueillis avec une spéciale affection(3), des pays étrangers où la persécution a forcé un si grand nombre de religieux français d'aller chercher la liberté de servir Dieu, en pratiquant les conseils évangéliques.

Ils sont venus non pas tous corporellement, mais spirituellement — si j'ose ainsi parler — représentés par les doctes travaux qu'ils nous ont envoyés. Si nous ne les avons pas vus, nous les avons du moins entendus et applaudis. Présents ici par la pensée, ils s'unissent à nous pour entourer l'Épiscopat Breton présidé par son vénéré Métropolitain.

Notre Congrès est donc bien un congrès breton. Mais pourquoi est-il réuni? Quelle est sa raison d'être? C'est un Congrès *marial* et ce mot vous en dit le but. Si la Bretagne a convoqué ses enfants, c'est pour glorifier Marie leur mère. Dans le passé, — et ce Congrès nous en a donné la preuve — ils n'ont pas failli à ce devoir filial. Mais la Bretagne vous a demandé de faire plus et mieux que vos Pères et en les surpassant, de vous surpasser vous-mêmes pour honorer Marie. Comme un fleuve dont les rives s'élargissent et dont le lit se creuse de plus en plus à mesure qu'il s'éloigne de sa source et se rapproche de l'Océan où il va s'absorber, ainsi la gloire de Marie doit grandir d'âge en âge, jusqu'à ce qu'elle atteigne dans l'éternité son plein épanouissement.

(1) Les Pères Allo, Roussel et M. l'abbé Gry.
(2) Le P. Compès, professeur au Séminaire français.
(3) Le R. P. Le Doré, supérieur des Eudistes.

Il faut d'ailleurs que nos acclamations étouffent le bruit des blasphèmes. Comme son divin Fils, Marie a été depuis peu cruellement outragée dans ses plus belles prérogatives. Si Arius a reparu (1), si Nestorius (2) est ressuscité, Helvidius (3) les a naturellement suivis. Après avoir nié la divinité de Jésus-Christ, on devait nier la Maternité divine de sa Mère et, avec le caractère divin de cette maternité, la virginité perpétuelle et parfaite qui en est la divine auréole.

Nous avons en effet entendu avec horreur ces impiétés, et ce qui nous a profondément affligés et révoltés, c'est que Marie a pu voir parmi ces blasphémateurs des fils de la Bretagne. Tréguier les entendit, il y a deux ans, quand eut lieu, en présence de M. Combes, alors président du Conseil des Ministres, l'inauguration de la statue de Renan jetée par le gouvernement comme un défi à la Bretagne. Ah! pourquoi saint Yves n'est-il pas sorti de sa tombe pour protester et chasser du sol breton qu'ils souillaient les ennemis de Jésus et de sa Très Sainte Mère? C'est peut-être pour nous laisser le mérite et l'honneur de remplir ce devoir.

Vous l'avez compris et c'est pour vous en acquitter que vous êtes ici. Depuis deux jours, votre douce et unique occupation a été de glorifier Marie. Vous avez chanté ses louanges. Vous avez entouré de vos rangs pressés et attentifs les chaires chrétiennes, où des voix éloquentes célébraient ses vertus et exaltaient ses grandeurs. Demain surtout, dans la cérémonie du double couronnement, vous ferez à Notre mère du Ciel un triomphe grandiose.

Mais, ce qui vaut mieux que toutes ces pompes, ce qui plaît davantage à Marie, parce que c'est plus utile à votre

(1) Arius niait la divinité du Verbe et disait qu'en N.-S. J.-C. il y avait deux personnes, un Dieu et un homme.
(2) Nestorius niait l'Union hypostatique.
(3) Helvidius niait la virginité parfaite de Marie.

âme, vous avez étudié Marie pour la mieux connaître et parvenir ainsi à l'aimer plus ardemment.

En effet, la religion n'est point, comme le prétendent les modernistes, un sentiment confus qui se produit dans les profondeurs obscures de l'âme, dans ce qu'ils appellent la subconscience, sentiment que l'intelligence traduit en conceptions incomplètes et variables dont l'Église fait ses dogmes successifs. La religion est, avant tout et essentiellement, un ensemble de vérités révélées par Dieu et reçues par l'âme humaine avec une pleine adhésion de l'esprit et du cœur, sous la garantie infaillible de la vérité infinie. Loin de précéder et de produire la foi, la piété catholique la présuppose et en vient. Elle s'épanouit sur le dogme comme une fleur sur la tige qui la porte et la nourrit. Et c'est pourquoi le meilleur moyen d'aimer la Sainte Vierge davantage, c'est de mieux connaître ses perfections et ses amabilités, et pour y parvenir, de les étudier.

Vous aider mutuellement dans cette étude, tel a été l'objet principal de ce Congrès.

Mais Marie est tout un monde de perfections et de beautés surnaturelles que nous ne pouvions avoir l'irréalisable prétention de scruter intégralement en quelques heures. Il a donc fallu choisir et nous avons choisi la Maternité divine. Étudier Marie, Mère de Dieu, tel a été l'objet de ce Congrès marial. Il nous était imposé en quelque sorte par la grande fête de demain. C'est avant tout la Mère de Dieu qu'en ce jour de l'Annonciation, où s'accomplit le grand mystère de la Maternité divine, nous nous préparons à couronner.

Aussi bien cette part que nous ont faite les circonstances est la meilleure. La Maternité divine est parmi les grandeurs de Marie le point central et le sommet le plus élevé. Tout vient de là, tout remonte là dans sa vie, dans ses prérogatives, dans ses perfections.

Si elle a été immaculée dès sa conception, toute belle, toute pure, c'est parce qu'elle devait être la Mère de son Dieu; si elle est la Mère des hommes, notre Mère à tous, c'est parce qu'elle est la Mère de Dieu; si elle peut par sa prière ce que Dieu peut par sa puissance, c'est parce qu'elle est la Mère de Dieu et que pour un bon fils les prières de sa mère sont des ordres ; si elle est enfin reine de la terre et des cieux, des hommes et des anges, c'est parce qu'elle est la Mère du Roi des rois. Elle est dans le royaume de son divin fils la Reine Mère. En un mot, toutes les grandeurs de Marie découlent de sa Maternité divine et en sortent comme les conséquences du principe qui les contenait.

On conçoit qu'un sujet si important ait suscité des travaux de grande valeur.

M. le chanoine Desbois, curé-doyen de La Guerche, naguère professeur de théologie dogmatique au grand séminaire, vous a exposé le dogme de la Maternité divine et raconté l'histoire de sa définition.

Marie est Mère de Dieu, non pas certes de la divinité, mais d'un homme qui la possédant est vraiment Dieu. S'il y avait en Notre Seigneur deux personnes distinctes, un Dieu et un homme, Marie serait la Mère de l'homme seul et non de Dieu. Mais en Notre Seigneur il n'y a qu'une seule et même personne. Subsistant en deux natures, consubstantielle à son père dans sa divinité et à sa mère dans son humanité, cette personne unique toujours identique à elle-même est un Homme-Dieu qui, sans les confondre, concentre en lui ces deux natures, de sorte que, tandis que l'Éternel est le père du Dieu fait homme, Marie est la mère de l'Homme-Dieu.

Marie, mère de Jésus qui est Dieu, est évidemment Mère de Dieu. Ce fut de tout temps la croyance de l'Église. Mais elle ne la définit comme un point de foi catholique qu'au v^{e} siècle, parce qu'elle ne fut formellement niée

qu'à cette époque. C'est sa règle invariable dans l'accomplissement de sa mission dogmatique. Tant qu'on ne la trouble pas dans la tranquille possession des vérités qu'elle a reçues de son divin Fondateur, pour les conserver et les enseigner d'âge en âge, l'Église se contente de les prêcher dans la simplicité de sa foi traditionnelle. Mais aussitôt que cette foi rencontre des contradicteurs qui la défigurent pour la combattre plus efficacement, l'Église la formule d'une manière aussi nette que précise, et, après l'avoir incorporée dans cette formule, elle l'impose à tous ses enfants sous la sanction de l'anathème. Quiconque refusera de professer sa foi en souscrivant à la formule qui exprime le dogme sera chassé du sein de l'Église et cessera d'être catholique.

Quand le lapidaire a taillé le diamant et lui a donné des arêtes vives, il le livre au joaillier qui le sertit dans l'or. Telle l'Église quand elle définit les vérités de foi. Comme le lapidaire elle les taille, les dégage des erreurs dont les hérétiques les ont enveloppées et elle les enchâsse dans des formules qui les protègent et les font ressortir.

C'est ce qu'au Concile d'Éphèse elle fit pour la Maternité divine de Marie, rejetée pour la première fois publiquement et opiniâtrément.

Dans son travail richement documenté, où l'habile mélange des faits et des doctrines répand une vie intense et que vous avez entendu avec le plus vif intérêt, M. le chanoine Desbois vous a raconté la grande lutte d'idées qui se livra autour du dogme de la Maternité divine de Marie.

L'erreur et la vérité étaient incarnées en deux champions: Nestorius, patriarche de Constantinople, et saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie. Par l'éminence de leur siège, la grandeur de leur influence, leur science, leur éloquence, les deux adversaires étaient dignes l'un de l'autre.

Mais saint Cyrille avait pour lui la vérité. Du premier

coup d'œil, il saisit l'importance capitale du débat et comprit qu'il s'agissait du christianisme tout entier. Si, en effet, Marie n'est pas Mère de Dieu, c'est que Jésus, son fils, n'est pas Dieu, et si Jésus n'est pas Dieu, son sacrifice n'a pas une valeur égale à la malice du péché et à la grandeur de notre dette envers la divine justice. Le Dieu qui est en Jésus, mais qui n'est pas Jésus, ne pouvant souffrir, ne peut donner à ce sacrifice, qui n'est pas sien, la valeur indispensable. Dès lors nous n'avons plus de Rédempteur et le christianisme tout entier s'effondre.

C'est ce que comprit saint Cyrille. Aussi défendit-il avec une invincible énergie le dogme de l'Unité de personne ou de l'union hypostatique. Contre l'orgueilleux Nestorius qui ne cessait d'opposer au mystère de cette union, sans confusion ni absorption, de la divinité et de l'humanité, les objections d'une fausse science et d'une raison incompétente, saint Cyrille en appela sans se lasser à l'Écriture et à la Tradition qui l'interprète avec une autorité souveraine.

Il en appela surtout au Chef infaillible de l'Église, à celui que le Christ a chargé de « *confirmer ses frères dans la foi* ».

Averti par saint Cyrille des atteintes portées à la vérité catholique par Nestorius, le Pape saint Célestin Ier le condamna dans un Concile romain et transmit au patriarche d'Alexandrie les actes de ce Concile en le chargeant, comme son représentant, de promulguer la condamnation de Nestorius et de la faire mettre à exécution par les évêques d'Orient. C'est ce qu'ils firent au Concile d'Éphèse, « déclarant qu'ils y étaient obligés par les Saints Canons et les lettres du Très Saint Père (1) », rendant ainsi hommage à l'autorité souveraine et à l'infaillibilité

(1) « Coacti per sacros Canones et per epistolam sanctissimi Patris nostri. »

du souverain Pontife, en même temps qu'ils affirmaient solennellement la Maternité divine de Marie.

La définition du Concile d'Éphèse fut pour le peuple chrétien le sujet d'une grande joie. Il n'avait jamais hésité, ni douté et dès que se produisirent les erreurs de Nestorius, il donna, de l'horreur qu'il en ressentait, des marques éclatantes. A Constantinople, dans la cathédrale même, lorsque Nestorius prêcha que Marie, Mère du Christ, n'était pas Mère de Dieu, un laïque, Eusèbe, devenu plus tard évêque de Dorylée, protesta publiquement contre les blasphèmes de l'hérésiarque et, suivi du peuple entier, sortit de l'église profanée.

Aussi, quel triomphe ce peuple fidèle fit aux évêques, à l'issue de la session dans laquelle ils avaient condamné le Nestorianisme et déposé Nestorius attaché opiniâtrément à ses erreurs ! La ville entière d'Éphèse s'illumina et une foule immense qui avait veillé tout le jour aux portes du Concile, escorta les Pères lorsqu'ils regagnèrent leur demeure, les applaudissant et les remerciant d'avoir affermi sur le front de Marie la couronne de la Maternité divine.

Protégée par l'Église, elle est à jamais inviolable, cette couronne auguste et nulle main téméraire n'y saurait toucher sans cesser d'être catholique. La foi des Pères d'Éphèse est notre foi et tous, s'il le fallait, nous la signerions de notre sang. C'est notre foi et nous l'entendons dans le même sens que saint Célestin et saint Cyrille.

Les modernistes prétendent que nos dogmes changent et que, de siècle en siècle, leurs formules doivent varier pour suivre les fluctuations de la raison humaine. « Nous devons, disent-ils, dans leur jargon barbare, penser notre foi en fonction de notre raison. » Et au nom de ce prétendu principe, ils somment l'Église de modifier ses définitions, pour les accommoder aux caprices de leur orgueilleuse raison. L'Église leur répond par des anathèmes et continue sa

marche à travers les siècles, prêchant partout, toujours et à tous, les mêmes doctrines, dans le même sens. Elle n'efface rien de ce qu'elle a une fois défini, mais elle peut ajouter et elle ajoutera quand une erreur nouvelle l'obligera à faire ressortir un nouvel aspect de l'immuable vérité. Comme Dieu lui-même, la parole de Dieu, celle de l'Église qui l'exprime fidèlement, demeure à jamais : « *Verbum Domini manet in aeternum.* »

Il sera éternellement vrai que Marie est Mère de Dieu.

Mais cette dignité sublime, et par un côté infinie, suppose en Marie une pureté parfaite, une angélique virginité.

Par un privilège unique, par un miracle étonnant, Marie a réuni en sa personne « *les joies de la maternité et la gloire de la virginité* ». Nous ne dirons pas qu'elle est demeurée vierge malgré sa maternité, mais qu'elle a été vierge *à cause* de sa maternité et que sa virginité parfaite a été le fruit de sa maternité, parce que cette maternité est divine. Si paradoxale qu'en paraisse l'énoncé, cette vérité est tellement évidente qu'elle peut se passer de démonstration et que pour en être convaincu, il suffit de l'entendre.

Oui, quand on croit, sincèrement et d'une foi vive, que Jésus, le fils de Marie, est vraiment le Fils de Dieu, égal à son Père en toutes choses, on conçoit immédiatement qu'il n'a pu, comme homme, naître que d'une vierge. Le Père éternel ne saurait partager avec un homme mortel sa paternité sur son divin Fils : sa naissance éternelle a été virginale, sa naissance dans le temps le sera également.

Il n'a pas de mère dans le ciel; il n'aura pas de père ici-bas. Seuls le Père éternel et Marie pourront dire à Jésus, dans le sens réel du mot : « *Filius meus es tu.* » Saint Joseph ne sera que le père adoptif, le nourricier de Jésus et le protecteur devant les hommes et le témoin de la virginité de Marie.

Marie sera la Vierge des Vierges, la Vierge par excellence !

Vierge dans la Conception du Fils de Dieu fait homme, vierge dans son enfantement, elle n'aura en dehors de Jésus que des enfants d'adoption.

Une belle parole de Joseph de Maistre me revient en ce moment et me paraît très propre à exprimer notre admiration pour Marie. Il a dit de Charlemagne qu'il était si grand que la grandeur a pénétré son nom. En effet, Charlemagne est composé de deux mots latins : *Carolus Magnus*, qui signifient Charles le Grand. De Marie nous pouvons dire qu'elle est si pure, si parfaitement, si idéalement pure, que la virginité a non seulement pénétré mais absorbé son nom. Elle est la Vierge, Elle l'est toujours, Elle l'est pour tous, Elle l'est partout. A n'importe qui, n'importe où, parlez de la Sainte Vierge, de la Vierge, nul ne vous demandera de qui vous l'entendez. Tous vous comprendront, tous sauront qu'il s'agit de Marie.

Elle n'est pas une vierge; elle est la Vierge en qui s'est réalisé l'idéal de la virginité.

Cette virginité miraculeuse fut toujours pour l'Église une vérité de foi. Son symbole sous ses formes les plus antiques l'affirme de la manière la plus formelle. Toutes les fois qu'on y professe l'Incarnation du Fils de Dieu on ajoute qu'il est né « *de la Vierge Marie* ». Et lorsqu'au IVe siècle Helvidius, tout en confessant la Conception virginale de Notre Seigneur, fit à sa Très sainte Mère l'injure de dire qu'après la naissance de Jésus, elle lui avait donné des frères, l'Église s'indigna et chassa de son sein l'hérésiarque. Saint Jérôme s'armant contre lui de sa science et de son éloquence le réfuta, le confondit et le cloua pour les siècles au pilori de l'infamie. Quand l'historien de l'Église rencontre sur son chemin le nom abhorré d'Helvidius, il le flétrit avec une sainte et filiale colère. Il l'appelle l'infâme Helvidius.

L'Église nous enseigne donc comme une vérité divinement révélée la virginité parfaite et perpétuelle de Marie. C'est assez pour notre foi quand même l'Écriture et les Pères auraient gardé sur cette prérogative de la Mère de notre Dieu le plus profond silence. L'Église fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour continuer son apostolat sur la terre prouve, par son existence même et sa vie dix-neuf fois séculaire à travers tant d'ennemis, sa divine origine et son infaillible autorité. En elle nous entendons son divin fondateur et quand nous croyons à tous ses enseignements, c'est à Jésus-Christ que remonte notre foi. C'est parce qu'ils ont rejeté l'autorité de l'Église que la plupart des protestants d'Allemagne et un grand nombre de protestants anglais et américains en sont venus à nier la conception virginale de Notre Seigneur en même temps que sa divinité (1).

Vous me direz peut-être, pour peu que vous soyez au courant des menées modernistes :

« Mais les protestants ne sont plus les seuls à nier la virginité parfaite de Marie. Helvidius a reparu dans nos rangs. Sans parler du chef des modernistes (2), Herzog de Lausanne n'a-t-il pas, dans un pamphlet, non seulement nié, mais raillé et tourné en dérision avec un cynisme digne de Voltaire — moins l'esprit — cette doctrine si chère à nos cœurs de la conception virginale? Or, ce Herzog est un prêtre catholique. A quoi sert donc la surveillance de l'Église, si, dans son sein, parmi ses ministres, Helvidius trouve des successeurs? » A quoi elle sert? Je vais vous le dire : Elle les contraint à se cacher et c'est quelque chose que d'empêcher l'erreur de conquérir au milieu de nous droit de cité.

(1) Voir sur ce sujet les indications données dans un savant travail de M. l'abbé Gry composé pour le Congrès Marial.

(2) Le malheureux Loisy.

Ne cherchez pas Herzog à Lausanne. Il n'y a pas de prêtre de ce nom à Lausanne. Herzog est un pseudonyme. Le nom dont il s'affuble est un masque dont il se couvre. En le prenant, il se condamne lui-même, il prouve que l'œuvre qu'il fait est ignoble, qu'il faut pour y travailler se cacher dans la nuit et qu'il sait bien que, si l'Église le connaissait et pouvait lui arracher son masque, elle le vomirait de son sein avec horreur et mépris. L'infâme Herzog, désigné par son vrai nom, irait au pilori rejoindre l'infâme Helvidius. En un mot, l'Église fait si bonne garde autour de l'honneur de la Vierge, sa mère, que pour l'outrager impunément il faut se cacher soigneusement. Chez nos frères séparés, au contraire, des milliers de ministres protestants, connus par leur nom, professent impunément la même impiété. Et cependant, non seulement l'Église catholique les condamne, mais l'Évangile, le pur Évangile qu'ils portent en chaire, qu'ils prétendent prêcher, l'Évangile les confond.

En effet, dans les travaux remarquables qu'ils ont composés pour le Congrès, les PP. Allo, Souben et Compès ont établi d'une manière irréfragable que les premiers chapitres de saint Mathieu et de saint Luc témoignent formellement en faveur de la conception virginale. Ils l'affirment nettement, mais avec une réserve exquise, une incomparable modestie. Si vous voulez en savourer la suavité, lisez le travail que les PP. de Sainte-Anne de Jérusalem nous ont envoyé sur le Protévangile de saint Jacques. Cet Évangile, le plus remarquable peut-être des apocryphes, et dont certaines parties, celle en particulier qui raconte l'histoire de Marie, remontent à la fin du premier siècle, affirme formellement la virginité de la Mère de Notre Seigneur. Seulement il le fait d'une manière choquante, lourdement, gauchement, sans ménager la délicatesse du lecteur. Combien ce récit diffère de nos Évangiles authentiques !

On parle quelquefois de légendes, de mythes dans nos Évangiles. Des légendes, voulez-vous en trouver à foison, savoir comment on les écrit? Lisez les apocryphes. Vous goûterez mieux nos Évangiles. Ici quelle réserve ! Quelle modestie ! Une question de Marie : *Quomodo fiet istud?* et la réponse de l'ange qui la rassure : *Spiritus sanctus superveniet in te.* Il n'en faut pas davantage à saint Luc pour insinuer l'ineffable mystère. Oui, c'est bien en ces termes voilés que les apôtres durent recueillir l'auguste secret des lèvres émues de la Vierge.

Les incrédules, il est vrai, comprenant l'importance capitale du témoignage de saint Luc, n'ont rien épargné pour nous l'enlever. Il est sans doute difficile, après l'ouvrage récent dans lequel le docteur Harnack a prouvé l'authenticité du troisième Évangile, de rejeter sa valeur historique. Il a même fallu renoncer à soutenir que les deux premiers chapitres ont été composés plus tard et placés en tête de l'Évangile. Mais on a prétendu — et Harnack lui-même s'est rallié à cette opinion — que la question de Marie et la réponse de l'Archange ont été ajoutées par interpolation à un texte antérieur, afin de donner un fondement scripturaire à la doctrine de la virginité de Marie.

C'est contre cette assertion gratuite, imaginée sans motif et uniquement pour le besoin de la cause, que le P. Allo a composé son opuscule sur le récit de l'Annonciation dans saint Luc. Il montre que tout s'y suit et s'enchaîne; que chaque trait explique le précédent et prépare le suivant; qu'entre les deux apparitions de l'Archange Gabriel à Zacharie et à Marie il y a un parallélisme évident, une correspondance manifeste, en un mot, une cohérence logique telle que toute interpolation bouleverserait évidemment l'ordonnance du récit et se trahirait immédiatement. Nous conclurons donc avec le R. P. Allo que les deux premiers

chapitres du 3e Évangile nous sont bien parvenus dans l'état où ils sortirent de la plume de saint Luc, le compagnon de saint Paul et l'auteur des Actes des apôtres. Sans doute cette partie de l'Évangile de saint Luc tranche d'une manière frappante sur le reste. Par la langue hérissée d'hébraïsmes, par les réminiscences bibliques qu'on y trouve à chaque ligne, ils portent un cachet sémitique manifeste. Mais cela prouve tout simplement qu'en les composant, saint Luc a dû utiliser des documents antérieurs d'origine palestinienne qui provenaient évidemment de l'entourage immédiat de la Sainte Vierge et sans doute émanaient d'elle. N'est-ce pas pour l'insinuer discrètement qu'à deux reprises saint Luc nous dit : « *Et Marie conservait toutes ces choses dans son cœur...* » ?

La virginité parfaite de Marie est donc bien certainement dans l'Évangile. Nous arrêterons-nous à prouver qu'elle n' y est pas une importation bouddhique?

M. Roussel, professeur de sanscrit à l'Université de Fribourg, a fait à cette hypothèse absurde le grand, et l'on pourrait dire, l'excessif honneur de la discuter et de l'exécuter. Aux grotesques caricatures bouddhiques, il a opposé la sublime simplicité des récits évangéliques. Il n'a pas d'ailleurs dissimulé qu'entre la légende de Krishna et l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ il y a des ressemblances qui ne peuvent s'expliquer que par des emprunts. Mais il remarque aussi que les livres où nous lisons la légende de Krishna ont été rédigés définitivement au XIIIe siècle de notre ère, alors que depuis 1300 ans nous adorions le divin Fils de la Sainte Vierge. Cette observation décisive tranche le débat en notre faveur. Les Bouddhistes sont des plagiaires.

Un certain nombre de protestants libéraux prétendent maintenant que la Maternité divine de Marie et la conception virginale de Jésus sont une légende imaginée par des

payens convertis, pour rendre raison de l'appellation de Fils de Dieu donnée au Messie par les Juifs. Dans un savant travail qui nous vient aussi de Fribourg, M. l'abbé Gry examine, discute et renverse de fond en comble cette hypothèse. Si, dit-il en substance, cette prétendue légende est d'origine gréco-romaine, elle a dû prendre racine et se développer en terre juive, car elle nous a été transmise par saint Luc en un récit fortement teinté d'hébraïsmes. Mais pour que cette légende pût naître parmi les Grecs convertis, passer de là chez les Juifs, s'y faire accepter et s'y incorporer aux traditions messianiques, il eût fallu du temps, beaucoup de temps. Or, ce temps manque complètement, puisque dès la deuxième moitié du premier siècle nous trouvons la conception virginale en saint Mathieu et saint Luc. Elle n'est donc pas une importation payenne pas plus qu'un emprunt fait au Bouddhisme. Elle appartient au premier fond de la tradition évangélique et c'est de l'Esprit-Saint lui-même, auteur de cette merveille, que l'Église en a reçu la connaissance.

Un excellent moyen de mieux goûter la poésie divine qui se dégage des pages évangéliques où est raconté l'auguste mystère, c'est de visiter les lieux où il s'accomplit. C'est ce que nous avons fait à la suite de M. le recteur de Baguer-Pican(1). Pèlerin de Nazareth en 1900, il a bien voulu pour les membres du Congrès Marial raconter son pèlerinage. Il nous a transportés à Nazareth et nous a donné une vision de la ville et du pays de l'Annonciation.

Un pèlerinage en terre sainte est, hélas ! le partage d'un petit nombre de privilégiés. Mais il y a des pèlerins qui sentent si vivement le charme des pays et des choses, qui en conservent l'impression si vivace et qui savent la rendre avec une telle intensité qu'on peut, en les écoutant, goûter les joies de leur pèlerinage sans en supporter les fatigues.

(1) M. Sévaille.

M. Sévaille est du nombre de ces pèlerins. Nous avons à sa suite visité Nazareth et nous avions l'illusion « d'être bien au pays de Jésus et de Marie; de voir des champs que Jésus a parcourus, où il a travaillé, peut-être ».

Un autre commentaire, lumineux lui aussi et bien touchant de l'Évangile, c'est de le voir à travers le cœur et l'imagination des grands artistes chrétiens, traduit par eux en mélodies harmonieuses, en figures angéliques, en images célestes. Nous avons eu cette joie en lisant une étude sur l'Annonciation dans l'art italien du XIII^e^ au XVII^e^ siècle. La plume de son auteur (1), qui n'est ni un peintre de profession ni un critique d'art, est une riche palette et un pinceau délicat. Il a su voir et il sait montrer.

Il est des tableaux qu'on avait vus, qu'on croyait connaître et qu'on a bien mieux compris après avoir lu ses analyses profondes. C'est vraiment un charme de le suivre à travers les écoles de Sienne, de Florence et surtout — partageant ses préférences hautement avouées — de s'arrêter avec lui en présence des vierges du Beato. Que la Vierge Mère est belle, qu'Elle est aimable peinte par le bienheureux Angelico de Fiésole! Comme volontiers on se prosterne avec lui devant les Madones qu'il a peintes au sortir de l'extase!

En présence de ces visions célestes, l'Enfant de Marie tressaille d'une allégresse ineffable où l'admiration s'unit à la tendresse filiale. Qu'il est reconnaissant à Jésus son Sauveur et son divin frère d'avoir voulu, sur le front de leur mère commune, affermir à jamais la couronne immarcessible de la Virginité parfaite! Et comme il se sent, non seulement autorisé, mais obligé, par l'exemple de Jésus, à glorifier Marie, à l'exalter au-dessus de toutes les créatures!

(1) M. l'abbé Saliou, professeur à Lannion.

Le ciel nous en a donné l'exemple. Un de ses « *premiers princes* » — très probablement un Séraphin — choisi par Dieu pour être le messager de l'incarnation, nous a montré comment on aborde, avec quel profond respect on salue « *Marie pleine de grâce.* ». Le P. Malgorn (1) et M. l'abbé Guyot (2) nous ont puissamment aidés à comprendre, pour l'imiter, la dévotion de Gabriel envers l'auguste Vierge.

L'Église militante, émule de l'Église triomphante dans le culte de Marie, n'a rien épargné pour témoigner à la Vierge Mère de Dieu son respect, son amour et sa confiance. Dans une fête spéciale, l'une des plus solennelles de l'année, la fête de l'Annonciation dont le P. Malgorn nous a retracé l'histoire, elle honore Marie dans sa Maternité divine. Dans sa liturgie, elle revient sans cesse sur ce glorieux privilège et, pour le célébrer, elle a épuisé toutes les ressources de la parole humaine. Aussi, le P. Malgorn, toujours infatigable, et M. le chanoine Abgrall (3), un vrai bénédictin en soutane, ont cueilli pour le Congrès Marial une gerbe si abondante de textes liturgiques, hymnes, proses, collectes, leçons, répons, etc., qu'il ne nous a pas été possible de faire passer sous vos yeux un inventaire même sommaire de ces trésors. Vous en prendrez connaissance dans les travaux imprimés du Congrès, vous en nourrirez votre piété, et si vous êtes prédicateur, vous en alimenterez la piété des fidèles.

Pour les porter plus puissamment à redoubler d'amour et de zèle dans le culte de Marie, vous pourriez d'ailleurs mettre sous leurs yeux les exemples de leurs ancêtres. Le Congrès nous les a éloquemment rappelés. Sous la direction d'archéologues savants, nous avons visité les sanctuaires de Marie qui, de toutes parts, émaillent la Bretagne comme

(1) Bénédictin de l'abbaye de Glenview, East-Cowes, île de Wight.
(2) Vicaire de Saint-Sauveur de Dinan.
(3) Du Chapitre de Quimper.

une floraison printanière; M. l'abbé Barbot nous a conduits à travers les rues de Rennes, nous montrant à chaque pas une image, un sanctuaire de la Vierge; M. de Laigue nous a guidés dans le pays et la ville de Redon ; M. l'abbé Mathurin, dans le pays de Saint-Malo; M. l'abbé Pinault, à travers le diocèse entier; M. Banéat, dans le passé de Rennes. M. Abgrall a mis sous nos yeux l'iconographie mariale du diocèse de Quimper, qui n'a plus de secrets pour lui. On nous a rappelé ce qu'ont fait pour glorifier la Sainte Vierge le B. Charles de Blois, le Vénérable Eudes et le Bienheureux Louis Grignion de Montfort et partout où nous portions nos pas, où notre regard pénétrait, nous avons vu Marie sur un trône et le peuple breton à genoux devant sa Mère.

Nous avons donc le droit de dire après une telle enquête : Nous, membres du Congrès Marial, nous représentons la Bretagne. Nous sommes la vraie Bretagne, la Bretagne d'aujourd'hui, héritière légitime de la Bretagne du passé qu'elle continue. Les morts de trente générations parlent en nous. Pendant les assises du Congrès il me semblait voir leurs ombres vénérables nous entourer de toutes parts et faire écho à nos voix pour célébrer Marie.

Et demain ! demain plus que jamais, ils seront avec nous, témoins invisibles mais présents, et ils applaudiront au triomphe grandiose que nous préparons à notre Mère. Avec nous ils rediront que Marie est toujours Reine de Bretagne et qu'on cesse d'être Breton quand on déserte ses autels.

Nous sommes la Bretagne d'hier et d'aujourd'hui et nous avons le droit de stipuler au nom de la Bretagne de demain. Nous affirmons, nous promettons en son nom qu'elle sera encore, qu'elle sera toujours le domaine de Marie. Nous en faisons le serment solennel de sa part et nous n'épargnerons rien pour que ce serment soit tenu

inviolablement. Il faudra, ne l'oublions pas, travailler et combattre énergiquement. L'atmosphère d'orgueil et de sensualité que respire la génération contemporaine n'est guère favorable à l'éclosion et au développement de la piété envers la Sainte Vierge, si humble et si pure. L'école, d'ailleurs, l'école publique dont on nous avait hypocritement garanti la neutralité, devient de plus en plus hostile à la religion. Bientôt Jésus et sa Très Sainte Mère compteront autant d'ennemis qu'il y a de maîtres et de maîtresses dans les écoles de l'État. Que ferez-vous donc, parents chrétiens, qui voulez sincèrement transmettre à vos enfants, comme leur meilleur héritage, l'amour de Jésus et de Marie? Vous confierez vos chers enfants aux écoles libres et chrétiennes, tant que vous en aurez, et lorsque, n'ayant à votre disposition que des écoles gouvernementales, vous y enverrez vos enfants, vous exigerez que la religion, si elle n'y est pas enseignée, y soit du moins respectée. Et pour que cette surveillance soit plus efficace, vous vous associerez pour l'organiser et, le cas échéant, donner à vos réclamations une plus grande autorité. Que ce soit la première résolution du Congrès Marial. N'en produirait-il pas d'autres qu'il n'aurait pas été inutile.

Le rapport que vous venez d'entendre en était rendu là, c'est-à-dire que je le croyais terminé et m'apprêtais à le signer quand, au dernier moment, on me remit un cahier assez volumineux. Mon premier mouvement fut de le refuser et de dire comme l'abbé Vertot : « Vous arrivez trop tard. Mon siège est fait. » La tentation fut forte, mais j'y résistai et bien m'en a pris. En effet, dans ce travail dû à la plume de M. l'abbé Coadic, j'ai trouvé beaucoup de renseignements édifiants sur le culte rendu à la Sainte Vierge dans la ville et le pays de Guingamp.

J'ai surtout cueilli à la fin de ce manuscrit une gracieuse histoire qu'il y aurait plaisir et profit à entendre. Je dis

histoire et non légende. Le héros est évêque et vous le connaissez. Mon histoire s'est passée dans la belle église de Loguivy-Plougras. Le mystère de l'Annonciation y est plusieurs fois représenté. On y voit dans une niche gothique une Vierge qui écoute, pensive et étonnée, le salut de l'Archange Gabriel. Or, au pied de cette image vénérée une mère vint, il y a quelque soixante ans, portant en ses bras un tout jeune enfant. Se prosternant devant la Vierge, elle lui dit en présentant son fils : « O Marie ! voilà,mon fils; je te le donne, prends-le, il est à toi ! »

Animée d'une foi toute bretonne cette prière ardente monte tout droit au cœur de la Vierge et comme un trait d'amour s'y enfonce profondément. Marie reçoit l'enfant si généreusement donné et le présente elle-même à Jésus qui, des mains de sa divine Mère, l'accepte avec une tendre affection. Par la Mère il est allé au cœur du Fils... *Per Matrem ad cor Filii.*

Jésus l'a pris des mains de Marie et savez-vous ce qu'Il en a fait? Regardez : il est là devant vous. Du petit enfant breton Jésus a fait le Père de nos âmes, l'Archevêque de Rennes, le Métropolitain de la Bretagne qu'il représente et qu'à son tour il offre à Marie.

Ah ! Monseigneur ! Je comprends que vous ayez inscrit sur vos armes cette devise : « *Per Matrem ad cor Filii.* » Allons par la Mère au cœur du Fils. Cette devise que vous avez donnée à vos diocésains comme un programme de vie et de piété, dont votre destinée est l'éclatante vérification, c'est de votre mère que vous l'avez reçue.

Aussi comme elle sera heureuse, cette mère vénérée, lorsque demain elle verra du Ciel son fils bien-aimé, aux applaudissements de la Bretagne et de la part du Vicaire de Jésus-Christ, poser deux fois la couronne de l'amour et de la reconnaissance sur le front de la Vierge, à qui elle l'avait consacré dans le sanctuaire de Loguivy. Oui, dira

cette heureuse mère, j'avais bien raison d'aller par la Mère au cœur du Fils. C'est le secret d'arriver infailliblement.

Restons sur ces souvenirs si chers au Père et à ses enfants et terminons par une prière à MM. les membres du Comité organisateur. Nous leur dirons avec l'Évangile « *Colligite fragmenta ne pereant.* » Gardez-vous de laisser se disperser et périr les éléments de la grande œuvre que vous avez suscitée. Recueillez-les, rassemblez-les. Ces pierres d'un grain si fin, si bien taillées, si délicatement ciselées que vous avez mises sous nos yeux ne doivent pas demeurer dispersées. Elles sont faites pour s'unir, s'harmoniser et former en se liant un monument dédié à la Sainte Vierge par le Congrès Marial.

Élevez ce monument en imprimant les travaux du Congrès qui constituent une véritable somme de la Maternité divine et virginale de Marie. Qu'il s'élève donc au plus tôt ce monument, plus durable que l'airain, « *Aere perennius* », indestructible comme les rochers de nos rivages; il redira aux Bretons de l'avenir quelle fut de tout temps, quelle était encore au commencement du XX^e^ siècle la dévotion de la Bretagne envers la Très Sainte Vierge Mère de Dieu. Avec les louanges de Marie il portera à la postérité les noms des ouvriers qui l'ont édifié et surtout le nom de celui (1) qui, par sa persévérante énergie et sa tenacité bretonne à les trouver, à les grouper, à les faire, bon gré mal gré, travailler, a été en quelque sorte le maître de l'œuvre et a pris au Congrès Marial, dans sa préparation et dans sa réalisation, une part prépondérante.

Cette part est d'autant plus méritoire que la tâche n'a pas été toujours facile. Plus d'un ouvrier s'est montré récalcitrant. J'en connais au moins un qui, se retranchant

(1) M. l'abbé Barbot, Aumônier de l'Hospice Saint-Melaine, à Rennes.

derrière son âge déjà avancé, ses longs travaux et les charges lourdes encore qui pèsent sur lui, s'était bien promis de s'abstenir, de rester sous sa tente, non pas mécontent et boudeur comme Achille, mais sympathique, souriant et tranquille. Il avait compté sans son hôte. Après trois assauts victorieusement repoussés, il a fallu capituler au quatrième et marcher comme les autres.

Une seule consolation lui reste, c'est de se venger de son aimable persécuteur en le dénonçant publiquement et en faisant à sa place la seule chose qu'il n'aurait pu faire, c'est-à-dire en rendant à son zèle, à son ardeur, à son savoir-faire l'hommage le plus cordial, le plus complet et le mieux mérité.

J.-M. MICHEL, vicaire général,
Supérieur du Grand Séminaire de Rennes.

Le travail de M. Coadic, dont il est mention plus haut, répondait à cette question du programme : Le Culte de l'Annonciation dans chacun des diocèses de la Province. *Il n'a pu être inséré dans ce volume à cause de l'abondance des matières. On le trouvera, en grande partie, dans la très intéressante brochure du même auteur sur* Notre-Dame de Bon-Secours, à Guingamp.

Il a fallu de même renoncer à insérer les travaux sur le même sujet de M. le chanoine Abgrall pour le diocèse de Quimper et de M. l'abbé Barbot pour le diocèse de Rennes.

On a dû également écarter certains travaux intéressants, mais qui ne rentraient pas complètement dans le programme du Congrès. Tels sont les travaux présentés par le P. de Mauduit sur Notre-Dame du Saint-Sacrement, par le P. Hatais sur quelques peintures des Catacombes, par le P. Richard sur la dévotion à Marie d'après le B. Montfort, etc. Il y avait double motif d'écarter une étude de Dom A. Bosquin, bénédictin de l'abbaye de Saint-Vandrille, sur le culte de la Sainte Vierge dans les anciens monastères de Normandie. L'auteur n'est pas Breton et traitait d'un sujet étranger à la Bretagne.

Par contre, on trouvera trois études dont les auteurs (1) *ne sont pas mentionnés dans le rapport général. Cette omission tient à des circonstances particulières, indépendantes de la volonté du Rapporteur, et nous sommes sûr d'interpréter sa pensée en les associant aux éloges et aux remercîments adressés aux auteurs mentionnés dans ce rapport.*

(1) M. le chanoine Gille, le R. P. Bainvel, le R. P. de Poulpiquet.

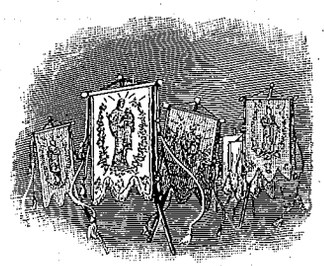

PREMIÈRE PARTIE

LA MATERNITÉ DIVINE

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

La Maternité divine *de Marie est le point de départ, la raison d'être de ses privilèges, de ses gloires, de sa puissance, le fondement du culte et de l'amour que lui ont voués tous les siècles chrétiens. De là l'enthousiasme qui accueillit à Ephèse la proclamation de ce dogme, de là les mille louanges, louanges qui n'ont cessé de retentir d'âge en âge sur tous les points de la catholicité en l'honneur de cette maternité incomparable, qui élève Marie au-dessus de toute autre créature, et la rapproche de la Trinité elle-même.*

Bien des dogmes ont été attaqués au cours des siècles sans qu'on osât toucher à celui-là, sans qu'aucune main sacrilège eût l'audace de tenter de mutiler la couronne de la Vierge Mère. Il était réservé à notre temps, qui ne respecte rien, d'avoir cette attristante témérité. Au nom d'une prétendue science, dont on invoque les exigences, comme pour s'excuser d'un tel attentat, on a eu l'impudeur de déclarer que Marie, la Mère de Dieu, la Sainte Vierge de toutes les générations chrétiennes, ne possédait à bon droit ni l'un ni l'autre de ces titres, et qu'il était temps de mettre un terme à des hommages immérités.

Assurément, la foi catholique n'est pas ébranlée par de telles attaques. Elle souffre de les entendre, mais elle n'en est que plus portée à s'affirmer, à entourer sa mère outragée d'un amour plus tendre, d'un culte plus empressé. Quel avantage dès lors peut-il y

BIBLIOTHEQUE
QUIMPER
DIOCESAINE

avoir à discuter des objections dont on connaît d'avance et de façon certaine l'inanité? Ne vaudrait-il pas mieux les négliger et refuser même d'en prendre connaissance? Assurément, c'est ce qui convient le mieux au plus grand nombre des fidèles, mais n'ignore pas qui veut. Aujourd'hui surtout, l'objection cherche le grand jour, et se produit de toutes parts. La gloire de Dieu et l'intérêt des âmes demande qu'on la réfute.

L'erreur que l'on ne combat pas triomphe de ce silence. Elle l'attribue à l'impuissance : On ne me connaît pas, dit-elle, et c'est pourquoi on ne tient pas compte de moi, ou bien on ne me réfute pas, parce qu'on sait que c'est impossible. L'honneur de la foi et du dogme révélé réclame donc une réfutation de l'erreur. Le bien des âmes ne le demande pas moins. L'âme qui glisse sur la pente du doute, trompée qu'elle a été par l'objection, a besoin qu'on lui fasse reconnaître l'erreur qui l'a séduite. L'âme de bonne volonté surtout, qui, partie de la région des ténèbres, s'élève courageusement et peu à peu vers celle de la lumière, mérite qu'on aplanisse autant que possible le chemin qu'elle parcourt. Les objections créent en elle des préjugés qu'il importe de détruire pour seconder ses louables efforts. L'intérêt des âmes demande ainsi qu'on justifie la foi.

Il est une autre remarque que nous ne devons pas omettre. Les négations de l'incrédulité peuvent faire naître dans un grand nombre d'âmes croyantes divers sentiments qu'il importe de surveiller, et même de réprimer, sitôt qu'ils se font jour.

Le premier est une impression d'étonnement douloureux. Eh quoi! Est-il possible qu'on attaque nos dogmes si solidement assis! Est-il possible surtout que les vérités les plus fondamentales rencontrent des adversaires, et que, dans le majestueux édifice de la foi, l'impiété ait l'audace de vouloir saper les toutes premières assises! Et comme cette foi leur est chère, qu'elle a conquis leur cœur en même temps que leur esprit, ces croyants se sentent douloureusement émus au spectacle des tentatives rationalistes. Ce premier sentiment n'a rien que

de légitime, et même de louable, surtout l'impression de tristesse, car l'étonnement ne saurait être profond pour qui connaît les excès possibles de l'orgueil soutenu par la complicité du cœur.

Mais à l'étonnement succède parfois, peut-être même souvent, et chez des croyants de toute condition, une sorte d'inquiétude. Les dogmes ont fait leur temps, disent nos adversaires avec une assurance tranchante, les progrès de la science les mettent en déroute, « ce qui avait pu tromper l'œil complaisant de la piété s'évanouit sous le regard clairvoyant de la critique (1) ». En entendant ce langage, il est des chrétiens qui sentent une certaine inquiétude envahir leur âme : qu'adviendra-t-il dans l'avenir de nos dogmes tant aimés ?

Plusieurs vont plus loin encore. Ils ont lu les objections, et oubliant qu'aucune difficulté ne peut valoir contre une vérité solidement établie, ils demeurent saisis devant des attaques habilement formulées et groupées. Ils espèrent sans doute, car ils ont la foi, qu'on trouvera réponse aux difficultés soulevées, mais leur foi perd momentanément de sa fermeté, et, pour reprendre sa pleine assurance, elle a besoin de lire une réfutation qui lui semble convaincante. A l'étonnement et à l'inquiétude s'est mêlé un demi-doute inconscient, un réel besoin de preuves pour retrouver la plénitude de la foi.

L'inquiétude et le doute, si atténué qu'on le suppose, son deux états d'âme inacceptables chez un fidèle ; il doit en surveiller sévèrement la naissance dans son âme. L'inquiétude, en effet, suppose la croyance à un danger : les événements publics m'inquiètent dès là qu'ils peuvent avoir une issue fatale à mes intérêts ou à ceux des personnes que j'affectionne. Dès lors l'objection contre un dogme ne peut m'inquiéter qu'autant que je lui crois des chances d'en triompher, ce qui implique une confiance imparfaite dans la solidité de ce dogme. Une sécurité absolue, une quiétude parfaite est donc le seul état

(1) Herzog, *Revue de littérature et d'histoire religieuses*, mars-avril 1907, p. 130.

d'âme légitime du croyant. La seule inquiétude permise, et celle-là, hélas! n'est que trop fondée, c'est de voir la foi diminuer et même périr dans plus d'un cœur.

A plus forte raison, le croyant doit-il éviter un état d'âme suspensif en fait de foi ou simplement de fermeté de foi. Il peut souhaiter dans l'intérêt de la gloire de Dieu et du salut des âmes qu'on trouve réponse aux objections des adversaires, mais, pour lui personnellement, il ne doit pas avoir besoin de cette réponse, et, s'il arrivait qu'il ne la jugeât pas aussi démonstrative qu'il l'eût désirée, il ne doit en demeurer ni déconcerté, ni troublé. Il sait, à n'en pas douter, que, encore qu'elle ne soit pas trouvée, la réponse existe, puisque le dogme est la vérité, et sa foi n'en éprouve aucun amoindrissement. Telle est la disposition d'esprit où toutes les négations de l'incrédulité doivent laisser l'âme croyante.

E. GILLE, chanoine honoraire,
Ancien Supérieur général
des Prêtres de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen.

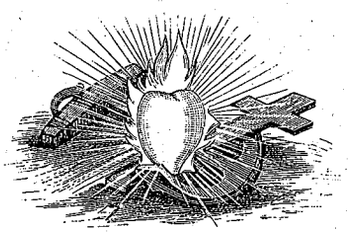

I

HISTOIRE

DU

DOGME DE LA MATERNITÉ DIVINE

C'EST le Concile d'Éphèse, en 431, qui a défini la Maternité divine de la Vierge Marie.

Un historique complet de ce dogme devrait remonter jusqu'aux sources évangéliques et patristiques pour saisir sur le vif la pensée chrétienne des siècles qui ont précédé la définition, mais, les travaux qui viendront après celui-ci dans l'ordre précisé par le programme du Congrès, ayant pour but de la mettre en lumière, il me reste à saisir la question, à l'époque où l'hérésie monte sur le siège de Constantinople, avec Nestorius, qui s'attaque ouvertement à la Maternité divine.

A l'étude et à la critique des idées, il me paraît nécessaire de joindre la trame des faits, car ceux-ci éclairent celles-là, et les événements mettront plus en relief les idées débattues dans cette étude, où l'histoire proprement dite ne peut se séparer du dogme.

***

L'Église avait défini à Nicée la consubstantialité du Verbe incarné, comme elle avait défendu dans les luttes doctrinales qui avaient rempli les premiers siècles, la réalité de son humanité contre les Docètes et les Phantasiastes. Dans le Fils de Dieu fait homme, il y avait donc deux natures, la nature divine et la nature humaine, mais le rapport exact de ces deux natures n'avait pas été l'objet d'explications précises. Le développement de la science théologique conduisit naturellement à se poser la question qui fait le fond du Nestorianisme : *Qu'est-ce que l'Homme-Dieu*? La thèse Marialogique de la Maternité divine est ainsi liée à la Christologie et se réduit à ces termes très simples : « Dans le Christ y a-t-il deux personnes, une personne divine et une personne humaine? »

Nestorius commença par enseigner que la Vierge Marie n'était pas Mère de Dieu, et de cette erreur, il tira le principe dont celle-ci n'est que la conséquence, à savoir qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ, la personne humaine dont Marie était la Mère et la personne divine qui habitait en lui. C'était ruiner l'Incarnation avec la Rédemption. S'il y a deux personnes en Jésus-Christ, Jésus n'est pas Dieu dans le sens du Concile de Nicée, il est un homme uni à la divinité et la Vierge Marie n'est pas la Mère de Dieu. Tout le Christianisme était là.

La pensée de Nestorius procédait en ligne directe de Théodore de Mopsueste, d'Apollinaire, et même d'Origène dont il étudiait passionnément les ouvrages.

Apollinaire enseignait d'après la psychologie platonicienne, qu'il y avait deux âmes dans l'homme : l'une, inférieure et sensitive; l'autre, supérieure et intellectuelle. Le Verbe en s'unissant à Jésus a seulement pris la première, et c'est Lui qui fait fonction de la seconde, laquelle ne joue aucun rôle. Cette conception détruisait l'Homme-Dieu et sapait par la base l'humanité réelle du Sauveur qui n'était plus un homme, puisqu'il n'avait pas d'âme intelligente et que dès lors il ne pouvait agir librement et mériter.

Théodore de Mopsueste voulant sauvegarder la liberté de l'âme humaine de Jésus, ne la mutila pas dans sa partie supérieure. Il la donna intégralement au Christ, mais il conçut la réunion du divin et de l'humain, en ce sens que le Verbe habitait en Jésus, non pas d'une union personnelle, mais d'une simple union d'habitation. « Le Verbe habite en l'homme choisi qu'était Jésus comme dans un temple. De même que le temple et la statue qui y est élevée ne font un tout que d'une manière tout à fait extérieure, de même la divinité et l'humanité dans le Christ ne paraissent à l'extérieur qu'une personne, tandis qu'à l'intérieur et en réalité il y a deux personnes. » Il en avait conclu que Marie n'était pas Mère de Dieu mais seulement la mère du Christ. *Ce n'est pas Dieu qui est né de la Vierge, mais bien le temple dans lequel Dieu a habité.*

Les idées d'Origène ont aussi influencé la pensée de Nestorius au point que plus tard, quand le schisme sera consommé, les partisans de l'hérésiarque voudront abriter leur concept du Christ sous le patronage intellectuel du grand docteur. Partant de sa théorie sur la préexistence des âmes, Origène n'avait point hésité à conclure que l'âme du Christ, comme toutes les autres âmes humaines, avait existé dès l'origine des choses. Toutes les âmes ont été créées simultanément et elles sont toutes égales en nature et en propriété. Créatures raisonnables, elles portent en elles-mêmes la faculté de déchoir avec la puissance de faire le bien ou de faire le mal. L'intelligence créée qui devait devenir dans la plénitude des temps l'âme de Jésus-Christ, loin d'user de son libre arbitre pour se détacher de Dieu, s'attacha si fort au Verbe par les liens d'un ardent amour, que l'intensité et la persévérance de cet amour finirent par éloigner d'elle jusqu'à la possibilité de pécher et qu'elle mérita ainsi par ses propres efforts, de lui être uni.

Cette théorie bat en brèche le mystère de l'Incarnation. Les âmes n'ont pas préexisté au monde actuel, pas plus celle de Jésus que celle des autres hommes, et aucune âme humaine ne peut mériter l'Incarnation, qui reste un don gratuit. La nature humaine du Sauveur n'a jamais eu d'autre personnalité que celle du Verbe, qui en s'unissant

à elle dès le premier instant de sa Conception a toujours été le moteur ou le principe dirigeant de ses actes.

Le Nestorianisme était la conséquence logique de ces théories, et Nestorius tira les conclusions de l'Origénisme.

***

Telle était sa mentalité quand il monta sur le siège de Constantinople. C'était en 428. Saint Jean Chrysostome était mort depuis vingt ans sur la terre de l'exil et désormais, sous les voûtes de Sainte-Sophie qui avaient retenti des impérissables accents de la foi la plus pure du saint évêque, on allait entendre les blasphèmes de l'hérésie. A cette heure décisive, un saint, le pape Célestin, gouverne l'Église. L'empire d'Occident, à moitié envahi et ruiné par les barbares, est dans les mains chancelantes de Valentinien III. L'empire d'Orient, qui a plus de cohésion, est gouverné par le jeune Théodose et par sa sœur Pulchérie qui sera le soutien de saint Cyrille dans le bon combat qu'il combattra contre Nestorius.

Prêtre d'Antioche, qui avait une grande réputation de vertu et de doctrine, ce dernier fut choisi par la cour de Byzance pour devenir l'évêque de la Ville impériale. Au dire de Vincent de Lérins, il était un orgueilleux et un ignorant de la tradition, tout ce qu'il fallait pour faire un hérétique. Le jour où il recevait la plénitude du sacerdoce dans l'église Sainte-Sophie il donna sa mesure : *Faites, grand prince, dit-il en se tournant vers l'empereur qui assistait à son sacre, que la foi orthodoxe règne seule dans toute la terre et moi je vous ferai régner avec Dieu dans le ciel. Aidez-moi à exterminer les hérétiques et je vous aiderai à exterminer les Perses.* Le peuple se laissa prendre à cette déclaration, mais les hommes sages, dit l'historien Socrate, réservèrent leur jugement. L'avenir ne devait pas tarder à leur donner raison, car cinq jours après son intronisation, sous le prétexte de défendre la pureté de la foi, mais en réalité pour conquérir l'opinion et la fixer sur son orthodoxie, il fit incendier l'église où se réunissaient les Ariens et arracha à l'Empereur des lois d'exception contre

tous les autres hérétiques; puis, quand il crut que les esprits étaient bien préparés et que la ville entière ne pouvait avoir aucun soupçon sur sa foi, il passa à l'exécution de son plan. Ce fut son secrétaire, Anastase, qui commença en disant dans un sermon prêché à Sainte-Sophie : *Que personne n'appelle Marie mère de Dieu, elle est une femme et il est impossible que Dieu naisse d'une femme.* Un long murmure accueillit ces paroles. Le peuple s'attendait à voir son évêque se lever et rétablir la vraie doctrine, mais il n'en fut rien et dans les temps qui suivirent, aussi bien dans ses entretiens que dans les discours qu'il prononça dans sa ville épiscopale, il ne cessa de combattre le terme de Mère de Dieu. Le jour de Noël de cette même année 428, il monta en chaire : *On me demande de tous côtés, dit-il, s'il faut appeler la Sainte Vierge Mère de Dieu ou Mère de l'homme. Non, il ne la faut point appeler Mère de Dieu, car ce serait justifier la folie des païens qui donnent des mères à leurs dieux.* Ce fut un scandale. Une députation de prêtres et de moines lui demanda des explications. Après avoir refusé deux fois de leur donner audience, il les reçut, et quand ils lui demandèrent s'il était vrai qu'il avait dit : *que la Vierge n'avait enfanté qu'un homme consubstantiel à elle-même, parce que ce qui est né de la chair est chair*, il les fit saisir par les soldats de la police impériale, battre de verges et jeter en prison. Sur ces entrefaites, il invita Proclus, évêque nommé de Cizyque, à porter la parole à Sainte-Sophie, pour une fête de la Sainte Vierge dans les premiers mois de l'an 429. Son sermon plein de doctrine exposée avec clarté et précision, sera jugé tel que plus tard il sera mis intégralement à la suite des actes du Concile d'Ephèse. En voici l'analyse : Marie est Mère de Dieu et elle mérite ce titre, car son Fils n'est pas seulement Dieu ni seulement homme, mais *Emmanuel*, Dieu et homme sans aucune confusion, et Dieu fait homme, sans changement et sans altération de la nature divine. Il est facile de voir qu'il y a ici un emprunt fait à la prophétie d'Isaïe, VII, 14 : *Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum Nobiscum Deus.*

Sans entrer dans l'exégèse de ce passage, qu'il nous soit permis de faire remarquer qu'après saint Mathieu I, 22, 23, qui s'en est servi pour prouver la Messianité, Proclus le prend à son tour pour en tirer la doctrine du consubstantiel et l'unité de personne.

Un second argument tiré de la nécessité de la Rédemption nous fait entrer au cœur de la question christologique de l'union des deux natures. La théologie de la Rédemption y est déjà fixée avec les éléments que nous trouvons dans l'école. L'insuffisance d'une créature humaine ou angélique à payer la dette du péché, la nécessité d'une victime infinie qui est notre rançon, ne pourraient-elles pas servir de réponse à ce criticisme historique, qui a essayé de rationaliser le dogme de la Rédemption, en prétendant que les premiers siècles de l'Église n'ont pas connu l'idée de substitution, alors qu'on la trouve dans l'évangéliste saint Marc et dans saint Paul.

Tous les hommes, dit le théologien orateur, engagés au démon et au péché par la chute d'Adam, tombaient nécessairement dans la condamnation et la mort éternelle s'ils n'avaient été rachetés par une victime égale à la grandeur de leur dette. Aucun homme ne pouvait les racheter, puisque tous les hommes étaient coupables; aucun ange non plus, parce qu'il n'eût point trouvé de victime propre; il fallait donc que Dieu même se livrât à la mort pour nous racheter. Mais Dieu demeurant seulement Dieu ne pouvait mourir : il a donc fallu que Dieu se soit fait homme pour sauver les hommes et qu'il devînt tout ensemble et notre victime en donnant son corps et son sang à la mort, et notre Pontife pour pouvoir se présenter au Père en notre faveur et lui offrir une victime aussi grande que lui-même. C'est être juif et soumettre Jésus-Christ au péché, de dire qu'il est un pur homme, de dire que le Christ et le Verbe divin sont deux; c'est mériter d'être divisé et séparé de Dieu même, c'est faire une quaternité au lieu de la trinité que nous adorons.

Ces dernières paroles sont décisives en l'espèce. En effet, si dans Jésus-Christ il y a deux personnes, la personne humaine et la personne divine, l'économie du mystère de

la Trinité est ruinée par le fait même, puisque dans ce mystère, au lieu du Père, du Fils, du Saint-Esprit, c'est-à-dire trois personnes en un seul Dieu, nous y trouvons la quaternité de personnes, à savoir : le Père — le Fils — le Christ — et l'Esprit-Saint.

Le mystère de la Rédemption est également détruit. C'est un homme qui a souffert, a mérité et est mort. C'est vrai que Dieu aura jeté sur les actes et la vie de cet homme le manteau de la divinité, mais en soi tous les actes de cet homme sont finis, bornés, puisqu'ils n'ont pas été faits par un Homme-Dieu. La Rédemption n'a donc plus une valeur infinie.

On ne pouvait mieux dire et avec plus de justesse. Le peuple comprit que sa foi venait d'être vengée et les applaudissements éclatèrent. Quelle preuve que cette foi vivante de tout un peuple qui se sépare de son évêque parce que son évêque se sépare de la Vérité catholique! Quelle grande et inoubliable leçon sort de cette protestation qui demeure une preuve imprescriptible de la croyance à la Maternité divine de la Vierge Marie!

Blessé au vif dans ses idées et son orgueil, Nestorius se leva séance tenante et essaya de réfuter Proclus : « Dieu n'a pu ni naître ni mourir, donc il n'est pas né de la Vierge;— puisqu'il y a deux naissances en Jésus-Christ il faut qu'il y ait deux fils, c'est-à-dire deux personnes; — Jésus-Christ ne peut être notre Pontife, car Il ne peut se présenter Lui-même à Lui-même comme Pontife. Le Verbe n'est pas né de Marie, mais il habite dans le fils de Marie et il lui est uni inséparablement. »

Un laïque, homme de savoir et de piété, Eusèbe, qui devait devenir évêque de Dorylée, se leva dans l'assemblée des fidèles et proclama à haute voix que le même Verbe, né du Père avant tous les siècles, était né une seconde fois de la Vierge selon la chair.

***

Cependant on espérait encore que Nestorius reviendrait à de meilleurs sentiments, quand un de ses partisans,

Dorothée, évêque de Marcianople, déchira tous les voiles, en laissant échapper ces paroles dans la chaire de Sainte-Sophie : *Si quelqu'un dit que Marie est Mère de Dieu, qu'il soit anathème* ! Le peuple entier jeta un grand cri et quitta l'église, pendant que Nestorius continuant les saints mystères admettait le blasphémateur à la communion : preuve évidente que Dorothée n'était que le porte-voix de Nestorius. C'est la pensée de saint Cyrille d'Alexandrie, qui nous dit textuellement (Epit. 8) *En : ipso (Nestorio) præsidente, ne dicam intereà ab ipso sententiam proferente, anathemate ferimur; neque enim Dorotheus praeter sententiam Nestorii haec in ecclesiâ dixisset.*

Un moine aussi se dressa devant l'évêque hérétique, et sa noble attitude fit une grande impression dans la ville entière, qui le vénérait pour sa sainteté; c'était Dalmace. Ancien officier des armées impériales, il avait embrassé la vie monastique et s'était renfermé dans son monastère, où il était resté 48 ans sans jamais en sortir. Il ne se décidera à quitter sa retraite que pour se rendre au Concile d'Ephèse. Un autre moine, Basile, se plaignit directement à l'empereur dans une lettre qui nous a été conservée et dans laquelle il demande à Théodose de réunir un Concile œcuménique. Après avoir exposé la foi sur l'Incarnation en termes très précis, il en appelle à la Tradition. Pour la première fois, dans ce débat, la Tradition entre en scène. C'est elle qui tiendra le premier rôle; elle sera l'argument suprême qui décidera de tout.

Il en appelle à la croyance des Pères, des évêques, des écrivains qui ont précédé, et il fait défiler, en une théorie de Saints et de Docteurs, les noms les plus grands par le génie et la vertu qui viennent rendre témoignage à la vérité... Cette foi, dit-il, c'est la foi reçue de l'Écriture, de saint Jacques évêque de Jérusalem et des autres apôtres, des Martyrs, des Conciles, des Pères, saint Irénée, saint Grégoire le Thaumaturge, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Athanase, Ephrem, saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie qui est encore vivant et qui suit, comme nous, *la règle de la vérité.*

Le trouble augmentait, non seulement à Constantinople, mais dans le rayonnement de cette ville et dans toutes les églises d'Orient, au point que l'on commençait à douter si on ne s'était pas trompé à Nicée en disant que Jésus-Christ était Dieu. Plusieurs ne le voulaient plus dire et d'autres ne l'osaient pas. C'est que dans cette question de la Maternité divine il y allait de Jésus-Christ lui-même, et séparer la Mère, du Verbe éternel de Dieu, c'était détruire l'Incarnation et la Rédemption, les deux mystères qui contiennent l'économie surnaturelle du salut. Si Jésus n'est que le Fils adoptif de Dieu, ce n'est pas Dieu qui a pris chair en Marie, qui a vécu en elle, qui a été bercé dans ses bras et nourri de son lait; ce n'est qu'un homme, et dès lors tout est changé dans le christianisme. Cette fille des hommes, notre Sœur, n'a pas été associée à l'Incarnation comme on l'avait cru. Certes, elle est encore plus grande que Débora, Rachel, Judith et les héroïnes juives qui l'ont figurée dans le lointain des âges, mais elle n'est pas la femme par excellence, celle qui a enfanté Dieu, porté Dieu : elle n'est pas la mère de Dieu.

Ces conséquences n'échappaient pas aux païens eux-mêmes, et par une tactique renouvelée de Julien l'Apostat, qui avait essayé de verser le ridicule sur la foi catholique, ils firent un dernier effort pour l'atteindre. Un avocat dont le nom était célèbre dans toute l'Égypte, Théologe, écrivit à saint Isidore de Péluse que les chrétiens ne différaient pas des païens, puisque, à l'exemple de ceux-ci, qui donnaient des mères à leurs dieux, ils enseignaient que Jésus-Christ était venu d'une femme.

Le saint répondit facilement à cette objection, en montrant qu'il n'y a pas parité entre la naissance de Jésus et celle des dieux du paganisme. Ceux-ci sont le fruit de la volupté et d'amours infâmes, tandis que Jésus est né d'une vierge. Sa lettre est précieuse, car on y trouve nettement affirmée la croyance à la virginité de Marie. *At eam, quam nos Incarnati Dei nostri Matrem exstitisse atque unius generis ac modi Conceptionem suscepisse confitemur, omnes hominum nationes verè agnoverunt. Sic nimirum, ut nec virile semen nec labes ulla intercesserit.* Et, puisque

sa vie entière est au-dessus de toute proportion humaine, sa mère devait être en dehors des lois ordinaires. Jésus est Dieu incarné, donc celle qui l'a enfanté est Mère du Dieu incarné. *Tum eum qui passus est, Incarnatum Deum esse significans : tum eam, quae peperit, Incarnati Dei, Matrem esse prædicans. Si res inter se similes sunt, similia quoque nomina suscipere necesse est.*

***

Le mal pénétrait jusqu'au fond des déserts, dans les monastères de l'Égypte et de la Thébaïde, où des émissaires de Nestorius apportaient le venin de l'erreur. La foi courait un réel péril, mais l'hérésie allait trouver devant elle un homme pour lui barrer la route, c'était l'évêque d'Alexandrie, saint Cyrille. Il écrivit aux solitaires et aux moines une lettre qui est restée célèbre dans cette controverse. Deux arguments la résument : l'un, d'ordre strictement théologique, et l'autre traditionnel.

« Le Concile de Nicée, dit-il, a défini la consubstantialité du Verbe avec le Père, autrement dit la divinité de Jésus-Christ. Si donc il est de foi que Jésus est Dieu, pourquoi la Vierge ne serait-elle pas la Mère de Dieu? Ce sont les disciples du Sauveur qui nous l'ont appris. *Hanc fidem divini discipuli nobis tradiderunt, quamvis istius dictionis non meminerint. Ad hunc modum a sanctis patribus instituti sumus.* C'est vrai que le terme Mère de Dieu n'est pas dans les Écritures, mais si le mot n'y est pas consigné, la doctrine s'y trouve. C'est le travail théologique qui a extrait ce terme des données évangéliques : « ce que l'on appellera plus tard le développement du dogme », et allant au-devant de l'objection que le Concile de Nicée n'avait point appelé Marie Mère de Dieu, il répondait : « Puisqu'il est démontré que le Fils de la Vierge est Dieu par nature, il n'est personne qui ait le droit de douter qu'on ne puisse appeler Marie Mère de Dieu. » D'ailleurs son illustre prédécesseur, qui fut l'âme de ce Concile de Nicée, saint Athanase, s'est servi de ce terme. Le mystère de Dieu fait homme a quelque analogie avec la naissance

de chaque homme. De même que le corps et l'âme d'un enfant naissent en même temps de la femme, bien que, à vrai dire, l'âme elle-même ne puisse être enfantée, de même le Verbe est né en même temps que la nature humaine. Si la nature humaine du Christ n'a été que l'instrument de la divinité, le Christ ne serait pas au fond différent de Moïse qui, lui aussi, fut un instrument de Dieu.

Une telle parole frappait au cœur le nestorianisme. Elle fut la lumière qui dissipe les ténèbres, et, à peine fut-elle connue à Constantinople, que des officiers et dignitaires de la cour en écrivirent des remerciements au saint évêque d'Alexandrie.

Grande fut la colère de Nestorius de trouver devant lui un adversaire, d'autant plus fort sur le terrain de la doctrine, que , s'oubliant personnellement, il lui avait écrit deux lettres pleines d'un fraternel appel à la paix et à la vérité. La seconde de ces lettres mérite plus qu'une simple mention, car elle expose la règle de foi dans des termes d'une si lumineuse netteté que, longtemps après que ces luttes seront finies, Flavien, évêque de Constantinople, l'appellera un discours du Saint-Esprit.

Il en appelle à la Tradition, c'est-à-dire à la foi des Pères auxquels il était si fermement attaché qu'il n'enseignait rien que d'après eux. Attitude bien faite pour faire réfléchir quelques néo-catholiques qui négligent ce critérium pour se fier seulement à la critique intrinsèque. Pourtant c'était quelqu'un que cet homme ! Sa raison théorique et sa raison pratique sont également puissantes. Il a étudié, il sait. Quand il s'agit de juger de la doctrine révélée, en appelle-t-il à un texte? Non, mais à la Tradition, à la foi de l'Église enseignante dispersée sur la terre.

La Tradition n'est pas la transmission pour ainsi dire matérielle d'un dépôt inanimé, de formules toutes faites et de vérités cristallisées dans ces formules que les générations se passeraient les unes aux autres, à la façon du flambeau que se transmettaient les coureurs antiques. Ainsi entendue à la façon des Jansénistes et de Harnack, elle n'est pas la Tradition dans le sens catholique.

Celle-ci est quelque chose de vivant, par là-même qui échappe à nos formules et à nos analyses, qui y échappe dans sa réalité intime et profonde, je le veux bien, mais dont nous pouvons saisir dans les monuments les manifestations vitales, à la condition de prendre ces documents pour ce qu'ils sont, pour des traces et des vestiges d'une vie qui est la vie dans le passé, de cette Église qui vit actuellement sous nos yeux et dont nous vivons nous-mêmes, vestiges d'une pensée vivante, portant une réalité vivante.

La Tradition prend sa source dans le commerce quotidien que les apôtres et les premiers disciples eurent avec Jésus et Marie, dans les illuminations de la Pentecôte et les illuminations partielles produites par l'Esprit-Saint dans ceux qui ont reçu le dépôt pour nous le transmettre. C'est ce contact vivant qui fait la Tradition. C'est à cette tradition qu'en appelle le grand évêque d'Alexandrie et, poursuivant sa lumineuse démonstration, il essaie de convaincre son frère dans l'épiscopat qu'il est en train de ruiner la divinité de Jésus-Christ. « Si le Verbe s'est fait chair, il ne s'est pas fait chair en changeant *per sui mutationem*; il est donc à la fois et en même temps chair, c'est-à-dire un homme et aussi Verbe éternel de Dieu. *Divinitas et humanitas, secreta quâdam ineffabilique conjunctione in unâ personâ* UNUM *nobis Jesum, Christum et Filium constituerunt.*

Si nous confessons que le Christ est Seigneur, nous n'adorons pas l'homme avec le Verbe, ce qui serait faire en esprit une division, mais nous adorons celui qui est l'un et l'autre, autrement il y aurait deux Fils au Père éternel. Les écritures, ajoute-t-il, n'ont jamais dit que le Verbe se soit associé la personne d'un homme, mais seulement qu'il s'est fait chair, c'est-à-dire qu'étant et restant Dieu, il est sorti, en tant qu'homme, d'une femme.

L'activité de Cyrille ne s'arrêta pas là. Devant la réponse ambiguë de Nestorius, il se décida à saisir officiellement la cour de Byzance, dans des lettres envoyées à l'empereur et aux deux impératrices. Les lecteurs au courant de l'histoire ecclésiastique de ce quatrième siècle de l'Église ne seront point surpris de voir cette question dogmatique

portée devant la famille impériale. A la mort d'Arcadius, en 408, son fils, Théodose le jeune, avait été nommé empereur bien qu'il ne fût âgé que de sept ans, mais la Providence avait placé près de lui une femme remarquable, sa sœur, Pulchérie, qui prit en main la conduite des affaires, et y déploya tant de sagesse et de savoir que le Sénat lui décerna le titre d'Augusta, et lui confia officiellement, avec la tutelle de son frère, le gouvernement de l'empire. Chrétienne avant tout, son premier soin fut de donner à Théodose une épouse qui eût sa foi. Elle jeta les yeux sur la fille d'un philosophe païen d'Athènes, Eudoxie, qu'elle convertit au christianisme et qu'elle fit asseoir sur le trône de Byzance. Ces deux femmes jouèrent un rôle considérable dans cette affaire et soutinrent avec habileté et fermeté l'évêque d'Alexandrie.

Après un appel à la définition de Nicée, la lettre à l'empereur se pose la question : « Quel est donc celui qui a été engendré par la Vierge? Est-ce un homme ou le Verbe de Dieu? *Nemo, post unionem, divisionem fingat*, répond-il, c'est-à-dire : Étant défini que Jésus-Christ est vraiment Dieu, la question de savoir s'il y a en lui deux personnes ne peut pas se poser. La Maternité divine est résolue par la christologie du Concile.

Le reste de sa lettre est entièrement tiré des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. La société de cette époque, qui lisait les Écritures et se nourrissait de la moelle de nos saints livres, pouvait entendre de telles discussions et on ne peut s'empêcher de regretter que nous soyons si loin d'avoir la culture évangélique des hommes de ce temps.

Il en appelle à la prophétie de Baruch, III, 38 : *Post hæc in terris visus est et cum hominibus conversatus est.* Le Seigneur s'est manifesté aux hommes sous une forme extérieure, et semblable à l'un d'eux, il a vécu au milieu d'eux. Nous n'avons point à entrer dans l'exégèse de ce passage qui a suscité des interprétations différentes, mais à faire remarquer, qu'après un grand nombre de Pères de l'Église Grecque et Latine qui l'ont appliqué à l'Incarnation du Verbe à cause de sa ressemblance avec le mot

de saint Jean : *Et Verbum caro factum est*, à son tour l'évêque d'Alexandrie le prend pour appuyer sa thèse de l'unité de personne dans le Christ. La question n'est donc pas, dans l'espèce, d'ordre exégétique, mais patristique. C'est la pensée de Cyrille : c'était celle d'Origène et d'Athanase : « Oui, s'écrie le grand évêque, il a apparu semblable à la lumière dans les ténèbres. Ce n'était pas un fantôme ni un corps d'emprunt : le soutenir est une folie. Dira-t-on que le Verbe éternel de Dieu a changé? Mais il est immuable et n'est soumis à aucune vicissitude. Pourrait-on soutenir qu'il ait pris un corps sans âme? mais il ne serait pas un homme! Y aurait-il deux hypostases en lui et le Verbe aurait-il habité en Jésus? Cela est impossible : le Verbe éternel préexiste nécessairement, puisqu'il appelle à l'être et à l'existence les choses qui ne sont pas; c'est lui qui est le Créateur de son humanité, donc celle-ci n'a jamais été une personne.

Le Christ imaginé par Nestorius, c'est le Christ des faux docteurs et de la fausse science : *Scientiam falsi nominis.*

Les textes des Écritures se pressent de plus en plus nombreux sous la plume du défenseur de la Maternité divine; il cite saint Paul pour prouver que dans la pensée de l'apôtre, l'humanité et la divinité sont si bien unies en Jésus dans l'unité d'une seule personne que jamais une pensée contraire n'est venue à son esprit. Les limites de ce travail ne permettent pas de discuter ces textes; on peut les lire dans l'épître aux Romains, les deux épîtres aux Corinthiens et l'épître aux Hébreux.

Dans la lettre adressée aux impératrices il fait encore plus large la part des saintes Écritures, sachant bien que ces deux chrétiennes étaient de taille à le suivre sur ce terrain.

La christologie de Nestorius, leur dit-il, aboutit à donner à Dieu deux fils, le Verbe et le Christ, car si la Vierge Marie n'a pas enfanté le Verbe incarné, il reste qu'elle a enfanté un homme comme nous, *hominem tantum vulgarem.* Mais s'il en est ainsi, comment comprendre et expliquer les paroles de saint Paul aux Philippiens, II, 10, 11 :

Au nom de Jésus, tout genou doit fléchir, au ciel, sur la terre, dans les enfers, que toute langue confesse que le Seigneur Jésus est dans la gloire de Dieu le Père. Fléchir le genou, dans les épîtres de saint Paul, est le signe et le témoignage de l'adoration qui n'est due qu'à Dieu... et ce serait devant le nom d'un homme qu'il faudrait s'agenouiller... Ce serait devant un homme que les hommes et l'armée des anges devraient s'incliner. Mais c'est une idolâtrie et elle est prêchée par saint Paul et elle est inspirée de l'Esprit-Saint. Non, nous n'adorons pas un homme, mais Emmanuel, c'est-à-dire le Verbe de Dieu fait homme qui a pris chair dans le sein d'une Vierge, s'est fait homme pour nous, a souffert et est mort comme nous, afin qu'après Lui et avec Lui, nous puissions vaincre la mort et le péché, et pleins de joie dans ce Christ sauveur, jeter le triomphant défi : *O mort où est ta victoire, ô mort où est ton aiguillon*?

Si l'Emmanuel n'est qu'un homme, comment la mort d'un homme pourrait-elle rendre service à la nature humaine? La mort des patriarches et des prophètes de la vieille Loi a-t-elle sauvé le genre humain? Non; c'est la mort du Christ qui meurt en tant qu'homme, et qui, étant Dieu, offre un sacrifice qui sera par le fait même de la divine personne qui l'accomplit, accepté de Dieu le Père. C'est une impiété devant la foi et une absurdité devant la saine raison, de diviser Notre-Seigneur en deux fils, après ce que nous dit saint Paul aux Ephésiens, IV, 5 : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma :* « il *n'y a qu'un seul Seigneur, qu'une seule foi, qu'un seul baptême* ». S'il n'y a qu'un seul Seigneur divisé en deux fils, auquel de ces deux fils assignerez-vous la gloire de la domination? Sera-ce au Verbe éternel engendré de son Père avant tous les siècles? Assurément, puisque le Verbe est le souverain dominateur et qu'il en porte le nom. Mais que ferez-vous de l'autre fils, le fils de l'homme? Où le placerez-vous? Il est à une distance infinie du premier puisqu'il est sa créature et ne peut entrer au même rang que l'autre. Cependant les Écritures, qui ne trompent pas, nous enseignent que la gloire de la domination sera donnée à Celui qui est né de la femme. Il faut donc conclure que c'est le

même Seigneur qui est Dieu et homme tout ensemble dans l'unité d'une personne. S'il n'y a qu'une foi et qu'il y ait deux fils en Jésus-Christ, auquel des deux fils donnerez-vous la foi? S'il n'y a qu'un baptême et qu'il y ait deux fils en Jésus-Christ, serez-vous baptisé du baptême du fils de l'homme ou du baptême du Fils de Dieu? Sont-ce les Écritures qui se trompent et Nestorius aurait-il raison, et comment pourrait-il avoir raison quand il se sépare des noms les plus illustres dans l'Église, de ceux qui font autorité... Athanase, Atticus, Amphiloque, évêque d'Icone, Ammon, évêque d'Adrianopolis, Jean, évêque de Constantinople, Sévérius, évêque, Vitalis, évêque... et autres dont Cyrille extrait des passages qui viennent témoigner de la vraie foi en l'unité de personne dans le Christ-Jésus!

***

Les choses en étaient là, quand Nestorius écrivit au pape Célestin, à propos d'hérétiques qui infestaient son diocèse, en réalité pour se mettre à couvert devant le Chef de l'Église, qui ne fut pas dupe de la fourberie de l'évêque de Constantinople, prévenu qu'il était par une lettre de saint Cyrille qui le renseignait, tant au point de vue historique en racontant les événements qui s'étaient produits, qu'au point de vue théologique, en justifiant, pièces en mains, par la Tradition et les Écritures, que le terme de Mère de Dieu pouvait être donné à la Vierge Marie.

Toute la doctrine de la lettre de Cyrille envoyée à l'évêque des évêques se résume dans un mot, la Tradition, toujours la Tradition. Nestorius, en refusant de donner le nom de Mère de Dieu à la Vierge Marie, anathématise non seulement les évêques de nos jours mais tous les Pères qui ont précédé. C'est l'argument suprême, celui qui décide tout. C'est celui sur lequel s'appuya le pape Célestin dans le Concile qu'il tint à Rome aux premiers jours d'août 430, pour examiner cette question qui divisait et dévastait l'Église d'Orient. Il le présida en personne, y approuva le terme de Mère de Dieu, et à son tour, prouva la Maternité divine, non seulement par les textes des Pères

cités dans la lettre de l'évêque d'Alexandrie, mais y ajoutant ceux du pape Damase, son prédécesseur, de saint Hilaire et l'hymne *Veni Redemptor gentium*, que saint Ambroise faisait chanter à son peuple le jour de Noël. Les décrets de cette assemblée furent dictés par le Pape lui-même et expédiés en date du 11 août 430 à l'évêque d'Alexandrie, qui devenait le délégué officiel du Saint-Siège dans cette affaire. Le décret était ainsi conçu : « Si dans dix jours, après que cette lettre lui aura été signifiée, Nestorius ne déclare pas, par un écrit clair et sans équivoque, qu'il reçoit la croyance enseignée par les Églises de Rome et d'Alexandrie et par toute l'Église catholique et qu'il ne condamne pas la *nouveauté criminelle* par laquelle on sépare ce que l'Écriture nous apprend être parfaitement uni, il sera dès lors entièrement séparé de la communion de l'Église et privé de tout le pouvoir qui appartient à la dignité du sacerdoce. »

Cyrille est chargé d'exécuter ce présent décret et de pourvoir aux besoins de l'Église de Constantinople, si Nestorius refuse de se soumettre. En même temps et par le même courrier qui portait ce message à Cyrille, le Souverain Pontife écrivait aux fidèles de Constantinople et à quelques évêques de l'Orient, les plus considérables par leur siège ou leurs vertus, pour les tenir au courant de ce qu'il venait de faire. Cyrille, en possession de la condamnation pontificale, en écrivit lui-même à un évêque dont l'autorité était incontestée, Jean d'Antioche. Ce dernier, qui avait de l'amitié pour Nestorius, s'en autorisa pour lui parler avec franchise : « Je veux croire, lui marque-t-il, qu'il n'y a en tout cela qu'une question de mots et que vous avez seulement scrupule d'employer le terme de Mère de Dieu. Cependant vous ne pouvez ignorer que beaucoup parmi les Pères s'en sont servi, et qu'il devient nécessaire de l'accepter pour mettre fin aux troubles qui agitent l'Église et empêcher le schisme qui est en train de s'y faire. Que si cependant ce n'était pas le mot, mais bien le sens inclus dans ce terme qui vous sépare de nous, il faut avouer que vous errez, car refuser la Maternité divine à la Vierge Marie c'est admettre deux personnes dans le

Christ et ruiner de fond en comble l'économie du mystère de l'Incarnation. »

Nestorius répondit d'une façon évasive et déclara que tout en ne rejetant pas le terme de Mère de Dieu, il ne voulait point s'en servir, parce qu'il était équivoque et pouvait être pris dans le sens d'Arius ou d'Apollinaire; que d'ailleurs il en appelait à un Concile général dont on commençait à parler, et que, là, devant l'Église assemblée, il s'en expliquerait définitivement.

Au commencement de novembre de cette année 430 et avant de notifier à Nestorius le décret pontifical, Cyrille convoqua à Alexandrie tous les évêques de l'Égypte. Le mémoire qui sortit de ce synode fut rédigé par Cyrille et envoyé à Nestorius. Il débute par la reproduction intégrale du symbole de Nicée avec l'anathème porté contre Arius et est suivi d'une explication dogmatique sur le point en litige. La théologie de l'Incarnation y est exposée en des termes d'une rigoureuse précision et dans une langue d'une clarté cristalline : « Conformément à la foi des Pères et suivant pour ainsi dire un chemin royal, nous déclarons que le Logos unique de Dieu a pris chair d'une vierge, a fait cette chair la sienne propre, s'est soumis à la naissance humaine et est sorti de la femme comme un homme, sans cesser d'être ce qu'il était, c'est-à-dire, vrai Dieu par nature. Étant encore enfant, et même lorsqu'il était dans le sein de sa mère, le Logos remplissait le monde tout entier, il le gouvernait conjointement avec son père, car la divinité ne connaît pas de limites. Le Logos est uni à la chair d'une manière hypostatique, aussi ne vénérons-nous qu'un seul Fils et Seigneur, Jésus-Christ : nous ne séparons pas l'Homme et le Dieu, et nous ne croyons pas qu'ils soient simplement réunis sous le rapport de la dignité et de la puissance; ce sont là de nouvelles expressions. Nous n'enseignons pas qu'il y ait deux Christ, l'un qui est le vrai Logos de Dieu, l'autre qui est le véritable fils de la femme, mais nous n'enseignons qu'un seul Christ, le Logos divin uni à une chair qu'il a faite sienne propre. Nous ne disons pas non plus que le Logos divin a habité dans l'homme formé de la Sainte Vierge comme dans

un homme ordinaire, et nous n'appelons pas le Christ *un homme qui porte Dieu* : car si nous disons, nous aussi : « la plénitude de la divinité a habité dans le Christ (*Coloss.*, 29) », cela ne veut pas dire qu'elle y a habité comme Dieu habite dans les saints, mais la divinité et l'humanité se sont unies dans le Christ de même que dans l'homme l'âme s'unit au corps : il n'y a donc qu'un Christ, un Fils et un Seigneur. »

La lettre synodale montre ensuite que telle a été la foi de l'Église et la prouve par le fait de l'Eucharistie. Lisons ce texte qui me semble un écho de la belle parole de saint Jérôme : « l'Eucharistie est l'Incarnation qui se continue à travers les siècles. » Nous ne la prenons pas comme une chair commune ou comme la chair d'un homme plus saint que les autres ou ayant été unie au Logos, parce qu'il avait été participant à la dignité du Logos, nous ne la prenons pas comme celle d'un homme dans lequel Dieu a habité, mais nous la recevons comme la propre chair du Logos, comme celle qui donne la véritable vie : en effet, de même qu'en qualité de Dieu il donne la vie et est devenu *un* avec sa propre chair, ainsi il a voulu donner à cette chair le pouvoir de donner également la vie.

Comme couronnement de cette doctrine sur l'Incarnation, le Concile la condensa dans douze propositions que l'on est convenu d'appeler les douze anathèmes de saint Cyrille. Nous ne citons que le premier, qui concerne la Mère de Dieu : *Quiconque ne reconnaît pas que l'Emmanuel est véritablement Dieu et que la Sainte Vierge est, pour cela, Mère de Dieu, parce qu'elle a donné naissance, quant à la chair, au Logos de Dieu devenu homme, qu'il soit anathème.*

Les actes de ce Concile furent remis à Nestorius en pleine église Sainte-Sophie, mais il refusa de les recevoir, et répondit à son tour par douze anathèmes qui reprenaient mot pour mot la doctrine de l'évêque d'Alexandrie.

L'étude attentive de ces anathèmes prouve qu'il se bat contre des fantômes, en attribuant à Cyrille des opinions que celui-ci ne professe pas. Par contre, il laisse percer ses propres erreurs, sa division de l'humain et du divin dans le Christ ou plutôt sa division du Christ en deux

personnes, témoin cet anathème : *Quiconque dit que l'homme créé de la Vierge est le Fils unique né du sein du Père avant l'étoile du matin (Ps.* 109, 3*) au lieu de reconnaître qu'il n'est devenu participant de cette appellation de Fils unique que par suite de son union avec celui qui est par nature le Fils unique du Père, qu'il soit anathème.*

Nestorius ne fut pas le seul à anathématiser les anathèmes de Cyrille. L'école d'Antioche et, à sa tête, son évêque Jean, prétendit que la doctrine de l'évêque d'Alexandrie était entachée d'apollinarisme. André de Samosate et le célèbre Théodoret écrivirent contre lui. Il faut reconnaître que quelques expressions de Cyrille prêtaient flanc à une accusation de Monophysisme, car il remplaçait toujours le mot hypostase par celui de nature, et n'ayant pas la même terminologie et n'attachant pas le même sens aux mêmes mots, ils ne pouvaient s'entendre.

Quoi qu'il en soit de cette affaire, il reste vrai et acquis que Cyrille vit clair dans cette question christologique qui était l'essence de la foi. Les contemporains du grand évêque ne s'y trompèrent pas et la postérité a ratifié leur jugement. Il restera dans les fastes de l'Église, le défenseur de la Maternité divine. Il comprit et montra qu'au fond de cette question il y allait de la divinité de Jésus-Christ et que les destinées du christianisme se jouaient autour du terme Mère de Dieu, comme un siècle auparavant, à Nicée, elles s'étaient jouées autour du mot consubstantiel. A Nicée, les Ariens disaient : Jésus n'est pas Dieu, parce que le Verbe qui s'est incarné en lui n'est pas consubstantiel à son Père. A Ephèse on prend une tangente et on dit : Marie n'est pas Mère de Dieu; elle a seulement enfanté un homme dans lequel habite la divinité; donc Jésus n'est pas le Dieu fait homme.

C'était donc bien de Jésus-Christ lui-même qu'il s'agissait au fond des choses. La longue théorie des faux christs que les hérétiques nous ont présentés depuis Nicée jusqu'à nos jours, montre bien que si l'on descend à l'essence des questions théologiques, on retrouve partout cette adorable figure. Par dessous les controverses soulevées par l'exégèse, la philosophie, l'histoire et la critique, sous les formes les

plus complexes et les plus variées de l'erreur, c'est à Jésus-Christ qu'on s'en prend; on peut lui appliquer le mot du poète :

« Toujours Lui... Lui toujours ! »

On a dit : L'histoire est une recommenceuse. Cette parole nous semble aussi vraie dans les idées que dans les faits. Les noms des erreurs changent, mais le fond ne varie guère. Serait-il si difficile de retrouver des traces du Nestorianisme dans ces productions modernistes que le pape Pie X vient de condamner par l'Encyclique *Pascendi* du 8 septembre 1907? La psychologie du Christ dans les ouvrages de ces théologiens criticistes nous semble ressembler par plus d'un côté à la conception nestorienne. S'il y a deux personnes en Jésus-Christ, dans quel rapport sont donc ces deux personnes? Se connaissent-elles ou s'ignorent-elles ? Et dans quelle mesure, qui le dira? Il y a là un monstrueux assemblage du divin et de l'humain. Le criticisme actuel ne fait-il pas, lui aussi, une cloison étanche entre l'humanité du Christ et sa divinité, au point que l'humanité de Jésus ne fut pas sensiblement supérieure à celle d'un galiléen de son temps, au triple point de vue physique, intellectuel et moral.

Mais alors Jésus a-t-il eu conscience de Lui-même? A-t-il su qu'il était Dieu dès le sein de sa mère, ou bien, suivant la thèse rajeunie de Gunther et de Hermès, n'a-t-il pris connaissance de Lui-même que plus tard? La cloison s'est-elle brisée à l'âge de douze ans dans le temple de Jérusalem, quand il confondit par la sagesse de ses réponses les docteurs de la Loi, ou bien au commencement de sa vie publique? Comment concilier de pareilles théories avec le cinquième Concile général qui condamnera plus tard la thèse de l'ignorance soutenue par Théodore de Mopsueste? Comment les concilier avec la foi qui nous enseigne, que jamais l'âme humaine du Christ n'a été une personne, et que dès le premier instant de la conception, dans le sein de Marie, le Verbe se l'est unie hypostatiquement, c'est-à-dire, qu'à l'instant où l'ange Gabriel annonça à la Vierge qu'elle allait devenir la Mère de Dieu, le Verbe de Dieu se prit une humanité tirée de la Vierge et

qu'il fut la personne divine de cette humanité qui ne pouvait pas et ne devait pas être une personne.

Dès lors, Jésus sut qui il était, et on ne conçoit guère qu'il ne pût pas ne pas le savoir. Dès lors, il mérita et sa vie de souffrances et de prières n'eut pas de solution de continuité depuis le sein de sa mère jusqu'au calvaire. Jésus vivant en Marie devient la base de la piété chrétienne.

C'est la foi des Pères. C'est ce que dira Cyrille à Nestorius dans le Concile d'Ephèse : « L'Emmanuel s'est fait homme, homme rempli dès le sein de sa Mère de la sagesse et de la grâce qui lui étaient dues. C'est là ma foi. »

C'est sur cette foi de Cyrille et des Pères de l'Église que la théologie basera plus tard la vision intuitive du Christ, seule raisonnable explication de l'origine de ses idées et de sa science qui n'hésite pas.

C'est bien là le vrai Christ, et il ne peut être ailleurs. Jamais il ne sera vrai qu'il ait fallu en venir à la critique des modernistes pour le saisir dans un sens totalement différent de celui dans lequel les Pères de l'Église l'ont entendu, cru et adoré. Qui oserait dire que ceux-ci se sont trompés, et que seuls les criticistes l'ont vraiment connu? L'infaillibilité de l'Église est engagée dans un tel concept.

Cette lecture des Pères est rassurante et fortifiante; il s'en exhale un parfum qui réjouit et élève. C'est dans leur commerce assidu que Newmann trouva la foi catholique, c'est là, à la vraie source de la Tradition, que doivent retrouver le Christ ceux qui l'ont perdu ou méconnu.

***

Cyrille combattait le bon combat et l'heure était proche du triomphe. A un tel état de choses il n'y avait qu'un remède, un Concile général. Selon la coutume du temps, l'Empereur, avec le consentement du Pape, le convoqua par une lettre en date du 19 novembre 431, enjoignant aux évêques de se trouver l'année suivante, à la Pentecôte, à Ephèse. Cette ville était bien choisie pour recevoir par terre et par mer les prélats convoqués, et par une providentielle coïncidence, il se trouvait que la principale église

de cette cité était sous le vocable de la Mère de Dieu. L'Empereur écrivit à tous les évêques d'Orient et dépêcha un envoyé spécial jusqu'en Afrique pour convoquer la grande lumière de ce temps, saint Augustin; mais quand l'officier porteur du message impérial arriva à Hippone, il apprit la mort du saint docteur, qui était retourné à Dieu le 22 août 430. Entre temps, la lutte se poursuivait ardente et opiniâtre. Les lettres succédaient aux lettres, et comme il arrive toujours, les questions de personnes se mêlaient, pour les envenimer, aux querelles doctrinales. Nestorius écrivit au pape Célestin, proposant un moyen terme de conciliation : ne point appeler Marie Mère de Dieu ni Mère de l'homme, mais simplement Mère du Christ. Cette tangente ne fut pas admise, car dans les choses de la foi il ne faut pas d'équivoque.

Au lendemain de la Pâque qui tombait cette année 431 le 19 d'avril, les évêques quittèrent leurs diocèses, et le jour de la Pentecôte, le 7 de juin, un grand nombre était arrivé à Ephèse. Nestorius y était depuis quelques semaines quand Cyrille arriva, mais les Orientaux et Jean d'Antioche ayant une longue distance à parcourir, on résolut de les attendre jusqu'au 22 juin. De nombreuses démarches furent faites près de Nestorius pour l'amener à reconnaître son erreur, mais il s'obstina avec opiniâtreté. Le 19 de ce mois de juin 431, devant quelques évêques qui lui soutenaient que Jésus-Christ était Dieu et lui prouvaient par les Écritures que c'est Dieu même qui est né de la Vierge selon la chair, il proféra cette parole impie : « Pour moi, je ne saurais dire qu'un enfant de deux à trois mois soit Dieu. » Il répéta ce blasphème à plusieurs reprises, et il ajouta qu'il ne pouvait se résoudre « à adorer un enfant nourri de lait, ni à donner le nom de Dieu à celui qui s'était enfui en Égypte, porté dans les bras d'une femme. »

Au jour fixé, le lundi 22 juin, Cyrille ouvrit le Concile et le présida comme représentant du Pape, malgré l'opposition de Nestorius qui refusa de s'y présenter, bien que trois sommations lui eussent été faites selon les règles canoniques, donnant comme raison qu'on devait attendre l'évêque d'Antioche et les Orientaux qui faisaient partie

de sa suite. Ce n'était qu'un prétexte pour différer l'ouverture de cette assemblée d'où il pressentait bien que sortirait sa condamnation. Les évêques réunis autour de Cyrille le pressèrent de commencer et lui donnèrent l'assurance que l'évêque d'Antioche n'avait point envie de se trouver dans ce Concile, où il serait obligé de prendre parti publiquement contre Nestorius, et qu'il préférait se trouver en présence du fait accompli. La première session eut donc lieu le jour fixé du 22 juin. Les Pères allaient juger la foi.

On commença par lire le Symbole de Nicée, puis la deuxième lettre de Cyrille à Nestorius, dans laquelle il expose la doctrine de l'union hypostatique de la divinité et de l'humanité dans le Christ, et Cyrille ayant demandé si cette lettre était en harmonie avec la foi de Nicée, *tous* les évêques présents répondirent par l'affirmative, et parmi eux, cent vingt-six motivèrent leur vote. Ce fut le tour de la réponse de Nestorius à Cyrille, et après que trente-quatre évêques, par un jugement motivé, eurent déclaré qu'elle était en contradiction avec la doctrine de Nicée, *tous* les évêques, d'une voix unanime, dirent anathème à Nestorius. On apporta les lettres du pape Célestin et du synode romain, de même que les autres lettres de Cyrille et du synode d'Alexandrie qui avaient été envoyées à Nestorius. Les prêtres porteurs de cette dernière missive déclarèrent les avoir remises aux mains mêmes de l'évêque de Constantinople. Deux évêques amis de Nestorius, Théodore d'Ancyre et Acace de Mélitène, affirmèrent sous la foi du serment, que dans les trois derniers jours qui avaient précédé l'ouverture du Concile, Nestorius avait été irréductible dans ses sentiments et qu'il avait tenu les propos cités précédemment, à savoir que jamais il ne dirait « qu'un enfant de deux mois fût Dieu. » Quand ces points furent éclaircis, les Pères arrivèrent à la question dogmatique elle-même, et pour la résoudre on fit appel à la Tradition et on lut toute une série de passages tirés des Pères, dans lesquels l'antique foi de l'union de la divinité et de l'humanité dans le Christ était nettement exprimée. Pour les Pères d'Ephèse, la Tradition c'est la règle de foi. On choisit de préférence les grands noms qui avaient passé

sur la chaire d'Alexandrie, Pierre, Athanase, Théophile, et sur le siège de Constantinople, Grégoire de Nazianze et Atticus, afin de montrer l'unité de foi qui avait vécu sur ces deux sièges illustres. Les voix des prédécesseurs de Cyrille et de Nestorius s'unissaient ainsi du fond de la tombe pour témoigner en faveur de la vérité catholique. On y ajouta des passages de saint Cyprien dans l'Église d'Afrique, saint Ambroise en Italie, saint Basile et saint Grégoire de Nysse en Asie, et un passage décisif de saint Grégoire de Nazianze, un des prédécesseurs de Nestorius, sur le siège même de Constantinople. La voix du saint évêque, mort dans la vraie foi, montait du fond de son glorieux tombeau pour condamner son indigne successeur : « Nous ne séparons pas l'homme de la divinité, avait-il écrit, mais nous croyons que les deux ne sont qu'un, et le même qui au commencement n'était pas homme, mais Dieu et Fils unique de Dieu avant tous les temps et sans corporéité aucune, a pris notre humanité à cause de notre salut : nous reconnaissons qu'il est un et le même. »

Ce passage de Grégoire de Nazianze était suivi de sept anathèmes qui portaient juste au défaut de la cuirasse du Nestorianisme, un demi-siècle avant qu'il ne vînt au monde. Le premier anathématise ceux qui disent que Marie n'est pas la Mère de Dieu; le quatrième anathématise ceux qui acceptent deux fils, un Fils éternel né du Père et un second né de Marie.

En opposition à ces témoignages patristiques, on lut vingt passages extraits des écrits de Nestorius, dans lesquels se trouvaient exprimées et condensées les erreurs de l'hérétique. Le dernier document qui fut apporté était une lettre de Capréolus, le successeur de saint Augustin, qui s'excusait de n'avoir pu venir au synode ou de n'avoir point envoyé ses suffragants, parce que les Vandales dévastaient l'Afrique. Sa lettre se résume en un mot : Il prie le synode de ne permettre aucune nouveauté pour ce qui était de la religion. L'Église d'Afrique pensait donc comme l'Église d'Occident et d'Orient et il semblait qu'on y entendît le dernier acte de foi d'Augustin mourant. Alors Nestorius fut frappé d'anathème. La sen-

tence était ainsi conçue : « Comme l'impie Nestorius n'a pas obéi à notre citation, nous avons été forcés de faire une enquête sur ses doctrines impies; nous avons découvert dans ses lettres et ses dissertations, de même que dans les discours qu'il a tenus dans cette capitale et sur lesquels on a des témoignages positifs, qu'il a laissé percer et a enseigné des doctrines impies. Forcés par les Canons et la lettre de Notre Très Saint Père, l'Évêque de Rome, nous avons dû, avec beaucoup de larmes, en venir à cette triste sentence, savoir : Le Seigneur Jésus-Christ qu'il a blasphémé, décide par ce saint synode que Nestorius est condamné à perdre la dignité épiscopale et toute communion sacerdotale. »

Ce jugement fut signé par deux cents évêques. La séance, commencée le matin du 22 juin, dura toute la journée et se prolongea jusqu'à la nuit, mais le peuple entier d'Ephèse attendit pour savoir la décision du Concile, et quand les portes de la basilique s'ouvrirent et qu'il connut que les Pères avaient décrété la Maternité divine, un immense cri de joie s'éleva et la ville entière s'illumina en l'honneur de la Vierge Marie. Les évêques, et en particulier Cyrille, furent reconduits en triomphe à leur demeure. La joie du saint évêque était si grande qu'il ne put s'empêcher d'en écrire à son peuple d'Alexandrie.

Le lendemain, la sentence portée contre Nestorius lui fut officiellement communiquée, en même temps qu'elle était affichée aux portes des églises et promulguée par la voix des crieurs publics.

Les légats du Pape, retardés par une tempête, arrivèrent le 10 juillet. Après avoir pris connaissance des actes du Concile et montré les instructions et pouvoirs qu'ils tenaient du Chef de l'Église, ils les ratifièrent solennellement. Le prêtre Philippe éleva la voix au nom de l'évêque des évêques : « Il est reconnu depuis des siècles, *a seculis notum est*, dit-il, que saint Pierre, prince et chef des apôtres, colonne de la foi et fondement de l'Église, vit dans ses successeurs et exerce le droit de juger; aussi notre saint pape, l'évêque Célestin, nous ayant envoyé pour le suppléer, nous confirmons par son autorité la sentence de

déposition et d'excommunication portée contre Nestorius.

Le Concile continua ses sessions au milieu d'événements qui sont en dehors du cadre de ce travail. Le pape Célestin ratifia la définition. La Vierge Marie était vengée. Mère de Dieu, Elle l'était dans le sens vrai du mot et son divin Fils n'était pas seulement un homme dans lequel habitait la divinité, mais Dieu réellement et consubstantiellement. Ephèse redisait, sous une autre forme, ce que Nicée avait dit en 325. Jésus était Dieu et la Vierge était sa Mère.

***

C'est dans le rayonnement de cette définition qu'il faut se placer pour comprendre la théologie Mariale. La Maternité divine de la Vierge est la racine de tous ses autres privilèges et la semence des autres dogmes que l'Église attachera au cours des âges, sur le front de la Femme qui lui a donné son Dieu. On connaît la parole fameuse : « Etant admise la divinité de Jésus-Christ, le reste de la doctrine catholique se déroule et s'enchaîne avec la précision de l'algèbre. » On en peut dire autant, proportion gardée, de la Maternité divine. Si l'on admet que la Vierge est Mère de Dieu, il est logique d'en tirer la virginité avec l'Immaculée-Conception. Tous les privilèges dont elle est comblée et accablée se déroulent les uns des autres et les uns par les autres, à la façon d'une chaîne sans fin, dont le premier anneau part de la Maternité et dont le dernier y rentre. « Il y a plus de choses dans un dogme que nous n'en saurions concevoir, a écrit Brunetière. » « Le premier qui vit un gland, se fût-il attendu qu'il en sortît un chêne, et inversement, le premier qui vit un chêne eût-il cru qu'il sortît d'un gland? Le chêne était pourtant dans le gland, et c'est bien le gland qui est devenu chêne. Est-ce qu'il a changé de nature? Mais, au contraire, il a réalisé sa loi. Pareillement les dogmes. Ils sont toujours en substance tout ce qu'ils seront et cette substance ne variera pas. »

La Maternité divine est le gland, d'où est sorti le chêne, qui porte sur ses rameaux toute la gloire de la Vierge Marie.

La Maternité divine suppose que Marie, à un moment donné, a eu une union physique et naturelle avec une personne divine et ce rapport étroit, à son tour, suppose en Elle une sainteté aussi intime, aussi parfaite, c'est-à-dire une sainteté physique, connaturelle et substantielle. Si l'union du Verbe avec la nature humaine exclut de celle-ci toute souillure et la suppose comblée de tous les dons et de toutes les grâces qui sont compatibles avec une nature créée et la mission qu'elle doit remplir, il sera vrai d'en dire autant de l'union de Marie avec le Verbe.

La Maternité divine l'a fait entrer si avant dans le mystère de la Trinité, qu'on ne peut concevoir rien de plus intime et qu'on comprend les magnifiques paroles des Pères de l'Église et leurs poétiques hyperboles quand ils l'appellent parfois une personne divine. Elle est sous leur plume la Fille du Père et qui concourt avec Lui à l'acte créateur qui nous a donné le Verbe fait homme. Elle est la Mère du Fils. Elle est l'épouse du Saint-Esprit qui l'a couverte de son ombre. Tout à la fois Fille, Epouse et Mère de Dieu, voilà cette Femme... cette belle fleur dont parle le Dante, dans la divine Comédie, *Stella matutina*, l'Étoile du matin qui s'est levée avec l'Évangile et qui annonçait le soleil de toute justice.

Tout est surnaturel dans sa maternité, parce que tout y est lié et subordonné : *Virgo antè partum*, *Virgo in partu*, *Virgo post partum*. Elle a conçu par l'opération du Saint-Esprit, car Dieu ne peut pas naître d'un homme. Restée Vierge dans l'enfantement, jamais les entrailles qui ont porté le Fils de Dieu, et dont la Galiléenne de l'Évangile disait : *Bienheureuses les entrailles qui l'ont porté et les mamelles qui lui ont donné du lait*, jamais ces entrailles ne peuvent et ne doivent porter d'autres hommes. De sa maternité dérive son Immaculée-Conception, et, quand le pape Pie IX la proclama Conçue sans péché, affirmant ainsi la réalité de l'ordre surnaturel, à la face d'un siècle corrompu de naturalisme, il s'appuya sur son titre de Mère de Dieu.

Le gland a poussé un chêne. D'autres fleurs naîtront un jour sur cet arbre vigoureux et divin qui fut si puissamment arrosé des eaux de la grâce. Les Pères de l'Église

avaient longuement insisté sur la liaison intime du nouvel Adam et de la nouvelle Eve, et dès les premiers siècles ils avaient mis en lumière le parallélisme qui existe entre le Fils et la Mère. Le Fils est né sans péché, a vécu sans péché, est ressuscité d'entre les morts et est monté au Ciel. La Vierge sera aussi sans péché et déjà, dans les actes apocryphes *de Dormitione beatæ Mariæ Virginis*, et surtout dans les ouvrages de saint Jean Damascène, on pousse le parallélisme jusqu'au bout en ressuscitant la Vierge et la faisant s'envoler dans le Ciel.

L'Assomption de la Sainte Vierge n'est pas encore un dogme de la foi catholique, mais un jour viendra, dans la suite des âges, en face de nouvelles erreurs et de nouveaux besoins, où un Pontife romain se lèvera et fera de la croyance universelle un dogme qui enseignera, comme une vérité contenue dans le dépôt de la Révélation, que l'âme de la Très Sainte Vierge est revenue animer son corps resté dans le tombeau, et que ce corps qui fut le temple du Dieu fait homme, uni de nouveau à son âme immaculée, a été emporté dans le Ciel, afin que la Mère et le Fils y fussent ensemble, avec leur sainte humanité, comme gage et espérance de notre propre résurrection.

Il en est de certaines vérités enveloppées dans les obscurités de la Révélation comme de certaines puissances de la nature que l'homme ne découvre qu'au moment fixé à cet effet par les insondables desseins de la Providence. Ce nouveau fleuron, qui s'attachera au diadème dogmatique de la Vierge Marie, sortira de sa Maternité divine comme le fruit sort de la fleur. Tout est venu de sa Maternité divine, tout en sortira. Jésus-Christ nous est venu par Elle, c'est par Elle que nous allons à son divin Fils.

Per Matrem, ad cor Filii.

L'Abbé Desbois, chanoine honoraire,
Curé-Doyen de La Guerche-de-Bretagne.

II

LA MATERNITÉ DIVINE

I. — HISTOIRE DU DOGME

Le dogme de la Maternité divine comprend trois éléments essentiels :

1° Le fait de la Conception virginale;

2° Le fait de la Maternité proprement dite;

3° Le fait que Jésus, fils de Marie, possède deux natures, divine et humaine, dans l'unité d'une seule Personne divine.

Expliquons brièvement ces trois points.

1° Le fait de la Conception virginale :

Quiconque enseigne que Marie a conçu selon les lois ordinaires de la génération humaine, détruit l'intégrité du dogme de la maternité divine. En effet, il contredit les assertions formelles du premier et du troisième Évangile (*Matth.*, I, 18 *ad fin.* — *Luc*, I, 26-39); or, sous peine de retomber dans les procédés arbitraires si justement reprochés à Marcion par les anciens écrivains ecclésiastiques (Tertull., *Advers. Marcion.*, lib. IV, c. 2, P. L. II, 363 et s.), la théologie et la critique ne peuvent admettre ces mutilations. Chacun retrancherait alors aux pages de nos évangiles ce qui lui déplairait, et ce serait le règne du jugement privé en matière de foi.

Il faut encore repousser, au nom de l'analyse théologique, la négation de la Conception virginale. Selon les lois de la

nature, un être ne peut avoir qu'un seul père; ce qui est engendré et conçu, ce qui naît, c'est une personne d'abord, non une nature. Or, en Jésus, le dogme catholique ne reconnaît qu'une seule Personne divine avec deux natures. Si donc on niait la Conception virginale, il faudrait reconnaître à la Personne divine du Christ deux pères, l'un céleste, l'autre humain. Sur la terre, saint Joseph a été véritablement l'époux de la Sainte Vierge, selon la doctrine de Benoît XIV (*De Festis*, p. II, n. XII), il a été le père nourricier du Verbe incarné, l'ombre du Père céleste, comme l'a dit heureusement le P. Faber (*Bethléem*, t. II, p. 147); mais il n'en a été que l'ombre.

Enfin nous devons rejeter la négation de la Conception virginale au nom des convenances divines du mystère. Il eût été souverainement déplacé que le Verbe de Dieu, qui devait ressembler en tout à l'homme, sauf le péché (*Hébr.*, IV, 15), naquît de ces embrassements humains où la concupiscence, fille du péché et qui induit au péché, se donne libre carrière. Sainte Agnès montrait bien les intuitions de sa délicatesse virginale lorsqu'elle déclarait réserver exclusivement son amour à Celui *cujus Mater virgo est, cujus Pater feminam nescit.*

En conséquence, nier la Conception virginale, c'est commettre une erreur grave sur la *modalité* de la Maternité divine.

2° Le fait de la Maternité proprement dite.

Une femme n'est réellement mère que si elle conçoit dans ses entrailles un être issu de sa chair et de son sang, nourri et alimenté par elle durant le temps de la grossesse, et qui lui soit spécifiquement semblable. Si donc un esprit descendait dans le sein d'une femme, revêtu soit d'un corps fantastique, soit d'une chair d'origine céleste, n'ayant que l'apparence de commune avec la créature dont il naîtrait, on ne pourrait dire de lui qu'il est le fils de cette femme; il l'a bien choisie, il est vrai, pour être le canal par lequel il voulait passer pour s'introduire dans le monde, il n'a point fait d'elle sa mère puisqu'il n'a pas été procréé de sa substance.

Par conséquent, si Jésus, en sa nature humaine, n'a pas été tiré de la substance de Marie, s'il n'a eu que les apparences et non la réalité de l'être humain, il n'a pas satisfait aux lois de la génération, il n'est pas le fils de la Sainte Vierge. En effet, la génération est l'acte normal en vertu duquel un vivant produit un vivant semblable à lui, et ces conditions ne se trouvent réalisées qu'autant que le fils dépend réellement de la mère. Jésus devait être consubstantiel à Marie dans sa nature humaine, comme il était consubstantiel au Père dans sa nature divine (BED. VENER., *In Luc. Evangel. Exposit.*, lib. IV. P. L. XCII, 479 et s.).

3° Le fait de l'unité de Personne en Jésus :

Si l'on reconnaît en Jésus une dualité de personnes, la Sainte Vierge ne serait mère que de la personne humaine; c'est ce que Nestorius avait immédiatement noté, et ce fut l'un des points principaux sur lesquels saint Cyrille d'Alexandrie fit porter l'effort de sa controverse.

En effet, Marie n'est pas, ne peut pas être mère de la nature divine en Jésus-Christ. Elle a droit au titre de Mère de Dieu, parce qu'elle a conçu et mis au monde un Fils qui est Dieu; elle n'y a plus aucun droit, si une seule et même Personne divine n'est pas à la fois fils naturel de Dieu selon sa nature divine, fils naturel de Marie selon sa nature humaine. C'est le mystère de l'union hypostatique qui confère au Père céleste la paternité réelle sur la nature humaine du Verbe incarné, à Marie la maternité véritable sur la Personne du Verbe.

Hors de cette conception, il n'y a place que pour le nestorianisme et son union morale du Fils de Dieu avec l'homme Jésus, ou pour le système bâtard de l'adoptianisme qui consiste à faire de la nature humaine du Christ, non le Fils naturel du Père, mais bien son fils adoptif (HETER. et BEAT. *ad Elipand. Epist.*, lib. I., P. L. XCVI, 895 et ss.).

Or, si nous embrassons d'un regard les erreurs qui se sont répandues aux premiers siècles sur la Maternité divine, nous remarquons qu'elles peuvent toutes se ramener à l'une de ces trois classes. L'erreur ne porte pas d'abord sur la Sainte Vierge, elle porte principalement sur la Personne

de son Fils; mais comme le lien entre le Fils et la Mère est indissoluble, toute hérésie s'attaquant au Fils s'attaque aussi à la Mère. Par un même décret divin (*uno eodemque decreto*), dit la bulle *Ineffabilis*, a été résolue la vengeance que Jésus et Marie devaient exercer contre le serpent infernal.

C'est pourquoi les hérétiques qui, comme Ebion, se refuseront à admettre la préexistence du Verbe et ne voudront voir en Jésus qu'un homme, seront entraînés à nier la Conception virginale.

Ceux qui, comme les Docètes, ne reconnaîtront pas en Jésus une nature humaine véritable, mais seulement un corps apparent, rejetteront par là-même la Maternité réelle de Marie.

Ceux enfin qui, comme Nestorius, diviseront la Personne divine de la personne humaine en Jésus, devront refuser à Marie le titre de Mère de Dieu.

Tel est le cadre général dans lequel se meut le dogme de la Maternité divine, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa pleine maturité théologique.

1. *Les Ebionites.* — L'ébionisme est une erreur juive, née vers la fin du premier siècle. Tous les ébionites admettaient que Jésus était le Messie; mais ils ne voyaient en lui qu'un homme, plus pur et plus saint que tous les autres; tous s'accordaient également à reconnaître la nécessité des observances mosaïques.

Ensuite ils se divisaient en deux branches. Les uns recevaient l'Évangile de saint Mathieu dans toute son intégrité, les autres pensaient que Jésus était né du mariage de Marie et de Joseph et mutilaient par conséquent le premier chapitre. On voit que ces suppressions arbitraires des passages gênants sont aussi vieilles que l'hérésie; les modernes n'ont innové qu'en les entourant d'un *apparatus* critique qui en impose aux simples. (cf. Euseb. Caesar., *Historia eccles.*, lib. III, c. 27, P. G. xx, 273.)

Cérinthe, juif égyptien qui vivait dans la seconde moitié du premier siècle, admettait aussi que Jésus était simplement un homme, né de Marie et de Joseph; mais sa christologie était autrement compliquée que celle des ébionites.

Au moment du baptême de Jésus, une puissance céleste, qui connaissait le Dieu suprême, descendit sur lui : c'est l'éon *Christos*. Elle demeura en lui jusqu'à l'heure de la passion et remonta alors au-ciel; Jésus souffrit en sa chair, mourut et ressuscita. Cérinthe, comme on le voit, est déjà un gnostique; l'éloignement absolu de Dieu, principe actif, et de la matière, principe passif, la création du monde par des anges qui ignorent le Dieu suprême, tout cela se retrouvera plus accentué encore dans les systèmes gnostiques. En même temps, il est juif et connaît l'horreur qu'éprouvent ses compatriotes pour un Messie qui souffre et qui meurt; il s'efforce de ménager leurs préjugés en distinguant l'éon Christos de l'homme Jésus.

Evidemment, la première épître de saint Jean est dirigée contre cet hérétique et ses disciples. Saint Jean proteste contre toute tentative de dissolution de Jésus (II, 22 et s.); *solvere Jesum*, dissoudre le Christ, c'est séparer l'éon Christos de l'homme Jésus, c'est nier que le Verbe se soit fait chair, c'est réduire l'union intime entre le Verbe et sa nature humaine aux proportions d'une inhabitation temporaire (cf. *Philosophoumena*, v. 33, p. 388 et s.). Marie était seulement alors la mère d'un homme qui devint le temple et l'instrument d'une puissance céleste longtemps après sa naissance.

2. *Les Gnostiques.* — Les véritables Gnostiques furent des *docètes*, comme les appelait saint Ignace d'Antioche.

A leurs yeux, la matière était mauvaise, soit parce qu'elle était l'œuvre du principe mauvais, soit parce qu'elle était l'œuvre des éons inférieurs qui avaient formé le monde à l'insu du Dieu suprême, soit parce qu'elle était coéternelle et opposée au principe spirituel. Par conséquent Jésus, envoyé par le Dieu suprême pour le révéler aux hommes et délivrer leurs âmes prisonnières dans des corps matériels, ne pouvait avoir revêtu la nature humaine; les Gnostiques enseignaient généralement, comme Valentin, qu'il était descendu dans le sein de Marie avec un corps psychique et qu'il avait passé par elle comme l'eau par un canal, ou bien qu'il avait reçu simplement un corps *phantasmatique*, c'est-à-dire apparent, agissant sur les sens à la façon des

corps véritables, bien que dépourvu de toute réalité : ceci était la doctrine de Marcion.

Ces hérétiques niaient par conséquent la Maternité divine, car en supprimant la conception et l'enfantement proprement dits, ils ôtaient tout fondement à la croyance que Jésus, Fils de Dieu, est aussi le fils de Marie (cf. IREN. *Advers. Haeres.*, lib. III, cap. 9 et ss. P. G. VII, 868 et ss.).

Les Ariens, qui rejetaient la naissance éternelle du Verbe et ne voulaient voir en lui que la première des créatures, combattaient à un autre point de vue le dogme de la Maternité divine. Celui que Marie avait conçu et enfanté n'étant pas Dieu, mais semblable à Dieu, la Sainte Vierge ne pouvait plus être proclamée Mère de Dieu.

3. *Les Nestoriens.* — Quand l'hérésie de Nestorius se produisit en Orient, les voies lui avaient été préparées par l'enseignement et les écrits de Théodore, évêque de Mopsueste; l'erreur avait trouvé d'abord un accès facile dans le patriarcat d'Antioche où Théodore et ses disciples jouissaient de l'estime publique. Nestorius, prêtre d'Antioche, fut élu en 428 pour succéder à Sisinnios sur le siège de Constantinople, et là il s'efforça de propager les opinions de Théodore.

D'après lui, Jésus-Christ n'est, à proprement parler, qu'un homme à qui le Verbe s'est uni et qui est, en conséquence, rempli de la puissance divine plus que tous les saints et tous les prophètes. Le Verbe et Jésus de Nazareth sont donc deux personnes conjointes entre elles plus étroitement que l'homme avec les vêtements qu'il porte. Jésus a reçu le Verbe en lui; Dieu demeure en l'homme comme dans un temple, il s'est revêtu de l'humanité pour nous manifester sa gloire au moyen de son voile et s'en servir comme d'un instrument propre à nous procurer le salut. Le fils de Marie n'est pas véritablement Dieu; il n'est que *théophore*, rempli de Dieu et possédé par Dieu, et s'il est appelé Dieu, c'est qu'en vertu des rapports tout spéciaux qu'il entretient avec le Verbe, il participe à ses prérogatives. Le Verbe ne s'est pas fait homme, il s'est uni à l'homme; il n'est point né de Marie et n'a point souffert, il a seulement élu pour lui servir de demeure celui qui est né de la

Vierge, qui a souffert et qui est mort. Marie n'est pas la Mère de Dieu; mais elle est la mère de l'homme Jésus.

On sait comment saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, prit en main la défense de la foi catholique. Soutenu par le pape saint Célestin, qui condamna dans un concile romain (430) l'hérésie de Nestorius, Cyrille présida le Concile d'Ephèse (431) qui jugea et déposa l'archevêque de Constantinople.

Résumé. — Les Ébionites étaient une secte juive qui s'éteignit d'elle-même, mais qui laissa cependant des traces de son existence dans les erreurs *monarchianistes* (Noet, Théodore, Artémon) qui troublèrent encore l'Église au IIIe siècle. Cérinthe était un juif, imbu d'idées alexandrines et gnostiques, à qui saint Jean lui-même opposa la véritable doctrine du Logos et dont il réfuta la théorie christologique.

Les Gnostiques proprement dits, Cerdon, Marcion, Valentin, furent condamnés et chassés de l'Église romaine par le pape Hygin. Saint Irénée, Tertullien, Hippolyte, réfutèrent leurs doctrines et s'attachèrent à montrer qu'elles étaient en pleine contradiction avec le sens que l'Église donnait au dogme de l'Incarnation et, par suite, à celui de la Maternité divine. Les théories gnostiques n'étaient pas viables; elles ne devaient pas survivre à l'état d'esprit qui leur avait permis de naître. Cependant la moins déraisonnable de ces sectes, celle des Marcionites, se fondit dans celle des Manichéens, qui était d'origine orientale et surtout persane. Les Manichéens ne disparurent jamais complètement des pays orientaux, et vers le Xe siècle ils se répandirent peu à peu en Occident, y propageant les erreurs dualistes, leur horreur pour la matière, œuvre de l'esprit du mal, et, par une conséquence inévitable, leurs hérésies sur le mystère de l'Incarnation. Les *Cathares*, les *Albigeois*, tous les groupes hérétiques que, dès le XIIe siècle, on rencontre dans le nord de l'Italie, dans le comté de Toulouse et en certaines parties de l'Allemagne, étaient, sauf les Vaudois, infectés de manichéisme, et il semble que ces erreurs se fussent répandues dans certains couvents de l'ordre militaire des Templiers.

Le nestorianisme, la plus célèbre de toutes les hérésies qui se soient attaquées au dogme de la Maternité divine, n'aurait eu aucun écho en Occident, si, au VII^e siècle, Elipand, archevêque de Tolède, et Félix, évêque d'Urgel, n'avaient propagé en certaines parties de l'Espagne l'*adoptianisme*, qui était une sorte de nestorianisme mitigé. La secte nestorienne a survécu en Orient aux condamnations qui la frappèrent; chassés du territoire de l'empire byzantin, les Nestoriens se réfugièrent dans les montagnes du Kurdistan, où nos missionnaires dominicains de Mossoul les ont suivis et les ramènent à la foi orthodoxe. En Chine même, ils ont laissé un souvenir de leur passage dans la célèbre inscription de Si-ngan-fou.

II. — EXPOSÉ ÉVANGÉLIQUE

L'histoire évangélique du dogme de la Maternité divine plonge ses racines jusqu'aux premiers jours de l'humanité. Aussitôt après le péché d'Adam et d'Eve, Dieu voulut, par la plus vénérable des prophéties, relever le courage des coupables et leur promettre un sauveur. Ce sauveur devait naître de la femme : *semen illius* (*Genes.*, III, 15). Quel que soit, en effet, le sens qu'on adopte pour le mot *semen*, qu'on y voie le Christ seul ou la collectivité des élus, il est certain qu'il doit s'appliquer avant tout au Christ, tête de l'Église, qui seul confère aux hommes la grâce du salut (cf. Joseph CORLUY, *Spicilegium dogmatico-biblicum*, t. I, p. 360 et ss.). Il est intéressant de constater que la première des prophéties messianiques a placé la femme, la mère, à côté du Messie.

C'est ce que nous remarquons encore dans la prophétie de l'Emmanuel (*Isai.*, VII, 14 et ss.). Beaucoup d'obscurités subsistent dans l'interprétation de ce passage; mais le sens messianique n'est pas douteux et n'est plus nié, même par les rationalistes (cf. VAN HOONACKER, *La prophétie relative à Immanu-el*, Revue biblique, avril 1904). C'est d'une femme ou plutôt d'une Vierge que naîtra le fils de David,

et sa divinité est insinuée par le nom d'Emmanuel, « Dieu avec nous », que lui donne le prophète.

Il ne serait pas difficile de recueillir d'autres éléments dans nos livres saints; ceux-ci suffisent : c'est tout un programme, et nous allons le voir fidèlement réalisé dans l'histoire évangélique.

Le récit de la Conception virginale se trouve à la fois dans saint Mathieu et dans saint Luc : résumé dans le premier des synoptiques, raconté *in extenso* dans le troisième. Chacun des deux récits a très probablement sa source particulière, car les généalogies s'y rattachent très étroitement, et l'on sait qu'à partir de David elles diffèrent l'une de l'autre. La narration de saint Luc a une couleur hébraïque si prononcée que, selon Paul de Lagarde, il n'y a rien de plus juif dans le Nouveau Testament; de plus, elle contient trois cantiques, le *Benedictus*, le *Magnificat* et le *Nunc dimittis*, et, par conséquent, elle a toutes chances de reposer sur un document *écrit*.

L'ange Gabriel apparaît à Marie et lui révèle qu'elle concevra et enfantera un fils qui sera grand, Fils du Très-Haut (*Luc*, I, 31 et ss.); Dieu lui donnera le trône de David son père, et il règnera éternellement sur la maison de Jacob. A ces traits, nous ne pouvons méconnaître le Messie qui devait naître de la famille de David, être fils de l'homme (*Daniel*, VII, 13) et Fils du Très-Haut (*Ps.* II, 7), régner sur toute la terre (*Daniel*, II, 44 et s.). Un trait lui manque encore : la Conception virginale. La question même de Marie à l'ange sera l'occasion qui lui donnera tout son relief.

Cette question n'aurait aucune portée, si elle ne sortait de la bouche d'une jeune fille qui avait résolu de sauvegarder à tout prix sa virginité. Toute personne non prévenue est obligée de l'entendre en ce sens : *Comment pourrais-je être mère, puisque je veux rester vierge?* Toutefois, la réponse de l'ange n'est pas moins intéressante pour nous : Marie ne doit point se troubler de la Maternité qu'il lui annonce; ce sera une œuvre toute divine : l'Esprit-Saint descendra en elle, il éveillera la fécondité dans son sein, et la puissance du Très-Haut la couvrira de son ombre; c'est pourquoi le saint qui naîtra d'elle sera appelé Fils de Dieu. Sa cousine

Élisabeth n'a-t-elle pas conçu un fils malgré son âge avancé? C'est donc que rien n'est impossible à Dieu (*Luc*, I, 35–38.).

Le récit de saint Mathieu confirme expressément, sous une forme nouvelle, la révélation angélique rapportée par saint Luc. Joseph s'aperçoit que Marie est enceinte, et il forme le projet de rompre sans bruit les fiançailles. Mais voici que l'ange lui apparaît pendant son sommeil et lui commande de ne rien craindre, le fruit que Marie a conçu est de l'Esprit-Saint; elle mettra au monde un fils qui s'appellera Jésus, car il vient pour délivrer son peuple du péché. Ceci, ajoute saint Mathieu, se faisait pour réaliser la prophétie d'Isaïe sur l'Emmanuel. Joseph prit donc Marie pour épouse, et il n'eut aucun rapport avec elle avant la naissance de Jésus (*Matth.* I, 18 *ad fin.*).

Est-ce assez clair et assez net? Tous les Holtzmann et tous les Conybeare du monde auront beau analyser ces récits, y chercher la marque des interpolations, ils ne pourront faire que l'impression nécessaire qui se dégage du double récit, le seul sens acceptable, ne soit l'affirmation de la Conception virginale. Pourquoi l'ange annonce-t-il à Marie la conception tardive d'Elisabeth, sinon pour lui montrer que celui qui féconde les femmes stériles peut aussi féconder les vierges? Pourquoi termine-t-il sa révélation par ces mots : *Quia non est impossibile apud Deum omne verbum*, sinon pour justifier, par le miracle de la conception de Jean-Baptiste, le prodige plus grand encore de la Conception virginale? Tout cela était inutile, si Marie devait concevoir simplement un fils de Joseph; à quoi bon en appeler à la fécondité de la femme stérile? Tout se tient, tout est étroitement lié dans ce récit; on ne peut en retrancher un ou deux versets sans le rendre inintelligible (cf. R. P. Rose, o. P., professeur à l'Université de Fribourg en Suisse, *Etudes sur les Evangiles*, chap. II. *La Conception surnaturelle*, p. 39–85. — R. P. Lagrange, o. P., directeur de l'École biblique de Jérusalem, *Le récit de l'enfance de Jésus dans saint Luc*, Revue biblique, avril 1895. — R. P. Alfred Durand, S. J., *L'Evangile de l'Enfance*, Revue pratique d'Apologétique, 1906 et 1907). L'accord parfait des deux récits de l'Annonciation en saint

Mathieu et en saint Luc, l'insistance des deux évangélistes sur la Conception virginale, les craintes de Joseph et le songe mystérieux qui suivit, tout cela se fortifie réciproquement, d'autant plus que les détails sur l'enfance de Jésus varient largement de l'un à l'autre et qu'on ne peut soupçonner une conformité factice.

Il n'y a pas de milieu, pas de transaction possible : ou il faut admettre l'historicité de la Conception virginale, ou rejeter l'authenticité des deux récits; mais pourquoi rejeter cette authenticité ? Parce qu'elle suppose un miracle? Mais nos Évangiles sont remplis de miracles ; si on en supprime un, au nom de l'impossibilité du surnaturel, il faut les supprimer tous, et alors nous nous trouvons en face d'un phénomène plus étonnant que tous les prodiges : un effet sans cause. La religion chrétienne a changé le monde, elle a modifié profondément le cours de l'histoire dans les races les plus civilisées de la terre, et à l'origine de cette métamorphose il n'y a eu que des mythes, des légendes et des quiproquos (1).

Examinons encore les textes de saint Mathieu et de saint Luc à un autre point de vue : Ont-ils cru l'un et l'autre à la Maternité réelle de Marie? Cela ne peut faire doute : les expressions dont ils se servent, *concevoir*, *enfanter*, ne prêtent pas à l'ambiguïté. Le mode de la conception est tout céleste; mais c'est une conception proprement dite qui, en dehors du point de départ, se conforme aux lois de la nature. Marie conçoit par l'opération du Saint Esprit, mais elle conçoit, comme toutes les mères, elle porte neuf mois l'Enfant dans son sein, c'est d'elle que l'Enfant tire sa chair, son sang, sa nourriture. Jésus est vraiment « le fils de Marie » (*Marc*, VI, 3). Cela ne fait aucun tort à son origine céleste : il est le fils du Très-Haut, mais il prendra place sur le trône de David son père. Et comment David peut-il être l'ancêtre du Messie, sinon parce que le sang des rois coulait dans les veines de sa mère?

(1) On regrettera peut-être que je n'aie pas traité ici la question des « frères » de Jésus. En réalité, cette question est étrangère au sujet qui nous occupe : nous parlons de la Maternité divine et non de la Virginité perpétuelle de Marie.

Ces deux choses, l'origine céleste et la naissance humaine de Jésus, ne sont pas plus contradictoires dans les récits des évangélistes que dans les épîtres de saint Paul. Quel plus magnifique témoignage peut-on rendre à la préexistence du Christ que le texte de l'épître aux Philippiens (II, 6 et ss.) et le premier chapitre de l'épître aux Hébreux? Et pourtant saint Paul sait et enseigne que Jésus est *né d'une femme* (Galat., IV, 4). Saint Jean aussi a parlé d'une manière toute divine des origines du Verbe; le texte primitif du chapitre I de son Évangile (v. 13) portait, selon toute probabilité : « (au nom de celui) qui est né non du mélange des sangs, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu ; » néanmoins, lui aussi nous assure que « le Verbe s'est fait chair » (v. 14), et aucun des synoptiques n'a employé d'expression aussi énergique pour nous assurer de la vérité de la nature humaine en Jésus.

III. — SENTIMENTS DES ANCIENS PÈRES

Si l'analyse des récits évangéliques de l'Enfance démontre que la Maternité divine a été connue et prêchée par les apôtres, nous devons nous attendre à la voir nettement exprimée dans les écrits des plus anciens Pères de l'Église.

En effet, nous lisons dans la *Doctrine des douze apôtres* (IX, 3) cette prière que les chrétiens, soit à la fin du Ier siècle, soit au commencement du IIe, sont invités à prononcer avant de recevoir la communion sous l'espèce du vin : « Nous vous rendons grâce, ô notre Père, par la sainte vigne de David, votre serviteur, que vous nous avez révélée par Jésus votre serviteur (1) ; gloire à vous dans tous les siècles. » Cette vigne de David est évidemment le sang du Christ, fils de David selon la chair par la Maternité de Marie.

(1) Il s'est trouvé des critiques pour soupçonner de subordinatianisme l'auteur inconnu de la *Doctrine*, parce qu'il employait pour désigner le Seigneur un terme susceptible de signifier « enfant » ou « serviteur ». C'est trop de délicatesse; Isaïe a certainement appelé le Sauveur « serviteur de Jahveh » (LIII, 11). Cela doit s'entendre du Christ selon sa nature humaine.

L'expression correspond tout à fait à celle qu'emploie Clément d'Alexandrie (*Quis dives...* XXIX, P. G. IX, 636) : *le sang de la vigne de David.*

Toutefois, ceci n'est qu'une allusion. Voici des témoignages plus précis et plus nombreux; si l'on veut bien se rappeler qu'ils ont été rendus par le plus grand martyr du IIe siècle, saint Ignace, évêque d'Antioche, on sera porté à y attacher plus de prix encore.

« Notre Dieu Jésus-Christ a été porté par Marie dans son sein selon le décret de Dieu, (formé) de la semence de David par l'Esprit-Saint; il est né et il a été baptisé afin de purifier l'eau par sa passion (1). Et la virginité de Marie et son enfantement furent celés au prince de ce monde, de même que la mort du Seigneur : trois mystères qui devaient être prêchés à haute voix et qui se sont accomplis dans le silence de Dieu (*Epist. ad Magnes.*, XVIII et XIX, P. G. v, 660). »

« Il n'y a qu'un seul médecin (pour les hommes), fait de chair et spirituel, fait et non fait, Dieu existant dans la chair, vie véritable dans la mort, (né) de Marie et de Dieu, passible d'abord et puis impassible (après sa résurrection), Jésus-Christ notre Seigneur (*Epist. ad Ephes.*, VII, P. G. v, 649 et 652). »

« Bouchez-vous les oreilles si quelqu'un vous parle sans Jésus-Christ, qui (est né) de la race de David, qui (est né) de Marie, qui est né véritablement, mangea et but, qui a vraiment souffert la persécution sous Ponce Pilate, a été crucifié et est mort véritablement aux yeux de tout ce qui vit au ciel, sur la terre et dans les enfers (*Epist. ad Trallian.*, IX, P. G. v, 681). »

Saint Ignace combattait les docètes de son époque, c'est-à-dire les gnostiques primitifs qui niaient la réalité de la chair du Sauveur et rendaient par là-même inintelligible le mystère de la Rédemption. Mais qui ne voit à quel point

(1) C'est-à-dire l'eau a été purifiée et consacrée pour le baptême par le contact de la chair du Seigneur qui devait sauver les hommes par ses souffrances et sa mort.

L'enfantement de la Sainte Vierge n'a pas été caché matériellement au démon, mais seulement le mode miraculeux de cet enfantement. Il y a ici un témoignage en faveur de la virginité perpétuelle de Marie.

ses affirmations sont précieuses pour rectifier l'erreur de Nestorius? Ce Jésus qui est né de la Vierge Marie et qui est mort sous Ponce Pilate, c'est notre Dieu, et par conséquent, malgré la dualité de ses natures, il y a en lui unité de personne, et Marie est vraiment mère de Dieu.

Saint Justin, essayant de défendre les chrétiens contre les calomnies et les persécutions de leurs ennemis, montrait à ceux-ci que la foi chrétienne n'était pas déraisonnable.

« Isaïe a dit : *Voici que la Vierge concevra dans son sein et enfantera un fils, et ils diront de son nom : Dieu avec nous.* En effet, ce qui paraissait aux hommes incroyable et impossible, Dieu l'a annoncé d'avance par l'Esprit prophétique, afin qu'on ne refuse pas d'y ajouter foi lorsque la chose est arrivée, mais qu'on y croie à cause de la prédiction... Cela donc : *Voici que la Vierge concevra dans son sein*, signifie que la Vierge concevra sans rapports sexuels; car si elle en avait eu avec un homme quelconque, elle ne serait plus vierge. Mais la puissance de Dieu, survenant sur la Vierge, la couvrit de son ombre et fit qu'étant vierge elle devint enceinte (*Apolog. I pro Christian.*, P. G. VI, 381). »

Il serait facile d'insister sur la doctrine de saint Justin relative à la Vierge Mère; mieux vaut réserver ce qui nous reste à dire pour la question suivante.

Saint Irénée professe la même foi avec les prophètes et les évangélistes :

« C'est un seul et même Dieu qui a parlé par les prophètes et qui est annoncé par l'Évangile, et son Fils, né de la race de David, c'est-à-dire de la Vierge fille de David, et qui est l'Emmanuel. Son étoile a été annoncée en ces termes par Balaam : *Une étoile se lèvera de Jacob, et un chef surgira en Israël.* Matthieu raconte que les Mages venant d'Orient ont dit : *Nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer*; et lorsqu'ils eurent été conduits par l'étoile à la maison de Jacob vers l'Emmanuel, ils ont montré par les présents qu'ils lui offrirent qui était celui qu'ils adoraient : de la myrrhe, car il était homme celui qui mourrait pour les hommes mortels et serait enseveli, de l'or, parce qu'il était le roi *dont le règne est sans fin*; de l'encens, parce qu'il est le Dieu qui *s'est fait connaître en Judée* et *s'est manifesté à ceux qui ne le cherchaient point* (*Contra haeres.* lib. III, c. IX, 2, P. G. VII, 870 et s.). »

Saint Irénée témoigne donc que Jésus-Christ est Dieu et homme à la fois et que selon la chair il est né de la fille de David, Vierge et Mère. Un peu plus loin (881 et s.) il revient sur le même sujet, affirmant de nouveau la divinité du Verbe et la réalité de la chair passible dont il s'est revêtu dans le sein de la Vierge (cf. col. 901). L'homme Jésus n'a pas été le temple de Christos; mais le Verbe s'est fait chair, né de Dieu selon la divinité, descendant de David par la Vierge Marie selon la chair : « Fils de Dieu devenu fils de l'homme afin que par lui nous recevions l'adoption, l'homme portant, saisissant et étreignant le Fils de Dieu (919 et ss.) ». Les mots manquent à saint Irénée pour caractériser l'union indissoluble et personnelle de Dieu et de l'homme dans le Christ; c'est pourquoi il les multiplie pour nous aider du moins à concevoir cette indissolubilité.

Tertullien, réfutant Praxéas, explique que Marie a conçu du Saint-Esprit; le fruit qu'elle avait conçu était celui-là même qui devait naître d'elle, c'est-à-dire le Verbe, l'Emmanuel; or la chair n'est pas Dieu, et cependant il est écrit : *le saint qui naîtra de vous* sera appelé Fils de Dieu. Donc, il faut que le même soit à la fois Dieu et homme, non par métamorphose — car dans la métamorphose ce qui était d'abord cesse d'être — ni par mélange et confusion, mais par subsistance de l'humanité et de la divinité en un seul. « Celui-là sera homme et fils de l'homme, qui a été défini Fils de Dieu selon l'esprit. Il sera Dieu et Verbe, le Fils de Dieu. Nous voyons un double état non confondu, mais conjoint en une seule Personne, Dieu et l'homme Jésus... Et la propriété de l'une et l'autre substance est si bien sauvegardée que l'Esprit a produit en lui ses actes, c'est-à-dire les miracles, les œuvres et les prodiges, et que la chair a subi ses souffrances, ayant faim en présence du diable, ayant soif devant la Samaritaine, pleurant Lazare, triste jusqu'à la mort, enfin souffrant la mort (*Liber advers. Prax.*, c. XXVII, P. L. II, 190 et s.). »

La théologie de Tertullien est très avancée sur le dogme

de la Maternité divine; il distingue fort bien les deux natures et l'unité de personne. Le morceau serait parfait, si, en certains passages du texte, on ne discernait une confusion entre le Verbe, qui s'est incarné, et l'Esprit-Saint qui est descendu en Marie pour la féconder.

Marie, dit-il encore, était vierge lorsqu'elle a conçu, quoi qu'en dise Ebion (*Liber de virginib. veland.*, c. VI, P. L. II, 897); de même qu'Adam a été tiré d'une terre vierge, ainsi le Christ est né d'une vierge. Lorsque l'ange est descendu vers Marie, il s'est passé une scène contradictoire et réparatrice de celle du Paradis terrestre : des deux côtés il y avait une vierge, et chacune des vierges crut à la parole de l'ange qui s'adressait à elle, Ève pour la mort, Marie pour la rédemption. C'est pourquoi le premier-né d'Ève fut Caïn le fratricide, tandis que le fils de Marie fut le sauveur de ses frères (*Liber de carne Christi*, c. XVII. P. L. II, 782). Nul n'a défendu plus énergiquement que Tertullien la réalité de la chair du Christ et, par suite, la vérité de la Maternité divine; il y a consacré l'opuscule entier que je viens de citer, et il y est revenu encore en d'autres ouvrages.

Novatien, prêtre romain du IIe siècle, qui eut le malheur de tomber dans l'hérésie et de fonder la secte qui porte son nom, a écrit un traité *De Trinitate*, dans lequel il examine et résout comme Tertullien la question de la chair du Christ et de sa génération divine. Le Christ est vrai Fils de Dieu et homme véritable; il a été conçu de la chair et du sang de Marie, car s'il avait passé par elle sans lui emprunter aucun élément, s'il s'était revêtu d'un corps éthéré ou astral (*aetheream sive sideream*), il ne serait pas son fils et ne saurait être le Sauveur des hommes, n'étant pas leur frère. Mais il est aussi vrai Fils de Dieu, car il était avant qu'Abraham fût; il est fils de David et aussi le Seigneur de David; il a été fait sous la Loi, et il est aussi le maître du sabbat; il est né dans le monde, et il est le Créateur du monde (*De Trinit. liber*, c. X et XI. P. L. III, 902 et ss.).

Terminons cette revue déjà longue des témoignages anténicéens rendus à la Maternité divine par quelques fragments d'un célèbre écrivain qui fut le premier des

antipapes et qui racheta son schisme par le martyre, saint Hippolyte.

« En ce temps le Sauveur manifesta au monde son corps, naissant de la Vierge qui est l'arche lamée d'or pur au-dedans par le Verbe, au dehors par le Saint-Esprit, de sorte que la vérité a été découverte et l'arche est apparue (*Fragmenta in Daniel*, P. G. X, 648). »

L'arche d'alliance était un symbole de la Sainte Vierge; entre les chérubins et sur le propitiatoire, Dieu manifestait sa présence, et par respect pour la présence divine, elle était couverte de lames d'or en dedans et en dehors; de même Marie a été dorée par la grâce, en dedans par le Verbe qui habitait en elle, en dehors par le Saint-Esprit qui a sauvegardé le sceau de sa virginité; alors la vérité éternelle, c'est-à-dire le Verbe reposant au sein du Père, s'est montrée aux hommes sous le voile de sa chair, et la véritable arche d'alliance est la Vierge par laquelle le Fils de Dieu est entré dans le monde : « Car le Verbe divin qui était dans sa chair se revêtit d'une chair sainte (tirée) de la Vierge sainte, se tissant comme un fiancé un vêtement pour lui-même en vue de sa passion sur la croix (*De Christo et Antichristo*, IV. P. G. X, 732). »

IV. — LES ADVERSAIRES

Les adversaires de la Maternité divine se sont recrutés dans les rangs des juifs, des païens, des hérétiques.

En ce qui touche la conception virginale, ce sont les juifs qui ont commencé l'attaque. Ils ont contesté, dès le IIe siècle, peut-être même auparavant, la traduction du texte d'Isaïe, telle que l'avaient donnée les Septante : *Voici que la Vierge*, ἡ παρθένος, *concevra*. Ils lisaient, avec le juif helléniste Aquila, dont la traduction date de la première moitié du IIe siècle, *la jeune femme*, ἡ νεᾶνις, et expliquaient le texte du roi Ezéchias, témoin dans son enfance de la dévastation des royaumes de Damas et d'Israël par les Assyriens. Dès lors, la prophétie,

que saint Matthieu avait citée à l'appui de la Conception virginale, perdait la meilleure part de sa valeur messianique. Sans doute, le Messie pouvait encore se trouver désigné sous la personne d'Ezéchias; mais il n'était plus qu'à l'arrière-plan dans les préoccupations du prophète, et la prédiction de la Conception virginale avait complètement disparu.

Les juifs ne s'en tinrent pas là. Ils imaginèrent, sur les origines humaines du Sauveur, un roman malpropre et invraisemblable qu'il faut pourtant bien rapporter en quelques lignes pour ne rien omettre.

Marie, épouse de Joseph, aurait été séduite par un soldat nommé Panther. Joseph ayant découvert le crime aurait chassé sa femme, et celle-ci aurait accouché en secret de l'enfant, fruit de l'adultère.

Incontestablement, cette anecdote blasphématoire, créée par des ennemis haineux autour d'un détail de l'Évangile selon saint Matthieu (le trouble de saint Joseph lorsqu'il s'aperçut que sa fiancée était enceinte), est très ancienne parmi les juifs, car déjà le philosophe païen Celse, qui vivait au IIe siècle, la connaissait et la leur avait empruntée dans l'ouvrage, dirigé contre les chrétiens, qu'il intitula *Discours véritable*, et qui n'était pourtant rien moins que véridique. L'anecdote et plusieurs récits légendaires sur la personne du Sauveur ont été recueillis dans le Talmud; c'est vers la fin du IIe siècle, selon l'opinion commune, que Rabbi Juda rédigea la Mischna qui forme le texte de cet ouvrage; la Ghemora de Jérusalem est postérieure d'un siècle, et quant à celle de Babylone, elle ne fut achevée qu'au VIe siècle, date probable de la clôture définitive du Talmud (Mgr Freppel, *Saint Justin*, XXe leçon : *Le rabbinisme*, p. 397).

Le gnosticisme, qui avait au moins le mérite de ne pas souiller de calomnies la naissance du Sauveur, était un produit de l'esprit syncrétique, très répandu à cette époque en Asie, en Égypte et dans les parties européennes de l'empire. Après la conquête de l'ancien monde civilisé par les Romains, les barrières étaient définitivement abaissées entre les peuples; religions et philosophies se

mêlèrent, apprirent à se connaître et tendirent à se fusionner. Cette tendance produisit en philosophie le néoplatonisme, en religion la gnose. Les théories platoniciennes, le dieu caché des Égyptiens (Amon), le dualisme persan, la magie et l'astronomie babyloniennes, le panthéisme qui formait le fond des religions naturistes de l'antiquité, tout cela surexcita l'esprit hellénique, toujours amoureux de systèmes et de nouveautés.

Les premiers éléments de la gnose se montrent certainement dans les ouvrages de Philon, juif d'Alexandrie épris de philosophie grecque (Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, t. I, 4e édit. chap. XI, p. 153 et ss.); toutefois, c'est une gnose *judaïque* à laquelle manquent les traits les plus caractéristiques : ceux-ci n'ont pu naître que dans un milieu « où l'éducation biblique fût assez répandue pour servir de support à la spéculation théologique, sans que cependant on y fût embarrassé de scrupules à l'égard du Dieu de Jérusalem. » Ce milieu existait; c'était le monde des Samaritains, et c'est là en effet que nous reporte la plus ancienne tradition ecclésiastique qui a toujours vu en Simon le magicien le premier des gnostiques.

Voici les principes communs de toute gnose païenne : 1° le *dualisme*, c'est-à-dire, en face du Dieu suprême, une matière éternelle et informe, siège et source du mal, ou bien le *monisme*, c'est-à-dire un principe unique d'où tout sort par dégradations successives; 2° les *éons*, esprits émanant du Dieu suprême et habitant le royaume divin; 3° la *formation du monde sensible* par le *démiurge*, qui est un esprit exclu du plérôme, c'est-à-dire de la somme totale des émanations divines, ou bien envoyé par le Dieu suprême; 4° enfin la *vocation* des âmes qui sont des esprits tombés dans la matière et qui cherchent à s'en affranchir.

Parmi les gnostiques proprement dits, les sectes les plus célèbres furent fondées par Valentin et Marcion. Examinons leurs systèmes au point de vue spécial qui nous occupe.

Marcion était un armateur de Sinope, port renommé sur le Pont-Euxin. Il était chrétien, et son père était même évêque de Sinope. Vers l'an 140, il vint à Rome et se mêla aux fidèles; toutefois, le clergé romain ne tarda pas à le

soupçonner d'enseigner des erreurs et lui demanda des explications sur sa foi; il les fournit sous forme de lettre. Mais, en dépit de ces rectifications, il n'abandonna pas les idées qui l'avaient rendu suspect, et vers l'an 144, fut exclu de l'Église. Alors, il devint le fondateur d'une secte qui se répandit rapidement et s'installa de tous côtés en face des communautés chrétiennes.

Marcion distinguait trois principes éternels : le Dieu saint et rempli d'amour, la matière avec son souverain malfaisant qui est Satan, entre les deux le démiurge qui forma avec la matière un monde semblable à lui. Ce démiurge n'est pas bon, il est juste et sévère; c'est pourquoi il châtia rudement l'homme pour avoir transgressé sa première loi. Puis il se choisit un peuple auquel il donna la loi mosaïque et promit un Messie qui serait le fondateur d'un grand royaume terrestre.

Le Dieu bon, qui était inconnu des hommes, eut pitié d'eux, et en la quinzième année de Tibère, il se manifesta sous la forme de son Christ qui parut subitement en Galilée avec un corps apparent. L'argument principal de Marcion contre la naissance du Christ, c'est que lui-même aurait nié sa nativité, en répondant à ceux qui l'avertissaient de la présence de sa mère et de ses frères : *Qui est ma mère et qui sont mes frères*? Marcion voyait en ceci une négation de l'humanité de Jésus et de la Maternité de Marie.

Néanmoins, par ménagement pour le démiurge, Jésus se fit passer d'abord pour le Messie qui avait été promis aux Juifs; mais, comme il opposait au démiurge la personne de son Père et ses propres institutions, il fut crucifié à l'instigation du dieu de l'ancien Testament; toutefois, la passion ne fut qu'apparente, puisque le corps du Christ était irréel. Les hommes qui croient au Dieu révélé par Jésus sont affranchis par lui de la domination du démiurge, tandis que les autres restent abandonnés à sa justice.

Marcion niait la résurrection et prescrivait la continence parfaite à tous ses adhérents. Du Nouveau Testament il n'acceptait que l'Évangile de saint Luc et dix épîtres de saint Paul, après les avoir tronqués et fait entrer de force dans le cadre de sa doctrine. Le marcionisme regardait

l'ancienne Loi, non seulement comme imparfaite, ce qu'admettaient tous les chrétiens, mais comme formant antithèse avec l'enseignement du christianisme. (TERTULL., *Advers. Marcion.*, lib. V, P. L. II, 246 et ss.)

Valentin était un Égyptien d'Alexandrie qui enseignait sa doctrine à Rome vers 140 et devint le fondateur de la plus importante des sectes gnostiques. De Bythos (l'abîme), qui est le Dieu caché, émane une série descendante de trente éons, mâles ou femelles. Les éons sont les idées personnifiées, les prototypes de toute vie naturelle et spirituelle. Un être informe, *Enthymésis* ou *Achamoth*, engendré par la *Sophia*, le dernier des éons, et exclu du plérôme, produisit la matière, et ainsi naquirent trois espèces d'êtres : les natures pneumatiques, où subsiste une étincelle de la vie divine, les psychiques et les hyliques. Le démiurge, nature psychique, forma, à titre d'image imparfaite du plérôme ou monde divin, un nouveau monde dont il est le souverain. Ce démiurge, qui est le dieu des Juifs, promit aux siens un Messie psychique; mais lorsque celui-ci se présenta au Jourdain pour recevoir le baptême, l'éon Jésus ou *Soter* (sauveur) descendit sur lui et accomplit ainsi l'œuvre de la rédemption en délivrant les hommes psychiques de la puissance du mal et les hommes pneumatiques de la domination du démiurge. L'Église catholique est composée de psychiques; ceux qui, comme Valentin, reconnaissent le *Soter* et s'assemblent autour de lui, sont des pneumatiques, des spirituels. A la fin du monde, les pneumatiques entreront avec le *Soter* et son épouse Achamoth dans le plérôme et y jouiront d'une béatitude divine; les psychiques vivront avec le démiurge dans un monde intermédiaire où ils seront heureux d'une félicité bornée; quant à la matière, elle sera consumée par le feu, et le mal n'existera plus.

Ce système ne pouvait se concilier avec la doctrine de l'Incarnation. Le mal étant en la matière comme dans son principe et sa source, un être divin descendu du plérôme ne pouvait se revêtir d'un corps *hylique* ou matériel. Deux solutions s'offraient : ou bien le *Soter* avait passé par Marie sans rien emprunter d'elle et s'était révélé au monde sous

une forme humaine; constituée en réalité d'éléments exclusivement célestes, ou bien le Messie psychique s'était réellement incarné en Marie, et le *Soter* n'était descendu sur lui qu'au baptême, habitant en lui jusqu'au moment de la passion. Les Valentiniens adoptèrent l'une ou l'autre solution selon les sectes qu'ils formèrent; car il va sans dire que l'unité doctrinale ne régnait pas le moins du monde dans ces systèmes où l'imagination avait la plus grande part.

La dernière explication fournie par les Valentiniens nous permet de rejoindre assez facilement l'hérésie de Nestorius.

Celui-ci, comme il est évident, ne partageait nullement les idées erronées de Valentin au sujet de la matière; il ne distinguait pas le Dieu suprême du Créateur. Mais, sous l'influence de l'école d'Antioche à laquelle il appartenait, car il était prêtre de cette grande église, il se laissa entraîner dans une erreur positive sur la nature du lien qui existait entre la Personne divine et la nature humaine en Jésus; cette erreur le poussa à nier la Maternité divine : on ne pouvait, en effet, raisonnablement donner le nom de Mère de Dieu à la Sainte Vierge si elle n'avait enfanté qu'un homme.

Il semble que la responsabilité de la doctrine de l'union purement morale entre le Verbe et l'homme Jésus remonte jusqu'à Diodore, prêtre d'Antioche, qui fut plus tard évêque de Tarse; du moins, c'est l'opinion de saint Cyrille d'Alexandrie, mieux placé que nous sans doute pour saisir les origines du nestorianisme. Diodore était d'ailleurs un homme de vie toute ascétique, dont le temps se partageait entre la prière et l'étude, et qui s'était volontairement réduit à la mendicité; ses amis pourvoyaient à sa nourriture; quant à lui, le souci des affaires terrestres ne l'atteignait pas. Cette vertu personnelle et son heureuse influence sur les chrétiens, son énergie pour la défense de la foi de Nicée et la bonne administration de l'église d'Antioche, lui avaient gagné le cœur et l'estime de tous,.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de Diodore de Tarse, il est certain que Théodore de Mopsueste professa avant Nestorius l'hérésie de l'union morale. Théodore était non seulement un évêque zélé, mais encore un savant distingué, un exégète qui réagissait, par ses travaux consacrés à l'interprétation littérale des Écritures, contre les excès allégoriques des alexandrins; dans cette voie même il alla jusqu'à l'erreur, puisqu'il refusait de voir dans le *Cantique des cantiques* un sens spirituel, qu'il faut pourtant bien admettre pour justifier l'insertion de ce livre dans le Canon des Écritures. L'évêque de Mopsueste mourut en communion avec l'Église; néanmoins, ses écrits furent condamnés au cinquième concile œcuménique.

En 428, Nestorius avait succédé sur le siège de Constantinople au patriarche Sisinnios, et il commença dès lors à répandre son hérésie, n'hésitant pas à dire, dans une homélie pour les fêtes de Noël, qu'appeler la Sainte Vierge Mère de Dieu, ce serait tomber soi-même dans la folie des païens qui donnaient des mères à leurs dieux. Après un sermon prêché dans une basilique par Proclus, évêque nommé de Cyzique, en présence du patriarche, celui-ci prit la parole pour protester contre l'expression de Θεοτόκος ; Eusèbe, avocat, qui devint plus tard évêque de Dorylée, interrompit Nestorius, et enfin, Dorothée, évêque de Marcianopolis, ayant, avec le consentement tacite du patriarche, prononcé l'anathème contre quiconque donnerait à Marie le titre de Mère de Dieu, le peuple cessa de fréquenter l'église, plusieurs prêtres et moines se séparèrent de la communion de Nestorius.

C'est alors qu'intervint saint Cyrille d'Alexandrie. Après le concile d'Éphèse, le patriarche déposé se retira dans son ancien monastère d'Antioche d'où il dirigeait les mouvements de son parti qui poursuivait la lutte avec acharnement. Cette situation ne pouvait se prolonger sans le plus grand dommage pour l'Église; Nestorius fut banni par l'empereur Théodose le Jeune, à Pétra, puis dans une oasis du désert de Libye où il mourut des suites d'une chute, sans s'être rétracté.

V. — LES DÉFENSEURS

L'apologie chrétienne aux premiers siècles a eu ce caractère général d'être très supérieure aux attaques qui se produisaient. Dieu envoya à son Église une série d'hommes de talent ou de génie qui orientèrent définitivement la pensée chrétienne non pas sur tous les points sans doute, mais du moins sur ceux qui étaient le plus exposés aux agressions des juifs, des païens et des hérétiques.

Saint Justin, né à Naplouse, l'ancienne Samarie, fut d'abord exclusivement philosophe et s'adonna à la recherche de la vérité. Converti par un vieillard qu'il avait rencontré, il dirigea l'école catéchétique de Rome, publia deux *Apologies* du christianisme et un *Dialogue* contre le juif Tryphon, qui nous ont été conservés. Accusé devant le préfet du prétoire par le philosophe cynique Crescentius, il fut battu de verges et eut la tête tranchée en l'an 167. Saint Justin s'est efforcé de réfuter dans son *Dialogue* l'interprétation que les Juifs donnaient de la prophétie de l'Emmanuel. Il remarque que la traduction du mot almâh (vierge) par νεᾶνις est tendancieuse, contraire à celle des Septante et dictée par un préjugé antichrétien, ce qui est, en effet, très probable; Ezéchias ne réalise pas dans toute son ampleur le nom de « Dieu avec nous », que le prophète donne à l'Enfant annoncé (*Dialog. cum Tryph.* 68. P. G. VI, 636 — 71. VI, 641 et 644 — 77. VI, 656 et s.).

Origène, dont il est inutile de rappeler ici la science extraordinaire et aussi les erreurs, a défendu par les mêmes arguments l'interprétation traditionnelle du texte d'Isaïe. Versé dans la connaissance de la langue hébraïque, il soutient que le mot almâh signifie *vierge* dans la Bible, et dirait volontiers avec saint Jérôme : « Qu'ils (les Juifs) me montrent où cette expression signifie des femmes mariées, et je confesserai mon impéritie (*Advers. Jovinian.*, lib. I, 32. P. L. XXIII, 255). » Du reste, où serait le miracle si l'Emmanuel devait naître d'une mère mariée? Et si ce n'est pas un miracle, pourquoi Isaïe, qui a offert au roi Achaz un signe dans le ciel ou dans l'abîme, propose-t-il

la naissance de l'Emmanuel comme gage de la protection divine sur le royaume de Juda? Ce n'eût pas été la meilleure manière d'accréditer sa mission prophétique (ORIGEN., *Contra Cels.*, lib. I, 34 et ss. P. G. XI, 725 et 728).

Origène réfute la calomnie des Juifs contre la naissance de Jésus : 1° Le vice né saurait se trouver à l'origine de la pureté et de la réforme morale du genre humain; or, c'est ce qui se serait produit en Jésus, parfaitement pur dans sa vie et auteur d'une réforme dont les fruits sont sous nos yeux, si l'adultère avait été la cause de sa naissance; 2° les âmes sont associées aux corps selon leurs mérites; Celse doit connaître cette théorie de Platon; comment ose-t-il donc soutenir que l'âme parfaite du Sauveur s'est revêtue d'un corps né d'un crime? 3° le rang de la famille et la richesse personnelle contribuent largement à l'illustration des hommes; le mérite a beaucoup plus de peine à se faire jour, quand il n'est soutenu ni par l'un ni par l'autre. Or, Jésus est né, il est vrai, de race royale; mais la famille de David était, à cette époque, retombée depuis longtemps dans l'obscurité de ses débuts; elle était pauvre, et Jésus est né non pas à Athènes, au centre de la civilisation grecque, mais dans une bourgade de barbares. Cependant il s'est imposé aux Grecs, il a remué le monde plus que l'Athénien Thémistocle, plus que Pythagore, plus que Platon; toutes les causes naturelles d'obscurité ont abouti à éclipser toutes les gloires de ce monde; c'est donc que Jésus est le Fils de Dieu (*loc. cit.*, 28 et ss. P. G. XI, 713 et ss.).

La grande lutte contre les gnostiques fut menée principalement par saint Irénée, Tertullien et Hippolyte. Nous savons que saint Justin avait écrit un traité contre Marcion; malheureusement, l'ouvrage est perdu.

Irénée, évêque de Lyon et disciple de saint Polycarpe, composa contre les gnostiques un grand ouvrage, pour lequel il utilisa des renseignements oraux, dus à des hérétiques convertis, et les livres mêmes des sectaires. Vous rejetez la création, dit-il aux gnostiques, par conséquent vous êtes nécessairement amenés soit à l'hypothèse grecque de la matière préexistante, soit à la théorie orientale de l'émanation : dualisme ou panthéisme, voilà les

deux termes du gnosticisme, et la notion véritable de Dieu se trouve ainsi détruite par ceux-là mêmes qui promettaient de nous la faire connaître (*Contra Haeres.*, lib. II. P. G. VII, 709 et ss.). C'est que vous voulez vous en fier soit à la sagesse des philosophes, soit à la vôtre, tandis qu'il faut écouter le Docteur céleste que le Père nous a envoyé, le second Adam qui nous restitue ce que le premier nous a fait perdre. Il est né d'une femme comme Adam a été tiré de la terre; la Sainte Vierge est une nouvelle Ève, vierge comme Ève au paradis terrestre, mais obéissante et fidèle à Dieu, par laquelle le genre humain sera sauvé, comme il a été entraîné à la mort par la désobéissance de la première femme, et c'est la Vierge Marie qui a été l'avocate d'Ève encore vierge (*loc. cit.*, lib. III, P. G. VII, 959; — lib. V. VII, 1175). La chair du Sauveur est donc véritable, puisqu'il l'a tirée de la substance d'une femme; par sa mort et par l'effusion de son sang il a racheté les hommes. Il est homme, puisqu'il souffre et qu'il meurt; il est Dieu, parce que Dieu seul peut nous assurer la possession du salut; il est l'Homme-Dieu (*loc. cit.*, lib. III, P. G. VII, 937; lib. IV, 857 et ss.).

Saint Irénée est un théologien surtout traditionnel, nourri des Écritures et des paroles de son maître, Polycarpe, qui avait entendu saint Jean. Hippolyte est moins fidèle que lui à la tradition reçue; il spécule volontiers sur le dogme de la Sainte Trinité, et certaines de ses idées lui valent les avertissements du pape de l'époque, saint Calliste, contre lequel il nourrit une rancune excessive; il s'insurge même contre l'autorité et donne à Rome pendant de longues années le scandale d'un schisme. Il semble pourtant s'être réconcilié avec le pape saint Pontien ou avoir subi le martyre, car il a été honoré comme saint.

Quoi qu'il en soit, ses *Philosophoumena*, dont Dœllinger avait le premier reconnu la provenance, renferment les détails les plus intéressants sur les sectes gnostiques, bien que la documentation de l'auteur ne soit pas à l'abri de tout soupçon : « Aucune des attaches doctrinales de la gnose ne lui a échappé : l'influence des anciennes écoles philosophiques, influence de l'astrologie, de la magie et autres

sciences occultes, influence des mystères du paganisme, influence particulière des doctrines ophites, influence personnelle de Simon le magicien, ce mystérieux patriarche de la gnose, influence chaldéenne et assyrienne, phrygienne, égyptienne, hellénique, ont laissé leur trace dans son enquête historique. Des études nouvelles ont, de nos jours, mis plus en relief l'influence de tel ou tel facteur : tel historien appuiera de préférence sur le rôle joué par l'Égypte dans le développement des grands systèmes gnostiques; tel autre rattachera presque tout aux ophites ; tel autre verra dans la gnose une dernière transformation de la religion babylonienne. L'auteur des *Philosophoumena* a ouvert toutes ces voies (Adhémar d'Alès, *La théologie de saint Hippolyte*, p. 101) ».

Sa christologie n'est sans doute pas à l'abri de tout reproche. Il a néanmoins connu et très bien distingué l'existence de deux natures en Jésus-Christ dans l'unité de Personne divine. Cette conception, très nettement exprimée dans une page du traité *Contra haeresim Noeti* (XVIII, P. G. X, 828 et s.), se retrouve dans un fragment exégétique sur le psaume II (*loc. cit.*, 608 et s.). Hippolyte enseigne même que l'humanité du Christ a dans le Verbe la raison de sa subsistence (*Contra haeres. N.*, XV, P. G. X, 825). Aussi, lorsqu'il a touché au dogme de la Maternité divine, en a-t-il parlé très correctement, comme on a pu s'en convaincre par le fragment cité dans la réponse à la troisième question. Hippolyte était en résumé un vrai disciple de saint Irénée; il a poursuivi la lutte contre les gnostiques, et sa *somme* contre les hérésies occupe, au jugement de M. d'Alès, une place très honorable dans la littérature chrétienne polémique, pour peu que l'on fasse abstraction des pages violentes dirigées contre la mémoire de saint Calliste.

Tertullien, prêtre de l'église de Carthage, fut, durant la partie glorieuse de son existence, un polémiste admirable dirigeant les coups les plus vigoureux sur les ennemis de l'Église, païens et hérétiques. Après qu'il se fut laissé séduire par l'erreur montaniste, il conserva ses qualités de dialecticien et de styliste, cette fougue puissante qui anime toutes ses pages; malheureusement, le manque d'équilibre

et de justesse de son esprit se fit sentir de plus en plus; sa crédulité à l'égard de Montan et de ses prophétesses, le rigorisme de sa morale, lui font tort et le montrent sous un aspect peu aimable.

Tertullien, comme nous l'avons vu, a nettement distingué les deux natures en Jésus-Christ et affirmé l'unité de personne. Aussi sa théologie mariale est-elle irréprochable sur le point de la Maternité divine; sur les autres, elle est plutôt faible, et il y porte peu de délicatesse (D'ALÈS, *La théologie de Tertullien*, p. 196 et s.); par exemple, il a nié la virginité de Marie *in partu* et admis qu'après l'enfantement le mariage avec Joseph suivit son cours et produisit ses fruits naturels.

Nous voici arrivés devant la figure principale dans les rangs des défenseurs de la Maternité divine. Cyrille, neveu et successeur du patriarche Théophile, joignit le zèle de la vraie foi à une énergie de volonté trop rare parmi les hommes, et il mit cette énergie au service du Christ et de sa Mère.

Quelque étroite que soit l'union morale que l'on établisse, disait-il aux nestoriens, entre le fils de Marie et le Verbe, elle n'est pas une union entière, irrévocable, elle ne peut pas servir de motif pour adorer comme Dieu celui qui ne l'est pas, et qui plutôt ne diffère pas essentiellement de la créature. L'adoration, qui appartient à Dieu seul, ne saurait être attribuée à un autre que lui, et si, malgré cela, Jésus doit être adoré, suivant Nestorius, parce qu'il est devenu le souverain maître de toutes choses, ceci est diamétralement opposé au premier commandement; parce que l'homme a servi d'organe au Verbe, il ne peut pour ce motif devenir égal à l'Éternel.

De plus, si celui qui a souffert n'est point celui qui ressuscite les morts, si l'un fait ce que l'autre ne peut pas faire, si l'un est par la grâce ce que l'autre est de sa nature, c'est-à-dire Fils de Dieu, il n'existe point de Fils unique; il y en a deux, un Fils véritable et un fils adoptif; Jésus-Christ n'est point une Personne divine, il y a deux personnes en lui, qui portent bien le même nom, mais d'une manière toute différente. On ne peut pas dire davantage, en cette

hypothèse, que Dieu le Verbe est notre rédempteur; le Verbe n'aurait eu d'autre part à notre salut que celle d'avoir instruit, préparé, fortifié Jésus en vue de sa passion, et cependant saint Paul dit que Dieu n'a pas épargné son propre Fils. Or, le Fils proprement dit, c'est celui qui a été engendré de la substance du Père; celui qui s'est immolé pour nous ne serait qu'un étranger qui avait été adopté par Dieu et qui ne possédait, comme les autres hommes, que ce que la libéralité divine lui avait accordé.

De même, conclut le saint docteur, que la mère d'un enfant est la mère de toute sa personne et non pas seulement de son corps, bien que son âme soit l'œuvre immédiate de Dieu, ainsi Marie est la Mère de Dieu, quoiqu'elle n'ait en aucune façon mis au monde la divinité par laquelle le Verbe est de la même essence que le Père; car c'est d'elle qu'a été formée la chair du Verbe, c'est elle qui a donné le jour à la Personne même du Verbe enveloppé de notre chair. Une mère enfante non seulement le corps de son fils, mais l'individu tout entier, tel qu'il résulte de l'union du corps et de l'âme; de même Marie a mis au monde Jésus-Christ dans toute son intégrité. Cette union du Verbe avec la nature humaine est une union personnelle et une union physique, c'est-à-dire une union véritable et intérieure des natures; c'est le même qui a dit : *Je suis la résurrection et la vie*, le même qui s'est écrié sur la croix : *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné*? C'est à cet Emmanuel, un et indivisible, qu'il faut adresser des prières, des louanges, des adorations, unes et indivisibles. Sa chair est vivifiante, parce que c'est la chair du Verbe qui est la Vie, et sa Mère est la Mère de Dieu, parce qu'elle a conçu et enfanté un Fils qui est le Verbe né du Père avant tous les siècles (*Quod sit unus Christus*, P. G. LXXV, 1254 et ss. — *De incarnat. Unigeniti*, 1190 et ss. — *De incarnat. Verbi Dei Filii Patris*, 1414 et ss. — *Advers. Nestor. blasphemias*, P. G., LXXVI, 9 et ss.).

Jules SOUBEN, bénédictin de Saint-Pol de Léon.
Professeur de théologie à l'abbaye de Ciney-Linciaux (Belgique).

III

LA MATERNITÉ DIVINE

ERREURS CONTEMPORAINES

ÉTAT DE LA QUESTION

Le Dogme catholique. — La maternité divine de Marie est la conséquence de la divinité de Notre-Seigneur : si Jésus-Christ est Dieu, Marie est mère d'un Dieu. Or, la divinité de Jésus est le dogme fondamental de notre foi chrétienne. Jésus est le fils unique de Dieu le Père, dit le Symbole des Apôtres : « *Credo in Deum Patrem... et in Jesum Christum filium ejus unicum.* » Le symbole de saint Athanase développe et explique : en Jésus il y a deux éléments, un Dieu parfait et un homme parfait; les deux réunis forment un seul Christ. « *Dominus Jesus Christus Dei Filius, Deus et homo est... perfectus Deus, perfectus homo... licet Deus sit et homo... unus est Christus.* » Enfin, le symbole de Nicée achève de préciser cette doctrine : l'élément divin de l'être de Jésus est préexistant à sa naissance ici-bas; il est consubstantiel au Père, éternel comme lui; il s'est incarné, c'est-à-dire substantiellement uni à la nature humaine, dans le sein de la Vierge Marie. « *Credo... in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum et ex Patre natum ante omnia saecula... consubstantialem Patri... et incarnatus est... ex Maria Virgine, et homo factus est.* » Donc Marie est mère de Dieu.

Ce dogme a été défini directement par le Concile œcuménique d'Éphèse : « Si quelqu'un ne professe pas que l'Emmanuel est vraiment Dieu, et que, par suite, la Sainte Vierge est mère de Dieu, qu'il soit anathème. »

Telle est la foi claire, précise, des siècles chrétiens, que doit professer quiconque veut être sauvé : « *Catholicam fidem, quam nisi quisque integram inviolatamque servaverit, absque dubio in aeternum peribit,* » conclut le symbole de saint Athanase.

Les Négations contemporaines. — Si clair et si précis que soit le dogme catholique, il a trouvé de nos jours de nombreux contradicteurs.

Pour les rationalistes, Renan en tête, Jésus n'est qu'un homme en tout semblable aux autres hommes. Victime d'une illusion, qu'on arrive sans trop de peine à comprendre, il s'est cru le Messie sans l'être, puisque le Messie n'a jamais été et ne peut être une réalité personnelle. Quoi qu'il en soit de cette erreur, on lui accorde volontiers les plus belles qualités morales en plus du génie. On avoue qu'il a exercé sur ses semblables l'influence la plus profonde que jamais homme ait pu acquérir : il a révolutionné l'univers, son œuvre est sublime en même temps que puissante. Cependant ni sa personne, ni son action, ne sortent des conditions strictes de l'humanité.

Pour les protestants libéraux, Jésus a reçu une mission divine. Plus grand que tous les autres prophètes, il a été envoyé pour établir la religion nouvelle, mais il n'en reste pas moins un homme, purement et simplement un homme. « Jésus se concevait comme médiateur. Le médiateur est de tout point homme, sans soustraction de rien de ce qui est humain. Mais il a reçu une vocation et une mission spéciale, qui l'établit au-dessus du commun de ses frères (1).» Jésus n'a donc sur les autres hommes qu'une supériorité de fonction et non une supériorité de nature.

Une nouvelle école critique arrive aux mêmes conclusions

(1) P. Wernle, *Die Anfänge unserer Religion*, p. 25. Toutes nos citations d'auteurs allemands ou anglais, et même un certain nombre d'autres, sont empruntées à l'excellent ouvrage de M. Lepin, *Jésus Messie et Fils de Dieu.*

que les protestants libéraux, en se plaçant à un point de vue purement historique. Sans doute, « le Christ est Dieu pour la foi », dit M. Loisy (1); mais, au regard de l'histoire, il n'est qu'un homme. Il est vrai qu'il s'est proclamé Fils de Dieu, mais il entendait par là se donner simplement comme Messie. « L'on trouverait sans peine dans l'Évangile plus d'un passage d'où il résulte que le titre de Fils de Dieu était... pour le Sauveur lui-même l'équivalent de Messie (2). » Or, dans l'Évangile le titre de Messie ne répond qu'à une fonction providentielle, celle « d'agent principal », de « chef prédestiné » du royaume messianique (3). Telle est la « forme historique de l'apparition du Christ (4) ». Envisagés comme livres historiques, les Évangiles ne nous donnent pas le droit de conclure autre chose.

Division de la Discussion. — Toutes les négations dont nous venons de donner la formule générale procèdent de théories systématiques concernant les Évangiles, que l'on peut réduire à deux : celle de Renan et celle de la nouvelle école critique. Pour les réfuter, nous établirons d'abord qu'elles n'infirment en rien la valeur de ces saints livres, et ensuite que les Évangiles loyalement interrogés proclament la divinité de Jésus.

VALEUR HISTORIQUE DES ÉVANGILES

Coup d'œil rétrospectif sur les Erreurs antérieures

La divinité de Notre-Seigneur, victorieuse de l'Arianisme et du Nestorianisme, était restée pendant de longs siècles le dogme incontesté, la croyance ferme et paisible des chrétiens. Les attaques reparurent avec la Réforme. Le protes–

(1) Loisy, *Autour d'un petit livre*, p. 155.
(2) Loisy, *L'Evangile et l'Église*, p. 42.
(3) Loisy, *ibid.*, p. 53.
(4) Loisy, *Autour d'un petit livre*, p. 112.

tantisme, en rejetant la tradition et l'autorité doctrinale de l'Église, portait un coup mortel aux Écritures, qu'il semblait vouloir exalter. La Tradition a précédé les saints livres; c'est elle qui peut témoigner de leur origine et de leur valeur divine; elle les a reçus en sa garde, et possède le droit et la mission de les interpréter, en les rapprochant de la doctrine vivante dont elle a le dépôt. L'autorité doctrinale de l'Église, étroitement unie à la Tradition, précise au besoin le sens des Écritures. Éclairée d'en haut, elle vient au secours de la science humaine, découvre, s'il le faut, sous les obscurités du langage, le sens réel, mais voilé, confirme ou écarte les interprétations qui, au point de vue purement philologique, demeureraient douteuses. Ainsi appuyés sur la Tradition et l'autorité doctrinale, les saints livres sont une source de foi précieuse et sûre; mais, si on les prive de cette double garantie qui en fait des livres à part et d'une nature exceptionnelle, ils deviennent des livres ordinaires, dont l'autorité et le contenu, soumis à toutes les discussions, ne peuvent plus fonder une doctrine religieuse. Leur inspiration disparaît avec son point d'appui, l'esprit reprend ses droits, fait valoir sa science, devient le docteur à propos du livre ; c'est lui qui produit et quasiment fait le livre, restituant son texte, le dépouillant de ce qu'il juge ne pas lui appartenir, fixant son sens. Le rationalisme est fondé avec le libre examen; tout le surnaturel, qui échappe à la raison, est mis en péril ou nettement proscrit.

Ces fruits du protestantisme devaient apparaître surtout au XIX^e siècle. Nous ne parlerons pas des plaisanteries de Voltaire, qui purent avoir du succès auprès de la société légère de son temps, mais de bien peu de poids pour des esprits sérieux. Les adversaires contemporains des Évangiles prétendent se débarrasser plus correctement du surnaturel.

Deux « Vie de Jésus », inspirées du rationalisme, parurent en Allemagne dans la première moitié du XIX^e siècle. La première eut pour auteur Gottlob Paulus, en 1828, et la seconde, Fréd. Strauss, en 1835.

Paulus distingue dans les Évangiles les faits racontés et les appréciations qui les commentent, et leur assignent des causes. Les appréciations relèvent du préjugé religieux, qui

croit à l'intervention immédiate, constante, de la cause première. Sous l'empire de ce préjugé, les évangélistes voient des miracles partout. En mettant de côté leurs interprétations erronées, on obtient le résidu historique, la vie naturelle telle qu'elle s'est passée. C'est le rejet *a priori* de tout surnaturel.

Les explications naturalistes de Paulus, après avoir été un instant en faveur, ne retinrent pas longtemps l'attention publique; Strauss, professeur à l'Université de Tubingue, jugea utile de produire une nouvelle œuvre rationaliste. Il arrive aux mêmes conclusions que Paulus, mais par une autre voie d'apparence plus savante. Toute histoire des peuples primitifs commence, d'après lui, par une période mythique; ainsi en a-t-il été du Christianisme. On ne peut voir dans les miracles du Sauveur et des Apôtres qu'une grande production mythologique, calquée sur les légendes du peuple juif. Pour obtenir l'histoire vraie, il faut dégager les faits des éléments légendaires dont le fanatisme et la crédulité les a environnés. Plus logique que ses successeurs, Strauss reconnaît qu'il a fallu au mythe un temps assez long pour se former, et que « l'histoire évangélique serait inattaquable, s'il était constant qu'elle a été écrite par des témoins oculaires, ou du moins par des hommes voisins des événements (1). »

A cette époque on tentait de reporter la composition des Évangiles à la fin du deuxième siècle, ou même au commencement du troisième.

Strauss, comme Paulus, a beaucoup perdu de son prestige. Toutes ces tentatives rationalistes sont condamnées à l'insuccès, et cependant ce sont elles que, sous une forme quelque peu nouvelle, on réédite toujours. Du moment, en effet, qu'on n'accuse pas la bonne foi des auteurs, et personne aujourd'hui ne le fait, il reste que l'histoire a été altérée, ou par des légendes inconsidérément recueillies, ou sous l'influence des préoccupations doctrinales des générations subséquentes. Et c'est bien à cela que se réduisent en définitive les difficultés soulevées depuis un siècle. Les uns

(1) STRAUSS, *Vie de Jésus*, Introduct., § 13.

disent : mythes, légendes; les autres parlent d'idéalisation des faits passés, de croyances qui se projettent sur l'histoire antérieure. C'est tout un, et Renan, pas plus que la nouvelle école critique, ne diffèrent au fond de Strauss.

Les Attaques de Renan

Exposé.

Comme ses devanciers, Renan se propose, dit-il, de faire connaître le Jésus de l'histoire, de le présenter tel qu'il fut dans la réalité.

Les Évangiles, qui nous racontent sa vie, sont, on ne peut le nier, des œuvres de valeur. D'abord, cela ne fait pas de doute, ces ouvrages sont l'œuvre, sinon des Apôtres dont ils portent le nom, du moins de leurs disciples immédiats : les trois premiers s'échelonnent de l'an 76 à l'an 94, celui de Jean ne dépasse pas l'an 125 (1), et comme il paraît bien qu'ils ont été composés sur des documents écrits antérieurs, ils touchent presque à l'époque dont ils ont raconté les événements.

Leurs récits sont des plus recommandables. Pour ce qui est de Marc, « la forte impression laissée par Jésus s'y retrouve tout entière. On l'y voit réellement vivant, agissant. Tout est pris sur le vif; on sent qu'on est en présence de souvenirs (2). » « Mathieu mérite évidemment une confiance hors ligne pour les discours; là sont les *logia*, les notes mêmes prises sur le souvenir vif et net de l'enseignement de Jésus (3). » Ce serait faire injure à de telles œuvres que de les mettre en parallèle avec les apocryphes. « C'est faire injure à la littérature chrétienne que de mettre sur le même pied ces plates compositions (les apocryphes) et les chefs-d'œuvre de Marc, de Luc, de Mathieu (4). »

(1) Pour la tradition ecclésiastique, les trois premiers Évangiles datent de l'an 50 à l'an 70, et le quatrième de 80 à 100. On voit que la critique actuelle se rapproche de plus en plus des dates traditionnelles.
(2) Renan, *Les Evangiles*, p. 116, 118.
(3) Renan, *Vie de Jésus*, lxxxi.
(4) Renan, *Eglise chrétienne*, 2e édit., p. 505.

Cependant, quelle que soit la valeur des Évangiles, on ne peut accepter tel quel le Jésus qu'ils nous dépeignent. En voici la raison : « Un rapide travail de métamorphose s'opéra... dans les 20 ou 30 années qui suivirent la mort de Jésus, et imposa à sa biographie les tours absolus d'une légende idéale (1). » Ces légendes, œuvre spontanée de la première génération chrétienne, furent accueillies de bonne foi par les évangélistes. « C'est ce qui est évident, puisqu'ils (les Évangiles) sont pleins de miracles et de surnaturel (2). »

Pour avoir l'histoire proprement dite de Jésus, sa vie naturelle telle qu'elle s'est passée, il faut donc écarter des Évangiles la partie légendaire. Cela s'impose : « Le miracle n'appartient pas à l'histoire, mais à la légende. Admettre un miracle c'est accepter une explication qui n'a rien de scientifique. La négation du surnaturel est l'essence même de la critique. On n'a pas le sentiment de l'histoire, tant qu'on ne reconnaît pas l'impossibilité du miracle. Tout récit où se mêle un élément surnaturel implique nécessairement crédulité ou imposture (3). »

Armé de ce principe, Renan transforme la vie du Sauveur bien plutôt qu'il ne l'extrait des Évangiles; mais, en même temps qu'il le rabaisse à des proportions purement humaines, il le poétise au point d'en faire l'homme idéalement parfait. S'il ne mérite pas l'adoration, personne plus que lui n'a droit à l'admiration des siècles. « Pour s'être fait adorer à ce point, il faut qu'il ait été adorable... (4). »

Réfutation.

La *Vie de Jésus* de Renan fit grand bruit, et trouva des admirateurs enthousiastes. Cela s'explique un peu pour qui se laisse prendre aux apparences : l'auteur se montrait si respectueux des évangélistes et si franchement admirateur de son héros ! Ajoutons que, présentée avec une grande habi-

(1) Renan, *Vie de Jésus*, 13e édit., p. xc.
(2) Id., *ibid.*, p. ix.
(3) Renan, *passim*.
(4) Id., *Vie de Jésus*, p. 464, 476.

leté sophistique, l'œuvre se parait de l'éclat d'un style enchanteur. Le succès, cependant, a été éphémère. La *Vie de Jésus* n'a qu'un seul mérite, celui d'une forme séduisante; par ailleurs, elle ne peut échapper aux reproches les plus graves et les plus fondés. Elle s'appuie sur un principe faux, prend pour point de départ une hypothèse gratuite, adopte une méthode en tout contraire à celle de l'histoire, abonde en contradictions flagrantes et en applications ridicules.

Le principe sur lequel repose toute l'œuvre de Renan, c'est celui de l'impossibilité du miracle. « Si le miracle, dit-il, a quelque réalité, mon livre n'est qu'un tissu d'erreurs (1). » Cependant il est impossible philosophiquement de contester la possibilité du miracle, ou bien il faut être franchement matérialiste, c'est-à-dire renoncer à toute philosophie. Quiconque admet une cause première, même simplement ordonnatrice de l'univers, ne peut logiquement lui interdire la possibilité d'une action directe sur les êtres qu'elle a façonnés et soumis à des lois. Or le miracle n'est autre chose que cette intervention directe de la cause première. Donc le grand principe de Renan, l'idée-mère de son œuvre, est faux.

De ce principe découle l'hypothèse des légendes évangéliques, point de départ de tout son travail. Il y a des légendes dans les Évangiles : il le suppose comme vérité incontestable, mais, au lieu de le conclure d'un principe *à priori*, celui de l'impossibilité du miracle, ne fallait-il pas le prouver par une solide argumentation critique? Écoutons-le se condamner lui-même dans les reproches qu'il adresse à la science allemande : « On repousse de solides témoignages, et on y substitue de faibles hypothèses. Du nouveau, voilà ce qu'on veut à tout prix, et le nouveau, on l'obtient par l'exagération... Il faut y regarder de très près et y appliquer un grand esprit de discernement... ne tenir aucun compte des critiques d'hommes à systèmes (2). »

Sa méthode est l'opposé de celle que réclame l'histoire.

(1) Renan, *Vie de Jésus*, p. v.
(2) Id., *Les Évangiles*, 1877.

Celle-ci est une science de faits : la recherche, l'étude, le respect du fait, sa description exacte, est le premier devoir de l'historien ; son premier souci est de se défendre de toute idée préconçue, qui pourrait fausser ses observations; après quoi, vient l'interprétation des faits dûment établis. Renan procède à l'inverse : il commence par poser un principe *à priori*, qui va lui tenir lieu d'observation, et tout aussitôt il exclut de ses recherches une catégorie considérable de faits, ceux-là mêmes qui peuvent changer complètement le caractère du personnage qu'il étudie. Il substitue à la recherche des faits l'étude interne des récits, méthode condamnée par tout historien digne de ce nom.

Les contradictions abondent dans cette œuvre de parti-pris. Les évangélistes sont des écrivains sérieux, qui méritent tout éloge, leurs livres sont des chefs-d'œuvre, et d'autre part, hommes crédules, ils les ont en grande partie composés de légendes. L'œuvre de l'historien consiste à séparer la partie légendaire, c'est-à-dire surnaturelle, des faits véritables, c'est-à-dire naturels. Or, on déclare en même temps que « on a beau faire, l'histoire du peuple juif et celle de Jésus, même passées au creuset de l'exégèse la plus libérale, laissent un reliquat de surnaturel qu'aucune opération ne peut supprimer, ni transformer (1). » Après avoir déclaré, comme nous l'avons vu, les miracles impossibles, on prétend le contraire : « Nous ne nions pas les miracles, parce qu'ils sont impossibles, mais parce qu'ils n'existent pas. » Comment alors les nier *à priori* ? La prétention de Jésus d'être le Messie, le juge suprême des hommes, lui paraît étrange, extravagante même : « Le fou côtoie ici l'homme inspiré (2). » Néanmoins, il le tient pour l'homme le plus sage, le plus merveilleusement humble qui ait existé. Ces contradictions trahissent l'œuvre systématique.

Les Évangiles ne prêtent pas aux interprétations naturalistes; elles ont été constamment une pierre d'achoppement pour ceux qui les ont tentées. Renan n'est pas plus heureux en ce genre que ne le furent Paulus et Strauss. Citons-en

(1) Renan, *Marc-Aurèle*, 1882.
(2) Id., *Vie de Jésus*, p. 80.

quelques exemples. Il admet que les miracles de guérison se présentent nombreux dans la vie de Jésus, mais la raison, dit-il, en est simple : « Le contact d'une personne exquise... vaut en bien des cas les ressources de la pharmacie (1). » Les apparitions de Notre-Seigneur ressuscité à Marie-Madeleine, aux douze Apôtres dans le cénacle et ailleurs, aux cinq cents disciples réunis sur la montagne de l'Ascension, ne sont qu'illusion des sens et hallucination (2). Le miracle de la Pentecôte s'explique très bien par les effets d'un orage : vent violent qui ouvre les fenêtres, éclair éblouissant qui vient illuminer les visages (3). Saul est terrassé sur le chemin de Damas, mais c'est le résultat d'un transport au cerveau, accompagné d'éblouissement (4). De telles explications ne font guère honneur à la sagacité du critique.

Non, l'histoire évangélique n'a rien de légendaire. Nulle part, à cette époque, le moindre mythe ne s'est produit dans le monde romain; c'est l'âge de l'histoire proprement dite. La légende, d'ailleurs, n'est possible qu'avec des idées flottantes et imprécises, d'origine anonyme, et nous sommes en présence de la plus exacte des traditions, dont les auteurs sont vivants et connus. Enfin, c'est au lendemain des faits, dans l'intervalle de 20 à 30 ans, que la transformation légendaire se serait effectuée! Ce serait, à tous points de vue, une exception unique dans l'histoire. Quelles raisons puissantes a-t-on de l'admettre? Pas une seule, on affirme : c'est tout. Donc il n'y a pas lieu de tenir compte des attaques de Renan contre la valeur historique des Évangiles.

Les Attaques de la Nouvelle École critique

Exposé.

La critique actuelle redoute de paraître influencée par un préjugé doctrinal, et d'être, elle aussi, l'adversaire du

(1) Renan, *Vie de Jésus*, p. 270.
(2) Id., Cf. *Les Apôtres*, de la p. 10 à la p. 37.
(3) Id., *Les Apôtres*, p. 62.
(4) Id., *ibid.*, p. 179-182.

miracle et du surnaturel. Si ses représentants refusent de reconnaître certains faits, ce n'est point à cause de leur caractère miraculeux, c'est « parce qu'ils trouvent dans les récits des témoignages des marques de retouche qui leur enlèvent leur valeur, ou même qui les font déposer à l'encontre des desseins de leurs correcteurs (1). » La critique des textes, voilà, en effet, le terrain choisi par la nouvelle école; elle est bien décidée à retrancher sans pitié tout ce que les progrès de la critique ne permettent plus de conserver. C'est, dit-elle, le seul moyen de sauver le reste. Dans l'examen de ses théories et de leurs applications, nous suivrons surtout M. Loisy, son principal représentant.

Indépendance du dogme et du fait. — M. Loisy pose en principe et prend pour point de départ l'indépendance réciproque du dogme et du fait. La foi et l'histoire ont des domaines absolument distincts : l'histoire a pour objet des faits; la foi, au contraire, l'incompréhensible divin (2). La séparation étant aussi complète, le conflit devient impossible; la foi ne peut être troublée par des conclusions historiques. « L'historien croyant ne voit rien dans ces faits qui puisse troubler sa foi(3).» Mais il est une autre conséquence non moins rigoureuse, c'est que l'on ne doit jamais mêler ces deux points de vue dans une étude historique. Quelque question qu'il traite, l'historien n'a point à se préoccuper de la foi, il ne le doit même pas, s'il veut faire une œuvre vraiment scientifique. C'est dans ces conditions que M. Loisy entend étudier les Évangiles : ils seront pour lui des livres ordinaires, qu'il discutera en toute indépendance d'après les seules règles de la critique, il les dépouillera au besoin de tout détail qui n'offrirait pas une garantie historique suffisante, et leur contenu, ainsi contrôlé et même expurgé, deviendra un monument scientifique inattaquable.

Les évangiles, œuvre de foi et d'histoire. — M. Loisy commence par poser en fait que les évangiles ne sont pas des

(1) Houtin, *La question biblique au* XX^e^ *siècle*, p. 241.
(2) Loisy, *Autour d'un petit livre*, p. 51.
(3) Id., *ibid.*, p. 132.

documents proprement historiques (1) », « mais un produit et un témoignage de la foi ancienne (2) », « le document principal de la foi chrétienne pour la première période de son histoire (3). » Il n'y a lieu, ni de s'en étonner, ni d'incriminer leurs auteurs : « C'est parce que les Évangiles sont avant tout des livres d'édification, que leurs auteurs n'ont pas craint de traiter la matière traditionnelle avec une liberté qui rend bien inutiles tous les artifices au moyen desquels une certaine exégèse s'efforce de la dissimuler (4). » Le but qu'ils se proposent n'est pas de comprendre et d'apprécier le Jésus de l'histoire, mais de croire en lui, de l'aimer par dessus tout, et d'apprendre aux hommes à espérer en lui. Ils le présentent donc, non « dans les humbles conditions de la réalité », mais tel qu'il apparaissait au cœur des fidèles de la première génération chrétienne, grandi, idéalisé par l'amour.

Les besoins de l'Église naissante demandaient également une adaptation de l'enseignement du Sauveur : quelle solidité on donnerait aux institutions nouvelles, en les faisant découler de la pensée du maître !

Dans le même temps la théologie commençait son œuvre; elle précisait les croyances, formulait les dogmes, les soumettait à l'analyse et aux déductions logiques. La philosophie grecque lui servait d'instrument, lui imposait ses concepts et son langage. Un phénomène analogue continuera d'ailleurs de se reproduire, avec l'évolution de la pensée aux diverses époques de l'histoire. Conçues dans une autre atmosphère intellectuelle, les formules des dogmes ne se trouvent plus dire tout ce qu'il faudrait, ou ne le disent pas comme il conviendrait : des changements de forme s'imposent. Forcée alors, par exemple, de s'interpréter helléniquement, l'idée simple du Messie, chef du royaume céleste, se transforma en l'idée du Verbe de Dieu incarné. « La divinité du Christ, l'incarnation du Verbe fut la seule manière convenable de traduire à l'intelligence grecque l'idée du

(1) Loisy, *L'Évangile et l'Église*, 2e édit., 1.
(2) Id., *ibid.*, p. 15.
(3) Id., *ibid.*, p. 33.
(4) Id., *Autour d'un petit livre*, p. 44.

Messie (1). » Il en est du dogme de la Trinité comme de celui de l'Incarnation : « La philosophie grecque, qui a contribué à les former, aide aussi à les entendre (2). »

Pour toutes ces raisons, la pensée chrétienne de la fin du premier siècle se projeta sur les événements de la vie et les enseignements du Sauveur; elle multiplia les interprétations symboliques et dogmatiques; elle transforma les paraboles en allégories; elle chercha à maint détail de la vie de Jésus, des annonces prophétiques : en un mot, elle idéalisa la réalité historique. Les Évangiles, qui parurent alors, reproduisirent la pensée de leur époque, et donnèrent des récits où les faits sont mêlés de croyances et de spéculations dogmatiques. On en doit conclure que : « il ne reste dans les Évangiles qu'un écho nécessairement affaibli et un peu mêlé de la parole de Jésus (3). »

Sélection de l'histoire et de la foi dans les Évangiles. — Il appartient au critique de démêler ce qui est souvenir primitif de ce qui est appréciation de foi et développement de la croyance chrétienne. L'étude intrinsèque des ouvrages et les données de l'histoire sont les seuls moyens légitimes dont il dispose pour en préciser la date et l'auteur, en fixer le texte, en déterminer le sens.

Réfutation.

Fausseté du principe. — Tout le système de M. Loisy repose sur un principe faux : la prétendue indépendance de l'histoire et de la foi. Strauss avait prétendu avant lui que l'essence interne de la croyance chrétienne était indépendante de ses recherches critiques, et s'était défendu, lui aussi, de vouloir renverser la vérité religieuse en même temps que le fait historique. C'est une erreur grave. Que l'histoire et la foi aient des domaines distincts, nul ne peut le nier; mais, de ce que deux choses sont distinctes, il ne s'ensuit nullement qu'on doive, et même qu'on puisse les isoler.

(1) Loisy, *L'Evangile et l'Église*, p. 140.
(2) Id., *ibid.*, p. 141.
(3) Id., *ibid.*, p. xxi.

L'une peut trouver dans l'autre un point d'appui nécessaire, sans lequel elle perd toute solidité. C'est le cas de la foi vis-à-vis de l'histoire.

La foi ne peut reposer en l'air et trouver en elle-même sa garantie; le fondement dont elle a besoin, la garantie qui lui est indispensable, ne se trouvent que dans un fait d'histoire. Comment croire à l'enseignement de Jésus, et l'admettre comme révélation divine, si Jésus n'a pas affirmé et prouvé qu'il parlait au nom de Dieu? Cette affirmation de Jésus est un fait qui relève de l'histoire, et les miracles aussi sont des faits dont la matérialité se prouve historiquement. Impossible de croire raisonnablement sur la parole de l'Église, si elle n'a pas reçu de Dieu une investiture certaine et des promesses de vérité. Et comment le savoir, sinon par l'histoire? Ainsi tout objet de foi a-t-il besoin d'une garantie historique sans laquelle il perd toute consistance.

M. Loisy peut bien soutenir que la foi en un dogme persiste, alors même que le fait auquel ce dogme se réfère a été reconnu historiquement inexact; mais il n'est pas en son pouvoir d'imposer pratiquement cet illogisme aux fidèles. Le bon sens a gain de cause, et avec la solidité de la foi disparaît sa sécurité. Lui-même l'avoue sans y prendre garde, d'abord relativement à un dogme particulier. « Ce qui inquiète l'esprit de ces fidèles sur la divinité du Christ et sa science infaillible, c'est l'impossibilité de concilier le sens naturel des textes évangéliques les plus certains avec ce que nos théologiens enseignent ou semblent enseigner touchant la conscience et la science de Jésus (1). » Puis il renouvelle le même aveu d'une façon générale pour toute vérité de foi, « La crise (de la foi) est née de cette opposition que les jeunes intelligences perçoivent entre l'esprit théologique et l'esprit scientifique, entre ce qui est présenté comme la vérité catholique et ce qui se présente de plus en plus comme la vérité de la science (2). » Donc c'est une entreprise funeste au dogme, funeste aux croyants, de vouloir isoler l'histoire de la foi.

(1) Loisy, *Autour d'un petit livre*, p. 23.
(2) Id., *ibid.*, p. 216.

Fausseté du fait de réaction de la foi sur l'histoire évangélique. — Malgré des apparences plus scientifiques, le système de M. Loisy n'est au fond qu'un rajeunissement des thèses de Strauss et de Renan. Sous le nom de la réaction de la foi sur l'histoire ou d'idéalisation des faits, il s'agit bien réellement de légendes introduites dans les récits évangéliques. Le mot lui-même échappe à l'auteur : ces récits, dit-il quelque part, « ont une saveur légendaire ». La cause et l'origine de la légende sont autres que pour Strauss, mais c'est la seule différence; elle n'est que secondaire. Au lieu de procéder de l'imagination populaire et d'une tendance générale à surnaturaliser les faits ordinaires, la transformation vient du développement de la foi et de la spéculation théologique; au lieu de se produire à l'origine des faits, elle est l'œuvre d'une génération subséquente, qui vient par ses idées modifier les premiers récits. Cette nouvelle forme n'a pas plus de valeur que les anciennes : il est historiquement faux que les Évangiles soient dus en partie à la foi des premiers chrétiens.

Valeur de la croyance de la première génération chrétienne. — Si la foi des premiers chrétiens a travesti l'histoire vraie de Jésus, elle était donc elle-même entachée de fausseté. Les ennemis les plus déclarés de la tradition ne parleraient pas autrement, car alors elle est viciée dans sa source, et elle ne peut avoir plus de solidité que son premier anneau. Cependant une tradition aussi originelle ne saurait être inexacte : elle est, pour ainsi dire, soudée aux faits mêmes qu'elle a pour objet; elle se forme du vivant de leurs témoins oculaires; disons mieux, elle n'est autre que la transmission par ces témoins de la forte impression faite sur eux par le Maître. Ou l'œuvre des Apôtres est une œuvre de mauvaise foi, et personne aujourd'hui ne le prétend, ou ils n'ont pas laissé s'altérer autour d'eux la vérité des faits qu'ils racontaient. Ce que nous disons des Apôtres, nous pouvons l'affirmer avec autant d'assurance de leurs disciples immédiats.

On objecte que la croyance chrétienne, en pénétrant dans le milieu grec, dut nécessairement en subir l'influence, en adopter le langage, modifier les dogmes en les traduisant,

et les rendre ainsi très différents de ce qu'ils étaient sous leur forme primitive. Cette façon de traduire une idée en la modifiant profondément n'est pas admissible, mais il en est une autre très orthodoxe, et ce fut celle des communautés grecques. Elle se fait aux deux conditions suivantes : la première, c'est que la forme seule soit nouvelle, qu'elle n'ajoute aucun élément étranger à l'idée primitive, qu'elle l'interprète seulement, en dévoilant en elle une richesse de sens qu'on n'avait pas d'abord aperçue. La seconde, c'est qu'une lumière et une grâce particulière assistent et dirigent la foi dans la modification de ses formules, en d'autres termes que cela se fasse sous l'autorité de l'Église, dont le magistère infaillible peut seul garantir la vérité des dogmes qu'il propose. Faite dans ces conditions, l'application des idées grecques à la croyance chrétienne n'en altéra en rien la valeur traditionnelle.

Elle n'a pas inspiré les Évangiles. — Si nous avons tenu à affirmer la légitimité des croyances de la première génération chrétienne, c'est tout d'abord par respect pour la vérité, puis à cause de son importance comme premier anneau de la tradition, et nullement pour pouvoir accepter sans inconvénient que cette croyance ait influencé les évangélistes, car il n'en est rien.

L'Église primitive professe ouvertement sa foi à la divinité du Sauveur. Pour elle. Jésus est nettement le fils unique de Dieu, participant à la nature divine, préexistant à son envoi dans ce monde; il est le Verbe qui a collaboré à la création de l'univers, et qui, pour sauver les hommes par sa mort, s'est uni substantiellement à la nature humaine. Tel le proclament saint Paul, dans ses épîtres aux Romains et aux Hébreux, et saint Jean, dans le prologue du quatrième évangile, écrit une vingtaine d'années au moins après les autres. Cette doctrine a si peu influencé les trois synoptiques, les seuls dont il s'agit ici, que les grandeurs du Christ y restent discrètement effacées, et que son humanité est mise en relief. Ils ont fait abstraction des idées courantes de l'époque à laquelle ils écrivaient, pour se reporter à celle de la vie de Jésus, afin de le peindre en historiens exacts

tel qu'il apparut, tel qu'il parla, tel que le jugèrent ses contemporains. Ce souci manifeste d'impartialité a frappé tous les esprits non prévenus.

L'archaïsme des termes employés par les évangélistes est une nouvelle preuve qu'ils puisent à des sources anciennes. Ainsi, pour ne citer que deux exemples, ils appellent Jésus le fils de l'homme, terme dont les Apôtres ne se servirent jamais, et ils prennent le nom de Christ comme synonyme de Messie, tandis que l'usage postérieur fut d'en user comme synonyme de Jésus. « L'enseignement de Notre-Seigneur, dit V.-H. Stanton, est bien, dans une large mesure, tel qu'il pouvait être donné de son temps et par lui seul; en tout cas, il se distingue par nombre d'expressions et d'idées qui, de bonne heure, cessèrent à peu près d'être usitées dans l'Église. Cela contribue à montrer que, d'une façon générale, les relations ont peu subi l'influence de la pensée et du langage d'un âge postérieur (1). »

D'après M. Loisy, on trouve du Paulinisme dans les Évangiles. N'est-ce pas plutôt, comme il est nécessaire que ce soit, l'enseignement du Christ qui se retrouve dans saint Paul? Nous avons la preuve qu'il en est ainsi dans l'assentiment donné à saint Paul par les disciples immédiats du Sauveur, en particulier par saint Jean.

Les Évangiles, dit-on encore pour faire croire aux libertés d'historien de leurs auteurs, sont des livres d'édification plutôt que d'histoire. Oui, l'édification sort de ces livres comme le parfum de la fleur, mais où trouver dans ces admirables récits la note tendancieuse d'édification, le moindre ton apologétique? Nulle part le portrait séduisant, la mise en valeur du caractère, l'éloge des vertus du maître, l'expression admirative de son sublime enseignement; partout le récit sobre et tellement calme qu'il pourrait presque faire penser à l'indifférence du narrateur.

Il est donc impossible de voir dans les Évangiles synoptiques « le document principal de la foi chrétienne pour la première période de son histoire. »

(1) V.-H. Stanton, *Art. Gospels, dans le Dict. of the Bible*, p. 248.

Fausseté de la méthode adoptée. — Les Évangiles sont des livres historiques; pourquoi ne les traiterait-on pas comme les autres écrits du même genre? Ne faut-il pas, sous peine de tomber dans un cercle vicieux, établir d'abord par les règles ordinaires de la critique leur authenticité, leur intégrité, leur véracité, pour que la mission de Jésus et l'institution divine de l'Église aient un fondement rationnel? Cela est incontestable, mais on paraît oublier une vérité de la dernière importance : ces livres historiques sont aussi des livres doctrinaux, et, à ce point de vue, ils ne peuvent être soumis à l'examen de la seule raison. Deux autres lumières sont nécessaires pour discerner sûrement leur contenu : la tradition et l'autorité vivante de l'Église. Vouloir s'affranchir de leur contrôle, ou plutôt de leur secours, c'est adopter le système du libre examen, et tomber dans le protestantisme. Qu'on ne dise pas : Je puis être croyant et savant, et c'est seulement à ce dernier point de vue que je prétends aux recherches rationnelles indépendantes. Il reste vrai qu'en agissant ainsi vous traitez une matière autrement que le demande sa nature, et que vous vous exposez aux erreurs et aux incertitudes, alors que vous pourriez éviter les unes et les autres. Incompétente pour juger une doctrine surnaturelle, la raison peut se tromper, et voir dans un texte ce qui n'y est pas, ou ne pas apercevoir ce qui s'y trouve réellement contenu. Éclairée, au contraire, par la tradition et par l'autorité de l'Église, elle reconnaîtra sans peine la signification réelle de termes qui, sans ce supplément de lumière, fussent restés obscurs pour elle. Voilà une première raison de ne pas accepter la méthode de M. Loisy.

Il en est une seconde : cette méthode n'offre aucune garantie, parce qu'elle prête au subjectivisme et à l'arbitraire. Reconnaître si, et dans quelle mesure, un texte historico-doctrinal a été influencé par une doctrine subséquente aux faits qui y sont rapportés, c'est une œuvre bien délicate et une opération bien facile à fausser. De quelle règle d'appréciation pourra-t-on bien user? Comment se garder de toute idée préconçue? Cet examen ne dépendra-t-il pas nécessairement de la mentalité de celui qui le fait? Ne sera-t-on pas conduit à se forger soi-même des règles d'appréciation pour aboutir au résultat désiré? De fait, le Christ de M. Loisy, plus ou moins inconscient de sa mission, de sa divinité, de son avenir, est tellement amoindri et défiguré que personne n'y peut reconnaître ni l'objet de l'adoration des siècles, ni même l'homme de génie qui a révolutionné le monde et à qui Renan lui-même se plaisait à rendre hommage.

La méthode qui aboutit à un tel résultat est jugée par le fait même, et l'œuvre tout entière ne peut être considérée comme capable de faire douter de la valeur des Évangiles.

TÉMOIGNAGES DES ÉVANGILES CONCERNANT LA DIVINITÉ DE JÉSUS

Les Témoignages relatifs a son Humanité ne sont pas exclusifs de sa Divinité

Nous devons tout d'abord écarter une objection. Les Évangiles synoptiques, dit Renan, « le (Jésus) font agir purement en homme. Il est tenté, il ignore bien des choses, il se corrige, il change d'avis; il demande à son Père de lui épargner des épreuves; il est soumis à Dieu comme un fils. Lui qui doit juger le monde, il ne connaît pas le jour du jugement... Tout cela est simplement le fait d'un envoyé de Dieu, d'un homme protégé et favorisé de Dieu (1). »

Les protestants libéraux, à l'exemple de Renan, insistent sur la réalité accusée de l'humanité de Jésus, sur son attitude de subordination et d'infériorité par rapport à son Père, plus spécialement sur la limitation de ses connaissances et sur sa dépendance vis-à-vis des erreurs qui avaient cours autour de lui. « Jésus a été un homme de son temps, il a partagé les croyances de son temps (2). » « Ce moi, qui sent, qui prie, qui

(1) Renan, *Vie de Jésus*, p. 260.
(2) Stapfer, *Jésus-Christ pendant son ministère*, p. 334.

agit, qui lutte et qui souffre, est un homme qui se tient vis-à-vis de Dieu ensemble avec les autres hommes (1). »

Que Jésus soit véritablement un homme, que la nature humaine se trouve en lui avec tous ses attributs, les plus humbles aussi bien que les plus élevés, c'est ce que l'Église a soutenu plus que personne. Elle a même énergiquement combattu et condamné comme hérétiques les Docètes, qui n'accordaient au Christ qu'un corps apparent: Apollinaire, qui supprimait l'âme humaine et unissait directement la divinité à un corps humain; Eutychès, qui absorbait la nature humaine dans la nature divine; les Monothélites, qui supprimaient au moins la volonté de l'homme, pour ne laisser que la volonté divine. Pour elle, le Christ est Dieu sans doute, c'est le premier article de sa foi, mais il est homme aussi, complètement homme, et elle l'adore comme homme tout à la fois et comme Dieu.

Les rationalistes, eux, ne tiennent compte que d'une partie des faits évangéliques. Alors que la critique scientifique devrait, pour mériter son nom, tout interroger, tout peser, tout interpréter, ils laissent volontairement dans l'ombre une partie notable des faits qui concernent le Sauveur, et ne font ainsi que de la demi-critique. Nous le prouverons plus loin en relevant les témoignages rendus par les évangélistes à la divinité du Christ. Pour le moment, bornons-nous à montrer que les faits humains relatés plus haut ne s'opposent nullement à ce que leur sujet soit Dieu en même temps qu'un homme.

Pour déconcertante qu'elle puisse paraître de prime-abord, l'idée d'un Dieu humilié et souffrant n'offre cependant rien de contradictoire à la raison. Au point de vue métaphysique, le mystère gît tout entier dans l'union personnelle des deux natures. Que, d'ailleurs, la nature humaine de Jésus soit dans tel état accidentel ou dans tel autre, qu'elle soit glorifiée ou de pure condition terrestre, il n'importe pas : cela n'aggrave ni ne diminue la grandeur du mystère. Il en est autrement au point de vue moral. Ne conviendrait-il pas que, en faisant sienne une nature humaine, Dieu lui communiquât tout aussitôt, avec l'immunité de la souffrance et de la mort, la félicité parfaite et la gloire souveraine? Sans doute notre raison n'eût jamais conçu d'elle-même le rachat de l'homme par les souffrances et la mort d'un Homme-Dieu, mais elle trouve dans ce mystère des convenances merveilleuses, qui la ravissent d'admiration et de reconnaissance. Jésus souffrira et mourra, et la même Providence, qui diffère son entrée dans la gloire, suspend à propos l'action de la nature divine sur la nature humaine, et laisse celle-ci aux conditions natives de sa faiblesse physique et morale. Il pleurera, il sentira la tristesse, et même l'angoisse, dans les circonstances où tout autre homme l'eût fait comme lui; seuls, le péché et toute imperfection morale n'entreront jamais dans son âme. C'est donc à titre d'exemple et pour encourager à la pénitence, qu'il vient en recevoir le baptême, et, quant à la tentation, elle se réduit à une suggestion extérieure, qu'il peut entendre, sans qu'elle détermine en lui aucun attrait désordonné.

(1) HARNACK, *L'essence du Christ*, p. 136.

La double nature de Jésus lui permet de parler à des titres divers, et par suite, d'exprimer des relations diverses avec Dieu son Père. Il manifestera progressivement, ainsi que nous le verrons bientôt, au cours de sa vie publique, sa qualité de Dieu ; mais le plus ordinairement c'est comme homme qu'il se présente. A ce titre, il a des rapports de créature avec son Créateur, tout comme les autres hommes, rapports d'infériorité et de dépendance absolues; il rend à Dieu, dans toute sa perfection, l'hommage d'adoration et de soumission qui lui est dû, et il exprime humainement cette attitude de son intelligence et de sa volonté humaines. Comme homme, il a une mission à remplir, des ordres divins à exécuter; il ne serait pas la créature parfaite, s'il ne soumettait pas amoureusement sa volonté à celle de son Père, et, s'il ne le disait, il ne joindrait pas l'exemple au précepte. La prière est dans l'ordre des relations humaines avec Dieu; il la recommande et en fournit le modèle. Tout ce qu'on objecte en ce genre est donc régulier; on peut même dire que cela doit être et qu'on devrait s'étonner que cela ne fût pas.

Il a ignoré, dit-on, des choses qu'un Dieu ne pouvait pas

ne pas connaître : le jour du jugement final, l'établissement de cette société que nous appelons l'Église, et qui devait si puissamment contribuer à maintenir son œuvre.

Jésus a-t-il réellement ignoré l'heure du dernier avènement? Ce qui est certain, c'est que, tout en projetant une lumière prophétique sur ce grand événement, dont il importe aux hommes d'être avertis, le Sauveur demeure volontairement imprécis et réservé. Le monde sera jugé, sachez-le et ne l'oubliez pas, mais l'heure de ce jugement est et doit rester le secret de Dieu. Il gardera la même réserve lorsque, au moment de son Ascension, il répondra à ses disciples qui l'interrogent sur le rétablissement du royaume d'Israël : « Vous n'avez pas à connaître les époques ni les moments que le Père a fixés de sa propre autorité. » L'idée qu'il veut faire prévaloir, c'est celle d'un secret de Dieu, tellement réservé, que lui-même, avec son intelligence humaine, est impuissant à le pénétrer; mais cela ne dit nullement qu'il ne le connaisse pas par une autre lumière reçue de son union avec la divinité.

Comment admettre, d'autre part, qu'il n'ait pas prévu l'établissement de l'Église. Une pareille supposition n'a-t-elle pas de quoi surprendre profondément? Est-il donc nécessaire, pour que l'Église soit l'œuvre de Jésus, qu'il prononce le nom de société, et qu'il indique en termes précis les principaux linéaments de sa constitution? Si, d'une part, il fonde une autorité, et surtout une autorité hiérarchique, s'il la dote de pouvoirs précis, déterminés, et que d'autre part il fasse une obligation aux hommes de reconnaître cette autorité et de se soumettre à elle, n'a-t-il pas, de ce fait, fondé une société proprement dite, et a-t-il pu ne pas se rendre compte de la portée de son action? Or, il a établi une autorité : « Allez, enseignez ce que je vous ai appris; je vous enverrai l'esprit qui vous donnera l'intelligence de tout mon enseignement. » Il l'a organisée hiérarchiquement en établissant Pierre le chef du collège apostolique. Il lui a amené des sujets en faisant à tous les hommes une obligation stricte d'écouter cette autorité et de lui obéir : « Ceux qui vous croiront seront sauvés; ceux qui ne vous croiront pas seront condamnés. Étendez votre action

jusqu'aux confins de l'univers. » L'Église est donc l'œuvre personnelle du Christ, et, si elle dure depuis des siècles, c'est qu'elle a reçu de lui une promesse de perpétuité : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Admettrons-nous davantage que Jésus se soit positivement trompé sur l'époque de la fin du monde, et qu'il ait pensé que ses contemporains dussent en être les témoins? Comment comprendre alors la mission d'évangéliser toute la terre, comment concevoir le développement progressif de la société chrétienne, laquelle, d'abord aussi minime que la plus petite graine, doit, d'après le Maître, croître à la façon d'un grand arbre, et quel sens donner à sa promesse d'assistance jusqu'à la consommation des siècles? C'est dans une même vue prophétique que Jésus a embrassé la destruction de Jérusalem et la fin du monde, événements que rapprochent plus d'une analogie. Qu'il nous suffise, pour éviter une longue discussion, de faire remarquer que le prophète qui aperçut dans une lumière si éclatante et annonça si exactement la destruction de l'ancienne cité sainte, ne pouvait au même moment unir le faux au vrai, et annoncer la fin du monde pour la même époque.

Ne sommes-nous pas autorisés à conclure que les caractères humains de Jésus, auxquels les Évangiles rendent nettement témoignage, ne sont nullement incompatibles avec la divinité.

Témoignages des Évangiles concernant la Divinité de Jésus

Négation de l'existence de ces témoignages par nos adversaires. — Si Jésus est Dieu, est-il admissible qu'il ne l'ait jamais dit, et que les Évangiles, écho direct de son enseignement, soient muets sur un point de cette importance? C'est cependant ce qui a lieu, au dire de tous nos adversaires.

« Que jamais Jésus n'ait songé à se faire passer pour une incarnation de Dieu lui-même, c'est ce dont on ne saurait

douter... Il n'y en a nulle trace dans les Évangiles synoptiques (1). »

« Jésus n'a pas fait lui-même dans l'Évangile la phrase : Je suis le fils de Dieu, et celui qui l'y fait entrer à côté de ses autres déclarations y ajoute quelque chose (2). »

« Cette croyance (à la divinité de Jésus) appartiendrait à l'enseignement de Jésus, et l'historien devrait le reconnaître, si le quatrième Évangile était un écho direct de la prédication du Sauveur, et si la parole des synoptiques sur « le Père qui seul connaît le Fils, et le Fils qui seul connaît le Père (*Matth.*, XI, 27; *Luc*, X, 22) n'était pas un produit de la tradition. Mais le quatrième Évangile est un livre de théologie mystique, où l'on entend la voix de la conscience chrétienne, non le Christ de l'histoire, et j'ai expliqué dans *l'Évangile et l'Église*, pp. 45-46, pourquoi le passage de Matthieu et de Luc a chance d'être un fruit de la spéculation théologique (3). »

Le titre de fils de Dieu que Jésus se donne ne signifie, d'après les mêmes critiques, qu'une perfection morale compatible avec la pure nature humaine. « Toutes les tentatives pour introduire dans le titre de fils de Dieu, par lequel Jésus se désignait lui-même, l'idée dogmatique d'une génération divine, ou d'une consubstantialité métaphysique avec Dieu, sont simplement non fondées en histoire (4). » « Rappelons-nous que, d'après son enseignement, les hommes doivent montrer un amour pareil à celui de Dieu, et ainsi devenir fils du Père céleste (*Matth.*, V, 44 sq.). Dès lors, conscient comme il l'était de son esprit d'amour, en rapport avec la volonté et la nature même de Dieu, on comprend qu'il ait pu avoir la certitude d'être par excellence le fils de Dieu (5). »

(1) RENAN, *Vie de Jésus*, p. 252.
(2) HARNACK, *Das Wesen des Christ.*, p. 92.
(3) LOISY, *Autour d'un petit livre*, p. 130.
(4) M.-B. WEISS, *Lehrbuch der bibl. Theol. der N. T.*, p. 61, note 3.
(5) H. WENDT, *Die Lehre Jesu*, p. 417, 421.

QUEL GENRE DE TÉMOIGNAGES ON PEUT DEMANDER AUX SYNOPTIQUES

Contrairement à ces affirmations si catégoriques, nous prétendons que Jésus affirme sa divinité dans tous les Evangiles. Toutefois, le quatrième Évangile se distingue ici notablement des trois autres, et nous devons en donner la raison.

A l'époque où saint Jean écrivit son Évangile, de nombreuses sectes judaïsantes et gnostiques altéraient la doctrine apostolique et niaient particulièrement la divinité de Jésus. Il importait de les combattre et de sauver la foi menacée; ce fut le but que se proposa le quatrième évangéliste : « *Haec scripta sunt ut credatis quia Jesus est Christus Filius Dei, et ut credentes vitam habeatis in nomine ejus* (1). » De là, le caractère dogmatique et polémique de son Évangile, véritable monument élevé en l'honneur de la divinité du Sauveur. Ce livre est néanmoins historique : pour asseoir solidement sa doctrine, l'apôtre n'argumente pas, ne discute pas, il raconte ce qu'il a vu et entendu, mais il fait choix des discours et des miracles où la dignité de Jésus et ses desseins apparaissent plus clairement.

Les Évangiles synoptiques ont un caractère historique plus marqué : ils reproduisent la physionomie de Jésus tel qu'il se présenta au cours de sa vie publique. Or, la manifestation que le Sauveur fit de sa mission et de sa dignité fut discrète et progressive. Autant il lui était impossible de laisser ignorer sa divinité, autant il devait, en la découvrant, préparer les âmes, réformer les préjugés opposés, éviter les violences prématurées, ménager l'accomplissement des desseins providentiels à son égard.

La foi se prépare par un mélange de lumière et d'ombres. La lumière, douce et discrète, pénètre dans l'âme sans la violenter, elle motive l'assentiment sans l'imposer, et les ombres qui y sont mêlées ménagent la liberté, rendent l'assentiment méritoire. Tel devait se présenter au début le dogme de la divinité du Sauveur.

(1) *S. Jean*, XX, 31.

Comment concevoir les rapports de Jésus avec les foules qu'il devait instruire, avec son entourage immédiat surtout, du moment qu'il eût fait la pleine lumière sur sa personnalité divine? Il les eût tous écrasés du poids de sa majesté, eût mis obstacle à cet accès qu'il voulait si facile, eût terrifié ceux qu'il voulait attirer. Ou plutôt, les esprits n'étant pas préparés à une telle révélation, il les eût aliénés pour jamais, ou bien eût provoqué les excès les plus dangereux de l'enthousiasme.

Il fallait aussi compter avec la haine des ennemis. Une déclaration prématurée, qui aurait eu toute l'allure d'une folle impiété, donnait trop beau jeu aux prêtres et aux pharisiens. Malgré toutes les précautions qu'il prit, Jésus dut, plus d'une fois, devant les colères des faux zélateurs de la loi, recourir à la fuite, s'éloigner pour un temps.

Restait l'accomplissement des desseins providentiels à l'égard de Jésus : sa mort sur la croix devait être la condition du salut du monde. Or, dit saint Paul, s'ils avaient connu le Roi de gloire, ils ne l'auraient jamais crucifié. Aveuglés par leur malice, ils ne virent pas la lumière très suffisante qu'il avait fait briller à leurs yeux, et leur crime fut monstrueux; mais une lumière plus forte eût empêché l'accomplissement des desseins divins.

Pour toutes ces raisons, la manifestation par Jésus de sa divinité fut réservée et sagement progressive, et les synoptiques qui présentent historiquement les choses telles qu'elles se passèrent, ne peuvent nous offrir que des insinuations et des déclarations voilées.

Nous retenons les affirmations expresses et les preuves éclatantes qui abondent en saint Jean, sans entrer, faute de temps, en discussion avec nos adversaires qui les rejettent, et nous suivons ces derniers sur le terrain des synoptiques qu'ils acceptent.

Témoignages implicites de la Divinité de Jésus dans les Synoptiques

Pour tout esprit non prévenu et non décidé plus ou moins consciemment à torturer les textes pour les faire cadrer

avec une théorie préconçue, Jésus manifeste progressivement, mais clairement, sa divinité dans les Évangiles synoptiques.

Ce n'est pas seulement en paroles qu'un homme peut faire des déclarations, et surtout manifester son état d'âme; son attitude, ses actes en disent souvent aussi long que le langage le plus précis. Jésus s'est-il présenté, a-t-il agi comme ayant conscience d'être plus qu'un homme? C'est la première chose à rechercher, et la première aussi qui s'offre à nous avec l'éclat de l'évidence.

Jésus se présente, non comme un docteur ordinaire, mais comme maître de la doctrine. Les rabbins de ce temps s'autorisaient généralement du nom d'un maître respecté; lui, parle en son propre nom. « Et moi, je vous le dis. » On ne le vit au pied d'aucune chaire, et il émerveille les foules par sa doctrine. Son enseignement, d'une simplicité frappante, est en même temps de la plus sublime élévation. Il le donne avec une aisance sans égale, et l'impose avec une autorité consciente de son droit. Jamais homme ne parla de la sorte, disent ses auditeurs. Ne serait-il donc qu'un homme? Plus d'un parmi les esprits réfléchis et les cœurs droits dut se le demander, d'autant que ce docteur incomparable se montrait en même temps le plus grand des thaumaturges.

Il commande aux éléments, guérit les maladies de toute nature, ressuscite les morts, délivre les possédés, commande d'autorité même aux esprits impurs, qui lui obéissent. En toutes ces œuvres merveilleuses, il agit par sa propre vertu, par un pouvoir qui lui est naturel, qui est en lui comme en sa source, et qu'il délègue à d'autres. Il donne, en effet, à ses disciples « le pouvoir de guérir les malades et de chasser les démons (1) », « et ils chassaient beaucoup de démons, et faisant des onctions d'huile aux malades, ils les guérissaient en grand nombre (2). » Les démons qu'il chasse « le connaissaient (3) »; « ils savaient qu'il était le Christ (4) »; ils le proclament par la bouche des possédés « le saint de

(1) *Marc*, III, 15.
(2) *Ibid.*, VI, 13.
(3) *Ibid.*, I, 34.
(4) *Luc*, IV, 41.

Dieu [1] », « le fils de Dieu [2] ». Fidèle à sa réserve, il leur impose silence, défend de publier ses principaux miracles, la guérison du lépreux, des deux aveugles, du sourd-muet de la décapole, de l'aveugle de Bethsaïda, la résurrection de la fille de Jaïre; mais de nombreux témoins, frappés de tant de prodiges, comprennent qu'un grand prophète s'est levé parmi eux.

Jésus complète cette manifestation indirecte de sa nature surhumaine par les titres, pouvoirs, privilèges qu'il revendique pour sa personne, et qui paraissent bien devoir le placer en dehors des conditions de la simple humanité.

Lui, si modeste, de l'aveu même des rationalistes modernes, se déclare plus grand que Salomon, plus grand que tous les personnages de la loi ancienne, y compris les Prophètes. S'il exalte Jean-Baptiste et le met au premier rang, il en donne pour raison qu'il est son précurseur. On connaît l'importance du temple de Jérusalem sous la loi mosaïque : c'était le lieu saint par excellence, Dieu y avait rendu ses oracles, l'avait consacré par les manifestations de sa gloire, tout Israël le vénérait comme une chose quasi divine. Jésus se déclare plus grand que le temple [3]. Il demande, non seulement pour son Évangile, mais pour sa propre personne, la foi, l'obéissance, l'amour, le dévouement poussé jusqu'au sacrifice de toute affection humaine et de la vie même [4]. En retour, il promet à ceux qui l'auront suivi, comme quelqu'un qui a le droit d'en disposer, les plus magnifiques récompenses pour l'éternité [5].

Il se déclare « le maître du Sabbat », et, ce qui est inouï, il s'arroge le pouvoir de purifier les âmes et de pardonner les péchés. On lui objecte que Dieu seul a ce pouvoir, et, sans en disconvenir, il fait aussitôt un miracle pour prouver qu'il le possède. Bien plus, il le confère plus tard à ses Apôtres [6].

(1) *Marc*, I, 4.
(2) *Ibid.*, III, 12.
(3) *Math.*, XII, 5, 6.
(4) *Ibid.*, X, 32, 37. — *Luc*, XIV, 26, 27, 31.
(5) *Marc*, X, 29, 30. — *Math.*, XIX, 28, 27. — *Luc*, XVIII, 29, 30.
(6) *Jean*, XX, 22, 23.

A la fin des siècles il apparaîtra dans tout l'éclat de sa gloire divine, escorté des Saints Anges, participant à la pleine puissance du Père, et prononcera de sa propre autorité la sentence de vie ou de mort éternelle.

Enfin, il se présente comme ayant autorité sur l'Esprit-Saint. C'est le Père qui promet l'Esprit-Saint, mais c'est lui, Jésus, qui l'enverra à ses Apôtres [1].

On doit ranger encore dans cette même catégorie des témoignages implicites de sa divinité son attitude vis-à-vis des hommages qui lui sont décernés. L'adoration, la prostration expriment parfois dans l'Évangile un hommage humain; mais lorsqu'elles prennent une signification religieuse, ces marques du respect le plus profond dénotent l'adoration proprement dite, qui ne s'adresse qu'à la divinité. Or Jésus, tout jaloux qu'il est des droits de son Père, ne repousse jamais cet hommage, même quand il emprunte aux circonstances un caractère religieux. Après qu'il a apaisé la tempête, montrant ainsi un pouvoir surhumain, ceux qui étaient dans la barque le proclament fils de Dieu, et l'adorent sans protestation de sa part [2].

Toutes ces prétentions de Jésus à des privilèges extraordinaires, à des pouvoirs incomparables, à des droits transcendants, sont autant d'affirmations implicites de sa divinité. Il ne se peut que Dieu ait fait de dons si éminents l'apanage d'une simple créature humaine. Même en supposant une mission extraordinaire, une délégation d'ordre spécial, élevant un homme au plus haut point possible d'honneur et de puissance, Dieu eût-il pu l'admettre à une semblable participation de ses pouvoirs et de ses droits, à une telle intimité de rapports, que la distance essentielle entre le créateur et la créature ne soit plus sauvegardée. Une telle transcendance de Jésus ne se comprend que grâce à une participation originelle et réelle de son être à la nature divine. Ainsi, non seulement l'idée de la consubstantialité de Jésus avec le Père n'est pas étrangère aux données synoptiques, mais elle s'harmonise avec les faits eux-mêmes, et s'en dégage logi-

(1) *Luc*, XIV, 19.
(2) *Math.*, XIV, 33.

quement, même à ne considérer que les attitudes du Christ. Or il y a plus que cela et la preuve s'élargit de ses déclarations verbales personnelles et de l'approbation qu'il donne aux professions de foi de ses disciples.

Témoignages plus implicites de la Divinité de Jésus dans les Synoptiques

« Jésus, dit Renan, n'énonce pas un moment l'idée sacrilège qu'il soit Dieu. » Il est vrai que le Sauveur ne prend pas une seule fois l'initiative de cette déclaration, mais il laisse ses disciples ou ses auditeurs la faire à sa place, et les approuve par son silence ou même expressément par ses félicitations. N'est-ce pas tout un? Il reconnaît de la sorte qu'il est le Messie et le Fils de Dieu.

Jésus Messie. — La conviction qu'il est le Messie se forme peu à peu dans les esprits. D'abord on le soupçonne. Les foules, dans l'admiration de ses miracles, se demandent : « Ne serait-ce pas là le fils de David? » Jésus ne les détrompe pas. Les malades, eux, ne se posent pas la question, ils la tranchent sans hésitation, ils l'appellent Fils de David, cherchant à l'intéresser à leur sort par cette confession de sa mission, et Jésus se rend à leur prière, leur montrant par là qu'ils ne se sont point trompés. Ainsi font les aveugles de Jéricho, ainsi fait la Cananéenne. Interpellé directement par les disciples de Jean-Baptiste, qui lui demandent s'il est « celui qui doit venir », termes par lesquels on désignait le Messie, il l'affirme équivalemment en constatant qu'il en fait les prodiges prédits par Isaïe (1).

Mais, s'il s'avoue le Messie, il rectifie l'idée fausse que s'en faisaient les Juifs. C'est à la fin des temps seulement qu'il sera le Messie triomphant (2). En attendant, il doit être un Messie souffrant. Dès le début de sa mission, il l'insinue en parlant aux pharisiens et aux disciples de Jean : « Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner, tandis que l'époux est avec

(1) *Luc*, VII, 22. — *Isaïe*, XXXV, 5, LXI, 1.
(2) *Marc*, VIII, 34, 38.

eux? Mais viendront les jours où l'époux leur sera enlevé : ils jeûneront en ce temps-là (1). » A l'approche de la grande semaine il est plus explicite en parlant aux fils de Zébédée. « Pouvez-vous boire à la coupe que je dois boire moi-même, ou être baptisés du baptême dont je dois être baptisé ? — Le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie en rançon d'un grand nombre(2). » Et peu après à Béthanie : « Cette femme a fait à l'avance l'onction de mon corps pour la sépulture (3). »

Jésus se regarde donc bien comme le Messie, il s'en attribue toute la mission, humiliée et souffrante d'abord, glorieuse ensuite. Or, Messie et Fils de Dieu sont des termes synonymes. L'entretien de Jésus avec les pharisiens sur le Fils de David le prouve. « Que vous semble du Christ, leur demande-t-il, de qui est-il fils ? » De David, répondent-ils. Et Jésus tire parti de cette réponse pour affirmer que le Messie est le Seigneur de David. « A lire sans préjugé les déclarations de Jésus, dit G. Dalman, on ne peut échapper à cette conclusion, que le Messie est en réalité le fils d'un plus grand que David, à savoir le Fils même de Dieu (4). » C'est également l'aveu de M. Loisy : « Toute cette discussion, dit-il en parlant de la réponse du Christ johannique aux juifs qui lui reprochent de se prétendre un avec le Père, fait pendant à la discussion synoptique sur le Messie Fils de David, qui est plutôt le Fils de Dieu (5). » D'ailleurs, Jésus accepte expressément le titre de Fils de Dieu.

Jésus Fils de Dieu. — La confession de Césarée. — Jésus étant venu dans les environs de Césarée avec ses disciples, il leur demanda quelle idée le peuple se faisait de sa personne. Les uns, lui répondirent-ils, vous prennent pour Elie, d'autres, pour Jérémie, ou quelqu'un des anciens prophètes. – Et vous autres, leur dit alors Jésus, qui dites-vous que je suis? Simon Pierre, prenant la parole, répondit : « Vous

(1) *Marc*, II, 19, 20.
(2) *Ibid.*, X, 38, 45.
(3) *Ibid.*, XIV, 8.
(4) L. Dalman, *Die Worte Jesu*, p. 234.
(5) Loisy, *Le quatrième Evangile*, p. 628.

êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Jésus lui repartit : « Tu es bien heureux, Simon, fils de Jean, car ce n'est point la chair, ni le sang, qui t'ont révélé ceci, mais mon Père, qui est dans le ciel. Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon église et je te donnerai les clefs du royaume des cieux (1)... »

Vous êtes le Messie, le Fils du Dieu vivant : voilà l'affirmation de Pierre. Quelle en est bien la portée ? Ne faut-il voir dans le terme : Fils de Dieu, comme le prétend M. Loisy (2), qu'un synonyme de Christ ou Messie, celui-ci n'indiquant qu'une fonction, éminente sans doute, mais purement humaine; ou bien doit-on, retournant les deux termes mis en opposition, entendre le mot fils dans le sens d'une filiation naturelle, et compléter par lui la notion de Messie? Cette seconde interprétation est celle qui s'impose. Le témoignage de Pierre se place manifestement en opposition avec celui de la foule. Celle-ci, imparfaitement éclairée, ne reconnaît pas toute la dignité du Sauveur, bien qu'elle fasse de lui un des plus grands prophètes; les Apôtres, eux, mieux instruits, l'élèvent à son véritable rang, en reconnaissant en lui le Fils de Dieu. Cette physionomie du récit disparaît complètement, si le terme Fils de Dieu n'est pas pris au sens naturel, celui d'une filiation proprement dite. L'origine que Jésus donne à la conviction de Pierre est une nouvelle preuve de ce que nous avançons. C'est le Père, dit Notre-Seigneur, qui a lui-même révélé à Pierre sa qualité de Fils. Qu'était-il besoin d'une telle intervention pour rendre certaine une mission extraordinaire, mais humaine? Les œuvres éclatantes du Sauveur, ses miracles quotidiens, n'y suffisaient-ils pas? Mais, si grand que fût son pouvoir thaumaturgique, il n'était pas une preuve de la filiation divine; une lumière révélatrice était ici la seule source de certitude. L'excellence de la récompense donnée à Pierre en retour de sa confession achèvera notre démonstration. C'est la primauté dans la future société chrétienne, avec toutes ses prérogatives, que Jésus annonce à son Apôtre, pour le

(1) *Math.*, XVI, 13-19.
(2) Cf. LOISY, *L'Évangile et l'Église*, p. 42, 57.

récompenser d'avoir reconnu sa propre dignité à lui-même. La magnificence de ce don indique l'importance exceptionnelle attribuée par Jésus à l'hommage qui vient de lui être rendu; donc c'est dans son sens naturel et avec toute sa portée métaphysique que le terme de Fils de Dieu doit être pris dans ce passage. « Il est évident, dit G. Dalman, que celui qui s'appelle Fils de l'homme est en réalité Fils de Dieu. Et c'est pourquoi il est spécifié ensuite que Pierre a acquis cette conviction, non des hommes, mais de Dieu (1). »

Jésus devant le Sanhédrin. — Rapprochons de la confession de Césarée les réponses de Jésus devant le Sanhédrin, nous allons y trouver, avec le même sens transcendant, l'expression de Messie-Fils de Dieu. Le grand-prêtre, comprenant que les accusations discordantes des témoins cités ne prouvent rien contre Jésus, se décide à l'interroger lui-même, et le fait avec une solennité impressionnante. Il se lève et lui dit : « Au nom du Dieu vivant, je t'adjure de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu (2). » Jésus lui répond : « Tu l'as dit » et annonce qu'on le verra un jour assis à la droite de la majesté de Dieu, venant sur les nuées du ciel. L'affirmation est claire, bien qu'elle se réfère à l'interrogation; cependant les sanhédristes la veulent plus expresse encore, ils lui demandent tous à la fois : « Vous êtes donc le Fils de Dieu? » Et alors Jésus répond nettement : « Vous le dites, je le suis (3). » Nous l'avons entendu de sa bouche, s'écrient les juges, et la condamnation capitale est prononcée, parce que, expliqueront-ils à Pilate, « nous avons une loi, et selon notre loi il doit mourir, parce qu'il s'est prétendu le Fils de Dieu (4). » L'indignation des sanhédristes, la sentence rendue interprètent, sans qu'on puisse s'y méprendre, les questions posées au Sauveur et ses réponses. Il est bien dans l'intention des juges de demander à Jésus s'il se fait fils de Dieu, égal en nature et en puissance à Dieu, et ils comprennent que les prétentions de

(1) G. DALMAN, *Die Worte Jesu*, p. 208.
(2) *Math.*, XXVI, 63.
(3) *Luc*, XXII, 70.
(4) *Jean*, XIX, 7.

l'accusé ne vont à rien moins que cela, horrible blasphème à leurs yeux, digne de la mort. La signification de ce récit est si claire que N. Schmidt l'attribue à une tradition postérieure : « Au temps où ces relations (les Évangiles) furent élaborées, Fils de l'homme, Christ et Fils de Dieu, étaient devenus synonymes, et Fils de Dieu était compris dans le sens de Dieu, si bien que l'on pouvait concevoir comme une charge relevée contre Jésus la prétention impie de se mettre à l'égal de Dieu (1). » Nous n'avons plus à prouver l'authenticité des récits, nous retenons seulement l'aveu de leur signification vraie.

Connaissance réciproque du Père par le Fils et du Fils par le Père. — Non moins probante est cette remarquable déclaration de Jésus : « Personne ne connaît le Fils que le Père, et nul ne connaît le Père que le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler (2). » Si parfaite est la compénétration intellectuelle de l'une des deux personnes par l'autre, qu'elle devient dans l'une et l'autre un privilège exclusif. Le Père est parfaitement connu du Fils, mais seul le Fils, grâce à l'excellence de sa nature, connaît le Père par lui-même; toute autre personne qui connaîtra le Père, le devra à une révélation du Fils. D'autre part, telle est l'excellence de la nature du Fils que le Père seul la pénètre. Une connaissance si exclusive des deux personnes l'une par l'autre ne trouve d'explication suffisante que dans un rapport substantiel qui les unit l'une à l'autre. Dieu seul peut avoir l'intuition directe et parfaite de Dieu, comme le Fils est affirmé ici l'avoir du Père, et réciproquement pour que Dieu seul puisse connaître le Fils, il faut que celui-ci ait une autre nature divine.

Les critiques protestants tentent en vain de maintenir dans la pure humanité le Christ qui a de tels rapports intellectuels avec le Père; l'évidence les emporte malgré eux plus loin qu'ils ne veulent, et les fait conclure par surprise de l'égalité d'action intellectuelle à l'égalité de nature. C'est

(1) Schmidt, Art. Son of God, § 20 dans l'*Encycl. biblica*.
(2) *Math.*, xi, 27. — *Luc*, x, 21-22.

ainsi que M. Keim, cédant à un élan d'enthousiasme, écrit : « Tous deux (Père et Fils), objet d'un mystère sacré qu'ils se dévoilent réciproquement, s'inclinent l'un vers l'autre pour savourer dans l'amour la plénitude d'une vie qui découle de leur égalité d'action et de nature(1). »

M. Loisy reconnaît toute la portée du texte : « Il s'agit visiblement, dit-il, d'un rapport transcendant, d'où ressort la haute dignité du Christ... Père et Fils ne sont pas ici des termes purement religieux, mais déjà des termes métaphysiques (2). » Mais il l'attribue, en partie du moins, à la tradition postérieure : « Il est assez probable que, nonobstant sa présence dans deux Évangiles, ce morceau... est, au moins dans sa forme actuelle, le produit de la tradition chrétienne des premiers temps (3). » La seule raison qu'il en donne est au fond que ce texte renferme sans conteste l'affirmation de la divinité de Jésus, ce qui suppose comme principe que cette divinité n'est pas et ne peut pas être affirmée dans le texte primitif des Évangiles. Un tel principe n'est qu'un *à priori* gratuit.

Parabole des vignerons homicides. — La parabole des vignerons homicides n'est qu'une affirmation allégorique de la divinité de Jésus. Dieu, figuré par un père de famille, envoie vers les locataires de sa vigne, c'est-à-dire vers Israël, des serviteurs qui représentent les prophètes, chargés de recevoir la part de vendange qui lui revient. Les vignerons refusent de payer leur redevance, battent les serviteurs envoyés vers eux, et en mettent même quelques-uns à mort. Ce que voyant, le père de famille leur envoie son fils, persuadé qu'ils n'oseront pas le mal recevoir ; mais le fils est mis à mort comme les serviteurs, et le père de famille, indigné, retire sa vigne à ces homicides et la confie à des mains plus fidèles. Le fils est Jésus et sa mort entraîne la rupture du pacte conclu (autrefois) par Dieu avec Israël. Le sens de cette parabole est d'une grande clarté. Jésus ne peut pas être rangé parmi les prophètes de l'ancienne loi;

(1) Keim, *Geschichte Jesu, von Nazara*, t. II, p. 382.
(2) Loisy, *L'Evangile et l'Eglise*, p. 41.
(3) Id., *ibid.*, p. 45, 46.

entre eux et lui il y a toute la différence qui sépare le fils du père de famille, de ses serviteurs : les prophètes sont les serviteurs de Dieu, lui est le fils de Dieu. Or on ne devient pas fils par l'excellence d'une mission reçue, par une plus grande intimité de rapports, mais par la transmission d'une même nature. C'est d'une filiation proprement dite que parle cette parabole ; c'est donc une filiation semblable qui unit Jésus à Dieu.

Jésus appelle Dieu son Père. — En maint endroit des synoptiques, Jésus désigne Dieu sous le nom de « mon Père » et s'appelle lui-même « le fils ». Or il ressort du contexte que cette relation filiale de Jésus vis-à-vis de Dieu est d'une nature spéciale et transcendante.

Tous les hommes sont enfants de Dieu ; Jésus a appuyé tout particulièrement sur ce caractère de paternité qu'il convient de reconnaître à Dieu vis-à-vis de ses créatures intelligentes. C'est sous ce titre qu'il nous recommande de l'invoquer, et fréquemment il élève les regards de ses disciples vers ce Père qui est dans les cieux. La sainteté perfectionne la relation filiale, elle rapproche du Père et rend plus semblable à lui : plus on est saint, plus on est l'enfant du Père. Jésus est fils de Dieu dans ce double sens de créature et d'âme sainte, mais quand il appelle Dieu son Père, il prétend dire autre chose, et se placer comme fils dans un degré à part et à un titre autrement excellent. Il a soin de ne pas se confondre avec ses disciples dans une même filiation, et cela, même alors qu'il eût été naturel de le faire. « Je ne boirai plus, leur dit-il, de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai de nouveau avec *vous* dans le royaume de *mon* Père (1). » « Voici que je fais descendre sur *vous* le promis de *mon* Père (2). » « Venez, les bénis de *mon* Père, posséder le royaume qui *vous* est préparé depuis le commencement du monde (3). »

Cette préoccupation du Sauveur de distinguer sa filiation divine de celle des autres hommes est reconnue par les critiques protestants. « La position unique prise par Jésus, dit Dalman, ressort de la distinction qu'il établit constamment entre *mon* Père et *votre* Père (1). » « Dieu, dit également G.-B. Stevens, est pour lui *le Père*, et lui est vis-à-vis de Dieu, *le Fils* dans un sens absolu... Nulle part il ne se place sur le même pied avec d'autres sous le rapport de la filiation divine (2). » Mais la plupart de ces critiques se contentent de constater l'excellence de la filiation ainsi revendiquée par Jésus, sans en rien conclure, ou du moins sans y voir rien de plus qu'une union morale extraordinaire avec Dieu. Oui, l'union morale du Sauveur avec son Père céleste était extraordinaire, mais elle avait un fondement qu'il faut reconnaître sous peine de ne la pas expliquer, et ce fondement se trouvait dans une relation essentielle de son être avec Dieu, dans une pénétration substantielle de son humanité par la divinité. C'est ce que E. Reuss reconnaît loyalement : « Le rapport éthique, dit-il, s'il est réellement tel que nous venons de le dépeindre, ne s'explique pas par lui-même, ni surtout par les analogies que peut fournir l'expérience historique de l'homme. On est nécessairement conduit à le comprendre comme la manifestation d'un rapport métaphysique (3). »

Aveux des adversaires. — Bien qu'ils affectent de ne pas croire à la divinité de Jésus, les critiques rationalistes ne peuvent parler de lui qu'à la façon des croyants, et comme il convient d'un être surhumain. « La position qu'il s'attribuait, dit Renan, était celle d'un être surhumain, et il voulait qu'on le regardât comme ayant avec Dieu un rapport plus élevé que celui des autres hommes (4) », et encore : « L'idéalisme transcendant de Jésus ne lui permit jamais d'avoir une notion claire de sa propre personnalité. Il est son Père, son Père est lui (5) » ; et encore : « On ne saurait méconnaître dans ces affirmations de Jésus le germe de la

(1) *Math.*, XXVI, 25.
(2) *Luc*, XXIV, 45.
(3) *Math.*, XXV, 34.

(1) DALMAN, *Die Worte Jesu*, p. 230.
(2) G.-B. STEVENS, *The Theology of the N. T.*, p. 60.
(3) E. REUSS, *Hist. de la théol. chrét.*, t. I, p. 234.
(4) RENAN, *Vie de Jésus*, p. 256.
(5) ID., *ibid.*, p. 254.

doctrine qui devait plus tard faire de lui une hypostase divine, en l'identifiant avec le Verbe (1). » « L'étonnant en Jésus, dit à son tour P. Vernle, est qu'il ait conscience d'être au-dessus de l'humanité, tout en ayant la plus profonde humilité devant Dieu... Il est toujours modeste, humble, réservé, et néanmoins il a conscience d'être plus qu'un homme. Il est tout à fait impossible de se représenter une vie intérieure comme celle-là (2). » Comme les précédents, Stapfer, Harnack et bien d'autres reconnaissent que Jésus donne en tout et partout l'impression du surnaturel.

M. Loisy, lui-même, ne fait pas exception, il est obligé d'avouer que le rapport de Jésus est mystérieux, indéfinissable, et va même jusqu'à dire que ce rapport est fondé sur une communication substantielle d'esprit divin, c'est-à-dire de Dieu même. « Le mystère intime et indéfinissable de son rapport avec Dieu (3), »« un rapport tout particulier d'union entre Dieu et l'homme-Christ, rapport qui n'est point la simple connaissance du Dieu bon, mais quelque chose d'infiniment plus mystérieux et plus profond, l'espèce de pénétration intime et ineffable de l'homme-Christ par Dieu, qui est figurée sensiblement par la descente de l'Esprit sur Jésus baptisé (4). » Enfin il parle de « son rapport unique avec Dieu... fondé sur une communication substantielle d'esprit divin, c'est-à-dire de Dieu même, au Messie prédestiné (5). »

CONCLUSION

Il nous est permis de conclure que, pas plus aujourd'hui qu'hier, les attaques dirigées contre nos Évangiles n'en ébranlent la valeur historique, et que, dans ces livres de si grande autorité, nous recueillons de la bouche même de Jésus l'affirmation de sa divinité, affirmation expresse,

(1) Renan, *Vie de Jésus*, p. 257.
(2) P. Vernle, *Die Anfänge unserer Religion*, p. 23, 25.
(3) Loisy, *Autour d'un petit livre*, p. 117.
(4) Id., *ibid*, p. 134.
(5) Id., *L'Évangile et l'Église*.

circonstanciée, dans saint Jean; affirmation plus voilée, comme cela devait être, dans les trois synoptiques, mais telle cependant que les développements doctrinaux de l'avenir y prennent un solide point d'appui et s'y trouvent véritablement en germe.

Si Jésus est Dieu, Marie, sa mère, a droit au titre incomparable de Mère de Dieu, titre qui, tout en la laissant dans les conditions de la simple humanité, l'élève à un rang d'honneur absolument à part, et justifie le culte d'hyperdulie que tous les cœurs chrétiens sont si heureux de lui adresser.

A la gloire d'une maternité divine, Marie ajoute celle d'une maternité virginale; Dieu devait à sa mère, il se devait plus encore à lui-même, de lui éviter l'amoindrissement d'une coopération humaine.

E. Gille, chanoine honoraire,
Ancien Supérieur général
des Prêtres de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen.

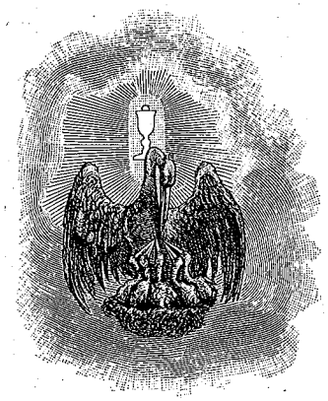

IV

LA MATERNITÉ VIRGINALE

ERREURS CONTEMPORAINES (1)

ÉTAT DE LA QUESTION

LE DOGME CATHOLIQUE. — L'Homme-Dieu a été conçu miraculeusement : Marie est devenue mère sans le concours d'aucune cause humaine, c'est-à-dire sans perdre sa virginité. Joseph n'est que le père nourricier de Jésus. Tel est le dogme catholique hautement proclamé par l'Église, telle est la foi des siècles chrétiens qui, depuis dix-neuf cents ans, chantent sous le nom de Vierge, de très sainte Vierge la mère du Sauveur.

« *Conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine,* » dit le Symbole des apôtres.

« *Et incarnatus est de Spiritu Sancto ex Maria Virgine, et homo factus est,* » répète le Symbole de Nicée.

« *Et concepit de Spiritu Sancto,* » disent trois fois le jour dans l'univers entier les fidèles qui, en récitant l'*Angelus*, bénissent Dieu d'avoir envoyé sur la terre son Verbe fait homme et exaltent la Vierge sa mère.

(1) Auteurs à consulter : M. LEPIN, *Jésus Messie et Fils de l'Homme*; A. DURAND, *Évangile de l'Enfance. Revue pratique d'Apologétique*, octobre 1906 à juillet 1907; V. ROSE, *Études sur les Évangiles;* L. DE GRANDMAISON, *Études*, 20 mai 1907; R. P. LAGRANGE, *Revue biblique*, juillet 1906. Nos citations d'auteurs étrangers sont tirées de ces ouvrages.

Répétons ici ce que nous disions à propos de la divinité du Sauveur. Dogme de foi, la conception virginale de Jésus s'impose à la ferme croyance de tout fidèle; le moindre doute sur ce point deviendrait un péché grave. Si donc nous acceptons d'écouter une négation, et d'en discuter le bien-fondé, ce n'est pas que nous puissions suspendre notre adhésion, pour la reprendre après une réfutation que nous estimerions victorieuse. Quoi que disent les adversaires du dogme, et quoi que nous trouvions à leur répondre, il est certain, puisque l'Église l'enseigne, que Marie est une mère-vierge, et nous le croyons fermement.

Négations contemporaines et leurs prétendus Motifs

La parthénogénèse a trouvé de nos jours des adversaires déclarés. Au nom d'une critique qu'ils disent éclairée, ils ont osé avancer que Jésus est né de Marie par application des lois naturelles et de la même manière que tout autre homme est né de sa mère. La femme de Joseph aurait même eu après ce premier-né quatre autres fils que l'évangile nomme Jacques, Joseph, Jude et Simon, et quelques filles. Voici leurs raisons :

1° Ce fut, prétendent-ils, l'opinion de la première génération chrétienne, que représentent à cet égard saint Marc, saint Paul et l'auteur de l'évangile dit de saint Jean.

2° L'évangile de l'enfance en saint Mathieu et saint Luc exprime une croyance nouvelle, et n'a aucune valeur historique.

3° Cette opinion nouvelle a pris naissance dans les communautés chrétiennes grecques vers la fin du 1er siècle. Elle a prévalu et est devenue dogme de l'Église, mais elle n'en est pas pour cela plus conforme à la vérité.

Si énorme que paraisse une telle négation jetée à la face de l'enseignement séculaire de l'Église catholique, nous sommes obligés de constater tristement qu'elle se fait des partisans de plus en plus nombreux au sein du protestantisme. A l'heure actuelle, il n'est peut-être plus un seul professeur partisan de la conception virginale dans les grandes universités allemandes, et depuis dix ans, le sentiment traditionnel perd du terrain à Oxford et à Cambridge. On le prend de haut avec la minorité dans les régions de l'enseignement; on traite de « théologiens de fantaisie » ceux qui ne veulent pas suivre le mouvement, et leur résistance est qualifiée de « opposition effrontée à l'acquis exégétique ». Aussi les défections se multiplient-elles parmi les simples pasteurs. En 1906, une déclaration de cent un membres du clergé anglican, et qui a rallié près de deux mille signatures, tant en Angleterre qu'aux États-Unis, réclamait au sujet de la conception de Jésus le droit de libre recherche.

Ce qui a mis le comble à la tristesse dans les cœurs croyants, ça été de voir des prêtres catholiques s'associer à ce mouvement et apporter leur part d'efforts à la destruction de ce dogme si cher à la piété.

Division de la Discussion

Pour mettre de l'ordre dans notre discussion, nous grouperons attaques et réponses sous ces trois titres :

1° Est-il prouvé que l'Église primitive n'ait point cru à la conception virginale?

2° L'évangile de l'enfance en saint Mathieu et saint Luc exprime-t-il une opinion nouvelle?

3° La croyance à la parthénogénèse a-t-elle pris naissance dans les communautés chrétiennes grecques?

I

Est-il vrai que l'Église primitive ne croyait pas a la parthénogénèse?

Exposé des Objections

Les sources primitives sont les écrits espacés tout le long du premier siècle, ou du moins jusque vers l'an 80. C'est l'époque de la première génération chrétienne instruite

directement par les apôtres ou témoins immédiats de la vie du Sauveur. Au premier rang nous apparaît l'évangile de saint Marc, premier en date des évangiles, qui refléterait, dit-on, le plus fidèlement les catéchèses apostoliques. Les épîtres de saint Paul font naturellement partie des documents primitifs. Ajoutons-y encore les Actes des apôtres, récit manifestement historique, où la conscience chrétienne nous apparaît comme saisie sur le vif. Or il est remarquable, disent nos adversaires, qu'on chercherait en vain dans ces divers écrits une indication quelconque sur une naissance miraculeuse. Rapprochons de ce silence celui du quatrième évangile, bien qu'il soit postérieur à cette époque.

A cette preuve négative, ajoutons-en une autre positive. Ces mêmes écrits renferment des passages qui contredisent formellement la conception surnaturelle. Ils nous parlent des frères et des sœurs de Jésus : « *Nonne hic est faber, filius Mariæ, frater Jacobi et Joseph et Judæ et Simonis*? *Nonne et sorores ejus hic nobiscum sunt* (1) ». Et leur insistance à désigner ces personnes sous le nom de frères chaque fois qu'ils en parlent, montre bien leur dessein d'indiquer un degré précis de parenté.— Ni les frères de Jésus, ni Marie elle-même ne semblent avoir cru à sa mission surnaturelle. Le fait suivant le prouve. Ils se rendent un jour, eux et Marie, à Capharnaum pour se saisir de lui et le ramener à Nazareth, donnant pour raison de leur démarche qu'il a perdu le sens : « *quoniam in furorem versus est* (2) ». Si la famille de Jésus, si Marie surtout avaient cru à la conception surnaturelle, auraient-ils suspecté l'état d'esprit de Jésus ? Donc ils n'y croyaient pas. — Nous avons enfin les généalogies du Sauveur, citées par saint Mathieu et saint Luc, mais qui sont évidemment des monuments primitifs. Laissant de côté toute discussion sur leur valeur et leur concordance possible, nous les prenons comme expression de la croyance contemporaine; or l'une et l'autre, voulant établir que Jésus est fils de David le rattachent au roi-prophète par Joseph et non par sa mère. Donc leurs auteurs ont cru à la conception de Jésus d'après les lois ordinaires.

(1) *Marc*, VI, 3.
(2) *Ibid.*, III, 21.

Réfutation des Objections

1° *Le silence de saint Marc et autres auteurs primitifs.*

Nous devons tout d'abord faire une réserve sur l'énumération des sources primitives. Les évangiles de saint Mathieu et de saint Luc ne méritent pas moins ce titre que celui de saint Marc. La tradition ecclésiastique place leur composition à tous les trois entre l'an 50 et l'an 70, et la critique actuelle tend à se rapprocher de ces dates. Il est vrai que, pendant un certain temps, l'opinion qui fait de l'écrit de saint Marc le plus ancien des évangiles a prévalu, mais aujourd'hui elle perd du terrain. Quoi qu'il en soit, les trois premiers évangiles sont moralement de la même époque, et témoignent les uns comme les autres de la foi primitive de l'Église primitive.

Cela posé, que conclure du silence de saint Marc, de saint Paul et saint Jean, relativement à la parthénogénèse?

Pour qu'un fait historique soit certain, il n'est nullement nécessaire que tous les auteurs qui ont écrit sur l'époque où il s'est passé en fassent mention. Le silence de quelques-uns s'explique s'il ne rentre pas dans le cadre qu'ils se sont tracé. C'est précisément le cas des auteurs allégués dans l'objection qui nous occupe.

Saint Marc annonce qu'il va raconter la prédication de l'Évangile, « *Initium Evangelii Jesu Christi* » et non l'histoire intégrale du Sauveur. Or la prédication de l'Évangile commence avec la vie publique de Jésus ; il n'a donc pas à remonter à la naissance. Mais, s'il ne parle pas de la conception miraculeuse, il semble éviter avec soin toute locution qui pourrait lui paraître contraire : il ne désigne jamais Jésus que comme fils de Marie, sans mention aucune de Joseph. Admettons que cette façon de s'exprimer ne soit pas une preuve expresse de sa croyance à la parthénogénèse, mais qu'on nous accorde en retour que son silence n'est pas non plus une preuve de l'opinion contraire.

Le silence de saint Paul sur le même point ne doit pas surprendre davantage. Saint Paul n'est pas un historien ; il n'écrit pas une vie de Jésus. Trois faits historiques seu-

lement de la vie du Sauveur sont relevés par lui à cause de leur intérêt dogmatique ou christologique : l'institution de l'eucharistie, la passion et la résurrection. Quoi d'étonnant qu'il ait passé sous silence la conception virginale? Mais, s'il fut, selon l'expression de Tertullien, « l'illuminateur de Luc », est-il admissible que celui-ci ait décrit complaisamment et avec force détails un fait aussi important que la parthénogénèse, après avoir appris de son maître et inspirateur la tradition primitive de la naissance naturelle de Jésus?

Reste l'auteur du quatrième évangile, qui, dit-on, « semble l'avoir négligée (la conception virginale) ou même niée (1). » Il n'en parle pas, et rapporte sans protestation l'opinion contraire des compatriotes de Jésus. « *Nonne hic est filius Joseph, cujus nos novimus patrem et matrem* (2). »

L'auteur de l'objection donne lui-même la réponse. « En revanche, dit-il, son contemporain, saint Ignace d'Antioche, aimait à rappeler que Jésus était né de Marie par l'opération du Saint-Esprit (3). » On aurait pu ajouter que les disciples de saint Jean et tous ceux qui tiennent de lui, saint Justin, saint Irénée, Tertullien, ont été les fermes soutiens de la conception virginale. Saint Jean n'avait nul besoin de protester contre une opinion rejetée de tous ses contemporains.

Nous pouvons conclure que l'argument tiré du silence de quelques auteurs sacrés n'infirme en rien la vérité de la conception surnaturelle de Jésus.

2° *Les Textes incompatibles avec la croyance à la Parthénogénèse.*

L'objection tirée de la dénomination de frères et sœurs de Jésus n'est pas nouvelle; on peut même s'étonner qu'elle soit reprise après les réponses concluantes mainte fois données. Il serait désirable d'en finir une fois pour toutes avec

(1) Herzog, *Rev. d'hist. et de littér. relig.*, mars-avril 1907, p. 131.
(2) *Jean*, VI, 42.
(3) Herzog, *ibid.*

ce terme de frère. Le mot cousin n'existe pas dans les langues sémitiques. Pour s'exprimer en rigueur, il faudrait dire « le fils de son oncle paternel ou de son oncle maternel, le fils de la sœur de son père ou de la sœur de sa mère ». Une telle complication de termes, qui, dans le cas d'un fils de cousin germain, devenait indéchiffrable, a suggéré naturellement le terme simple et usuel de frère pour exprimer la parenté à ses divers degrés, et la persistance à employer ce terme s'explique par la raison même qui l'a fait choisir.

La démarche des parents de Jésus, auxquels s'était jointe sa mère, n'offre pas une difficulté plus grande. On dit, il est vrai, que saint Mathieu et saint Luc l'ont bien sentie cette difficulté, et on leur reproche grandement d'avoir voulu l'éluder en altérant intentionnellement le texte de saint Marc, et en donnant pour motif à la démarche de la famille de Jésus le simple désir de le voir (1). Nous répondons que l'interprétation donnée au texte de saint Marc est de tout point inacceptable. Rappelons les faits. Jésus est à Capharnaum, entouré d'une telle foule, qu'il lui est impossible, à lui et à ses disciples, de prendre de la nourriture. Cette foule se passionne au sujet de son enseignement. C'est le moment que choisirait sa famille pour se présenter et dire : laissez-nous l'emmener, il a perdu le sens. Est-ce supposable? Serait-ce bien leur opinion que l'évangéliste rapporte? Le contexte, très lumineux, prouve le contraire. Au moment même où se présentaient les siens, Jésus réfutait l'opinion de quelques scribes présents qui voulaient attribuer à Béelzébud sa puissance sur les possédés du démon. Le « *dicebant enim* » de l'évangéliste est un on-dit d'adversaires, et non l'opinion de ses parents. Voit-on, d'ailleurs, que, venus pour l'enlever, ils aient fait quelque tentative en ce sens? Peut-être ont-ils été émus de ce qu'ils entendaient à son sujet, ils ont peut-être même voulu voir de leurs propres yeux ce qu'il en était, et Marie n'a pas refusé de les accompagner, fidèle en cela à sa ligne de conduite de laisser faire la Providence et de rester passive et silencieuse. Mais, ajoute-t-on, l'émotion même des parents de Jésus ne se comprend qu'autant qu'ils

(1) *Matth.*, XII, 46; — *Luc*, VIII, 20.

ignorent sa naissance mystérieuse. Cette ignorance, dirons-nous à notre tour, est probable et se comprend. La vie cachée était un voile providentiellement jeté sur le Messie attendu, sur le Verbe incarné, en attendant l'heure fixée par Dieu des révélations successives de la vie publique. Cette vie cachée, qui, pour tout l'entourage de Jésus, en fit un homme ordinaire, explique la surprise et même l'incrédulité exprimées par les siens en diverses circonstances.

Restent les deux généalogies qui, pour rattacher Jésus à David, prennent Joseph comme premier anneau de la chaîne à partir de Jésus. Peut-on en conclure que leurs auteurs excluaient par là dans leur pensée la conception virginale? En aucune manière, et ce n'est ni par inadvertance, ni par une grossière contradiction, que, tout en admettant la parthénogénèse, ils ont établi comme ils l'ont fait la double généalogie. La situation légale était chez les juifs d'une importance capitale; elle avait juridiquement la même efficacité que les situations créées par la nature. Le Deutéronome, XXV, 5, nous en fournit la preuve manifeste dans la loi du lévirat. Un homme meurt sans enfants, son frère (le lévir) épouse la veuve, l'enfant qui naît de leur union est appelé la postérité *(zera, semen)* du défunt, parce que le défunt est le père aux yeux de la loi, le père légal, et tous les droits de ce père légal passent à l'enfant, qui, au point de vue de la nature, est cependant le fils du lévir. Les évangélistes ont parlé suivant les idées de leur temps. Ils savaient fort bien que, tout en n'étant point le père de Jésus, Joseph pouvait, et même pouvait seul, lui transmettre l'héritage de David, que dès lors, pour être fils de David au sens légal, Jésus devait l'être par Joseph, et c'est pourquoi ils établissent l'un et l'autre la généalogie de Joseph.

Sans doute, les meilleures raisons historiques et doctrinales le prouvent, Marie était elle-même de la descendance de David, mais, en Israël, le trône ne passe que de fils en fils, et Marie, quoique de sang royal, ne suffisait pas à transmettre à son fils l'héritage de l'aïeul.

Cette manière d'envisager la relation de Jésus avec David se rencontre dans Origène, *in Rom.*, I, 3, et dans saint Augustin, *de cons. evang.*, II, cap. II. Elle a été confirmée de nos jours par des auteurs aussi compétents qu'indépendants. « L'idée que la parenté n'est pas purement une affaire de naissance, mais peut être acquise, est complètement sortie de notre cercle d'idées; c'était pourtant la conception primitive de parenté... Dans les temps anciens, les obligations fondamentales de la parenté n'ont rien à faire avec les degrés de la parenté, mais s'appliquaient avec une force absolue et identique sur chaque membre du clan (1). »

Il nous est permis de conclure cette première partie de la discussion. Toutes les raisons avancées pour prouver que la première génération chrétienne croyait à une origine naturelle de Jésus, sont de nulle valeur. Donc c'est une pure hypothèse que rien n'autorise à admettre.

II

L'ÉVANGILE DE L'ENFANCE EXPRIME-T-IL UNE OPINION NOUVELLE SANS VALEUR HISTORIQUE?

Exposé des Objections

On donne couramment aujourd'hui le nom d'Évangile de l'enfance aux deux premiers chapitres de saint Mathieu et de saint Luc consacrés à la naissance de Jésus et à sa vie cachée jusqu'au baptême.

La valeur historique de ces textes est particulièrement attaquée. On prétend qu'ils ne sont pas primitifs, mais qu'ils témoignent d'un travail de la théologie et de la légende populaire. De cette double source serait sortie une nouvelle manière d'envisager les origines de Jésus, que Mathieu et Luc auraient ajoutée, en guise de préface, à la partie vraiment historique de leur œuvre.

Il est impossible, dit-on, de prendre ces récits au sérieux. Ce sont de belles fables : on y parle de conception surnaturelle, de naissance extraordinaire et le reste; on encadre le tout dans un décor merveilleux de messages divins, d'ap-

(1) W. Robertson Smith, *Lectures on the religion of the Semites*, 2e éd., p. 273.

paritions angéliques, œuvre évidente d'imagination pieuse. La poésie lyrique s'y donne carrière dans des cantiques enthousiastes, qui n'ont rien de spontané, comme on voudrait le faire croire. Enfin ces deux récits, non seulement présentent des divergences notables, mais sont inconciliables.

L'évangile de l'enfance est la simple « expression de la foi messianique » telle qu'elle se trouve formée plus tard dans l'Église chrétienne après un certain travail d'idéalisation progressive (1).

On pourrait même admettre que l'Évangile de l'enfance exprime des idées vraies.« Le charme de ces histoires de la Nativité ne dépend pas de leur vérité historique, mais de leur signification intérieure : elles expriment la joie du monde divin aux approches du salut de l'humanité, l'attente du Rédempteur, l'hommage des grands de la terre à celui qui, étant dans la pauvreté, leur octroie à tous la vraie richesse, la protection de Dieu à l'égard du Saint que le monde cherche à faire périr. Puisque toutes ces idées sont vraies et demeurent vraies, nous ne sommes pas obligés de déclarer ces récits faux, alors même qu'ils sont, historiquement parlant, non conformes à la réalité (2). En d'autres termes, l'Évangile de l'enfance n'a qu'une valeur mythique.

Pour réfuter cette seconde prétention des adversaires, qui veulent voir dans l'évangile de l'enfance une opinion nouvelle sans fondement historique, nous prouverons les assertions suivantes :

1° Une opinion nouvelle sur la conception de Jésus ne pouvait naître et se faire accepter à la fin du 1er siècle;

2° Les récits de l'enfance ont une vraie valeur historique;

3° Les cantiques eux-mêmes possèdent cette valeur;

4° Les deux récits ne sont pas inconciliables.

(1) Cf. Loisy, *l'Évang. et l'Égl., p. 29-31.*
(2) Holtzmann, *Leben Gesu*, p. 68, note 1.

Réfutation des Objections

1° *Impossibilité d'une opinion nouvelle sur l'origine de Jésus à la fin du* 1er *siècle.*

L'apparition à la fin du premier siècle d'une opinion nouvelle sur l'origine de Jésus, substituant à la conception naturelle, jusque-là admise, une conception miraculeuse et surnaturelle, sans protestation aucune, et avec un tel succès qu'elle devient en quelques années la foi universelle, est une hypothèse *a priori* inadmissible.

Jetons un coup d'œil sur le milieu où ce phénomène étrange se serait produit. Les chrétiens ne sont pas à cette époque des individus isolés, épars çà et là dans l'Orient et l'Occident, sans relation les uns avec les autres, exposés sans défense aux pieuses rêveries de quelques exaltés ou aux louches habiletés de quelques novateurs. L'Église forme dès lors une masse compacte, puissamment organisée sous une autorité qui est avant tout doctrinale. Il existe encore dans son sein quelques témoins de l'âge apostolique et de nombreux fidèles qui ont reçu l'enseignement direct des apôtres. Des traditions précises existent sur le Seigneur. Les diverses églises entretiennent entre elles des relations fréquentes. Voilà certes un milieu bien peu favorable à l'éclosion d'une opinion nouvelle introduisant dans la croyance un dogme important absolument nouveau, ou plutôt, car on le suppose, en contradiction formelle avec ce qu'on a cru jusqu'alors.

Dans un tel milieu, une opinion nouvelle devait rencontrer une vive résistance, un mouvement de protestation prolongé; elle n'eût pu triompher que peu à peu et par des progrès successifs. Rien de cela ne se produit à propos de la conception virginale. Dès le commencement du deuxième siècle, nous trouvons toutes les communautés chrétiennes en possession paisible de ce dogme, qu'elles considèrent comme une croyance traditionnelle et ancienne.

Saint Ignace, évêque d'Antioche, la grande métropole apostolique, disciple des apôtres, l'enseigne expressément :

« La virginité de Marie, son enfantement et de même la mort du Seigneur : voilà trois mystères hautement proclamés qui se sont accomplis dans le silence de Dieu (1). »

Saint Justin, témoin de la tradition de Palestine, d'Éphèse et de Rome, tient le même langage dans son dialogue avec Tryphon, et dans son apologie.

Saint Irénée signale, lui aussi, la naissance virginale à côté de la passion et de la résurrection.

Les adversaires le reconnaissent. « A la fin du IIe siècle, catholiques et hérétiques, orthodoxes et hétérodoxes étaient d'accord pour attribuer à Marie le privilège de la conception virginale (2). »

Et cela s'était effectué sans résistance. Aucune protestation ne s'éleva, même dans le camp de l'hérésie. Seuls, les Ebionites avaient recueilli la doctrine consignée dans les listes généalogiques; mais, depuis longtemps, ils n'existaient guère que de nom.

Encore conviendrait-il de faire remarquer que les Ebionites gnostiques et les Ebionites nazaréens acceptaient la conception virginale. Les Ebionites simples, seuls adversaires tenaces de notre dogme, ne présentent qu'une opposition de fort peu d'importance.

Donc, conclurons-nous, la foi du deuxième siècle au dogme attaqué ne se présente nullement comme une opinion nouvelle.

2° *Valeur historique de l'Évangile de l'enfance.*

Le récit de saint Luc étant de beaucoup le plus détaillé, nous nous bornerons à relever ses qualités au point de vue historique.

Saint Luc se présente dans ses divers écrits avec un vrai tempérament d'historien. Qu'on lise les Actes des apôtres, il s'y révèle témoin attentif, narrateur exact, sobre surtout d'événements merveilleux. Le culte qu'il devait avoir pour son maître saint Paul ne le porte nullement à poétiser ou

(1) *Épîtres aux Éphés.*, XIX; *aux Smyrniotes*, I; *aux habitants de Tralles*, IX.
(2) HERZOG, *op. cit.*, p. 133.

à dramatiser les actes du grand apôtre. Personne ne lui refuse un certain sens de l'histoire.

S'il est le seul des évangélistes à parler abondamment des origines de Jésus, il en donne la raison : il veut être complet et remonter au commencement. N'est-il pas naturel que les fidèles aient désiré connaître du Sauveur tout ce qu'on en pouvait savoir, et qu'ils en aient exprimé le vœu? C'est ce désir que saint Luc se propose de satisfaire. Il n'en sera pas moins exact pour cela; son récit ne fera que reproduire la tradition ancienne et primitive. Plusieurs, dit-il, ont esayé de raconter les faits évangéliques d'après le témoignage des apôtres « tels que nous les ont transmis ceux qui, dès le commencement, en ont été les témoins oculaires, et qui sont devenus ministres de la parole. » S'il reprend leurs récits, c'est seulement pour en faire une narration suivie et complète. Voilà ses sources; combien elles sont sûres. Loin d'avoir l'ambition de l'inédit, il veut que Théophile, le disciple à qui il envoie son ouvrage, reconnaisse en le lisant combien sont fondés les enseignements qu'il a reçus jusque-là. Et ce serait tout aussitôt qu'il débuterait par des fables sans critique ! Il suffit, d'ailleurs, de comparer son récit aux apocryphes pour voir combien il en diffère. Sans doute ce récit contient des merveilles, mais le reste des évangiles n'est-il pas un tissu d'événements merveilleux, et si les miracles éclosent à tout instant sous les pas du Sauveur dans sa vie publique, est-il étonnant que son apparition en ce monde ait été marquée, elle aussi, par des prodiges?

La narration de saint Luc présente, d'ailleurs, des caractères intrinsèques incontestables de vérité. Nous constaterons bientôt que ce récit porte des traces manifestes des documents antérieurs à l'aide desquels il a été composé. Un autre caractère également bien remarquable, c'est qu'il ne s'inspire nullement des idées de son époque, ni de celles de son maître saint Paul. Le Jésus annoncé à Nazareth et né à Bethléem, est le descendant de David, le Sauveur puissant, le libérateur de son peuple. Ce portrait, de couleur toute primitive et chargé de traits nationaux, étonne presque après la ruine de Jérusalem et des espérances

juives. Rien de la divinité de ce Messie reconnue alors de tous les chrétiens, rien de la préexistence céleste du Verbe qui domine tous les écrits de saint Paul. L'historien se montre ici consciencieux au point de ne mêler aucune des idées alors reçues aux documents qu'il utilise.

Certains critiques se bornent à nier l'authenticité des versets 34 et 35 du chapitre premier, ceux précisément qui indiquent la conception surnaturelle. Ils ne remarquent pas que le récit devient tout entier inintelligible, si l'on supprime ces deux versets. La naissance de Jean-Baptiste n'est donnée que comme preuve de la conception virginale. Le voyage vers Élisabeth n'a d'autre but que de voir le signe annoncé. L'enthousiasme d'Élisabeth devient sans objet. C'est donc le récit tout entier qu'il faut admettre, et nous venons de constater sous quelle couleur de véracité il se présente.

3° *Valeur historique des Cantiques de l'Évangile de l'enfance en saint Luc.*

Les cantiques qui se lisent dans les premiers chapitres de saint Luc, le *Magnificat*, le *Benedictus*, le *Nunc dimittis*, ont attiré particulièrement l'attention de la critique. Ces morceaux semblent être d'une seule et même inspiration; leur facture littéraire trahit une certaine communauté d'origine. Qu'ils soient l'œuvre de l'évangéliste ou celle d'un auteur utilisé par lui, ne convient-il pas de les mettre sur le même rang que les nombreux discours prêtés par Tite-Live, par exemple, à ses héros, et leur refuser toute valeur historique?

Faisons remarquer tout d'abord que, quand bien même on se rangerait à ce sentiment, on n'en pourrait rien conclure contre la vérité historique du reste du récit. Rejette-t-on la valeur de Tite-Live comme historien, parce qu'il a composé les harangues de ses personnages? Mais nous n'en sommes pas réduits à cette solution; il s'en présente plusieurs autres fort acceptables. On peut dire en premier lieu que les sentiments exprimés dans les cantiques furent réellement ceux des personnages à qui on les attribue, que leur

interprétation littéraire est seule l'œuvre de l'écrivain sacré. Et il est difficile de ne pas accorder ce minimum, tant les sentiments exprimés sont bien en situation. Or, cela suffit pour que les cantiques aient une valeur historique.

Il est possible, tout aussi légitimement, d'aller plus loin et de penser que la forme elle-même des cantiques a été prononcée en substance. La poésie, surtout en Orient, est le langage des impressions profondes, et les Juifs d'alors, si familiarisés avec les saintes lettres, avaient l'habitude d'emprunter aux Écritures la formule de leurs prières. Il n'y aurait donc que la strophique des cantiques qui fût la production de l'évangéliste, ou plutôt de l'auteur des documents utilisés par lui.

A quelque opinion qu'on se range, il est clair que la parthénogénèse n'a rien à y voir.

4° *Les récits de saint Mathieu et de saint Luc sont-ils inconciliables?*

La dernière difficulté alléguée contre la valeur historique des récits de l'enfance est tirée de leurs divergences, si importantes, dit-on, qu'ils seraient inconciliables.

Nous répondrons que diversité n'est pas contradiction, et que, en tout cas, la diversité ne porte pas sur le fait de la conception surnaturelle. La principale différence consiste en ce que saint Luc ne parle, ni de l'adoration des Mages, ni de la fuite en Égypte, et qu'il rend, dit-on, toute place impossible à ce voyage, en faisant retourner la sainte famille à Nazareth aussitôt après la Présentation au Temple.

Faisons remarquer que cette omission n'est pas la seule qui se trouve en saint Luc; il ne dit rien non plus des voyages faits par Jésus à Tyr et à Sidon. La raison n'en serait-elle pas que, traitant son sujet en historien, il se fait un plan, et écarte ce qui ne s'y rapporte pas. La chose est d'autant plus vraisemblable qu'il en agit de même dans les Actes. Dans ce dernier ouvrage, il a en vue de raconter l'expansion progressive du christianisme, d'abord dans la nation juive, que bientôt il déborde, pour envahir ensuite le monde grec, et aboutir enfin à la capitale du monde

romain. Le concile de Jérusalem, le dissentiment de Paul avec Pierre sur un point particulier ne se rattachant pas à cette expansion, il les passe sous silence.

Dans son évangile, il semble vouloir présenter d'abord l'enfance et la jeunesse dans leur unité cachée, puis la vie publique en Israël avec ses phases galiléenne, extra-galiléenne et hiérosolymitaine. L'épisode des Mages et celui de la fuite en Égypte ne rentraient pas dans ce plan, il les omet.

Quoi qu'il en soit de cette explication, il reste toujours qu'une omission n'est pas une négation, et que, omettant l'adoration des Mages et la fuite en Égypte, il ne pouvait faire autrement que de souder le retour à Nazareth à la présentation au temple.

III

L'ÉVANGILE DE L'ENFANCE EST-IL D'INSPIRATION GRECQUE ?

Exposé de l'Objection

Les adversaires de la conception virginale, la taxant d'opinion nouvelle, ont cherché à en expliquer l'origine et à trouver dans cette origine même la raison de son caractère erroné. Ils ont pour cela construit de toutes pièces une hypothèse, ingénieuse peut-être, mais purement imaginaire. Nous leur cédons la parole.

« La conception virginale n'entrait pas dans l'idée messianique du peuple juif (1). » La majesté d'Iahvé, déjà grande à l'époque des prophètes, avait encore grandi depuis le retour de la captivité... Il était inaccessible aux hommes ... son nom même ne devait pas être prononcé... Quel sacrilège, dès lors, de le supposer père d'un homme, cet homme fût-il le Messie (2) ! Les chrétiens d'origine juive gardèrent

(1) Herzog, *loc. cit.*, p. 118.
(2) Id., *ibid.*, p. 121–122.

l'idée messianique traditionnelle, qui en faisait un homme, descendant de David d'après les lois naturelles. « S'ils modifièrent le cadre traditionnel, ce fut seulement pour y introduire les souffrances et la mort dont le drame du Calvaire leur avait donné le douloureux spectacle. Jésus fut pour eux le Messie, fils de David, dont ils attendaient le retour prochain sur les nuées, il ne fut rien de plus... On peut affirmer avec certitude que la conception virginale n'est pas l'œuvre de l'église judéo-chrétienne (1). »

C'est dans les communautés chrétiennes d'origine hellénique que ce dogme prit naissance. Deux facteurs contribuèrent à le produire : le titre de fils de Dieu sous lequel on aimait à saluer le Sauveur et la prophétie d'Isaïe. « En apprenant que Jésus, le Sauveur du monde, était en même temps le fils de Dieu, ces hommes, dont l'enfance avait été bercée dans les légendes du paganisme, ne pouvaient manquer de se rappeler les poétiques récits dont leur âme était pleine... Ce que les faux dieux du paganisme avaient fait en faveur de leurs protégés, pourquoi le vrai Dieu ne l'aurait-il pas fait en faveur du Sauveur du monde (2) ? »

Pour fixer ces rêves on leur trouva un appui scripturaire dans la prophétie d'Isaïe mal comprise, et grâce à un contresens (car Isaïe parle d'une jeune femme et non d'une vierge), cette prophétie appliquée à Jésus devint la preuve de la conception virginale (3). C'est également le sentiment de Usener, Schmiedel, Os. Wern, H. Gunkel.

Au dire d'un autre adversaire de notre dogme, vraisemblablement la légende bouddhique de la reine Maya, qui vit en songe le Bouddha entrer dans son sein sous la forme d'un éléphant blanc, pour s'y incarner, est à l'origine du récit de saint Luc. Le même auteur regarde finalement vers la Perse; c'est, paraît-il, dans l'Avesta qu'on rencontre surtout des vierges mères (4).

(1) Herzog, *loc. cit.*, p. 122.
(2) Id., *ibid.*, p. 123–124.
(3) Id., *ibid.*, p. 125–126.
(4) Cf. M. Albert Edmunds, *Budhist and Christian Gospels*, Tokyo, 1905.

Réfutation

A des degrés divers, toutes ces élucubrations sont de pures fantaisies.

On affirme que la conception virginale n'entrait pas dans l'idée messianique du peuple juif. Est-ce certain? D'autres critiques soutiennent le contraire (H. Gunkel) et parlent d'une exégèse courante rabbinique qui appliquait au Messie la prophétie d'Isaïe.

Cette prophétie, affirme-t-on encore, n'a pu être appliquée au Messie que grâce à un contresens, le terme *Alma* du texte devant s'entendre d'une jeune femme et non d'une vierge. Loin de s'incliner devant cette sentence absolue, des auteurs recommandables soutiennent fortement le sens traditionnel (1). Pourquoi les Septante ont-ils traduit le *Alma* hébreu par vierge? Cela ne répondait-il pas à quelque ancienne tradition sur le sens du texte d'Isaïe? A-t-on le droit d'affirmer catégoriquement le contraire?

Mais prenons les deux récits de saint Mathieu et de saint Luc, et montrons qu'ils sont l'un et l'autre d'une inspiration palestinienne indéniable.

C'est tout d'abord bien évident en ce qui concerne saint Mathieu. On ne peut préciser d'une manière certaine la source à laquelle il a puisé. Ne serait-elle pas galiléenne? Plusieurs le pensent. Comme il paraît bien vouloir faire ressortir le rôle de Joseph dans l'histoire de la naissance et de l'enfance de Jésus, il est naturel d'admettre qu'il a puisé ses renseignements dans le milieu où vécut Joseph. S'ils ne viennent pas de Galilée, les monuments primitifs dont il s'inspire ne peuvent être que palestiniens.

Dans ces deux chapitres, on trouve de nombreuses allusions aux Écritures et aux usages des Juifs. Ainsi les fiançailles y sont considérées comme équivalant juridiquement au mariage lui-même. Un étranger parlant du massacre des Innocents eût-il songé aux gémissements de Rachel? La pensée de Bethléem ne pouvait suggérer qu'à un habitant

(1) Cf. P. Albert Condamin, *Livre d'Isaïe*, p. 59-73.

du pays, celle du tombeau de Rachel. Le soin avec lequel on désigne « Bethléem de Juda » est le fait d'un palestinien qui, connaissant un autre Bethléem, sait que la confusion est possible. L'auteur sait qu'Archélaüs a succédé à son père, mais pour la Judée seulement, détail précis qu'un étranger connaîtrait difficilement, tant est compliquée l'histoire des Hérodes et des procurateurs romains en Palestine. C'est pourquoi les exégètes ont été unanimes jusqu'à nos jours à convenir que, par leur seul contenu, les récits de l'enfance dans saint Mathieu trahissent le milieu judéo-chrétien d'où ils sont sortis.

La chose est encore peut-être plus évidente pour saint Luc. De langage et d'inspiration, son récit est profondément palestinien.

Au dire des philologues les plus compétents, il y a une différence frappante entre le prologue de saint Luc, œuvre de l'évangéliste lui-même, et les récits de l'enfance qu'il écrit d'après des sources antérieures. La grécité du prologue n'offre rien à reprendre; dans les récits de l'enfance, au contraire, on reconnaît sous l'enveloppe grecque du style le tour de phrase araméen, les expressions même familières à cette langue, et, dans les cantiques, le mouvement rythmique de la poésie hébraïque. L'auteur aurait-il donc étudié toutes ces choses pour faire un pastiche?

Élevé à Antioche ou à Tarse, de culture grecque, saint Luc ne devait pas être familiarisé avec le temple, le sacerdoce, les cérémonies du culte, et cependant son récit nous présente des scènes bibliques décrites avec une parfaite aisance et une propriété de termes impeccable. Non seulement il connaît le nom de Zacharie et celui de sa femme Élisabeth, mais il sait que ce prêtre accomplissait sa fonction d'après le rôle hebdomadaire, dit d'Abdias. Et ici saint Luc emploie le terme technique de εφημερια, qui, du reste, ne se rencontre que chez lui dans le Nouveau Testament. Il connaît la disposition du temple, la place de l'autel, l'heure de l'encens, l'attente du peuple au dehors. On dirait qu'il voit l'endroit précis où l'ange se tenait, à droite de l'autel des parfums. Une telle peinture de détails révèle un témoin oculaire, un homme parfaitement au courant des

détails du culte, alors que le temple était debout et que les cérémonies saintes s'accomplissaient régulièrement. Sous la plume de saint Luc, cette peinture est inexplicable autrement que par l'utilisation d'un document palestinien.

N'étions-nous pas autorisé à dire qu'en supposant à l'évangile de l'enfance une origine gréco-chrétienne, nos modernes critiques avaient échafaudé une hypothèse, ingénieuse peut-être, mais dépourvue de preuves, et, qui plus est, en contradiction avec les caractères intrinsèques de ces récits.

CONCLUSION

Rien absolument ne prouve que la première génération chrétienne ait cru à une conception naturelle de Jésus. Le dogme de la parthénogénèse n'est point une opinion introduite dans l'Église à la fin du 1er siècle seulement. Les évangélistes qui proclament ce dogme ont écrit d'après des documents primitifs palestiniens, et par conséquent la conception virginale de Jésus est un dogme reconnu dès l'origine d'abord en Judée, puis dans le reste de la chrétienté au fur et à mesure de la propagation de l'Évangile.

Gloire à Marie. Elle n'est pas seulement la Mère de Dieu. Ce titre incomparable qui dépasse en grandeur tous les autres a son complément dans cette autre appellation si douce à l'oreille et si chère au cœur des fidèles, ses enfants; elle est la Mère-Vierge, celle qu'on appellera, jusqu'à la fin des siècles et jusque dans l'éternité, la Vierge, la Vierge très pure, la très sainte Vierge. *Ave, Virgo gloriosa, super omnes speciosa. Vale, o valde decora, et pro nobis Christum exora.*

Em. GILLE, chanoine honoraire,
Ancien Supérieur général
des Prêtres de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen.

V

LA PARTHÉNOGÉNÈSE

Et incarnatus est de Spiritu Sancto, ex Maria Virgine.

DANS le plan divin, la Vierge Marie est indissolublement associée au Rédempteur. Ce plan, annoncé dans la Genèse sous le voile du langage prophétique, se dégage graduellement dans l'Ancien Testament à mesure qu'approche le terme fixé, pour se dessiner enfin avec une merveilleuse précision dans la pleine lumière de l'Évangile et de la prédication apostolique. Marie partagea les douleurs comme la gloire de Jésus, et Dieu accomplit en elle les prodiges que réclamait sa dignité de Mère du Sauveur, de même que le Verbe fait homme multipliait les miracles qui devaient accréditer sa divine mission. Par une conséquence inévitable s'est appliquée à elle aussi cette parole que le prophète Siméon disait de Jésus : *Ecce positus est hic in signum cui contradicetur.* En aucun temps, plus que de nos jours, ne s'est réalisée cette prédiction du saint vieillard. L'hérésie protestante, presque totalement tombée dans le rationalisme, a tenté, par des attaques parfois dissimulées, le plus souvent ouvertes, d'ébranler le dogme de la Conception virginale de Notre-Seigneur et de ravir du même coup à sa Mère son titre le plus glorieux, celui d'où découlent toutes ses autres prérogatives. Le Congrès Marial de Rennes a estimé qu'il devait élever la voix contre

ces impiétés qui voudraient ternir l'honneur de notre Mère du Ciel; qu'il devait venger notre foi des audacieuses et coupables assertions d'une prétendue science qui se dit indépendante et se croit infaillible.

Pour traiter, avec toute l'ampleur qu'il comporterait, le dogme qui fait le sujet de cet article, un volume serait nécessaire. Je devrai me borner aux grandes lignes, en exposant toutefois plus en détail la controverse contemporaine à laquelle ont pris part nos meilleurs exégètes et théologiens catholiques.

Mais avant d'aborder la discussion qui a eu lieu, en ces derniers temps, avec des adversaires qui n'admettent pas l'autorité infaillible de nos Saints Livres, je voudrais montrer ce qu'était, jusque-là, dans la théologie catholique, le dogme de la Conception virginale. C'est une page de théologie que je demande la permission de présenter. Elle sera un peu aride peut-être, mais il me semble qu'elle doit avoir sa place dans ce modeste travail. Les attaques, si nombreuses et si vives, dirigées depuis peu contre ce dogme, visent à produire l'impression qu'on l'avait admis jusqu'à présent sans raison solide, comme une assertion passée en axiome, sans autre titre qu'un usage irraisonné et une antiquité trop respectée. Les réponses faites à ces attaques n'ont pas toujours effacé suffisamment cette impression. Cela se conçoit : elles se limitaient ordinairement à démontrer que les objections des adversaires ne sont pas recevables. Il doit en être autrement dans un exposé général, même succinct, de la question.

C'est pourquoi nous verrons d'abord le dogme de la parthénogénèse dans l'Écriture, la Tradition et ses raisons de convenance; dans la dernière partie nous entrerons dans la controverse avec les rationalistes contemporains.

Saint Mathieu décrit en ces termes la génération humaine du Christ, I, 18 : *Cum esset desponsata mater ejus Maria Joseph, antequam convenirent inventa est in utero habens de Spiritu Sancto.* Puis un ange, pour dissiper les inquiétudes de Joseph, lui révèle le mystère, I, 20 : *Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam : quod enim in ea natum est, de Spiritu Sancto est.*

Tout le monde connaît la scène de l'Annonciation racontée par saint Luc, en une page que l'on a regardée, à bon droit, comme un modèle de narration historique. L'ange a dévoilé à Marie le dessein de Dieu d'accomplir en elle les promesses faites dès l'origine de l'humanité. Marie se rappelant son vœu de virginité répond : *quomodo fiet istud quoniam virum non cognosco?* Et l'ange lui prédit la conception miraculeuse : *Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et quod nascetur ex te, Sanctum, vocabitur Filius Dei.*

Ces déclarations si nettes ne demandent aucun commentaire. Rien n'est exprimé avec plus d'évidence dans l'Écriture que le mystère de l'Esprit-Saint formant dans le sein de la Vierge prédestinée le corps du Verbe Rédempteur. C'était, comme le marque expressément saint Mathieu, l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe : *Hoc totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est a Domino, per prophetam dicentem : ecce Virgo in utero habebit et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel.* Aussi, tous les Saints Pères, tant grecs que latins, ont-ils entendu la prophétie de Siméon dans le sens que lui donne l'Évangéliste, et y ont vu l'annonce de la virginité de Marie dans la conception et dans l'enfantement. Mais la critique rationaliste moderne accuse formellement saint Mathieu d'avoir infligé un contresens à ce passage du prophète, en acceptant de bonne foi et sans examen la traduction fautive qu'en avaient faite les Septante. Voici les paroles d'Isaïe, dans la version latine, VII, 14 : *Eecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.* Le texte hébreu porte : *Ecce Virgo gravida et pariens filium et vocat nomen ejus Emmanuel. Virgo*, la Vierge, avec l'article, pour marquer, observe saint Jean Chrysostome, une vierge unique, qui n'a pas de semblable. Nous n'avons pas à démontrer que les attributions données dans les versets suivants à l'Emmanuel annoncé par le texte ne peuvent convenir qu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'il faut, en conséquence, accorder à cette prophétie un caractère éminemment messianique. Le point actuellement en litige entre nos adversaires et nous est de savoir si nous avons le droit de reconnaître là une conception

virginale. Deux raisons, nous dit-on, nous en empêchent. La première est que le mot hébreu *alma* ne signifie pas *vierge* et doit s'entendre de toute jeune fille vierge ou non. La réponse est aisée. Car ce terme, partout ou l'écriture l'emploie, désigne une jeune fille vierge, une jeune fille de réputation intègre, non mariée et qui passe pour vierge aux yeux de tous. On pourrait sans peine multiplier les citations : *Gen.*, XXIV, 43; *Exod.*, II, 8; *Ps.*, LXVII, 12, etc. Tel est le sentiment de tous les interprètes catholiques et d'un très grand nombre de savants protestants. Les trois versions anciennes, celle des Septante, la syriaque et celle de saint Jérôme, traduisent par le mot vierge, η παρθενος, et il n'est pas hors de propos de remarquer que la traduction des Septante est le fidèle écho de la traduction juive de leur temps. Il n'importe pas, après cela, que le mot dont se sert Isaïe ait reçu dans la suite une autre signification dans les ouvrages rabbiniques ou dans des versions tendancieuses comme l'étaient celles d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion. Bien au contraire, cette déviation tardive infligée au mot *alma* porte la marque visible d'un mouvement de réaction contre le sentiment traditionnel. La seconde raison qu'on nous oppose est qu'il faut entendre les paroles du prophète *in sensu diviso*, comme dit l'école, et non *in sensu composito*; nous aurions alors qu'une jeune fille qui est vierge concevra et enfantera mais ne restera pas vierge en concevant et en enfantant. Mais ce n'est pas là le sens de la phrase employée par Isaïe, qui dit : voici la vierge fécondée et enfantant un fils. Dans la lumière prophétique il voit ce prodige comme s'il s'accomplissait sous ses yeux, et il nous le montre, pour ainsi dire, du doigt. Ces paroles n'auraient plus leur signification naturelle si la jeune fille cessait d'être vierge par le fait de la conception; elle ne serait plus la vierge fécondée et enfantant. Et en dehors du sens que les paroles portent en elles-mêmes, il est une autre raison décisive : c'est que le prophète annoncerait la chose du monde la plus ordinaire et la donnerait néanmoins comme un prodige équivalent à tous les signes que le roi Achaz était invité à demander dans le ciel, sur la terre et dans l'enfer. Enfin, nous avons l'interprétation autorisée de

saint Mathieu qui rappelle la prédiction d'Isaïe, dont il voit la réalisation dans la Conception virginale de Marie.

Quoi d'étonnant, dès lors, que le dogme de la conception virginale se rencontre dans toutes les formules du *Credo*, aussi loin qu'on peut les faire remonter; qu'il se place sans hésitation sous la plume des Pères de l'Église, de ceux-là même qui suivirent de plus près l'âge apostolique; et que les contradicteurs se soient vus aussitôt taxés d'hérésie? Les ébionites avec Cérinthe, et plus tard Théodote, nient que Marie soit restée vierge dans la conception; Jovinien, dont le blasphème fut repris par les Lolhards et certains protestants d'Allemagne, attaque la virginité de Marie dans l'enfantement. On leur oppose les textes des Évangiles et le témoignage unanime des Saints Pères et la cause reste jugée. La croyance catholique, débordant même le cadre des écrits inspirés et puisant dans la tradition orale, tient aussi pour hérétiques Helvidius et les Antidicomarianites, qui soutenaient que la mère du Sauveur, restée vierge dans la conception et l'enfantement, avait ensuite cessé de l'être par ses rapports avec saint Joseph, dont elle aurait eu plusieurs enfants, nommés par les Évangélistes les « frères de Jésus ».

Sur aucun des points qui touchaient à l'honneur de Marie, la contradiction ne put tenir longtemps contre l'irrésistible courant de la foi catholique, et dans toutes les églises, la perpétuelle virginité de la Mère de Dieu fut, dès le commencement et à travers tous les siècles, en paisible possession de la croyance chrétienne. Partout le langage populaire, expression généralement si exacte et si énergique de la foi, ne désignait Marie que par le nom de Vierge; et la voix de l'Église, par ses définitions conciliaires et les décisions infaillibles de ses Pontifes, confirma le sentiment de tous, chaque fois que directement ou par une voie détournée on chercha à l'ébranler. C'est ce que firent, après les Conciles de Constantinople et d'Ephèse, celui de Tolède en 447, celui de Latran en 649 , celui de Tolède encore en 679, et enfin la Constitution *Cum quorumdam* de Paul IV, dirigée contre les sociniens en 1555, et confirmée par un Bref de Clément VIII en 1603.

Par là on s'explique pourquoi les Pères de l'Église et à leur suite les théologiens, pendant les longs siècles qui ont suivi les apôtres presque jusqu'à nos jours, n'ont pas entouré la démonstration de cet article de notre symbole de tout l'appareil scientifique qu'il pouvait comporter. Leur tâche était plus facile et aussi plus agréable, en même temps qu'elle répondait mieux aux aspirations de la piété des fidèles. Ils prenaient les textes de l'Écriture pour la parole même de Dieu; et y trouvant clairement énoncée cette vérité de leur foi, ils l'acceptaient d'un cœur docile et s'appliquaient à mettre en relief les figures de Marie dans l'Ancien Testament. Ils se complaisaient dans des rapprochements souvent ingénieux et toujours pleins de poésie qu'ils découvraient entre les événements ou les personnages de la loi ancienne de cette créature unique qui devait donner au monde le Désiré des Nations, le Dieu Incarné. Et certes, ils trouvèrent de belles choses, et leur amour chanta Marie en des pages sublimes. Dans cette longue route que parcourt l'humanité déchue, ils virent, pareilles à des phares placés par Dieu pour guider la marche et ranimer l'espérance, les innombrables images de celle qui nous apporta le salut. C'était Adam formé par le Créateur lui-même d'une terre vierge comme la sainte humanité du Christ fut formée par le Saint-Esprit d'une mère vierge; c'était Melchisedech, le Grand Prêtre sans père et sans mère, comme Jésus notre Pontife n'a pas de mère en tant que Dieu et pas de père en tant qu'homme; c'était la loi écrite sur les tables par le doigt du Tout-Puissant; c'était encore la verge d'Aaron qui se couvrit de fleurs; le pain que Dieu produisit dans le désert sans qu'aucune semence eût été jetée dans le sol; le buisson qui brûlait sans se consumer, les femmes stériles miraculeusement fécondées. Combien d'autres traits nous pourrions relever dans les admirables leçons que l'Église nous fait réciter pendant l'Octave de l'Immaculée Conception et aux différentes fêtes de la Sainte Vierge! Et le Bréviaire est loin d'avoir épuisé sous ce rapport toutes les richesses des écrits patristiques.

Comme pour tous les mystères, autant du moins que l'esprit de l'homme peut les découvrir, les Pères et les théologiens ont recherché les raisons de convenance de la Conception virginale. Ils en ont tiré une de la considération du péché originel. On ne peut, disent-ils, concevoir le Verbe Incarné soumis dans sa nature humaine à la loi de la souillure que nous contractons par le fait de notre descendance du premier homme. Non seulement le péché ne pouvait atteindre effectivement la personne du Christ, mais il n'était même pas convenable que celui qui venait racheter le genre humain eût besoin, lui aussi, de rédemption. Le Fils de Dieu daignait devenir le fils de l'homme et pour cela il devait, de toute nécessité, prendre d'une femme la nature humaine qu'il s'unissait hypostatiquement; mais il était de la plus haute convenance qu'il y eût dans sa génération humaine quelque opération directe de la divinité, par où elle se différenciât des générations ordinaires. Bien plus, pouvait-il devenir le fils de l'homme par une autre voie que la parthénogénèse, c'est-à-dire autrement que par la vertu de Dieu fécondant le sein d'une femme sans autre cause? De grands théologiens ne le pensent pas; et la raison qu'ils en donnent n'est pas sans valeur. En effet, le terme de la génération dont l'homme serait l'auteur ne saurait être une humanité appartenant à un suppôt divin, auquel elle serait unie en vertu même de l'action génératrice de l'homme. Et si cela ne peut pas être, cette action génératrice ne trouve pas ici sa raison d'être, puisque l'homme n'est père que parce qu'il donne naissance à telle nature humaine dans tel suppôt particulier.

Quoi qu'il en soit, le fait de la Conception virginale de Jésus était placé, par l'Écriture et par la Tradition, dans une lumière si vive que le doute n'était possible qu'au parti pris. Il faut cependant dire un mot des raisons que les hérétiques ont mises en avant et des solutions qui y furent données.

Ils en ont appelé aux généalogies qui font de saint Joseph le père de Jésus; ils ont vu dans le titre de premier-né donné au Sauveur la preuve que Marie a eu d'autres enfants. Cet argument leur paraît sans réplique si on l'éclaire par les fréquents passages où l'Évangile fait mention des frères de Jésus. Enfin, sinon ouvertement, du moins en termes qui ne laissent aucun doute sur son intention, l'écrivain sacré fait

allusion aux rapports de Joseph avec la mère de Jésus : *antequam convenirent..., non cognoscebat eam donec peperit filium.*

Quelle est la valeur de ces affirmations par lesquelles on prétendait détruire la croyance catholique? Reprenons-les l'une après l'autre. Saint Mathieu et saint Luc veulent montrer la descendance davidique de Jésus. Pour cela ils remontent de Joseph jusqu'à David, car on ne peut aucunement admettre, nous dit-on, l'opinion qui fait aboutir à Marie l'une des deux listes généalogiques. Mais comment les Évangélistes peuvent-ils, si Joseph n'est pas le père de Jésus, rattacher celui-ci à David, puisque la ligne des ancêtres de Joseph qui rejoint le grand roi n'a aucun lien avec Jésus?

Acceptons pour le moment qu'aucune des deux listes ne donne la généalogie de Jésus par l'ascendance maternelle. La controverse restera longtemps encore ouverte entre les catholiques eux-mêmes. Aussi bien, elle importe peu pour la réponse à faire à l'objection proposée. Marie était fille de David, nous le savons suffisamment par ailleurs; mais elle n'a pas à intervenir ici. Le but des évangélistes était de montrer en Jésus l'héritier de David. Comment l'ont-ils atteint en ne donnant que les ascendants de Joseph? Dans nos sociétés actuelles, avec les notions que nous avons du droit d'hérédité, certes, un arbre généalogique ne s'établirait pas de la sorte; mais il en allait tout autrement chez les peuples sémitiques. La parenté d'adoption, la simple acception était à leurs yeux équivalente à la parenté réelle et conférait les mêmes titres. Par son mariage avec la Sainte Vierge, saint Joseph étant le père légal de Jésus lui transmettait donc indubitablement les droits de la descendance davidique. Origène l'avait déjà remarqué, et c'est avec raison qu'on a suivi son explication, et non pas, comme on nous l'affirme, faute d'avoir une autre justification vraisemblable du texte évangélique. A la lumière de la législation juive, le procédé de saint Mathieu et de saint Marc apparaît dans son vrai jour, et on comprend pourquoi ils ont démontré les titres du Christ au trône de David par la généalogie de saint Joseph son père selon la loi. Ils

ne l'eussent pas fait efficacement, s'ils avaient suivi la ligne des ascendants maternels, depuis longtemps inhabiles chez les Juifs à transmettre les prérogatives de la descendance royale.

Notre-Seigneur est appelé dans l'Évangile le premier-né de Marie. Si donc, concluait Helvidius, il est le premier, c'est qu'il y en a eu d'autres après lui; et en admettant avec saint Mathieu qu'il est le premier-né de la vierge, on ne pourra plus donner ce titre à sa mère après qu'elle aura eu d'autres enfants. On se convainc encore davantage que c'est bien là la pensée de l'écrivain lorsqu'il lit les déclarations si nettes qu'il prend soin de faire pour nous empêcher de tirer de la parthénogénèse des conclusions exorbitantes : *cum esset desponsata Mater ejus Maria Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu Sancto... Non cognoscebat eam donec peperit filium.* Les Saints Pères et les théologiens n'ont pas eu de peine à montrer que le premier-né est celui qui vient avant les autres, qu'il soit suivi par d'autres ou non. Quant aux expressions *antequam, donec*, elles marquent ce qui n'était pas dans le temps en question, mais ne disent nullement ce qui fut dans la suite. De même, dans le Ps. 109, lorsque Dieu dit : *sede a dextris meis donec ponam inimicos tuos...* veut-il signifier que dans la suite le Fils cessera d'être à la droite du Père? On a même observé très judicieusement que les Évangélistes ont pris soin de nous avertir que Marie et Joseph vécurent dans une parfaite continence avant la naissance de Jésus, mais ont jugé inutile de nous apprendre qu'ils continuèrent à n'avoir aucun rapport dans leur mariage. Il était tout naturel qu'après les merveilles qui venaient de s'accomplir dans son épouse, Joseph respectât le vœu de virginité de Marie qu'il connaissait certainement.

Reste cependant, nous dit-on, que l'Évangile nous fait connaître les *frères* du Sauveur. S'ils étaient ses frères, ils étaient donc nés de Marie, et de ce fait on ne peut plus soutenir la perpétuelle virginité de celle-ci. Remarquons d'abord que l'objection ne touche pas au dogme de la conception virginale et ne porte atteinte qu'à la virginité perpétuelle. Helvidius, le premier, a posé la question sur ce

terrain. Il faut avouer qu'un certain nombre de Pères de l'Église, tout en maintenant entière leur croyance à la virginité de Marie, ont accordé que les « frères » de Jésus étaient vraiment les fils de Joseph, et qu'ils ont pu être appelés les *frères* du Sauveur parce qu'ils étaient fils de l'époux de sa mère. Saint Jérôme, dans la réfutation qu'il a faite de l'hérésie d'Elvidius, a donné la véritable solution, grâce à sa profonde connaissance des peuples d'Orient et de leurs coutumes. Il nous avertit que chez les orientaux le mot *frère* avait un sens très flottant. Il désignait bien, comme pour nous, la parenté stricte de frères naturels; mais il désignait encore ceux qu'unissaient de simples liens d'affection; on l'étendait même à tous ceux qui faisaient partie d'une même nation ou d'une même tribu; enfin, on appelait *frères* les membres de la même famille, à quelque degré de parenté qu'ils fussent unis. C'est dans ce dernier sens que l'Écriture donne ce titre à Loth à l'égard d'Abraham, à Jacob par rapport à Laban. C'est aussi dans cette acception qu'il faut prendre le mot *frère*, quand l'Évangile le donne aux parents plus ou moins éloignés de Jésus. On doit laisser aux mots la valeur qu'ils avaient dans le langage de ceux qui les ont employés et qui n'est pas toujours celle qu'ils ont prise depuis. C'est une règle élémentaire de la bonne critique et que ne devraient jamais oublier ceux qui, au nom de la critique, attaquent nos croyances et nos traditions.

Telle était la situation du dogme de la Conception virginale dans la théologie catholique, jusque vers le milieu du XIX^e^ siècle. La plupart des manuels se contentaient de l'énoncer et d'énumérer rapidement les textes scripturaires qui l'établissent et les définitions de l'Église qui ont sanctionné le sentiment traditionnel. Pour avoir sur la question des détails assez abondants il fallait recourir aux grands auteurs de la théologie positive, tels que Petau et surtout Suarez. Mais toujours la position du problème et la marche de la démonstration étaient identiques; et il ne pouvait pas en être autrement en l'absence de contradicteurs, ou avec des adversaires qui acceptaient l'autorité des

écrits inspirés, telle qu'elle était comprise par les catholiques eux-mêmes.

Aujourd'hui, nous n'en sommes plus là. On ne croit plus les évangélistes sur parole. Une école s'est formée qui prétend ne relever que de l'exégèse textuelle et de la critique historique. En réalité, elle dépend du rationalisme le plus intransigeant, et doit son origine à la double influence du principe fondamental du protestantisme et du dogme de la philosophie naturaliste rejetant comme impossible tout surnaturel. En effet, du jour où Luther posa son principe de la justification et du salut par la foi sans les œuvres, ses disciples furent amenés peu à peu, par une implacable logique, à nier le caractère inspiré de la Bible, dont ils faisaient pourtant la règle unique de leur foi. Car le texte biblique, où le trouvaient-ils? Qui leur en garantissait l'authenticité et leur en assurait l'intelligence? Puisqu'ils rejetaient l'autorité de la tradition et de l'Église qui, de leur propre aveu, condamnaient leur doctrine sur la justification, les protestants durent admettre que les Écritures, dans les textes originaux, sont l'œuvre de Dieu, même quant à leur composition matérielle, jusqu'aux moindres détails, jusqu'aux points-voyelles et aux accents. Mais comme on ne possède plus les originaux, qui nous fera connaître dans les versions et les copies l'Écriture vraiment primitive, celle qui sortit des mains de Dieu? De plus, qui nous déclarera que tel livre est inspiré? Ce sera, répondit Calvin avec Luther, « la majesté de l'Écriture et le témoignage intérieur du Saint-Esprit illuminant chaque intelligence. » La porte était ouverte à l'arbitraire subjectiviste, et on s'en aperçut bientôt. Car, tandis qu'une partie des protestants restait fidèle à cette théorie, dont les représentants sont bien peu nombreux de nos jours, une autre école, dès le XVII^e^ siècle, ne voyait plus dans l'Écriture qu'une inspiration purement personnelle, en ce sens que ce n'est plus le livre qui est inspiré, mais que certaines personnes furent inspirées dont les paroles nous ont été conservées par la Bible. Et là ne devait pas s'arrêter l'amoindrissement des Écritures. Avec Semler et Kant on rejeta, non seulement cette inspiration personnelle, mais même toute révé-

lation. Il fallait en conséquence éliminer de la Bible tout fait surnaturel, la philosophie déclarant impossible le surnaturel, et impossible la révélation qui tendrait à nous le manifester. On conservera bien encore la religion, mais à condition qu'elle ne soit plus une foi à des dogmes révélés, qu'elle devienne simplement un sentiment et un élément de vie. La Bible restera donc un livre précieux et infiniment respectable, parce que mieux que tout autre il contient l'histoire de ce sentiment religieux, de cette confiance en Dieu que le Christ a possédée à un degré sublime, dont il a été si intimement pénétré qu'il en est arrivé à la conviction de sa filiation divine. Nous avons ainsi l'explication de cet étrange phénomène d'une catégorie très considérable d'hommes étudiant avec passion la Bible pour y chercher leur vie spirituelle et la dépouillant en même temps de tout ce qu'elle renferme de capable de nous donner la vie de l'âme.

Ce qu'est devenu le dogme de la Conception virginale sous l'empire de cette théorie, il est aisé de le prévoir. On le supprime en le ramenant aux proportions d'un fait purement naturel, ou en le mettant au compte de l'imagination populaire égarée par l'enthousiasme mystique. Disons-le, en passant, ici les attaques s'adressent exclusivement à la parthénogénèse: Jésus est né de Joseph tout comme les autres enfants naissent de leurs pères; c'est le point précis de la controverse. Qu'il y ait eu, après lui, d'autres enfants nés d'un mariage de Joseph avec Marie, la question est sans importance aux yeux de la critique rationaliste. Rappelons que le principe posé par cette critique comme la base indiscutable de toute exégèse biblique est que pour trouver le vrai contenu des livres saints il faut en exclure le surnaturel, parce que la philosophie n'admet pas que le surnaturel soit possible. Ce travail d'épuration n'était pas sans difficulté et on s'y prit de diverses manières. Paulus, le premier, le tenta; mais il le fit de si lourde façon qu'il affermit plutôt ce qu'il voulait détruire. Selon lui, les évangélistes ne se sont pas contentés de faire le récit des événements, ils en ont recherché la nature et les causes, et les ont ainsi surchargés d'un continuel merveilleux, dont il faut

vider leurs narrations si on veut arriver à l'histoire réelle. Mais les Évangiles étaient rebelles à cette méthode, à cette dissection. Si on admettait la réalité des faits, on ne pouvait les séparer de leur caractère spécial; le merveilleux les pénétrait si profondément, qu'à l'enlever on ne retenait plus rien. Strauss le comprit; et il expliqua les miracles dans la vie de Jésus par le mythe évangélique. Les faits extraordinaires rapportés au sujet de Jésus n'ont jamais existé et les récits que nous en ont faits les Évangiles ne sont que la traduction des idées des partisans primitifs du christianisme. Ces idées elles-mêmes sont une création du sentiment populaire, et les évangélistes les ont consignées dans leurs livres en les enchaînant et les amplifiant de façon à en composer une biographie plus ou moins complète de leur héros. Ces traditions populaires, du reste, trouvaient de riches matériaux dans les multiples légendes qui avaient cours parmi les juifs, et qui, par une interprétation manifestement erronée, rapportaient au Messie les faits merveilleux prédits par les prophètes. Toutefois, ces mythes évangéliques n'ont pu se fixer que bien lentement et c'est pourquoi on doit, avec Baur, placer à une époque tardive la rédaction de nos Évangiles. Renan se fit le partisan de ce système à la suite de Strauss dont il se montra le fidèle disciple, sans dédaigner de faire à Paulus de larges et secrets emprunts. Mais il comprit qu'il fallait faire remonter les Évangiles à une époque plus rapprochée des événements. La difficulté alors fut d'expliquer comment les légendes évangéliques avaient eu le temps de se former et de se faire accepter. Ses efforts aboutirent à l'invraisemblable; et on ne tarda pas à abandonner ses théories qui sentaient trop le roman et trahissaient ouvertement des préoccupations doctrinales. La critique actuelle se donne une allure plus scientifique en proclamant bien haut qu'elle est libre de tout préjugé religieux et indépendante de tout à priori philosophique. C'est par l'étude du texte seul qu'elle entend débarrasser l'Évangile de tout caractère surnaturel. Et, chose étrange, qui nous ramène au sujet de cet article, c'est contre la naissance miraculeuse de Jésus que sont dirigés tous les coups, c'est l'Évangile de l'enfance qu'on s'acharne

à vouloir montrer rempli d'ineptes rêveries populaires puisées dans la mythologie païenne. Comment y arrive-t-on? C'est bien simple. Les deux chapitres de saint Mathieu et de saint Luc qui retracent l'enfance de Jésus, ne renferment pas des récits historiques, mais des légendes formées par la conscience des premières générations chrétiennes. Et il est bien facile, nous dit-on, de le démontrer. Ces deux chapitres sont contredits par les autres écrits du Nouveau Testament; ils ne s'accordent même pas entre eux, et enfin ils portent la marque visible de retouches faites aux sources primitives pour les mettre d'accord avec les idées nouvelles et les faire entrer dans la thèse que l'on entreprenait d'établir. Développons l'exposé de ces critiques. Nous verrons ensuite comment s'est formée la légende de la naissance virginale, puis nous répondrons à ces nouvelles attaques de l'impiété contre le dogme catholique. Nous verrons enfin jusqu'à quelles vraisemblances historiques conduit la négation du surnaturel.

La critique rationaliste affirme que les documents qui ont servi à la rédaction des Évangiles faisaient commencer la vie messianique de Jésus à l'époque de son baptême. C'est alors que pour la première fois il sentit s'éveiller en lui la conscience de sa filiation divine, mais, par prudence, il en ménagea adroitement les manifestations et ne les livra que graduellement à un cercle restreint d'amis intimes et bien éprouvés. Il n'eut d'ailleurs jamais l'idée qu'il fût venu en ce monde d'une manière différente des autres hommes. En effet, dans tout l'Évangile de saint Marc, le type le plus pur des sources primitives, Marie est une femme en tout semblable aux autres et elle ne soupçonne rien d'anormal dans son fils. Toute sa famille est dans la même ignorance, et ses compatriotes aussi; pour tous Jésus est le fils de Joseph, le charpentier, rien de plus.

Saint Paul dans sa catéchèse, écho fidèle de la première tradition, ne connaît rien du mystère de la Conception virginale. Bien au contraire, partout il suppose à Jésus une naissance selon la loi commune; il le présente comme le « fils des pères selon la chair, » né « de la semence de David, » « né de la femme placée sous la loi. » Le livre des Actes est

encore plus expressif, et reflète non moins purement la croyance des premières générations. Jésus y paraît toujours avec sa physionomie toute humaine, sans rien de merveilleux. Sa sainteté y est rapportée, comme dans saint Paul, à une consécration spéciale de l'Esprit, à une sublime mission prophétique rehaussée par l'éclat de sa descendance royale. Pas une allusion à sa naissance miraculeuse, et pourtant n'était-il pas tout naturel de la mettre au premier plan du tableau où l'on exaltait les prérogatives du Messie? Saint Jean n'a pas davantage connu la naissance extraordinaire du Sauveur. Il se contente d'enregistrer, sans la moindre correction, l'opinion des contemporains qui le tenaient pour le fils de Joseph, de qui tout le monde connaissait le père et la mère.

Telle fut la foi des apôtres et de leurs premiers disciples. Mais l'Évangile de l'enfance, contenu dans les premiers chapitres de saint Mathieu et de saint Luc, dit tout autre chose. Il faut choisir; et on ne saurait hésiter longtemps, car cet Évangile de l'enfance a un caractère évident d'addition postérieure, opérée pour accréditer la légende de la naissance virginale, sortie de l'enthousiasme populaire au début du christianisme. Pour s'en convaincre pleinement il suffit de parcourir les pages où saint Mathieu et saint Luc retracent les premières années de Jésus; on est frappé du constant désaccord de leurs récits. Il n'est pas jusqu'aux généalogies, qu'ils produisent l'un et l'autre dans l'intention de rattacher Jésus au roi David, qui ne donnent la preuve certaine d'une correction faite à dessein et maladroitement exécutée pour changer l'opinion qui avait cours jusqu'alors. Jesus descendait de David et les archives de la famille conservaient certainement la liste généalogique qui le faisait remonter au grand roi par Joseph son père. Les deux évangélistes ne pouvaient négliger cette prérogative de leur héros. Mais, sous peine de se contredire ouvertement, ils ne pouvaient plus donner Jésus comme fils réel de Joseph, et ils durent couper net le lien qui le rattachait à David dans la généalogie qu'ils empruntaient aux documents officiels ou aux archives familiales, pour démontrer son origine davidique. Une critique sérieuse peut-elle, sans

protestation, accepter un pareil procédé? Non; quoiqu'il nous en coûte, le respect dû à l'histoire nous impose l'obligation de déchirer ces pages de saint Mathieu et de saint Luc. Aussi bien nous savons comment s'est élaborée la légende par laquelle ils ouvrent leurs évangiles.

L'Ancien Testament plaçait le Messie dans une situation très spéciale vis-à-vis de Dieu; il était son lieutenant, et comme les rois d'Israël, il était le fils de Dieu, dans le sens d'une consécration exceptionnelle et d'une mission extraordinaire. C'est ainsi que nous le présente l'Évangile de saint Marc. Avec saint Paul, l'idée se modifie déjà et s'achemine lentement vers le pays des légendes. Sous l'empire des impressions que l'apôtre avait emportées des écoles rabbiniques, il découvre en Jésus un être spirituel, image et premier-né du Père, un second Adam qui descend du ciel pour nous sauver. Saint Jean accommode ces idées pauliniennes aux conceptions de la philosophie grecque, et cet être spirituel qui se trouve en Jésus devient, sous la plume du quatrième évangéliste, le fils de Dieu au sens métaphysique, c'est le Logos. Mais saint Jean ne pense nullement à lui attribuer une naissance humaine différente de celle des autres hommes. C'est le peuple, incapable de s'élever à ces hauteurs de spéculation, qui complètera l'œuvre. Il ne s'arrêtera pas à ces notions abstraites. Puisque Jésus était définitivement le fils de Dieu, qu'avait-il besoin d'un père parmi les hommes? Et pouvait-il même en avoir besoin sans descendre au-dessous des héros que la tradition grecque s'était complu à diviniser, à présenter comme nés d'un dieu et d'une femme? Le texte d'Isaïe, lu avec le contresens qu'il a subi dans la version des Septante, consacra cette dernière étape de la formation du récit populaire qui nous donna la conception virginale et qui passa dans les Évangiles de saint Mathieu et de saint Luc, avec appel à cette prophétie d'Isaïe convenablement mise au point.

On éprouve une surprise pleine de tristesse à voir le déploiement d'érudition, l'imposant appareil de critique et les ingénieuses combinaisons inventées par les partisans de ce sentiment religieux naturaliste pour détruire toute l'œuvre de la tradition. Et tout cela nous est dit avec la

calme assurance de docteurs convaincus d'avoir le monopole de la vérité et d'être investis de la mission de nous arracher à une erreur dont le catholicisme n'a que trop longtemps vécu. Certains catholiques se troublent à cette vue, et parfois même on a l'affliction de voir chanceler la foi des prêtres qui ont renom de savants, et qui croient ou feignent de croire qu'ils se libèrent parce qu'ils acceptent à l'aveugle les élucubrations d'une prétendue critique, trop visiblement torturée par le préjugé qui domine toutes ses recherches et dicte d'avance ses conclusions. Notre Saint-Père le pape Pie X nous mettait en garde contre ce danger, dans son Encyclique pour le XIII[e] centenaire de saint Grégoire-le-Grand. Il y signalait notamment la conception virginale de Jésus comme un des faits niés par les rationalistes au nom de leur fausse critique historique.

Et en vérité, trop longtemps nous nous sommes laissés abuser par le miroitement des mots. On nous disait : la critique démontre contre vous, et vous vous obstinez à ne pas accepter ses conclusions parce qu'elles ne cadrent pas avec ce que vous vous êtes habitués à considérer comme un dogme.

Il faudra bien pourtant vous résigner à l'abandon de ce que vous ne pouvez défendre contre la science; vos positions sont intenables, votre citadelle branle et vous ne pouvez plus vous contenter de dire : je crois, quand votre croyance n'a aucun fondement. Ne nous laissons pas intimider. Devant ce nouvel adversaire nous n'aurons nullement à renier notre passé et la méthode que nous avons suivie jusqu'ici restera toujours légitime et ne perdra rien de son efficacité. Les Évangiles ne cesseront pas d'être la parole de Dieu, et nous aurons toujours le droit et le devoir de les tenir pour tels. Ils nous enseignent expressément la conception virginale de Notre-Seigneur, et nous continuerons à leur accorder toute créance. Nous pourrions laisser nos ennemis se détruire eux-mêmes en étalant le spectacle de leurs contradictions et de leurs incohérences, et nous donner le plaisir d'écrire l'histoire de leurs variations. Mais puisqu'ils nous appellent sur le terrain de la critique et des textes, nous ne refusons pas de les y suivre. Il leur plaît de

ne considérer nos livres saints que dans leur valeur humaine et de les traiter comme tous les autres produits de l'esprit de l'homme. Ils veulent bien en outre nous avertir que les auteurs de ces livres ont commis de graves erreurs; et c'est à peine s'ils leur laissent le mérite de la plus vulgaire honnêteté. Peut-être, certainement même, nous trouverons profit à l'étude approfondie de nos livres inspirés et de la tradition, et de ces attaques doucereusement insolentes sortira la démonstration, jusqu'à l'évidence, que l'arme dont l'hérésie se sert pour détruire notre foi se retourne contre l'hérésie, et que la saine critique et la vraie science ne sont point la propriété exclusive de ceux qui nient.

Suivons-les dans la discussion des textes et examinons leurs raisons.

L'Évangile de saint Marc, nous assure-t-on, est le premier en date et reflète le plus purement les sources primitives. Or, il n'a pas de prologue et commence par le baptême, manifestation de l'Esprit de Dieu qui consacre Jésus. Ou saint Marc a ignoré la naissance miraculeuse, et alors il faudrait en conclure que celle-ci n'était pas encore inventée, ou bien il a réprouvé par un silence charitable la légende déjà formée qui faisait entrer Jésus en ce monde au milieu d'un cortège éblouissant de merveilles. Son silence ne peut être expliqué d'autre façon. — Cette argumentation aurait quelque valeur si elle ne s'appuyait sur une confusion voulue. La critique moderne, en effet, s'obstine à voir dans chacun de nos Évangiles, dans les lettres elles-mêmes des apôtres, une vie de Notre-Seigneur composée selon la méthode moderne, où l'on prend pour but de consigner tout ce que l'on sait du personnage qu'on offre au public. Rien n'est plus contraire à la vérité, depuis longtemps mise en évidence et sur laquelle n'ont pas cessé d'insister les théologiens catholiques. Les Évangiles sont presque exclusivement le récit de la prédication apostolique, laquelle comprenait les principaux faits de la vie publique de Jésus, ses miracles, sa passion, sa résurrection surtout, en un mot ce qui devait constituer principalement les signes de crédibilité pour les païens. Cela nous est attesté pour l'Évangile de saint Marc, en particulier par Papias, qui le tenait lui-même

du vieux prêtre Jean : « Saint Marc, dit-il, a écrit, à la prière des fidèles de Rome, la prédication de saint Pierre. » Si donc il ne parle pas de la naissance miraculeuse c'est que celle-ci n'entrait pas dans le cadre de la catéchèse de Pierre, qui prêchait ce qu'il avait vu. Dès lors, de son silence peut-on déduire que pour l'auteur du second évangile Jésus est né comme les autres hommes? Évidemment non. Et même si on y regarde de près, le texte lui-même nous fournit bien des indices qui nous laissent voir en saint Marc a préoccupation de ne pas produire dans l'esprit de ses lecteurs une impression contraire à la naissance miraculeuse. En effet, jamais il ne donne à Jésus le titre de fils de Joseph, et à l'occasion il affecte même de l'appeler « fils de Marie » alors que saint Mathieu, qui a ouvert son Évangile par le récit de l'enfance, conserve le langage de la foule contemporaine de Jésus et l'appelle le fils de Joseph, le charpentier. » Personne ne pouvait se tromper sur son intention, tandis que saint Marc paraît avoir craint qu'on ne prît ses paroles à la lettre. C'est aussi par cette même intention qu'il faut expliquer l'insistance qu'il met à désigner Jésus par le titre de Fils de Dieu.

Mais, nous réplique-t-on, les frères de Jésus eux-mêmes ne croyaient pas à sa naissance miraculeuse, car, autrement comment rendre compte de leur conduite dans la scène que décrit saint Marc, chap. III, v. 20 : « Jésus vient dans la maison, et de nouveau la foule s'y assemble, de sorte qu'ils ne pouvaient pas même manger leur pain. Ce qu'entendant dire les siens (οι περ' αυτοῦ) ils sortirent pour se saisir de lui, car ils disaient (ou on disait) : il est hors de lui (ἐλεθου γαρ οτι ἐξεστη). » Et au v. 31 : « Sa mère et ses frères viennent et se tenant au dehors, ils envoient vers lui pour l'appeler. » De là on conclut que si sa mère et ses frères avaient connu la naissance virginale, ils n'auraient pas porté sur lui cet injurieux soupçon : *quoniam in furorem versus est.* Car le miracle de la naissance aurait dû les empêcher d'être inquiets sur les agissements de Jésus et de le croire capable d'accès de fureur. Certes, l'argument est spécieux et, à première vue, on lui accorderait volontiers une réelle valeur. Mais il en est autrement lorsqu'on

examine attentivement le passage objecté. D'abord le verbe grec ἐξεστη, que la Vulgate traduit par l'expression si dure : *in furorem versus est*, n'a pas nécessairement ce sens défavorable et signifie toute exaltation, quelle qu'en soit la cause, surprise, admiration ou dérangement des facultés. Puis, que de choses l'objection donne pour certaines et qui sont contestables, pour ne pas dire davantage ! De qui était ce propos : *In furorem versus est*? De la foule ou des parents de Jésus? Et s'il venait des proches du Sauveur, le tenaient-ils par conviction ou pour excuser Jésus contre lequel ils voyaient grandir la colère des pharisiens? Et ces « proches » eux-mêmes qui tenaient ce langage doivent-ils être identifiés avec ceux qui, au verset 31, sont dits les *frères* de Jésus et viennent avec sa mère pour lui parler? Mais accordons tout cela. Il reste seulement que les *frères* de Jésus n'avaient pas foi en sa mission. Nous le savons de reste, et la naissance miraculeuse n'en est nullement atteinte; car il est peu probable qu'elle fût alors connue par d'autres que Marie et Joseph. Mais pourquoi associer Marie à l'incrédulité des proches de Jésus? Parce que, dans le désir de tirer son fils du danger qui le menaçait, elle fit une démarche de concert avec ceux qui, par hypothèse, le croyaient hors de sens, devons-nous croire qu'elle partageait leur opinion, elle que l'ange avait instruite de toute la destinée messianique de Jésus? Ce serait contre la vraisemblance.

Arrivons à saint Paul qui, lui aussi, n'aurait pas connu la conception virginale puisqu'il n'en parle pas. Il faut que la critique manque singulièrement de raisons solides pour arguer toujours du silence des écrivains sacrés. Saint Paul avait-il à parler de la naissance merveilleuse de Jésus, qui était bien pour Marie un signe de crédibilité, mais qui ne pouvait l'être aucunement pour les destinataires des épîtres? Aussi, a-t-on essayé de corroborer cet argument tout négatif par des déclarations positives de l'apôtre, mais sans plus de succès, car on ne peut trouver dans ses écrits une seule parole qui contredise le récit de saint Luc sur la naissance de Jésus. On s'est autorisé, pour l'affirmer, du passage de l'épître aux Galates où le Sauveur est dit

« né de la femme, né sous la loi, né de la semence de David. » Qu'y a-t-il dans ces paroles qui contredise l'Évangile de l'enfance? Bien loin qu'il y ait du désaccord, ces expressions trouvent dans les deux premiers chapitres de saint Luc le commentaire historique qui les éclaire de la façon la plus naturelle et la plus saisissante. Jésus est né de la femme, saint Luc l'explique par le récit détaillé de l'enfantement virginal; il est placé sous la loi, comme nous le montre l'évangéliste en racontant la circoncision, la purification, la présentation au temple conformément aux prescriptions légales qu'il rappelle sans cesse; enfin, il est né de la semence de David, saint Luc nous le prouve par la généalogie. Du reste, une remarque s'impose qui semble devoir clore le débat. Si saint Paul connut les sources où saint Luc puisa les récits de l'enfance et s'il a connu l'évangile même de saint Luc, peut-on concevoir qu'il ait gardé le silence en face d'une légende greffée si illégitimement sur la prédication de la Bonne Nouvelle, lui dont l'anathème atteindrait jusqu'à l'ange qui aurait annoncé un évangile différent de celui des apôtres? Si, au contraire, il n'a pas connu ces écrits et si, dans sa catéchèse, la conception virginale est niée aussi clairement que le prétendent les rationalistes, son compagnon inséparable pendant la première et la seconde captivité, saint Luc, dont on a dit qu'il a écrit son évangile sous l'inspiration de saint Paul, aurait-il pu contredire si ouvertement les enseignements de son maître, de son illuminateur, comme parle Tertullien? On est donc en droit d'affirmer qu'il y a le plus parfait accord entre saint Paul et saint Luc, à la différence que le premier était théologien et livrait la vérité sous l'aspect qui la rendait utile à sa prédication, et que le second était un historien soucieux de retracer les événements tels qu'ils se passèrent et de les replacer dans le cadre que leur avait donné le plan providentiel.

Ce que nous venons de dire de saint Paul répond en même temps aux difficultés qu'on a cru trouver dans le livre des Actes. Et ici l'affirmation des critiques devient absolument incompréhensible, étant donné que l'auteur de ce livre est précisément saint Luc. Se serait-il donc si grossièrement contredit lui-même? On n'échappe à l'évidence de cette

remarque qu'en affirmant que les deux premiers chapitres de saint Luc ont été ajoutés, après coup, à son Évangile. Nous verrons ce qu'il faut penser de ce dernier expédient. Passons à l'auteur du quatrième Évangile.

Toujours l'argument du silence : saint Jean, dit-on, ne parle pas de la conception virginale; or, il ne pouvait pas la taire s'il la connaissait. Nous répondrons que saint Jean, en effet, ne pouvait garder le silence dans l'hypothèse rationaliste. Il avait certainement connaissance des Évangiles de saint Mathieu et de saint Luc, et il n'aurait pas laissé, sans les condamner énergiquement, leurs récits sur la naissance de Jésus, s'il n'avait admis lui-même avec eux la conception virginale. On sait avec quelle force il s'éleva contre ceux qui dénaturaient le dogme du Verbe Incarné. Il est donc impossible de croire qu'il se soit fait le complice conscient d'une fable qui s'introduisait sous l'autorité de la parole révélée et à l'encontre de l'enseignement unanime des apôtres. Est-il même bien certain qu'il ne parle pas de la naissance miraculeuse? On a de bonnes raisons de croire qu'il y fait une allusion très claire lorsque dans son prologue il dit : « Mais tous ceux qui l'ont reçu (le Verbe) il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, (au nom de celui) qui, non du sang, ni du vouloir de la chair, ni du vouloir de l'homme, mais de Dieu est né. » C'est ainsi que lisaient les principales églises du second siècle, ainsi que lisait déjà saint Ignace d'Antioche, disciple de saint Jean, et qui écrivait peu d'années après l'apparition du quatrième Évangile. Il est vrai que M. Loisy, qui adopte cette leçon, n'y voit pas la mention de la venue du Seigneur dans la chair, mais seulement sa consécration comme fils de Dieu, par son baptême, au début de sa vie publique. Cette explication est imposée au malheureux prêtre par la nécessité où le met sa thèse de trouver le moment de l'Incarnation dans le baptême de Jésus. Saint Jean ne se place pas à ce point de vue; il nous révèle la génération éternelle du Verbe et sa venue parmi les hommes par son Incarnation, de laquelle il dit qu'elle est une naissance non de la chair ni de l'homme, mais de Dieu. Après cela, il pouvait bien, comme les autres

évangélistes, à l'exception de saint Marc, ainsi que nous l'avons remarqué, appeler Jésus « fils de Joseph » de Nazareth et parler de ses « frères ». Il ne trompait personne. Il ne faisait que mettre en relief l'opinion commune, après nous avoir manifesté ce qu'il en était en réalité. Et c'est là, au dire de saint Jérôme, la véritable loi de l'histoire : « *Omnes Jesum filium æstimabant Joseph; in tantum ut etiam evangelistæ opinionem vulgi exprimentes, quæ vera historiæ lex est, patrem eum dixerint Salvatoris.*

De l'examen des livres inspirés il résulte donc que les efforts des rationalistes pour découvrir dans les écrits apostoliques une opposition quelconque aux récits contenus dans les Évangiles de l'enfance, n'aboutissent qu'à mettre en plus grande lumière l'accord des auteurs sacrés sur cette question. Ce n'est point là que nous devrons chercher une raison suffisante pour regarder comme apocryphes les deux premiers chapitres de saint Mathieu et de saint Luc. Y a-t-il d'autres sources d'information qui nous permettent d'arriver à la conclusion rationaliste? On a voulu en voir dans les textes mêmes de ces chapitres. Les généalogies d'abord. Nous avons vu le grief que les critiques adressent à ces listes, et nous avons vu aussi que les critiques, en formulant ces griefs, manquent à un principe fondamental de leur science, à savoir qu'il faut expliquer les documents en les situant dans leur milieu historique, sans prétendre renfermer les auteurs des autres âges dans les formes plus strictes de nos conceptions modernes. Si nous nous arrêtions à l'argument que nos adversaires tirent des contradictions qui se rencontreraient tellement fréquentes dans saint Mathieu et saint Luc qu'il serait impossible d'y reconnaître le récit de faits historiques, nous constaterions que la critique, là encore, n'a pas trouvé un terrain plus solide que lorsqu'elle a recours aux généalogies et au titre de « frères » donné à certains personnages par rapport à Jésus. Nous ne pouvons descendre à tous ces détails. Mais, vraiment, le parti pris est mauvais conseiller. On accorde volontiers à saint Luc un grand talent d'historien dans son livre des Actes, et dans son évangile il commettrait de si grosses erreurs ! Il n'aurait même pas su adroitement

conter une fable, et son récit trahirait sa mauvaise foi ! Il a beau nous avertir dans son prologue : *Visum est mihi assecuto omnia a principio diligenter, ex ordine tibi scribere, optime Theophile,* il nous leurre, car il remplit ses deux premiers chapitres d'événements imaginés par l'enthousiasme mystique très grossier des premiers chrétiens hellénistes. Les critiques d'outre-Rhin ont su découvrir la supercherie, et ils apprennent à saint Luc comment s'est formé le mythe qu'il a pris pour une réalité historique malgré sa diligence à contrôler tout ce qu'il raconte.

Nous les avons déjà entendus. Ce mythe ne pouvait naître en terre juive. Il a vu le jour dans le monde grec, si favorable à l'éclosion des germes recueillis dans l'Ancien Testament. Est-il rien d'aussi arbitraire, d'aussi impossible même ! Pourtant c'est cela qu'on appelle de la critique historique. Les merveilles rapportées dans l'Évangile de l'Enfance étaient des faits publics qui avaient eu des témoins, dont quelques-uns n'avaient pas encore disparu, quand furent publiées les œuvres de saint Mathieu et de saint Luc. Zacharie perdant soudain l'usage de la parole en punition de son incrédulité et le recouvrant à la naissance de Jean-Baptiste; la prédication et la vie si extraordinaires du Précurseur, qui invitait toutes les catégories de la société à se préparer à la venue du Messie; les bergers honorés de la visite des anges, la venue des mages, jetant Hérode et Jérusalem dans le trouble, le meurtre des Innocents de Bethléem, les prédictions de Siméon et d'Anne la prophétesse annonçant qu'elle avait vu le Sauveur d'Israël, la scène de Jésus au milieu des Docteurs; tous ces épisodes avaient laissé des souvenirs qui avaient bien pu s'affaiblir pendant la période calme de la vie à Nazareth, mais qui se seront réveillés quand Jésus remua Jérusalem, la Judée, la Samarie et la Palestine par les merveilles qu'il semait sur son passage et par l'amour et la haine que lui attirait l'autorité de sa parole. Les juifs n'auraient jamais accepté les fables neuves de la Grèce demandant leur adhésion à tant de merveilles qui seraient accomplies au milieu d'eux, pas plus qu'ils n'eussent admis la vérité des récits de la passion, de la résurrection et de l'ascension, si ces

faits, au lieu d'avoir réellement existé, n'avaient été que les rêveries de gens égarés par un enthousiasme irréfléchi. La conclusion qui s'impose est donc qu'il faut voir en saint Luc un historien qui recueille les dépositions de témoins oculaires ou puise à des documents connus, comme il nous en assure lui-même : *sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt.*

Une autre considération montre avec non moins d'évidence le peu de fondement de la thèse rationaliste. Si le récit de la conception virginale était d'origine hellénique, il porterait,dans sa composition et dans ses idées,la marque du génie grec. Or, rien de tel dans les deux premiers chapitres de saint Mathieu et de saint Luc. Le premier chapitre de saint Mathieu présente les faits sous des couleurs toutes primitives, avec les traits que le messianisme prenait dans les conceptions juives. On sent que l'auteur écrit pour des lecteurs familiarisés avec les prophéties de l'Ancien Testament qu'il rappelle avec abondance, habitués au tour d'esprit des écrivains qui ont précédé, saisissant sans peine les allusions à la signification verbale des noms propres, tel que celui de « Jésus » donné à l'enfant. Le Messie est décrit sous l'aspect que lui donnent les prédictions. Un grec n'aurait pas écrit ainsi et son style aurait trahi la juxtaposition d'une légende de provenance étrangère venant se placer en prologue à une œuvre de structure manifestement juive.

Les premiers chapitres de saint Luc résistent encore plus victorieusement à l'essai tenté par les rationalistes d'en faire une production grecque. La langue seule est grecque et semble un vêtement qui voile à peine une statue de caractère nettement juif. Comparez les premières pages de saint Luc aux épisodes dont les apocryphes remplissent l'enfance de Jésus. Ici des prodiges invraisemblables, sans but moral, parfois même opérés sous l'influence de sentiments indignes de l'Enfant-Dieu; là, au contraire, une dignité simple, une délicatesse de touche, une couleur hébraïque qui donne invinciblement l'impression qu'on est en présence de l'histoire véritable racontée dans ce style sobre et clair qui laisse transparaître tous les caractères de la langue originale. Si saint Luc n'avait pris le soin le plus scrupuleux de nous con-

server les récits des témoins qu'il a entendus et de nous rendre dans tout leur charme natif les documents araméens qu'il a sans doute consultés, jamais il ne nous aurait donné ces pages d'une si exquise senteur palestinienne. Aucun passage du Nouveau Testament ne nous transporte aussi heureusement au milieu des communautés qui habitaient le pays du Messie, n'ayant encore rien perdu de leurs coutumes, de leurs espérances, de leurs traditions nationales. Comme l'a si finement noté le P. Rose dans ses *Études sur les Évangiles*, f° 72, « ce sont des scènes bibliques que nous décrivent ces premières pages, et c'est en pleine ferveur juive, dans la solennité traditionnelle et sereine des sacrifices qu'elles nous transportent. Elles nous montrent ce que la loi méditée par des cœurs simples, ce que le temple et le culte pouvaient inspirer de rectitude morale, de pureté et de paix. L'idéal religieux est en deçà de la limite qui sépare l'Ancien du Nouveau Testament; la sainteté ne se trouve que dans la pratique des commandements..., dans l'accomplissement de tous les rites prescrits, dans les pèlerinages réguliers à la montagne de Sion pour se présenter au Seigneur. La tension extraordinaire des âmes, que les espérances messianiques tourmentent depuis Isaïe, se révèle à son dernier période. Tout Israel attend la visite prochaine... Le temple est debout, on dirait qu'il est éternel, et on ne parle pas de menaces qui auraient été annoncées; on semble les ignorer et on ne les pressent pas. Aucune page du Nouveau Testament ne porte un accent hébraïque aussi net, aussi caractérisé . Ce n'est pas ce cachet qu'aurait revêtu une légende composée dans une communauté grecque et sortie des transports mystiques de l'imagination populaire. Ce n'est même plus ainsi que saint Luc et saint Paul, dans les Actes et les Épîtres, nous parlent des destinées du Messie, parce que le cadre que supposait ce langage était à jamais brisé. Supposons un instant que les évangélistes aient transcrit ou qu'on ait ajouté à leur œuvre un document dû à l'inspiration de la mythologie grecque, à une époque où, comme on dit, la foi réagissait sur l'histoire, nous trouverions de magnifiques descriptions sur la naissance du Christ, sur sa préexistence, de savantes dissertations sur sa nature;

tout ce qui fut humble et pauvre dans les premiers jours de Jésus eût été soigneusement écarté et remplacé par des merveilles éclatantes, où la terre se serait unie au ciel pour chanter sa gloire, et les Césars romains eussent tremblé encore plus que le féroce et cupide Hérode.

Le seul examen du texte rend donc impossible l'hypothèse de l'intrusion d'une légende grecque dans les premières pages des deux Évangiles. Il est non moins impossible d'admettre, avec Harnack et quelques autres protestants, l'addition postérieure des versets 34-39 au récit primitif, qui n'aurait pas contenu la mention de la conception virginale. Enlevez ce passage, tout le chapitre devient incohérent et souvent inintelligible.

Enfin, il est absolument impossible que la légende de la naissance miraculeuse ait pu se former, se faire admettre au nom de l'histoire et s'introduire dans les Évangiles. Ce serait un phénomène historique sans pareil, c'est un vrai miracle que les rationalistes nous proposent d'admettre, eux qui prétendent n'en accepter aucun. D'après eux, les églises primitives, non seulement de la Palestine, mais encore de l'empire romain, ont cru que Jésus était né comme les autres hommes, car c'est ce qu'auraient prêché les frères de Jésus aux chrétiens d'origine juive, et c'est aussi ce qui se dégagerait avec évidence des prédications de saint Pierre et de saint Paul, ainsi que des Évangiles de saint Marc et de saint Jean. Cette croyance aurait été universelle au moins pendant tout le premier siècle, et n'aurait cédé que lentement à l'influence des Évangiles de saint Mathieu et de saint Luc où se serait glissée la légende populaire de la conception virginale. Et cela se serait accompli sans aucune protestation, sans laisser aucune trace ! Aussi loin que nous reportent les documents de la tradition nous trouvons la naissance miraculeuse en possession tranquille de la croyance générale, et nous avons vu qu'à partir du quatrième siècle le doute n'est pas possible; les formules du Credo sont toutes en faveur de ce dogme. Quel est donc le moment de l'histoire où ce dogme se serait substitué illégitimement à l'enseignement apostolique? Ce n'est pas du vivant des apôtres qu'il faut le chercher, nous l'avons établi surabondamment. Si donc les

premiers Pères apostoliques croient à la Conception virginale, il sera hors de doute qu'il n'y eut jamais, sur ce point, changement dans la foi chrétienne. Or, l'hérésie seule des Ébionites serait une preuve suffisante qu'à leur époque la conception virginale était un article de foi accepté de tous, puisqu'ils furent tenus pour dissidents, pour séparés de la foi commune, par le fait de la négation de ce dogme. Mais écoutons les Saints Pères eux-mêmes.

Vers l'an 106, saint Ignace, disciple immédiat des apôtres, évêque d'Antioche, la grande métropole apostolique, met au même degré de certitude la parthénogénèse et la mort de Notre-Seigneur : « la virginité de Marie, son enfantement, et de même la mort du Seigneur : voilà trois mystères hautement proclamés, qui se sont accomplis dans le silence de Dieu » (*ad Ephes.*, XIX). Dans le chapitre VII, il avait déjà dit de Jésus qu'il est « issu de Dieu, » et dans l'Épître aux Smyrniens, chap. I, il l'appelle « né vraiment d'une vierge. » Sommes-nous plus explicites aujourd'hui?

Aux environs de l'an 125, Aristide présente à l'empereur Adrien, de passage à Athènes, une Apologie en faveur des chrétiens. On y lit : « Les chrétiens reconnaissent que leur religion a commencé avec Jésus-Christ, qui est appelé le Fils de Dieu Tout-Puissant; et ils disent que Dieu est descendu du ciel et qu'il a pris pour s'en revêtir une chair d'une vierge juive, et que le Fils de Dieu a habité dans une fille des hommes. » Or, ce passage de l'Apologie est regardé généralement comme l'un des articles du symbole que récitaient les églises de l'Achaïe.

Saint Justin, à son tour, au milieu du second siècle, adresse une Apologie du christianisme à Antonin le Pieux. Il y défend la croyance des chrétiens à la Conception virginale par la foi que tous les Grecs accordaient à leurs propres théogonies. Pourquoi ceux-ci condamneraient-ils dans les chrétiens ce qu'ils admettent eux-mêmes dans leur religion, alors surtout que le dogme chrétien est établi par des preuves irrécusables, tandis que les fables grecques n'en sont que de puériles contrefaçons. Quoi qu'il en soit de cette dernière assertion de saint Justin, toujours est-il que si, dans son Apologie, il vengea la croyance des chrétiens à la naissance miraculeuse du Christ, c'était, à coup sûr, que cette croyance était connue des païens et leur fournissait un de leurs griefs contre la nouvelle religion.

Dans son ouvrage *contre les Hérésies*, saint Irénée atteste non moins formellement le caractère universel de la tradition, qu'il avait apportée de l'Orient dans la Gaule. Et ainsi, par une chaîne dont aucun anneau ne nous échappe, nous avons le témoignage ininterrompu de la tradition catholique. Nulle part on ne rencontre la moindre trace du profond bouleversement qu'aurait nécessairement produit l'évolution de la pensée chrétienne au sujet de la naissance surnaturelle de Notre-Seigneur. On connaît le soin jaloux avec lequel les premiers chrétiens conservaient la sainte Écriture jusque dans l'intégrité de sa forme littérale. Aussitôt qu'une divergence s'élevait au sujet des vérités contenues dans le dépôt sacré de la tradition, on recourait à l'Épiscopat, et au besoin on portait le débat devant un Concile ou on en appelait à la décision de l'Évêque de Rome. Rien de tel ici. La croyance à la conception virginale traverse les siècles, sans essuyer d'autres attaques que celles de quelques hérétiques bien vite convaincus de nouveauté et réduits par là-même au silence.

De nos jours, cependant, l'ennemi s'est jeté furieusement à l'assaut, s'imaginant, par une tactique qu'il croyait nouvelle, ruiner l'édifice chrétien. Tout le résultat a été de montrer que la science et la critique textuelle, mise au service d'une philosophie fausse, sort inévitablement de son champ d'action. Elle est réduite à des affirmations hautaines et demande à être crue sur parole. Nous croyons quand Dieu parle, parce qu'il daigne toujours nous donner des marques non équivoques de son infaillible témoignage. Mais que les critiques ne s'attendent pas à ce que nous ayons à leur égard la foi aveugle qu'ils nous reprochent d'accorder à la parole divine. Ils protestent de n'être conduits que par leur amour de la vérité. Dieu les jugera. Mais nous constatons qu'une fois de plus les longs détours et les mouvements ingénieux des impies modernes rejoignent la brutale négation des hérétiques des premiers siècles. Puissent-ils trouver un juge miséricordieux dans ce

Jésus qu'ils s'efforcent de rabaisser à la taille d'un homme ordinaire ! Puissent-ils éprouver la tendre et toute-puissante protection de la Vierge Mère, qu'ils veulent dépouiller de ses plus belles prérogatives ! Pour nous, remercions-les de nous obliger à mettre en un relief plus éclatant, au nom de la critique historique et textuelle, les vérités que nous ont transmises nos pères et que la voix de l'Église proclama si souvent par des jugements que le Ciel écrit dans l'éternité. Ce n'est qu'avec plus de ferveur et de reconnaissant amour que nous chanterons dans notre Credo, qui fut le Credo de tous les âges, ce mystère ineffable par lequel s'ouvre l'ère de notre Rédemption : *Et incarnatus est de Spiritu Sancto, ex Maria Virgine.* Toujours nous garderons, pour saluer Marie, le nom que nos pères avaient si souvent sur les lèvres et qui résume toutes ses gloires; avec eux, nous l'appellerons « la Vierge, *Virgo gloriosa, ar Verc'hes glorius Vari* ».

M. Compès,
Directeur au Séminaire français (Rome).

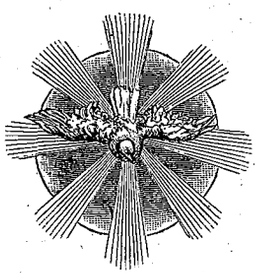

VI

MARIE

D'APRÈS LE PROTÉVANGILE DE JACQUES

On a tout dit pour prouver que les Évangiles apocryphes ne présentaient aucune valeur historique, que ce n'était que de puériles amplifications remarquables seulement par l'absence d'élévation ou la folie des imaginations qui avaient présidé à leur composition. Prenant, le plus souvent, comme base nos Évangiles canoniques, ils ont cherché seulement à compléter, par les procédés ordinaires de la légende, les points laissés dans l'obscurité par les écrivains sacrés et sur lesquels se portait plus volontiers la curiosité du peuple chrétien. A l'école de Tubingue, à Strauss ou à Baur qui osaient parler de mythes dans la composition si ferme et si sûre de nos Canoniques on a très justement opposé ces écrits tendancieux sortis précisément du milieu qu'ils assignaient aux premiers et l'argument a paru si fort qu'il est demeuré sans réponse et que les écrivains rationalistes, déçus de ce côté, ont été contraints de reporter leurs attaques sur d'autres points. Ne serait-il pas possible, cependant, de tirer de tout cet amas de récits légendaires quelques traits qui dépendraient de la tradition première, tel ou tel détail qui pourrait servir de complément authentique aux souvenirs primitifs conservés dans nos quatre

Évangiles? Certains écrivains de notre temps l'ont pensé à très juste titre, et parmi les anciens Pères de l'Église plusieurs n'hésitent pas à reproduire quelques-uns de ces renseignements, soit qu'ils les tiennent d'une tradition orale transmise jusqu'à eux et consignée plus tard dans les apocryphes, soit qu'ils les aient puisés dans des écrits qui ne nous sont pas parvenus. Mais sans qu'il soit besoin de déterminer dans quelle mesure tel détail est légendaire ou dans quelle mesure tel autre nous donne un écho très affaibli des plus anciennes traditions, ce qui d'ailleurs, étant donné la pénurie des documents, ne saurait manquer d'être à la fois très fastidieux et très compliqué, ne pouvons-nous pas essayer de retrouver dans les grandes lignes ou dans les tendances de ces ouvrages, l'affirmation de certains points plus fondamentaux de la doctrine chrétienne et comme la manifestation toute spontanée de ce que croyaient, pensaient et aimaient ceux qui furent nos pères dans la foi? On l'a remarqué depuis longtemps, à toutes les pages de ces compositions se trouve affirmée, avec une très grande énergie, une croyance inébranlable en la divinité de Notre-Seigneur. Nous voudrions montrer que la transcendance de sa divine Mère, le sentiment de son incomparable grandeur, et surtout de son ineffable pureté éclate pour ainsi dire à chaque page des apocryphes, suppléant ainsi au silence des premiers Pères apostoliques et nous faisant saisir en quelque sorte sur le vif l'ardente dévotion et le culte enthousiaste du peuple chrétien pour la Très Sainte Vierge Marie.

Des récits que nous a laissés la littérature apocryphe, l'un des plus remarquables, et l'un de ceux aussi qui eurent le plus d'influence dans l'antiquité est actuellement connu sous le nom de « Protévangile de Jacques », ou plus simplement, d'après Origène, de « Livre de Jacques », sans doute parce qu'il se donne comme composé par « Jacques », frère du Seigneur. Son véritable titre cependant dit mieux ce qu'il est : Γέννησις Μαρίας τῆς ἁγίας θεοτόκου καὶ ὑπερενδόξου μητρὸς Ἰησοῦ Χριστοῦ. Naissance de Marie, la Sainte Mère de Dieu et la très illustre mère de Jésus-Christ. C'est en effet l'histoire de la Vierge Marie, sa naissance miraculeuse, son enfance, sa vie dans le temple, son mariage avec saint

Joseph, puis à partir du chap. XVIII, rejoignant les débuts mêmes de l'histoire évangélique, la Nativité de Jésus, la visite des Mages et le massacre des Innocents. Si l'époque exacte de sa dernière recension semble bien devoir être reculée jusqu'au IVe siècle, les critiques les plus autorisés cependant, comme Bardenhewer (1) et Harnack (2), sont d'avis de placer quelques-unes de ses parties principales, et en particulier la préhistoire de Marie, dans les premières dizaines du IIe siècle. Nous aurions donc là sur la Très Sainte Vierge un document très ancien et tout à fait digne de respect de la tradition primitive. C'est bien ainsi d'ailleurs que l'ont considéré Origène, Clément d'Alexandrie et saint Justin qui le connaissent, le citent et parfois n'hésitent pas à s'en servir pour prouver certaines de leurs affirmations. Au surplus, l'Église elle-même le tient en haute estime, puisqu'elle lui a emprunté avec le nom des bienheureux parents de la Sainte Vierge, Joachim et Anne, la fête de la Présentation au temple. Nous ne nous occuperons pour ainsi dire pas de l'Évangile du Pseudo-Mathieu, non plus que de l'Évangile de la Nativité de Marie. Ce ne sont que des adaptations en latin du Protévangile de Jacques avec remaniements et additions, le tout datant du Ve siècle.

Il n'est presque personne qui ne connaisse plus ou moins le gracieux récit de la naissance de Marie d'après le Protévangile. Saint Joachim et sainte Anne déjà avancés en âge, n'avaient pas d'enfants et, malgré leurs prières et leurs bonnes œuvres, il semblait que Dieu ne voulût pas bénir leur union. Un jour que saint Joachim était venu au temple pour y offrir ses présents, un prêtre nommé Ruben l'en chassa, sous prétexte qu'il n'avait pas laissé de postérité en Israël et, par conséquent, que le Seigneur s'était détourné de lui. Le saint patriarche, profondément peiné, s'en va dans le désert pour y cacher sa honte et sa peine. Anne cependant est restée à la maison. Méprisée par sa servante Judith, elle se retire dans le jardin pour y pleurer à son aise

(1) BARDENHEWER, *Patrologie*. II *Auflage*, 1901, p. 85.
(2) HARNACK, *Geschichte der altchristlichen Litteratur*, II partie, II, p. 600.

et là elle épanche la douleur de son âme devant Dieu. Dans un cantique où se retrouvent de très beaux passages, elle se plaint au Seigneur de ce que, seule, entre toutes les créatures, il ne daigne pas la bénir. Mais un ange lui apparaît et lui annonce qu'elle concevra et qu'elle enfantera et que son nom deviendra célèbre dans le monde entier. Le même message est porté à saint Joachim qui revient du désert avec ses troupeaux, et Dieu ayant exaucé leurs prières, leur donna une fille qu'ils appelèrent du nom de Marie. A l'âge de trois ans, suivant le vœu qu'en avait fait sa pieuse mère, la Sainte Vierge est portée au temple où désormais elle sera élevée au milieu des vierges d'Israël. Plus tard, lorsqu'elle eut atteint sa douzième année, les prêtres la fiancèrent à saint Joseph, qu'un prodige avait désigné comme le plus digne de recevoir la garde de la sainte enfant.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de la naissance même de Marie. Nous y reviendrons tout à l'heure pour noter par certains détails quelle haute idée on se fait déjà de la grandeur et de la sainteté de la Très Sainte Vierge; mais il est déjà une indication très précieuse qu'il importe de recueillir avec soin et que les critiques mentionnent comme appartenant très certainement à la tradition primitive, c'est la naissance de Marie à Jérusalem. Si le Protévangile en effet ne nous dit pas formellement que la Sainte Vierge est née dans la ville sainte, tout dans le récit le laisse deviner et, pour le prouver, il suffit de faire brièvement certaines remarques.

Ch. I ([1]). — Joachim veut offrir un sacrifice dans le temple et consulte l'histoire des douze tribus d'Israël. Il est donc à Jérusalem où se trouvent à la fois le temple et les archives nationales. Lorsque rempli de tristesse, il quitte le temple pour s'enfoncer dans le désert, l'auteur

(1) Ἤγγικεν δὲ ἡ ἡμέρα κυρίου ἡ μεγάλη καὶ προσέφερον οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ τὰ δῶρα αὐτῶν. Καὶ ἔστη κατεναντίον αὐτοῦ Ρουβὶν λέγων· Οὐχ ἔξεστιν σοι πρῶτον προσενεγκεῖν τὰ δῶρά σου... Καὶ ἐλυπήθη Ἰωακεὶμ σφόδρα, καὶ ἀπίει εἰς τὴν δωδεχάφυλον τοῦ λαοῦ, λέγων. Θεάσομαι τὴν δωδεκάφυλον τοῦ Ἰσραήλ... Καὶ ἐλυπήθη Ἰωακεὶμ σφόδρα καὶ οὐχ ἐφάνη τῇ γυναικὶ αὐτοῦ ἀλλ' ἔδωκεν ἑαυτὸν εἰς τὴν ἔρημον. TISCHENDORF, *Evangelia apocrypha*, Leipzig, 1876, Protevangelium Jacobi, ch. I, p. 384.

du Protévangile note qu'il ne se montre pas à son épouse. C'est donc que celle-ci habitait Jérusalem.

Ch. IV-V ([1]). — Joachim, après le message de l'ange, rentre le soir chez lui et, dès le lendemain matin, monte au temple pour y offrir ses présents. Nazareth ou Séphoris sont évidemment trop loin et ce passage ne se peut comprendre que si sa maison se trouvait à Jérusalem. Mais au temple, un signe divin apprend à Joachim que le Seigneur lui a été favorable et qu'il est exaucé; c'est-à-dire que la Très Sainte Vierge est conçue et son Immaculée Conception a eu lieu dans la maison de ses pieux parents à Jérusalem.

Ch. VI ([2]). — Pour l'anniversaire de la naissance de Marie saint Joachim invite à un festin les princes des prêtres, les scribes et les membres du sanhédrin qui, pour la plupart, devaient habiter Jérusalem. Aurait-il pu demander à ces personnages de faire trois jours de marche pour une enfant d'un an?

Ch. VII ([3]). — Lorsque la Sainte Vierge eut atteint l'âge de trois ans, ses parents résolurent de la conduire au temple selon le vœu qu'ils en avaient fait. Pour donner à cette présentation plus de solennité, ils demandent aux vierges d'Israël, c'est-à-dire aux oblates du temple, de venir accompagner Marie et de lui faire cortège en tenant des lampes allumées. Si leur maison se trouve près de la Piscine probatique, c'est-à-dire à cent mètres du temple,

(1) Καὶ ἰδοὺ Ἰωακεὶμ ἦκε μετὰ τῶν μοιμμίων αὐτοῦ, καὶ ἔστη Ἄννα πρὸς τὴν πύλην καὶ εἶδε τὸν Ἰωακεὶμ ἐρχόμενον... καὶ ἀνεπάυσατο Ἰωακεὶμ τὴν πρώτην ἡμέραν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ. *Op. cit.*, ch. IV, p. 10.

Τῇ δὲ ἐπαύριον προσέφερε τὰ δῶρα αὐτοῦ, λέγων ἐν ἑαυτῷ. Ἐὰν κύριος ὁ θεὸς ἐλασθῇ μοι, τὸ πέταλον τοῦ ἱερέως φανερόν μοι ποιήσει... Καὶ εἶπεν Ἰωακεὶμ· νῦν οἶδα ὅτι Κύριος ἱλάσθη μοι... Καὶ κατέβη ἐχ ναοῦ κυρίου δεδικαιωμενος καὶ ἀπῆλθεν ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ (les manuscrits I. R. et l'édition de Postel ajoutent : συνέλαβε δὲ Ἄννα) καὶ ἐπληρώθησαν... *Op. cit.*, ch. I, p. 10-11.

(2) Ἐγένετο δὲ πρῶτος ἐμιαυτὸς τῇ παιδί, καὶ ἐποίησεν Ἰωακεὶμ δοχὴν μεγάλην καὶ ἐκάλεσε τοὺς ἱερεῖς καὶ τοὺς γραμματεῖς καὶ τὴν γερουσίαν... *Op. cit.*, ch. VI, p. 12.

(3) Καὶ ἐγένετο τριετὴς ἡ παῖς καὶ εἶπεν Ἰωακεὶμ. Καλέσατε τὰς θυγατέρας τῶν Ἑβραίων τὰς ἀμιάντους καὶ λαβέτωσαν ἀμὰ λαμπάδα καὶ ἔστωσαν καιόμεναι, ἵνα μὴ στραφῇ ἡ παῖς εἰς τὰ ὀπίσω... καὶ ἐποίησαν οὕτως ἕως ἀνέβησαν ἐν τῷ ναῷ κυρίου. *Op. cit.*, ch. VII, p. 15.

cela se conçoit facilement, mais cela n'a plus aucun sens s'il faut venir de Nazareth.

L'auteur du Protévangile ne nomme donc pas positivement Jérusalem comme étant le lieu de la naissance de la Sainte Vierge, mais il écrit à Jérusalem (ch. xxv) (1) et au milieu de tous les ornements de plus ou moins bon goût, dont il surcharge la tradition conservée précieusement dans la première communauté chrétienne, on sent que pour lui, c'est vraiment dans cette ville que Marie a été donnée au monde et son récit ne se peut comprendre si l'on veut supposer Nazareth ou Séphoris.

En lisant le Protévangile, on ne peut s'empêcher, tout en admirant la simplicité et la naïveté du vieux chroniqueur, de trouver parfois qu'il n'est pas homme d'une bien délicate spiritualité. Et cependant, quand il s'approche de Marie, on dirait que sa main tremble un peu et voudrait se faire plus douce et plus légère pour mieux esquisser la figure de celle qui possède déjà pleinement sa foi et son amour. Si dans la généalogie de Jésus, plusieurs noms évoquent d'assez tristes souvenirs, sans doute pour établir un plus puissant contraste entre la pureté réparatrice du Rédempteur et la pauvre humanité tombée si bas, ne convenait-il pas au contraire que ses parents immédiats fussent aussi près de lui que possible et que la sainteté immaculée elle-même de Marie, si éclatante dès sa Conception, ne sortît que d'une tige qui fût digne de la porter : « La bienheureuse Anne a reçu la grâce qui convenait pour mettre au monde la mère du Verbe incarné. » « Joachim a été choisi de préférence à tous les autres saints pour être le père de la Mère du Fils de Dieu. » C'est ce que nous dit l'Église dans les oraisons de saint Joachim et de sainte Anne. Le Protévangile écrivant en des temps plus rapprochés nous raconte longuement leurs vertus, leurs prières que manifestent surtout l'assiduité de saint Joachim au temple et les sacrifices nombreux qu'il y offre, leur esprit de foi, leur saint désir d'avoir un enfant et leur vœu de le consacrer au

(1) Ἐγὼ δὲ Ἰάκωβος, ὁ γράγας τὴν ἱστορίαν ταύτην ἐν Ἱερουσαλήμ... *Op. cit.*, ch. xxv, p. 49.

Seigneur. Mais la Très Sainte Vierge n'est pas une enfant ordinaire. Immaculée dans sa Conception, on pourrait presque dire que Marie est une œuvre toute divine; la nature y eut le moins de part possible et son rôle fut seulement de fournir ce léger fondement sur lequel devaient nécessairement s'appuyer la grâce et les merveilles de l'ordre surnaturel. Des raisons de haute convenance le demandaient et la tradition primitive nous montre qu'en réalité c'est bien Dieu qui a presque tout fait. Saint Joachim et sainte Anne étaient, en effet, nous dit l'Apocryphe, dans un âge avancé, c'est à la prière seule qu'ils doivent la naissance de leur enfant bénie et, comme pour saint Jean-Baptiste, c'est un ange qui, venant consoler les saints époux, leur annonce qu'ils vont être exaucés (1). Les théologiens pensent communément que l'Immaculée reçut le bienfait de la sanctification dans une âme pensante et libre et avec une parfaite correspondance à la grâce de Dieu et que l'amour de Marie répondit immédiatement en se tournant vers lui aux avances de l'amour infini. Si le Protévangile de Jacques ne descend pas jusqu'à ces profondeurs mystiques, au moins nous montre-t-il Marie, dès son âge le plus tendre, ouvrir à la grâce, le plus largement possible, toutes les issues et toutes les capacités de son âme et, en quelque sorte, se donner à Dieu avec une générosité merveilleuse. A l'âge de trois ans, nous raconte-t-il, Marie est conduite au temple. « Le grand-prêtre la reçoit, et pour la présenter à Dieu, il la place sur le troisième degré de l'autel. Alors le Seigneur la remplit de grâce et Marie exultant de joie dansa sur ses pieds. Ses parents s'en retournèrent, admirant et louant Dieu, parce que l'enfant ne s'était pas retournée vers eux. » « Marie, comme une colombe, fut élevée dans le temple et elle recevait sa nourriture de la main des anges. » (Protév., ch. VII et VIII, p. 15 et 16.). Le trait est certainement légendaire, puisque les femmes ne pouvaient dépasser le parvis qui leur était réservé; mais qu'importe, puisqu'il nous montre quelle haute idée on avait de l'union ineffable de Marie avec son Dieu, dans un âge où la raison commence à peine à s'éveiller.

(1) Cf. Protév., *op. cit.*, ch. I et II.

Comme le reconnaissent les protestants eux-mêmes, le but de tout le livre est sans doute de satisfaire la pieuse curiosité du peuple chrétien sur les points obscurs de la vie de la Très Sainte Vierge, mais son but principal et premier est de mettre plus spécialement en relief l'idée de sa virginité transmise par les écrivains sacrés. Aussi, tandis que saint Mathieu et saint Luc nous racontent la Conception virginale de Notre-Seigneur, que saint Luc en particulier, d'un mot, nous montre la résolution qu'avait prise Marie de consacrer sa virginité au Seigneur : *Quomodo fiet istud quoniam virum non cognosco*? (1) que fait le Protévangile? Il invente des détails et lourdement, si on le compare à la délicatesse des Évangiles inspirés, il nous montre Marie vierge dans la Conception de notre divin Sauveur. Mais il lui en faut une constatation publique (Protev., ch. XVI) et comme à plaisir, il déroule son récit de l'épreuve des eaux amères, renouvelée du Livre des Nombres, ch. v, v. 12 et suiv. Marie et Joseph sont cités dans le temple. Devant les prêtres et devant le peuple d'Israël, l'un après l'autre, ils boivent l'eau de l'épreuve du Seigneur, puis sept fois font le tour de l'autel; à l'étonnement et à l'admiration de tous, aucun signe de péché n'apparaît sur leur visage, et le Pseudo-Mathieu (ch. XII) en profite pour faire dire au peuple par la Très Sainte Vierge : « Vive le Seigneur Dieu des armées, en présence de qui je me tiens. Je ne connais pas d'homme et n'en connaîtrai pas,..... car depuis mon enfance j'ai fait ce vœu à mon Dieu de garder ma virginité pour celui qui m'a créée (2). » Plus loin, au ch. XVII du Protévangile, saint Joseph, obligé de se rendre à Bethléem afin de s'y faire inscrire selon l'ordre de l'empereur Auguste, se demande avec inquiétude : « Comment ferai-je pour cette vierge et sous quel nom la faire inscrire? L'inscrirai-je comme mon épouse? Mais elle ne l'est pas, car je ne l'ai reçue du temple du Seigneur que pour la garder! Sera-ce comme ma fille? Mais le peuple d'Israel tout entier sait

(1) S. Lucæ, cap. I, v. 34.

(2) *Pseudo-Matthæi Evangelium*, cap. XII, v. 4 (*Evangelia apocrypha*. Tischendorf, *Leipzig*, 1876).

bien qu'elle ne l'est pas. Que dois-je faire?... En vérité, je ferai ce que m'inspirera le Seigneur (1). »

Vierge dans sa conception de l'Enfant-Dieu, Marie l'est aussi dans l'enfantement. Pour faire constater dûment le miracle, tandis que l'Évangile inspiré nous montre tout simplement la Très Sainte Vierge donnant elle-même à Notre-Seigneur les premiers soins que les mères ordinaires laissent à d'autres, l'apocryphe imagine la présence et la curiosité indiscrète des sages-femmes de Bethléem. L'une d'elles, Salomé, est immédiatement punie, mais Dieu a pitié d'elle, elle touche l'extrémité des langes de l'Enfant-Jésus et aussitôt sa main desséchée recouvre le mouvement et la vie (2). (Prot. XIX. Ps. Math., XIII.) Et c'est pourquoi sa compagne, Zelomi, s'écrie, ou plutôt l'auteur lui-même, par la bouche de cette femme, proclame bien haut sa foi : *Virgo concepit, virgo peperit, virgo permansit!* (3). »

Mais la mère de Dieu a dû rester toujours vierge. Les frères de Jésus mentionnés dans les Évangiles ne sont pas les fils de Marie. La tradition (cf. Hégésippe IIe siècle, cité par Eusèbe, *H. E.*, III, ch. XI, IV, 22) (4), — l'Évangile même, étaient trop clairs sur ce point pour qu'il y ait là-dessus la moindre hésitation. L'auteur du Protévangile cependant ne cherche pas à comprendre les indications du texte sacré. Il voit cités des frères de Jésus. Puisque la croyance explicite du peuple chrétien lui affirme que Marie est toujours demeurée vierge, que peuvent-ils être si ce n'est des fils de Joseph. De là la légende de saint Joseph avancé en âge et déjà veuf, avec enfants, lors de son mariage avec la Très Sainte Vierge (ch. IX, XVIII).

(1) *Protevangelium*. Ed. cit., ch. XVII, p. 31-32.

(2) *Protév.* Ed. cit., p. 35 à 37, ch. XIX.

(3) *Ps. Matth.* Ed. cit., ch. XIII, p. 78.

(4) Eusèbe, *Hist. eccles.*, Edition Grafin, Paris, 1906.

L. III, ch. XI... καὶ δὴ ἀπὸ μιᾶς γνώμης τοὺς πάντας Συμεῶνα τὸν τοῦ Κλωπᾶ. οὗ καὶ ἡ τοῦ εὐανγγελίου μνημονεύει γραφή (Luc, XXIV, 18. Joan., XIX, 25) τοῦ τῆς αὐτόδε παροικίας θρόνου ἄξιον εἶναι δοκιμάσαι ἀνεγιόν, ὥς γέ φασι, γεγονότα τοῦ σωτῆρος (τὸν γὰρ οὖν Κλωπᾶν ἀδελφὸν τοῦ Ἰωσὴφ ὑπάρχειν Ἡγήσιππος ἱστορεῖ).

L. IV, ch. XXII. Ὁ δ' αὐτὸς (Ἡγήσιππος)... ὑποτίθεται διὰ τούτων. Καὶ μετα το μαρτυρῆσαι Ἰάκωβον τὸν δίκαιον, ὡς καὶ ὁ κύριος, ἐπὶ τῷ αὐτῷ λόγῳ, πάλιν ὁ ἐχ θείου αὐτοῦ Συμειὸν ὁ τοῦ Κλωπᾶ καθίστασαι ἐπίσκοπος, ὃν προέθεντο πάντες, ὄντα ἀνεγιὸν τοῦ κυρίου δεύτερον.

Le Protévangile, il faut l'avouer, fit en quelque sorte école sur ce point. Un apocryphe de la fin du IVe siècle ou du commencement du Ve, l'*Historia Josephi*, ch. II (1), va même jusqu'à désigner les fils du prétendu premier mariage de saint Joseph par les noms mêmes que les canoniques donnent aux frères ou plus justement aux cousins du Sauveur : Jacques, Joseph, Jude et Simon. Clément d'Alexandrie, Origène, saint Epiphane et Eusèbe soutiennent cette opinion et saint Jérôme la réfute longuement dans son traité contre Helvidius. L'auteur du Protévangile est donc dans l'erreur. Il n'a pas compris que le grand miracle de la naissance virginale du Christ et l'ineffable pureté de sa Très Sainte Mère ne devaient pas être exposés aux regards ni à la discussion des hommes, mais que les justes devaient plutôt le croire sur la parole de Dieu et sur le témoignage du confident très discret de Marie, et que ce secret du roi demeurerait caché aux incrédules. Au fond cependant, il importe assez peu; ce que nous cherchons dans ces apocryphes, ce n'est pas l'expression théologique juste, ni même la tradition soigneusement conservée et transmise dans toute son intégrité, sans additions ni changements, mais plutôt comme un écho affaibli de cette même tradition, uni au témoignage de la piété populaire envers Marie. Il est de peu d'importance de savoir dans quelle mesure exacte la légende et l'histoire se sont unies et mêlées en cet ouvrage; ce qu'il est utile de constater et ce que nous voulons seulement retenir, c'est qu'à l'aurore du second siècle et sans attendre aucune définition, la voix du peuple, qui dans cette occurrence est bien la voix de Dieu, dit et redit partout que Marie est la première des créatures et qu'en elle il n'y a point de tache.

(1) *Historia Josephi* (*Evangelia apocrypha*, Ed. Tischendorf, Leipzig, 1876) ch. II, p. 123. *Genuit* (*Joseph*) *quoque sibi filios et filias, quattuor nimirum filios atque duas filias. Hæc vero sunt eorum nomina : Judas, Justus, Jacobus et Simon.*

Les Pères Blancs,
de Sainte-Anne de Jérusalem.

VII

CONCEPTION SURNATURELLE
ET CRITIQUE

DIEU est devenu chair, et par Marie et par Dieu... Il est né en toute vérité d'une vierge » (1) : voilà ce qu'au début du second siècle écrivait déjà saint Ignace martyr, et, bientôt après, toutes les confessions de foi, récitées dans les diverses parties de l'Église, affirmaient unanimement que « Jésus fut conçu du Saint-Esprit et naquit de la Vierge Marie ». Aujourd'hui, nous récitons toujours cette même formule du *Credo*, professant par là-même une foi identique à celle de nos pères et des premiers chrétiens, parfaitement convaincus, du reste, comme ils l'étaient, que cette foi repose sur des bases solides, et que le Jésus de l'histoire, à la différence des autres hommes, naquit vraiment d'une femme qui était vierge. Cependant la critique, ayant porté ses investigations minutieuses sur le terrain des Évangiles, a cru remarquer qu'on y avait cherché à tort un fondement solide pour la croyance traditionnelle, et elle s'est préoccupée de savoir comment cette croyance avait pu naître et grandir d'elle-même, son caractère de factice et d'irréel étant d'ailleurs parfaitement reconnu. Puisque la question a été récemment soulevée en

(1) Ἐν σαρκὶ γενόμενος θεός καὶ ἐκ Μαρίας καὶ ἐκ θεοῦ (*Ephes.*, VII, 2) — ..... γεγενήμενον ἀληθῶς ἐκ παρθενοῦ (*Smyrn.*, I, 1).

France, et qu'on peut prévoir un temps prochain — si déjà il n'est point arrivé — où les journaux se mettront eux-mêmes à une tâche qui ne leur appartient pas, et, traitant ce sujet d'exégèse avec légèreté et superficiellement, iront jeter le trouble dans la conscience de leurs lecteurs, il est actuellement utile et, même dans un Congrès Marial, il peut n'être point déplacé de montrer tout d'abord et en détail le développement des recherches critiques sur ce point dans le monde anglais et allemand, ensuite, pour n'en point rester à un simple travail de compilateur, de juger à notre tour des résultats positifs auxquels on prétend être parvenu. Ce seront là les deux parties de cette étude.

Je laisse hors de considération la période ancienne de la critique, ne mentionne que pour mémoire Strauss, que l'on considère avec plus ou moins de raison comme l'ancêtre de nos écrivains actuels, et signale seulement, à côté de travaux à tendance comme l'*Histoire de la naissance du Seigneur*(1) de Steinmeyer, l'*Histoire de la jeunesse du Seigneur*(2) publiée à Berne en 1841 par Gelpke, ouvrage qui serait aujourd'hui encore consulté avec profit. Le point de départ d'un aperçu sur la critique des *Récits de l'enfance* est à chercher dans la publication des deux grands Commentaires sur les Évangiles synoptiques (3), celui de H. Holtzmann en 1890, avant celui de Bern. Weiss (Comment. Meyer), ouvrages fort différents et d'allure et de ton, celui-là plus radical, ce dernier plus modéré dans ses conclusions, tous les deux, d'ailleurs, largement répandus et exerçant une influence considérable dans les pays de langue allemande. L'un et l'autre usaient de grande défiance

(1) *Geschichte der Geburt des Herrn u. seiner ersten Schritte im Leben...*

(2) *Die Jugendgeschichte des Herrn.*

(3) Tandis que les discussions sur la Conception surnaturelle étaient occasionnées par les recherches d'exégèse, elles devaient préoccuper aussi ceux qui s'intéressaient à l'histoire des dogmes, et recherchaient l'origine des divers articles du Symbole. Pour ne point trop surcharger ce travail, il m'est nécessaire de laisser dans l'ombre ce côté de la question. — Bon nombre des renseignements bibliographiques que j'apporte ici sont empruntés au *Theologischer Jahresbericht* des années passées. Je tiens d'autant plus à reconnaître ici les qualités vraies de cette publication, qu'il me serait agréable de signaler cette même justice et courtoisie dans les comptes rendus qu'elle donna jadis de tel Congrès Marial.

vis-à-vis des renseignements apportés tout au début des Évangiles de saint Mathieu et de saint Luc; mais étant liés au texte qu'ils devaient commenter dans toute sa suite, ils se trouvaient empêchés d'entrer dans les détails et n'abordaient qu'en passant, et sans approfondir, la question de la naissance miraculeuse de Jésus. Il en allait autrement de Hillmann, qui, dès 1891, publiait dans les *Jahrbücher für protestantische Theologie* (XVII, 2, 192-261), une étude complète sur les *Récits de l'enfance d'après Luc :* tous les arguments contre la doctrine traditionnelle y sont produits et coordonnés. C'est le silence du Nouveau Testament en la matière, ce qui est plus étrange, la présence dans les écrits sacrés de textes inconciliables avec la croyance ordinaire. Jésus est « le fils du charpentier »; s'en va-t-il prêcher dans les bourgades, ses parents, sa mère elle-même qui devait avoir le mot de l'énigme, le supposent « hors de lui », et Jésus n'a plus qu'à renier ceux qui portent sur son compte d'aussi peu favorables jugements. « Qui est ma mère et qui sont mes frères? » Du reste, un prophète n'est privé d'honneur qu'auprès de ses parents et dans sa maison. Il est manifeste que tout le monde croit Jésus fils de Joseph : ceux qui élaborèrent les deux généalogies, puis les adaptèrent aux Évangiles, n'étaient point d'un autre sentiment, et la preuve qu'ils voulaient fournir, que Jésus était bien le Messie puisqu'il était vraiment fils de David, n'eût point tenu ferme, si le Christ n'avait pas été en réalité fils du davidide Joseph. Les derniers termes des généalogies ont donc été retouchés après coup, selon que le témoignent, du reste, certains manuscrits; dans le troisième Évangile on inséra plus tard encore les deux versets I, 34-35, qui seuls, affirment une conception surnaturelle, et maint détail qui se lit dans ces premiers chapitres de l'Évangile amène aujourd'hui à croire que leur auteur avait une pensée tout autre que la nôtre sur la manière dont le Christ était venu en ce monde.

C'était une thèse en règle contre la Conception surnaturelle que Hillmann avait écrite, et, pour ce faire, il avait utilisé et développé en certains points les arguments divers qu'un an auparavant Lobstein avait présentés aux lecteurs

français (1). Ces conclusions devaient se vulgariser, et gêner de plus en plus le protestant fidèle dans la récitation de son *Credo*. En novembre 1892, les *Preussischen Jahrbücher* publiaient un travail anonyme, moins serré, visant moins à l'exactitude absolue des détails, plus populaire et plus tendancieux en même temps. Le Christ est la vérité — telle en était la finale — : si donc nous demeurons dans la vérité, nous demeurons dans le Christ; tout en restant croyants, nous avons donc le droit d'affirmer ce qui est la vérité, à savoir, que le Christ est né comme tous les hommes. Cet article à scandale, tiré en brochure sous ce titre suggestif, *Né de la Vierge : témoignage du Nouveau Testament contre la doctrine de la naissance surnaturelle de Jésus-Christ* (2), se répandait à son tour, et, dès la cinquième édition (1898), son auteur, Paul Rohrbach, jugeait possible de se faire connaître.

En 1895, à son tour, le monde anglais se préoccupait de la question, mais les articles sur ce sujet ne paraissaient point avec cette allure dégagée qu'on leur donnait en Allemagne : le ton était plus circonspect, et, pour l'ordinaire, manifestait au mieux un attachement sincère au sentiment religieux et aux doctrines traditionnelles. Dans le *Thinker*, A. Roberts se préoccupe des *deux généalogies* (1,27-34), et F. Godet, de *la vie de Jésus antérieure à son ministère public* (3) (390-404); dans le *Biblical Worlds*, S. Mathews donne une *Introduction à l'Évangile de Luc* (v, 336-342, 448-455), et Zenos parle de *la naissance et de l'enfance de Jésus*. Dans l'*Expository Times*, Brown envisage cette même question, et Ince, dans l'*Expositor*, déclare qu'il veut « repasser les raisons nous donnant droit de garder notre vieille foi héréditaire, qu'il veut en même temps mettre en garde contre les conclusions perverses ou non garanties tirées de ce fait, que la conception miraculeuse et la naissance virginale de Jésus ne forment pas une partie prééminente de l'enseignement chrétien ». Dans l'*Academy*,

(1) *La doctrine de la naissance surnaturelle du Christ : étude christologique.*

(2) *Geboren von der Jungfrau. Das Zeugniss des N. T. gegen die Lehre von der übernatürlichen Geburt Jesu Christi.*

(3) Traduit en allemand par REINECK, en 1897.

depuis le 17 novembre 1894 jusqu'à la fin de juin suivant, les scholars les plus connus, tels que Allen, Charles, Badham, Conybeare, exposent et discutent leur sentiment, quant à la lecture étrange apportée par le manuscrit syriaque du Sinaï (Ss) récemment découvert, « Joseph, auquel était fiancée la vierge Marie, engendra Jésus ».

Il est évident que les catholiques ne pouvaient se désintéresser entièrement d'études aussi passionnantes d'abord, et intéressant d'aussi près le dogme qu'ils professent. En ce même temps, le P. Knabenbauer donne son *Evangelium secundum Lucam*, dans la collection des PP. Jésuites, et, dans la *Revue biblique*, le P. Lagrange, interrompant ses études sur les *Sources du 3e Evangile*, montre que Weiss et Holtzmann sont dans l'erreur, que la naissance surnaturelle de Jésus était connue déjà des plus anciennes sources de nos Évangiles, enfin, qu'on ne saurait rien objecter de vraiment sérieux qui permît de révoquer en doute sa réalité historique (*R. B.*, 160-185). Mais, tandis qu'il revenait à ses études sur les sources de saint Luc, des travaux de première importance voyaient le jour en Angleterre et en Allemagne.

Dans l'*International critical Commentary*, paraissait le *Commentaire critique et exégétique sur l'Evangile suivant saint Luc*, de Plummer, ouvrage d'une parfaite tenue comme tant d'autres de cette même collection, et que le monde savant vit avec plaisir arriver à sa seconde édition dès l'année suivante (1897).

En Allemagne, le volume de Lobstein avait été traduit, et, dans la *Theologische Litteraturzeitung*, Schultz pouvait rendre à son auteur ce témoignage, « qu'il avait également bien réussi à exprimer le manque de garanties historiques et la non-valeur dogmatique du dogme traditionnel, et à faire valoir le contenu religieux que ce dogme garde quand même et qu'il ne saurait perdre ». Dans son *Lehrbuch der neutestamentlichen Theologie* que la librairie Mohr faisait paraître cette même année 1896, Holtzmann continuait ses études sur le Nouveau Testament, et indiquait cette fois les divers courants d'idées qui existaient au temps de la composition des Livres Saints, et qui se retrouvent

dans ces Livres mêmes, courants se développant en sens parallèle, quelquefois en sens contraire, le plus souvent se compénétrant par la force des choses, tandis qu'il se fait un mélange d'éléments à l'origine distincts, voire même opposés. L'origine terrestre de Jésus fut évidemment l'un des problèmes qui se posèrent à la conscience des premiers chrétiens. Sans doute, la filiation divine entendue au sens physique et matériel s'oppose à la filiation divine entendue au sens théocratique ou métaphysique : il n'empêche que dans certains milieux l'une des conceptions se substitua à l'autre, avant de s'accorder avec elle. Jusque-là, on avait cru que l'action du Saint-Esprit sur Jésus s'était exercée tout d'abord au jour du baptême dans le Jourdain; on la refoula en arrière et jusqu'au principe même de la vie du Christ : la conception qui se fait jour dans les récits de l'Enfance n'est donc point originale et Holtzmann se préoccupe de montrer en quoi elle est opposée au sentiment de saint Paul et comment elle put bien se développer.

Tandis que le travail magistral d'Holtzmann s'élaborait d'abord, se répandait ensuite et conquérait sa place dans toute bibliothèque de savant, les protestants orthodoxes ne restaient point inactifs et se remuaient pour défendre leur foi mise en péril de la sorte par les libéraux. On répondait à la brochure de Rohrbach : c'était un anonyme qui alléguait Gal., IV, 4 et Jo., I, 13, pour prouver que les auteurs sacrés connaissaient bien, quoi qu'on en dise, la naissance surnaturelle du Christ, qui rappelait le caractère légal du mariage juif, pour expliquer la méthode de démonstration des généalogies. Mais cette petite étude, et quelques autres articles, où l'indignation et la véhémence du style cachaient mal l'absence d'arguments solides et convaincants, ne retinrent point l'attention du public(1), toute portée qu'elle était alors sur le curieux travail d'Alfred Resch : *l'Evangile de l'enfance d'après Luc et Mathieu et les textes parallèles*

(1) Citons cependant PENTECOST, *The birth and boyhood of Jesus*; CARTER, *The Gospel according to saint Luke*; les articles de BADHAM, dans l'*Expository Times* sur l'intégrité du récit de saint Luc, et dans le *Biblical World* sur l'histoire de la naissance virginale, etc.

extracanoniques (1) publié dans les *Texte und Untersuchungen* de Gebhardt et Harnack (x, 5). Ce travail était une suite des études du même auteur sur les *Agrapha*, et la méthode employée demeurait toujours identique. Dans l'espèce, Resch regrettait que les savants n'aient point suivi l'exemple donné jadis par Credner (2), et qu'ils aient continué de mélanger de la sorte la critique littéraire à la critique historique de nos documents. La critique littéraire seule l'a fait aboutir, lui-même, au résultat le plus heureux : il est convaincu de l'existence d'un Évangile primitif où vinrent puiser les auteurs de nos Évangiles canoniques, et saint Paul lui-même, sans qu'à eux tous ils aient épuisé son contenu. De même que cet *Urevangelium* avait été écrit en hébreu sous le titre דברי ישוע, de même un Évangile de l'Enfance avait été publié en cette même langue et intitulé ספר תולדות ישוע המשיח cf. Mtt. 11. Ce livre racontait les faits tels qu'ils s'étaient passés, et Marie, Mère du Sauveur, avait elle-même donné tous les renseignements : jusqu'au moment de mourir, la parthénogenèse était restée son secret; avant ce temps, Jésus, aux yeux de tous, passait pour le fils de Joseph. Le *Livre des Générations de Jésus Messie*, rédigé après sa mort, aurait été pourvu d'une généalogie (celle de Luc d'après ms. D), traduit en grec de bonne heure, et déposé dans la bibliothèque épiscopale de Pella dont Ariston le presbytre pouvait être chargé. Matthieu et Luc s'en étaient servis, et maints détails du quatrième Évangile prouvaient assez que Jean en avait eu connaissance(3); entre la composition de ses épîtres aux Thessaloniciens et aux Corinthiens, Paul, de son côté, avait étudié ce même document, et l'on doit aligner cinq pages de parallèles pour faire voir jusqu'à quel point il s'en est inspiré. Les Pères des premiers siècles,

(1) *Das Kindheitsevangelium nach Lukas und Matthäus unter Herbeiziehung der aussercanonischen Paralleltexte, quellenkritisch untersucht von* A. RESCH.

(2) *Beiträge zur Einleitung in die biblischen Schriften.*

(3) La génération du Verbe est dite avoir été écrite pour compléter la génération miraculeuse du Christ; on rappelle la leçon, *qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo natus est*, le *habitavit in nobis* qui serait identique au σκηνώσει (pas ἐπισκιάσει) de Luc, II, 35, la suite du texte enfin qui rappelle Luc, II, 26.

saint Justin tout particulièrement, ont connu ce même écrit, et les Évangiles apocryphes lui empruntèrent plus d'un détail véridique. Du reste, ce n'est point une chimère d'en essayer la reconstitution, et, dès l'année suivante, la librairie Hinrichs publiait en hébreu et en grec le texte mis à jour par l'ingénieux critique.

La tentative paradoxale d'Alfred Resch de reconstituer ainsi, au moyen d'écrits d'âge et de caractère différents, un document primitif qui n'a probablement jamais existé, sa persévérance à estimer garantis au point de vue historique des récits que la presque totalité des critiques affirment légendaires, valurent au courageux auteur un succès d'un genre spécial et qui n'était pourtant point mérité, et on demeure surpris aujourd'hui de trouver à son adresse, dans les revues et sous des signatures considérables, telle réflexion saugrenue ou des plaisanteries d'un goût douteux. Cependant, Resch n'était point seul à parler de critique littéraire à propos de l'Évangile de l'enfance, et, en 1900, Conrady (1) se préoccupait à son tour de trouver la source d'où procèdent nos récits évangéliques. Ce devait être assurément un document hébreu, et il est probable que ce document constituait une première rédaction de ce qui devint ensuite le Protévangile de Jacques. Dans les récits que nous lisons, il n'y a donc rien, à part un point peut-être, qui soit garanti, et l'on cherche de quel côté se produisit l'influence extérieure qui amena le dogme à se former entièrement dans l'état où nous le trouvons aujourd'hui.

Il y avait alors plus d'un an qu'en Angleterre le professeur Ramsay avait donné au public sa belle étude sur la crédibilité de saint Luc, *Christ vint-il au monde à Bethlehem* ? (2). Reprenant à nouveau les objections diverses alléguées par les critiques, tout spécialement par Schürer (3), il avait voulu les examiner en détail, et, tirant parti de quelques découvertes faites en Égypte, il s'était efforcé de montrer qu'un recensement de Quirinius avait bien pu

(1) *Die Quellen der kanonischen Kindheitsgeschichte Jesu.*

(2) *Was Christ born of Bethlehem? A study on the credibility of saint Luke.*

(3) Dans son grand ouvrage, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, I, 426. p. sqq.

se faire au temps et dans les circonstances mentionnés par saint Luc. L'*Expositor* qui, antérieurement, avait déjà fait connaître le sentiment de Ramsay (cf. v, 274-8, 425-35), continue à s'intéresser à cette question, et publie encore sur ce même sujet deux articles de W. Canton (1), et du célèbre professeur d'Erlangen Th. Zahn (2). Et tandis que W. Allen envisage le caractère propre et la portée de la généalogie de saint Mathieu (3), C. Dimont (4), qui, comme les exégètes d'Allemagne, s'est mis à chercher la source propre au récit de Luc, estime que les renseignements de cette source ne sont point garantis par d'anciennes confidences de Marie (Ramsay, Sanday).

A Fribourg, le P. Rose réunissait alors en volume une série d'articles parus dans la *Revue biblique*, et on y pouvait lire ce que le sympathique professeur jugeait bon de répondre aux attaques diverses des rationalistes portant sur *la conception surnaturelle de Jésus* (5). Cependant, les fameux versets 34 et 35 de Luc I attiraient à nouveau l'attention des exégètes allemands. Dans son étude sur le Symbole, Kattenbusch (6) avait cru devoir supprimer comme glose l'incise évangélique, « *car je ne connais pas d'homme* », et Weinel (7) s'était rangé à son avis. Reprenant à son compte le sentiment de B. Weiss et de Hillmann, Harnack estime maintenant qu'il n'en faut point rester là, et aligne dix raisons bien précises qui semblent nécessiter la suppression des deux versets de saint Luc (8). La question pouvait, sans doute, être discutée, et Hilgenfeld maintient l'origine judéo-chrétienne et l'originalité desdits versets (9), tandis qu'Halévy ajoute à un article de la *Revue Sémi-*

(1) *The Nativity : an outline* (IX, 123-135.)

(2) *Born of the Virgin Maria* (VII, 92-107).

(3) *The Genealogy in St-Matthew and its bearing on the original language of the Gospel* (*Exp. Tim.*, XI, 135- 7).

(4) *The source of St Luke's Gospel of the Infancy* (*Exp. Tim.*, XI, 378).

5) *Études Évangéliques* 1901) R. B. VIII, 206-231.

(6) *Das apostolische Symbol*, II, 623.

(7) *Zeitsch. f. neutest. Wissenschaft* 1901, 37-9.

(8) *Z. N. T. W.*, 53-57. — Ailleurs cependant, le célèbre critique affirme que, dans leur ensemble, les deux premiers chapitres de saint Luc faisaient partie de l'œuvre de l'Evangéliste (*Sitzungsber. der K. preussisch. Akad. d. Wissensch.* 1900, 538).

(9) *Zeitsch. f. wissensch. Theologie*, XLIV (9) 177-235, 313-8.

tique (1) quelques judicieuses réflexions montrant le peu de solidité des raisons alléguées par le savant professeur de Berlin. Et, pendant ce temps, moins préoccupé des questions de critique littéraire pure, Soltau lance son petit opuscule, l'*Histoire de la naissance de Jésus-Christ*(2), et rapproche telle ou telle expression des Évangiles d'expressions analogues relevées dans les inscriptions aujourd'hui découvertes ou dans les écrits d'auteurs profanes.

Ce n'étaient là qu'articles de revues ou brochures : l'Angleterre devait traiter la question avec plus d'ampleur dans les colonnes de ses deux grands dictionnaires bibliques, le *Dictionary of the Bible* publié par Hastings, et l'*Encyclopædia Biblica* du Dr Cheyne. L'article *Jesus*, du professeur Sanday, laissait dans l'ombre divers points se rattachant au problème de la naissance du Christ : même il n'était question précisément que des sources du récit évangélique (les Femmes pieuses, Luc, VIII, 3 et XXIV, 10), de la leçon du manuscrit Ss, des généalogies et du cens de Quirinius (d'après Ramsay). Mais l'*Encyclopædia* de Cheyne permettait aux lecteurs anglais de connaître la question sous toutes ses faces, et faisait valoir les solutions les plus radicales du problème : on peut dire que les deux articles, *Mary* de Schmiedel et *Nativity* d'Usener (3), ce dernier surtout, sont des thèses en règle contre notre dogme traditionnel. Pour Schmiedel, les deux petits versets de Luc (I, 34-35) sont interpolés; Usener pense plutôt que les deux premiers chapitres de l'Évangile constituent un document plus tardif, et l'on sait déjà, par Hillmann, à quelle créance ce document a droit. La légende est plus populaire dans Matthieu, plus artistique dans Luc : le travail qui reste à faire aux critiques est de discerner sur quel terrain et à la suite de quelles influences le « mythe » s'est ainsi développé. Le clergé anglican avait entre les mains les deux collections bibliques, et il fut impressionné sans doute par les

(1) *R. S.*, X, 327.

(2) *Die Geburtsgeschichte Jesu Cristi.*

(3) Ce dernier reproduit en quelque manière dans la *Z. N. T. W.*, IV, 1-21. — A signaler encore dans l'*Encyclopædia*, l'article de Cheyne, *Genealogies of Jesus in Matthew and Luke* (II, 1666-9).

articles d'Usener et de Schmiedel, aussi par l'opuscule déjà signalé de Lobstein et que la traduction de Lieulette rendait alors utilisable; les articles de revues se multiplièrent, et ce fut toute une tempête qui se déchaîna au sein de l'Église. Dans le *Hibbert Journal*, le pasteur Beeby avait eu le sans-gêne de demander ce qui se pouvait encore penser de raisonnable aujourd'hui sur le fait de la Conception d'une vierge, et quelle était bien maintenant la signification de la naissance miraculeuse de Jésus, « cette hérésie valentinienne, adoptée plus tard par l'Église catholique ». Des réflexions de ce genre ne pouvaient rester sans riposte, et les répliques furent ce qu'on aurait pu prévoir qu'elles seraient, âpres et véhémentes. Le doyen de Westminster, Robinson, affirma l'un avec l'autre les deux dogmes de la naissance miraculeuse et de l'Incarnation, dogmes qui s'appuient l'un sur l'autre et doivent tenir ou crouler en même temps : le point de vue dogmatique est encore celui auquel se placent Knowling (1) et Randolph (2). Conybeare qui, l'année d'avant, publiait déjà dans la *Z. N. T. W.* (3), un texte de saint Ephrem autorisant à penser au caractère adventice de Luc I-II, revient encore une fois sur ces mêmes questions de critique, et parle maintenant (4) de trois modifications doctrinales imposées de bonne heure au texte de nos Évangiles. Dans l'*Expository Times*, le vieux professeur Sanday a beau dire une fois de plus ce qu'il pense en la matière et signaler la délicatesse toute féminine de saint Luc, laquelle trahit quelqu'un qui a vécu dans la société des saintes femmes, qui a vraisemblablement emprunté ses renseignements à elles-mêmes et à la mère du Christ. C'est là un langage trop mesuré et qu'on n'est point disposé à entendre. Et, tandis qu'en Amérique, Hoben (5) recueille vingt-deux citations de Pères

(1) *Our Lord's Virgin Birth and the criticism of to-day*, publié par les soins de la *Society for promoting christian knowledge.*

(2) *The Virgin Birth of our Lord.*

(3) *Ein Zeugniss Ephraems über das Fehlen von Kapp. I u II im Texte des Lukas. Z. N. T. W.*, III, 192-7.

(4) *Three early doctrinal modifications of the text of the Gospels* (*Hib. Journ.*, I, 96-113).

(5) *The Virgin Birth.* — Chicago, University Press.

anténicéens, desquelles il appert que la conception miraculeuse serait à envisager comme une création divine du second Adam opérée pour soustraire celui-ci à la corruption du péché, en Angleterre, et dans ce même *Expository Times* (XIV, 530), Henson s'exprime en termes tels qu'on en conclut à une négation par l'écrivain des deux dogmes de l'Incarnation et de la naissance virginale. A toutes ces publications scandaleuses, il fallait mettre un terme: aussi, pendant que Whately et Beely discutaient dans le *Hibbert Journal* (1), l'autorité religieuse intervenait-elle, et censurait des ecclésiastiques dont l'un d'eux (Henson) était même chanoine de Westminster. Ce ne devait pas être la fin de l'aventure et la clôture des débats. On sait comment se constitua un comité de cent-un membres et quel manifeste il élabora : les signataires demandaient que l'on contrôlât, au point de vue de l'histoire, les récits du Nouveau Testament sur lesquels se base la foi de l'Église, et proclamaient également nécessaires l'indépendance de la critique et la sécurité de ceux qui s'y intéressent. Un manifeste de ce genre et, produit en pareille occasion, ne pouvait manquer d'émouvoir le grand public : aussi vit-on les discussions critiques se mêlant aux appréciations les plus diverses se succéder dans les colonnes des journaux. Il y avait bien lieu d'être ému : quand la déclaration des Cent-un eut fait le tour des rectories, elle portait la signature avec l'adhésion de 1.725 clergymen.

En 1903, une revue, *Studierstube*, s'était fondée en Allemagne, qui, connaissant tout l'intérêt qu'on prenait à ces questions, avait ouvert une tribune libre où qui voulait disait son sentiment sur l'Évangile de l'enfance et la naissance miraculeuse de Jésus. Soltau qui, ailleurs, s'exprimait aussi sur ces sujets (2) y vient produire à nouveau ses arguments avec les rapprochements signalés dans sa brochure. Nösgen, d'un autre avis, interprète la conception surnaturelle, non comme une production physique du corps

(1) *H. J.*, II, 125-140, 380, sqq.

(2) *Zu dem I Kap. des Evang. des Lukas*, dans *Vierteljahr. f. Bibelkunde*, 34-41, — et *D. geschichtl. Bedeutung der Weihnachtsbotschaft*, dans la *Vossisch. Ztg.* 603.

de Jésus par le Saint-Esprit, mais, suivant Gen., I, 2, comme une opération créatrice de la vertu divine sur la nature de Marie (1). Quoi qu'on pût penser là-dessus, il valait mieux présenter ces observations que de légitimer la croyance traditionnelle, en trouvant de nouvelles dates pour la composition des Synoptiques et la mort d'Hérode, selon que le faisait Kreyher (2). Dans les *St. u. Kritik.*, Zimmermann (3) reproduisait une fois encore les arguments de Hillmann en faveur de la paternité de Joseph, et Granswinkel (4), en Hollande, se demandait ce qu'il peut bien y avoir de consistant sous le symbole de la naissance virginale. L'essai le plus original de ces années dernières est encore, malgré tout, celui de Spitta (5). De l'avis de ce critique, l'Évangile de saint Marc aurait été pourvu, lui aussi, de récits sur l'enfance du Christ, mais cette préhistoire se serait perdue en même temps que la conclusion originale de l'Évangile.

Dans les pays de langue anglaise, la question avait cependant perdu de son acuité. Tandis qu'à Oxford, Box (6) lisait son excellent paper sur les soi-disant influences païennes et l'Évangile de l'enfance, Chadwick, dans l'*Expositor* (XI, 50-9) affirmait que la naissance miraculeuse de Jésus est exigée par la doctrine de l'Incarnation et conforme à l'esprit de tout le Nouveau Testament, conclusions que ne veulent point adopter Machen (7), ni Allen (8), lequel répond sur ce point à sir Oliver Lodge. C'est encore la question dogmatique qui, en 1905, se discute dans l'*American Journal of Theology* (9) : Rhees y vient déclarer que la doctrine traditionnelle n'a point sa place

(1) Cf. aussi, dans la *Studierstube*, LIENHARD, *D. Geburtsgesch. J. C.* (I, 256-8).

(2) *D. jungfräuliche Geburt des Hernn.*

(3) *Evangelium der Lukas* I-II (*St. u. kr.* VII, 247-90).

(4) *De gebootsverhalen van Jezus (Geloof en Vrijheid*, Rotterdam, 37, 262-77).

(5) Dans *Z. N. T. W.*, V, 303-26.

(6) *The Gospel narratives of the Nativity and the alleged influence of heathen ideas* publié ensuite dans la *Z. N. T. W.*, VI, 80-101.

(7) *The N. T. account of the birth of Jesus (Princetown Th. Rev.*, III, 641, IV, 37-81).

(8) *The birth of Christ in N. T.* (*The Interpreter*, febr.)

(9) Tous les articles signalés ont paru sous ce même titre, *The supernatural birth of Jesus*, et tiennent dans la revue les pages suivantes, 11-18 (Zenos), 18-20. (Rhees), 20-30 (Warfield).

obligée dans le *Credo*, et que la préservation du péché demeure, en toute hypothèse, garantie au Christ, quel qu'ait été le mode de son origine terrestre. et Zenos soutient à peu près le même sentiment, qui remarque que l'Incarnation n'entraîne point comme conséquence nécessaire la naissance virginale. L'opinion de Warfield est justement au pôle opposé : il y a trois dogmes nettement affirmés dans les Écritures, dit-il, l'existence du surnaturel, l'Incarnation et la Rédemption; or, la Conception virginale est postulée en réalité par ces trois dogmes fondamentaux et garantis. Cependant, les recherches historiques restent à l'ordre du jour, et, en Amérique, Bacon (1), Cheyne (2), en Angleterre, se maintiennent dans les situations les plus avancées de la critique allemande. Dans la *North American Review*, Briggs (3) renvoie dos à dos tous les opposants, et prononce qu'il est aussi peu judicieux d'attaquer le dogme traditionnel que de le défendre : la conception miraculeuse, pourtant article du *Credo*, ne s'impose point rigoureusement comme croyance à la foi des chrétiens, et constater le fait qu'elle suppose n'est pas du ressort de la critique historique. Les plus récents travaux de langue anglaise semblent indiquer un mouvement en arrière vers les idées conservatrices. Le premier volume d'un nouveau dictionnaire (4) contient tel article qui affirme la virginité de Marie, bien qu'en gardant une attitude réservée et hésitante sur certains points de détail, et, dans l'*International critical Commentary*, Allen, ayant sous les yeux les textes de saint Mathieu qu'il veut commenter, suppose à la base des récits évangéliques une tradition orale qu'il suit jusqu'au milieu même du Ier siècle (an. 1907).

En France, Houtin avait déjà, avec quelque légèreté, parlé de ces questions, et consacré plusieurs pages de son livre, la *Question biblique au* XXe *siècle*, à se demander si le miracle de la naissance virginale était attesté vraiment

(1) *The supernatural birth of Jesus : Can it be established historically? Is it essential to Christianity?* également dans ce même *Amer. Journ. of th.* 1905.

(2) *Bible problems and the new material for their solution* (1904).

(3) *Criticism and the dogma of the Virgin birth* (*N. A. R.* 861-74).

(4) *A dictionary of Christ and the Gospels* (1906), I, 936.

par des témoignages qui se puissent recevoir. G. Herzog (de Lausanne) (1) alla plus loin, et, au grand scandale des fidèles, chercha dans les écrits évangéliques des traces d'une croyance plus ancienne et tout opposée, vulgarisant simplement par là-même les travaux antérieurs de Hillmann, et Lobstein, dont Loisy (2) paraît aussi, en quelque manière, adopter les conclusions. On sait que S. E. le cardinal-archevêque de Paris trouva qu'il était nécessaire, en pareilles circonstances, d'agir contre la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, dont les colonnes étaient par trop hospitalières, et on a pu avoir sous les yeux des articles de tout genre qui ont été publiés comme réponse à Herzog dans des revues catholiques diverses (3). Quatre ans après l'Angleterre, la France avait, en petit, sa question de l'Évangile de l'Enfance.

Il ne saurait entrer dans les vues de celui qui écrit ces lignes de reprendre une à une les opinions très nombreuses et si différentes qui viennent d'être signalées, et il y aurait peut-être quelque témérité à essayer de faire, en quelque manière, ce que d'autres ont déjà si bien fait. A agir de la

(1) *Rev. d'hist. et de lit. rel.*, XII, 117-34.

(2) *R. H. L. R.*, XII, 169,etc., — Depuis que ces lignes ont été écrites (décembre 1907), Loisy a expliqué plus au long son sentiment dans *Les Évangiles synoptiques*, I. A son avis, la pensée chrétienne a évolué en ce qui touche les origines du Christ et elle semble avoir passé par trois étapes diverses qu'on peut retrouver dans les Synoptiques. Le récit primitif serait celui qu'on lit dans le troisième Évangile avec des modifications sans doute très légères et l'addition des deux versets 34 et 35 ; la rédaction de Luc marque une autre étape, notablement plus avancée, et, entre les deux, se place le récit du premier Évangile. Il va de soi que chacun de ces développements nous écarte de plus en plus de la vérité de l'histoire : en réalité, Nazareth était la patrie de Jésus, l'endroit où « il exerça d'abord le métier paternel », et où, plus tard, au temps de son ministère public, « Marie était restée seule à la tête d'une famille qui paraît avoir été assez nombreuse » (p. 206, cff. pp. 287 sqq.).

(3) Je signale pour mémoire : Lesêtre, *La Vierge-Mère*, dans *Revue du Clergé franç.* — De Grandmaison, *La Conception virginale du Christ*, dans *Études des PP. de la Comp. de Jésus.* — Durand, *l'Evangile de l'Enfance*, et Camuset, *La Conception virginale du Christ*, dans *Rev. pratiq. d'apol.* — Protin, *La Conception virg. de Jésus*, dans *Rev. august.*, etc. — Il y aurait une réelle injustice à ne point signaler enfin l'étude de Lepin, dans le *Dictionnaire de la Bibl.*, IV, 1386, 1414, et les notes du P. Lagrange dans la *Rev. biblique*, juill. 1907, p. 446.

sorte, on pourrait craindre, sans doute, d'encourir ce reproche que plus d'un ne sut point éviter, d'effleurer, sans jamais prendre le temps de s'appesantir, des questions très diverses qui réclament toutes un examen également sérieux. Étant obligé de se fixer des limites, on laissera donc de côté, sans y répondre, les attaques qui ont été dirigées contre notre dogme traditionnel, puisque aussi bien les meilleurs exégètes catholiques y ont fait face, en tirant peut-être contre l'ennemi — nous permettra-t-on de le dire? — plus de coups qu'il n'eût été utile, tels des soldats empressés, en face d'une armée hostile, qui oublient que ces coups-là seulement comptent qui portent. Et puisque la critique n'est point seulement négative et préoccupée d'une œuvre de destruction, mais encore positive, on visera plutôt à examiner ce qu'elle assure, avec quelque hésitation peut-être, avoir déjà édifié, et on essaiera de porter un jugement motivé sur le processus naturel qui, s'il faut en croire la plupart des critiques indépendants, aurait amené à sa formation dernière le dogme de la naissance miraculeuse du Christ. Cette limitation du sujet obligera, dès lors, — et ceci peut être un ennui — à négliger certaines questions qu'il eût été bon d'élucider au préalable, les rapports entre eux des deux récits de l'Enfance, leur dépendance hypothétique à l'égard d'un document antérieur, qu'il s'agisse par là d'un certain livre *des généalogies de Jésus*, ou d'un Protévangile de Jacques en première édition, leur existence tout d'abord séparée et indépendante des Évangiles où ils se lisent aujourd'hui, l'authenticité du premier chapitre de saint Luc par rapport au second, et, en celui-là même, l'authenticité des fameux versets 34 et 35,etc. : mais nous avons affaire ici à une pièce dont les fils s'entremêlent, et il n'est point si aisé de prendre l'un d'eux sans que les autres viennent en même temps.

A la fin de son opuscule, content de ce qu'il vient d'écrire, Soltau imprime en lettres grasses ce qui suit : « Quelqu'un demandera-t-il encore qu'un chrétien évangélique soit obligé de croire aux paroles du Symbole, *conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie*, celui-là se fera sciemment complice d'un péché contre le Saint-Esprit du véritable

Évangile, tel que les apôtres et leurs disciples des temps apostoliques nous l'ont transmis » (p. 32). Nous rappelant trop que les péchés contre le Saint-Esprit ne se remettent ni en ce monde ni en l'autre, admettons bien vite — pour un instant, cela va sans dire, et jusqu'à plus ample informé — que tout fondement historique fait défaut à nos Évangiles, et voyons dès lors comment s'est élaborée la croyance qui s'y manifeste. Deux terrains de culture sont devant nous, le judéo-christianisme et le christianisme des gentils. Si l'on remarque, d'un côté, les multiples hébraïsmes qui se trouvent dans les récits de l'Enfance, hébraïsmes signalés maintes fois et que Resch, en dernier lieu, a relevés avec grand soin; que, de l'autre, on considère la connaissance sérieuse des choses du monde juif qui se trahit par telle donnée, telle expression même de nos récits, on pensera tout d'abord que la « légende » a dû se former dans un milieu judéo-chrétien.

Le premier Évangile précisément illustre son récit, à la façon juive, en alléguant le texte des Prophètes : Isaïe, par avance, annonçait jadis la Vierge Mère. Il est vrai qu'Isaïe parlait seulement d'une עַלְמָה jeune femme en âge nubile, mariée ou non, qui devait enfanter l'Emmanuel, et que le mot *Vierge* est affirmé seulement par la traduction παρθένος des Septante, Aquila, Symmaque et Théodotion rendant très correctement l'original νεᾶνις. L'auteur sacré aurait donc eu les Septante entre les mains, comme l'affirment Harnack et Lobstein, et le mot qu'il y pouvait lire aurait excité ses réflexions, le portant à concevoir l'histoire même qu'il nous rapporte. « A peine trouverait-on quelque autre traduction inexacte qui, dans la suite des temps, ait produit un résultat pareil », écrit Rohrbach (p. 32), et Herzog, « le contresens eut une portée immense » (p. 126). Mais, en vérité, cette portée n'aurait-elle point été trop grande? Voilà un Juif qui relève dans son texte sacré un mot étrange: habitué aux méthodes de l'Haggada,il va appuyer là-dessus quelque anecdote nouvelle pour le plus grand honneur de son héros. Encore est-il que dans cette anecdote, il saura bien affirmer ses convictions les plus chères : et on voudrait que, laissant supposer une action matérielle

du Saint-Esprit (1), il sacrifiât ainsi le dogme auquel il est le plus attaché, la transcendance suprême de Dieu! Un Juif de cette époque aurait-il voulu mentionner quelque intervention d'un être surnaturel auprès d'une femme, qu'il aurait introduit Michael, ou tel autre des anges qu'on avait assez multipliés en ce temps. D'ailleurs les anecdotes haggadiques n'ont point une portée si considérable, et sont plutôt, pour l'ordinaire, assez insignifiantes. Il faut encore ajouter que le texte grec d'Isaïe, pour amener ainsi la constitution de toute la « légende », aurait dû s'imposer à l'esprit de notre auteur juif, et s'ajuster de soi-même au personnage qui l'intéresse; mais il n'en va point de la sorte : le nom de *Jésus* n'est point identique ni analogue à celui d'*Emmanuel*, et le héros de l'Évangile ne vient point en ce monde comme un signe annonçant le salut (Isaïe), mais bien comme Celui-là même qui doit faire le salut de son peuple (*Math.*, I, 21). Du reste, rien, n'indique qu'en ce temps, les Juifs aient interprété en un sens messianique la prophétie sur l'*almah* (2). Rohrbach est plutôt mal inspiré, qui allègue, comme preuve du contraire, un texte de Michée, le contemporain même d'Isaïe (!), et Dalman, auquel certes on peut ajouter foi, nous affirme avec son autorité incontestée en la matière, que d'une appropriation semblable, il « n'a pas trouvé trace » dans les écrits juifs contemporains (3). Loin d'avoir pu donner naissance à toute cette histoire de naissance merveilleuse, le texte prophétique n'a été produit que pour garantir cette même histoire : or, le fait à prouver est conçu antérieurement à la preuve qu'on en apporte.

(1) Il faut dire cependant qu'aux yeux du judaïsme contemporain, le Saint-Esprit est Dieu même conçu comme agissant à l'extérieur (Cf. mon article *L'Idée de Dieu dans les Apocryphes de l'A. T.*, dans *Rev. des sciences philos. et théol.* I, 63). Du point de vue contemporain une locution γεννηθὲν ἐκ πνεύματος ἁγίου (*Matth.*, I, 10) répugne donc moins que cette autre, γενόμενος..... ἐκ θεοῦ (IGN., *Eph.*, VII, 2.)

(2) On comprendrait qu'à une époque postérieure, les Juifs aient cessé d'appliquer au Messie la prophétie en question alors que les chrétiens l'utilisaient déjà pour les besoins de leur apologétique. Mais ce n'est point là ce qui a lieu dans l'espèce, et il ne paraît pas que les Juifs contemporains aient jamais songé à appliquer au Messie la prophétie de l'almah.

(3) *Die Worte Jesu*, 270.

S'il fallait en croire Hilgenfeld et Paul Chapuis, la croyance traditionnelle serait un produit de l'ascétisme religieux, tel qu'il se rencontrait à cette époque chez les Esséniens. On sait en quelle piètre estime était tenue la femme auprès des membres de cette secte : c'était un être impur; pour demeurer en toute sainteté, les affiliés renonçaient donc au mariage, et il semble que quelques-uns seulement obtenaient dispense de cette règle générale. C'est sous l'influence de préoccupations analogues qu'on aurait peu à peu attribué à Jésus une origine miraculeuse : le Messie devait être saint en toute manière, il fallait donc, ou, du moins, il convenait qu'ainsi on enlevât de sa personne toute impureté primitive. — Ce n'est point le lieu de discuter ici les rapports entre l'Essénisme et le Christianisme, mais il est une remarque qui se doit faire cependant, et c'est que, dans nos premiers chapitres de l'Évangile, nul détail ne rappelle positivement les sentiments peu connus, au reste, des sectateurs juifs. Quant à cette idée du Christ naissant d'une vierge, on ne voit pas bien comment elle aurait pu se créer d'elle-même en pareil milieu. Pourquoi, aux yeux des Esséniens, le Messie (1) aurait-il été considéré comme impur, s'il était venu en ce monde à la façon de tous les hommes? A l'heure de la conception, l'impureté s'attache aux parents, non point à l'enfant qui ne saurait être formé en quelque manière extraordinaire. Que la doctrine d'une naissance virginale ait existé antérieurement, on comprendra parfaitement qu'elle ait été accueillie au mieux et qu'elle ait fait son chemin dans les cercles chrétiens se rattachant à l'Essénisme : on comprend moins qu'elle s'y soit formée spontanément.

Faut-il donc dire que cette doctrine existait par avance en quelque manière? Trouvera-t-on en quelque livre juif cette affirmation portée sur le Messie ou sur quelque autre

(1) S'il faut en juger par les renseignements que nous possédons sur eux, les Esséniens ne paraissent pas s'être préoccupés du Messie. Mais ici, il est moins question des Esséniens proprement dits, que de ces milieux chrétiens où plus d'un converti essénien devait se trouver, et qui avaient les mêmes pratiques d'ascétisme en grand honneur.

personnage, qu'il est venu ou doit venir sur terre sans l'action efficace d'un homme qui soit son père? Badham, dans l'*Academy* du 8 juin 1895, a soutenu l'affirmative, en alléguant les traditions qui se retrouvent dans les midrashîm, mais Box (p. 86) lui montre combien peu probants sont les textes qu'il invoque. Le Sota 12 et le Jalkut I, 51 parlent, il est vrai, de la naissance virginale de Moïse, mais il convient de se rappeler à quelle date ces publications furent composées : en tous cas, Josèphe ignorait encore la tradition qu'elles s'incorporent. Au lieu d'en appeler aux écrits rabbiniques, on ferait mieux d'interroger les apocalypses juives contemporaines; il est vrai que, de ce côté, les recherches seraient moins fructueuses encore. L'on a parlé d'Hénoch LXII, 5 et LXIX, 29, qui donne au Messie le titre de *fils de femme*, et l'on a insinué avec quelque malveillance que la critique n'avait peut-être point toute l'impartialité désirable, qui écartait le premier de ces textes parce que le meilleur manuscrit ne témoignait point cette leçon, et le second, bien que cette leçon fût témoignée par le meilleur manuscrit. La critique textuelle ne doit point avoir ici le dernier mot. Le texte d'Hénoch peut facilement avoir été corrompu, car l'addition d'une seule lettre à la fin d'un mot et d'un mot habituel dans le livre créait la leçon qui se lit aujourd'hui (*valda be'esi*, fils d'homme — *valda be'esit*, fils de femme) ; de plus, les chrétiens d'Ethiopie qui nous ont transmis Hénoch comme un de leurs livres sacrés, pouvaient avoir succombé à l'envie de retrouver dans leur texte une allusion à Jésus. Enfin le fait même de cette correction de texte me paraît vraiment garanti: l'auteur des Paraboles ne connaît ni Incarnation, ni naissance du Messie, mais bien, selon le sentiment juif habituel, la révélation à tel moment donné d'un Messie caché et préexistant; comment, dès lors, aurait-il pu laisser glisser en son texte une locution qui éveille l'idée de mère et de naissance? Admettons même, un instant, comme originale la leçon *fils de femme* : je ne vois pas qu'on en soit beaucoup plus avancé, et comment cette locution prise toute seule peut amener à une affirmation de naissance virginale. Dalman ne trouve rien de pareil

en d'autres textes du même temps (p. 226), et il faut avouer que si les Paraboles d'Hénoch, l'écrit le plus élevé parmi les apocalypses juives connues, présentent seulement un « fils d'homme » se manifestant extérieurement au monde, d'autres pseudépigraphes ne voient dans le Messie qu'un fils de David, descendant par voie naturelle de son grand ancêtre. « Heureuse l'heure où le Messie est créé ! Heureux le sein d'où il sort ! » lira-t-on plus tard dans le *Pesikta* (149 a).

Cependant Holtzmann a noté (*Theol.* 412) que l'Ancien Testament connaissait déjà les naissances extraordinaires d'Isaac, de Samson, de Samuel, et que mainte expression empruntée à ces textes se retrouve à nouveau dans le récit merveilleux de la naissance du Précurseur. Dès lors, si Jean paraît *rempli du Saint Esprit dès le sein de sa mère* (Luc, I, 15, 41, 44), ne fallait-il pas que *le Saint de Dieu* (Marc, I, 24) fût entièrement une création du Saint-Esprit dans le sein maternel ? « Dans Jésus, écrit Gunkel (1), le Saint-Esprit ne sera point, comme dans les hommes ordinaires choisis de Dieu pour être prophètes, quelque chose qui se superpose à la nature originale, un *donum superadditum*, mais chez lui, le Saint-Esprit sera l'agent qui remplira sa vie entière, comme il l'a établie en son principe. » — L'explication se comprend aisément, mais doit-on en toute nécessité y recourir? Si rien d'historique ne se trouve à la base de nos récits, pourquoi le narrateur avait-il accumulé tant de merveilles lors de la naissance du Baptiste, au risque de se trouver embarrassé, quand il en faudrait alléguer de plus grandes encore lors de la naissance de Jésus? Et puis, si Jean est *rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère*, ne pouvait-on pas dire que le Saint-Esprit était survenu en Jésus au moment même de sa conception? ainsi les distances étaient gardées, et on reculait en toute réalité, du baptême du Christ au premier instant de son existence terrestre, la descente de l'Esprit sur son être déjà constitué. Ceci n'entraînerait point, on le voit, la conception surnaturelle, et dans l'Évangile l'on affirmerait alors de Jésus ce que l'Église catholique enseigne de Marie : c'est par

(1) *Die Wirkungen des heilg. Geistes*, p. 6, cité par HOLTZMANN, *ib.*

l'action de ses parents que son corps se forma selon toutes les lois de la nature, mais, au temps de la conception de cet être béni, son âme se trouva préservée miraculeusement de toute impureté originelle et remplie du Saint-Esprit(1). Pourquoi les Évangiles ont-ils une tout autre idée, idée plus étrange, plus déconcertante pour les esprits juifs, de l'action primitive de l'Esprit sur Jésus?

Le dogme de la Conception surnaturelle du Christ ne s'est donc point formé exclusivement en terrain juif : des éléments juifs et païens ont pu se compénétrer, et l'idée se serait épanouie enfin dans les chrétientés des gentils. Dans cette hypothèse, quels éléments juifs auraient donc concouru encore à la formation du dogme? Holtzmann mentionne l'idée de la paternité suprême de Dieu, telle qu'on la trouve affirmée en *Ps.* II, 7 et *II Sam.*, VII, 14. — Ceci ne nous avancera pas beaucoup, sans doute, car le Messie Jésus, comme Salomon, aurait pu appeler Dieu *son Père*, celui-ci, à son tour, le nommer *son Fils*, sans que cela portât préjudice aux droits absolus d'un homme en ce monde de se dire en toute vérité père du Christ. Quant au texte du psaume : *je t'ai engendré aujourd'hui*, rien ne prouve qu'il eût été entendu alors dans un sens absolument

(1) On ne manquera point de dire que pareilles distinctions théologiques, supposant, d'ailleurs, toute une psychologie constituée, étaient bien étrangères à l'esprit juif, et ceci n'est point faux de tout point.

> Avant que je te formasse dans le ventre, je te connaissais;
> avant que tu sortisses du sein, je te sanctifiai :

lit-on en Jérémie, I, 5, et le parallélisme indique suffisamment que l'on confondait sans plus le moment antérieur à la conception avec le moment antérieur à la naissance. Cependant, dans le cas qui nous occupe, l'on devait user de plus grandes distinctions. Si Jean doit être *rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère*, ce n'est pas parce que pareille chose avait été dite jadis de ses prototypes Samson et Samuel, mais bien parce que cette prophétie de l'ange préparait justement le récit de la Visitation : *l'enfant tressaillit dans son sein et Elisabeth* (dès lors, l'enfant lui-même) *fut remplie du Saint-Esprit* (Luc, I, 41). Qu'on laisse subsister maintenant dans le récit de l'Annonciation le fameux verset 35, en enlevant, du reste, toute idée de naissance surnaturelle (*l'Esprit-Saint viendra sur toi : c'est pourquoi l'être saint qui est créé s'appellera Fils de Dieu*), on aura, dès lors, établi les deux personnages sur deux plans différents : Jésus, le Fils de Dieu (au sens moral), aura reçu la plénitude de l'Esprit au temps que ses parents le conçurent; Jean, selon la teneur même du récit évangélique, quelque six mois plus tard.

littéral, et qu'on ne se fût point cru obligé d'affaiblir l'idée exprimée par le terme, engendrer. C'est ce que faisaient les auteurs du ms D. et de l'Itala, qui, à l'occasion du baptême de Jésus, alléguaient dans toute sa longueur le texte du psaume : en ce moment où l'Esprit reposait sur le Christ, le Père céleste reconnaissait solennellement son Fils *qu'il avait engendré aujourd'hui même*. Toute interprétation littérale est évidemment à rejeter ici.

Au sentiment de beaucoup de critiques, la dignité messianique avait été jugée dévolue à Jésus de la sorte, le jour même de son baptême : mais cette pensée des premiers chrétiens ne suffisant plus à contenter ceux qui, venus plus tard, ou, pour quelque autre motif, étaient plus exigeants, on trouva que c'était retarder trop la consécration officielle de Jésus, et on se préoccupa d'avancer sur lui l'action du Saint-Esprit consécrateur. Alors, nous dit Usener, deux voies se présentaient d'elles-mêmes : ou Dieu intervenait tout d'abord, au temps même de la conception de Jésus, et venait affirmer la messianité de celui qui devait naître; ou il exerçait une action physique miraculeuse sur la mère du Christ, et nous avions alors la conception surnaturelle. Luc (I, 34-35 à enlever) a suivi la première voie et affirmé la promesse divine de la messianité de Jésus : ceci est conforme aux idées juives ordinaires, et je ne puis qu'y souscrire. Matthieu, de son côté, s'est engagé dans l'autre route et nous a raconté la conception surnaturelle. Hé, voilà bien précisément où se trouve la difficulté! Pourquoi le premier évangéliste s'en va-t-il en ce sens? Comment a-t-on reconnu deux voies possibles qui amenaient également à une consécration messianique primitive de Jésus? En réalité, il n'y en avait qu'une, il ne pouvait y en avoir qu'une seule qui conduisît à ce terme, et c'était la voie traditionnelle, frayée depuis longtemps : Jésus est le Messie, parce que Dieu l'a choisi comme tel, et on sait que ce choix eut lieu au moment de sa conception, parce que c'est alors que Dieu révéla son secret.

Le dogme de la Conception surnaturelle ne serait-il point né du besoin qu'éprouvaient les chrétiens gentils de s'expliquer des expressions qu'ils n'entendaient point

si aisément? On leur avait dit que Jésus était *Messie* et *Fils de Dieu* : ce mot-là n'éveillait en eux aucune pensée bien nette; quant à cette dernière locution, ils l'interprétaient dans un sens tout matériel, à la façon des païens. Ou bien, la doctrine de saint Paul les dépassait trop, qui montrait en Jésus le second Adam opposé au premier : ne comprenant point le sens dans lequel cela avait été dit, obligés, d'ailleurs, de concilier en Jésus la nature humaine avec la filiation divine, ils n'avaient rien trouvé de mieux que cette croyance en un Jésus conçu surnaturellement. De la sorte, celui qu'ils connaissaient par la prédication apostolique s'opposait au premier Adam, puisque son être aussi avait été formé par Dieu; de la sorte enfin, il était lui-même Dieu et homme, puisqu'il naissait de l'union de Dieu (Esprit-Saint) avec Marie.

Mais encore faut-il s'entendre sur le sens de cette union : on a voulu partir de là pour prouver que la doctrine traditionnelle, entièrement étrangère au monde juif, n'avait pu s'élaborer que dans un milieu où l'hébreu était inconnu. Le mot *esprit*, רוח est féminin en hébreu : comment, dès lors, un écrivain familier avec cette langue aurait-il pu faire descendre l'Esprit pour qu'il couvrît Marie de son ombre ? car enfin les termes ἐπισκιάζειν et ἐπέρχεσθαι sont corrélatifs de γινώσκειν, et un Juif, qui lit la Bible en son texte, sait bien que cette expression est un euphémisme qu'il comprend sans plus (Hillmann, Schmiedel, Soltau). Il faut avouer que l'auteur de l'Évangile des Hébreux avait bien pris garde au genre du mot *Esprit*, lorsqu'il mettait dans la bouche de Jésus ces paroles étranges : « Récemment *ma mère*, *le Saint-Esprit*, me prit par l'un de mes cheveux et me porta sur la haute montagne du Thabor (1) ». Reste à savoir si l'auteur du troisième Évangile a agi de même, et s'il lui est venu à la pensée une représentation aussi matérielle que celle qu'on lui prête : la réponse négative est absolument garantie. On remarquera que, dans notre texte, la locution πνεῦμα ἅγιον n'est point affectée de l'article, non plus, du reste, que son

(1) Ἄρτι ἔλαβέ με ἡ μήτηρ μοῦ τὸ ἅγιον πνεῦμα ἐν μίᾳ τῶν τριχῶν μοῦ...

parallèle δύναμις ὑψίστου : il faut donc entendre au sens impersonnel l'action du Saint-Esprit. Quant au verbe ἐπισκιάζειν, on peut rappeler ce que Box (p. 92) avait si ingénieusement signalé, que c'est le verbe même usité par les Septante en Exode XL, 35, à l'occasion du nuage reposant sur le Tabernacle, au temps que celui-ci se remplissait de la gloire du Seigneur (1), et on conclura avec lui, en rapportant les paroles de Briggs (2) : « L'entrée de Dieu dans le Tabernacle et le Temple pour y séjourner dans un nuage théophanique suggérerait cette pensée que l'entrée de la Vie divine dans le sein de la Vierge pour y séjourner, se serait produite également en cette forme de nuage théophanique. »

Tout ce que nous venons de dire, l'hypothèse d'une conception surnaturelle qui reporte au début même de la vie de Jésus sa consécration messianique, qui est « l'expression poétique populaire d'une affirmation de foi » qu'on ne savait point exprimer en toute rigueur, tout cela suppose une influence étrangère, l'influence des idées païennes sur les esprits chrétiens. On allègue que des influences de ce genre ont pu s'exercer déjà sur Philon, et Philon est à peu près contemporain de nos Évangiles. A la vérité, le philosophe alexandrin dépasse notablement le récit biblique, et va jusqu'à dire que Sarah et Rebecca devinrent grosses par l'entremise de Dieu, qu'elles enfantèrent ainsi des fils à Abraham et Isaac, leurs maris (*De Cherubim*, XIII). Il faut cependant connaître le genre de Philon, et sous ces symboles grossiers chercher la vérité qui se dérobe : Sarah est la sagesse ou la vertu de l'humanité, et cette sagesse ne portera point son fruit qu'elle n'ait été visitée par l'influence divine (3). Dans l'*American Journal of Theology* (4), Carman a eu le mérite d'amasser tous les textes du philo-

(1) Le même verbe revient à nouveau dans les récits de la Transfiguration.

(2) *The Messiah of the Gospels*, 50.

(3) On dira peut-être qu'un symbolisme de ce genre suppose nécessairement à sa base un fait admis comme réel et historique : il n'y faut point contredire, mais ce fait historique n'est-il pas simplement celui-là même que signalait saint Paul (*Rom.*, IV, 19), la résurrection par Dieu des organes débilités d'Abraham et de Sarah?

(4) *Philo's doctrine of the divine Father and the Virgin mother.* (*A. J. T.*, IX, 491-518).

sophe qui se pouvaient alléguer en la matière qui nous occupe, et le lecteur pourra y chercher jusqu'à quel degré les allégorismes froids, comme celui qui vient d'être relaté, purent influencer les auteurs évangéliques, et contribuer à la formation du dogme vivant que nous professons aujourd'hui.

Laissant donc Philon de côté, nous en viendrons à demander quelles influences païennes s'exercèrent si fortement sur les esprits chrétiens des premiers âges, qu'elles déterminèrent en eux cette croyance à une conception miraculeuse de Jésus. Il ne sera rien dit en ce contexte des rapports signalés parfois entre les écrits bouddhistes et nos récits de l'Enfance, non plus que des conclusions qu'on en veut tirer : ce sont là matières réservées que traitera ici-même un Indianiste de profession. L'influence de Babylone sur la formation de notre « légende » a été signalée par Gunkel (1), mais il faut regretter que le savant assyriologue n'ait pas jugé bon de nous donner là-dessus quelque autre éclaircissement pourtant nécessaire. Heureusement nous avons Jérémias (2), qui professe la même opinion, et ne garde pas un semblable laconisme. La prophétie de l'Almah (*Is.*, VII, 15) aurait été connue jadis et exploitée en plus d'une région, et il faudrait trouver quelque trace de cette connaissance et quelque allusion aux aliments dont l'Emmanuel devait tout d'abord se servir, dans les noms donnés aux sources du Nahr-el-Kelb au Liban (sources *du lait*, *du miel*), dans la légende de Jupiter et de la chèvre Amalthée, dans l'usage liturgique du miel et du lait aux mystères de Mithra, comme aux réunions des catéchumènes en l'église primitive. La conception surnaturelle du Christ a bien des chances d'avoir été influencée, elle-même, par les doctrines théologiques de Babylone : Ishtar, *la reine des cieux*, qui se trouvait être l'épouse d'Assur et de Marduk, en cette période tardive où l'un et l'autre de ces dieux occupaient le premier rang des divinités

(1) *Zur religionsgeschichtliche Verständniss des N. T.*, 69.
(2) *Babylonisches im N. T.*, 46.

en Assyrie et Babylonie, Ishtar paraît (1) quelque part avoir été identifiée au signe zodiacal de la Vierge.

Il n'en faut point rester là. Déméter, la mère de Dionysos, porte dans les Eleusinies le nom de ἱερὰ παρθένος, et Dionysos personnifie, au calendrier, le Sauveur, ce *Sol invictus* qui triomphe des puissances néfastes de l'hiver. Saint Justin, dans sa première Apologie, fait, lui-même, ce rapprochement : il en fait d'autres encore, et rappelle les naissances merveilleuses d'Hermès, d'Asclepios, des Dioscures, de Persée et de Bellérophon (2). Du reste, les héros de la fable n'ont point été les seuls qui fussent pourvus d'une mère vierge : Platon et Pythagore, avec plusieurs hommes célèbres, rentrent aussi en ce cas. On se rappelle qu'au temple de Jupiter Ammon, Alexandre se faisait passer pour un fils de Zeus, et tenait qu'on le répétât et fît mine de le croire. Chez les Romains, il faut mentionner Scipion l'Africain, Auguste surtout, dont la mère Atia fut visitée par un serpent alors qu'elle reposait dans le temple d'Apollon (Soltau). Ce serait un tort de se récrier sur un pareil rapprochement : le serpent n'est que la manifestation extérieure du dieu, et c'était un serpent encore, l'incarnation de Zeus, qui s'était approché d'Olympia, mère d'Alexandre le Grand. La comparaison des deux naissances miraculeuses du Christ et d'Auguste n'arrive d'ailleurs que pour compléter tels autres rapprochements qui se font entre le texte de nos Évangiles et celui des auteurs profanes, ou le texte d'inscriptions récemment découvertes à Priène et Halicarnasse.

En 1900, Conrady tournait ses vues d'un autre côté. Convaincu du caractère original du Protévangile de Jacques, il n'admettait dans les récits courants sur l'Enfance de Jésus qu'un point qui fût garanti, la naissance du Christ

(1) ZIMMERN (*Keilinsch. u. das A. T.*[3], 427) trouve l'identification « vraisemblable, bien que jusqu'ici on ne puisse rien alléguer en sa faveur qui soit une preuve décisive ».
(2) Cf. HARTLAND, *Legend of Perseus*. — SEYDEL, *Evangelium von Jesu*. — USENER, *Religionsgesch. Untersuchungen* : 1° *Das Weihnachtsfest*. — BARROWS, *Mythical and legendary elements in N. T.* (*New World* 1899, 272-99). — ROBERTSON, *Christianity and Mythology*. — MILLOUÉ, *Comparaison de qq. mythes relatifs à la nais. des dieux, des héros et des fond. de relig.* (*Rev. d'hist. des rel.* 1904, 34-7), etc.

dans une grotte près de Bethlehem. Cette grotte rappellerait assez les lieux de culte d'Isis et de Sérapis, que la Palestine comptait au temps d'Hadrien, et qui furent transformés plus tard en lieux de pèlerinage pour les chrétiens. Du reste, les récits évangéliques auraient changé Horos, Isis et Set, en Jésus, Marie et Hérode : on sait qu'Isis est considérée comme mère d'Horos, alors même qu'on ne voit point en elle l'épouse d'Osiris.

Et maintenant, que penser de tous les rapprochements indiqués? Il en est vraiment parmi eux d'étranges, et que les critiques ont dû relever dans un moment de fantaisie ou de belle humeur, à moins que ce ne soit en un temps où ils étaient décidés à se singulariser de quelque façon que ce soit par une découverte inattendue; d'autres, au contraire, se présentent d'eux-mêmes, et on conçoit qu'ils aient pu s'imposer à l'esprit des premières générations chrétiennes de la Gentilité. « Nous ne vous apportons rien de nouveau, disait saint Justin aux lecteurs de son Apologie: vous pouvez faire la comparaison avec vos fils de Zeus, car vous connaissez bien tous ces fils de Zeus qui vous furent signalés par les écrivains que vous estimez le plus » (1). La comparaison des religions, sur ce point, comme sur d'autres, est donc légitime, et peut s'allier à la conviction ferme de la réalité du fait reconnu par le Christianisme. Chose étrange! en ce temps où tout critique indépendant nie l'historicité de la naissance miraculeuse de Jésus, la position traditionnelle est toujours maintenue par Jérémias, qui a, d'ailleurs, évoqué entre les légendes des peuples les rapprochements les plus inattendus. « L'histoire de l'Enfance — ce sont les mots même du savant assyriologue — présente dans la réalité historique ce que le mythe des anciens avait forgé pour être la réalisation des espérances de l'humanité(2). »

(1) Οὐ παρὰ τοὺς παρ'ὑμῖν λεγομένους υἱοὺς τῷ Διὶ καινὸν τι φέρομεν· πόσους γὰρ υἱοὺς φάσκουσι τοῦ Διὸς οἱ παρ'ὑμῖν τιμώμενοι συγγραφεῖς ἐπίστασθε (*Apol.*, I, 21, *P. G.* VI, 360).

(2) Die Frage ist : liegen den Kindheitsgeschichtchen historische Vorgänge zugrunde oder nicht ? Wenn die Frage zu bejahen ist, wovon wir wissenschaftlich überzeugt sind, so bietet die Kindheitsgeschichte als Realität dar, was der Mythus der Antike als Erfüllung der Menscheitshoffnung geahnt hat. (Bab. im N. T., p. 47).

Un chrétien des Gentils aura donc éprouvé moins de peine qu'un coreligionnaire de race et de formation juive à comprendre ce que pouvait être une conception surnaturelle sous l'influence de Dieu : les légendes des peuples lui avaient apporté déjà plus d'un fait analogue. Mais, il s'en faut que ce soient ces analogies même qui aient influencé son propre esprit, et lui aient imposé le dogme qu'il professe! Les raisonnements de saint Justin et de Tertullien n'ont de sens que s'ils s'adressent aux païens : ce sont des arguments pour ceux du dehors, arguments qui en demeurent à l'extérieur des choses. Le chrétien ne poussera pas davantage la comparaison, car, pour lui, il sait bien que ces origines merveilleuses des dieux sont des mythes (1), que l'origine surnaturelle de Jésus est une réalité. Cela même, chez lui, est-il donnée de foi ou de tradition historique, il n'importe. Ce qui importe est qu'un rapprochement fondé de tout point entre les naissances de la mythologie et celle de l'Évangile ne se soit point imposé à sa pensée, et cela on peut l'affirmer. Les dieux de la fable sont venus en ce monde, après que leurs parents ont défrayé toutes les chroniques scandaleuses des poètes, et ceci est une raison suffisante pour que les chrétiens aient négligé les quelques exemples différents que la mythologie apporte. Les héros de la légende entrent en cette vie après que leur mère a été visitée par le dieu caché sous une forme d'animal, et il y a là quelque chose de très puéril, d'infiniment choquant surtout, pour qui a une idée nette de la sainteté suprême et de la transcendance absolue de Dieu. Et l'on voudrait que toutes ces légendes eussent favorisé la création de cette croyance qui s'affirme dans nos Livres Saints! Mais jamais l'esprit le plus éclectique n'aurait pu, sans y être aidé en quelque manière, faire le départ entre l'élément à la fois étrange et immoral des mythes païens et cet autre qui pouvait s'harmoniser avec ses propres croyances, tant le mythe fait corps et résiste à tout partage violent. Et à supposer même que ce partage ait pu s'accomplir et la

(1) Ou bien des réalités, mais réalités occasionnées alors par les démons : οἱ φαῦλοι δαίμονες ταῦτα ἔπραξαν (JUST., *l. c.*).

« légende chrétienne » se former ainsi par syncrétisme, pourquoi les auteurs de nos Évangiles sont-ils demeurés si discrets dans le récit du mystère, tandis que les auteurs païens s'étendaient en de plus longues explications et relataient toutes les circonstances du fait merveilleux? Enfin — et ceci, on le demandera en même temps que Box (p. 99), — comment pourrait-il se faire qu'un récit qui s'inspire, par hypothèse, à des sources païennes, ait gardé néanmoins une touche juive aussi caractérisée?

Cette étude est à son terme et il en faut tirer la conclusion. Dans la *Princetown theological Review*, Machen se met en face des deux hypothèses concevables, la naissance miraculeuse de Jésus est un mythe, c'est un fait d'histoire : l'une et l'autre hypothèse, dit-il, soulève ses difficultés qui peuvent être considérables; mais, du moins, l'hypothèse du mythe se heurte à l'une d'elles qui ne se peut surmonter, l'impossibilité de désigner le terrain où a crû et la manière dont s'est formée notre croyance actuelle. Les récits qui nous la garantissent sont hérissés de tournures étrangères au grec courant et habituelles à l'hébreu, trahissant chez leur auteur une familiarité vraie avec les usages juifs : cependant il faudrait dire que l'idée de la conception virginale s'est constituée, non sur terrain juif, mais dans les chrétientés des gentils. Là-même, le dogme ne put s'élaborer qu'avec lenteur, et les critiques reconnaissent volontiers un double stade dans sa formation. Une fois constitué de ce côté, il devait revenir sur terrain juif, s'y faire accepter, ce qui était sûrement difficile, s'y imposer enfin de telle sorte qu'un écrivain aussi judaïsant que l'auteur du premier évangile en vînt à le garantir de sa propre autorité. Tout cela eût demandé, certes, beaucoup de temps. Et cependant, au début du second siècle, Ignace affirme de telle sorte la conception miraculeuse de Jésus, qu'il faut convenir que ce n'était point là une croyance née de la veille : Herzog lui-même se croit obligé d'avouer que « le dogme de la conception virginale fit son apparition dans la conscience chrétienne aux environs de l'année 80 » (p. 121). Comment alors expliquer le développement

progressif du dogme, si le temps manque qu'on y doit juger nécessaire? La difficulté est extrême, et je ne vois pas qu'on puisse l'éviter entièrement, à moins de reconnaître, à la base des traditions adoptées et fixées ensuite par saint Mathieu et saint Luc, quelque fait historique qui vaille comme garantie.

Léon Gry.

Fribourg (Suisse).

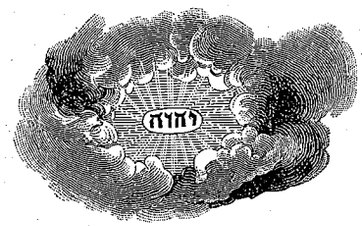

VIII

LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION

D'APRÈS LE

BHÂGAVATA PURÂNA

Le *Bhâgavata Purâna* est, sous forme de poème, une vaste somme théologique, renfermant, comme son nom l'indique, les traditions anciennes concernant le Bienheureux, c'est-à-dire Dieu, dans la personne de Krĭshna, son vingtième et dernier avatar, celui de tous qui est resté le plus célèbre. L'histoire de cette vingtième incarnation remplit tout le Bhâgavata, les autres n'y sont d'ordinaire mentionnées qu'incidemment.

Aujourd'hui que tout le monde s'occupe, ou du moins parle de l'histoire des Religions comparées, peut-être ne serait-il pas sans intérêt de connaître ce dogme de l'Incarnation, tel qu'on le retrouve dans cette vieille religion de l'Inde, désignée sous le nom de Brahmanisme, héritière du Védisme qui, lui, ignora toujours le Dieu fait homme, bien qu'il enseignât l'anthropomorphisme; mais autre chose est la divinité revêtant seulement la forme humaine, autre, la divinité empruntant la nature même de l'homme.

Il m'a paru qu'un sujet de ce genre, bien qu'étrange, au premier aspect, pouvait trouver sa place dans les travaux d'un Congrès Marial, puisqu'il s'agit d'un dieu incarné, et par conséquent de la Mère de Dieu.

Le Brahmanisme compte trois dieux principaux : Brahmâ, Vishnu et Çiva. Au premier on attribue la création, ou mieux, l'émanation des êtres, au second, leur conservation, au troisième, leur destruction.

La bonté est la caractéristique du Dieu conservateur; lorsqu'il descend sur la terre, c'est toujours pour le salut des hommes dont il adopte la nature, ainsi que nous le verrons.

Vishnu seul s'incarnait; et, quand il le faisait, il avait soin d'imprimer, sur le corps qu'il prenait, ce que j'appellerais un cachet d'authenticité, afin que son identité fût facile à établir, au moins aux yeux des experts.

Cette croyance est toujours celle du Lamaïsme. Les missionnaires nous parlent de ces *Chaberons*, ou enfants prodiges, dans lesquels passe l'âme de Bouddha, quand elle vient de quitter le corps d'un grand Lama. On les reconnaît à certains signes qui sont soumis à l'examen de Bouddhistes compétents, signes réputés infaillibles.

Vishnu dessinait d'ordinaire, sur le corps de l'enfant dans lequel il s'incarnait, ce que l'on nommerait ses armes, en style héraldique, c'est-à-dire, une conque marine, une massue, un disque, etc.

Comme le dieu ne s'incarnait d'ordinaire que partiellement, il en résultait qu'il pouvait s'incarner simultanément dans plusieurs êtres. Krĭshna et son frère aîné Râma furent ainsi deux incarnations simultanées de Vishnu qui, une autre fois, s'incarna dans les quatre fils du roi Daçaratha.

Nous le voyons prendre même des formes d'animaux : serpent, poisson ,tortue, etc.

Par contre, il eut pour avatars parfois certains dieux, comme Indra. Lorsqu'il descendit dans celui-ci, il s'incarna, en même temps, dans la personne du roi Prĭthu, de sorte qu'il eut, à la fois, deux avatars, l'un divin, l'autre humain, et il arriva ceci de particulier que ces deux avatars du même dieu furent ennemis l'un de l'autre. Indra était jaloux de son titre de dieu-aux-cent-sacrifices qu'il avait mérité en sacrifiant cent fois probablement à Vishnu lui-même.Or, il vit avec dépit que Prĭthu allait lui disputer ce

titre. Le roi, en effet, se proposa de renouveler cent fois le sacrifice par excellence, celui du cheval. Déjà il avait offert quatre-vingt-dix-neuf fois ce sacrifice à Vishnu qui, accompagné de tous les autres dieux, se rendait à ces solennités, célébrées en son honneur par l'un de ses avatars, c'est-à-dire, au demeurant, par lui-même.

Notons ce détail caractéristique: un dieu descendant, soit dans une autre personne également divine, tel qu'Indra, soit dans une autre nature, comme Prĭthu, cela pour s'offrir des sacrifices à soi-même.

Prĭthu donc procédait au centième Açvamedha, nom donné à ce genre de sacrifice, et le cheval allait être immolé, quand Indra, son co-avatar et son rival, déroba la victime. Mais le fils de Prĭthu découvrit le voleur et le contraignit à restituer l'animal. Chaque fois que le roi s'apprêtait à sacrifier celui-ci, chaque fois Indra le dérobait, quitte à le rendre plus tard pour le voler de nouveau. Le poète observe à ce sujet que toutes les formes prises par Indra pour commettre ces larcins étaient autant d'insignes du péché. Nous sommes dûment avertis dès lors que nous avons affaire à un récit symbolique. A la vérité, nous nous en doutions bien un peu.

De guerre lasse, cependant, Prĭthu méditait de tuer Indra à la place du cheval, mais les prêtres l'en dissuadèrent en lui rappelant que, dans le sacrifice, on ne doit immoler que la victime désignée. De son côté, le dieu Brahmâ l'avertit qu'il eût à se borner aux quatre-vingt-dix-neuf sacrifices précédents et qu'il lui fallait pardonner à Indra, d'autant que lui et ce dieu étaient deux formes diverses du même Vishnu, mais Vishnu-Indra était supérieur à Vishnu-Prĭthu.

Il résulte de ceci que Prĭthu n'avait pas conscience qu'il fût un avatar de Vishnu, loin de se douter qu'Indra en fût un autre.

Comme contraste avec ces deux avatars de Vishnu, rappelons que Râma et Krĭshna, double avatar également du même dieu, bien qu'à un degré différent, furent liés de l'amitié la plus étroite et la plus constante.

Il se passa au sujet de ces deux frères un incident sin-

gulier. Vishnu étant descendu dans le sein de Devakî, femme de Vasudeva, voulut s'y incarner d'une façon plus complète, et alors, sur son ordre, Mâyâ, déesse de l'Illusion, transporta ce premier avatar, encore à l'état d'embryon, dans le sein de Rohinî, autre femme de Vasudeva qui fut ainsi le père commun des deux frères, tandis que Devakî fut aussi leur mère commune, du moins, dans une certaine mesure, puisque, pour ce qui concerne Râma, elle partagea la qualité de mère avec Rohinî.

Cette substitution d'un avatar à un autre du même dieu est, je crois, un fait unique dans l'histoire des incarnations divines.

Râma et Krĭshna vécurent ensemble dans la même bergerie. Bien que doué d'une vigueur qui lui valut le surnom de Bala, le fort par excellence, et le rendait infiniment supérieur aux autres pâtres, l'aîné se montra toujours plein de déférence pour Krĭshna, plus jeune que lui de quelques semaines seulement. Il se regardait comme son disciple. Vishnu-Râma n'égalait pas, même à ses propres yeux, Vishnu-Krĭshna; il savait que l'essence divine était incarnée en son puîné dans une proportion bien plus grande qu'en lui-même.

Je laisse de côté plusieurs autres avatars ou transformations de Vishnu pour insister sur cette vingtième et dernière incarnation, celle de Krĭshna.

Voici comment on se la racontait dans l'Inde :

Jadis régnait dans la ville de Mathurâ (actuellement existante encore), le prince Çurâsena. Il avait un fils nommé Kamsa et une fille appelée Devakî, mariée à Vasudeva. Kamsa ayant succédé à son père fut averti par une voix mystérieuse que le huitième enfant de sa sœur lui ôterait le trône et la vie. Pour détourner ce double malheur, Kamsa résolut d'égorger Devakî. Vasudeva calma sa fureur en lui promettant de lui livrer, dès leur naissance, tous les enfants de sa sœur. Kamsa, bien qu'il n'eût rien à redouter des sept premiers, ne laissa point de les détruire, par surcroît de précaution. Il guettait avec anxiété la naissance du huitième. Cependant Vishnu confia une portion de son essence à Vasudeva qui, par suite, déposa un germe

divin dans le sein de son épouse. Kamsa, voyant la situation de Devakî, et soupçonnant, à la splendeur extraordinaire dont elle était environnée, que le dieu lui-même s'était incarné en elle, résolut, après une longue hésitation, d'attendre l'événement : « Lorsque l'enfant naîtra, il sera toujours temps d'agir, » pensait-il.

Ce fut à minuit que naquit Vishnu, « celui, observe le poète, qui réside dans tous les cœurs. » Son père Vasudeva s'inclina, joignit les mains et célébra les louanges du Dieu fait homme. Devakî, à son tour, adora son nouveau-né en qui elle reconnut également son divin Maître.

L'enfant alors leur parla : « Aimez-moi comme votre fils et votre dieu, et vous partagerez mon bonheur suprême. »

Ses parents cependant résolurent de le soustraire sans tarder au couteau de Kamsa. Vasudeva prit le petit enfant dans ses bras, et, cette même nuit, au milieu d'épaisses ténèbres, alors qu'il pleuvait à verse, il se rendit au parc de Nanda. Les bergers dormaient tous, sous l'influence de Nidrâ, la déesse du sommeil.

A ce moment même, Yaçodâ, l'épouse de Nanda, venait de mettre au monde une fille, seule, et sans témoin; elle avait perdu connaissance. Vasudeva lui déroba son enfant, dont elle ignorait encore le sexe, mit son fils à la place, et revint trouver Devakî avec la fille du berger Nanda, pour tromper ainsi la fureur de son beau-frère, le roi Kamsa. Ce barbare, apprenant que sa sœur venait d'avoir son huitième enfant, courut aussitôt lui arracher celui qu'elle tenait dans les bras; et, saisissant le nouveau-né par le pied, il le jeta violemment contre une pierre; mais l'enfant lui échappa des mains, et l'on vit apparaître, à sa place, rayonnante de beauté, une jeune déesse, la sœur de Vishnu. Kamsa comprit qu'il avait été trompé et que le véritable enfant de sa sœur, son futur vainqueur et meurtrier, était caché dans les environs.

A peine le jour venu, il convoqua ses fidèles serviteurs et leur raconta ce qui s'était passé. Ils lui proposèrent alors, pour le débarrasser sans faute de son ennemi, de parcourir le jour même les villes, les villages, les bergeries, en un mot tous les endroits habités, et d'égorger tous les enfants de

dix jours et au-dessous. Sans plus tarder, ils partirent; mais ils tombèrent sous les coups de la vengeance divine, avant même d'avoir pu commencer leur mission homicide.

Il n'est pas besoin d'insister sur les nombreux et remarquables rapports qui existent entre ces légendes krishnaïtes et les traditions évangéliques : la naissance miraculeuse de l'enfant-dieu; l'heure de cette naissance, minuit, la présence de Krĭshna au milieu des bergers; la persécution de Kamsa, son oncle, qui voit en lui un futur rival; la fixation d'un âge maximum; tous les petits enfants qui ont atteint cet âge et ceux qui sont plus jeunes voués à la mort : autant de rapprochements que je me borne à signaler pour l'instant.

Les démons déguisés sous diverses formes, cherchèrent souvent à tuer le jeune Krĭshna. Ces tentatives coûtèrent la vie à leurs auteurs, aussi les bergers disaient-ils, en parlant de l'Enfant-Dieu : « Que de fois la mort a menacé cet enfant, mais ce fut pour le malheur de ceux qui le persécutaient ! » Ces paroles rappellent celles de l'ange à Joseph : « Debout, prends l'enfant et sa mère et retourne dans la terre d'Israël, *car ils sont morts ceux qui cherchaient à faire mourir l'Enfant* (1). »

Qu'on me permette de citer un trait de l'enfance de Krĭshna : Un jour Yaçodâ, l'épouse de Nanda, allaitait le petit enfant dont elle se croyait la mère. Quand il fut rassasié, elle le couvrit de caresses et de baisers; Krĭshna lui sourit, et dans sa bouche entr'ouverte, elle aperçut l'univers tout entier, le ciel et ses constellations brillantes, la terre et ses merveilles. Yaçodâ, fascinée, tremblante, ferma les yeux et demeura plongée dans l'extase.

Comment les Hindous comprenaient-ils ce que nous appelons le mystère de l'Incarnation? Tout d'abord, ont-ils eu l'idée d'une Vierge-Mère?

Vasudeva, le père de Krĭshna, avait une sœur du nom de Prĭthâ, qui possédait un *charme* capable de faire apparaître les dieux à sa voix. Un jour, elle voulut en éprouver la

(1) *Matth.*, II, 20.

puissance et elle évoqua Sûrya. Le dieu du Soleil se présenta. Prĭthâ troublée lui dit : « C'est uniquement pour essayer ce charme que je t'ai appelé, ô dieu, retourne-t-en et me pardonne ma curiosité. »

Sûrya lui répliqua : « Ma présence ne peut être stérile, ô femme, c'est pourquoi je vais te rendre mère, *de sorte, toutefois, que ta virginité n'en souffre pas* ».

« Ayant ainsi parlé, continue le poète, le dieu s'unit à Prĭthâ, puis il remonta au ciel. La jeune fille donna le jour à un fils qui resplendissait comme un second soleil. »

Voici donc une vierge mère; d'autre part, nous voyons l'une des héroïnes les plus populaires de l'Inde, Draupadî, l'épouse commune des cinq Pândavas, car l'épopée, sinon l'histoire hindoue, connut la polyandrie, non pas garder sa virginité, sans doute, mais la recouvrer chaque fois qu'elle la perdait.

Or, chose étrange, l'Inde qui connut ainsi les vierges mères ne s'avisa jamais de faire naître de l'une d'elles ses dieux incarnés, ou mieux son dieu fait homme, Vishnu, car il ne s'agit guère que de lui, quand on parle d'Incarnation. Non seulement cela, mais on ne voit nulle part que ses mères, dans ses divers avatars, aient, comme Draupadî, recouvré leur intégrité après lui avoir donné le jour.

Vishnu naquit donc suivant les lois de la nature; à chacune de ses incarnations, il descendait dans son père avant de descendre dans sa mère.

Du reste, pour sauvegarder la majesté de Dieu, le poète nous laisse entendre que ces avatars multiples peuvent bien n'avoir été que de pures apparences, des illusions. Un dieu petit enfant, sujet à toutes les faiblesses, toutes les misères de la nature humaine, n'est-ce pas inconcevable? Et n'est-ce pas se rendre coupable d'irrévérence envers cette majesté divine que de s'arrêter à une telle pensée?

Tenez pour certain que ce ne fut pas seulement le Christ mis en croix qui fut un scandale pour les Juifs, et une folie pour les Gentils (1), mais simplement un dieu né d'une femme, un dieu fait homme.

(1) Cf. *I Cor.*, I, 23.

Quelle époque Dieu choisit-il d'ordinaire pour s'incarner? Il s'incarne à chaque période cosmique. Les Hindous, avec toute l'antiquité classique, ou mieux avec tous les peuples, ont cru aux quatre âges du monde, non plus désignés par des métaux : l'or, l'argent, l'airain, le fer, mais caractérisés par des couleurs différentes : le blanc, le jaune, le rouge, le noir. Un poète fait dire à Vishnu fait homme :

« Dans le premier *Yuga*, j'étais blanc, dans le second, jaune, dans le troisième rouge, je suis noir dans le quatrième. » C'est ainsi que le dieu incarné prend une couleur adaptée à chacune de ces périodes cosmiques, chacun des Yugas.

Si l'humanité, toujours perfectible assurément, était allée s'améliorant toujours, les traditions des peuples eussent gardé le souvenir de ce progrès continu, et nous donneraient les premiers temps comme des époques de barbarie, d'ignorance et d'obscurantisme. Loin de là, en dépit des rationalistes de nos jours qui ont imaginé et inventé de toute pièce le sauvage primitif, ces mêmes traditions nous parlent unanimement du berceau de l'humanité, comme d'un âge de félicité que la terre n'a pas revu depuis; et, pour nous renfermer dans l'Inde, voici la façon dont on explique cette décadence progressive.

La couleur blanche étant la plus estimée, les poètes hindous la font arborer par Vishnu incarné, au premier âge, lorsque les hommes ne connaissaient que le sentier de la vertu, et que le devoir, symbolisé par un taureau, avait encore ses quatre jambes. Mais, maintenant qu'il n'en a plus qu'une, dans le Kaliyuga présent, *qui est l'âge du péché*, observe le poète, Dieu adopte le noir, la couleur lugubre par excellence, de là son nom de *Krishna*.

Le *Mahâbhârata*, plus précis que le *Bhâgavata*, sous ce rapport, indique l'époque exacte de l'apparition de Dieu fait homme; c'est à la fin de chaque *yuga*, lorsque tout dégénère, va de mal en pis, et que Çiva s'apprête à tout détruire.

Vyâsa, l'auteur présumé de ce poème, après nous avoir dépeint, sous les couleurs les plus sombres, les signes précurseurs de la fin du présent yuga, le mélange des castes, l'abolition des sacrifices, l'insolence du paria criant au Brahmane: *Holà ! un tel !* l'humilité, ou mieux l'abjection du Brahmane, répondant au paria : *Plaît-il, Seigneur!* ajoute :

« La Providence, agissant d'après son bon plaisir, redeviendra propice. »

Elle détruira tout pour tout renouveler par le moyen d'un messager spécial. Dieu donc s'incarne à la fin de chaque yuga, ou plus exactement, peut-être, de chaque monde, pour le sauver de la décadence en le détruisant et en le renouvelant aussitôt. C'est une maison qui, menaçant ruine, est abattue, puis reconstruite avec les mêmes matériaux. Le dieu qui s'incarne est *Bhagavat*, le Bienheureux, mais sous divers noms. Le poète insinue, dans un passage, que Brahmâ, Vishnu et Çiva s'incarnent tour à tour pour créer l'univers, le conserver et le détruire, de sorte qu'il y aurait toujours sur la terre un dieu incarné; mais, outre que ces trois dieux n'en font qu'un, Bhagavat, comme l'action de créer et celle de détruire ne durent qu'un instant, le dieu conservateur, *Vishnu-Bhagavat*, est seul en permanence au milieu de nous. Le dieu-homme est par conséquent toujours présent dans ce monde.

En traitant de l'époque où Dieu s'incarne de préférence, nous avons indiqué le but de l'Incarnation. Voici, du reste, de nouveaux renseignements fournis par l'auteur à ce sujet :

« Toutes les fois qu'en ce monde dépérit la justice et s'accroît le mal, autant de fois le Seigneur, qui est le Bienheureux Vishnu, naît sur la terre avec un corps mortel. »

Au début du Bhâgavata, les ascètes adressent au récitateur cette prière :

« Daigne nous exposer l'histoire de celui dont l'incarnation eut pour but la protection et le bonheur des créatures ».

Brahmâ et Çiva, parlant à leur collègue Vishnu, qui venait de s'incarner dans le sein de Devakî, s'expriment ainsi :

« Tu prends, *pendant la durée du monde*, un corps qui est toute bonté, toute pureté, auquel les êtres doivent le salut. »

Plus tard, le pieux solitaire Uddhava sera donc autorisé à dire aux parents du jeune Krishna :

« Ce n'est pas seulement pour vous que le Bienheureux est un fils; il est un fils pour tous les êtres; il est leur âme, leur père et leur mère, il est le Seigneur. »

C'est-à-dire, en d'autres termes : « Votre fils n'est pas né pour vous seul, mais bien pour tous. »

Les femmes des bergers dirent un jour au divin adolescent dont *la pensée remplissait constamment leur âme :*

« Non, tu n'es pas le fils de la bergère ; tu es Celui qui voit *au fond du cœur de tous les êtres.* Tu naquis pour le salut du monde. »

Dieu, dans la Bible, se définit : *le Seigneur qui voit le fond du cœur* (1), et David l'appelle le *scrutateur des cœurs et des reins* (2).

Il est assez remarquable de voir notre poète donner, lui aussi, comme un attribut exclusif de la divinité, cette faculté de sonder les pensées les plus secrètes de l'homme.

Dans un passage du Bhâgavata, l'auteur semble restreindre le salut, apporté par Vishnu sur la terre, aux ascètes et aux dieux, car les dieux eux-mêmes, les dieux secondaires, il est vrai, ont eu besoin d'être sauvés comme les hommes, mais il en est vingt autres où il ne fait aucune restriction.

Précisant la mission de Dieu fait homme, il indique d'une façon plus nette son but et la façon dont le salut du monde s'opère : « Krĭshna efface les péchés de l'âge Kâli », l'âge de fer, celui où nous vivons, ne l'oublions pas.

Les Hindous, non plus que les autres peuples idolâtres, ne semblent avoir eu la notion du péché originel, tel que nous l'entendons. Ils ne signalent nulle part cette déchéance de toute l'humanité dans la personne du premier homme dont tous les autres eussent été solidaires, et en qui *tous auraient péché*, pour me servir de l'expression énergique de saint Paul (3).

Les péchés du monde sont un fardeau qui l'écrase. Dieu se fait homme, afin de prendre ce fardeau, et, par conséquent, de nous en décharger. Un solitaire le déclare en ces termes :

(1) *I Reg.*, XVI, 7.
(2) *Psal.* VII, 10.
(3) Cf. *Rom*, V., 12.

« Vishnu revêt de son plein gré la nature humaine pour délivrer la terre de son fardeau. »

Cette même terre que le péché a rendue stérile, débarrassée de ce faix maudit, va retrouver son ancienne fécondité.

« Lorsque l'impie Vena, dont la malédiction des Brahmanes, semblable à la foudre, avait consumé la force et la puissance, fut tombé dans l'enfer, Bhagavat, à la prière des sages, le sauva en prenant dans le monde le nom de son fils, et grâce à lui la terre, comme une vache que l'on trait, livra tous ses trésors. »

Ce n'est pas tout. Dieu en s'incarnant a voulu autre chose encore. Arjuna dit à Vishnu-Krĭshna :

« Cette incarnation, tu l'as revêtue pour te charger du fardeau de la terre et pour offrir un perpétuel sujet de méditations à ceux qui te connaissent et dont la pensée n'a pas d'autre objet que toi. »

Il vient, comme nous le lisons ailleurs, pour enseigner la bonne doctrine, le chemin du salut. Il vient aussi pour perdre les démons et les empêcher de nuire davantage.

Si Dieu se montre implacable à l'égard de ces esprits pervers, de ces mauvais anges, et plonge leur intelligence dans les ténèbres en leur refusant la lumière, d'autre part, il est plein de compassion pour les hommes qui défaillent moins par malice que par ignorance et faiblesse. C'est ce que les solitaires dirent un jour à Bhagavat lui-même.

« Dans ta pitié infinie pour des insensés qui ignorent la félicité suprême, ne viens-tu pas, afin de leur faire partager ta grandeur qui est la délivrance, de leur apparaître ici, comme un simple mortel, et sans être appelé? »

Ce fut donc pour le salut du monde que Vishnu s'incarna.

Examinons maintenant brièvement les moyens dont il se servit pour atteindre son but.

Afin de sauver les pécheurs, il se fit ascète, dans l'un de ses nombreux avatars.

« Bhagavat étant descendu, à l'aide d'une portion de sa substance, dans le sein d'une femme, s'imposa des mortifications, dans l'intérêt des hommes. »

On lit ailleurs qu'il revêtit un corps pour accomplir les devoirs qui conduisent à l'inaction. »

L'inaction, ou le repos suprême en Dieu : tel est le salut proposé par le Brahmanisme à l'homme.

Imiter l'homme-dieu est le meilleur moyen de sanctification. Il en est d'autres cependant.

Un jour que Bali était venu le visiter, il lava les pieds de Vishnu incarné; puis élevant au-dessus de sa tête l'aiguière dont il s'était servi, il s'aspergea avec le contenu en lui disant : « L'eau qui a lavé tes pieds a effacé mes fautes, et l'empreinte de tes pieds a purifié cette terre. »

Un autre procédé plus facile encore, et plus efficace même, c'est d'invoquer le nom de Bhagavat, ou plutôt l'un de ses noms multiples, et cela n'importe comment, en l'appliquant à n'importe qui :

« Non, le coupable ne se purifie pas aussi sûrement par les autres actes de pénitence, indiqués par les sages habiles dans le *Veda* (la Bible des Hindous), qu'il le fait en prononçant les syllabes du nom de *Hari* (Bhagavat), car cette pratique lui enseigne les qualités du dieu dont la gloire est excellente : »

Le poète insiste et complète sa pensée :

« L'action de répéter les noms de Vaikuntha (Bhagavat), soit pour désigner une personne quelconque, soit en plaisantant, soit même avec une intention d'insulte ou de mépris, est, on le sait, capable d'effacer toutes les fautes. »

Bhagavat enfin sauve ses ennemis, même lorsqu'il les met à mort. Le poème en renferme de nombreux exemples. C'est ce qui faisait dire aux épouses de Kâliya vaincu et sauvé par Krĭshna, en s'adressant à ce dernier :

« Le châtiment dont tu frappes les méchants efface leurs fautes. »

Il semble, tout d'abord, que la morale ne trouve guère son compte dans une doctrine qui enseigne que, pour être sauvé, il suffit de prononcer le nom de Dieu, fût-ce par inadvertance ou par mépris, sous forme de blasphème. Mais il faut observer que ce nom renferme en lui une puissance de conversion absolument irrésistible. On racontait à ce sujet une histoire typique : celle d'Ajâmila, grand

coupable s'il en fut, qui, couché sur son lit de mort, allait tomber au pouvoir de Yama, le dieu des enfers, lorsque ayant soif, il appela son fils pour lui donner à boire. Or, celui-ci portait l'un des noms multiples de Bhagavat. A peine eut-il prononcé ce nom qu' « il se sentit pénétré de dévotion pour le Bienheureux », observe le poète. Les messagers de Yama qui s'apprêtaient à l'entraîner dans leur filet, durent s'en retourner. Ajâmila revint à la santé et se montra dès lors l'un des plus fervents adorateurs de Vishnu.

Puisque la simple prononciation du nom de Vishnu, le dieu incarné, inspire son amour aux âmes mêmes qui lui sont le plus fermées, combien ne devaient-ils pas l'aimer ceux qui vivaient de sa vie, lors de ses avatars; et comment ne pas ajouter foi au poète lorsqu'il dit, dans un langage expressif jusqu'à l'hyperbole :

« A la vue de Krĭshna, les bergers et les bergères ne pouvaient rassasier leurs regards fascinés; ils s'indignaient de la nécessité où ils étaient de fermer, même un instant, les yeux. »

Le fidèle, épris de l'amour divin, désire contempler Dieu constamment, sans distraction; les exigences de la vie matérielle le désolent; il voudrait n'avoir point de corps.

Vishnu enfin s'incarnait de préférence dans telle ou telle famille, afin de récompenser de leurs vertus ceux qu'il choisissait ainsi pour parents.

Qu'il me suffise de citer cette parole :

« Qui pourrait imiter le royal ascète, Nâbhi, dont Vishnu voulut être le fils à cause de ses bonnes actions? »

Telle est la doctrine de l'Incarnation, d'après le *Bhâgavata Purâna*, « le poème que les Hindous lisent le plus aujourd'hui », au témoignage de l'un de nos meilleurs indianistes.

Le but qu'elle poursuit c'est, nous venons de le voir, « l'affranchissement de la vie de la transmigration par la foi et l'amour » (Hauvette).

Ce poème étrange, où, à côté de nombreuses extravagances, on rencontre des beautés si voisines du christianisme, est d'une date relativement récente, puisque sa

rédaction définitive, suivant l'opinion la plus accréditée, ne remonterait pas au-delà du treizième siècle de notre ère.

De la sorte, les curieux points de contact entre l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la légende de Krĭshna, s'ils témoignent d'un emprunt, à défaut d'une source commune ignorée de tous, parce qu'elle n'existe pas, cet emprunt, en dehors de toute autre considération, n'a pu être fait que par l'auteur le moins ancien; c'est évident.

S'il y a plagiat, nous savons de quel côté.

A. Roussel, du diocèse de Rennes,
Professeur de sanscrit et de littérature hindoue à l'Université de Fribourg.

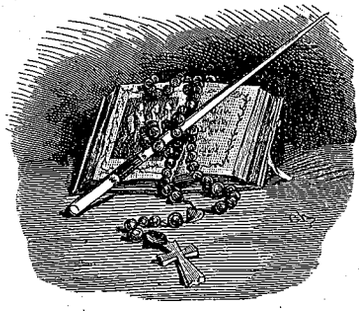

IX

LA MATERNITÉ DIVINE

DANS LES

TEXTES LITURGIQUES

La sainte liturgie est toute semée de textes ayant trait à la Maternité Divine de la Sainte Vierge. On ne peut pas dire que ce soient des preuves théologiques irréfragables, mais c'est là le vaste jardin de l'Église, jardin rempli des fleurs les plus belles, qui sont un reflet de la gloire de la divine Mère; c'est un riche écrin renfermant les pierres précieuses les plus variées, dont l'éclat n'est autre que la splendeur des beautés de la Vierge toute pure.

Il est donc bon de recueillir ces richesses, de former de ces fleurs un bouquet sans pareil, de composer avec ces perles admirables une parure brillante, à l'honneur de notre Mère céleste.

ORDINAIRE DE LA MESSE

A la *Confession,* après le psaume *Judica :*

. Confiteor Deo omnipotenti, *Beatæ Mariæ semper Virgini...*

On ne proclame pas directement la Maternité divine de la Sainte Vierge, mais on affirme sa Virginité perpétuelle, et cette affirmation est connexe à la première.

Au *Credo* :

Et incarnatus est de Spiritu Sancto ex Maria Virgine; ET HOMO FACTUS EST.

A la fin de l'*Offertoire* :

Suscipe, sancta Trinitas... et in honorem beatæ Mariæ semper Virginis.

Au *Canon* :

Communicantes et memoriam venerantes, in primis gloriosæ semper Virginis Mariæ, genitricis Dei et Domini nostri Jesu Christi...

Après le *Pater* :

Libera nos, quæsumus... et intercedente beata et gloriosa semper Virgine Dei genitrice Maria...

PROPRE DES MESSES

QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT. — *Offertoire* (LUC, I) :

Ave Maria, gratia plena... et benedictus fructus ventris tui.

Communion (ISAÏE, VII) :

Ecce Virgo concipiet, et pariet filium...

VIGILE DE NOËL. — *Evangile* (MATTH., I) :

Quod enim in ea natum est, de Spiritu Sancto est. Pariet enim filium, et vocabis nomen ejus Jesum...

FÊTE DE NOËL. — 1re Messe, *évangile* (LUC, II) :

Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit...

Au *Canon* :

Communicantes ...qua beatæ Mariæ intemerata virginitas huic mundo edidit Salvatorem.

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE LA NATIVITÉ. — *Evangile* (LUC, II) :

Erat Joseph, et Maria *Mater* Jesu, mirantes super his quæ dicebantur de illo. Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam Matrem ejus...

Communion (MATTH., II) :

Tolle Puerum et *Matrem* ejus, et vade in terram Israel.

CIRCONCISION. — *Oraison* :

Deus, qui salutis æternæ, Beatæ Mariæ *virginitate fecunda*, humano generi præmia præstitisti ... per quam meruimus auctorem vitæ suscipere Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum.

Postcommunion :

...et intercedente beata *Virgine Dei genitrice Maria...*

ÉPIPHANIE. — *Evangile* (MATTH., II) :

Et intrantes domum invenerunt Puerum cum Maria *Matre ejus.*

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ÉPIPHANIE. — *Evangile* (LUC, II) :

... Et dixit *mater ejus* ad illum... Et *mater* ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo...

DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE. — *Evangile* (JOAN., II) :

Nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ; et erat *Mater Jesu* ibi... Et deficiente vino dicit *Mater Jesu* ad eum.

TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE. — FÊTE DE LA SAINTE-FAMILLE, INSTITUÉE PAR S. S. LÉON XIII. — *Évangile déjà cité* :

L'Enfant Jésus retrouvé au temple.

Secrète :

... per intercessionem *Deiparæ Virginis.*

Postcommunion :

... occurrente gloriosa *Virgine Matre tua...*

VENDREDI APRÈS LE DIMANCHE DE LA PASSION. — FÊTE DES SEPT DOULEURS DE LA SAINTE VIERGE. — *Introït* (JOANN., XIX) :

Stabant juxta crucem Jesu Mater ejus...

Oraison :

Deus in cujus passione... dulcissimam animam gloriosæ Virginis, et Matris Mariæ doloris gladius pertransivit...

Graduel :

Dolorosa et lacrymabilis es, Virgo Maria, stans juxta Crucem Domini Jesu Filii tui Redemptoris. *Virgo Dei Genitrix...*

Stabat *Mater* dolorosa
Juxta Crucem lacrymosa,
Dum pendebat *Filius.*

O quam tristis et afflicta
Fuit illa benedicta
Mater Unigeniti.

Quis est homo qui non fleret,
Matrem Christi si videret
In tanto supplicio.

Vidit suum *dulcem Natum*...

Tui Nati vulnerati...

Fac me plagis vulnerari,
Fac me cruce inebriari,
Et cruore *Filii.*

Christe, cum sit hinc exire,
Da per *Matrem* me venire
Ad palmam victoriæ.

Evangile (JOANN., XIX) :

Cum vidisset ergo Jésus *Matrem* et discipulum stantem, quem diligebat, dicit *Matri suæ...*

Offertoire :

... Recordare, Virgo Mater Dei...

Secrète :

... ut qui Transfixionem dulcissimi spiritus beatæ Mariæ *Matris tuæ...*

Après ce *Stabat* de la fête des Sept Douleurs, on peut mettre le *Stabat* joyeux qui célèbre les joies de la divine Mère dans la contemplation des joies et des grandeurs de son divin Enfant :

LE STABAT JOYEUX :

Stabat Mater speciosa,
Juxta foenum gaudiosa,
Dum jacebat Parvulus.

Cujus animam gaudentem,
Lætabundam et ferventem,
Pertransivit jubilus.

O quam læta et beata
Fuit illa immaculata
Mater Unigeniti !

Quæ gaudebat et ridebat,
Exultabat, cum videbat
Nati partum inclyti.

Quis est qui non congauderet
Christi matrem si videret
In tanto solatio?

Quis non posset collætari
Christi matrem contemplari
Ludentem cum Filio?

Pro peccatis suæ gentis
Christum vidit cum jumentis
Et algori subditum.

Vidit suum dulcem Natum
Vagientem, adoratum
Vili diversorio.

Nato Christo in præsepe
Cœli cives canunt læte
Cum immenso gaudio.

Stabat Senex cum Puella,
Non cum verbo, nec loquela
Stupescentes cordibus.

Eia, Mater, fons amoris,
Me sentire vim ardoris,
Fac ut tecum sentiam.

Fac ut ardeat cor meum
In amando Christum Deum
Ut sibi complaceam.

Sancta Mater, istud agas
Prolis introducas plagas
Cordi fixas valide.

Tui Nati cœlo lapsi
Jam dignati foeno nasci
Poenas mecum divide.

Fac me vere congaudere,
Iesulino cohaerere
Donec ego vixero.

Juxta stramen tecum stare,
Te libenter sociare
In foeno desidero.

In me sistat ardor tui,
Puerino fac me frui,
Dum sum in exilio.

Hunc ardorem fac communem
Ne facias me immunem
Ab hoc desiderio.

Virgo Virginum præclara,
Mihi jam non sis amara,
Fac me Parvum rapere.

Fac ut pulchrum Fantem portem,
Qui nascendo vicit mortem,
Volens vitam tradere.

Fac me tecum satiari,
Nato tuo inebriari,
Stans inter tripudia.

Inflammatus et accensus
Obstupescit omnis sensus
Tali de commercio.

Fac me Nato custodiri,
Verbo Dei præmuniri,
Conservari gratia.

MESSES DES FÊTES DE LA SAINTE VIERGE

VIGILE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — *Oraison* :

Deus, qui Unigeniti tui *Matrem* ab originali culpa...

Secrète :

... Immaculatæ *Dei Genitricis* commendet oratio...

Postcommunion :

... ut qui Immaculatæ Conceptionis *Genitricis* unigeniti Filii festivitatem prævenimus...

Fête de l'Immaculée Conception. — *Oraison* :

Deus qui per Immaculatam Virginis Conceptionem dignum Filio tuo *habitaculum* præparasti...

Préface :

Quæ et Unigenitum tuum Sancti Spiritus obumbratione concepit, et Virginitatis gloria permanente lumen æternum mundo effudit, Jesum Christum Dominum nostrum.

Fête de la Purification. — 1re *Antienne à la Procession.*

Adorna... Subsistit Virgo, adducens manibus *Filium* ante Luciferum genitum...

11 Février. — Fête des sept Fondateurs. — *Oraison :*

Domine Jesu Christe, qui ad recolendam memoriam dolorum sanctissimæ tuæ *Genitricis*...

Secrète :

... Et perdolentis Virginis *Genitricis Filii* tui amore.

Postcommunion :

Juxta crucem Jesu cum *Maria Matre ejus.*

Fête de saint Joseph. — *Oraison* :

Sanctissimæ *Genitricis tuæ* sponsi.

Evangile (Matth., i) :

Cum esset desponsata *Mater Jesu* Maria Joseph... Quod enim in ea natum est de Spiritu Sancto est...

Annonciation. — *Oraison* :

Deus qui de beatæ Mariæ Virginis utero Verbum tuum, angelo nuntiante, *carnem suscipere voluisti* : presta supplicibus tuis, ut qui vere eam *Genitricem Dei* credimus...

Verset alleluiatique :

...Virgo *Deum* et *hominem genuit*...

Evangile (Luc, i) :

Ecce *concipies* in utero et *paries Filium.*

Offertoire (Luc, i) :

Et benedictus *fructus ventris tui*...

Postcommunion :

... ut qui Angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus.

Visitation. — *Introït* :

Salve sancta parens, enixa puerpera Regem : qui cœlum terramque regit in secula seculorum.

Graduel :

Benedicta et venerabilis es, Virgo Maria; quæ sine tactu pudoris inventa es *Mater Salvatoris.* Virgo *Dei Genitrix,* quem totus non capit orbis, in tua se clausit *viscera factus homo.*

Alleluia :

Quia ex te *ortus* est sol justitiæ, Christus Deus noster.

Evangile (Luc, i) :

Benedicta tu inter mulieres, et *benedictus fructus ventris tui.* Et unde hoc mihi ut veniat *Mater Domini* mei ad me.

Offertoire :

Beata es, Virgo Maria, quæ omnium *portasti Creatorem* : *genuisti qui te fecit,* et in æternum permanes Virgo.

Secrète :

Ut qui *natus de Maria Virgine* integritatem non minuit sed sacravit...

Communion :

Beata viscera Mariæ Virginis, quæ portaverunt æterni Patris Filium.

Fête de Sainte Anne. — *Oraison* :

Ut *Genitricis tuæ* mater effici mereretur...

Alleluia :

... O felix Anna, peperisti Prolem, quæ erat paritura mundi Redemptorem.

Evangile (Matth., i) :

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de qua *natus est Jesus,* qui vocatur Christus.

Fête de saint Joachim. — *Oraison* :

Deus qui præ omnibus Sanctis tuis beatum Joachim *Genitricis Filii tui* patrem esse voluisti.

Alleluia :

... O Joachim sancte, conjux Annæ, pater almæ *Virginis.*

Messe de la Sainte Vierge, de Noël a la Purification. — *Oraison* :

Deus, qui salutis æternæ... per quam meruimus auctorem vitæ suscipere Dominum nostrum Jesum Christum...

Offertoire :

Felix namque es... quia ex te ortus est sol justitiæ, Christus Deus noster.

Communion :

Beata viscera Mariæ Virginis, quæ *portaverunt æterni Patris Filium*.

Messe de la Sainte Vierge, de la Purification a Paques. — *Trait* :

Dum Virgo *Deum* et *hominen genuisti* : et post partum, Virgo, inviolata permansisti.

Messe, de Paques a la Pentecote. — *Alleluia* (*Num.*, xvii) :

Virga Jesse floruit, Virgo *Deum et hominem genuit.*

OFFICES DU BRÉVIAIRE

Hymne des Vêpres a l'Avent :

Commune qui mundi nefas
Ut expiares; ad crucem
E Virginis sacrario
Intacta prodis victima.

Infra Hebd., I. Adventus. — Feria II :

℟. 1. — Concipies et *paries Deum pariter et hominem*... Paries quidem filium, et virginitatis non patieris detrimentum...

Ultimo die ante Vigiliam Nativitatis. — *Ad Bened. ant.* :

Ecce completa sunt omnia, quæ dicta sunt per Angelum de Virgine Maria.

Infra Hebd., IV. Adventus. — Feria III :

℟. 11. — Ecce jam venit plenitudo temporis, in quo misit Deus Filium suum in terras, natum de Virgine, factum sub lege...

In Vigilia Nativitatis. — *Ad Bened. ant.* :

Orietur sicut sol Salvator mundi : et descendet in uterum Virginis, sicut imber super gramen.

In Nativitate Domini. — *In I vesperis. Ant.* 3 :

Completi sunt dies Mariæ, ut pareret Filium suum primogenitum.

Hymnus :

Memento, rerum Conditor,
Nostri quod olim corporis,
Sacrata ab alvo Virginis
Nascendo formam sumpseris.

Jesu tibi sit gloria,
Qui natus es de Virgine...

Ad Matutin. :

℟. 1. — Hodie nobis cælorum Rex de *Virgine nasci dignatus est.*

℟. 4. — Beata Virgo cujus viscera meruerunt portare Dominum Christum...

℟. 5. — Beata Dei Genitrix Maria, cujus viscera intacta permanent : hodie genuit Salvatorem sæculorum.

℟. 6. — Sancta et immaculata Virginitas, quibus te laudibus efferam nescio : quia quem cæli capere non poterant, tuo gremio contulisti. Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui...

℟. 7. — Beata viscera Mariæ Virginis, quæ portaverunt æterni Patris Filium et beata ubera quæ lactaverunt Christum Dominum : qui hodie pro salute mundi de Virgine nasci dignatus est.

Ad Laudes. Ant. 2 :

Genuit puerpera Regem, cui nomen æternum, et gaudia matris habens cum virginitatis honore, nec primam similem visa est, nec habere sequentem.

Hymnus :

A solis ortus cardine
Ad usque terræ limitem,
Christum canamus Principem
Natum Maria Virgine.

Castæ Parentis viscera
Cælestis intrat gratia :
Venter Puellæ bajulat
Secreta quæ non noverat.

Domus pudici pectoris
Templum repente fit Dei :
Intacta nesciens virum
Concepit alvo Filium.

Fœno jacere pertulit :
Præsepe non abhorruit :
Et *lacte modico pastus* est,
Per quem nec ales esurit.

In Circumcisione Domini :

℟. 8. — Nesciens mater virgo virum, peperit sine dolore Salvatorem sæculorum, ipsum Regem Angelorum, sola Virgo lactabat ubere de cælo pleno. Domus pudici pectoris templum repente fit Dei...

Ad Laudes. Ant. 1 :

O admirabile commercium : Creator generis humani, animatum corpus sumens, de Virgine nasci dignatus est : et procedens homo sine semine, largitus est nobis suam deitatem.

Ant. 2 :

Quando natus es ineffabiliter ex Virgine...

Ant. 4 :

Germinavit radix Jesse, orta est stella ex Jacob; Virgo peperit Salvatorem...

Ant. 5 :

Ecce Maria genuit nobis Salvatorem.

In Vigilia Epiphaniæ. — *Ad Matutin.* :

℟. 4. — Congratulamini mihi omnes qui diligitis Dominum, quia cum essem parvula, placui Altissimo, et de meis visceribus genui Deum et hominem.

℟. 5. — Confirmatum est cor Virginis, in quo divina mysteria, angelo nuntiante concepit : tunc speciosum forma præ filiis hominum castis suscepit visceribus : et benedicta in æternum, Deum nobis protulit et hominem. Domus pudici pectoris...

Fête de la Sainte Famille . — 3e Dimanche après l'Épiphanie. — *In* 1 *vesp. Ant.* 1 :

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.

Ant. 2 :

Noli timere accipere Mariam conjugem tuam : quod enim in ea natum est, de Spiritu Sancto est.

Ant. 4 :

Magi intrantes domum invenerunt Puerum cum *Maria matre* ejus.

Ant. 5 :

Erat pater ejus et mater mirantes super his quæ dicebantur de eo.

Hymnus :

Maria, dives gratia,
O sola quæ casto potes
Fovere Jesum pectore,
Cum lacte donans oscula.

Fête de la Maternité Divine (Dom. II octobris). — *Ad.* 1 *vesp.* — *Ad Magnif. ant.* :

Cum jucunditate Maternitatem beatæ Mariæ semper Virginis celebremus.

Ad matut. :

Invit. Maternitatem beatæ Mariæ Virginis celebremus : Christum ejus Filium adoremus Dominum.

Hymne ordinaire de la Sainte Vierge :

Ave Maris stella,
Dei mater alma,
Atque semper virgo,
Felix cæli porta.

Monstra te esse matrem,
Sumat per te preces,
Qui pro nobis natus,
Tulit esse tuus.

Hymnus (*Te Deum*) :

Tu, ad liberandum
Suscepturus hominem,
Non horruisti
Virginis uterum...

HYMNUS :

Cælo Redemptor prætulit
Felicis alvum Virginis,
Ubi futura victima
Mortale corpus induit.

AD LAUD. HYMNUS :

Te, Mater alma Numinis,
Oramus omnes supplices...

Ob perditum nostrum genus
Primi parentis crimine,
Ad inclytum Matris decus
Te Rex supremus edidit.

ANTIENNES APRÈS L'OFFICE :

Alma Redemptoris Mater...
.....Tu quæ genuisti
Natura mirante tuum sanctum
Genitorem...
Regina cœli lætare
Quia quem meruisti portare...

Salve Regina, mater misericordiæ.
... Et Jesum, benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende.

Nous devons donner une suite à ces textes tirés du missel et du bréviaire, en empruntant quelques extraits à des hymnes, versets, antiennes, séquences qui sont en usage dans quelques églises.

LITANIES LAURÉTANES :

Sancta Dei Genitrix. — Mater Christi. — Mater divinæ gratiæ. — Mater purissima.

ANT. :

Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix...

PROSE :

Ave verum Corpus natum de Maria Virgine... O Jesu dulcis ! O Jesu pie ! O Jesu Fili Mariæ.

HYMNUS :

Pange lingua...

Nobis datus, nobis natus, ex intacta Virgine.

SÉQUENCE POUR L'IMMACULÉE CONCEPTION. — *Dies iste celebretur* :

Virga florem conceptura,
Stella solem paritura,
Hodie concipitur.

Nova Mater novam prolem,
Nova stella novum solem,
Nova profert gratia.

Flos de virga processurus,
Sol de stella nasciturus,
Christus intelligitur.

Genitorem genitura,
Creatorem creatura,
Patrem parit filia.

SÉQUENCE POUR NOËL :

Lætabundus exsultet fidelis chorus : alleluia.
Regem regum intactæ profudit thorus : res miranda !
Angelus consilii natus est de Virgine : Sol de stella.
Sol occasum nesciens, Stella semper rutilans, semper clara.
Sicut sidus radium, profert Virgo Filium, pari forma.
Neque sidus radio, neque Mater Filio fit corrupta.

AUTRE SÉQUENCE POUR LE TEMPS DE NOËL :

Lætare, Puerpera,
Læto puerperio,
Cujus casta viscera
Fœcundantur Filio.

Patris Unigenitus,
Per quem fecit sæcula,
Hic degit humanitus,
Sub Matre paupercula.

Lacte fluunt ubera
Cum pudoris lilio :
Membra foves tenera,
Virgo, lacte proprio.

Ibi sanctos reficit
Angelos lætitia :
Hic sitit et esurit,
Degens ab infantia.

PROSE :

Salve, Virgo singularis :
Virgo manens Deum paris,
Ante secla generatum Corde Patris ;
Adoremus nunc creatum Carne Matris.

PROSE :

Dei Matris cantibus...
Pudoris perinclytus in te nitor,
Fuscantis nec habitus est cognitor
Ex te nobis editus est Conditor :
Idem tibi genitus et genitor,
Patris Unigenitus.

Te decet fœcunditas virginalis,
Luminum festivitas spiritalis :
Cera est virginitas parentalis,
Linum est humilitas filialis;
Ignis est Divinitas.

HYMNUS :

O quam glorifica...
Tu cum virgineo Mater honore,
Sacris visceribus casta parasti ;
Angelorum Domino pectoris aulam,
Natus hinc Deus est corpore Christus.

ANT :

In prole mater, in partu virgo, gaude et lætare Virgo Mater Domini.

ANT :

Maria Virgo, semper lætare,
Quæ meruisti Christum portare,
Cæli et terræ Conditorem,
Quia de tuo utero protulisti mundi Salvatorem.

HYMNUS :

Salve Mater misericordiæ.

2. Salve felix Virgo puerpera,
Nam qui sedet in Patris dextera,
Cælum regens, terram et æthera,
Intra tua se clausit viscera,
O Maria !

Extraits du MARIALE de saint Anselme.

Le MARIALE de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, est un poème composé d'un prologue, d'une préparation et de treize hymnes, comprenant en tout 638 strophes de six vers, donnant un total de 3.828 petits vers de quatre et de six pieds, commencant par la strophe bien connue :

Omni die
Dic Mariæ
Mea laudes anima...

Mais une grande partie de cette œuvre était demeurée ignorée pendant longtemps, et ce qu'on en connaissait était désigné sous le titre d'*Hymne de saint Casimir.*

Le P. Ragey, de la Société de Marie, ancien professeur de théologie, a pu exhumer ce poème entier de huit anciens manuscrits, et en déterminer l'auteur véritable. Il l'a publié en 1883.

En 1885, la Maison Desclée, de Tournay, en a fait une édition diamant, qui est un véritable bijou.

Une foule de strophes louent et glorifient la Sainte Vierge comme Mère de Dieu; nous avons cru bien faire en en extrayant quelques-unes et en les transcrivant ici, parce qu'elles ont rapport au sujet traité dans ce congrès.

Pour moins de complication, j'indique seulement la pagination du petit volume de Desclée.

Page 15 :

Omni die
Dic Mariæ
Mea laudes anima :
Ejus festa,
Ejus gesta
Cole splendidissima.

Contemplare,
Et mirare
Ejus celsitudinem;
Dic felicem
Genitricem,
Dic Beatam Virginem.

Page 16 :

Lingua mea,
Dic trophœa
Virginis puerperæ,
Quæ inflictum
Maledictum
Miro transfert genere.

Page 18 :

Omnes laudent
Unde gaudent
Matrem Dei Virginem :
Nullus fingat
Quod attingat
Ejus celsitudinem.

Page 21 :

Ipsa donet
Ut quod monet
Ejus Natus faciam :
Et finitâ
Carnis vitâ,
Lætus hunc aspiciam.

Page 28 :

Semper munda
Et fœcunda,
Virgo et puerpera :
Mater alma,
Velut palma
Florens et fructifera.

Page 31 :

Tu portasti
Intra casti
Claustra ventris Dominum
Redemptorem,
Ad honorem
Nos reformans pristinum.

Mater facta,
Sed intacta,
Genuisti Filium :
Regem verum
Atque rerum
Creatorem omnium.

Page 32 :

Benedictus
Rex invictus
Cujus Mater crederis :
Qui reatus,
Ex te natus,
Nostri solvit generis.

Page 37 :

Virgo gaude,
Quæ de fraude
Dæmonis nos liberas :
Dum in verâ
Et sincerâ
Deum carne generas.

Illibata
Et dotata
Cœlesti progenie :
Gravidata,
Nec privata
Flore pudicitiæ.

Nam quod eras
Perseveras,
Dum intacta generas :
Illum tractans,
Atque lactans
Per quem facta fueras.

Page 46 :

Mater Christi,
Quæ tulisti
Sacris hunc visceribus;
Absque viro,
Partu miro
Quo pax datur gentibus.

Page 47 :

Jucundare
Quæ portare
Meruisti Dominum,
Mundi lucem,
Vitæ ducem,
Salvatorem hominum.

Page 48 :

Incorrupta
Et intacta
Genuisti puerum :
Nullum tamen
Hinc gravamen
Tuum læsit uterum.

Alter partus
Gravat artus,
Incutit suspiria :
Tuus fructus
Pellit luctus,
Dans æterna gaudia.

Aliarum
Fœminarum
Proles fletu funditur :
Partus iste
Nil scit triste,
Quando Deus nascitur.

Page 50 :

Tu portasti
Et lactasti,
Benedicta Domina,
Quem adorat,
Quem honorat
Mundi trina machinæ

Adorabas,
Et lactabas
Deum factum hominem :
Qui nos lavit,
Et salvavit,
Suum ponens sanguinem.

Page 51 :

Vagientem
Et lactentem
Confovebas gremio :
Servi ille
Tu ancillæ
Functa es officio.

Page 53 :

Corde tristi
Pertulisti
Passionis gladium,
Cum irrisum
Et occisum
Tuum cernis Filium.

Page 60 :

Ave Virgo
Quæ origo
Nobis es lætitiæ :
Redemptorem,
Et auctorem
Pariendo gloriæ.

Page 61 :

Alma parens
Omni carens
Corruptelæ maculâ;
Quam elegit
Qui confregit
Diræ mortis vincula.

Page 82 :

Virgo clara
Quæ ignara
Virilis consortii,
Meruisti
Esse Christi
Mater Dei Filii.

Page 83 :

Virgo prudens
Quæ excludens
Primæ culpam fœminæ,
Gestas fructum
Non productum
Ex virili semine.

Page 84 :

Nam qui nasci
Atque pasci
Tuâ carne voluit :
Nec scripturis,
Nec figuris
Tuas laudes tacuit.

Page 93 :

O felicem
Genitricem
Cujus sacra viscera
Meruere
Continere
Continentem-æthera.

Felix pectus
In quo tectus
Rex virtutum latuit,
Felix venter
Quo clementer
Carnem Deus induit.

Page 94 :

Felix sinus
Quo divinus
Requievit Spiritus :
Felix alvus
Quo fit salvus
Homo fraude perditus.

O mamilla
Cujus stilla
Fuit ejus pabulum,
Qui dans terræ
Fructus ferre,
Pascit omne seculum.

Page 99 :

Felix Mater,
Cujus venter
Omni carens maculâ,
Regem texit,
Atque vexit
Qui gubernat omnia.

Page 100 :

Quam sacrata,
Quam beata
Manus atque brachia,
Quæ paverunt,
Quæ gesserunt
Per quem vigent omnia.

Il y aurait encore à citer des strophes très nombreuses; mieux vaut s'arrêter. Tous les extraits que l'on vient de lire nous donnent une idée de la fraîcheur, de la pureté, de l'admirable piété de ce poème incomparable.

Plus loin, une hymne presque entière est consacrée au mystère de l'ANNONCIATION.

Jean-Marie ABGRALL, chanoine.

X

LE CŒUR MATERNEL DE MARIE

TOUT en Marie est ordonné à sa maternité divine. Son cœur notamment est une création spéciale de Dieu : il a été fait, et il a été fait ce qu'il est, pour être le cœur de la mère du Verbe incarné. Que l'on juge d'après cela des perfections de ce cœur admirable : combien noble et délicat il a dû être, combien pur, combien tendre et affectueux, pour n'être pas trop indigne du Dieu fait homme, pour l'aimer comme il méritait d'être aimé par sa mère, pour être avec lui en des relations si intimes, pour ne faire qu'un, comme il convenait, avec le cœur de Jésus !

Mais ce n'est pas précisément sur ces perfections du Cœur de Marie que je voudrais attirer ici l'attention, non plus que sur les grandeurs et la dignité qu'il tient de la personne de la Vierge et du fait de la maternité divine. Les auteurs qui ont parlé de la dévotion à ce Cœur très pur ont tout dit à ce sujet : il suffit de renvoyer au Vénérable P. Eudes, au P. Pinamonti, au P. de Galliffet.

Cette étude ne rentre pas directement dans le programme de ce Congrès, qui a voulu se renfermer dans ce qui regarde la maternité de Marie. Espérons que la dévotion au Cœur de Marie aura son tour, et tout indique qu'un Congrès Marial breton, consacré à cet aimable sujet, ferait trouver sur notre sol, dans nos églises et chapelles, dans nos archives, dans nos annales, maint trait et maint document sur une dévotion que le Vénérable P. Eudes fit entrer de Normandie en Bretagne, que le P. Huby rendit populaire dans nos villes et nos hameaux, par la médaille, le chapelet, la consécration; que le Bienheureux Grignion de Montfort dut sans doute prêcher dans nos régions avec la vraie et solide dévotion à la Mère de Dieu. Mais ce n'est pas de quoi il

est question aujourd'hui, et s'il est juste de faire ici une place au Cœur très pur de Marie, c'est, pour rester dans le programme de la journée, comme Cœur maternel qu'il convient de l'étudier.

Cette étude d'ailleurs est bien à sa place ici, puisqu'elle nous fait entrer dans l'intime de la Maternité divine. Jésus nous y a en quelque sorte invités quand, à la femme de l'Évangile qui disait : Bienheureux le sein qui vous a porté et les mamelles qui vous ont allaité, il répondait : Dites plutôt : Bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent; comme s'il avait dit : Ce ne serait rien d'être ma mère selon la chair, si elle n'était dans son cœur ce que doit être ma mère. Les saints Pères nous répètent la même leçon quand ils nous montrent Marie plus mère de Jésus en quelque sorte par son cœur maternel que par sa maternité physique.

C'est donc du point de vue de la Maternité divine que nous allons considérer ici le cœur de Marie, non sans le sentiment très intime que, quand il s'agit de chose si délicate et si belle, ce qu'il faudrait dire surtout, c'est ce que l'on est incapable d'exprimer; que ce que l'on dit n'est rien auprès de ce que l'on voudrait dire; que l'expression enfin trahit toujours la pensée, et ne présente l'objet qu'en lui ôtant le meilleur de sa grâce et de son parfum. Daigne la Mère indulgente, dont le Cœur maternel n'est parfaitement connu que de Dieu et de son Fils Jésus, pardonner au dernier de ses enfants d'avoir osé parler de ce qu'il y a en elle de plus ineffable; qu'elle pardonne à l'ami persuasif dont la douce contrainte m'a forcé d'avoir cette audace. Des deux côtés, ô Marie, l'intention est bonne : que votre Cœur la voie et la bénisse. *Dignare me laudare te, Virgo sacrata.*

QUAND on parle du cœur maternel de la Sainte Vierge, on peut l'entendre par rapport à Jésus ou par rapport aux hommes. C'est tout un au fond, comme c'est tout un pour elle d'être la Mère de Jésus et d'être notre Mère. N'est-ce pas avec le même cœur et du même amour qu'elle aime son Fils Dieu et ses fils coupables? C'est son amour pour Jésus qui déborde sur nous ; c'est en étant la Mère du Frère aîné qu'elle est notre Mère à tous; c'est en lui qu'elle nous aime, en lui qu'elle nous a pour enfants.

On peut cependant distinguer les deux aspects d'une même chose, regarder Marie comme Mère de Jésus ou

comme notre Mère, et donc en parlant de son cœur maternel avoir en vue sa maternité par rapport à Jésus ou par rapport à nous, qu'on me permette de dire sa maternité divine ou sa maternité humaine. C'est la première que nous avons ici en vue, suivant l'idée dominante du présent Congrès. Nous n'aurons pas, puisqu'on ne peut tout voir à la fois, de regard spécial pour sa maternité humaine — tout en sachant fort bien et sentant délicieusement en nous-mêmes que le cœur maternel de la Mère de Jésus est le cœur de notre Mère.

Comme tout en Marie, plus que tout en un sens, le cœur maternel de la Vierge, le sentiment maternel de ce cœur virginal est une œuvre du Tout-Puissant. C'est Dieu, dit-on souvent, qui a fait le cœur des mères. Et, sans doute, c'est un de ses chefs-d'œuvre, un des reflets les plus exquis de son infinie bonté, que ce foyer toujours vivant d'amour tendre et généreux, délicat et fort, clairvoyant et plein d'indulgence, qu'est le cœur maternel. Mais ce chef-d'œuvre, et la merveille n'en est que plus grande, ce chef-d'œuvre se fait pour ainsi dire tout seul : il s'épanouit naturellement avec la vie de la femme. Le germe en est dans sa nature même. Tout enfant, elle a déjà des instincts de mère : avec quel naturel, dans ses jeux de poupée, elle joue à la maman! Comme on reconnaît souvent une vocation de prêtre ou de missionnaire chez le petit garçon qui joue à la messe ou au martyre, il n'est guère de petite fille qui ne montre ainsi dès sa petite enfance une vocation maternelle. D'autres tendances pourront contrarier celle-là; un attrait supérieur, comme celui de la virginité, pourra soulever l'âme plus haut. Mais la vierge chrétienne elle-même, qui n'aura pas voulu d'autre époux que Jésus, d'autres enfants que les malheureux, n'aura pas à changer le rythme de son cœur : elle sera mère en quelque sorte — et ce sera l'un des charmes de sa vertu, l'un des secrets de sa puissance sur les âmes — dans les traits les plus sublimes de son dévouement, dans les inventions les plus exquises de sa charité.

Le cas dut être différent pour Marie. Dieu aurait pu, en la faisant femme, lui donner aussi l'instinct maternel, quitte à l'élever et à le transformer quand il s'appliquerait

à Jésus. Mais, autant que nous pouvons juger de ces choses d'après les analogies de la foi et les harmonies de l'action divine, il semblerait plutôt qu'il ait voulu lui créer de toutes pièces, si je puis dire, un cœur de mère, quand le moment fut venu de lui donner pour fils le Fils de Dieu (1). Jusque-là son cœur avait été un cœur de vierge, et rien que cela, un cœur tout virginal. Et il y eut là aussi, comme les saints Pères nous le disent à l'envi, une création spéciale. Enfant parfaite et parfaitement aimante pour ses parents et pour ceux qui lui en tenaient la place, elle le fut naturellement : la grâce n'eut, sous l'impulsion d'en haut, qu'à faire battre sous l'influence de l'amour divin le rythme naturel et régulier d'un cœur filial. Enfant tout aimante du Père céleste, elle le fut dès le premier moment de son existence, alors que, touchée de la grâce qui l'éveillait à la

(1) C'est aussi la pensée de Bossuet, qui plus d'une fois a traité le sujet, toujours pour montrer que le cœur maternel de Marie est une œuvre toute de grâce, et que la nature, impuissante à faire de la Vierge la Mère de Dieu, l'était également à lui faire le cœur de mère qu'elle devait avoir. Voici par exemple comment il s'en explique dans le *Premier Sermon sur la Compassion de la Sainte Vierge :* « Voulons-nous savoir, Chrétiens, quelle cause a formé l'amour maternel qui unit Marie avec Jésus-Christ ? Voyons d'où lui vient sa fécondité. Dites-le-nous, ô divine Vierge, dites-nous par quelle vertu vous êtes féconde. Est-ce par votre vertu naturelle ? Non, mes Frères, il est impossible... Il paraît donc manifestement que sa fécondité vient d'en haut, et c'est de là par conséquent que vient son amour. En effet, il est aisé de comprendre que la nature ne peut rien en cette rencontre. Car figurez-vous, chrétiens, qu'elle entreprenne de former en la sainte Vierge l'amour qu'elle doit avoir pour son Fils ; dites-moi quels sentiments inspirera-t-elle ? Pour aimer dignement un Dieu, il faut un amour surnaturel : sera-ce du respect ou de la tendresse, des caresses ou des adorations, des soumissions d'une créature ou des embrassements d'une mère ? Marie aimera-t-elle Jésus-Christ comme homme, ou bien l'aimera-t-elle comme un homme-Dieu ? De quelle sorte embrassera-t-elle en la personne de Jésus-Christ, la divinité et la chair, que le Saint-Esprit a si bien liées ? La nature ne les peut unir, et la foi ne permet pas de les séparer. Que peut donc ici la nature? Elle presse Marie à aimer : parmi tant de mouvements qu'elle cause, elle ne peut pas en trouver un seul qui convienne au Fils de Marie. Que reste-t-il donc, ô Père éternel, sinon que votre grâce s'en mêle, et qu'elle vienne prêter la main à la nature impuissante ? C'est vous qui communiquant à Marie votre divine fécondité, la rendez Mère de votre Fils : il faut que vous achevïez votre ouvrage; et que, l'ayant associée en quelque façon à la chaste génération éternelle par laquelle vous produisez votre Verbe, vous fassiez couler dans son sein quelque chose de cet amour infini que vous avez pour ce Bien-Aimé qui est la splendeur de votre gloire et la vive image de votre substance. Voilà d'où vient l'amour de Marie. » *Œuvres complètes de Bossuet*, Bar-le-Duc, 1862, t. II, p. 772.

vie surnaturelle en même temps que la toute-puissance divine lui donnait l'être, elle se retournait vers Dieu, qui la baignait de sa lumière et l'enveloppait de son amour, pour l'aimer de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces suivant toute l'étendue du commandement divin. Mais pour lui vouer cet amour virginal dont nous aurions, à défaut d'autre témoignage, une suffisante expression dans le mot dit à l'ange qu'elle ne connaissait pas et ne devait pas connaître d'homme, il fallut une poussée spéciale de la grâce : c'est du ciel, comme disent les saints Pères, que la virginité, inconnue ici-bas, descendit dans le cœur de Marie.

Et cette création d'un cœur virginal devança chez elle tout mouvement de l'instinct maternel. Dès le premier moment, toutes ses puissances d'aimer furent captées par la grâce, pour que tout fût à Dieu et à Dieu seul, sans division ni partage. Marie, jusqu'à l'Incarnation, fut donc toute virginale, rien que virginale. Ceux-là ont bien vu dans son cœur qui nous la montrent toute à Dieu dans le Temple, uniquement soucieuse de lui plaire, hâtant par ses désirs et par ses prières la venue du Messie attendu, et, dans ses ambitions les plus hardies, bornant tous ses souhaits à être, si Dieu daignait l'avoir pour agréable, la petite servante de celle qui devait être la mère du Grand Roi. La pensée ne lui venait même pas, l'humble enfant, qu'elle pût être elle-même cette mère bienheureuse; et il est probable qu'en s'offrant à Dieu, sous la poussée de l'Esprit divin, pour être vierge à jamais, elle ne songea même pas au sacrifice qu'elle faisait des joies et des gloires de la maternité; son cœur n'avait qu'un attrait : être à Dieu.

Tout était donc à faire quand, pour la disposer à ses fonctions de mère, il fallut lui donner un cœur maternel : ce fut une création, une œuvre toute de grâce, comme le fut sa maternité elle-même. La vertu du Très-Haut, qui opéra en elle l'Incarnation du Verbe, y opéra aussi, si je puis dire, la *maternisation* de son cœur virginal. Et combien elle fut admirable, cette création d'un cœur fait tout exprès et uniquement pour aimer d'amour maternel le Verbe incarné !

***

Mais gardons-nous de croire qu'il y ait eu dans le cœur de Marie comme deux vies successives sans lien entre elles, deux vies distinctes et sans rapport de l'une à l'autre. Rien n'égale au contraire l'unité de cette vie intime dans son développement harmonieux, rien n'égale la concentration de ces courants d'amour en un seul amour.

Marie, nous disent les saints Pères, ne devait pas être mère de Jésus seulement de corps; elle devait, en quelque sorte, le concevoir spirituellement avant de le concevoir dans ses chastes entrailles, *prius mente conciperet quam corpore.* Or, cette conception spirituelle, ç'a été toute la vie du cœur virginal : ç'a été spécialement cette pureté qui l'a rendue si agréable, *virginitate placuit* ; ç'a été cette consécration de tout elle-même à Dieu dans l'amour et pour l'amour; ç'a été ce souci unique de lui plaire et de l'aimer; ç'a été cette foi prompte et simple que nous la voyons, au jour de l'Annonciation, donner à la parole de l'ange; ç'a été cette humilité ravissante que nous voyons se troubler aux éloges, cette prudence qui attend, avant de parler, ce que peut vouloir dire cette salutation, cette confiance d'enfant qui espère l'impossible parce que l'impossible est possible à Dieu; ç'a été enfin cet humble amour de Dieu et du prochain qui a fait d'elle la petite servante des desseins de Dieu. Tout ce que nous admirons en elle au grand jour de l'Annonciation, c'était sa vie de tous les jours, et c'est par là que sous le regard de Dieu, elle se préparait sans le savoir à devenir au temps marqué la mère du Messie. C'est le cœur virginal qui s'épanouit en cœur maternel, comme c'est la vierge qui devient mère.

Et comme, en devenant mère, elle reste vierge, ainsi son cœur virginal continue à vivre en son cœur maternel, et c'est ce mélange ou plutôt cette fusion harmonieuse du sentiment virginal le plus délicat avec le sentiment maternel le plus profond qui forme un des charmes les plus exquis du cœur de Marie. Elle aime son Fils divin avec tout l'amour d'une vierge pour son Dieu; elle aime son Dieu avec tout l'amour d'une mère pour son fils : son amour virginal est un

amour maternel, et son amour maternel est un amour virginal.

Un dévot Cistercien, disciple de saint Bernard à Clairvaux, puis abbé de Hautecombe, enfin évêque de Lausanne, le B. Amédée, mort en 1160, a dit ces choses en termes dignes de son maître :

« Quelle mère a aimé son fils comme celle-là ?... L'unique du Père, par un choix d'amour, par une grâce de sa bonté, avait voulu s'enfermer dans son sein maternel. Comment son amour n'en eût-il pas été accru? Mais surtout son Fils était son Dieu : *eumdem quoque habuit Deum quem et Filium...* et c'était pour elle une cause d'amour incomparable... L'abîme appelant l'abîme, deux amours s'étaient fondus en un... Vierge mère, en son fils elle aimait son Dieu, et en son Dieu elle aimait son fils : *Ergo abysso abyssum invocante, duae dilectiones in unam convenerant, et ex duobus amoribus factus est amor unus, cum Virgo mater filio divinitatis amorem impenderet, et in Deo amorem nato exhiberet* (1). »

Bossuet n'est pas moins pieux ni moins profond et il a des traits qui ne sont qu'à lui. Écoutons-le nous expliquant à sa manière comment l'amour virginal de Marie se fond harmonieusement dans son amour maternel, et comment cet amour maternel est d'autant avivé par l'amour virginal :

« Quand donc elle vit le miracle de son enfantement, ô mon Sauveur! quelles étaient ses joies, et quelles ses affections?... Avec quel ravissement embrassait-elle son Fils, le plus aimable des fils; et en cela plus aimable, qu'elle le reconnaissait pour son fils sans que son intégrité en fût offensée! Les saints Pères ont assuré qu'un cœur virginal est la matière la plus propre à être embrasée de l'amour de notre Sauveur : cela est certain, chrétiens, et ils l'ont tiré de saint Paul. Quel devait donc être l'amour de la Sainte Vierge? Elle savait bien que c'était particulièrement à cause de sa pureté que Dieu l'avait destinée à son Fils unique; cela même, n'en doutez pas, cela même lui faisait aimer sa virginité beaucoup davantage; et d'autre part

(1) *De Maria Virginea matre,* homilia 5, MIGNE, t. 188, col. 1329.

l'amour qu'elle avait pour sa sainte virginité lui faisait trouver mille douceurs dans les embrassements de son Fils qui la lui avait si soigneusement conservée. Elle considérait Jésus-Christ comme une fleur que son intégrité avait poussée; et dans ce sentiment, elle lui donnait des baisers plus que d'une mère, parce que c'étaient des baisers d'une mère vierge. »

Avec sa familiarité hardie, il pénètre plus avant encore dans le cœur de la Vierge Mère, et il nous la montre aimant d'autant plus son Fils qu'elle aime davantage le Dieu qui le lui a donné :

« Une des choses qui augmente encore l'affection envers les enfants, c'est quand on considère la personne dont on les a eus : et cela est bien naturel. Demandez maintenant à Marie de qui elle a eu ce cher Fils? Vient-il d'une race mortelle? A-t-il pas fallu qu'elle fût couverte de la vertu du Très-Haut.... Et n'est-ce pas ce que la Vierge elle-même chante avec une telle allégresse dans ces paroles de son Cantique : *Fecit mihi magna qui potens est*... Et que vous a-t-il fait, ô Marie? Certes elle ne peut nous le dire; seulement elle s'écrie, toute transportée, qu'il lui a fait de grandes choses... C'est qu'elle se sentait enceinte du Saint-Esprit : elle voyait qu'elle avait un Fils qui était d'une race divine. Elle ne savait commment faire, ni pour célébrer la munificence divine, ni pour témoigner assez son ravissement d'avoir conçu un Fils qui n'eût point d'autre Père que Dieu. Que si elle ne peut elle-même nous exprimer ses transports, qui suis-je, chrétiens, pour vous décrire ici la tendresse extrême et l'impétuosité de son amour maternel, qui était enflammé par des considérations si pressantes (1)? » En composant ainsi le cœur maternel de Marie avec ce qu'il y avait de plus ravissant dans son cœur virginal, Dieu concentrait sur Jésus toutes les puissances d'aimer du cœur le plus pur et le plus aimant qui fut jamais.

Nul doute que, en le créant tout exprès pour être le cœur de sa mère, il n'ait réalisé en lui l'idéal du cœur humain. Mais ce cœur humain est du même coup la plus parfaite

(1) *Troisième sermon sur la Nativité de la Sainte Vierge*, Metz, 1652. *Œuvres complètes*. Bar-le-Duc, 1862, t. II, p. 92.

création de la grâce divine. Baigné dans l'amour divin, qui, dès le premier moment, l'enveloppe, le pénètre, l'attire avec une puissance infinie, il a toujours aimé Dieu de tout son pouvoir d'aimer, et chaque acte de cet amour que rien n'interrompt, que rien ne ralentit, que rien ne partage, augmente à chaque instant ce pouvoir d'aimer Dieu dans des proportions dont rien ne saurait nous donner l'idée. Et c'est cet amour de nature et de grâce qui tout entier va devenir l'amour maternel! Qu'on se fasse, d'après cela, une idée de ce qu'a été le cœur maternel de Marie, de ce qu'a pu être l'amour maternel de ce cœur. Cela se médite plus que cela ne se dit, et c'est aux pieuses méditations des moines et des saints, d'Amédée de Lausanne, d'Adam de Perseigne, de saint Bernard, de saint François de Sales, que nous devons ce qui en a été dit de plus beau et de plus pénétrant (1).

***

Ces pieux auteurs ne considèrent le cœur de Marie que dans ses relations personnelles et, pour ainsi dire, d'ordre privé avec Dieu et avec Jésus. Mais il y a tout un autre ordre de considérations à faire, si l'on veut avoir l'idée exacte de ce cœur maternel; il y a ce qui regarde la fonction publique, ce qui intéresse l'humanité tout entière. Et malgré la difficulté de faire comprendre ces choses en peu de mots, nous ne pouvons nous en taire tout à fait.

Le cœur maternel est fait pour la famille; il ne bat que pour les choses de la vie privée, comme l'horloge de la maison dont le tic-tac familier ne s'entend pas au dehors. L'homme public pour la mère est toujours son fils et n'est que son fils : c'est sous cet angle que tout lui apparaît et la touche. Il n'en est pas ainsi du cœur de Marie. En créant ce cœur de mère, Dieu le créait pour l'humanité, comme, en

(1) Sans oublier les dévots écrivains qui ont si bien parlé de Marie en France dans la première moitié du XVII^e siècle : Bérulle, Olier, les Jésuites Poiré, Binet, etc... et, se rattachant partie à Bérulle et Olier, partie aux Jésuites, le P. Eudes et Boudon; sans oublier Bossuet lui-même qui, dans ses sermons sur la Nativité, sur la Compassion, sur l'Assomption, a dit quelques-unes des choses les plus profondes qui aient été dites sur ce Cœur très pur.

donnant son Fils à Marie, il le lui donnait pour nous. Il n'y a pas en Jésus l'homme public et l'homme privé. Tout entier et dans son fond, Jésus est l'homme de Dieu et de l'humanité; il est le Fils de l'Homme; il n'est que pour sa fonction. Dès lors, le cœur maternel de Marie, pour être en harmonie avec les desseins de Dieu, doit être large comme le monde: en son fils elle voit et elle aime le Sauveur du monde, ce Messie qu'elle a tant désiré, tant appelé. Son amour maternel a donc quelque chose qui embrasse l'humanité tout entière en se concentrant dans son Fils. A peu près comme si une jeune reine, laissée veuve par le roi d'un grand royaume, avec un enfant au berceau, s'était tellement identifiée de cœur avec le peuple que gouvernait son royal époux et que doit gouverner son fils, qu'en son fils elle vît sans cesse le roi et mêlât intimement son amour pour lui de l'amour qu'elle a pour son peuple. Image lointaine et bien imparfaite de ce qui se passe dans le cœur de Marie, de ce mélange d'amour personnel et d'ordre privé avec cet amour de zèle, avec cet amour apostolique — si je puis ici employer ce mot — qui y tient une si grande place.

En effet, et c'est un trait qu'il ne faut pas oublier si l'on veut pénétrer dans ce cœur maternel, l'amour de Marie pour son fils est tout trempé d'amour pour l'humanité pécheresse, comme il est tout trempé d'amour pour Dieu et de zèle pour sa gloire. Sans étudier ici en lui-même, puisque ce n'est pas l'objet de ce travail, l'amour de Marie pour les hommes et son cœur maternel à leur égard, il faut constater que cet amour est pour beaucoup dans l'amour de la Vierge pour son Jésus, pour beaucoup dans la formation même de son cœur maternel.

Bien avant que Marie soupçonnât qu'elle dût être la Mère du Messie, ou plutôt, alors même qu'elle se fermait, par son propos de rester vierge, toute perspective de ce côté, l'amour des hommes avait pris des racines profondes dans son cœur virginal: amour fait à la fois d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu, et d'une immense compassion pour la pauvre humanité assise dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. Aussi de quels élans elle appelait le Messie, en son nom et au nom de tous; quel *Rorate* elle chantait à Dieu, et

comme son cœur se dilatait pour concevoir tout ce qu'il y avait dans la Synagogue, tout ce qu'il y avait dans le monde, d'espérance messianique et de désir du Sauveur! Comme elle présentait tout cela à Dieu! Comme elle s'intéressait à tout ce qui parlait du Messie, et de quel cœur elle eût voulu, si le rêve n'eût été trop présomptueux, être la petite servante de sa mère!

Ainsi se préparait-elle sans le savoir à dire le oui décisif au jour des grandes avances divines; ainsi hâtait-elle ce grand jour par ses prières et ses désirs; ainsi, pour employer encore l'expression des saints Pères, concevait-elle le Verbe de Dieu dans son cœur avant de le recevoir en son chaste sein. Ce oui, en effet, auquel nous devons tout, puisque nous lui devons Jésus, fut prononcé par le cœur virginal de Marie sous l'empire d'un triple amour qui devait ne faire qu'un dans son cœur maternel : l'amour de Dieu, l'amour du Messie, de l'Époux du Cantique, l'amour des hommes. Cet amour des hommes n'était pas encore l'amour maternel que Marie a pour nous, non plus que son amour du Messie ou de l'Époux des Cantiques n'était son amour maternel pour Jésus; mais il était destiné à en faire un élément. Il était destiné tout d'abord, pour une part, à faire dire à la Vierge le *Fiat* en vertu duquel elle va devenir mère et avoir un cœur de mère. Ensuite, elle comprit, dans la lumière divine, sa merveilleuse solidarité avec l'humanité tout entière, et comment, dans le monde régénéré dont Jésus était le nouvel Adam, elle devait être la nouvelle Ève, la vraie mère des vivants. Nul doute enfin que, quand Jésus fut venu, se voyant toute seule consciente du grand mystère, toute seule à offrir ses hommages au Verbe incarné dans son sein, elle n'ait concentré dans son cœur les cœurs de tous les hommes, et n'ait voulu tenir auprès de lui la place de l'humanité entière pour le louer, le remercier, l'aimer, se mettre à son service. En écoutant les battements du cœur maternel de Marie, on pourrait donc y entendre quelque chose du vaste cœur de l'humanité, comme, en approchant de son oreille certains coquillages, on y entend comme le bruit de la grande mer. Et voilà, autant que ces choses peuvent se concevoir, une idée de ce qu'il y avait dans le

cœur maternel de Marie au moment de l'Incarnation et de l'amour dont elle aimera désormais son divin Fils.

Encore reste-t-il à expliquer comment dans ce cœur le sentiment maternel à l'égard de Jésus est inséparable du sentiment maternel à l'égard des hommes, et comment le cœur de la mère de Dieu est aussi le cœur de la mère des hommes.

Non pas que nous ayons à parler directement du cœur maternel de Marie pour nous, puisque la maternité « humaine » est réservée pour des réunions futures. Mais, si l'on veut comprendre le cœur maternel de Marie pour Jésus et l'amour dont elle aime son divin Fils, il faut se rappeler que la mère de Dieu est aussi notre mère.

Au premier regard, l'influence de ce fait peut ne pas frapper les yeux. On comprend bien que la maternité humaine est toute dominée par la maternité divine, et donc que l'amour de Marie pour nous est tout détrempé de son amour pour Jésus. Mais comment le fait que Marie est notre mère et a pour nous un cœur de mère aurait-il son contrecoup dans les relations maternelles de Marie avec Jésus? On en voit bien quelque chose dans ce qui a été dit tout à l'heure; mais on ne voit pas ce qu'il y aurait de plus. Il y a pourtant quelque chose, et qui mérite l'attention.

Jésus n'est pas seulement pour Marie son fils et son Dieu devenu son fils. Elle voit en lui le nouvel Adam, le Sauveur, le don gracieux de Dieu aux hommes, le grand médiateur qui relie le monde à Dieu, le premier-né de l'humanité régénérée; et dès lors son amour pour lui déborde nécessairement sur nous : il y a dans son cœur de mère place pour nous tous, puisque en lui elle nous trouve tous. Et par une double union ineffable de ce cœur maternel au cœur de Dieu qui a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique et au cœur de Jésus qui nous aime et s'est livré pour nous, son amour maternel nous aime en Jésus comme enfants du même Père céleste, comme frères du Premier-né, avec qui nous ne faisons qu'un. Et ainsi Marie apprend à nous aimer en l'aimant. Son cœur de mère pour lui est déjà un cœur de mère pour nous. Son amour pour lui n'est pas un amour d'ordre privé, comme Jésus n'est pas seulement un homme privé : si elle nous aime de l'amour qu'il nous porte,

elle l'aime aussi en quelque façon de l'amour qu'elle nous porte.

Notre sœur en Adam par nature, quoique sœur toute privilégiée, elle aime d'un immense amour ses frères malheureux; notre mère par grâce en Jésus, son amour déborde de son Premier-né, Dieu et Sauveur, sur ses autres fils indigents et coupables. Et ce double amour de sœur et de mère est d'autant plus profond qu'il a sa source dans l'amour même de Dieu et de Jésus pour nous, avec lesquels son cœur est dans la plus intime communion. Mais, par un retour admirable, l'amour de son cœur maternel pour Jésus, comme l'amour de son cœur virginal pour Dieu, se teint en quelque sorte de l'amour qu'elle a pour nous. Cette mère, en aimant son divin Fils, l'aime d'un cœur d'autant plus débordant qu'il y a dans ce cœur plus d'amour pour les pauvres hommes, ses frères et ses fils, au secours desquels Jésus est venu avec tant d'amour et de bonté. Si l'amour maternel de Marie pour Jésus est la source, en un sens, de son amour maternel pour nous, qui n'en est qu'un écoulement, on peut dire aussi, en un sens vrai, que l'amour de sœur et de mère que Marie a pour nous déborde, pour y mettre une nuance indéfinissable de reconnaissance émue et d'humilité exquise, sur l'amour qu'elle a pour Jésus.

Je ne puis qu'indiquer ces choses. Car l'analyse paraîtrait sans doute trop subtile qui voudrait rendre compte de ces merveilles. Et d'ailleurs, quelle analyse, si poussée soit-elle, pourrait aller au fond de ces profondeurs insondables ? Quelle oreille pourrait suivre le rythme des battements de ce cœur? Quel esprit assez pénétrant et délié pourrait dégager la loi de ces flux et reflux d'amour dans le cœur de Marie, toujours dominés et réglés par l'amour divin, tout imprégnés et animés de cet amour?

« On dit, conclut Bossuet, et je pense qu'il est véritable, qu'il faudrait avoir le cœur d'une mère pour bien concevoir quelle est l'affection d'une mère. Je dis tout de même qu'il faudrait avoir le cœur de la Sainte Vierge pour bien concevoir l'amour de la Sainte Vierge (1). »

1. *Troisième sermon sur la Nativité de la Sainte Vierge*, Metz 1652, *Œuvres complètes*, t. II, p. 692.

***

Nous avons étudié le cœur de Marie au repos, pour ainsi parler, et nous avons essayé d'analyser ce cœur maternel, de voir ce qu'il est et comment il est constitué. Resterait à en étudier la vie, à en saisir les battements divers dans les circonstances multiples où nous la voyons elle-même, dans les contrecoups de la vie de Jésus sur la vie intime de sa mère. Là encore, nous ne pouvons qu'entrevoir et que bégayer. Comme il serait doux pourtant de jeter un regard sur les merveilles de cette vie intime, et de dire, si imparfaitement que ce fût, quelques mots de ce que l'on aurait entrevu !

Avant la venue de Jésus, quelle préparation, et combien parfaite, quoique inconsciente, par le don total d'elle-même au bon plaisir divin, par la fidélité à tous les mouvements du Saint-Esprit, par la pleine correspondance à toutes les avances divines et l'utilisation de tout ce qu'elle reçut, sans un mouvement perdu, sans un moment de relâche; par ces désirs et ces prières pour que le Règne de Dieu arrive et pour que le Messie attendu vienne enfin sauver son peuple ! C'est ainsi qu'elle était mère de Jésus en esprit et de cœur avant de le devenir corporellement.

Dans quels sentiments de foi simple et confiante, une foi qui se met de plain-pied pour ainsi dire dans les réalités surnaturelles et qui trouve comme naturellement dans l'âme les actes et les attitudes qui répondent à ces réalités; dans quels sentiments d'humilité, d'oubli de soi, de dévouement total à Dieu et aux hommes, elle prononce l'*Ecce ancilla*, et quelle union ineffable de son âme avec le Saint-Esprit quand la vertu du Très-Haut descend en elle et y opère l'Incarnation du Verbe ! Puis c'est la première rencontre d'âme entre elle et Jésus corporellement présent; ce sont les battements harmoniques des deux cœurs, les deux vies fondues en une, une communion si intime et une donation réciproque si totale que l'unité physique de la mère et de l'enfant n'est qu'un symbole de leur unité morale et spirituelle. Mais ce symbole est un sacrement dont l'union eucharistique entre Jésus et les âmes les plus saintes n'est elle-même qu'une pâle image. Qui dira les communications de Jésus à sa mère, et

les effusions de la mère en son divin fils durant ces neuf mois et les tressaillements de son cœur maternel quand l'Enfant-Dieu tressaille en son sein virginal? Elle prie Dieu et elle prie Jésus; elle s'offre elle-même et elle offre ses hommages de foi, d'adoration, d'amour, de dévouement total en son nom et au nom de l'humanité. Elle boit à longs traits les sentiments du cœur de Jésus : son amour pour Dieu, pour les hommes, pour elle-même, son esprit d'anéantissement, son offrande de lui-même à toutes les volontés divines; et il s'élève dans son cœur à elle je ne sais quelle émulation d'humilité, d'immolation, d'amour; et les deux cœurs se rencontrent délicieusement dans cette communauté de tendances et de sentiments, pour se fondre de plus en plus l'un dans l'autre.

Ainsi, à mesure que Jésus se forme et grandit physiquement au sein de sa mère et vit de sa vie, il grandit et se forme en son cœur; et ce cœur, qui ne vit que de lui et en lui, se transforme merveilleusement en lui, se fond et s'identifie de plus en plus avec lui.

Et les mois se passaient, lui n'ayant qu'elle au monde, et elle n'ayant que lui, les choses du dehors, comme le doute de saint Joseph ou le voyage de Nazareth à Bethléem, ne soulevant une ride à la surface de ces deux vies que pour s'y perdre en un remous délicieux d'union plus intime et d'abandon plus confiant, jusqu'à ce que les jours de l'enfantement étant arrivés, un désir nouveau s'éleva dans le cœur de la jeune mère, un peu confus d'abord, plus précis ensuite et plus envahissant, celui de voir de ses yeux, de baiser de ses lèvres virginales, de toucher de ses mains et de presser sur son cœur le divin enfant que le ciel lui avait donné et qui se donnait lui-même si pleinement à elle. Et ce désir, qui un moment eût semblé déconcerter le rythme harmonieux de l'amour dans la paisible possession du Bien-Aimé, se fondit lui-même et s'intégra sans secousse dans une harmonie plus ample à laquelle il donna le ton.

Quels jours et quels moments, les derniers jours et les derniers moments que Jésus passa dans le sein de sa mère ! Après le mouvement profond et uniforme qui avait succédé aux élans et aux effusions des premiers jours, et qui, en comparaison, pouvait sembler un repos de l'amour, c'étaient

des effusions nouvelles, et comme un dernier baiser des âmes à la fin de cette vie une en deux êtres délicieusement conscients de leur unité, mais avec la pleine conscience aussi que la distinction des vies n'allait rien enlever à l'unité des cœurs. C'est dans ces effusions, ou, si l'on aime mieux, dans cette paix d'un long baiser, qu'ils attendaient l'un et l'autre le moment fixé par la Providence pour la naissance virginale du Verbe incarné.

C'est, sans doute, dans une extase d'amour, quelques auteurs disent, et la chose est probable, dans une ineffable communion par la vision béatifique avec Dieu le Père engendrant son Fils dans l'éternel aujourd'hui, que Marie mit au monde son divin Fils, vierge dans l'enfantement, comme elle l'avait été dans la conception.

Ce ne fut qu'un éclair, cette fusion du ciel et de la terre dans l'âme de la Vierge, sans secousse et sans effroi, sans rien qui rappelle les déchirements de la nuée ou l'éclat des tonnerres sur les hauteurs du Sinaï. L'Évangile nous dit seulement, dans sa simplicité, que la Vierge mit au monde son premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche. A son ordinaire, il n'exprime que l'extérieur des choses. Le reste est ineffable, et mieux valait le laisser à nos méditations. La piété peut être moins discrète. Humble et aimante, elle peut s'approcher, comme les pauvres bergers de Bethléem, et savourer délicieusement l'intime des choses en s'essayant à pénétrer dans le cœur même de la Vierge, à lire ses sentiments dans son regard et dans ses attitudes, pour mieux comprendre et pour mieux aimer, pour mieux communier avec elle au mystère du Dieu fait homme.

Elle dut, sans doute, enivrer un moment son regard et son cœur de la vue du divin Enfant. Mais, avant même de lui donner le baiser où passait toute son âme de vierge et de mère, elle songea que cet enfant était à Dieu, et que, s'il lui était donné, c'était pour nous. Et il y eut à ce moment dans ce cœur un déchirement d'une profondeur infinie : elle comprit qu'elle ne pouvait pas se reposer dans ce fils comme dans un bien à elle, qu'elle ne devait pas s'arrêter à jouir de lui pour elle-même. Avec quelle générosité elle le prit, et l'élevant vers le ciel, comme fait le prêtre à l'autel, elle

l'offrit à Dieu pour sa gloire et pour notre salut ! Elle le reçut alors comme de son Père céleste, et, le mettant dans la crèche, le contempla longuement pour s'imprégner toujours plus de lui. Quels baisers alors, où son âme passait tout entière ! Et quand l'Enfant ouvrit les yeux, la regarda et lui sourit, quelle fusion délicieuse de son cœur maternel !

Déjà sans doute elle l'avait remis aux bras du bon saint Joseph, comme pour lui dire que cet enfant divin lui appartenait comme à elle, et pour lui demander de vouloir bien être le père ici-bas de celui qui n'avait pas d'autre père que le Père Céleste.

Puis, le voyant dans sa petite crèche, si pauvre et si délaissé, elle s'efforçait d'être tout pour celui qui n'avait qu'elle. Avec quel mélange d'amour et d'humilité, elle s'offrait toute à son service, en son nom d'abord, et ensuite au nom de l'humanité qui ne soupçonnait rien du grand mystère, et dont elle concentrait pour ainsi dire tous les cœurs en son cœur pour lui offrir ses hommages. Se trouvant alors si petite pour une si grande tâche, elle priait Dieu d'être lui-même avec elle, de lui apprendre à être la digne mère de celui qu'avec le Père Céleste elle osait appeler son fils.

Et que dire de cette ineffable alliance, en son cœur, du sentiment virginal et du sentiment maternel dans une simplicité toute d'amour et d'humilité ? Et de l'effusion de son âme en Jésus quand elle allaita son enfant ?... Il faut s'arrêter : l'effort même pour dire quelque chose nous aura du moins fait comprendre que ce qu'on dit n'est rien, et que ce qu'il y aurait à dire est décidément ineffable.

Aussi bien faut-il finir un travail déjà trop long. A chacun donc de méditer lui-même l'intérieur de Marie et les sentiments de son cœur maternel, à l'arrivée des bergers et à celle des mages, à la Présentation et sous le coup de la prédiction de Siméon qui mit pour toujours le glaive au cœur de la plus aimante des mères, à la fuite en Égypte et durant ces longues années de Nazareth où Marie vécut avec Jésus, gardant en son cœur, c'est elle-même, sans doute, qui en a fait la confidence, et y repassant tout ce qu'elle voyait et entendait; puis quand le temps fut venu de la vie pu-

blique, la séparation, la solitude tout occupée de Jésus et l'union de cœur avec lui en tout et partout, les rencontres et les heures passées ensemble, les scènes de Cana en attendant les scènes de la Passion, les douleurs du Calvaire et les joies de la Résurrection, toute la vie intime de la Vierge-Mère, de la mère de Dieu et de la mère des hommes, depuis la venue de Jésus dans la faiblesse et l'humilité jusqu'à son Ascension dans la gloire, la venue du Saint-Esprit, la mort et l'Assomption de Marie. Des livres entiers en ont été écrits, et ce qui en a été dit nous laisse à peine entrevoir quelques rayons des splendeurs et des beautés de ce cœur maternel.

Ce cœur lui-même, nous le verrons au ciel, et c'est alors seulement que nous saurons enfin ce qu'a été le cœur de la mère de Jésus, et comment ce cœur maternel nous aime nous-mêmes du même amour dont il a aimé Jésus.

J. V. Bainvel,
Professeur de Théologie à l'Institut Catholique de Paris.

DEUXIÈME PARTIE

L'ANNONCIATION

I

LE RÉCIT DE L'ANNONCIATION

DANS SAINT LUC

On sait trop comment la critique des protestants libéraux et des « modernistes » traite un des dogmes les plus chers à la foi catholique, celui de la Conception virginale. Ceux qui demeurent attachés aux anciennes méthodes dites « rationalistes » n'y voient qu'une légende qui se serait formée entre le Ier et le IIe siècle, sous l'influence du paganisme gréco-romain, pour expliquer comment Jésus portait le titre de « Fils de Dieu ». D'autres — ceux de l'école de l' « histoire des traditions » — qui sont plus jeunes et plus largement informés sur le développement religieux des peuples antiques, ne font cependant pas mieux que leurs aînés; car, s'ils accordent que la croyance à la Conception virginale est relativement primitive, et peut être née dans les milieux judéo-chrétiens, elle ne résulte, pour eux, d'une façon plus ou moins directe, que de l'application faite à Marie, par les inconsciences de la foi enthousiaste, de quelque vieux mythe sur les déesses mères d'Asie ou

d'Égypte, demeuré à l'état diffus, sous le monothéisme, dans la mémoire du peuple d'Israël ; c'est de la même manière, du reste, que l'idée de la divinité de Jésus eût été due à la concentration, opérée autour de l'image du Sauveur, du souvenir flottant de quelque déité astronomique ou agraire, mourante et ressuscitée. Je fais grâce à mes auditeurs des arguments par lesquels les uns et les autres prétendent justifier ces fantaisies. Toujours est-il qu'elles se sont élevées pour eux à la dignité d'un « Dogme critique. » Tous s'entendent pour affirmer que notre article de foi ne saurait s'appuyer sur l'autorité des témoins ou confidents immédiats de la vie du Sauveur, encore moins sur celle de Jésus et de Marie eux-mêmes. Et il est pénible de constater qu'il reste si peu d'exégètes parmi les écrivains protestants notés encore comme « orthodoxes » — excepté chez ceux de langue anglaise, en général plus chrétiens que les autres, — qui osent défendre la vérité du *Credo* contre ce prétendu verdict de la critique littéraire ou de la Science des religions.

Les catholiques ont mille fois répondu. Ils font valoir l'accord non cherché des témoignages de saint Mathieu et de saint Luc, l'interprétation très large que fournit la philologie sémitique à l'expression ambiguë de « frères de Jésus », le consentement unanime des Pères et des écrivains ecclésiastiques (1), la solidité de la tradition, attestée au début même du second siècle par les lettres de saint Ignace d'Antioche, et attaquée seulement par les hérétiques. Ces arguments forment ensemble un bloc d'une résistance à toute épreuve. On peut lire notamment d'excellentes réfutations de la thèse rationaliste en ses divers éléments dans la *Revue Biblique* de Jérusalem ou dans les *Études sur les Évangiles* de mon confrère et prédécesseur, le P. Rose. Moi, je veux dans ces pages m'attacher seulement à faire ressortir toute la valeur du témoignage qui me semble capital : le récit de l'Annonciation dans le troisième Évangile. Mon but n'est pas de dire du nouveau; je m'inspire d'une foule d'auteurs compétents que je ne citerai point, leurs

(1) Tertullien seul fait difficulté (pas pour la Conception virginale, mais pour les frères de Jésus), avant les Helvidius et Jovinien réfutés par S. Jérôme.

noms mêmes n'étant pas tous en ce moment présents à ma mémoire. J'entends seulement opposer, d'une manière synthétique, quoique brève, aux prétentions de la critique qui se dit « indépendante », une somme d'arguments véritablement scientifiques en faveur de l'autorité de ce texte de saint Luc et de son interprétation orthodoxe. Leur force est telle, à mon avis, que, n'eussions-nous pas tous les autres arguments, ils suffiraient à nous rassurer contre les objections de la prétendue Science qui, n'est trop souvent, comme l'a fort bien dit l'Encyclique récente, qu'une application violente faite aux données historiques des a priori des divers systèmes agnostiques ou rationalistes.

I

Je commence par remettre sous vos yeux le texte en cause afin de le commenter.

I, 26. Au sixième mois (de la grossesse d'Élisabeth), l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, 27. auprès d'une vierge fiancée à un homme nommé Joseph, de la maison de David; et le nom de la vierge était Marie. 28. Et l'Ange entrant chez elle dit : « Salut, pleine de grâce; le Seigneur est avec toi; [tu es bénie entre toutes les femmes]. 29. Elle fut troublée par cette parole, et elle se demanda ce que pouvait signifier une telle salutation. 30. L'Ange lui dit : « Ne crains point, Marie ; car tu as trouvé grâce devant Dieu. 31. Et voici : tu deviendras enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus. 32. Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père. 32. Et il règnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de fin. 34. Marie dit à l'Ange : « Comment cela se fera-t-il puisque je ne connais point d'homme? » 35. L'Ange lui répondit : « L'Esprit-Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre : c'est pourquoi l'Être saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. 36. Et voici : Elisabeth, ta parente, elle-même aussi a conçu un fils en sa vieillesse, et ce mois est le sixième pour celle qui était appelée stérile. 37. Car rien n'est impossible à Dieu. 38. Marie dit : « Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon ta parole. » Et l'Ange la quitta (1).

(1) Traduction du P. Rose.

Sur ce texte, il y a d'abord quelques observations de détail qui s'imposent.

Remarquons en premier lieu que deux fois, dans le même verset, Marie est appelée *vierge*, παρθένος ; et peut-être y a-t-il là une intention de l'auteur. S'il n'avait voulu insister sur l'idée de la virginité de Marie, il aurait bien pu employer au moins une fois, pour éviter une répétition — car pareille recherche n'était nullement étrangère à son style, — quelque autre mot grec qui eût paru aussi bien en situation, comme κόρη, νεᾶνις.

Il dit ensuite qu'elle était *fiancée* : ἐμνηστευμένη. Car le sens propre de ce mot est bien *fiancée*; il ne peut signifier *mariée* que par extension. Les fiançailles existaient chez les Juifs, seulement la séparation entre fiançailles et mariage était moins tranchée que chez nous. Ce terme de *fiancée* est celui de tous les manuscrits ; et ce sera encore le même mot, chose étrange, qui sera employé au chapitre suivant, dans la plupart des témoins, quand Marie, arrivée à Bethléem, est sur le point de donner naissance au Sauveur. Quelques manuscrits seulement portent en cet endroit : ἐμνηστευμένη γυναικί « son épouse fiancée » littéralement, et les seuls manuscrits de la vieille version Itala et de la Syriaque du Sinaï portent simplement : *son épouse*. Ce serait une question qui nous entraînerait trop loin que de chercher quelle était la leçon du texte primitif. Il n'y a toutefois pas de doute que, dans le récit de la Nativité, ἐμνηστευμένη, sponsata, ne soit l'équivalent d'*épouse*. Il est donc assez vraisemblable que saint Luc ait choisi délibérément ce terme de *sponsata*, là où l'on attendrait plutôt celui d'*uxor*, pour signifier par là que le mariage dont il parlait ne ressemblait pas à tout autre. C'est de la même façon que, dans l'Apocalypse (XXI, 9), la Jérusalem céleste, épouse vierge de l'Agneau, est nommée *Sponsa uxor Agni*, τὴν νύμφην τὴν γυναῖκα τοῦ ἀρνίου.

Il est encore remarquable que l'Ange annonce d'abord la naissance du Messie à celle qui doit être sa mère. La chose, en soi, aurait de quoi surprendre, quand on sait le rôle relativement effacé de la femme dans la famille juive, si Joseph, le chef de famille, avait dû être autant que

Marie intéressé à cette naissance. — Relevons encore les mots : une *vierge fiancée à un homme nommé Joseph, de la maison de David*. Qui est de la maison de David ? Est-ce Joseph, ou Marie, ou les deux à la fois? La tournure de la phrase n'est pas claire. Mais étant donné que l'auteur de ce document, d'une couleur si orientale, a pris soin de noter la descendance d'Élisabeth, mère du précurseur, eût-il facilement négligé d'indiquer celle de la mère du Messie ? Il n'est pas du tout probable, en effet, malgré un bon nombre d'interprètes, que la généalogie du chapitre III soit celle de Marie. On est donc déjà porté à croire pour cette seule raison, que les mots ἐξ οἴκου Δαυείδ se rapportent, soit à Marie, soit à Marie et à Joseph. Cette observation a sa valeur pour ce qui va suivre.

***

Voilà des points de détail qui sont déjà bien de nature à mettre notre attention en éveil; ils nous font pressentir que l'ensemble du récit ne doit pas être tout à fait dépourvu de mystère. Je vais le commenter brièvement, pour faire voir comme le tout est lié, homogène, progressif.

L'Ange a appelé Marie : κεχαριτωμένη, pleine de grâce. Cette entrée subite, cette salutation troublent la Vierge. Mais le messager divin explique aussitôt ce terme : c'est qu'elle a trouvé grâce devant Dieu.

Et voici l'effet de cette faveur de Dieu : elle enfantera, insigne honneur qui la met au-dessus de toutes les femmes, le Fils du Très-Haut, le Messie attendu. Il est ici caractérisé par les traits du Roi messianique de l'Ancien Testament. C'est le « Fils de David »; étant donné ce qui va suivre, que Marie sera la seule créature humaine ayant part à cette naissance, nous pouvons voir dans ce terme une confirmation de la relation à Marie des mots ἐξ οἴκου Δαυείδ notés plus haut. Il règnera sur la maison de Jacob, non pas transitoirement, mais d'un règne qui n'aura point de fin. Ce dernier trait insinue déjà un caractère supra-humain. D'ailleurs, l'idée d'un Messie,

préexistant à sa naissance terrestre, et conçu déjà obscurément comme étant de la nature divine, existait chez des groupes nombreux d'Israélites, depuis un temps fort reculé; elle se rattachait à des prophéties bibliques. C'est un honneur de la critique moderne la plus récente d'avoir solidement établi ce point. Marie pouvait donc bien le comprendre ainsi. Mais, quelle que dût être la dignité suréminente de cet enfant, rien encore, dans les paroles de l'Ange, n'indiquait que cette naissance dût avoir un mode surnaturel, unique.

C'est alors que Marie pose cette grande question qui est, en effet, bien surprenante de sa nature : « *Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ?* » Des rationalistes qui voudraient que l'auteur de ce récit n'eût pas enseigné la Conception virginale prennent carrément le parti de supprimer ce verset ainsi que la réponse de l'Ange qui va suivre, comme des interpolations. Et en effet, à leur point de vue, comment pareille question se justifierait-elle ? Marie n'était-elle point déjà mariée, ou du moins fiancée ? Pourtant cette amputation n'est pas sans hardiesse, même au point de vue de la critique profane ; car ces deux versets se retrouvent dans tous les témoins du texte, sans aucune exception. A moins donc d'avoir recours à une opération violente et désespérée, que rien n'autorise, il faut se résigner à dire, comme l'Église, que, dans l'intention ou les prévisions de Marie, suivant notre évangéliste, qui déjà l'a appelée deux fois *vierge*, son mariage ne devait pas se plier aux conditions d'un mariage ordinaire.

L'Ange répond aussitôt qu'elle n'aura pas besoin de connaître d'homme. Cette conception sera l'effet d'un pur miracle. L'Esprit-Saint descendra sur elle; une vertu de Dieu la « couvrira de son ombre. » Ce terme extrêmement poétique de ἐπισκιάζω traduit chez les Septante l'hébreu שָׁכַן (schâkan) dans Exode, XL, 35, où il est question de la nuée qui couvre le Tabernacle, révélant une présence spéciale de la Divinité. L'Ange annonce donc à Marie que l'Être qui toujours agit se fera présent en elle d'une manière spéciale pour y opérer un mystère ineffable,

et le terme qui exprime cette présence active indique en même temps la spiritualité, la suavité de cette action toute-puissante.

Puis il continue : « C'est à cause de cela (διό) que l'être saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. » Parce que Dieu seul sera son père; aussi l'être saint qui doit naître de toi sera-t-il bien plus grand que le Messie humain que la plupart des Juifs attendaient, fût-il comblé de tous les dons divins; l'Ange insinue, si déjà il ne le proclame, que l'être saint qui sera conçu de la sorte sera en communauté de nature avec son Père. Dèjà Il est, et Il est Dieu. On voit donc que ce verset, comparé au précédent, où Gabriel n'annonçait clairement que la dignité messianique de l'enfant à venir, n'en est pas du tout une répétition oiseuse, comme le disent ceux qui voudraient le supprimer. L'idée est toute nouvelle, la révélation faite graduellement à la future Mère de Dieu a avancé d'un pas énorme, c'est dans une sphère d'idées toutes surnaturelles et divines que Marie se voit transportée. Et il a été répondu à sa question, son anxiété a été calmée, la promesse a dépassé toute attente. Υἱὸς Ὑψίστου est expliqué comme l'avait été « pleine de grâce ».

Puis l'Ange donne à Marie un signe : la grossesse inattendue d'Élisabeth, qu'elle savait stérile. On objecte ici qu'un tel signe ne conviendrait pas pour forcer la confiance de Marie; il est d'un ordre trop inférieur à ce qui lui a été promis, à elle. On suppose donc que l'Ange eût dû faire, pour être logique, un raisonnement *a pari* ou *a fortiori*, et s'exprimer à peu près dans ces termes : « Vois ce que le Seigneur a fait pour telle autre femme ! Quel miracle éclatant ! Ne peut-il, à plus forte raison, faire cette petite chose pour toi? » C'eût été bien en situation, en vérité ! Où pouvait se trouver, dans cet ordre de choses, un miracle supérieur ou égal à celui qui était promis à la Vierge? Comment donc raisonner « *a fortiori?* » D'ailleurs, réfléchissons à ceci, que Marie n'avait nullement besoin qu'on lui apprît que Dieu peut faire tous les miracles qu'il veut; et l'auteur nous laisse entendre que, dès le début de l'entretien, Marie a reconnu un messager de Dieu. Ce que l'Ange lui dit d'Éli-

sabeth est donc, plutôt qu'un signe destiné à aider une foi hésitante, une indication qui doit rendre la confiance de Marie encore plus actuelle et plus joyeuse. Pour l'enfant à naître d'une femme que Marie connaît et aime, Dieu a déjà fait une exception au cours ordinaire des choses; c'est comme une ombre, un présage de ce qui sera fait pour le « Fils du Très-Haut ». Marie avait à peine besoin d'un signe proprement dit, aucun signe n'étant à la hauteur de ce qui lui était promis, à elle.

Alors, la Vierge donne son consentement plein de grandeur et d'humilité : « Voici la servante du Seigneur. Qu'il me soit fait selon votre parole. » Et l'Ange la quitte.

Tout ce récit , on le voit, est lié d'une manière très solide. Chaque trait en explique un précédent, ou le complète, et fait progresser la révélation du secret divin. Il ne contient pas un mot qui soit oiseux, et qu'on puisse supprimer, si on l'a compris. Si donc il y reste encore du mystère, c'est à coup sûr parce que l'écrivain l'a ainsi voulu.

II

Cela n'empêche qu'un certain nombre de critiques « indépendants » ne veuillent le trouver interpolé. Leur théorie se recommande même de noms célèbres comme celui de Harnack, un savant dont, par une singulière exagération, la presse a quelquefois voulu faire un apologiste de la Tradition catholique dans les milieux protestants. Harnack, en effet, s'est parfois rapproché de nous, comme critique littéraire , et il a défendu contre le subjectivisme de ceux qui partagent ses croyances ou son incroyance l'antiquité et l'authenticité de quelques-uns des écrits du Nouveau Testament. Il a notamment, en 1906, défendu de manière très savante l'attribution du 3e Évangile à son auteur traditionnel, saint Luc. L'orthodoxie de sa critique ne va pas toutefois jusqu'à l'empêcher de contester l'authenticité du passage de notre récit qui implique la conception virginale, et que nous répétons :

I, 34. Et Marie dit à l'Ange : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? » 35. L'Ange lui répondit : « L'Esprit-Saint viendra sur toi, etc.

Je néglige l'argumentation que ressasse l'armée libérale, à savoir que ce passage est incompréhensible, en contradiction avec le contexte, que la réponse de l'Ange est une répétition inutile d'un verset antérieur, et le reste. Je pense avoir suffisamment montré comme elle est peu solide. Mais, Harnack, qui a très spécialement étudié la *langue* du 3e Évangile et des Actes, apporte un argument linguistique qui est nouveau : c'est que la conjonction ἐπεί, *puisque*, dans la phrase : *Comment cela se fera-t-il*, puisque *je ne connais point d'homme*, est inusité chez saint Luc, lequel emploie toujours quelque autre particule équivalente.

Quelle valeur concéderons-nous à cette objection? La conjonction ἐπεί est en grec d'un usage tout à fait courant. Peut-on vraiment s'étonner que saint Luc, quand même il aurait eu l'habitude tout à fait individuelle, et sans doute inconsciente de l'éviter, l'ait cependant employée une fois? Est-ce que c'était pour lui une impossibilité, ou un parti pris inflexible? Allons-nous lui supposer la mentalité d'un de ces pédants de l'hôtel de Rambouillet qui se faisaient gloire d'écrire de gros volumes sans employer une seule fois la conjonction française « car »? Il a bien pu employer cet *hapaxlegomenon* pour des raisons d'euphonie, ou d'autres. Cette conjonction n'a rien d'étrange ni de haïssable. L'étonnant est sans doute qu'il ne l'ait pas encore écrite ailleurs. Mais de ce qu'un homme a coutume — n'avons-nous pas tous , ordinairement à notre insu, de ces habitudes de langage ? — d'user en français d'expressions comme *attendu que*, *du fait que*, au lieu de *puisque*, si une fois par hasard *puisque* se glissait sous sa plume, les critiques seraient-ils bien raisonnables qui viendraient mettre en doute, pour cette raison, que la phrase où *puisque* se trouve soit bien de lui? Non, c'est là soumettre l'élocution humaine à des règles beaucoup trop rigides pour répondre à la souple réalité.

Laissons donc là cette objection de ἐπεί, qui est tout

à fait dépourvue de portée. Quelque chose de mille fois plus important, sur quoi je veux appeler votre attention, c'est le *parallélisme* qui règne dans tout cet Évangile de l'Enfance, la correspondance deux à deux des récits qui le composent. Voici dans quel ordre ils se suivent :

Première série :

A. — Annonciation de la naissance de Jean.

B. — Annonciation de la naissance de Jésus.

C. — Visitation, avec le cantique *Magnificat*, scène qui prépare les autres, plus éclatantes, de la seconde série, les Nativités, et fait le lien entre ce qui a trait au Précurseur et ce qui a trait au Messie.

Ensuite s'ouvre une autre série :

A'. — Récit de la naissance de Jean, joie qui l'accompagne, cantique *Benedictus* qui la célèbre.

B'. — Récit de la naissance de Jésus, allégresse qu'elle fait éclater au ciel et sur la terre, cantique *Nunc dimittis* qui glorifie en plein temple, le Messie, Lumière des nations.

C'. — Enfin, Invention de Jésus au temple. A l'âge de douze ans, le divin Docteur prélude déjà, pour ainsi dire, à son ministère futur. C'est, comme la transition entre l'histoire de l'Enfance et celle de la vie publique du Sauveur.

Cette symétrie doit frapper jusqu'aux observateurs les plus superficiels. Deux groupes de récits, où annonciations, nativités, glorifications, cantiques, scènes de transition, se suivent dans le même ordre et se répondent deux à deux. Le plan est d'une évidente netteté, et aucun trait ne le déborde. C'est un véritable rythme, tout à fait conforme aux mœurs littéraires des Sémites. Or, on sait qu'il est plus malaisé d'interpoler ce qui est rythmé que ce qui ne l'est pas, des vers que de la prose, l'écrit d'un auteur qui sait composer que celui d'un autre qui écrit mollement, au petit

bonheur, et pousse, sans ordre et sans vigueur, une phrase après une autre phrase. Dans un récit charpenté comme cet Évangile de l'Enfance, les interpolations, s'il s'en est glissé quelqu'une, doivent être très faciles à découvrir. Si, par contre, lorsque nous examinons l'authenticité de tel ou tel verset, nous trouvons que, bien loin de rompre cette règle de symétrie, reconnue avec certitude pour l'ensemble, il contribue, au contraire, pour sa part à la confirmer, ce sera une raison très forte de le présumer authentique; quand il s'agit d'un morceau de ce style, entre deux hypothèses critiques dont l'une cadre avec le parallélisme régulier découvert indépendamment du verset ou de l'expression en cause, tandis que l'autre est forcée de le négliger, nous serons d'assez bons critiques littéraires pour préférer la première à la seconde.

Or, la thèse de l'authenticité des versets en question respecte ce critère d'ensemble, tandis que l'hypothèse soutenue par Harnack n'en fait absolument aucun cas.

Pour le démontrer, il suffit d'écrire en face l'un de l'autre, sur deux colonnes, les deux récits parallèles de l'Annonciation de Jean à Zacharie, et de l'Annonciation de Jésus à la Vierge.

Annonciation a Zacharie (I, 11–20).	Annonciation a la Ste Vierge (I, 28–38).
11. Un Ange lui apparut. Il se tenait debout à la droite de l'autel de l'encens.	28. Et l'Ange entrant chez elle, dit :
	« Salut pleine de grâce; le Seigneur est avec toi. »
12. Et Zacharie fut troublé en le voyant, et l'effroi s'empara de lui.	29. Elle fut troublée par cette parole, et elle se demanda ce que pouvait signifier une telle salutation.
13. Mais l'Ange lui dit : « Ne crains point, Zacharie; Car ta prière a été exaucée,	30. Et l'Ange lui dit : « Ne crains point, Marie; Car tu as trouvé grâce devant Dieu.

Et ta femme Élisabeth t'enfantera un fils,
Et tu lui donneras le nom de Jean.

14. Et il sera pour toi joie et allégresse, et beaucoup se réjouiront de sa naissance. 15. Car il sera grand devant le Seigneur.
Et il ne boira ni vin ni liqueur enivrante, et il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère.
16. Et il ramènera beaucoup des fils d'Israël au Seigneur leur Dieu. 17. Et lui, il marchera devant Dieu avec l'esprit et la puissance d'Élie, pour ramener les cœurs des pères vers les enfants, et les rebelles à la agesse des Justes, pour préparer au Seigneur un peuple bien disposé.

18. Et Zacharie dit à l'Ange :
« A quoi reconnaîtrai-je cela ?
Car moi, je suis vieux, et ma femme est avancée dans ses jours. »

19. Et l'ange lui répondit :
« Je suis Gabriel, je me tiens debout devant Dieu, et j'ai été envoyé pour te parler, et pour t'annoncer cette bonne nouvelle.

20. Et voici : tu seras muet, et tu ne pourras parler, jusqu'au jour

31. Et voici; tu deviendras enceinte et tu enfanteras un fils,
Et tu lui donneras le nom de Jésus.

32. Celui-là sera grand (1); et il sera appelé Fils du Très-Haut,

Et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père. 33. Et il règnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de fin.

34. Marie dit à l'Ange :
« Comment cela se fera-t-il,
Puisque je ne connais point d'homme ? »

35. Et l'Ange lui répondit :
« L'Esprit-Saint viendra sur toi et la puissance (2) du Très-Haut te couvrira de son ombre; c'est pour cela que l'Être Saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu.

36. Et voici : Élisabeth, ta parente, elle-même aussi a conçu

(1) Je rends ainsi l'emphase du pronom οὗτος. Pour le reste, j'ai encore reproduit la traduction du P. Rose.
(2) Les articles manquent en grec.

où ces choses arriveront, parce que tu n'as pas cru à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps. »

un fils en sa vieillesse; et ce mois est le sixième pour celle qui était appelée stérile. 37. Car rien n'est impossible à Dieu. »

38. Et Marie dit : « Voici la servante du Seigneur. Qu'il me soit fait selon ta parole. »
Et l'Ange la quitta.

Qu'on veuille bien lire ces deux récits suivant les lignes horizontales. Comment n'être pas frappé de l'étroit parallélisme qu'ils présentent, et dans leur marche et dans l'ordre des révélations, et jusque dans les mots? Les versets 13, 17 et 30-32 se répondent étroitement : Apparition d'un Ange, trouble du prêtre et trouble de la Vierge; l'Ange les rassure tous les deux, pour des raisons appropriées à chacun; il leur annonce à tous deux la naissance d'un fils, dont chaque fois il dit le nom, et, dans chaque cas, notons-le, il décrit la dignité et le rôle futur de chacun de ces enfants respectifs en fonction du peuple d'Israël et des espérances de la nation élue.

Quant au verset 18 et au premier de nos versets contestés, c'est-à-dire le 34e, ils se correspondent encore plus étroitement que les précédents :

18	24
Καὶ εἶπεν Ζαχαρίας πρὸς τὸν ἄγγελον·	Καὶ εἶπεν Μαρία πρὸς τὸν ἄγγελον·
Κατὰ τί γνώσομαι τοῦτο;	Πῶς ἔσται τοῦτο,
ἐγὼ γάρ εἰμι πρεσβύτης, κ. τ. λ.	ἐπεὶ ἄνδρα οὐ γινώσκω;

C'est tout à fait frappant : deux phrases identiques du narrateur, deux questions qui exprimnet un doute ou une anxiété, deux explications de la raison pour laquelle la question est posée.

Les versets 19-20 et 35-37 ne sont pas moins parallèles. L'Ange répond à la double question anxieuse en invoquant simplement , dans le cas de Zacharie , qui manquait de foi, son autorité de messager divin; — en garantissant à Marie

qui veut conserver sa virginité, que Dieu seul sera le père de l'enfant promis.

Puis il donne au prêtre et à la Vierge un double signe de la puissance de Celui qui l'envoie : au premier, un signe qui est à la fois convaincant et afflictif; à la seconde, un signe, (si l'on veut) qui n'est qu'encouragement et joie.

Ce parallélisme est d'une importance capitale. Il n'y manque rien, si ce n'est que la salutation à Marie, et ses paroles de consentement, n'ont point de correspondance dans le premier récit. Comment en auraient-elles eu? L'Ange n'avait pas lieu de témoigner le même respect admiratif à Zacharie, et, quand le messager eut fini de parler, le vieillard était muet.

Or, les versets 34 et 35, qui annoncent à Marie le mystère de sa conception virginale, *sont absolument exigés par le parallélisme en question.* Si l'auteur ne les avait pas écrits, il aurait fallu qu'il en écrivît d'autres en leur place. Supposez en effet qu'il n'y eût rien, dans la seconde Annonciation, de parallèle aux versets 18 et suivants de la première. Ne serait-ce point tout à fait anormal? Pourquoi l'auteur aurait-il pris ce soin de rendre parallèle tout le reste pour n'aboutir en fin de compte, avec cette lacune, qu'à un parallélisme qui serait absolument boiteux et ne produirait aucun effet littéraire? Pourquoi n'eût-il pas plutôt traité chacune de ces annonciations à sa manière propre, sans souci de mettre une correspondance détaillée entre leurs rédactions, avec autant d'indépendance réciproque qu'il y en a par exemple entre les deux récits, parallèles seulement en gros, de la naissance du Précurseur et de la naissance de Jésus? Il aurait cherché visiblement un effet , et ne l'aurait pas trouvé; ce qui serait bien étonnant de la part d'un si délicat styliste.

Je n'examine point l'hypothèse que des versets d'une autre teneur auraient existé primitivement, pour faire pendant à ceux de la première annonciation, et qu'ils eussent été ensuite modifiés par quelqu'un qui y aurait introduit l'idée de la Conception virginale. Ce ne serait là que supposition absolument gratuite, pure échappatoire de rationaliste aux abois.

Après avoir mis en relief cette correspondance, j'ose dire que non seulement elle favorise la thèse de l'authenticité du texte discuté, mais qu'elle va jusqu'à exclure l'hypothèse contraire. Aucun écrivain de métier, dégagé des préjugés d'une fausse théologie, n'oserait, je crois, s'élever contre cette conclusion. — Sans cela, il faudrait admettre qu'on a retouché le texte de l'Annonciation à Zacharie, pour le refaire sur le type de la seconde Annonciation interpolée. En effet, qu'un tel parallélisme résulte par un simple hasard du fait d'une interpolation, c'est inadmissible. Il est bien surprenant que des critiques, dont quelques-uns pourtant ne sont pas des écrivains vulgaires, ne s'en aperçoivent point.

III

Disons donc que les négateurs de la Conception virginale doivent avoir recours à autre chose qu'à une critique mutilante du texte de saint Luc. Certainement l'auteur du 3e Évangile a enseigné cette vérité. C'est donc l'autorité même de l'Évangéliste qu'il faudrait détruire.

Jadis, pour les radicaux, la chose allait de soi. L'attribution de cet écrit à Luc, disciple de Paul, n'avait aucune valeur; c'était une œuvre tendancieuse, légendaire, sans aucune garantie de véracité, bien postérieure aux temps apostoliques. De telles affirmations n'oseront plus se produire avec la même assurance depuis qu'un savant comme Harnack lui-même a osé reléguer la thèse de l'inauthenticité du 3e Évangile et des Actes parmi les « marottes de la critique, » reliquats de l'école de Baur, et a osé écrire un livre ayant pour titre : *Luc, le médecin, auteur du troisième Évangile et des Actes des Apôtres*, où il défend la thèse traditionnelle avec des arguments d'une telle force qu'ils s'imposeront un jour, croyons-nous, à tout critique soucieux du bon renom de sa profession.

Mais Harnack, qui ne croit pas au surnaturel, se trouve lui-même, dirait-on, assez embarrassé par la sincérité de sa critique littéraire. Il a d'abord établi que nous avons bien

là l'œuvre d'un disciple immédiat de saint Paul, d'un homme qui a de plus été en Palestine, qui a pu se renseigner aux meilleures sources sur les événements primitifs. Ensuite il fait tout son possible pour démontrer que ce Luc, écrivain d'ailleurs cultivé et délicat, était doué d'un manque de critique absolu, et d'une crédulité à ne s'effrayer d'aucune invention légendaire. C'est, comme raisonnement et comme psychologie, une partie très faible de son remarquable ouvrage, que celle où il s'ingénie à forger pour saint Luc une telle mentalité. Dans mon travail, déjà bien long, je ne veux pas porter la discussion sur ce terrain. Contentons-nous de rappeler un point important admis de tous ceux qui n'ont pas intérêt à s'insurger contre l'évidence critique. Le voici :

Ces premiers chapitres de S. Luc, qu'on appelle « l'Évangile de l'Enfance, » par leur langue, leur style, leur parallélisme, la familiarité qu'ils dénotent chez leur auteur avec la Palestine et les usages israélites, ont un cachet absolument sémitique, et tout à fait étranger de soi à la naturelle tournure d'esprit et de style qui était celle du Grec saint Luc. Alors, de deux choses l'une, ou bien saint Luc s'est ingénié à construire un pastiche palestinien — supposition qui répugue, et au caractère de cet auteur, et à toute vraisemblance ; — ou bien il n'a fait qu'utiliser une source, un document écrit d'origine palestinienne, en en conservant, non seulement le fond, mais autant que possible, la forme, et se contentant de l'améliorer. Comme cette seconde hypothèse est la vraie, il faut en conclure que l'Évangile de l'Enfance, plus ancien que l'ensemble du livre, a été écrit dans les milieux chrétiens de la Palestine, à une époque peut-être assez reculée dans le 1er siècle, c'est-à-dire à proximité de ceux qui auraient pu connaître de plus près Jésus et sa Mère. En deux passages où S. Luc dit: *Et Marie conservait toutes ces choses dans son cœur*, qu'est-ce que cela signifie naturellement? Cette brève et discrète mention invoque l'autorité de Marie elle-même en garantie de la véracité de ce que le document rapporte.

Pourrait-on prétendre, alors, en dernière ressource, que

la source palestinienne ne parlait pas de la conception virginale? Que c'est Luc, ou tout autre écrivain postérieur qui, en la traduisant et en l'arrangeant, y a introduit les expressions et les versets que nous avons examinés ci-dessus? Luc, qui aurait, ou commis, ou admis ce remaniement, en aurait donc la responsabilité.

Or, faire de Luc cet interpolateur tendancieux, c'est se heurter de gaieté de cœur à une double invraisemblance — pour ne pas dire à une impossibilité — historique et psychologique.

Il est avéré, en effet, surtout au point de vue purement critique, après le travail de Harnack, que l'Évangéliste vivait dans l'entourage de saint Paul, en rapports intimes avec le grand apôtre. Si, dans cet entourage, on avait réellement cru que Jésus était le fils de Marie et de Joseph, et qu'un passage quelconque des Épîtres pût, sans interprétation violente, être donné comme un témoignage formel de cette opinion, comment expliquer qu'un paulinien — quand même il n'aurait écrit son évangile que plusieurs années après la mort de son maître, — eût osé affirmer la Conception virginale d'une manière si ferme et si discrète tout ensemble?

Je n'ai plus besoin de prouver que cette manière est ferme. J'ai ajouté « et si discrète ». C'est ce caractère qui me fournit mon dernier argument.

Nous avons vu comment, dans la scène de l'Annonciation, il reste des obscurités de détail, du mystère. L'auteur ne dit pas pourquoi Marie est si surprise quand l'Ange lui dit qu'elle aura un fils; pourquoi elle ne veut pas connaître d'homme; ni quels sont ses rapports avec Joseph, définis par le mot obscur ἐμνηστευμένη, qui semble avoir embarrassé, dans la suite, plus d'un copiste. L'écrivain ne s'explique point, il laisse tout deviner. Supposons que Luc fût un interpolateur, introduisant de sa propre autorité dans ce récit l'idée de la Conception virginale. Certes, alors, il n'aurait pas laissé subsister toutes ces obscurités-là; il y serait allé sans peine de sa petite notice explicative. Autrement, c'eût été un interpolateur bien gauche ou bien scrupuleux. Quand on a une fois pris sur soi d'interpoler,

et que du reste on sait écrire, on ne reste pas ainsi en chemin, on ajoute encore quelque phrase qui fasse un contexte propre à faire couler doucement l'interpolation principale. Aurait-il eu la naïveté de croire que, du fait qu'il n'ajoutait que deux versets et quelques mots — des mots de cette importance! — l'interpolation passerait plus facilement inaperçue? Une telle supposition ne ferait pas moins injure à son jugement qu'à son honnêteté.

Donc si Luc, en racontant l'Annonciation, a gardé une réserve qui met quelque obscurité pour nous dans ce récit, c'est qu'il pouvait et qu'il voulait agir de la sorte. C'est qu'il avait conscience de ne rien dire qui fût inconnu à ses lecteurs, ou difficilement admissible pour eux. C'est que Théophile, et tous les autres auxquels l'Évangile était destiné, n'avaient pas besoin d'être instruits sur le fond des choses; ils savaient très bien, avant d'avoir lu cet écrit, que Marie était vierge dans la conception de Jésus. Il fallait donc qu'il existât sur ce point une tradition assez ferme, assez claire et assez répandue, des témoignages assez présents et assez peu contredits, pour que l'Evangéliste n'eût pas besoin d'insister davantage sur cet ineffable mystère accompli, comme dira plus tard saint Ignace martyr, « dans le silence de Dieu. » L'obscurité même du récit en confirme donc indirectement la véracité.

C'était un procédé commode et simple, dont on a beaucoup usé dans la critique « indépendante, » que de tailler impitoyablement dans les vieux textes pour en retrancher tout ce qui était ou paraissait, comme on dit, « inorganique », tout ce qui ne s'interprétait pas par le contexte lui-même avec une clarté suffisante aux yeux du critique moderne. Avec ce système, moins ses yeux étaient clairvoyants, plus le critique devait supprimer. Grâce à Dieu, on commence à réagir fortement, jusque dans les milieux les moins orthodoxes, contre ces procédés si subjectifs, disons même si enfantins. Saint Luc a souffert comme les autres évangélistes de ce système d'exégèse; mais, après les progrès que l'on a faits dans la méthode, on n'est pas peu surpris de voir des savants estimables retourner, quand leur rationalisme est trop embarrassé, aux anciens errements.

***

Je me résume en trois mots.

Le récit de l'Annonciation, dans saint Luc, est très lié, très progressif, et exempt de répétitions; il est absolument parallèle à celui de l'annonciation du Précurseur; il est tellement résumé qu'il n'eût pu être écrit en termes si voilés s'il n'y avait pas eu une tradition large et non contredite qui l'appuyait, et si la mémoire des lecteurs n'eût suppléé à ce qui n'était pas dit; il a été écrit originairement dans la langue, le pays, et peut-être l'entourage même de la Sainte Vierge, car il fait appel discrètement, sans rien de l'emphase des créations légendaires, à l'autorité même de Marie. Tout cela démontre qu'il ne peut être interpolé, et il offre, pour la Conception virginale, toutes les garanties que l'histoire est en droit d'exiger quand il s'agit d'un fait aussi secret et aussi surnaturel que celui-là.

Remarquez que je n'ai pas fait appel à une foule d'autres arguments, qui ont cependant une grande valeur, et que j'ai énumérés au début de ce travail. C'est qu'il me semble que, ne les eussions-nous pas, une bonne exégèse de l'Annonciation racontée par saint Luc, en dehors de toute contradiction traditionnelle, suffirait à assurer la défense critique du dogme de la Conception virginale, aussi bien contre l'école mythique que contre l'école rationaliste.

Je pose donc la plume, heureux de l'occasion qui m'a été offerte de rendre, fût-ce en style de critique, cet hommage à la Mère de Dieu, à notre Mère.

F. Bernard Allo, dominicain,
Professeur à la Faculté de Théologie de l'Université de Fribourg.

II

L'ANNONCIATION

L'ACTE DE FOI DE LA VIERGE MARIE AU MYSTÈRE DE L'INCARNATION

L'ÉTUDE de l'acte de foi n'est pas réservée aux philosophes ou intéressante pour les seuls théologiens; toute âme chrétienne chez qui ce titre est autre chose qu'une étiquette banale, doit désirer, elle aussi, en pénétrer de mieux en mieux les conditions, en scruter la réalité complexe, en préciser les caractères. La vie surnaturelle dépend de la foi en définitive, puisque celle-ci en est l'origine même. Il importe donc de bien connaître la source qui, suivant la parole évangélique, rejaillit jusque dans l'éternité, afin de la purifier s'il en était besoin, ou tout au moins d'en développer en nous l'activité fécondante. Le juste vit de la foi, a dit saint Paul.

Pour rendre cette étude accessible à tous, nous assisterons à la genèse d'un acte de foi dans une âme et non pas dans une âme quelconque, anonyme et par conséquent indifférente, mais dans une âme réelle et qui nous est chère à tous, celle de la Vierge Marie. De cette façon les analyses de la théologie spéculative, au lieu de se déployer hors du temps et de l'espace, dans le ciel abstrait des idées pures, s'incarneront, évolueront, dégagées de tout formulaire technique, dans un personnage concret, historique, et qui offre de plus, au point de vue surnaturel, un remarquable champ d'expérience religieuse.

Il est à peine besoin de faire remarquer que nous sommes profondément convaincu de la disproportion qui existe entre la pâle ébauche que nous allons tenter et la réalité. N'est-il pas impossible de reproduire, au moins dans sa plénitude, un aspect quelconque de cette fleur exquise d'humanité? Mais la Mère de Dieu voudra bien nous pardonner d'avoir essayé de pénétrer dans son âme de croyante, en se rappelant que cette exploration intime du sanctuaire de sa foi, contribuera certainement à augmenter la nôtre envers son divin fils.

Conformément au processus intellectuel, volontaire et surnaturel qui intègre l'acte de foi, nous diviserons cette étude en trois parties :

1° *Les raisons de l'esprit dans l'acte de foi de la Vierge au mystère de l'Incarnation* ;

2° *Les raisons du cœur*;

3° *Le caractère surnaturel de son acte de foi.*

I

Les raisons de l'esprit dans l'Acte de Foi de la Vierge au mystère de l'Incarnation

Pour voir un des actes de sa foi surnaturelle éclore dans la conscience de Marie, il faut nous reporter à la scène de l'Annonciation. Le mystérieux colloque de la Vierge et de l'ange nous permettra d'assister en témoins attentifs et recueillis à toute la série des étapes psychologiques qui la précèdent et nous fera comprendre comment dans la foi, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, au lieu de s'opposer irréductiblement, s'appellent au contraire, se complètent, s'unissent dans une parfaite harmonie, comme les divers règnes de la création, en commençant à la matière, finissent, après une série de gradations, par s'épanouir dans la pensée.

Le récit évangélique est loin de reproduire dans son intégrité, la réalité auguste qu'il contient; celle-ci, en vertu de sa richesse même, déborde infiniment le cadre historique où d'aucuns voudraient l'enfermer en l'appauvrissant. Aussi ne sera-t-on pas surpris ou scandalisé, si nous suppléons de temps en temps à l'insuffisance du donné scripturaire; il y va de l'intelligibilité même de l'acte de foi.

La toute première condition pour faire un acte de foi, est que la vérité à croire soit d'abord proposée à notre esprit. Le cycle préparatoire à la foi s'ouvre donc toujours et nécessairement par une connaissance (1). Mais la vérité à croire, dans ce contact initial avec notre raison, doit posséder deux caractères sans lesquels elle serait mort-née : il faut qu'elle soit intrinsèquement obscure (2) et cependant qu'elle ait un sens intelligible. Si d'une part elle apparaît avec l'irrésistible clarté de l'évidence, la science ou l'intuition se substituent à la foi, et si d'autre part, elle recèle une contradiction (3), une absurdité, une impossibilité manifeste, l'esprit fait volte-face et refuse de pousser plus loin son enquête; car ce sont là pour lui des obstacles infranchissables.

Ici, l'intermédiaire par lequel la vérité à croire pénètre dans l'intelligence de Marie, est un ange du Très-Haut. Gabriel, après avoir salué la Vierge en l'appelant « pleine de grâce », et calmé son trouble naissant, lui annonce en ces termes le contenu de sa mission : « Ne crains point, Marie, car tu as trouvé grâce devant Dieu. Et voici, tu deviendras enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand et il sera appelé le fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône

(1) « Requiritur ad fidem quod credibilia proponantur credenti. » (S. Thomas, 1ª P., Q. 3, art. 1, ad 1 m).

(2) « Manifestum est quod imperfectio cognitionis est de ratione fidei : ponitur enim in ejus definitione. Fides enim est substantia sperandarum rerum, argumentum non apparentium ut dicitur ad Hebr. II. Et Augustinus dicit : (Tract. 40, in Joann. a med. Tom. 9.) Quid est fides? Credere quod non vides ». (Saint Thomas, Iª IIæ, Q. 67, art. 3).

(3) « Quamvis autem, prædicta veritas fidei christianæ, humanæ rationis capacitatem excedat, hæc tamen, quæ ratio naturaliter indita habet, huic veritati contraria esse non possunt » (*C. Gentes*, lib. I, cap. vii).

de David, son père. Et il règnera sur la maison de Jacob éternellement et son règne n'aura point de fin (1). »

A mesure que les paroles de l'ange se succèdent, la transcendance des mystères qu'il révèle apparaît à Marie dans leur insondable profondeur. Elle est même double pour la Vierge, car non seulement Gabriel lui annonce cette réalité obscure, surnaturelle des fiançailles du Dieu Rédempteur avec l'humanité coupable, mais il lui assure également que c'est elle, l'humble fille de Judée, qui en sera le théâtre. D'impénétrables nuées viennent donc à la fois et de l'objet à croire et du sujet appelé à le réaliser dans sa chair, elles s'épanouissent, s'amoncellent autour du message de l'ange, y forment un rideau d'ombre que la raison de la Vierge est impuissante à traverser. Souvent, par les froides matinées d'avril, les nuages lourds qui descendent du ciel et les buées denses qui montent de la terre masquent tout l'horizon, et alors on se sent comme perdu, noyé dans un océan de brume. De même ici, le mystère enveloppe Marie de toutes parts, elle est complètement entourée et comme submergée dans les ténèbres qui s'échappent et de la vérité qu'on lui propose et du choix qui la destine à son accomplissement.

L'évidence étant impossible, Marie ne pourra adhérer aux paroles de l'ange que par la foi. D'autre part cependant, rien d'absurde ou de manifestement irréalisable dans les affirmations de Gabriel. Mais l'enquête intellectuelle de Marie ne fait que commencer.

Si l'absence de contradiction en même temps que l'obscurité de la vérité à croire sont en effet la première condition nécessaire de la possibilité même de l'acte de foi, elles sont loin d'en être la condition suffisante (2). Le simple bon sens, dont les intuitions sont précieuses à recueillir parce qu'elles sont l'expression de nos instincts profonds, nous avertit que la crédibilité d'une proposition ne résulte pas uniquement de cette simple constatation. Une foi qui ne pousserait pas plus loin ses exigences serait imprudente,

(1) *Saint Luc*, ch. I, v. 30-34. Trad. Rose, p. 8.

(2) « Quæ igitur fidei sunt non sunt tentanda probare nisi per auctoritates, his qui auctoritates suscipiunt. Apud alios vero, sufficit defendere non esse impossible quod prædicat fides«. (Ia P., Q. 32, art. 1.)

irrationnelle au premier chef. Bien plus, un pareil acte mériterait-il le nom d'acte de foi? Qu'est-ce que croire en effet? Croire, c'est donner son assentiment à une vérité évidente, à cause de l'autorité du témoin qui nous la garantit (1). Et pour que celle-ci puisse être le motif déterminant de notre adhésion, il faut que nous soyons certains et de l'existence du témoignage d'une part, et de la science et de la véracité du témoin d'autre part (2). Quand il s'agit de foi humaine, la première de ces conditions est relativement facile à vérifier; la seconde au contraire — les historiens en savent quelque chose — demande un travail long, patient, minutieux. Dans la foi divine, le problème se renverse. Sans être subtils philosophes, nous voyons avec une parfaite évidence que Dieu ne serait pas Dieu, s'il était faillible ou capable de nous tromper; ces deux attributs nous apparaissent comme indissolublement liés à son essence. La Vierge Marie ne pouvait donc douter un seul instant que si Dieu lui parlait par l'intermédiaire de Gabriel, elle n'avait qu'à s'incliner devant l'infaillible autorité du Très-Haut. Mais est-il sûr que l'ange soit son légat authentique ? A quels signes reconnaître ses lettres de créance ? Comment chasser toute crainte d'erreur ou d'illusion sur l'existence du témoignage divin?

C'est là, pour Marie, la question importante à élucider; de sa solution dépend la crédibilité même de la vérité qu'on lui propose. De plus, Marie a fait vœu de virginité. N'est-il pas singulier que Dieu la prie de renoncer à une promesse qu'il avait semblé ratifier?

Et alors la Vierge sachant que l'Éternel, quand il demande à ses créatures un acte de foi, bien loin d'exiger qu'elles mutilent leur raison ou en étouffent les revendications légitimes, veut au contraire qu'elle soit la base solide de l'édifice surnaturel, le rameau vigoureux et sain où s'entera

(1) « Illis quæ facultatem intellectus excedunt non possumus assentire propter proprium testimonium, sed propter testimonium alienum, et hæc proprie credita dicuntur » (*Q. disput. De veritate*, Q. 14, art. 9.)

(2) « Quod enim alicui non credatur, ex duobus contingit aut quia est vel reputatur ignorans, aut quia est vel reputatur mendax » (S. Thomas, *In Lib. de div. Nom.* cap. I, lect. 1a.)

la greffe divine, n'hésite pas à poursuivre l'enquête intellectuelle qui lui manifestera l'Incarnation comme évidemment croyable. Simple, calme, mais ferme, elle demande à l'ange : « Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme? »

A ceux que cette question étonne ou qui y verraient une défiance à l'égard du Tout-Puissant, saint Thomas répondrait par ces fières paroles : « Le croyant ne croirait pas s'il ne voyait pas qu'il faut croire (1). » Ainsi donc, cette interrogation est le signe certain de la pleine conscience qu'avait Marie de l'éminente dignité de l'acte de foi, couronnement mais non suppression de la raison (2). De plus — et ceci n'est pas un paradoxe — elle trahit aussi sa profonde humilité. Qui ne connaît la surprenante crédulité des êtres vaniteux? Qui ne sait qu'ils sont prêts à se fier aux affirmations les plus contestables, dès que l'apothéose de leur moi s'y trouve intéressée? La gloire qu'on fait miroiter à leurs yeux, n'est-elle pas dans la majorité des cas leur grand motif de crédibilité? La modestie de la Vierge la garde de ce péril.

Écoutons maintenant la réponse de l'Ange : « L'Esprit-Saint viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre : c'est pourquoi l'être saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. Et voici, Élisabeth ta parente, elle-même aussi, a conçu un fils en sa vieillesse, et ce mois est le sixième pour celle qui était appelée stérile. Car rien n'est impossible à Dieu(3). »

Essayons de dégager de ces brèves paroles l'ensemble des motifs de crédibilité de nature à convaincre Marie que Gabriel était vraiment l'instrument choisi par Dieu pour lui révéler ses secrets ineffables.

(1) « Credens non crederet nisi videret ea esse credenda » (II^a II^{ae}, Q. 1, art. 4, ad 2^m.)

(2) « Ad secundum dicendum, quod rationes, quæ inducuntur ad auctoritatem fidei, non sunt demonstrationes, quæ in visionem intelligibilem, intellectum humanum reducere possunt; et ideo non desinunt non esse non apparentia. Sed removent impedimenta fidei , ostendendo non esse impossibile, quod in fide proponitur; unde per tales rationes non diminuitur meritum fidei, nec ratio fidei » (II^a II^{ae}, Q. 2, art. 10, ad 2^m.)

(3) *Saint Luc*, chap. I, v. 33-35. Trad. Rose, pp. 9 et 10.

Et d'abord, Dieu ne revient pas sur sa parole; l'holocauste que Marie lui a offert, dans l'élan spontané de sa fervente jeunesse, n'a point cessé de lui plaire. Marie sera mère, tout en restant vierge, et cette alliance sublime qui n'eût jamais été pour l'humanité qu'un rêve séduisant mais impossible, Dieu va le réaliser en cette humble descendante de David. N'est-il pas la toute-puissance au service de l'amour? Voilà le premier rayon de lumière qui pénètre dans l'intelligence de Marie, sa clarté infiniment douce comme celle d'une aube naissante, commence déjà à dissiper les ténèbres qui l'obscurcissaient tout à l'heure, bientôt elle aura tout envahi, chassant victorieusement devant elle les doutes, les objections, les craintes, les angoisses. En effet, de cette promesse que Dieu lui fait de respecter son vœu, de ces paroles qui au premier abord ne semblent avoir qu'un intérêt strictement individuel, jaillit un nouveau motif de crédibilité, dont la force probante n'échappe pas à l'exploration attentive de la Vierge.

Marie connaît les prophètes, sa piété avide a recueilli tous leurs enseignements, en particulier ceux qui concernent le Messie. Son âme si profondément religieuse n'a-t-elle pas déjà vibré aux grandioses perspectives d'universelle rédemption que le Désiré des nations va réaliser? Puis, à ces descriptions du Promis, contenues dans les saints livres, s'ajoute le murmure confus mais puissant de la tradition, du milieu ambiant, tout ce frémissement sourd des attentes fiévreuses qui forment comme le prolongement de la grande voix des prophètes.

Déjà dans les premières paroles que Gabriel lui a adressées, n'y a-t-il pas certains traits distinctifs du Messie, son nom de Jésus, c'est-à-dire de Sauveur, sa race, l'éternité de son règne?

Mais lorsque Marie a demandé à l'ange si la naissance de ce fils suivrait les lois communes, celui-ci a répondu que cet enfant, par une exception glorieuse, n'aurait point de père selon la chair. Or, Isaïe n'a-t-il point prédit que le Messie naîtrait d'une Vierge ? Dans la conscience de Marie surgit alors une relation d'une précision frappante entre cette garantie que Dieu lui donne, et le souvenir

prophétique qui arrive à tire-d'aile du fond du passé. Oui, entre le vœu fait à Dieu, la promesse du Seigneur de le maintenir dans son intégrité et cette particularité caractéristique de la genèse du Messie, il y a plus qu'une coïncidence fortuite. Dans sa clairvoyance surnaturelle, Marie y découvre, avec un relief saisissant, une harmonie providentielle, un signe manifeste de l'action divine, tout un ensemble de circonstances que les multiples combinaisons du hasard ne sauraient expliquer (1).

A cet argument déjà si convaincant de la prophétie, s'ajoute celui du miracle : miracle futur d'abord, celui de sa propre maternité, miracle déjà réalisé dans sa cousine Élisabeth qui, malgré son âge avancé, attend un fils. Rien n'est impossible à Dieu (2).

Ainsi donc, par la simple analyse des paroles de l'ange, Marie ne peut plus douter que son message vienne d'en haut. De plus, l'attitude de Gabriel la confirme dans cette conviction. Sans doute elle sait bien que Satan se transforme souvent en ange de lumière, voilà pourquoi elle se montre si prudente, si réservée avant de donner son adhésion. Mais avec ce flair infaillible des âmes surnaturelles, elle eût vite deviné dans ses paroles, sa tenue, ses insinuations perfides, l'ennemi de Dieu et des hommes. Il est si difficile au démon de ne pas se trahir, même sous les métamorphoses les plus sublimes (3). Ici, au contraire, la moralité du témoin est sans reproche : tout en lui, depuis son respect profond pour la

(1) « Fuit autem et alius confirmationis modus, ut, dum prædicatores veritatis vera invenirentur dicere de occultis quæ postmodum manifestari possunt, eis crederetur vera dicentibus de his quæ homines experiri non possunt ; unde necessarium fuit donum prophetiæ, per quod futura et ea quæ communiter homines latent, Deo revelante, possent homines cognoscere et aliis indicare ; ut sic, dum in his invenirentur vera dicere, in his quæ sunt fidei, eis crederetur. » (*C. Gentes*, lib. III, cap. CLIV.)

(2) « Conceditur homini miracula facere, principaliter ad confirmandam veritatem quam aliquis docet : quia enim ea quæ sunt fidei, humanam rationem excedunt, non possunt per rationes humanas probari, sed oportet quod probentur per argumentum divinæ virtutis, ut dum aliquis facit opera quæ solus Deus facere potest, credantur ea quæ dicuntur esse a Deo » (III^a P., Q. 43, art. 1.)

(3) « Intellectus bene dispositi est reducere homines ad ea quæ sunt hominis propria bona, quæ quidem sunt bona rationis. Abducere igitur ab istis, pertrahendo ad aliqua minima bona, est intellectus indecenter dispositi. » (*C. Gentes*, lib. III, cap. CVI.)

Vierge, jusqu'à cette absence complète du moindre essai de tenter Marie par l'orgueil (1), manifeste clairement son origine surnaturelle.

Maintenant, dans le ciel naguère obscur où l'âme de Marie se débattait dans les ténèbres, la crédibilité rayonne; sans doute le mystère demeure impénétrable en lui-même (2), mais il s'entoure d'une lumineuse auréole. Désormais, Marie est certaine que Gabriel est l'envoyé de Dieu, que la voix qui frappe ses oreilles n'est que l'écho de celle qui retentit au sein du Père. Et pourtant, va-t-elle faire l'acte de foi? Peut-elle le faire en ce moment précis où elle est en pleine possession du résultat de son exploration intellectuelle? Non, car la foi n'est pas affaire de spéculation pure, et jusqu'ici Marie n'a abordé le mystère qu'avec sa raison, n'a considéré en lui que les motifs objectifs de croire. Or, la foi doit présenter aussi des attraits pour notre cœur; c'est même là, au dire de saint Thomas (3), ce qui lui donne sa physionomie propre.

Il nous reste donc à justifier ce rôle de la volonté dans la foi, en l'étudiant spécialement dans la Vierge Marie. Si le récit évangélique ne parle pas de cette troisième étape qui précède nécessairement l'acte de foi, il appartient à la psychologie d'interpréter le silence de l'Écriture et de combler les lacunes de l'histoire.

(1) « Velle autem alios regulare et voluntatem suam a superiori non regulari est velle præesse et quodammodo non subjici, quod est peccatum superbiæ; unde convenienter dicitur quod primum peccatum dæmonis fuit superbia. » (*C. Gentes*, lib. III, cap. CIX.)

(2) « Beata virgo poterat quidem scire quod filium non ex virili commixtione conceperat : qua autem virtute conceptio illa facta fuerat, non potuit scire, sed credidit angelo dicenti : Spiritus sanctus superveniet in te. » (*Q. disput. De veritate*, Q. 14, art. 9, ad 7^m.)

)3) « Quamvis illud quod est ex parte voluntatis, possit dici accidentale intellectui, est tamen essentiale fidei. » (*Q. disput. De veritate*. Q. 14, art. 3, ad 10^m.)

II

Les raisons du cœur

Le témoignage — il importe de le remarquer pour saisir le pourquoi de l'intervention de la volonté dans la foi — est toujours distinct, séparé, extrinsèque à la vérité à croire. Certains fruits exotiques sont revêtus d'un tégument protecteur, richement coloré, qui, enveloppant leur chair savoureuse, la dérobe à notre vue; de même la crédibilité qui résulte du témoignage, aussi éblouissante fût-elle, n'est jamais qu'une gaîne extérieure cachant une réalité impénétrable à l'intelligence (1). Il ne faudrait donc pas, cédant à ce besoin de tout simplifier que nous portons en nous, fusionner en un seul bloc ces deux éléments irréductibles, et nous imaginer la réalité affirmée, participant elle aussi à l'évidence de l'autorité qui la garantit; une pareille illusion serait ruineuse pour la foi (2).

Aussi, bien que Marie ne doute plus que Gabriel soit le porte-parole du Très-Haut, l'Incarnation n'a point cessé d'être aussi obscure en elle-même qu'auparavant. Cependant, c'est au mystère qu'il lui faut adhérer. Comment, livrée à elle-même, son intelligence faite pour la vérité évidente, comme l'œil pour la lumière, pourra-t-elle dire oui aux ténèbres qu'on lui présente? D'où viendra le secours nécessaire à l'esprit, pour suppléer à l'insuffisance objective de la proposition et le déterminer à croire? De la volonté, répond saint Thomas. « Croire est un acte de l'intelligence mue à croire sous l'influence du vouloir » (3).

(1) « Ea quæ subsunt fidei, possunt dupliciter considerari. Uno modo in speciali, et sic non possunt esse simul visa et credita. Alio modo in generali, scilicet sub communi ratione credibilis, et sic sunt visa ab eo qui credit » (IIa IIae, Q. 1, art. 4, ad 2um.)

(2) « In hoc falluntur minus perspicaces quod non discernunt quid intersit inter videre proposita in fide esse vera et videre proposita in fide ut attestata seu credibilia, esse vera. Nec discernunt inter cognitionem certam, ex evidentia rei cognitæ et certam ex evidentia testimoniorum. Hæc enim in tantum distant, ut prima repugnet fidei, secunda autem repugnet fidei testimonii, sed non fidei rerum quæ sunt attestata » (IIa IIae. Q. 1, art. 4. Cajetan. Comment. no 2.)

(3) « Credere est actus intellectus, secundum quod movetur a voluntate » (IIa IIae. Q. 2, art. 2.)

Qu'est-ce à dire? La volonté de la Vierge Marie va-t-elle donc, par une sorte de coup d'État, imposer silence aux revendications de la raison avide de clarté, lui arracher brusquement son consentement et la jeter les yeux fermés dans la nuit ? Sans insister sur ce qu'un pareil rôle aurait d'invraisemblable au point de vue psychologique, il est de toute évidence que ce serait là un acte irrationnel et donc au fond immoral. Non, cette aide extérieure que reçoit l'esprit ne lui advient pas sous forme de poussée brutale, de motion aveugle, d'ukase arbitraire, car on ne veut jamais sans motifs, mais motifs d'ordre spécial comme la faculté qu'ils actionnent. C'est l'intelligence qui révèle au cœur les attraits souverains du bien dont les harmonies séductrices sont en nous la source profonde de l'amour. Grâce à cette sorte de projection lumineuse sur le vaste océan de nos désirs et à son influence magnétique, un courant de vie intense s'y déploie, une foule d'aspirations qui sommeillaient au fond de notre volonté se réveillent soudain, affleurent à la surface, toutes prêtes à déborder dans l'action.

Il y a donc nécessairement, entre l'enquête spéculative, aboutissant à la crédibilité d'une vérité, et le rôle actif de la volonté, place pour un nouveau jugement de l'esprit, examinant cette fois, non plus la science et la véracité du témoin, mais les motifs de nature à émouvoir si fortement notre cœur, que celui-ci ravi hors de lui-même détermine l'adhésion de l'intelligence (1).

Quelles étaient donc les raisons capables d'attirer la volonté de la Vierge, de l'engager à presser le consentement de l'esprit, non comme un agent impulsif ou mécanique mais par une inclination suave parce que toute pénétrée d'amour? Elles étaient de deux sortes. Un bien à la séduction duquel il était difficile de se dérober, venait à la fois de l'acte à produire et de l'objet à croire.

De l'acte d'abord. Déjà dans l'ordre purement humain,

(1) « Quandoque vero intellectus determinatur ad alteram partem contradictionis per voluntatem quæ eligit assentiri uni parti determinate et præcise propter aliquid quod est sufficiens ad movendum voluntatem, non autem ad movendum intellectum, utpote quod videtur bonum vel conveniens huic parti assentire. » (*Q. disput. De veritate*, Q. 14, art. 1.)

croire à la parole d'un témoin, dont la sincérité est connue, nous apparaît comme un acte de haute prudence et donc raisonnable au premier chef. Si, pour employer une formule célèbre, nous ne nous rendions jamais qu'à l'autorité de l'évidence, les relations sociales deviendraient impossibles(1). D'ailleurs, nous l'avons déjà vu, l'évidence de l'autorité suffit amplement à la moralité de la foi, puisqu'elle place autour du centre obscur de la vérité à croire, le diadème royal de la raison. Lorsque le témoin est Dieu, comme sa science et sa véracité sont infaillibles, le bien de l'acte de foi va donc s'augmenter de tout le poids de l'infini. Aussi, la vierge Marie ne pouvait douter un seul instant de l'éminente dignité d'une soumission humble et docile à la parole divine.

Mais le bien, quand il nous est révélé comme tel, n'est pas seulement un idéal rayonnant de grâce séductrice, qu'il nous est loisible d'admirer, tout en remettant sa réalisation à une lointaine échéance. Une pareille attitude est peut-être celle du dilettante, elle n'est pas à coup sûr celle d'un homme docile aux injonctions de sa raison, encore moins celle d'une âme croyante. Le bien se présente à la conscience avec un caractère strictement obligatoire et nous avons besoin pour échapper à ses impérieuses exigences, de laisser la clameur des passions mauvaises couvrir sa grande voix. Le bien est plus qu'un rêve enchanteur, c'est un devoir.

Si donc, nous devons déjà respecter la sincérité d'autrui en nous fiant à elle (2), que sera-ce quand le Créateur parlera à sa créature ! Voilà pourquoi l'acte de foi apparaissait à la Vierge comme une obligation grave et un devoir absolu, mais devoir qui n'avait rien de pénible, puisqu'il était comme pétri de noblesse et de grandeur morale. Aussi Marie répond-elle sans hésiter à l'ange : « Je suis la servante du Seigneur. »

(1) Quia in convictu hominum, oportet quod unus homo alio utatur sicut seipso in quibus ipse sibi non sufficit, ideo oportet quod stet illis quæ alius scit et sunt sibi ignota, sicut his quæ ipse cognoscit, et inde est quod in hominum conversatione est fides necessaria, qua unus homo dictis alterius credit » (Saint Thomas, *in Boeth. De Trinit.* Q. 3, art. 1.)

(2) « Et ita est dispositio credentis, ut cum aliquis credit dictis alicujus hominis, quia videtur decens » (*Q. disput. De Veritate*, Q. 14, art. 1.)

Ces considérations suffisaient déjà à ébranler le cœur de la Vierge. Quel que soit le contenu de la révélation, nous devons croire à la parole de Dieu, nous annoncerait-elle des choses indifférentes ou pénibles à entendre. Cependant, si l'objet révélé est en lui-même un bien et nous apparaît comme la réalisation de nos désirs les plus profonds, il y aura évidemment là un nouveau motif qui, s'ajoutant aux deux précédents, rendra l'acte de foi plus attrayant encore. Un condamné ne se sentira-t-il pas plus disposé, plus intéressé à croire, si au lieu d'une nouvelle banale on vient lui apporter sa grâce?

Or, le message de l'ange était bien de nature à provoquer dans l'âme de Marie un élan nouveau vers la foi, une de ces inclinations victorieuses auxquelles rien ne résiste.

Le cœur de l'homme est fait pour Dieu. La vie ne se charge-t-elle pas de nous apprendre l'incapacité radicale des biens qui nous entourent à satisfaire tout l'infini de nos désirs? C'est en vain qu'ils partent chaque matin sur la mer menteuse du monde, les voiles tendues par la brise capricieuse du rêve, à la conquête du mystérieux idéal qu'ils croient voir s'incarner là-bas parmi les réalités ambiantes, comme en autant d'îles fortunées, le soir venu, ils rentrent de leur exploration fiévreuse, désemparés, déçus, vides. Oui, tout ce que nous appelons mélancolie, souffrance, désenchantement, n'est au fond que la nostalgie du divin, le sanglot de la nature humaine qui cherche celui pour qui elle est faite et qui pleure quand elle ne l'a pas trouvé (1).

En toute justice cependant, l'homme ne devait apaiser cette faim immense que par la possession de Dieu atteint seulement comme principe premier et fin suprême des choses. Mais Dieu rêvait une union plus intime avec sa créature, il voulut qu'elle le connût et l'aimât dans sa mystérieuse essence et par un privilège ineffable il nous a appelés à le voir tel qu'il est (2).

(1) « Solus Deus voluntatem hominis implere potest. » (Ia IIae., Q. 2, art. 8.)

(2) « Ab ipsa prima institutione, natura humana est ordinata in finem beatitudinis, non quasi in finem debitum homini, secundum naturam ejus, sed ex sola divina liberalitate ». (Ia IIae, Q. 5, art. 5.)

Marie sait tout cela. Plus heureuse que les pauvres fous qui courent après les chimères qu'ils divinisent par une sorte de déviation de l'instinct religieux, elle a depuis longtemps fixé son cœur en celui-là seul qui le peut remplir. Et le Dieu qu'elle aime n'est pas le Dieu de la philosophie, perdu à l'extrême horizon de la pensée dans une solitude inaccessible et glacée, mais le Dieu vivant qui a parlé à sa race, lui promettant après sa chute un rédempteur et dont la providence ne cesse de planer sur elle, les ailes étendues.

C'est ce Dieu, non seulement désiré des nations, mais encore plus objet suprême des aspirations du cœur humain, qui vient à elle « plein de grâce et de vérité », car il se révèle sous un aspect nouveau et singulièrement captivant. Il n'est plus le maître sévère, châtiant durement les infidélités de son peuple rebelle, le Jéhovah de l'ancienne alliance plus craint qu'aimé. Désormais l'heure de la miséricorde a sonné, l'humanité ne râlera plus sous le poids écrasant de sa colère, Dieu va même faire reculer les bornes du rêve de déification que poursuit la créature et manifester l'incomparable puissance de son amour.

Maintenant, il demande à s'anéantir, à cacher son éternelle splendeur sous le voile obscur de notre pauvre humanité afin qu'apparaissant « doux et humble », ses frères selon la chair sentent à leur tour, par une contagion mystérieuse leur cœur se fondre, faire écho au sien et se livrer à lui pour toujours.

Est-ce que de pareilles perspectives n'étaient pas de nature à conquérir tout être de volonté droite? Que devaient-elles donc produire dans cette âme d'élite qu'était celle de la Vierge Marie, âme que le péché n'avait pas effleurée, et dont la pureté immaculée était un champ si propice aux saints enthousiasmes?

De plus, le mystère de l'Incarnation, qui eût apparu à toute créature comme la réalisation inespérée de tous ses désirs, avait, dans le choix que Dieu faisait de Marie pour y coopérer, des attraits nouveaux et dont le caractère personnel augmentait la puissance.

Ah ! certes, ce qu'il y avait de particulièrement séduisant pour la Vierge, n'était pas la gloire humaine d'être mère

du Messie. Trop modeste pour se croire digne de la faveur du Très-Haut, elle partageait cette candeur charmante des humbles qui s'étonnent toujours des honneurs qui leur échoient. Non, ce qui l'émouvait profondément dans ce mystère, c'était qu'elle y voyait la marque spéciale de la dilection de Dieu à son égard, puis la pensée qu'elle pourrait lui rendre cet amour, en prodiguant à ce Dieu qui allait devenir son fils, les soins vigilants, le dévouement sans bornes, la tendresse exquise des mères. En attendant le ciel, pouvait-elle souhaiter une union plus intime, plus quotidienne avec son Dieu?

Non seulement son avenir flamboie de toutes les séductions de l'infini, mais de plus sa destinée éternelle se trouve engagée à fond dans l'acceptation de la vérité révélée. Marie sait que ses ancêtres ont mérité le ciel par leur foi ardente, que c'est pour avoir cru de toute leur âme à la parole divine, qu'Abraham, Isaac, Jacob et tant d'autres, ont été proposés comme les modèles de la vie religieuse en Israël. Et alors, comme si par anticipation mystérieuse, la vraie Jérusalem entr'ouvrait déjà ses portes et laissait filtrer quelques rayons de sa gloire, le message angélique apparaît à la Vierge, embaumé du parfum de l'au-delà et des promesses de la béatitude future, récompense assurée des croyants (1).

Toutes ces considérations pénètrent, et avec une ampleur que nous pouvons seulement soupçonner, l'âme de Marie. De tous ces attraits qui coulent, intarissables, et de l'acte de foi et de l'objet à croire, se forme comme une vague de béatitude qui envahit lentement le cœur de la Vierge; tout à l'heure elle débordera et s'étalera superbe dans les versets du *Magnificat*.

La volonté de Marie a donc des motifs plus que suffisants pour déterminer son intelligence à croire.

Mais croire est en dernière analyse un acte de l'esprit. Quelle est la raison de son adhésion au moment précis où il se fie au témoignage? Sans doute la foi repose sur l'autorité

(1) « Illa voluntas est quidam appetitus boni repromissi. » (*Q. disp. De veritate*, Q. 14, art. 2, ad 16^{um}.)

du témoin, mais vis-à-vis de cette autorité une double attitude est possible. Il nous reste à la préciser, à analyser ses caractères, à dire quelle fut celle de la Vierge Marie.

III

Le Caractère surnaturel de l'Acte de Foi de la Vierge.

L'examen des raisons de l'esprit et de celles du cœur, si nécessaire soit-il, n'est cependant qu'une enquête préliminaire, et qui de soi n'aboutit pas fatalement à l'acte de foi. Nous touchons donc ici au dénouement même du drame psychologique qui se joue dans la conscience du croyant et dont nous avons seulement esquissé le prologue. En effet, l'autorité du témoin demeure en définitive, puisque croire est un acte intellectuel, la vraie cause de notre adhésion, mais cette autorité peut devenir le motif déterminant de notre foi sous deux aspects totalement différents : le premier ne fait pas sortir la foi de l'ordre humain, tandis que le second la place immédiatement dans une sphère surnaturelle, l'élève à la hauteur même de Dieu.

Examinons brièvement la première attitude possible du croyant, en face de l'autorité qui motive son adhésion. Il va sans dire, étant donné son infériorité, qu'elle a été purement hypothétique dans l'âme de la Vierge; toutefois elle fera ressortir en un relief plus lumineux et nous permettra de saisir par antithèse toute la plénitude du caractère surnaturel de son acte de foi. N'est-ce point grâce à la nuit que l'étoile brille dans les profondeurs du ciel?

La Vierge Marie aurait pu croire au mystère de l'Incarnation à cause de l'évidence personnelle qu'elle avait de l'existence du témoignage divin, manifesté dans le message de Gabriel. Son acte de foi se serait formulé ainsi : Je crois, mais uniquement parce que je sais que *je sais* que Dieu me parle par l'intermédiaire de l'ange et que Dieu ne peut pas se tromper ni me tromper. Si son assentiment eût été produit sous la pression d'un pareil motif, il est bien évident

qu'il eût perdu tout aspect surnaturel. Marie se serait fiée en définitive à ses seules lumières; ce n'est pas en Dieu qu'elle aurait placé sa confiance, mais en elle-même, dans sa propre sagacité. Puis cette foi toute humaine n'exige pas de vertus spéciales dans l'âme, elle ne les exclut pas positivement, mais elle ne postule pas leur présence effective : bref, elle est indifférente aux bonnes dispositions morales du sujet. Quelquefois même, elle peut coexister avec le vice, Ainsi les démons, nous dit saint Thomas, ont des indices manifestes que la doctrine de l'Église est divine, bien que les mystères qu'elle enseigne restent essentiellement obscurs pour eux (1).

Enfin cette foi, aux allures strictement scientifiques, puisqu'elle ne s'appuie jamais que sur le contrôle personnel des motifs de crédibilité, est la plupart du temps inconciliable avec la liberté. Comment refuser d'adhérer à une vérité évidemment croyable sans se contredire soi-même? N'est-on pas obligé de souscrire aux résultats victorieux de sa propre exploration intellectuelle lorsque celle-ci devient la cause unique de notre croyance? Une pareille foi ne saurait donc être méritoire (2).

Mais le croyant n'est pas fatalement nécessité à suivre ce chemin étroit, aux horizons bornés et sans issue possible vers le surnaturel; une autre voie s'ouvre devant lui aux perspectives plus divines. Voyons l'âme de Marie s'y engager et permettre ainsi à sa foi d'atteindre les altitudes supra-terrestres.

La confiance d'un enfant en sa mère nous aidera à pénétrer l'essence délicate de cette seconde espèce de foi. L'enfant sait bien que sa mère ne l'a jamais trompé et ne peut vouloir le tromper, mais la foi totale qu'il lui a vouée n'a pas pour cause déterminante l'accumulation de ses expériences personnelles. Le motif de sa croyance est l'autorité maternelle purement et simplement et non point la consta-

(1) « Dæmones vident multa manifesta indicia ex quibus percipiunt doctrinam Ecclesiæ a Deo esse, quamvis res ipsas quas Ecclesia docet, non videant » (II^{a} II^{ae}, Q. 5, art. 1.)

(2) Dæmonum fides est quodammodo coacta ex signorum evidentia : et ideo non pertinet ad laudem voluntatis ipsorum quod credunt » (II^{a}, II^{ae}. Q. 5, art. 2, ad 1^{m}.

tation plusieurs fois répétée de sa bienfaisance; sa mère a parlé, cela suffit à provoquer dans sa jeune âme ce mouvement d'absolue confiance qui le détache de lui-même pour le laisser se reposer sur elle et sur elle seule.

De même, la Vierge Marie sait bien que l'ange lui parle au nom du Très-Haut, Gabriel lui ayant donné des signes irréfragables de sa mission divine. Mais cette certitude, nécessaire cependant, n'est pas, ne peut pas être la source unique de sa foi. Elle est infiniment plus haute et plus pure. En effet, la grâce de Dieu est descendue abondante dans le cœur et l'esprit de la Vierge, et au moment précis où Marie prononçe le *fiat* qui donnera Jésus au monde, elle l'a emportée d'un coup d'aile superbe bien au-delà de toute considération humaine, jusqu'au sein de Dieu; car selon la belle pensée d'un grand théologien, le croyant s'appuie en toute vérité sur l'essence incréée elle-même (1). Ce n'est donc point à cause de l'enquête préliminaire sur les preuves de la légation de Gabriel que Marie adhère aux paroles de l'ange, mais seulement parce que Dieu lui parle par son intermédiaire : « Fiat mihi secundum verbum tuum. » Qu'il me soit fait selon ta parole, puisqu'elle est l'écho de celle de Dieu, répond-elle à l'ange. Oui, c'est bien l'autorité divine qui est la raison déterminante de sa foi (2). Marie a donc purifié le motif suprême de son adhésion de tout alliage humain, et il brille dès lors d'un éclat vraiment surnaturel, comme un diamant splendide qu'un orfèvre habile aurait dégagé de son enveloppe calcaire pour lui permettre d'irradier tous ses feux.

Voyons maintenant les conséquences de cet acte de foi si divin, dans sa source. Elles sont opposées à celles de la foi scientifique, aussi s'accuseront-elles avec plus de netteté par cela même.

Tout d'abord son acte de foi ne fut pas seulement surnaturel suivant un de ses aspects, mais à tous les points de vue.

(1) « Ratione revelationis activæ, ponitur revelatio objectum formale fidei, et dicere seu revelare in Deo, ponit actionem quæ est substantia Dei. » (II^a, II^{ae}, Q. 1, art. 1. Cajetan. Comment. n° 9.)

(2) « In fide si consideremus formalem rationem objecti, nihil est aliud, quam veritas prima. Non enim fides, de qua loquimur, assentit alicui, nisi quia est a Deo revelatum; unde ipsi veritati divinæ innititurtanquam medio. » (II^a II^{ae}, Q. 1, art. 1).

Il est, en effet, surnaturel : — du côté du secours divin qui surélève les deux facultés qui concourent à sa production — de l'objet cru : vérité transcendante à l'intelligence humaine — du motif principal qui sollicite sa volonté : désir de la possession de Dieu dans la vision béatifique — par rapport enfin à la raison qui ploie son esprit à deux genoux devant l'autorité révélatrice de Dieu (1).

Si donc, quelques éléments humains ont précédé l'acte de foi de la Vierge, ils n'entrent pas dans la composition intime de sa trame substantielle, dont tous les fils sont tissés sur les métiers du ciel.

Le caractère surnaturel de la foi de Marie explique aussi pourquoi elle requiert au préalable la présence, dans l'âme, de certaines vertus. Dans la foi scientifique, on ne s'en remet qu'à ses propres lumières, dans la foi d'autorité, à celles du témoin. L'humilité de la Vierge lui permet donc de se soumettre sans réserve à la parole de Dieu, dès qu'elle est certaine de son existence. Bien loin de lever comme Lucifer un front orgueilleux devant le Tout-Puissant et de ne céder que sous la pression des signes qui manifestent sa présence (2), elle les oublie en quelque sorte pour se perdre, s'anéantir dans le Dieu qui accueille les humbles, mais pour les exalter. Puis surtout, ce mouvement spontané de l'âme qui s'abandonne avec une parfaite sécurité à la parole du témoin, ne va pas évidemment sans une

(1) « Objectum fidei potest tripliciter considerari. Cum enim credere ad intellectum pertineat, prout est a voluntate motus ad assentiendum ut dictum est (art. præced. ad 3^{um}), potest objectum fidei accipi vel ex parte ipsius intellectus, vel ex parte voluntatis intellectum moventis. Si quidem ex parte intellectus, sic in objecto fidei duo possunt considerari, sicut supra dictum est (Q. 1, art. 1). Quorum unum est materiale objectum fidei. Et sic ponitur actus fidei credere Deum; quia sicut supra dictum est *(ibid.)* nihil proponitur nobis ad credendum, nisi secundum quod ad Deum pertinet. Aliud autem est formalis ratio objecti, quod est sicut medium, propter quod tali credibili assentitur. Et sic ponitur actus fidei credere Deo; quia sicut supra dictum est *(ibid.)* formale objectum fidei, est veritas prima, cui inhæret homo, ut propter eam creditis assentiat. Si vero consideretur tertio modo objectum fidei, secundum quod intellectus est motus a voluntate, sic ponitur actus fidei credere in Deum. Veritas enim prima ad voluntatem refertur, secundum quod habet rationem finis » (II^a II^{ae}., Q. 2, art. 2.)

(2) « Dæmones coguntur ad credendum ex perspicacitate naturalis intellectus » (II^a II^{ae}., Q.5, art.2, ad 2^{um}.)

entière confiance en lui. Si la fauvette chante à plein cœur pendant que la tige frêle qui la porte plie sous son poids, c'est qu'elle est sûre de ses ailes; de même, lorsque nous nous reposons dans la paix souriante de l'âme, sur la parole donnée, c'est que nous ne doutons pas un seul instant de son inébranlable fermeté. Mais la confiance, à son tour, n'est-elle pas la manifestation la plus touchante de l'amour? « L'amitié naît de l'âme dans l'âme », disait le P. Lacordaire, c'est donc qu'elle suppose une foi réciproque à son origine même et au cours de son développement. L'humilité profonde de la Vierge, la confiance et l'amour qu'elle avait pour Dieu depuis sa plus tendre enfance (1), formaient donc un terrain singulièrement propice à l'éclosion et à l'épanouissement surnaturel de son acte de foi à l'Incarnation.

Tout à l'heure nous disions que la croyance qui s'appuie sur le seul contrôle personnel des motifs de crédibilité, est rarement libre. Ici, au contraire, la foi de Marie possède ce caractère dans toute sa plénitude, nonobstant les preuves certaines de la mission divine de Gabriel. En effet, la confiance — et nous venons de voir qu'elle est à la base même de la foi de la Vierge — est par nature essentiellement spontanée; vouloir l'imposer par force serait folie. Le consentement de la Vierge ne lui fut donc pas imposé par violence. Ce n'est pas sous l'empire de la nécessité qu'elle adhère à la parole divine, mais avec la liberté joyeuse de l'âme qui se donne à qui elle veut et fait gratuitement au témoin l'hommage de sa confiance et de son amour. Enfin, parce que son acte de foi fut libre, il fut aussi méritoire, car tous nos actes, nous dit saint Thomas, sont méritoires, quand ils procèdent de notre libre arbitre actionné par la grâce (2).

Prudente et raisonnable dans ses préliminaires, faisant une large place aux motifs du cœur, essentiellement divine et surnaturelle dans sa source, révélatrice de ses vertus, libre et méritoire, tels furent donc les principaux caractères de l'acte de foi de la Vierge au mystère de l'Incarnation.

(1) « Charitas dicitur forma fidei, in quantum per charitatem actus fidei perficitur et formatur. » (II^a II^{ae}, Q. 4, art. 4.)

(2) « Actus nostri sunt meritorii in quantum procedunt ex libero arbitrio moto a Deo per gratiam. » (II^a II^{ae}, Q. 2, art. 4.)

Nous ne voudrions pas terminer cette étude sans en extraire les hautes leçons morales qui s'en dégagent. Tout d'abord, bien loin d'abriter notre paresse d'esprit sous le fallacieux prétexte que la foi du charbonnier est la plus parfaite des croyances, apprenons de la Vierge que le premier devoir de la foi est de se justifier aux yeux mêmes de la raison, et de prouver qu'elle ne résulte pas de l'aveugle poussée de nos instincts. Puis, au lieu d'une froide adhésion de l'esprit aux mystères révélés, cherchons, à l'exemple de Marie, à exploiter les infinies richesses qu'ils présentent pour le cœur, et à les faire passer ainsi de l'état de formules desséchées, à celui de substantielles réalités. Enfin, aux heures troubles où le doute nous envahit, aimons à retremper notre foi à sa source surnaturelle, demandons à Dieu que sa grâce toute-puissante nous emporte, comme la Vierge, bien au-delà des horizons terrestres, jusqu'au sein du Père, du Fils et de l'Esprit dont les paroles révélatrices doivent former l'unique appui de notre croyance, et la rendre ainsi invulnérable aux attaques du dedans et du dehors.

Alors, à cette triple condition que la Vierge Marie a si admirablement réalisée, nous vivrons vraiment notre foi; elle ne sera plus ce mince filet d'eau, souvent trouble et dont trop d'âmes se contentent, mais la fontaine jaillissante et pure qui rebondira jusque dans l'éternité.

A. de Poulpiquet, o. p.

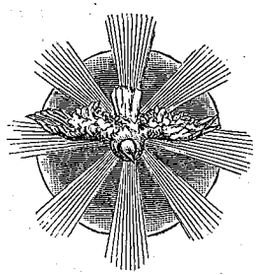

III

NAZARETH ET L'ANNONCIATION

NAZARETH ! Nazareth ! nom béni, doux à nos lèvres et cher à nos cœurs. Dans ce beau Congrès destiné à célébrer Marie et son culte en notre Bretagne, il vous a semblé qu'il était bon de remonter jusque-là pour y retrouver les souvenirs de Celle que nous voulons mieux aimer, et la replacer dans le cadre où elle a passé sa vie mortelle. N'est-ce pas à Nazareth qu'elle a vécu, qu'elle a accompli sa divine Mission de Mère du Christ? Marie et Nazareth s'unissent. Et c'est pour cela que vous voulez faire un Pélerinage à la Sainte Maison de Nazareth, et que vous avez demandé à un ancien pèlerin de Terre Sainte d'en évoquer pour vous le souvenir, et d'en préciser quelques notions.

Mais en vérité, j'ai presque honte, après les belles choses que nous venons d'entendre, de n'apporter que ceci. Ce sont de pauvres fleurettes cueillies jadis aux pays d'Orient, dont j'ai essayé de revivifier le parfum. Et dans mon dénuement — si j'osais éveiller pour moi un si grand souvenir — je redirais l'humble prière que Duns Scot faisai devant la Sorbonne assemblée, au moment où il allait célébrer et affirmer l'Immaculée Conception de la Vierge : « Ayez pitié de moi, pauvre, qui veux vous louer. »

***

Quand on a quitté Caïffa et le Carmel cher à Marie — puisqu'elle y a placé l'origine et en a fait le centre de la dévotion à son scapulaire — on traverse la plaine d'Esdrelon, célèbre dans l'Écriture et dans l'Histoire. Le Cison, torrent dans les collines, mais calmé maintenant, coule lentement dans la plaine chargée de riches moissons, et s'attarde en mille détours avant d'arriver à la mer. Autour de nous, se lèvent de toutes parts les grands souvenirs : Barac, sur l'ordre de la prophétesse Débora, y vint battre Jabin, roi de Chanaan; — Gédéon, avec sa poignée de braves y écrasa Madian et Amalec; — Achab y vainquit les Syriens; — Croisés et Sarrasins s'y rencontrèrent souvent — Kléber et Ibrahim-Pacha s'y sont illustrés; — et Bonaparte est venu ici grandir sa jeune gloire du prestige de l'Orient lointain.

Mais nous cherchons d'autres noms et d'autres souvenirs. Nous avons hâte de gravir les collines qui nous cachent le but de notre pèlerinage.

Enfin, voici Nazareth ! sur le penchant des collines où elle s'étale gracieuse, la petite ville apparaît charmante avec ses maisons blanches. A ses pieds, s'étend une plaine féconde, couverte, en mai, de blés murs et de vignes en fleurs, parmi lesquels les oliviers, les citronniers, les nopals, les grenadiers, les figuiers mettent l'éclat de leurs belles fleurs blanches ou rouges. — Et sans doute, nous devinons bien qu'il y a quelque chose de changé : ces grandes maisons bâties à l'européenne que nous distinguons çà et là, cette flèche qui domine toute la ville... oui, cela est d'hier. Mais dans l'ensemble, Nazareth est bien une ville orientale, avec ses maisons carrées, à toits plats, percées d'étroites ouvertures, et blanchies à la chaux. Dans cet Orient où rien ne change, la petite ville n'a guère dû changer d'aspect. Le cadre est resté le même. Elle est, comme autrefois, la ville des fleurs, la « *fleur de Galilée* ». — Et d'elle est sortie la *Fleur de Jessé*, cette fleur de Paradis qui a réjoui la terre et sanctifié ce lieu béni.

Oui, nous sommes bien ici au pays de Jésus et de Marie. Et comment dire l'impression ressentie? A huit ans de distance, je me souviens des douces et fortes émotions de

cette soirée du 5 mai 1900. C'est quelque chose de la joie des Croisés, quand, après des mois de marches et de combats, ils arrivaient en vue de Jérusalem. On oublie tout : chaleur, maladies, fatigues, pour jouir de son bonheur. C'est donc ici, où nous avons la joie d'arriver, ici que Jésus a vécu, ici qu'il a passé plus de vingt-cinq années d'une vie qui n'en devait durer que trente-trois. L'horizon que découvrent nos yeux mouillés de larmes est le même qu'ont vu ses yeux divins !... Ces champs couverts de moissons, il les a parcourus; il y a travaillé, peut-être !... Ces collines, bien des fois il les a gravies !... Ces sentiers qui courent au fond de la vallée, ou grimpent au flanc des coteaux, il les a suivis avec Joseph et Marie !... Que je voudrais, tout seul, m'égarer dans cette campagne, me remplir les yeux, l'imagination et le cœur, de tout ce que je vois, pour ne l'oublier plus; respirer, à pleins poumons, longtemps, délicieusement, l'air de Nazareth; essayer de comprendre mieux ici tout ce qu'il y a de doux, de divin, dans ces deux lignes de l'Évangile d'une si étonnante et mystérieuse brièveté, dans lesquelles tiennent vingt années de la vie du Dieu fait homme : « *Jesus crescebat sapientia et aetate... Et erat subditus illis* ! » « Jésus croissait en sagesse et en âge... Et il était soumis à Marie et à Joseph ». Oui, c'est ici que l'Éternel, devenu homme comme nous, et par amour pour nous, fut l'aimable enfant de dix ans, le bel adolescent de seize ans, l'homme fait de vingt-cinq ans. Oui, en vérité, tout ici parle de Lui. Ici il a joué, il a travaillé, il a prié. C'est ici encore qu'il a pris ces comparaisons, ces images charmantes qui plus tard reviendront sur ses lèvres : le lis des champs, l'alouette qui monte au ciel en gazouillant sa prière, le passereau qui crie; voici les palmiers et les vignes, les champs d'épis murs, et là-bas, sur la hauteur, la tour de garde à l'horizon. Oui, Jésus, et Marie sa Mère, sont partout ici; tout nous parle d'eux et nous rapproche d'eux.

***

Mais entre toutes les autres, il y a une Maison que nous cherchons des yeux, où nous avons hâte de nous agenouil-

ler et de prier: c'est celle qu'on appelle la *Santa Casa*, celle où le Fils de Dieu s'est incarné et où il a passé la plus grande partie de sa vie : c'est là que je dois vous conduire.

Disons d'abord que la Tradition chrétienne n'a jamais varié sur l'emplacement de la Sainte Maison. La basilique actuelle, bâtie au XVIII^e siècle, a remplacé une église bâtie en 1620 par les Franciscains, sur les ruines de la célèbre basilique édifiée au IV^e siècle par la piété de sainte Hélène, et détruite en 1263 par le féroce Bibars. Et avant même sainte Hélène, la piété des apôtres et des premiers chrétiens avait consacré ces lieux bénis.

Avant d'entrer dans la Maison de Nazareth, essayons de nous représenter ce qu'elle était il y a 1900 ans, au temps où, sous le regard de Marie et de Joseph, l'Enfant « croissait en sagesse et en âge ».

La Maison de la sainte Famille, comme beaucoup d'autres maisons de la petite ville, était composée de deux parties : une grotte plus ou moins profonde au flanc de la colline, et par-devant une maison bâtie en pierres. De celle-ci, il ne reste que quelques parties des fondations, et il serait vraiment difficile d'en fixer les dimensions exactes. Une tradition chrétienne, fortement établie, mais aussi sérieusement attaquée de nos jours, veut qu'elle ait été transportée par les anges, en l'an 1291, d'abord à Tersate, en Dalmatie, puis trois ans et sept mois plus tard, à Lorette, en Italie, où elle est devenue le centre du célèbre pèlerinage que vous connaissez tous. Nous n'avons point, heureusement, à entrer dans cette grosse discussion; nous faisons un pèlerinage, et non une dissertation scientifique.

Mais l'autre partie, la grotte creusée dans le rocher, est encore là, et n'a point dû subir de grands changements. Elle a dû rester sensiblement ce qu'elle devait être primitivement, irrégulière, avec de petites excavations. Le tout, grotte et emplacement de la sainte Maison, est renfermé dans une église de style très simple, bâtie au XVIII^e siècle. Entrons-y. Tout ce lieu est saint. Et nulle part, si ce n'est au Calvaire ou à Bethléem, l'on n'éprouve pareille émotion.

Au-dessous du maître-autel, bâti sur l'emplacement de

la sainte Maison, on descend, par 15 marches de marbre blanc, au lieu même de l'Annonciation. On trouve d'abord la chapelle de l'ange, rectangle étroit de 8^m de long sur 3 de large : deux petits autels y sont dédiés à sainte Anne et à saint Joachim. Deux marches encore, et nous voici à l'endroit même où l'ange Gabriel est venu transmettre à l'humble Vierge son divin message. Une colonne de marbre blanc brisée par le milieu, indique la place où se tint l'archange. Et en face, à deux mètres, l'autel occupe l'endroit où se tenait Marie, quand à l'étonnant *Ave* de l'ange, elle répondit par le *Fiat* de l'humilité. Sous la table de l'autel, sont gravés dans le marbre ces mots :

Verbum caro HIC factum est.

Les parois de la grotte sont toutes couvertes de marbres; la voûte seule, d'où pendent de nombreuses lampes d'argent, est restée intacte. — Plus loin, un autre petit réduit, obscur, sert encore de chapelle, et un autel y est consacré à saint Joseph.

***

Quels souvenirs ! et quelle scène !

C'est donc ICI, en cet endroit béni que s'est opéré le Mystère de l'Incarnation, ici qu'a commencé notre Rédemption, ici qu'un ange, le même qui avait dit à Daniel, six siècles auparavant : « Compte les années... et le Juste viendra !... » est venu saluer, de la part de Dieu, une jeune fille de Nazareth : *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus.* Et comme l'humble vierge se trouble et s'alarme, l'envoyé céleste continue : *Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum : ecce concipies et paries Filium, et vocabis nomen ejus Jesum...* (Luc, I, 28-31). Et Marie de répondre : *Quomodo fiet istud?...* — *Spiritus sanctus superveniet in te*, reprend l'archange, *et virtus Altissimi obumbrabit tibi... Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini : fiat mihi secundum verbum tuum.* » (38) Oui, c'est ici, là où je suis, qu'a eu lieu cet étonnant dialogue entre le ciel et la terre, entre Dieu qui voulait

sauver le monde par l'Incarnation de son fils, et l'humble Vierge qu'il a choisie entre toutes les femmes. Comme ici le salut de l'ange, cette salutation que depuis vingt siècles toutes les lèvres chrétiennes ont répétée avec amour, comme ici elle monte facilement du cœur aux lèvres ! Puis-je essayer de dire surtout quelle fut l'émotion du prêtre, quand, au souffle de mes lèvres, entre mes doigts qui tremblaient ce jour-là, en ce lieu même où Jésus s'était fait homme, le miracle de l'Incarnation se renouvela pour moi !

Bonum est nos hic esse ! Oh ! qu'il fait bon ici !

Et comme on y revient avec bonheur ! Les yeux fermés, mais le cœur ému, on essaie de faire revivre les années de Nazareth. Saint Joseph, l'humble témoin du grand mystère, l'ouvrier choisi par Dieu pour garder Jésus et Marie; — et la Vierge bénie qui pendant tant d'années, fit épanouir ici toutes les fleurs du Paradis : c'est ici qu'elle fut la Mère du Christ, ici qu'elle mérita tous ces beaux noms que l'Église lui a donnés, ici qu'elle fut la Mère admirable, la Mère aimable, la Rose mystique, l'Arche d'alliance, la Cause de notre joie ! — Et entre Marie et Joseph, Jésus, l'Enfant-Dieu, l'Éternel fait homme, le Tout-Puissant fait petit, obéissant à deux de ses créatures, travaillant de ses mains, et passant là, dans la pauvre maison de Nazareth, vingt-cinq années de vie ! — L'imagination se trouble et le cœur s'émeut.

***

A quelque distance de la Basilique de l'Annonciation, le pèlerin visite la « Fontaine de la Vierge; » c'est la seule de la ville. C'est là que chaque jour Marie allait puiser l'eau nécessaire à la Sainte Famille, comme y viennent maintenant encore les femmes de Nazareth, soutenant d'un geste gracieux du bras arrondi la cruche vide penchée sur l'épaule ou dressée sur la tête. « Là, dit un vieil auteur, est la fontaine dont la Vierge apporat l'iaue dont elle nourrissait Notre-Seigneur. Au ruissel de cele fontaine lavait Nostre-Dame les drapeles de coi ele envelopet Nostre Seigneur. »

Il faudrait visiter aussi l'atelier de saint Joseph. Il n'en reste plus rien que les ruines d'une église. Là pourtant Jésus a travaillé, il s'est fatigué aux rudes travaux de l'atelier. Volontiers on y reste à méditer sur cette vie de Dieu fait homme, qui voulut d'abord, avant de prêcher sa doctrine, nous apprendre la sanctification de la vie par le travail et l'obéissance.

***

Nous voïci bien loin de la Bretagne. Mais il était peut-être difficile de parler de Marie sans remonter jusqu'à la source du grand fleuve de vie et de grâce qu'est le culte de Marie dans l'Église catholique. C'est là-bas, au pays d'Orient, dans la petite ville de Nazareth, que notre piété aime à la trouver. Cette vision d'Orient, que j'ai essayé d'évoquer devant vous, puisse-t-elle nous faire aimer davantage la douce Vierge que nous appelons, nous aussi, notre Mère, celle qui fut si humble, si cachée, si pauvre, mais que l'amour et la piété des chrétiens ont élevée si haut, et faite si grande, jusqu'à la parole prophétique que l'Esprit-Saint mit un jour sur ses lèvres : *Ecce enim ex hoc Beatam me dicent omnes generationes* !

TH. SEVAILLE,

Recteur de Baguer-Pican.

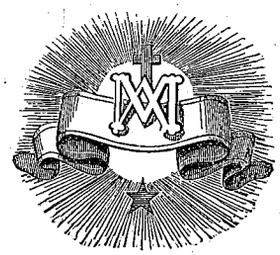

IV

L'ANGE DE L'ANNONCIATION

L'UNION qui devait faire de Marie l'Épouse de Dieu le Père, la Mère de Dieu le Fils, par l'opération du Saint-Esprit, ne pouvait s'accomplir sans que des négociations fussent entamées entre le ciel et la terre. Or, déjà quelques siècles auparavant, Dieu avait annoncé la plénitude des temps, l'époque précise où cette union devait avoir lieu. Gabriel fut alors son messager ; Gabriel sera encore l'ambassadeur extraordinaire chargé de négocier avec Marie l'affaire de sa divine maternité. Nous avons rapporté plus haut le récit de cette sublime entrevue ; ici nous allons nous occuper spécialement de la personne du céleste paranymphe.

Gabriel est l'un des trois anges nommés dans l'Écriture, et l'on peut dire que sous ce rapport il est le plus favorisé des trois. Il apparaît nommément en quatre circonstances différentes, se rapportant toutes au mystère de l'Incarnation, ce qui lui a valu auprès de la tradition chrétienne le titre d'ange de l'Incarnation.

1° Il apparaît deux fois à Daniel : une première fois pour lui expliquer le symbole du bélier et du bouc, qui figurent respectivement les empires des Mèdes et des Grecs (*Dan.*, VIII, 16) ; et une seconde fois pour lui révéler la prophétie des soixante-dix semaines (*Dan.*, IX, 21). C'est ici la première date précise que l'on puisse enregistrer relativement à la

venue de Notre-Seigneur; et bien que séparée de l'événement par un intervalle de près de cinq siècles, elle en est néanmoins relativement rapprochée, si l'on tient compte du temps pendant lequel les justes de l'Ancienne Loi avaient soupiré après ce jour.

2° Gabriel se montre de nouveau au prêtre Zacharie pour lui annoncer la naissance de Jean-Baptiste, le précurseur chargé de préparer les voies au Christ qu'il ne devance que de quelques mois (*Luc*, I, 11 sqq.).

3° Enfin, il est député de nouveau pour porter à Marie le message relatif à l'Incarnation (*Luc*, I, 26 sqq.). Ici, le mystère est un fait accompli : le messager ne se retirera qu'après avoir entendu de la bouche de Marie le *Fiat* qui fera descendre dans son sein virginal le Verbe de Dieu.

Dans ces trois apparitions, l'identité de l'ange Gabriel ne peut faire aucun doute pour quiconque croit à l'inspiration des Livres Saints. Il est d'autres circonstances où l'intervention d'un ange nous est signalée. Bien que l'ange n'y soit pas nommé, la tradition s'accorde à y voir encore l'archange Gabriel.

A) Il apparaît à saint Joseph pendant son sommeil, pour calmer ses inquiétudes au sujet de la grossesse de Marie (*Mat.*, I, 13). « Il n'y avait que Gabriel qui pouvait planer au-dessus de Joseph pendant son sommeil et murmurer à ses oreilles des paroles célestes au milieu de ses rêves inquiets. » (Faber, *Bethléem*, I, 272). S. Bernard dit de même: « *Sed et ipsius sponsum... non irrationabiliter forsitan idem angelus confortasse creditur, quamquam tunc ab evangelista non nominetur.* (*Homil.* 1 *super Missus est.*) Ecoutons encore S. Thomas : *Ille idem angelus, qui missus est ad Mariam*, Luc, 1, *creditur missus ad Joseph.* » (S. Thom., *Comment. in* Matth. I.)

B) C'est Gabriel qui apparaît aux bergers pour leur annoncer la naissance du Sauveur (*Luc*, II, 9) « *Iste etiam angelus Gabriel ad illos bene vigilantes pastores venit, et Domini generationem eisdem nuntiavit.* » (Origen., *Homil.*, III, *ex diversis.*) « *Missus est angelus Gabriel, qui annuntiaret eum, qui est in solio, in spelunca etiam jacere.* » (Chrysost., *Homil. de Annuntiatione*).

C) C'est lui encore qui apparaît à saint Joseph, pour lui dire de fuir en Égypte; lui aussi, par conséquent, qui réapparaît lorsqu'il est temps de retourner en Judée (*Mat.*, II, 13, 19). « *Iste ergo, beatus, et sanctus angelus, et nunc Joseph apparuit per somnium dicens : Surge et accipe puerum.*» (Orig., *ubi supra*). « *Ecce angelus Domini, Gabriel videlicet, minister dominicæ Incarnationis, apparuit Joseph in somnis* (Haymo, cap. II Matth.) *Cum rumor de puero jam inciperet dilatari, mittitur angelus, scilicet Gabriel, qui in Ægyptum faciat puerum transportari.* » (Ansel de Laon, *Enarrationes in* II *Matth.*)

D) L'ange qui vint réconforter le Sauveur pendant son agonie est encore Gabriel (*Luc*, XXII, 43). Ce rôle convenait en effet à merveille à celui qui était la force de Dieu, et qui jusqu'alors avait été chargé de toutes les missions concernant l'Incarnation. (Cf. L. Dupont, *Méditations sur l'agonie du Sauveur.*)

E) Pour la même raison, J. Lucas et plusieurs autres pensent que l'ange qui se tenait auprès de Notre-Seigneur était Gabriel. Ils croient que, pendant les trois jours que le corps de Jésus passa dans le tombeau, Gabriel, accompagné d'autres anges, se tint en adoration devant le corps sacré, toujours uni hypostatiquement à la divinité. (Corn. a Lap., *in Matth.* XXVII, 2). En cela Gabriel serait toujours dans la caractéristique de son rôle : il annonce aux saintes femmes la bonne nouvelle de la Résurrection.

L'Église n'a rien décidé pour ou contre ces traditions. Elle leur a cependant donné une sorte d'autorisation, en approuvant l'hymne *O Robur Domini, lucide Gabriel*, qui se lit dans quelques bréviaires, entre autres celui des Frères Prêcheurs, et celui des Bénédictins de Solesmes. (Cf. *Année liturgique*, fête de S. Gabriel, 18 mars).

Nous mentionnerons encore quelques traditions chrétiennes, qui n'ont malheureusement pas d'assises assez solides pour avoir droit de cité dans l'histoire.

a) Liramus(?) pense que les trois personnages qui apparurent à Abraham (*Genèse*, XVIII, 2 et suiv.) étaient les trois anges Michel, Gabriel et Raphaël. C'est Gabriel qui aurait eu pour mission de détruire les villes de la Pentapole, conformément à son nom, qui signifie Force de Dieu. Nous objecterons à cette opinion qu'elle ne cadre pas avec le caractère des missions authentiques de Gabriel. Il est le messager des bonnes nouvelles, et toutes les interventions que nous avons marquées ci-dessus portent cette caractéristique.

b) Une très ancienne tradition veut que la naissance de Marie ait été annoncée par Gabriel à saint Joachim et à sainte Anne. Joachim étant allé au Temple pour offrir un sacrifice, fut repoussé par le prêtre Issachar, qui lui reprocha avec dureté la solitude de son ménage. Couvert de confusion, Joachim se retira dans les montagnes, parmi les pasteurs. C'est là que Gabriel lui apparut pour lui annoncer qu'il lui naîtrait une fille qui s'appellerait Marie, et dont il lui dévoila les grandes destinées. Dans le même temps l'ange faisait à sainte Anne une révélation identique. Cette tradition a sa source dans le *Protévangile de Jacques*. Elle est rapportée par Surius, citant Siméon Métaphraste, qui la tenait lui-même du diacre Pantaléon. Les Pères de l'Église s'en sont faits l'écho, entre autres saint Épiphane, saint Jérôme, saint Germain de Constantinople, saint Jean Damascène, etc., et plus récemment saint Antonin. Cette tradition, bien que sortant d'une source plutôt sujette à caution, n'a rien que de très raisonnable, et le fait n'est pas sans précédent dans l'histoire sainte, où nous voyons naître dans des circonstances à peu près analogues Samson, Samuel, Isaac, saint Jean-Baptiste. Quant à l'attribution de cette mission à Gabriel, outre l'affirmation des témoins précités, on invoque la connexion intime de la naissance de Marie avec le mystère de l'Incarnation dont l'annonce a été spécialement confiée à cet archange.

c) Une tradition remontant aux mêmes sources rapporte que Marie dans le temple était servie par les anges et qu'un jour Zacharie vit Gabriel lui apporter sa nourriture.

d) Le Protévangile de saint Jacques raconte encore que, envoyé pour annoncer à Marie sa divine maternité, Gabriel vint la trouver une première fois au bord d'une fontaine où elle était allée puiser de l'eau. L'ange lui dit sans se montrer : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce. » La Vierge, troublée, rentra en toute hâte dans sa maison où elle se mit à filer la pourpre. Alors l'ange lui apparut à nouveau sous une forme visible. Le souvenir de cette légende est attaché à une fontaine qui existe encore à Nazareth. Cette légende mérite, comme les deux précédentes, le crédit que méritent tous les livres apocryphes publiés sous les noms des Apôtres.

c) En voici une autre du même genre. L'ange Gabriel aurait annoncé à Marie sa fin prochaine, et lui aurait apporté une palme en signe de victoire. Ce fait est affirmé par Siméon Métaphraste, Nicéphore Calixte, etc. Il en est question dans un ouvrage très ancien, faussement attribué à saint Méliton de Sardes : *De Assumptione Beatæ Mariæ*. Dans un livre moderne intitulé *Thesaurus precum eucharisticarum*, on voit des litanies pour la fête de l'Assomption, où on lit cette invocation : « *Sancta Maria, quæ ab angelo Gabriele, palmam tibi afferente, de tui transitus propinquo tempore præmonita et lætificata fuisti, ora pro nobis.* » Inutile de dire que cette litanie n'a jamais eu l'approbation officielle de l'Eglise.

Baronius, qui rejette ces traditions comme issues d'une source apocryphe, ajoute une observation que nous prenons volontiers à notre compte : « Nous ne rejetons pas ces choses comme fausses, puisque aussi bien, rien n'est impossible à Dieu ; pas plus que nous ne rejetons ou ne mettons en doute la résurrection et l'Assomption de Marie, sous prétexte que nous les trouvons signalées dans les mêmes documents. » (BARONIUS, *Annales*, t. I, an. 48).

f) Les moines du mont Athos, dans leur Liturgie, font mémoire d'une autre apparition de Gabriel. Vers la fin du x^e^ siècle, l'archange Gabriel, sous la forme d'un vieillard revêtu de l'habit monastique, apparut à un jeune moine qui vivait près du mont Athos, dans un ermitage dédié à la Dormition de Notre-Dame. C'était un samedi. Pendant

qu'ensemble ils disaient Complies, le vieillard interrompit à un moment donné la suite des Antiennes, pour entonner le verset ci-après : « Il est vraiment juste de vous glorifier, ô Vierge bienheureuse et immaculée, Mère de notre Dieu. Vous êtes plus honorable que les chérubins, plus glorieuse que les séraphins, vous qui, sans cesser d'être vierge, avez mis au monde Dieu le Verbe : nous vous exaltons. » Puis, avec le doigt, il écrivit cette prière sur une tablette, en ordonnant que dorénavant on la chantât toujours. Depuis lors, les Pères hagiorites s'en vont chaque année, le 11 juin, célébrer les louanges du divin mélode dans l'ermitage qui, de ce fait, a pris le nom de « Adein. » (Cf. *Echos d'Orient*, tome II, année 1899, p. 227-230.)

D'après les légendes juives, Gabriel fut l'un des anges qui ensevelirent Moïse. (*Targum sur Deuter.* XXXIV, 16.) D'après les mêmes légendes, ce fut lui qui détruisit l'armée de Sennachérib. (*Targum sur II Paralip.* XXXII, 21)

Nous avons vu le rôle que Gabriel joue dans l'évangile apocryphe connu sous le nom de Protévangile de Jacques. Il figure aussi dans le livre d'*Hénoch*, où il est cité comme l'un des quatre grands archanges.

Enfin, Mahomet, très au fait de son rôle dans les Écritures et la tradition, prétendait avoir reçu par son intermédiaire plusieurs chapitres du Coran.

Et maintenant se pose, pressante, une question par laquelle il eût peut-être été plus logique de commencer : Qu'est-ce que Gabriel?

Le mot Gabriel, en hébreu *Gabri'el*, est formé de *geber*, homme fort, héros, et de *El*, Dieu. Il signifie donc : homme de Dieu, ou héros de Dieu. Le premier sens semblerait supposer un anthropomorphisme, une apparition, ou du moins une aptitude à apparaître sous forme humaine. La seconde signification supposerait que cet ange avait reçu de Dieu une force, une énergie extraordinaire, supérieure à celle des autres esprits célestes : « *Ideo Gabriel dicitur, quia cunctis fortior erat.* » (S. AUGUSTIN, *ad fratres in eremo, serm.* 20). Nous avons cité les multiples apparitions qu'on lui attribue, les unes avec certitude, d'autres avec une grande probabilité, d'autres enfin sans fondement assez

solide. Lorsqu'il apparut à Daniel, il avait sans doute pris la forme d'un homme ailé, analogue à ceux qui se voyaient sur les palais de Babylone, et qui symbolisaient par leur attitude la force dont ils étaient doués, et par leurs ailes leur agilité surhumaine. Ezéchiel avait vu d'autres esprits célestes sous des formes analogues. Ce qui n'est pas douteux c'est que le *vir Gabriel* est un ange au service de Dieu, puisqu'il fait des révélations et formule des prières que Dieu seul a pu lui faire connaître. (Cf. LESÊTRE, *Dict. de la Bible*, au mot *Gabriel.*)

Dans ses apparitions à Zacharie, puis à Marie, l'Evangile ne dit pas qu'il avait des ailes: aucune forme spéciale n'est indiquée. Dans le premier cas, il est dit seulement qu'il était debout (*Luc*, I, 11), ce qui permet de supposer qu'il avait pris la forme ordinaire d'un homme. Sous quelle forme apparut-il à Notre-Dame? Ce fut aussi très probablement sous une forme humaine: nous ne croyons pas qu'il y ait à ce sujet aucune divergence sérieuse d'opinions, et le texte de saint Luc ne nous semble pas se prêter à une autre interprétation. Si l'on désire quelques témoignages, voici d'abord ce que dit saint Ambroise : « *Ad virilis sexus speciem peregrinam turbatur aspectus Virginis.* » (S. AMBR., *de officiis*, lib. I, cap. XVIII, n. 69). « *Trepidare virginum est, et ad omnes viri ingressus pavere, omnes viri affatus vereri.* » (ID. *in Lucam*, lib. II, n. 8) Ecoutons saint Augustin : « *Ideo forsitan timore perterrita est, quia virum, quem non solebat, aspexit.* » (*Epistola ad Lætam*, cap. 4) Et ailleurs : « *Ad quam, cum Angelus Gabriel in viri specie descendisset, dicens : Ave gratia plena...* » (*Epist. ad Eustochium*, c. 16). Saint Thomas dit aussi : « *Angelus annuntians apparuit Matri Dei corporea visione.* » (S. TH., 3e p., qu. 30, art. 3).

Quelques-uns ont pensé que l'ange était éclatant de lumière. Cette opinion dérive probablement de l'évangile apocryphe *Evangelium de Nativitate Mariæ*, où nous lisons : « *Denique ingressus cubiculum quidem, ubi manebat, ingenti lumine perfudit.* » Lorsque Prudence dit : « *Ipsa coruscantis monitum sacra Virgo ministri — Credidit...* » ou Gerson : « *Virginis ingreditur thalamum cum luce corusca,*

— *Cum pulchro nimium vultu, cultuque decoro...* » on peut mettre ces expressions sur le compte de la Muse; mais il semble que l'Église dans sa Liturgie veuille les adopter, lorsqu'elle dit : « *Missus est Gabriel angelus ad Mariam Virginem desponsatam Joseph, nuntians ei Verbum; et expavescit Virgo de lumine.* » Toutefois il ne faut pas urger : la liturgie et la poésie ne sont pas choses incompatibles.

L'iconographie sacrée représente le plus souvent Marie à genoux, en prière, tandis que l'ange se tient debout devant elle. Plusieurs cependant croient que Gabriel s'était agenouillé par déférence pour Marie et pour le Verbe qui allait s'incarner en elle. Il est incontestable que les paroles qu'il adresse à Marie respirent le respect le plus profond et forment un contraste frappant avec le ton d'autorité qu'il prend avec Daniel et Zacharie. L'ange se sent devant une créature qui, par nature, lui est sans doute bien inférieure, mais qui bientôt sera sa Reine. Et n'est-ce pas la couronne royale qu'il est venu lui apporter?

Lorsqu'il apparut à Zacharie, l'ange décline lui-même son nom, affirmant ainsi son identité avec celui qui apparut à Daniel. Nous ne croyons pas devoir nous arrêter à discuter une opinion d'après laquelle cette identité serait au moins douteuse; car on peut dire que cette opinion heurte de front toute la tradition catholique. Bien qu'il ne soit pas impossible qu'il y ait plusieurs anges à porter le même nom, il ne nous semble pas qu'il y ait une raison quelconque de multiplier les agents que Dieu a employés pour une œuvre unique comme celle de l'Incarnation du Verbe.

Dans la même circonstance Gabriel déclare qu'il se tient devant Dieu. La même déclaration avait été faite par Raphaël (*Tobie*, XII, 15). Or, le nombre de ces assistants au trône de Dieu était limité au chiffre sacré de sept. Ce sont là sans doute les hauts dignitaires de la cour céleste qui se tiennent toujours comme des serviteurs, les yeux fixés sur la main de leur maître, prêt à recevoir ses ordres pour les transmettre aux hiérarchies inférieures, et ne se déplacent eux-mêmes que pour les missions d'une importance tout à fait exceptionnelle : « *Dicuntur Deo assistere,*

et ab intimis nunquam recedere, non quin aliquando mittantur, sed quia rarissime ad exteriora prodeunt. » (MAG. *Sent.*, lib. II, dict. 10). Il est d'ailleurs impossible de dire avec certitude à quelle hiérarchie angélique appartient Gabriel : il faudrait pour cela un document révélé qui nous fait défaut. En style courant on lui donne le titre d'archange. Saint Thomas pense qu'il est le plus élevé dans cet ordre : « *Fuit enim de ordine archangelorum. Unde et ecclesia eum archangelum nominat ; et Gregorius ipse dicit in homilia de centum Ovibus, quod Archangeli dicuntur qui summa annuntiant. Satis ergo credibile est quod sit summus in ordine archangelorum.* » C'est donc dans ce sens qu'il faudrait expliquer les paroles de saint Grégoire : « *Summum Angelum venire dignum fuerat, qui summum omnium nuntiabat.* » (S. TH., 3ª pars, qu. 30. art. 4, ad 4.) S'il nous était permis de dire notre avis après de telles autorités, nous dirions que ce titre d'archange nous paraît inférieur au rang que Gabriel tient dans la milice céleste. Saint Michel, lui aussi, est appelé archange ; il est quelquefois envoyé en mission, et pourtant on s'accorde à le considérer comme le premier des esprits célestes : *princeps militiæ cœlestis.* Dans l'Écriture il est appelé « *unus de principibus primis.* » (*Dan.*, x, 13.) Cela ne laisserait-il pas entendre que saint Michel n'a pas sur tous les anges une prééminence absolue, qu'il y a des égaux, et que par exemple entre les sept qui se tiennent devant Dieu, il n'y a aucune préséance? La liturgie grecque donne à saint Gabriel, aussi bien qu'à saint Michel, le titre d'archistratège, et elle les unit souvent dans un même culte. Leurs panégyristes leur donnent des louanges égales : « *Hæ sunt duæ maximæ, et paris momenti lucernæ divinitatis, quæ est una et trina.* » (Diac. Pantaléon). Il en est de même dans la liturgie mozarabe, où leur office est à peu près identique : l'un et l'autre sont qualifiés : *unus principum priorum*, — *princeps exercitus angelorum*, etc. Il nous semble donc que si Dieu confie parfois des missions aux hiérarchies supérieures, il a dû le faire en cette circonstance où il s'agissait non seulement de la plus éminente de toutes les créatures, mais du Fils de Dieu lui-même.

Il est probable que, en vue du ministère auquel il avait été éternellement destiné, Dieu l'avait doué d'une beauté incomparable, de même qu'il l'avait doué d'une énergie sans pareille. « Il y avait sans doute dans son caractère, dans les grâces spéciales qu'il avait reçues, dans la part qu'il avait prise aux luttes contre les anges rebelles, quelque chose qui le rendait particulièrement propre pour cet office, auquel il avait été certainement prédestiné de toute éternité. Ces fonctions supposent une extrême beauté de caractère, une relation spéciale à l'égard de chacune des trois Personnes divines, et une ressemblance spéciale avec Marie... Il avait été de tout temps le héraut officiel des décrets qui regardent l'Incarnation... » (Faber, *Bethléem*, I, p. 103). Là gît, croyons-nous, et là seulement, la raison du choix dont il fut honoré comme messager auprès de Marie : sa correspondance parfaite aux grâces spéciales que Dieu lui avait départies, sa fidélité dans l'épreuve primordiale, surtout si l'on admet avec un grand nombre d'auteurs que l'objet de l'épreuve fut la croyance à l'Incarnation du Verbe dans le sein d'une Vierge-Mère : voilà ce qui avait désigné Gabriel au libre choix de Dieu. « *Si sapis, in Dei voluntatem haec ipsa referes, secernentis videlicet unum ex innumerabili eorum multitudine, qui ab ore illius pendent, ut illius faciant voluntatem; atque ex hac ipsa electione, ideoque ex muneribus ex ea proficiscentibus Gabrielem denominantis.* » (Trombelli, *apud Summa Aurea de Laudibus B. M. V.*, édit. Migne, t. I, col. 446). Ces paroles font justice de cette opinion d'après laquelle Gabriel étant nommé Force de Dieu était, par son nom même, tout désigné pour annoncer Celui qui est le Roi fort et puissant et qui venait terrasser les puissances infernales. (Greg., *Homil.* 34 *in Evangel.*, n. 9.) Il nous semble que c'est prendre l'effet pour la cause; Gabriel a été ainsi nommé en prévision du rôle qu'il devait remplir, et non vice versa : « *Quia tale illi negotium injungitur, recte tali nomine designatur.* » (S. Bernard, *Homil.* 1 *super Missus est.*) D'autres disent que ce qui le désigna pour cette mission, c'est qu'il était l'ange gardien de Marie. Nous ferons à cette opinion le même reproche qu'à la précédente; mais

nous y voyons insinuer une pensée qui demande à être prise en considération.

Quelques théologiens ont soutenu que Notre-Dame, n'ayant contracté ni le péché ni les suites du péché, n'avait pas besoin d'ange gardien. Ne voulant pas établir de discussion théologique sur cette question, nous nous contenterons de répondre avec Billuart : « *Cum non esset omnipotens, nec beata, licet confirmata in gratia, non videtur ratio denegandi ipsi custodem ex angelis praestantissimum, qui eam et sua praesentia recrearet, et juvaret ministerio.* » (Billuart, *de Angelis*, dissert. VIII, art. 3). D'après la tradition, ce rôle serait échu à Gabriel. Saint Jérôme l'affirme dans un sermon sur l'Assomption. Saint Hildephonse l'insinue lorsqu'il dit que Dieu confia à Gabriel tous les intérêts de Marie. (Serm. 5 *de Assumptione*). Saint Pierre Damien dit à son tour : « *Dignum fuit ut beatus Joannes Apostolus archangelo Gabrieli ad custodiam matris Domini socius haberetur, quatenus ille cœlestis olim paranymphus intactam Virginem invisibiliter custodiret, et iste forinsecus fragilitati femineae obedientiæ suae ministerium exhiberet.* » (P. Dam., *Serm.* 63.) Le même, commentant ces paroles : « *Duo leones stabant juxta brachiola*, s'exprime en ces termes : « *Duo leones sunt Gabriel archangelus et Joannes evangelista; quorum alter dexterae Virginis; alter sinistrae custos deputatus est. Gabriel enim mentem, Joannes carnem pervigili sollicitudine servaverunt.* » (Id., *Serm.* 1 *de Nativitate Beatae Mariae.*) Alphonse Tostat dit que Marie eut deux anges gardiens : l'un en tant que personne privée, l'autre en tant que d'elle dépendait le bien commun, c'est-à-dire le salut du genre humain. Ce second était l'ange Gabriel. (Abulens. *in Matth.*, cap. xviii, qu. 60.) Le B. Canisius, dans ses méditations, attribue aussi ce rôle à Gabriel; mais nous ne pouvons tout citer. On voit que ce sentiment a pour lui de sérieuses références.

Il est très vraisemblable que Gabriel reçut au sujet du mystère de l'Incarnation des lumières toutes spéciales. Quelques-uns vont jusqu'à dire que, de tous les anges, il fut seul initié à la connaissance de ce mystère. Nous lisons dans le Ménologe de Basile le Jeune : « *Cum autem hoc*

mysterium vellet ignorari, non solum a Satana, sed etiam ipsis cœlestibus potestatibus, uni archangelorum, glorioso Gabrieli, hoc arcanum committit ». Le Synaxaire cité par les Bollandistes dit aussi : « *Ab aeterno secretum et absconditum, et angelis incognitum mysterium... Archistrategus Gabriel edoctus, ad... Mariam missus est.* » Saint Bernard expose la même opinion, mais sans prendre parti : « ... *Vel ideo dicitur* (*missus*) *a Deo, ne cui vel beatorum spirituum suum Deus, antequam Virgini, revelasse putetur consilium, excepto dumtaxat archangelo Gabriele.* » (S. Bernard, *Homil.* 1, *super Missus est.*) Cette opinion est peut-être trop exclusive. — Une autre opinion, diamétralement opposée, soutient que ce mystère fut révélé à tous les anges. Elle a surtout pour défenseurs les partisans de l'Incarnation *quand même*. Mais loin de vouloir diminuer par là le privilège de Gabriel, ces auteurs y voient au contraire pour lui un motif de gloire plus grande, à cause du caractère dont cette connaissance le revêtait aux yeux des autres anges. Voici ce qu'en dit le P. Faber, que nous ne nous lassons point de citer : « Avec quelle sainte envie (les anges) ne doivent-ils pas avoir regardé le fortuné Gabriel, lorsqu'il exerçait son ministère auprès de Daniel, l'homme des désirs, et qu'il lui inspirait ces douces prophéties dont l'exécution était si proche, et bien plus encore lorsqu'il s'éloignait pour aller remplir ses ambassades préparatoires au grand mystère, portant des messages à Joachim et à Anne, à Zacharie et à Élisabeth ! Mais par-dessus tout, ils doivent lui avoir porté envie lorsqu'il est allé à Nazareth, à l'heure de minuit, et qu'il a adressé à Marie une salutation qui ne venait pas de lui seulement, mais du monde angélique tout entier; et puis qu'il s'est retiré un peu à l'écart dans un respect tremblant et plein de félicité, pendant que l'esprit éternel recouvrait la jeune Reine de son ombre, et que le doux mystère s'accomplissait... » (Faber, *Bethléem*, I, p. 271). Cette opinion, même dépouillée des dehors poétiques sous lesquels elle nous est présentée, est extrêmement flatteuse pour Gabriel, et si en fait elle était vraie, elle revendiquerait pour celui-ci un rang très élevé dans la hiérarchie angélique. Cette destinée de préparateur à

l'Incarnation du Verbe nous apparaît comme tellement glorieuse pour celui qui en était l'objet, au su de tous les autres, que nous nous représentons difficilement pour ceux-ci un bonheur et une gloire comparables. — Quelques-uns ont recours à des distinctions : « *Superiores angeli cognoverunt a secluis mysterium Incarnationis; inferioribus vero ignotum fuit, usquequo completum est.* » (P. Lombard, *Dist.* 11 *Sent.* 2). Saint Thomas ne pense pas que les anges aient eu connaissance de ce mystère, ni tous, ni depuis toujours, si ce n'est d'une façon vague et imparfaite : « *Omnes quidem a principio aliquo modo cognoverunt, sed maxime ex quo beatificati sunt visione Verbi; non omnes tamen angeli cognoverunt perfecte, neque aequaliter.* » (S. Th., 1ª pars, qu. 64, art. 1, ad 4) Il admet donc qu'une connaissance parfaite du mystère de l'Incarnation fut accordée à quelques anges, du moins à partir du moment où ils furent confirmés en grâce et admis à la vision béatifique. Comment douter que Gabriel fût de ce nombre, lui qui dans ce mystère devait avoir un rôle que tous les autres pourraient lui envier? Cette opinion devient presque une certitude si l'on admet que Gabriel est, sinon le plus élevé, du moins l'un des plus élevés dans les hiérarchies célestes.

Nous ne voulons pas terminer cette étude trop sommaire sur l'*Ange de l'Annonciation* sans dire un mot sur le culte de saint Gabriel. Son nom n'est pas inscrit au Calendrier universel de l'Église romaine. Cependant son culte est général en Occident, où la plupart des églises célèbrent sa fête au 18 mars, sous le rite double majeur. Dans la liturgie ambroisienne, qui ne célèbre pas de fête en carême, et où, de ce fait, l'Annonciation est célébrée le VIe dimanche de l'Avent, la fête de saint Gabriel est célébrée le 5 décembre. Il est visible qu'il y a partout une préoccupation de ne pas séparer la mémoire du messager céleste de la mémoire de son message. Nous verrons qu'en certaines liturgies cette liaison est encore plus étroite.

Il paraît qu'en Occident le culte de saint Gabriel est relativement récent. Les premiers livres liturgiques qui en fassent mention ne remontent pas au-delà des premières

années du XVIe siècle. On trouve son office dans le bréviaire mozarabe édité par le Card. Jimenès en 1502, mais ce n'est qu'une adaptation de l'office de saint Michel.

En Orient, ce culte est bien plus ancien. Les Eglises orthodoxes (grecque et russe) célèbrent la fête de l'archange le 26 mars, au lendemain de la fête de l'Annonciation. C'est en effet la coutume, dans ces liturgies, après les principales fêtes de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, de commémorer les saints qui ont eu un rapport spécial avec le mystère fêté. C'est pour ce motif que le 26 mars elles font la « synaxe » de saint Gabriel ; parce que cet archange a été intimement mêlé au mystère de l'Annonciation. Les grandes Ménées portent en tête de l'office de ce jour : « *Eodem mense, die* 26, *synaxim agimus Archangeli Gabrielis, jam olim a principio traditam, tamquam ejus qui divino, superexcellenti, ineffabilique mysterio ministravit.* »

Au 13 juillet, les Grecs ont une autre fête de saint Gabriel, instituée soit, comme dit Martinov, en guise d'anniversaire des nombreuses églises bâties en son honneur, soit, selon d'autres, pour invoquer le secours du saint archange contre les Sarrasins.

Nous avons vu que les moines du mont Athos font aussi mémoire de lui, le 11 juin, en souvenir d'une apparition.

Dans un grand nombre de calendriers russo-slaves cités par Martinov, on trouve au 8 novembre : « *Archistrategorum Michaelis et Gabrielis.* » Quelques autres le mentionnent au 6 septembre, en compagnie de saint Michel, dont ce jour rappelle un miracle.

Le calendrier maronite porte, au 13 juillet : « *Archangelus Gabriel*, et au 6 septembre : « *Principes Angelorum Dominus Gabriel et Dominus Michael.* » On ne manquera pas de remarquer le pas donné à saint Gabriel sur saint Michel, et le titre de Princes des Anges décerné à tous deux.

Le calendrier copte mentionne, au 30 mars : *Archangeli Gabrielis, dies festus.* Dans ce rite, l'Annonciation se célèbre le 29 mars. Le même calendrier fait encore mémoire de lui au 22 décembre et au 26 juin, avec la coïncidence,

sans doute voulue, mais aussi très curieuse, de la mémoire de saint Pachôme, et de sa sœur sainte Talosche.

Un évangéliaire russe écrit en 1056-1057 porte, à la date du 17 octobre : « *Festum Deiparae, in loco dicto Paradiso. — S. Archangeli Gabrielis* ». Nevostrujef pense qu'il s'agit de la dédicace d'une église sous le vocable de l'Annonciation, et qu'on n'a pas voulu exclure de la fête celui qui avait été le premier témoin du mystère.

En dehors du culte proprement dit, les Orientaux, surtout ceux de rit grec, tiennent saint Gabriel en grande vénération. Nous avons vu les titres élogieux qu'ils lui prodiguent, le rang qu'ils lui donnent à côté de saint Michel, sur qui parfois il a le pas. Leurs éloges vont souvent de pair. On pourra consulter à ce sujet : Métrophanes de Smyrne, *Eloge des archanges Michel et Gabriel* ; — Nicétas Acominatos, *Eloge des archanges Michel et Gabriel*; — Macaire Chrysocéphale, *Discours sur les neuf chœurs des anges et sur les saints Michel et Gabriel*; etc.

J.-L. Malgorn, bénédictin.
Glenview, East-Cowes, Isle of Wight (Angleterre).

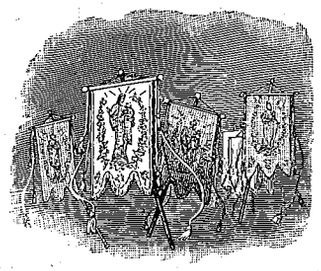

V

LES TERMES DE L'ANNONCIATION

I. — DANS L'ÉVANGILE

Lorsque le pèlerin de Terre sainte, quittant Jérusalem, s'est avancé vers le Nord, il rencontre à quelque vingt lieues dans un repli des monts de Galilée, proche de la grande plaine d'Esdrelon, une bourgade dont les maisons carrées, aux toits plats selon la mode orientale, au calcaire patiné de teintes roses par le soleil, s'étagent en gradins sur les flancs d'une sorte d'hémicycle.

En apercevant la cité délicieusement enchâssée dans une couronne d'oliviers, de figuiers, d'amandiers, de citronniers, que tache ici et là le feuillage noirâtre des cyprès, il a l'impression d'un bouquet de fleurs disposé sur le tapis d'une fraîche corbeille. Ou bien, il songe à la parole de saint Jérôme : « On dirait une rose qui n'ouvre sa corolle que vers le ciel.» Car après quinze siècles, la remarque du grand exégète, observateur avisé des spectacles de la nature autant que perspicace analyste de nos Saints Livres, conserve encore toute sa justesse.

Mais, j'aime surtout à y voir et à en apprécier plus encore un très haut et très touchant symbolisme. Aucun lieu de la terre, en effet, n'a été ouvert pareillement « vers le ciel ».

Nazareth la verdoyante (1), c'est de cette cité qu'il s'agit, vous l'avez deviné, Nazareth a été le théâtre du plus grand de tous les mystères; la gracieuse bourgade galiléenne a reçu le message le plus étonnant que la terre ait accueilli du ciel. Quand vous avez gravi sur la droite le premier relevé des pentes qui la dominent à l'Ouest-Nord-Ouest d'une hauteur d'environ 130 mètres, vous arrivez à l'emplacement qui a été le témoin du plus grand événement de l'histoire. Vous descendez dans une chapelle souterraine, et vous prosternant près de l'autel, à la lueur discrète qui tombe des nombreuses lampes suspendues à la voûte, vous lisez avec une indicible émotion ces simples paroles : « *Verbum caro hic factum est* ! » Ici, le Verbe s'est fait chair !

Dans quelles circonstances? et en quels termes? Je voudrais l'examiner devant vous quelques instants en détail. Puissé-je satisfaire votre pieuse curiosité ! Et daigne la Vierge de Nazareth m'accorder de n'être pas trop au-dessous d'un tel sujet : *Dignare me laudare te, Virgo sacrata* !

Permettez-moi d'abord de rapporter fidèlement le récit de l'historien inspiré :

« En ce temps-là, dit saint Luc (ch. I, 26-39), comme « Élisabeth était dans son sixième mois, l'ange Gabriel fut « envoyé de Dieu dans une ville de Galilée appelée Naza- « reth, à une vierge qu'un homme de la maison de David, « nommé Joseph, avait épousée, et cette vierge s'appelait « Marie. L'ange étant entré où elle était, lui dit :

« Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec « vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes. Mais elle, « l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles et elle pen- « sait en elle-même quelle pouvait être cette salutation. — « L'ange lui dit : Ne craignez point, Marie; car vous avez « trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez dans votre sein « et vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom « de Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très « Haut; le seigneur Dieu lui donnera le trône de David

(1) Nazareth : nom inconnu dans l'A. T. — Racine probable : nâsar, parallèle à nâsar garder, laquelle a donné nêsêr, pousse verdoyante.

Aujourd'hui En — Nasirah, charmante ville de douze mille habitants dont neuf mille chrétiens.

« son père; il règnera éternellement sur la maison de Jacob; « et son règne n'aura point de fin.

« Alors, Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il? « car je ne connais point d'homme? L'ange lui répondit : « Le Saint-Esprit surviendra en vous et la Vertu du Très- « Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le fruit « saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu.

« Et sachez qu'Élisabeth, votre cousine, a conçu aussi « elle-même un fils dans sa vieillesse et que c'est ici le « sixième mois de la grossesse de celle qui est appelée « stérile; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Alors, « Marie lui dit : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me « soit fait selon votre parole. Ainsi l'ange se sépara d'elle. »

L'évangéliste saint Luc est le seul qui relate l'annonciation, mais, par contre, le cadre historique, la scène de l'annonciation, le message de l'ange, l'explication qu'il en donne, l'acquiescement de la Vierge et l'Incarnation du Verbe, tout est contenu dans ce récit admirable de précision. Reprenons les termes du récit afin d'en mettre en relief les traits essentiels. L'ange Gabriel n'était pas à son premier message. Il avait apparu jadis au prophète Daniel (1), sous les traits d'un homme, à l'heure de l'oblation du soir, pendant que le prophète répandait son âme devant Dieu et pleurait ses péchés et ceux de son peuple. Le message de l'ange consista à annoncer les soixante-dix semaines d'années qui devaient précéder l'oint du Seigneur. Plus récemment encore, le même ange avait visité le prêtre Zacharie pour lui annoncer, malgré la vieillesse de sa femme Élisabeth, la conception d'un fils (2), de Jean le Précurseur. Or, l'événement annoncé allait bientôt se réaliser. Élisabeth était au sixième mois de sa grossesse. A Jérusalem, le sceptre était sorti de Juda, et l'Iduméen Hérode régnait en maître dans la cité de David, sous l'œil jaloux des Romains. De Rome, l'empereur Auguste gouvernait l'univers. La paix, depuis longtemps inconnue dans l'empire, avait fermé le temple de Janus; l'univers commençait enfin à respirer à l'aise et pouvait

(1) *Daniel*, IX, 21.
(2) Luc, I, 5, 25.

prêter une oreille attentive aux échos des vieilles traditions qui faisaient pressentir en Orient l'avènement du Rédempteur. La grande espérance messianique, encore que déformée chez beaucoup par des rêves de revanche nationale et d'ambitions terrestres, agitait de plus en plus la masse du peuple juif. Elle brillait surtout d'un éclat plus vif que jamais dans l'âme des « vrais israélites », les temps marqués par les prophètes n'approchaient-ils point ? Et en effet, l'heure sonnait déjà où le Tout-Puissant allait envoyer le « salut des nations. »

Quel instrument allait-il choisir pour son œuvre divine? Qui serait pour ainsi dire son ministre dans l'œuvre inouïe qu'avait décidée de toute éternité sa sagesse, l'œuvre de l'Incarnation?

Une humble vierge, issue de la tribu de Juda et de la race royale de David. – Elle vivait alors cachée à Nazareth et pouvait avoir environ seize ans. Elle était fiancée à un homme appelé Joseph, lui aussi de la maison de David (1); le mariage n'avait pas encore été célébré et elle n'habitait point chez son époux, mais dans une maison, propriété de sa famille.

Elle s'appelait Marie, en hébreu *Miryâm*, en grec *Mariám*, en latin *Maria*.

Quelle est la signification étymologique de ce nom devenu glorieux et béni entre tous les noms? La littérature rabbinique lui donne le sens d'*amertume*; les Pères et les écrivains grecs fournissent les interprétations suivantes : *mar*, amer et *yam*; *Myrrhe de la mer* (*môr*, *yam*); *illuminatrice* (participe hiphil de *râ'ah*); *venant de l'invisible* (*mir* et *râ'ah*); *souveraine* (araméen *moryô*); *seigneur depuis sa naissance* (participe pual de *harah*, concevoir et *yah* ?); *sceau du seigneur* (?). – Avec saint Jérôme et les latins, mentionnons le sens d'*étoile* ou plutôt de *goutte de la mer* (car il semble bien que l'hébraïsant de Bethléem a écrit *stilla* et non *stella*).

Pour les modernes, *yâm* n'est qu'une désinence, tout au plus un suffixe. Marie signifierait donc : *myrrhe* (racine môr, ita Knabenbauer) ; *rebellion* ; *leur rebellion* (racine

(1) Verset 27.

mârâ, être rebelle, *ita Schanz*) ; *l'élevée* (ita Schegg); la *souveraine* (ita Filion); la *corpulente* et partant la *belle* (racine *mârâ*, *pinguis esse*; ita Knabenbauer et surtout Bardenhewer) (1).

On était à la fin de mars 748, le printemps avait déjà jeté sur la Palestine la teinte sombre d'une végétation luxuriante.

Dans sa modeste demeure, sorte de dé rectangulaire adossé à la montagne, avec un toit en terrasse, une pièce unique, une porte basse extérieure orientée à l'est, une large baie intérieure donnant accès sur une grotte attenante, la Vierge se tenait en prière.

A ce moment l'archange Gabriel lui apparaît. *Geber' El*, l'homme de Dieu, ou encore la force de Dieu ! Saint Grégoire nous fait justement remarquer que ce n'est pas un ange ordinaire, mais un archange qui est chargé de cette haute fonction. Son nom lui-même est un symbole, n'est-il pas l'ambassadeur du Dieu des vertus, du Dieu fort dans les combats !

Étant entré, il salua la Vierge. *Ave*, dit-il, *je vous salue*; en grec χαῖρε, et sur ses lèvres, sans doute *šālōm lāk* (cf. *essalâm ālēkum* des Arabes d'aujourd'hui) : *paix à toi*. Le *vous* de notre traduction française substitué au singulier du texte est exigé par la délicatesse du sentiment chrétien. On a fait parfois un rapprochement entre *Ave* et *Eva* : *Sumens illud Ave*, *Gabrielis ore*, *funda nos in pace*, *mutans Evae nomen.*» Rapprochement qui répond à une idée juste et féconde (2); la mère du Sauveur étant devenue, par son acceptation soumise à la volonté d'En-Haut, comme la nouvelle Ève, mère des vivants, de même que, par l'effet de sa désobéissance, l'Ève primitive était devenue la mère d'une race de pécheurs; mais ce rapprochement heureux n'a aucun fondement dans les paroles de l'ange. Je vous salue, pleine de grâce, *gratiâ plena*. C'est bien le sens de κεχαριτωμένη, les verbes en οω emportant l'idée de réplétion, d'abondance

(1) Cf. son article dans les Biblische Studien, premier fasc. Der Name Maria. — Fribourg, Herder, 1895.
Revue biblique, janvier 1896, p. 127.

(2) HURTER, th. 162. — BILLOT, *de Verbo Inc.*

qui comble, et le mot χαρις dans la langue du Nouveau Testament désignant les charmes surnaturels donnés à l'homme, c'est-à-dire la grâce. « *Sola gratiâ plena dicitur*, nous dit saint Ambroise dans son commentaire sur ce passage, *quae solam gratiam quam nulla alia meruerat consecuta est, ut gratiae auctore repleretur.* » Pleine de grâce, la Vierge immaculée l'était depuis le premier instant de son existence, dans une mesure que Dieu avait voulu harmoniser avec sa future dignité de mère du Verbe incarné, mais qui comportait des accroissements dus à la faveur gratuite d'En-Haut et aux mérites de l'âme qui avait été l'objet de cet incomparable privilège.

Pleine de grâce, Marie l'avait été dès le début dans une mesure qui dépassait tout ce qui avait jamais été accordé à quelque créature que ce fût, ou même peut-être à toutes les créatures prises ensemble.

Écoutez ces quelques témoignages de l'enseignement traditionnel de l'Église :

« On croit avec raison, dit saint Thomas d'Aquin, que « celle qui enfanta le Fils unique du Père, plein de grâce et « de vérité, a dû plus que tous les autres, recevoir les plus « grands privilèges de grâces..... (1). »

Marie ne peut être en rien surpassée par aucun des saints les plus illustres, au dire de saint Jean Damascène.

Écoutez encore ce témoignage du grand serviteur de Marie que fut saint Bernard, dans une lettre écrite aux chanoines de Lyon : « Ce que très peu de mortels ont reçu de « Dieu, il n'est pas permis qu'une Vierge si grande en ait été « privée, elle par qui toute mortalité remonte à la vie (2). » Laissez-moi vous citer encore cette belle page du pieux et docte Raymond Jordan : « O Marie, vous êtes toute belle en « votre âme; car vous avez pour parure la plénitude de « toutes les prérogatives célestes et de toutes les vertus. « Toute belle dans votre conception, parce que vous avez « été faite uniquement pour être le temple du Dieu très « haut ... Toutes les beautés, toutes les vertus, toutes « les grâces élargies par votre fils « surbéni » à une créature,

(1) Saint Thomas, 3 p., q. 27, a. 1.
(2) Saint Bernard, ep. 174 ad Canon Lugd. n. 5. P. L, CLXXXII, 334.

« il vous les a faites, et dans un degré bien supérieur. En « tout cela vous n'avez pas eu de semblable avant vous ; « vous n'en aurez pas après... En somme, aucun genre de « beauté surnaturelle dont vous ne resplendissiez, ô Vierge, « plus qu'heureuse. Pas un don fait à quelque saint que ce « soit qui vous ait été refusé. Tous leurs privilèges, vous « les avez rassemblés en vous..... à vous toute grâce en « biens naturels, en prérogatives spirituelles, en dons « célestes (1). »

Que l'âme de Marie devait être belle en ce jour de l'Annonciatoin !

Songez plutôt : pas de péché de nature, nulle faute personnelle; point d'ignorance des divines révélations; point de loi de la chair luttant contre l'esprit, mais des sens parfaitement soumis à la raison, une volonté parfaitement docile et conforme au bon vouloir de Dieu : telle une lyre merveilleusement accordée. Ajoutez la grâce avec ses dons entrant dans cette âme à pleines ondes, y circulant avec intensité, élevant, illuminant, sanctifiant toutes les facultés, toutes les énergies, tous les actes, toutes les pensées, tous les vouloirs et tous les amours ! Voilà ce qui arrache à l'archange Gabriel ce cri d'admiration : *Ave, gratiâ plena* (2) !

Dominus tecum ! Le Seigneur est avec vous !

En soi, l'expression indique une faveur singulière de Dieu, se traduisant d'une manière extraordinaire. Ici, elle avait sa réalisation au pied de la lettre : Dieu habitait en Marie, comme principe de sa sanctification, car c'est l'enseignement catholique que l'opération de Dieu en nous ne va pas sans sa présence (3). Le juste est à la lettre le « temple du Saint-Esprit », l'expression est de saint Paul.

« O sage et tout-puissant préparateur ! vous pouvez venir, votre paradis vous attend, s'écrie Monsabré dans une conférence sur l'Incarnation – Oasis au milieu du triste désert auquel le fleuve de la rédemption va bientôt rendre

(1) Raym. Jord., *Praelect. seu contempl. de B. V.*, P. 2, contempl. 3.
(2) Cf. Terrien, *La Mère de Dieu et des hommes*. — Lethielleux.
(3) Billot, *De Verbo Incarnato*. — De la Broise, *Vie de la Sainte Vierge*. — Collect. Lecoffre. — Monsabré, *Le Paradis de l'Incarnation*.

la vie, il sourit à tout ce qui l'entoure et annonce l'approche des jours désirés. Les temps sont pleins de ténèbres et d'erreurs, mais là tout est lumière et vérité; les temps sont pleins de vices et de crimes, mais là tout est vertu, perfection et sainteté... les temps sont pleins de promesses, mais là, germent dans la pureté, la chair et le sang du Promis; les temps sont pleins de prodiges, mais là va bientôt éclore le prodige suprême ; les temps sont pleins de catastrophes, mais là tout est repos pour recevoir le roi de la Paix. »

Faut-il voir dans les paroles qui suivent : *Benedicta tu in mulieribus* : vous êtes bénie entre toutes les femmes, une glose additionnelle provenant de l'exclamation d'Élisabeth au jour de la Visitation (*Luc*, I, 42) ? Elles manquent en effet dans un certain nombre de manuscrits (1). Mais, comme elles figurent dans un certain nombre d'autres (2) et notamment dans la Vulgate, nous pouvons avec Knabenbauer *(Comm. sur saint Luc)* les maintenir comme faisant partie de la salutation de l'ange, et cela d'autant plus qu'elles sont une conséquence du *Dominus tecum.*

Quant au sens précis de *in mulieribus*, il faudrait y voir, d'après de savants commentateurs, un superlatif de tournure hébraïque qui aurait son équivalent chez les poètes grecs et qui devrait s'entendre ainsi : Parmi les femmes, vous êtes la *seule* qui puisse être appelée bénie (3).

Et vraiment, elle l'était, non seulement parce que, seule, elle devait recevoir l'incomparable dignité de mère du Messie, « de celui qui est béni dans les siècles », mais parce que seule parmi les filles d'Ève, elle avait été préservée de la tache provenant de la faute originelle.

Les éloges de l'ange visaient ainsi des réalités présentes, et non le privilège glorieux de la maternité divine qui ne nous paraît pas ici énoncé formellement dans ses paroles *(ita Maldonat, Knabenbauer, Schanz).*

(1) Tels N. B. L. copt., arm.

(2) Tels A. C. D... ita Vulg, Syr, P. P. etc.

(3) Consulter les travaux de Bardenhewer sur ce sujet. — *Sur les termes de l'Annonciation :* travail lu au Congrès Intern. de Munich en 1900, publié dans les Biblische Studien. — *Sur le nom de Marie :* Congrès de Fribourg 1897.

La Vierge, en les entendant (1), fut troublée, dit saint Luc, et se demandait quelle pouvait être cette salutation. De ce trouble on a donné bien des explications diverses : « *Trepidare enim virginum est*, dit saint Ambroise, *et ad omnes viri ingressus pavere.* » Explication que semblent exclure la perfection de Marie et les dons qui l'ornaient, à moins qu'on ne veuille l'entendre de l'éclat de l'apparition. Elle fut troublée *in sermone ejus.* Non qu'elle se demandât à quel esprit, divin ou diabolique, attribuer cette salutation, mais disons plus véritablement que son humilité s'effarouchait des éloges reçus et de la grandeur qu'ils faisaient pressentir, et mettons en regard de ce «trouble» de la Vierge son admirable cri de reconnaissance du Magnificat « *respexit humilitatem ancillae suae* »!

Mais, poursuivons le récit évangélique. Après la *salutation*, c'est le Message proprement dit qui va révéler la marque et l'effet de la prédilection divine à l'égard de Marie. L'ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voici que vous concevrez dans votre sein et enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé le fils du Très-Haut; le seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.

Dans la catacombe de sainte Priscille, à Rome, on peut voir encore à la paroi d'une chambre, dans la partie primitive du cimetière, une peinture très remarquable, remontant au commencement du IIe siècle, et qui est vraisemblablement la plus ancienne image de la Vierge Mère. Une femme voilée est assise, tenant un enfant sur sa poitrine; près d'elle, un personnage debout, portant en main un rouleau de parchemin ou de papyrus, se tourne vers la Mère et l'enfant dans un geste puissamment indicatif. Au-dessus on aperçoit une étoile. Quel est ce personnage ? Les meilleurs critiques y voient un prophète, sans doute le pro-

(1) Cum audisset (I, 29) ne se trouve ni dans le grec qui porte ἡ δὲ ἰδοῦσα ni dans tous les manuscrits de la Vulgate dont les uns ne portent rien et d'autres : cum vidisset.

phète Isaïe qui a annoncé la lumière divine (1). Quelle est cette femme assise? A coup sûr, ce n'est pas une mère quelconque, car les scènes domestiques sont très rares dans l'ancien art chrétien, et d'ailleurs toute la décoration de cette chambre sépulcrale est symbolique. Cette peinture est sans doute la Vierge Marie et la scène entière est la représentation vivante du fameux texte d'Isaïe : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils » (2).

C'est l'accomplissement de cet oracle que l'archange Gabriel venait d'annoncer à l'humble fille de Nazareth, à celle qu'il avait, un instant auparavant, saluée pleine de grâce.

Jésus, tel est le nom qu'elle devait donner à l'Enfant qui était prédit. Jésus, c'est-à-dire Jahweh sauve, ou en d'autres termes, Sauveur.

(*Yēšūa'* ou *Yehōšua'*, composé du double élément *Yah*, abréviation de *Yahweh* et *šūa'*, racine parallèle à *Yāšā'*, sauver; (la dérivation directe de *Yāšā'* avec le sens simple de « sauveur » paraît moins fondée).

Jésus ! inclinons-nous avec adoration et amour devant ce nom qui, appliqué au Fils de Dieu fait homme, retentit pour la première fois sur notre terre; ce nom, apporté par un messager du ciel, qui vient pour la première fois caresser comme une mélodie d'une indicible suavité les oreilles de la Vierge bénie : « *mel in ore, in aure melos, in corde jubilus* », dit saint Bernard.

Les traits sous lesquels le messager angélique décrivait l'enfant à naître étaient connus de tout juif fidèle : les oracles du prophétisme les avaient depuis longtemps rendus populaires : Ce monarque promis devait être plein de grandeur, investi du trône de David, régner éternellement sur la postérité spirituelle d'Israël. Ce monarque,

(1) *Isaïe*, IX, 2; XLII, 6.

(2) *Isaïe*, VII, 14.

Cf. MARUCCHI, *Éléments d'archéol. chrét.*, tome I, p. 342.

BOUR, Dict. de théol. : *Art chrétien primitif.*

Monseigneur Wilpert a trouvé en avril 1902, dans les restes d'un arcosolium des Catac. de Domitille, une répétition du même sujet, du IIIe siècle, et a fait le rapport de sa découverte au Congrès Marial de Rome, 8 décembre 1904, — pour le Cinquantenaire de l'Immaculée Conception, voir le journal *l'Univers*, du 8 décembre 1904.

c'était le Messie, annoncé par Jacob mourant et appelé par lui « Celui qui doit venir ».

Mais, Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il ? car je ne connais point d'homme.

La question de Marie suppose, chez elle, de l'avis unanime des interprètes, le vœu de virginité. Vœu conditionnel, dit saint Thomas, c'est-à-dire, avec cette réserve pleine de sagesse : si Dieu n'en dispose autrement. Vœu absolu ou encore, suivant d'autres auteurs, vœu renouvelé d'une façon absolue avec Joseph, après son union avec cet époux virginal. Si Marie questionne l'ange, ce n'est pas, semble-t-il, qu'elle mette en avant une sorte d'impossibilité. Non, elle ne croyait point la proposition divine incompatible avec ses promesses : familiarisée avec la méditation des Écritures, et de plus spécialement éclairée de Dieu, elle a reconnu le Messie à la description de l'ange; elle sait, d'autre part, que la naissance de Celui-ci doit tenir du prodige. Mais, quel sera son rôle, à elle, dans cet enfantement mystérieux ? Quels sont à cet égard les desseins précis de Dieu sur elle ? Voilà ce qu'elle ignore et ce qu'elle demande : *Quomodo fiet istud* ?

En réponse, l'archange lui fit connaître le caractère tout surnaturel et divin de la conception annoncée, et comme gage de l'accomplissement de cette merveille, il en appela à la Toute-Puissance dont Dieu venait de donner une preuve éclatante en la personne d'Élisabeth. L'ange lui répondit : « Le Saint-Esprit surviendra en vous et la Vertu du Très-« Haut vous couvrira de son ombre (v. 35–37)..... parce « qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu (1).»

Remarquons la beauté de l'image sous laquelle l'ange peint l'action et la présence singulière de l'Esprit-Saint en Marie. Il représente la Vertu opératoire de Dieu planant comme un nuage sur la Vierge sainte, telle la nuée qui s'élevait au-dessus du « kapporeth » (2) de l'arche d'alliance. Marie était ainsi comme une nouvelle arche d'alliance, *fœderis arca.*

(1) *Omne verbum* est un hébraïsme, traduction du Kol-Dabar si fréquent dans l'A. T.

(2) Ce qui couvre (le péché), c'était le couvercle de l'Arche.

Notons aussi la force expressive du neutre au verset 35 : *quod nascetur ex te sanctum*. En grec (αγιον (το γεννωμενον αγιον) : αγιον est sujet et non adverbe, ni attribut. C'est un être saint que Marie doit enfanter et le mode surnaturel de sa conception fera reconnaître et proclamer cette filiation toute divine. *Ideoque..... vocabitur filius Dei.*

Vous connaissez, Messieurs, l'admirable réponse de Marie : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. *Fiat mihi secundum verbum tuum.*

Au moment même où Marie prononçait ce *Fiat*, attendu de la terre et du ciel, se réalisait en son sein le mystère de l'Incarnation et se vérifiait la parole sacrée : « *in utero habebis de Spiritu Sancto* ». La Trinité sainte formait un corps humain de la plus pure substance de la Vierge très chaste, l'animant d'une âme raisonnable, et le Verbe recevait cette humaine nature qu'il s'unissait dans l'unité hypostatique. Sainte était cette conception et saint en était le fruit. Dieu était conçu de Marie suivant la chair, la deuxième personne de la sainte Trinité pouvait lui dire en toute vérité : ma mère et Marie répondre à Jésus : Vous êtes mon Fils (1).

On a rapproché avec raison le *Fiat* de la Vierge Marie du *Fiat* par lequel fut tirée du néant la création. De plus, les saints Pères ont tous insisté sur les sentiments d'humilité et de soumission de Marie en face de la volonté divine, humilité et soumission s'exhalant dans ce cri de filiale obéissance et d'ardent désir : *Ecce Ancilla Domini... fiat mihi...*

« Voilà le langage de l'obéissance, s'écrie Bossuet (2), qui « résume à lui seul l'enseignement des Pères, Marie ne « s'élève pas par sa nouvelle dignité de mère de Dieu; et sans « se laisser emporter aux transports d'une joie si juste, elle « déclare seulement sa soumission. Et aussitôt les cieux sont « ouverts, tous les torrents des grâces tombent sur Marie, « l'inondation du Saint-Esprit la pénètre toute : le Verbe se « fait un corps de son sang très pur; le Père la couvre de sa « vertu, et ce Fils qu'il engendre toujours dans son sein,

(1) « Le Fils est né en Marie de la Trinité tout entière, mais, l'Incarnation, œuvre de miséricorde, est attribuée par appropriation à l'Esprit-Saint, lequel procède en Dieu, selon la volonté, par voie d'amour. »

(2) Bossuet, *Troisième sermon sur l'Annonciation.*

« parce qu'il est si grand, si immense, si je puis parler de la « sorte, qu'il n'y a que l'infinité du sein paternel qui soit « capable de le contenir, il l'engendre dans le sein de la « Vierge. Comment s'est pu faire un si grand miracle? C'est « que l'humilité l'a rendu capable de contenir l'immensité « même. C'est à cause de l'humilité, ô heureuse Vierge, que « vous recevez en vous, la première, celui qui est destiné « pour tout le monde, qui a été promis et attendu tant de « siècles... Tant il est vrai que l'humilité est la source de « toutes les grâces, et qu'elle seule peut attirer Jésus-« Christ en nous. »

Que si maintenant nous nous demandons pourquoi Dieu a proposé ainsi l'Incarnation au libre consentement de Marie, les Pères répondent en rappelant l'histoire de la chute originelle. Ève la première, séduite par le serpent, a soustrait sa volonté à la sujétion du Créateur; elle a contribué à la chute d'Adam par ses funestes sollicitations et est devenue ainsi cause morale de notre malheur.

Dieu a voulu vaincre le démon sur son propre terrain et par ses propres armes. De là, à côté du nouvel Adam, trouvons-nous une nouvelle Ève. De là, aussi, le caractère libre et méritoire de la coopération que Marie doit donner à la naissance du Rédempteur.

Et discessit ab illâ Angelus (I, 38). Le message céleste à la terre avait pris fin. Marie avait prononcé le solennel acquiescement à la volonté divine. Le Verbe s'était fait chair ! Alors le messager de l'Incarnation se retira.

Nous ne le suivrons pas dans sa retraite, sans adorer notre Emmanuel, Dieu vivant en la Vierge de Nazareth. Recueillons-nous dans une muette contemplation et écoutons l'écho céleste des paroles angéliques : *Ave gratiâ plena, Dominus tecum* ! Et, remplis d'une admirable confiance, tournons-nous, à l'exemple de l'Église, vers l'humble vierge de Nazareth, notre sœur et la mère de notre Dieu.

Allons puiser à cette « fontaine vive d'espérance », (1) suivant l'expression si poétique de Dante, le courage qui nous est nécessaire dans les luttes et les vicissitudes de

(1) Dante, *Il Paradiso*, canto 33, v. 12.

l'heure présente. En Elle nous trouverons la miséricorde, la piété, la magnificence et la bonté plus qu'en toutes les créatures :

> In te misericordia, in te pietate,
> In te magnificenza, in te s'aduna
> Quantunque in creatura è di bontate (1).

et par Elle nous parviendrons au cœur du Fils : *per Matrem ad Cor Filii.*

II. — DANS L'ANGELUS

Après avoir étudié les termes de l'Annonciation dans l'Évangile, nous abordons, Messieurs, un sujet des plus intéressants : l'histoire de l'*Angelus.*

De tout temps, les fidèles ont aimé à emprunter, pour bénir la Vierge Marie, les paroles mêmes dont l'archange Gabriel s'était servi dans son céleste message. On peut même affirmer, sans trop de témérité, que la coutume de réciter la première partie de l'*Ave* a été toujours en honneur dans l'Église, et comme il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'assigner à cet usage une origine précise, nous sommes en droit de supposer qu'il remonte à la plus haute antiquité.

Toutefois, l'*Angelus* dans sa forme actuelle n'apparaît pour la première fois que dans l'*Officium parvum B. M. V.*, revisé sous la direction de Pie V, en 1568. Lorsque Canisius, vingt ans plus tard, écrivait son *Manuale Catholicorum*, il introduisit cette prière nouvelle parmi les prières du recueil. Cependant on peut attribuer, sinon la paternité, du moins la popularité de l'*Angelus* au pape Benoît XIII.

Par un bref en date du 14 septembre 1724, Benoît XIII accorde une indulgence de 100 jours chaque fois et une indulgence plénière une fois le mois à tous ceux qui récitent pieusement à genoux au son de la cloche, le matin, à midi et le soir, les prières de l'*Angelus*.

(1) DANTE, *Il Paradiso*, canto XXIII, v. 19-23.

Une vingtaine d'années après, Benoît XIV, par un autre bref en date du 20 avril 1742, ratifie le bref de son prédécesseur et prescrit qu'au temps pascal l'*Angelus* sera remplacé par le *Regina Cœli* que l'on devra réciter debout.

Enfin, par un décret de la sainte Congrégation des Indulgences du 3 avril 1884, S. S. Léon XIII a permis de gagner ces mêmes indulgences, debout, avant ou après le son de la cloche en cas de légitime empêchement.

Comme on le voit, cette pieuse coutume a reçu les encouragements de l'Église et est devenue peu à peu populaire dans tous les pays chrétiens. D'ailleurs le symbolisme de cet usage n'échappe à personne et les liturgistes ne laissent pas de le mettre en valeur. L'*Angelus* se récite au son de la cloche, cette messagère des joies et des tristesses de l'Église, mais ici surtout de ses joies, puisque trois fois par jour elle rappelle au monde l'ineffable mystère de l'Incarnation.

Les trois *Angelus* sont comme le triple témoignage de reconnaissance et d'amour de l'humanité envers la Trinité sainte, et les tintements de la cloche neuf fois répétés sont comme l'invitation des neuf chœurs des anges s'unissant aux hommes pour adorer le Verbe incarné dans le sein de Marie (1).

Mais, il est temps de revenir sur nos pas. J'ai fait remonter tout à l'heure la forme actuelle de l'*Angelus* à l'année 1568, or, depuis longtemps déjà, l'*Angelus* se trouvait en usage dans ses éléments essentiels, un peu partout en Europe.

D'aucuns ont prétendu que dès 1095, au concile de Clermont, le pape Urbain II avait engagé les fidèles à dire trois fois le jour, au son de la cloche, la salutation angélique, afin d'attirer la protection de la Vierge sur la Croisade sainte, c'est l'opinion de plusieurs historiens et liturgistes (2). On ajoute même que Grégoire IX, Honorius III auraient à la suite donné de vifs encouragements à cette pieuse coutume. Malheureusement, nous n'avons aucun document sérieux sur ce sujet.

Dom Berlière, qui a largement traité le sujet qui nous

(1) Voir LEROSEY.
(2) LEROSEY.

occupe, dans le *Messager des Fidèles* de 1887 et dans le *Grand Dictionnaire de Théologie de Vacant*, et auquel j'ai fait de très nombreux emprunts, divise l'histoire de l'*Angelus* en trois phases : l'*Angelus* du soir, l'*Angelus* du matin, l'*Angelus* du midi. Primitivement, ce fut à l'heure du couvre-feu que l'on commença à réciter trois *Ave Maria*. J'ai dit : *primitivement*, car la date n'est guère précise et l'usage n'est pas général.

On lit dans la vie de saint Bonaventure qu'en 1269 il tint un chapître dans lequel il ordonna à tous ses religieux de réciter trois *Ave Maria*, le soir, après complies, pendant que la cloche du monastère tinterait trois fois. Quoi qu'il en soit, la coutume n'avait pas encore franchi la porte des couvents, et passé en usage populaire.

Il est aisé de comprendre que la sonnerie du couvre-feu n'eut aucune peine à se transformer en usage pieux. Cette sonnerie, toute civile au début, obligeait le citoyen à rentrer chez soi, à tenir sa porte fermée à clef, et en cas de trouble ou de siége à éteindre les feux et les lumières : c'était une mesure très sage, destinée à remédier aux vols nocturnes et aux assassinats. Introduite d'abord en Angleterre, sous le roi Guillaume, elle n'avait pas tardé à se répandre en France (1), en Suède (2), en Allemagne, en Italie, etc. etc. Des statuts sévères en faisaient une loi « Nul ne traite vin, puis que Cueuvrefeu sera sonnez, » disait un statut de 1291.

Dès 1296, un certain Bonvicino de Riva, grand-maître de l'Ordre des Berettins de la Pénitence, ordre qu'avait transformé saint Bernard en 1134, avait réussi à imposer l'*Ave* à l'heure du couvre-feu à Milan et sur tout le territoire de la ville (3). Notons au passage que cette appellation de

(1) Statuts de Marseille, liv. V, ch. IV.

« Statuimus hac praesenti constitutione perpetuo observandum, quod nullus de caetero vadat per civitatem Massiliae vel suburbia civitatis contigua de nocte, ex quo campana quae dicitur Salvaterra sonata fuerit, sine lumine.

(2) Charte de Jean, Archev. élu d'Upsal 1291 :

Statuimus ut nullus extra domum post ignitegium seu « coverfu » exeat, etc ...

(3) Cet Ordre s'appelait, depuis sa transformation, l'Ordre des Humiliés. — Les religieux s'occupaient d'ouvrages manuels, de trafic sur le drap et la laine. — Au XVIe siècle ils se sécularisèrent, et furent enfin supprimés en 1571 par Pie V, à la suite d'un attentat commis par l'un des frères sur la personne de saint Charles Borromée.

l'*Ave* s'est maintenue jusqu'à nos jours dans toute l'Italie. L'*Angelus* est toujours l'*Ave* et, contrairement à nos usages français, se récite chaque jour au coucher du soleil, variant ainsi de quart d'heure en quart d'heure conformément aux saisons.

Mais, l'*Ave*, que l'on récitait ainsi trois fois au son de la cloche, n'était pas encore, — est-il besoin de le rappeler — l'*Ave Maria* tel que nous le récitons aujourd'hui. L'*Ave* ne comprenait que les premiers mots de la salutation angélique et s'arrêtait à *ventris tui*. Jusqu'au commencement du XVIe siècle, la finale de l'Ave variait entre *Ventris tui* — *Ventris tui. Amen.* — *Ventris tui Jesus. Amen* — ou bien *Ventris tui Jesus Christus. Amen* — ou encore *Ventris tui J. C. in aeternum*, ou enfin *Ventris tui J. C. Amen qui est gloriosus benedictus in saecula.*

La suite de l'Ave se trouve, il est vrai, avec des variantes dans plusieurs bréviaires dès le XIIIe siècle. On voit l'*Ave* usité même dans quelques conciles : Narbonne en 1551, Augsbourg et Constance en l'année 1557, Besançon en 1571 (1).

Mais, en définitive, c'est en 1568 que Pie V en prescrivit la récitation, dans la forme qui nous est parvenue, pour les heures canoniales.

Vous le voyez, Messieurs, l'*Angelus* n'est encore jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, qu'à l'état embryonnaire.

En 1307 apparaissent les premières Indulgences accordées à la récitation des trois *Ave*. C'est l'Archevêque de Gran qui prescrit la triple sonnerie du soir, accompagnée de la récitation des trois *Ave*, pour les Églises de Hongrie. Mais, passons. Le pape Jean XXII, par un décret (2) signé à Avignon le 13 octobre 1318, que je n'ai pu me procurer, approuve l'usage de réciter trois fois l'*Ave Maria* à l'heure du couvre-feu, et il accorde aux fidèles qui le feront de précieuses indulgences.

Le 7 mai 1327, autre lettre du même Jean XXII à Ange, évêque de Viterbe et vicaire de Rome, qui prescrit l'introduction de cet usage dans cette ville.

(1) HARDOUIN, t. X.

(2) HÉFÉLÉ, t. VI, p. 428.

Dès lors, l'impulsion est donnée et nombre d'évêques ne vont pas tarder à imiter des exemples partant de si haut. Il serait fastidieux d'en faire une nomenclature ; citons quelques noms : à Passau en 1326, à l'abbaye de Saint-Ghislain en Hainaut 1336, à Eichstaett en 1334.

A Rome la prescription de 1327 avait passé vite en coutume puisqu'à peine une dizaine d'années après, les gens de la curie romaine récitaient les trois *Ave* à genoux : « *secundum modum curiae romanae* », lit-on dans l'histoire de l'abbaye d'Amorbach (1).

J'aurais voulu, Messieurs, retrouver les statuts synodaux de notre diocèse de Tréguier en 1334, et pouvoir vous donner le texte intégral de cette ordonnance qui prescrit l'usage des trois *Ave* dans le diocèse. Ils sont cités dans Martène. (*V. Appendice A*).

Le texte du concile de la province de Sens tenu à Paris, en 1347, est plus connu; le voici, au ch. XIII :

« *Praecipimus quod observetur inviolabiliter ordinatio facta per S. M. Joannem Papam XXII de dicendo ter Ave Maria tempore seu hora ignitegii.* »

Puis, c'est de nouveau en Bretagne, à Nantes, sous l'évêque Simon (1366-82), que cette coutume prend force de loi : « *Praecipimus ut ipsi faciant horâ consuetâ pulsari campanas in ecclesiis suis ad ignitegium, gallice* « *couvre-feu* » *et praecipiant parochianis ad pulsationem hujusmodi dicere genibus flexis verbum salutationis ab angelo gloriosae V. Mariae : Ave Maria, et ex hoc lucrantur decem dies indulgentiae.* »

Les trois *Ave* que l'on récitait ainsi le soir avaient pour but d'honorer Marie dans cet incomparable mystère d'amour qu'est l'Incarnation et dont elle était l'humble instrument. Mais, le moyen-âge aimait aussi à se représenter Marie abîmée dans l'angoisse de son cœur, le visage d'une pâleur mortelle, laissant perler de grosses larmes de ses yeux, tandis qu'elle contemple les membres sanglants et meurtris de la sainte Victime. Je n'en veux pour preuve que les peintres de cette époque (2), ou bien encore le *Dialogue de*

(1) GROPP.
(2) Mantegna, Crivelli, etc.

la Passion du Seigneur faussement attribué à saint Anselme; les *Lamentations de la Vierge*, par un fils de saint Bernard, et même en Bretagne : *le Grand mystère de Jésus*, et surtout le *Tréméndan ar Werchez*, dont les auteurs sont inconnus. Et ceci nous explique comment, dès le XV^e^ siècle, on sonna le matin pour inviter les fidèles à réciter la salutation angélique en l'honneur des douleurs de Marie au Calvaire. Dans certains diocèses, on joignait au souvenir des douleurs de Marie celui des âmes du Purgatoire, ou encore le souvenir des cinq plaies du Sauveur.

Détail à noter, c'est d'Angleterre qu'était partie la coutume du couvre-feu, c'est encore d'Angleterre que vient la coutume de la sonnerie matinale.

L'évêque de Bath, nommé Raoul, ordonne, en 1346, au clergé de la cathédrale de réciter matin et soir cinq *Ave* pour les bienfaiteurs vivants et défunts, en les terminant par ces mots : *Jesus. Amen* en l'honneur de Marie.

Puis, c'est le tour de la France; en 1368, au concile de Lavaur, les évêques ordonnent de réciter cinq *Pater* en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur et sept *Ave* en souvenir des douleurs de Marie.

L'année suivante, le concile de Béziers accorde 20 jours d'indulgence à ceux qui, le matin, aux trois coups de la cloche, réciteront trois *Pater* et *Ave* « *Item simili modo ordinatur, quod de caetero in aurora diei pulsetur tribus ictibus cum batallo majoris campanae et quilibet audiens, cujusque status fuerit, dicat ter Pater Noster et Ave Maria et cuilibet dicenti de Omnipotentis Dei auctoritate et nobis attributa, et concedimus* 20 *dies indulgentiae in remissionem suorum peccatorum.* »

Mais, jusqu'au moment où nous sommes parvenus, nulle part, que je sache, on n'avait encore appelé les fidèles à la prière à l'heure de midi. Et pourtant, si la prière trouve justement sa place à l'aube du jour pour appeler les bénédictions divines sur le travail quotidien, et de même si l'ombre qui s'étend sur la terre au soir des journées bien remplies est propice à la méditation et au recueillement de la prière, l'heure de midi est aussi favorable aux pensées sérieuses. C'est l'heure où l'homme a déjà porté en partie

le poids du jour et de la chaleur, et où il s'arrête au milieu de son labeur pour reprendre haleine et se fortifier. Ce repos forcé porte aisément à la prière : les églises d'Allemagne le comprirent les premières. Olmütz, en 1413, Mayence et Cologne, vers 1423, introduisent la coutume d'une sonnerie à midi pour honorer la Passion de Notre-Seigneur. Mais cette sonnerie ne se fait encore entendre que le vendredi.

Puis, voici que les Turcs s'avancent menaçants. Déjà ils se sont emparés de Constantinople, malgré les efforts du malheureux Constantin Dracosès, et poussant plus loin leur ambition, ils rêvent de marcher à la conquête de la vieille Europe. Cent cinquante mille hommes mettent le siège devant Belgrade, le 3 juin 1456. Heureusement, le vieux pape Calixte III, qui avait juré, même avant son élévation au pontificat (1), d'exterminer les Turcs, avait pris ses précautions contre l'envahisseur. Il avait aliéné les plus beaux joyaux de l'Église et même quelques domaines pontificaux pour équiper une flotte. A la tête de ses croisés, il avait dépêché un homme de foi et d'action, saint Jean de Capistran. L'assaut de Belgrade dura vingt heures. Les Turcs, bien supérieurs en nombre, sous la conduite de Mahomet II, arrivaient déjà à la crête des remparts et allaient remporter la victoire, quand le moine Jean, s'élançant dans les premiers rangs, un crucifix à la main, s'écria : « Victoire, Jésus, victoire », puis s'adressant à Marie : « Puissante reine du Ciel, dit-il, allez-vous abandonner vos enfants à la merci des infidèles qui ne cessent de blasphémer et d'injurier votre Fils? »

Les chrétiens, enflammés par ces paroles et habilement commandés par l'intrépide Huniade, fondent sur les infidèles, les précipitent des remparts de la ville et les taillent en pièces. Cette victoire sauva l'Europe du fer des musulmans!

Calixte III ayant à cœur de remercier la Vierge Marie de la protection visible qu'Elle venait d'accorder aux armes des chrétiens, ordonna en action de grâces une sonnerie

(1) Averti par Vincent Ferrier qu'il deviendrait pape, il le disait volontiers — Ce qui lui valut le surnom de « vieux rêveur » ; — l'événement donna raison à saint Vincent.

quotidienne vers deux heures, heure à laquelle Belgrade avait été délivrée, et prescrivit la récitation de trois *Ave* (1456).

Cette pratique devint surtout très populaire en France, au temps de Louis XI, dont la dévotion envers Marie est bien connue. La sonnerie fut reportée à midi. En 1472, Louis XI ordonna « à tous Français, chevaliers, hommes d'armes et manants, de se mettre à genoux au coup de midi, de se signer dévotement et de faire une prière à Notre-Dame pour obtenir bonne paix. »

Trois ans après, le 17 mars 1745, le pape ratifie cette ordonnance royale appelée vulgairement l'*Ave Maria* de la Paix et accorde des indulgences.

Voici un texte extrait des archives de Tournai : « On vous fait assavoir que nostre Saint-Père le Pape, à la requeste du roy, nostre sire, a donné et octroié à tous ceulx et celles qui, par chacun jour, environ heure de midy, au son de la cloce qui lors sonnera, diront dévotement trois *Ave Maria* en priant Dieu pour paix et union du royaulme, trois cents jours de pardon et indulgence pour chacun jour et se nomme « l'*Ave Maria* de la Paix ».

Green, dans un article paru, en 1895, dans la *Downside Review*, mentionne des indulgences accordées par Sixte IV aux églises d'York et de Cantorbéry, à la requête d'Élisabeth, épouse de Henri VII.

Nous trouvons, à Milan, cette coutume en grand honneur du temps de saint Charles Borromée. On raconte dans sa biographie, que ce bon saint récitait son angelus à genoux et la tête découverte, et s'il arrivait que le son de la cloche de l'angelus le surprît à cheval, il s'empressait de descendre de cheval pour réciter cette prière et donner ainsi à la Mère de Dieu ce témoignage d'amour filial et de reconnaissance en même temps qu'il donnait à sa suite un grand exemple d'édification.

Il est aussi raconté dans la vie de saint Vincent de Paul, que cet apôtre incomparable de la charité avait une grande dévotion pour l'angelus. Il aurait cru commettre une véritable apostasie s'il avait négligé de réciter publiquement l'angelus lorsque la cloche sonnait.

Hélas ! nous sommes obligés d'avouer à notre honte, que cette coutume si pieuse, si touchante, tend à disparaître de plus en plus, comme hélas ! tant d'autres habitudes de la vie chrétienne. La cause n'est pas à chercher bien loin, elle est tout entière dans cette diminution progressive de la foi, que nous constatons chaque jour, le cœur navré.

A vous, Messieurs, qui êtes venus à ce congrès dans le but de rendre hommage à notre Mère du Ciel, à vous il appartient de donner l'exemple. Puisse ce modeste travail vous inspirer la bonne pensée de réciter chaque jour l'Angelus comme nos vieux pères se plaisaient à le faire. Ne craignons pas, Messieurs, de mettre comme eux genoux en terre et de nous signer pour obtenir bonne paix. Cette prière est peut-être plus opportune encore que du temps de Louis XI, puisque la guerre est déclarée à la fois sur tous les terrains.

Je ne doute pas que la Vierge Marie daignera exaucer nos prières et nous accorder bonne paix, c'est-à-dire, la concorde entre les nations, l'union des citoyens, l'harmonie parfaite dans les familles, et pour l'Église, la liberté de poursuivre sa mission bienfaisante et consolatrice à travers le monde.

A. Guyot,
Vicaire à Saint-Sauveur de Dinan (Côtes-du-Nord).

III. — DANS LA LITURGIE.

La Renaissance des études d'archéologie et d'histoire, en même temps que la discussion, au nom de ces sciences, des croyances de l'Eglise catholique, a eu pour effet de solliciter l'attention des érudits et des liturgistes sur les plus anciens rites de la chrétienté. La vieille parole du pape Célestin « *Lex credendi, lex supplicandi* », répétée avec force par dom Guéranger, a montré l'importance du culte dans l'affirmation de la Foi.

Sollicités par des pensées diverses, venus de camps opposés, des savants ont publié sur les origines et le développement historique des formules de prières des études

de la plus grande valeur. Les principaux résultats des recherches faites par les plus grands d'entre eux, par Duchesne par exemple, restent acquis.

Le culte de la Très Sainte Vierge, battu en brèche par les protestants au nom de l'histoire, a retrouvé des preuves des manifestations de son antiquité. On vit la piété s'affirmer ainsi d'autant plus que l'impiété cherchait à rivaliser avec elle, et donnait naissance après les pèlerinages, à des Congrès où, selon la mode de ces assemblées chères à la fin du XIX^e^ siècle, les connaissances étaient vulgarisées, sinon notablement accrues.

Le Congrès de Rennes est une de ces assemblées en l'honneur de Marie; et, parmi les manifestations de la dévotion mariale, une des premières places devait appartenir sans doute à l'*Ave Maria*. « Salutation unique en elle-même, unique par la bouche qui la proférait et bien plus par la personne à qui elle était adressée ! Salutation aussi qui n'a été proférée que cette fois, et qui n'a pu être répétée dans la suite des siècles qu'en se retournant vers la première saluée en sa formule ! Salutation aussi pleine de sens que Marie était pleine de grâces, puisqu'elle ramasse et renferme tout ce que nous pouvons dire de Marie. »

Mais cet *Ave Maria*, la première formule du culte public et officiel en l'honneur de Marie, formule répétée si souvent depuis par la dévotion des fidèles, nous n'avons pas ici à en développer les beautés ni à en raconter, dans son entier la pratique. *Étudier l'*Ave Maria *dans la liturgie c'est exposer son emploi dans les textes officiels des livres de prières de l'Église, emploi d'ailleurs si considérable qu'il nous faut pour l'apprécier parcourir en somme presque toute la liturgie mariale et même la liturgie tout entière* (1).

***

Il n'est pas besoin d'insister sur ce point que le culte de Marie repose sur la Maternité divine. La notion ou le mystère de J.-C. s'expose d'un mot : L'Homme-Dieu; la notion

(1) On nous pardonnera de le faire incomplètement, le temps nous ayant manqué pour recueillir tous les documents.

ou le mystère de Marie s'expose aussi d'un mot : la Vierge Mère. Deux expressions, deux notions tellement inséparables que l'on n'a pas l'une si l'on n'a pas l'autre. Sans la Vierge Mère, ni l'on a ni l'on ne comprend l'Homme-Dieu.

L'Eglise dans son *année* liturgique, devait fêter l'anniversaire du jour où Jésus-Christ entrait dans le temps, où Dieu se faisait homme pour nous sauver, où Marie coopérant à ce salut devenait la Vierge Mère. L'Eglise célébrerait dans une fête solennelle la gloire du mystère de la Mère et du Fils, sans les séparer dans sa piété, en fêtant l'événement historique de l'*Ave Maria*. L'*Ave Maria* est lié à ce mystère, comme l'Annonciation à l'Incarnation, et, du moment que Marie paraissait dans le cycle, elle y entrait par le rappel de sa mission et de la salutation de l'Ange : *Missus est Angelus... dixit : Ave gratia plena.*

L'Eglise devait non seulement introduire comme récit dans sa liturgie la salutation de l'archange, mais la répéter comme prière pour nous y associer et honorer à son tour, après l'archange, Marie. C'était en rappelant à la Mère de Dieu ces gloires dont l'annonce l'avait fait trembler dans son humilité (*cogitabat qualis esset ista salutatio* (Luc), l'intéresser à notre faiblesse et à notre salut qui devait bien un peu dépendre d'Elle, si Elle le voulait, puisqu'Elle était en somme la Mère de Dieu comme l'Eglise le lui répétait sans cesse. Le Seigneur serait avec nous, parce qu'il était avec Elle, depuis le grand jour de l'apparition de l'archange, et l'Eglise savait aussi que nous-mêmes en redisant ces paroles, nous faisions profession de notre foi.

Tout le culte de Marie a donc pour point de départ la salutation angélique et la fête établie en l'honneur de cette Annonciation. Dire un mot de cette fête sera mettre en relief la place de l'*Ave Maria* dans la liturgie.

La liturgie espagnole a appelé simplement la fête de l'Annonciation *Sancta Maria*, et, dans la liturgie latine, nous trouvons entre autres expressions : *initium Redemptionis*, *Sanctæ Virginis festum*, *Dies Genitricis* (Conc. de Tolède) ; *solemnitas Dominicae Matris*, termes « qui indiquent peut-être, selon dom Cabrol (*Dict.* c. 2242) que cette fête est la plus ancienne des fêtes de la Vierge à une époque où

aucun des mystères de sa Vie n'avait encore de fête (1) », ou, du moins, car il me semble difficile d'admettre cette opinion si l'on songe à la fête de la Purification, il s'agit ici d'appellation qui marquera au moins que c'est bien la fête par excellence de Celle que nos pères, sans l'affubler de tant de noms, appelaient tout simplement *la Bonne Vierge.*

Tout ce qui met en relief l'Annonciation met en relief l'*Ave Maria*, et le sort historique même de la fête explique la diffusion de l'*Ave Maria* dans l'année liturgique. La date du 25 mars fixée, en somme, en dépendance de celle de Pâques (2) n'était pas adoptée par tous pour cette solennité. Le carême n'admettait pas de fêtes, et le moyen-âge restait fidèle à cette pensée. En Orient, le Concile *in Trullo* exceptait l'Annonciation, exception abandonnée d'ailleurs par les Grecs modernes. En Occident, au contraire, le Concile de Tolède (656), sur lequel on s'était appuyé à tort, en ce sens, connaît sans doute la date de mars pour l'Incarnation mais remet la fête au 18 décembre (huit jours avant Noël), à cause des inconvénients du carême. En Espagne on ne fut pas toujours d'accord, et à Milan, la liturgie ambrosienne jusqu'à ces dernières années célébrait l'Annonciation le dimanche qui précède Noël dans les jours appelés de *exceptato*, « les jours d'attente (pour *expectato*) selon D. Guéranger, ou plutôt les jours où Marie reçut (*excepit*) le fils de Dieu après la salutation de l'ange, si l'on adopte l'opinion de Lejay (3).

L'*Expectatio partus* du *Pro aliquibus locis* romain reproduit, le 18 décembre, une grande partie de l'office de la fête du 25 mars, car Rome, dès le VII^e^ siècle, célébrait l'Annonciation en mars sous le pontificat du pape Sergius (687-701) qui ordonnait une procession aux quatre fêtes de la Sainte Vierge.

La dévotion à la fête de l'*Ave Maria* l'emportait donc alors sur les tristesses quadragésimales et le 25 mars depuis

(1) Il ne s'agit pas ici du culte de la Sainte Vierge, mais des fêtes en son honneur.
(2) Cf. *Origines du Culte chrétien.* (DUCHESNE).
(3) LEJAY, cité dans *Dictionnaire d'Arch. et de Liturgie* au mot *Ave.*

le moyen-âge fut, selon la liturgie romaine, l'un des jours où l'évêque doit célébrer dans sa cathédrale, et même les deuxièmes Vêpres (après la messe fériale), comme dit encore le cérémonial « *ne tanta solemnitas sine Vesperis solemnibus transeat* (1). »

L'office de l'Annonciation est trop connu au Bréviaire et au Missel pour qu'il soit besoin d'y signaler le nombre de fois où se trouve répété le salut de l'Ange; mais l'on peut noter son emploi le 18 mars dans la liturgie romaine et le 26 dans la liturgie grecque, pour une fête de saint Gabriel. On a ici l'exemple d'un de ces dédoublements de fêtes, relativement récents, pour célébrer plus à loisir ou à un point de vue plus particulier un grand événement ou un grand mystère.

Nous venons de voir à propos de la date de l'Annonciation la tendance à fêter la salutation de l'archange aux environs de la fête de Noël et plutôt pendant le temps de l'Avent que pendant le temps du carême. De là les deux usages finissant par demeurer l'un et l'autre et la date du 18 décembre se maintenant là même où celle du 25 mars avait prévalu (1).

Bien plus, en dehors de là fête de l'*Expectatio* appartenant au propre des saints, le temps de l'Avent prenait et développait la liturgie mariale, employant et paraphrasant dès le temps de l'antiphonaire grégorien les paroles de l'Annonciation, l'*Ave Maria*. Thomassin faisait cette remarque : « L'Avent n'est qu'une sorte d'Annonciation. » « Dans ce temps, écrivait aussi Durand de Mende, on ne dit pas dans l'Eglise l'office de la Bienheureuse Vierge Marie parce que tout l'offfce de ce temps a trait aux louanges de la Vierge. »

Les paroles de l'oraison *angelo nuntiante* sont redites alors chaque jour comme au 25 mars à la collecte et à l'oraison *post communionem*. Le premier dimanche, au deuxième Nocturne, le premier répons porte : *Ave Maria gratia*

(1) Rien d'étonnant que cette grande fête fût seulement de deuxième classe jusqu'en 1895, à cause des dimanches du Carême ainsi préservés.

(2) Autre exemple : les Chaires de Saint-Pierre, selon DUCHESNE, pour la même raison, le Carême et la fête du 2 octobre dédoublée de celle du 29 septembre.

plena Dominus tecum, et, le lundi suivant, la paraphrase célèbre : *Suscipe verbum, Virgo Maria, quod tibi a Domino per Angelum transmissum est : concipies et paries Deum pariter et hominem, ut benedicta dicaris inter omnes mulieres.* Le mercredi des Quatre-Temps célèbre particulièrement la salutation angélique comme le vendredi rapporte les paroles de sainte Elisabeth à la Visitation. La liturgie romaine-française avait aussi pour premier répons de ce jour *Missus est* (1). Enfin l'antienne des Laudes du IVe dimanche : *Ave Maria*, et surtout l'offertoire du même jour *Ave Maria...* jusqu'à *fructus ventris tui* est d'une grande importance comme point de départ d'un emploi fréquent de ces paroles comme texte liturgique.

La fête de Noël couronne l'Avent et l'Annonciation qui la préparent : « La Mère, disait un auteur d'une *Vie de la Très Sainte Vierge*, ne saurait avoir de plus grande fête que l'Incarnation du Verbe. » La fête de la Nativité du Fils n'est-elle pas aussi la fête de la Mère? En ce jour-là, l'Eglise s'adresse à Elle, et il faudrait avoir entendu le premier répons du deuxième Nocturne de Noël chanté par les moines de Solesmes ou de Beuron pour saisir la beauté et l'à-propos de cette invocation par laquelle l'Eglise, se tournant tout à coup vers Marie, remercie la mère de Dieu et la félicite par les paroles de l'ange : « *Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum.* »

Ces paroles, jadis, étaient plus d'une fois répétées dans l'office de la Nativité comme le montrent des textes empruntés à la liturgie romaine-française. En 1520, il est aussi question, à Chartres, d'une station dans la nef, avant la grand'messe, où l'on chante le répons « *Sancti et Immaculati* », « qui se dit ès Matines de Noël, après lesquels les enfants de chœur diront le verset *Ave Maria* ». C'est encore la finale de la poétique paraphrase de la salutation angélique, faite par Sédulius, qui a donné la gracieuse antienne : *Genuit puerpera Regem...* du même office.

La fête du 1er janvier clôturant l'octave de Noël portait, remarque Duchesne, « une préoccupation spéciale de la Vierge Mère. » L'*Ave Maria* en propres termes, ne s'y

(1) En 1415, on obtint qu'il fût chanté à Chartres par deux enfants.

trouve pas, mais le répons *Confirmatum est cor Virginis*, ainsi que le *Benedicta tu in mulieribus*, du troisième Nocturne, reportent constamment à la même pensée.

En dehors de la fête de l'Annonciation et du temps de l'Avent ou de Noël, la liturgie mariale s'est épanouie dans plusieurs fêtes solennelles. Nous avons entendu le pape Sergius parler au VII^e^ siècle, à Rome, des quatre fêtes de la Sainte Vierge. Le cérémonial des Évêques (1) a consacré l'expression des « cinq fêtes de la Sainte Vierge, » ajoutant l'Immaculée-Conception aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption et de la Nativité.

Le culte rendu à la Mère de Dieu dans les principales de ces fêtes ne dépend-il pas du fait de l'Annonciation? et ne peut-on se demander si l'Eglise n'a pas eu dessein de lui rappeler ses autres grandeurs en lui répétant qu'elle est pleine de grâces, selon la parole de l'archange? C'est l'*Ave Maria* qu'elle chante. C'est le *Dominus tecum* rendu éternel par l'Assomption au ciel à cause de la correspondance aux grâces pour elle qui en est remplie dès sa naissance et même dès sa conception, en vue de la Maternité divine. Ainsi autour de la fête centrale de l'Annonciation, l'*Ave Maria* rayonne.

L'IMMACULÉE CONCEPTION, qui, comme fête, date du moyen-âge, a reçu des liturgistes de Pie IX, qui l'exalta, un office modelé, en somme, sauf au deuxième Nocturne, sur celui des anciennes festivités, voire même une Vigile qui distingue les grandes fêtes chrétiennes antérieures à celles du *Corpus Christi* ; l'*Ave gratia plena*, la seule insinuation scripturaire du dogme, s'y trouve : c'est aussi l'Evangile *Missus est*, l'offertoire *Ave Maria* et l'Homélie de saint Germain dont les phrases débutent toutes par *Ave*, réminiscences du salut angélique.

Le sermon de saint Augustin de la fête de la NATIVITÉ a pour sujet « *De annuntiatione Dominica*, » et cet office met sans cesse en relation la Maternité divine avec la naissance de Marie saluée dès l'*Introït* par le début de la vieille strophe

(1) *De usu palli.*

de Sédulius « *Salve sancta parens enixa puerpera Regem*, » dont nous avons constaté la finale dans l'office de Noël.

La PURIFICATION de Marie est une fête du Seigneur, sa Présentation. Plus qu'ailleurs la virginité de la Mère de Dieu s'y trouve affirmée, surtout aux premières Vêpres, en face de l'événement qui rappelle son obéissance à la loi commune des femmes d'Israël. Mais la liturgie latine actuelle n'y cite pas l'*Ave Maria*. En fut-il toujours ainsi dans l'office de cette fête, peut-être la plus antique en l'honneur de Marie si l'on excepte la fête du 1^er^ janvier (1)? En Orient, en tout cas, dans les ruines d'un monastère copte, on a découvert une forme ancienne grecque de l'*Ave Maria* datant de l'an 600 environ, inscrite pour être chantée, comme l'*Alleluia*, avant l'évangile, peut-être pour la Purification, selon W. Henry : « Salut, Marie, pleine de grâce, « le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes « les femmes et le fruit de vos entrailles est béni parce que « vous avez conçu le Christ, fils de Dieu, le rédempteur « de nos âmes. »

L'office de l'ASSOMPTION n'a pas négligé le verset *Ave Maria*. Ce salut de l'Ange semblait si approprié au dernier jour de la Vierge que les légendaires se sont plu à faire intervenir Gabriel saluant Marie comme à l'Annonciation, mais pour lui dire qu'elle monterait vers ce Jésus qui était alors descendu en Elle.

Parlerai-je de la fête que l'on célébrait le 18 janvier en Gaule? Les savants hésitent pour savoir s'il s'agit de l'Assomption ou de l'Annonciation. Je renvoie là-dessus à Duchesne et à D. Germain Morin *(Revue bénéd.* 1888*)*. Mais, quelle que fût la fête, on célébrait toujours dans l'office le salut angélique, la Maternité de Marie.

Ce souvenir planait tellement sur toutes les manifestations du culte marial que les grandes fêtes ont un

(I) Voir sur cette antiquité DUCHESNE. — Dom CABROL dans les *Origines liturgiques* en donne les raisons : la Purification ainsi que la Passion se célébraient comme des fêtes locales à Jérusalem. Les autres mystères de la vie de Marie. n'y avaient pas eu leur accomplissement.

fond commun en son honneur, ce « commun, » composition factice imaginée par les éditeurs d'il y a un siècle pour éviter les répétitions et qui n'est autre que le « Propre » de l'Annonciation ou de l'Assomption. Ainsi toutes les fêtes notables de Marie ont le souvenir de l'Annonciation avec l'*Ave Maria* ou sa paraphrase, et l'hymne célèbre, l'« *Ave Maris stella*, » qui rappelle le salut de l'ange, « *Sumens illud Ave Gabrielis ore.* »

La première, après les grandes fêtes de Marie, une fête non chômée mais élevée au rite de deuxième classe par Pie IX, la Visitation, rappelle la salutation d'Elisabeth qui fait suite à la salutation de l'ange, qu'elle reprend d'ailleurs partiellement. L'Eglise les a soudées toutes deux dans plusieurs textes liturgiques des fêtes auxquelles il a été fait allusion. Cependant elle considère surtout la Visitation comme un supplément à la fête de saint Jean-Baptiste, la plaçant non pas selon le cycle marial, mais au lendemain de l'octave du saint Précurseur, comme plus tard le Sacré Cœur suivit l'octave du Saint Sacrement.

La Présentation emprunte son office à l'Annonciation, mais le pape saint Pie V la jugea d'ailleurs si peu importante pour l'Eglise universelle qu'il la supprima.

Ainsi, dans le moyen-âge, Marie célébrée Mère de Dieu le 25 mars par les paroles répétées de l'Archange, apparaissait aussi avec cette auréole dans l'année liturgique, tandis que l'*Ave Maria* retentissait spécialement pendant la saison de l'Avent, et qu'à chacune des quatre saisons de l'année, les fêtes, quel qu'en fût d'ailleurs l'objet spécial, ne cessaient de redire, en même temps que ses autres mystères, les gloires de la Vierge Mère.

Enfin, honorant aussi Marie avec tous les Saints dans la fête du 1er novembre qui porta d'abord son nom, l'Eglise, pour affirmer l'excellence de la Reine des Anges et des hommes, chante encore dans un répons de cette solennité : « *Ave Maria gratia plena, Dominus tecum.* »

Devons-nous maintenant rechercher dans l'office ou la messe d'autres fêtes le souvenir de la Maternité divine et de l'*Ave Maria*? Si l'on parcourt un calendrier perpétuel ou quelque *ordo* d'église particulière, on est frappé de la

multitude des fêtes de Marie. L'Eglise universelle en donne un certain nombre, et les « Extravagantes » du Bréviaire, le *Pro aliquibus locis* et les « Propres » locaux, bien d'autres; les moins chargés en ont une cinquantaine et plusieurs pour le même objet. Il serait difficile de voir une idée directrice et d'admirer là un magnifique ensemble, de saisir les relations de ces fêtes entre elles et l'harmonie de leur place au calendrier. On abuserait des textes en appliquant au culte marial à leur sujet le « *circumdata varietate*, » du psaume. Des batailles contre les Turcs, des spécialités intéressant quelques ordres religieux ou quelques sanctuaires ont créé ce que quelqu'un appelle honorablement « des fêtes de reconnaissance », gratitudes locales étendues à des provinces entières; d'autres sont des dédoublements, comme cette Notre-Dame des Sept Douleurs que fêta tant, mais autrement, le moyen-âge; d'autres encore méritent la reconnaissance des « gens occupés », comme on disait au XVIe siècle, puisqu'elles ont pour but avoué (1) de supplanter l'office jugé trop long des dimanches. Il ne s'agit pas en général de célébrer quelque anniversaire intéressant notre salut, quelque fait rendant tel ou tel jour vénérable et glorieux pour tous les chrétiens; ces fêtes ne sont pas en général de celles qu'impose le cycle, mais de celles qu'on lui impose et dont la date est indifférente. La S. C. des Rites, qui depuis la fin du pontificat de Léon XIII, a souhaité, dit-on, (2) qu'elles se fissent plus rares, les a déclarées secondaires, et elles le sont en effet. En parlant de l'*Ave Maria* dans la liturgie, il ne devrait pas être question d'elles s'il n'était piquant de remarquer que Notre-Dame du Perpétuel Secours, la Mère du Bon Conseil ou Notre-Dame de la Paix et d'autres n'ont pas, comme la Mère de Dieu, l'*Ave Maria* de l'Annonciation. Le Rosaire seul mentionne le premier mystère joyeux, mais les nouveaux offices, moins simples, cherchent bien loin des textes en l'honneur de Marie. Dans l'office des Sept Douleurs, si peu traditionnel, où le *Stabat Mater* tronqué trouve

(1) C. Réponse de la S. C. des Rites, citée par les Ephémérides liturgiques.
(2) Cf. Ephém. liturg.

pourtant place, n'y a-t-il pas des réminiscences de Virgile, *Virgo* substitué seulement à *Dido*? (1).

Ce n'est plus la bonne Vierge tout simplement, la Sainte Mère de Dieu, comme le redisait le moyen-âge dans tous ses monuments, à quelque mystère qu'ils fussent dédiés. On disait : Sainte Marie Majeure, Sainte Marie l'Antique, Sainte Marie la Nouvelle, Sainte Marie au Transtévère, Sainte Marie in Cannapara, etc., et les mosaïques de ces sanctuaires ne représentaient jamais Marie sans Jésus, reproduisaient même souvent la venue de l'ange et portaient des inscriptions comme celle-ci :

Scae Genitrici semperque Virgini Mariae

La statuaire moderne, comme la liturgie des *Pro aliquibus locis* n'a plus le *Dominus tecum* de l'antiquité chrétienne : Marie y est représentée seule comme dans ses plus récentes apparitions (2).

Ainsi les fêtes modernes qui ne renvoient pas par lassitude au Commun ou ne dépendent pas manifestement de quelque solennité comme la translation de Lorette, abandonnent l'*Ave Maria*. Le plus étrange est, qu'oubliant la pensée prédominante du moyen-âge dans le culte de Marie, on obtint la concession d'une fête spéciale de la Maternité dans l'office de laquelle l'*Ave Maria*, même à l'évangile, ne se trouve pas!

Mais, avant l'envahissement par cette masse touffue des fêtes mariales modernes parallèlement aux fêtes doubles des saints, la dévotion liturgique à la Maternité divine, confondue avec la dévotion mariale, s'affirmait et s'épanouissait par la diffusion de la salutation angélique : on ne prodiguait pas les fêtes solennelles; c'étaient de si joyeuses surprises pour nos pères! pourtant on ne cessait d'invoquer la Mère de Dieu.

Chaque jour et LE SAMEDI surtout, l'Eglise officielle-

(1) Comparer l'oraison avec la finale de l'*Ave Maria* actuel.

(2) Nous devons cependant mentionner l'office de Lourdes composé par les Bénédictins et dépendant de celui de l'Immaculée Conception; il contient plusieurs fois la Salutation Angélique.

ment honorait Marie dans sa liturgie. Saint Pierre Damien n'a fait que promouvoir le culte marial; le Petit Office existait avant lui, et deux mss. antérieurs à 1100 portent l'*Ave Maria* comme antienne, répons et versets. La salutation angélique comme au 25 mars reste l'Invitatoire de cet office, et l'hymne connue, le « *Memento Rerum conditor* » donne, dans sa deuxième strophe, l'idée et peut-être une des premières formes de la finale *Sancta Maria* de notre prière actuelle (1). Urbain II en 1086, au Concile de Clermont, ne fit qu'urger l'obligation de réciter chaque jour les Heures de la Bienheureuse Vierge, que négligeaient les séculiers. Les Bénédictins, comme le rapportent le célèbre Raoul de Tongres et Martène (*de antiquis Monachorum Ritibus*), récitaient l'office marial depuis longtemps. La messe *de Beata* que saint Louis entendait chaque jour, date du temps d'Alcuin, contemporain de Charlemagne, et Trombelli, dans son ouvrage (*Mariae Sanctissimae vita ac gesta cultusque illi adhibitus*) (2) a conservé le texte d'une messe trouvée à la bibliothèque des chanoines réguliers du Sauveur à Bologne. Elle a pour titre « *Missa in honorem S. Mariae quotidianis diebus vel die sabbato.* » L'offertoire porte l'*Ave Maria* du IVe dimanche de l'Avent et la Préface est curieuse au point de vue qui nous occupe : « *Vere dignum et justum est... gratias agere... Pater omnipotens, aeterne Deus, et praecipue pro meritis Beatae gloriosae semper Virginis Mariae* gratia plenæ *tuam omnipotentiam collaudare. Quae et unigenitum tuum sancti Spiritus obumbratione concepit*, etc. » Nos cinq messes *De Beata*, filles de celle d'Alcuin, gardent aussi le souvenir du salut de l'ange et la prière *Ave Maria*. Pie V ne fit que consacrer et régler la tradition en établissant avec la messe *de Beata pro tempore* l'office *de Sancta Maria in sabbato* pour toute l'année, excepté les féries privilégiées et les fêtes à neuf leçons.

La messe quotidienne demeurait cependant, et, à titre d'exemple, on peut citer Chartres où chaque jour, après Prime, les enfants la chantaient presque seuls. Leurs maî-

(1) *Mortis hora suscipe.*

(2) Ouvrage réimprimé par Bourassé dans la *Summa Aurea*. V. pag. 249-266.

tres se plaignaient en 1764 qu'ils y perdissent leur voix. Les chanoines trouvaient qu'ils allaient trop vite. L'un d'eux alla jusqu'à leur ordonner de se taire. La Révolution devait réaliser son vœu. Des *Ave Maria* chantés étaient demandés aux enfants de chœur; il y avait *Ave Maria* et station après vêpres pour les cinq fêtes de la Sainte Vierge et bien d'autres jours encore (1). Bientôt, d'ailleurs, dès le moyen-âge, la coutume des monastères, puis les ordres des Papes, devaient faire entrer dans chaque partie de l'office l'*Ave Maria* complété par la prière de l'Eglise. Dom Berlière, O. S. B., de l'Abbaye de Maredsous, a résumé les conclusions historiques sur la formation de notre prière actuelle et son entrée dans la liturgie des Heures. Déjà Durand de Mende dans son vieux style avait donné de pieuses raisons d'invoquer Marie à toutes les Heures du jour et de la nuit (2). « Dans les mêmes Heures « nous devons aussi louer la Bienheureuse Vierge, à savoir : « à Nocturne ou à Matines parce que c'est à cette heure « que paraît dans le ciel une étoile que l'on nomme tram- « ontane (ou étoile polaire), laquelle fait arriver les matelots « au port. La Bienheureuse Vierge aussi est cette étoile « tramontane;et si nous qui sommes dans ce siècle, nous la « louons dignement, elle nous conduira au port du salut. « Nous devons la louer à Prime parce qu'alors paraît une « étoile appelée Diane que suit le soleil : la Bienheureuse « Vierge est cette étoile appelée Diane, elle qui a porté « le vrai soleil, c'est-à-dire le Christ qui éclaire le monde « entier. De même à Tierce, parce qu'à cette heure « nous avons coutume d'avoir faim; et c'est la Vierge qui « nous a apporté le vrai pain, c'est-à-dire le Christ qui « renferme tout rassasiement; il en est de même à Sexte, « parce qu'alors le soleil a plus d'ardeur et de chaleur et « nous devons alors louer la Vierge et la prier de réchauffer « notre froideur dans la charité par le soleil, c'est-à-dire « le Christ qu'elle a enfanté. De même à None, parce

(1) A la cathédrale de Paris, après vêpres, il y a encore procession à la statue de N.-D. et chant du répons : *Sancta et immaculata Virginitas* avec le verset *Ave Maria*.

(2) Livre V, chap. I, § 8. Rational des Divins Offices.

« qu'alors le soleil décline vers le couchant, et la Vierge « nous aide et nous protège encore quand nous déclinons « vers notre coucher, c'est-à-dire que nous arrivons à la « vieillesse. De même à Vêpres, heure où le jour com- « mence à finir, parce qu'elle protège ses serviteurs à l'heure « de la mort. De même à Complies, où le jour est complè- « tement terminé, elle intercède pour nous et nous fait rece- « voir dans les tabernacles éternels où la joie des élus est « complète. »

L'union de l'*Ave* au *Pater* existait à partir du XII^e^ siècle. Cette prière était aussi jointe au *Credo* comme au *Pater* par les Evêques dans les prières imposées au peuple ou dont celui-ci doit être instruit. C'est ainsi qu'en 1198 Odon de Paris la prescrit. Au XIII^e^ siècle l'*Ave Maria* n'a pas encore sa finale actuelle, mais elle joint les paroles de sainte Elisabeth à la salutation de l'Archange ainsi qu'on l'observe alors un peu de tous côtés : en Espagne comme à Rouen, à Béziers comme en Angleterre, au Mans comme à Liège. Sainte Mechtilde la cite dans le *Livre de la grâce spéciale* (l. I, c. XLIII) et souvent il s'y fait différentes additions et variétés. L'*Ave Maria* s'introduit à la suite du *Pater* dans les Heures, et Durand de Mende en parle pour l'office des Dominicains dans la première moitié du XIII^e^ siècle. Les chanoines réguliers de Nicosie la récitaient avant Matines seulement, les Bénédictins de la congrégation de Bursfeld, à certaines Heures, et ceux de Lorraine en 1503 la disaient à toutes les Heures avec le nom de Jésus (1). De quand date la formule actuelle complète? Dans un article du *Mois Bibliographique* (juin 1895, p. 247) un anonyme (qui n'est autre que le célèbre bénédictin D. Gagin comme on vient de me l'écrire de Solesmes), article cité avec honneur dans une note de la traduction de Biron de l'*Histoire du Bréviaire*, de D. Baumer, la finale serait à peu près entière dans un acrostiche italien du XV^e^ siècle, et dans un bréviaire des Frères Mineurs des XIV^e^ et XV^e^ siècles. Ce serait donc en Italie et chez les Frères Mineurs que cette prière

(1) Le nom de Jésus ajouté sous l'influence de S. Bernardin de Sienne suivant en cette dévotion S. Bernard de Clairvaux (indulgence de Sixte IV pour cette addition.)

aurait pris naissance. Cependant, dès 1514, la formule est complète dans un Bréviaire imprimé pour les Mercédaires, et, la même année, dans un Bréviaire camaldule (Note de traduction Brion, *Histoire du Bréviaire*, II, p. 20). Le fameux bréviaire de Quignonez, qui procura une si désagréable aventure aux chanoines de Saragosse (racontée par Mgr Batiffol, dans son histoire du Bréviaire Romain) portait *Pater et Ave* à toutes les Heures, même à Complies, mais arrêtait la prière aux mots : *peccatoribus. Amen.* Le Bréviaire de saint Pie V, de 1568, celui qui nous est sensiblement conservé, porte l'*Ave Maria* tel que nous le récitons aujourd'hui et dans les mêmes circonstances. Au Latran on ne récite pas l'*Ave* au commencement des Heures : en cela, comme du temps d'Abélard sans doute « *Sola ecclesia lateranensis, quæ mater est omnium, antiquum officium tenet.* » Cependant Gavantus allégué par Merati est blâmé par Trombelli pour soutenir que Pie V innova en insérant l'*Ave Maria* au bréviaire (1).

Actuellement son sort suit au Bréviaire celui du *Pater*, sauf à la fin des Vêpres et des Laudes dans les féries majeures, et à Prime et à Complies des offices non doubles. Anciennement encore les quatre antiennes finales de la Sainte Vierge avaient toutes comme verset *Ave Maria*, qu'aucune d'entre elles n'a conservé, la première seule rappelant directement la salutation de l'Ange.

Ainsi l'*Ave Maria* de l'Annonciation et des grandes fêtes de Marie a été la formule par excellence de la prière liturgique en l'honneur de la Mère de Dieu dans son petit office de chaque jour, le samedi surtout, et à toutes les Heures du Bréviaire.

Mais l'*Ave Maria* n'a pas seulement trouvé place dans les textes du Bréviaire ou du Missel. En dehors même des pratiques de dévotion reconnues, approuvées, encouragées et enrichies d'indulgences, telles que l'*Angelus*,

(1) Ne pourrait-on voir dans l'insertion de l'*Ave Maria* au bréviaire de S. Pie V le résultat de la suppression de l'obligation en général du petit office *de Beata?* Ce serait comme le résumé de l'heure mariale correspondante, comme le Fidelium fut ajouté pour rappeler l'office des défunts qu'on supprima.

le *Rosaire* et les prières après la messe dont il n'y a pas ici à parler, on peut noter dans les livres liturgiques : le *Rituel*, le *Pontifical*, et le *Cérémonial des Évêques*, la mention et l'emploi de la Salutation angélique. Notre Rituel actuel ne mentionne guère, il est vrai, l'*Ave Maria* qu'au rite de la recommandation de l'âme où il l'associe au *Pater*. « *Pater et Ave pluries*, » dit-il.

Mais au VIe siècle, dans l'Eglise syriaque, un rituel du Baptême cite l'*Ave Maria*, et Corblet, dans son *Histoire du Sacrement de Baptême* (t. II, p. 353) écrit : « Certains rituels dans les cérémonies du Baptême en prescrivent la récitation au parrain et à la marraine ». Et c'était l'usage du XIVe siècle.

Le Pontifical indique pour la confirmation « *doceant eos* (*patrini*) *Credo in Deum*, et *Pater noster* et *Ave Maria quoniam ad hoc sunt obligati* » Il s'agit ici évidemment des enfants, non des adultes qui doivent déjà savoir le *Pater* et le *Credo*. Dans le Pontifical de Guillaume Durand se trouve déjà le rit de la Bénédiction d'une statue par l'évêque avec l'antienne « *Ave Maria gratia plena, Dominus tecum.* »

Enfin le Cérémonial des Evêques porte une rubrique intéressant notre sujet (l. I, c. 22, § 9) « *Concionator... signat* « *se signo crucis et genuflexus recitat salutationem angeli-* « *cam, non Regina cœli etiam tempore paschali, voce intel-* « *ligibili et devota.* » Cet usage qu'Erasme comparait irrévérencieusement à l'invocation de la muse, prit naissance, selon Ferraris, (*Dictionnaire*) *propter haereses in B. Virginem exortas.* Catalan croit qu'on ne se tromperait guère en affirmant que l'invocation s'est généralisée après avoir été employée d'abord « à des fêtes, dit-il, comme l'Annonciation ou l'Assomption. » On a attribué cette pratique à saint Vincent Ferrier O. P. qui inscrivit en tête de ses sermons « *Salutetur Beata Virgo.* » Mais l'ordo Romanus XV atteste l'usage en Italie au début du XIVe siècle; il porte (c. 43) : « le Pape se met à genoux et se tire lui-même la mître à *Et incarnatus est*, » et il ajoute aussitôt « *et etiam dum dicitur Ave Maria in principio sermonis.* » Que l'on remarque encore l'*Ave Maria* maintenu à l'exclusion de toute autre prière à Marie,

du *Regina cœli* par exemple. Catalan l'explique bien en commentant ainsi le Cérémonial : « *Solam salutationem angelicam* in qua præcipua Deiparæ privilegia continentur *Cœremonialis et Ecclesiæ usus concioni habendæ præmittendam volunt.* »

***

En considérant ainsi, depuis la scène de l'Annonciation, la salutation, répétée et achevée par l'Eglise, n'est-on pas frappé de l'harmonie et de la logique de son emploi dans la prière liturgique? Présentée par l'Eglise, cette invocation nous est encore plus chère comme elle est plus sûre d'être agréée de notre Mère et son histoire vénérable nous la rend doublement sacrée. Nous sentons aussi, en effet, pour elle ce « pieux attachement » dont parle Mgr Duchesne pour les antiques manifestations du culte chrétien, sanctifiées par la piété de cent générations. « Depuis « tant de siècles on a prié ainsi ! tant d'émotions, tant de « joies, tant d'affections, tant de larmes ont passé sur cette « formule ! » Au moyen-âge, à mesure que la liturgie répétait l'*Ave Maria*, saint Bernard dans ses beaux sermons « *Super Evangelium Missus est*, » proclamait, en retraçant l'histoire de notre salut, les gloires de la Mère de Dieu. Les proses de ces temps de foi paraphrasaient à l'envi la grande prière. Depuis, l'office marial *de S. Maria* et sa messe du samedi sont relégués dans l'ombre du sanctoral. D'autre part des offices plus récents en l'honneur de notre Mère ne lui rappellent plus autant que jadis qu'elle est la Mère de Dieu. L'institution de la Commission historico-liturgique pour la réforme du Bréviaire fait songer aux temps où le Pape Pie V restaurait le vieil office et rendait au jour de la Bienheureuse Vierge son rang traditionnel comme à l'époque plus récente où le grand pape Benoît XIV voulait nous donner une « *onesta correzione del nostro Breviario.* » En attendant mieux, par des règles bien savantes, les messes de *Requiem* ont été privilégiées et des concessions du même genre ont été accordées à des ordres religieux ou à des sanctuaires en faveur de la messe

de Sancta Maria in Sabbato. Ce ne sont que des palliatifs. Mais n'est-il pas permis d'y voir une réaction dans le sens du vieux calendrier traditionnel et la grande place rendue à l'*Ave Maria* dans la liturgie répétant à Marie Mère de Dieu, la salutation de l'archange, ainsi qu'au moyen-âge !

R. Harscouet,
Maître des cérémonies à la Cathédrale
de Saint-Brieuc.

VI

DE L'ANNONCIATION DANS L'ART ITALIEN

DU XIIIe AU XVIe SIÈCLE

Cette étude n'a nullement la prétention d'être un travail original. L'auteur a eu simplement le dessein de déterminer la place que l'Annonciation occupe dans l'œuvre des peintres italiens et de montrer comment ils ont interprété le chapitre premier de saint Luc, versets 26-38. Pour ne pas surcharger de notes et de renvois le bas des pages, on voudra bien trouver ici la liste des principaux ouvrages consultés pour écrire cet essai, et dont on a souvent cité textuellement des extraits : On s'est surtout servi de l'article de M. Venturi : *Dell' Annunciazione nell' arte rappresentativa*, paru dans la *Nuova Antologia* du 1er mars 1895.

BIBLIOGRAPHIE :

Benozzo-Gozzoli. — London, George Newnes.

Botticelli. — Même librairie.

Bourget (P.). — *Sensations d'Italie*, Paris, Lemerre.

Cabrol (dom). — *Dictionnaire d' Archéologie chrétienne et de Liturgie*, fascic. viii, art. Annonciation, Paris, Letouzey et Ané, 1905.

Crowe e Cavalcaselle. — *Storia della Pittura italiana*, Florence, 1889-1892.

Dante Alighieri. — *La Divina Commedia.* — *Vita Nuova.*

Flornoy. — *Le Bienheureux Bernardin de Feltre*, Paris, Lecoffre, 1ie éd.

Saint François d'Assise. — *Fioretti.*

GEBHARDT. — *Conteurs florentins du Moyen Age*, Paris, Hachette, 1905. *Florence* (Coll. « Les Villes d'art célèbres »), Paris, Laurens. *L'Italie mystique*, Hachette, 1906.

GRANDS ARTISTES (les). — Paris, Laurens :
Donatello, par Arsène ALEXANDRE;
Luini, par Pierre GAUTHIEZ;
Michel-Ange, par Marcel REYMOND.
Raphael, par Eugène MÜNTZ;
Titien, par Maurice HAMEL;
Vinci, par Gabriel SÉAILLES.

L'ITALIE, par BAZIN, DEJOB,... GEBHARDT, MÜNTZ, etc. Paris, Larousse.

LECLERCQ (dom). — *Manuel d'Archéologie chrétienne*, Paris, Letouzey, 1908.

LECOY DE LA MARCHE. — *La Peinture religieuse*, Paris, Laurens.

MAITRES DE L'ART (les). — Librairie de l'art ancien et moderne, Paris.
Botticelli, par Charles DIEHL;
Giotto, par C. BAYET;
Verrocchio, par Marcel REYMOND.

MOIS LITTÉRAIRE ET PITTORESQUE (le).— Maison de la Bonne Presse.

MOLMENTI (Pompeo). — *Venezia*, Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche.

NATIONAL GALLERY (Half holidays at the). — Édition du Pall Mall Magazine.

NIKÉ (M.). — *Un essai d'itinéraire d'art en Italie*, Paris, Firmin-Didot.

REINACH (Salomon). — *Apollo*, Paris, Hachette, 1907.

RIO (A.-F.). — *De l'art chrétien*, Paris, Hachette, 1867.

ROBIDA. — *Les vieilles villes d'Italie*, Paris, Dreyfous, 1878.

RUSKIN. — *Mornings in Florence*, New-York.

SUPINO ( ). — *Sandro Botticelli*, Alinari e Seeber, Firenze, 1900.
Beato Angelico (trad. de Crozals), Florence, Alinari frères, 1898.

THOMAS (dom). — *L'abbaye de Mont Olivet Majeur*, Sienne, Imp. de saint Bernardin.

VENTURI (A.). — *Dell' Annunciazione nell' arte rappresentativa*, Nuova Antologia du 1er mars 1895.

DE L'ANNONCIATION DANS L'ART ITALIEN

DU XIIIe AU XVIe SIÈCLE

Relisons d'abord le récit de saint Luc :

« L'ange Gabriel fut envoyé par Dieu en une ville de Galilée appelée Nazareth, à une vierge mariée à un homme de la maison de David nommé Joseph; la Vierge s'appelait Marie. L'ange entra chez elle et dit : « Je vous salue, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes. »

« Elle, l'ayant entendu, fut troublée de ces paroles, et elle se demandait quelle pouvait être cette salutation. L'ange lui dit : « Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu; vous allez concevoir dans votre sein, et vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut; et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père. Il règnera éternellement sur la maison de Jacob et son règne n'aura point de fin. »

« Marie dit à l'ange : « Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme? » L'ange lui répondit : « Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu. Et voilà que votre cousine Élisabeth a conçu, elle aussi, un fils en sa vieillesse, et c'est le sixième mois de celle qu'on appelait stérile, car il n'y a rien d'impossible à Dieu. »

« Et Marie dit : « Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. » Et l'ange la quitta. (*Luc*, I, 26-38.)

Pour l'artiste, cette narration de saint Luc, si abondante et si précise se réduit aux faits suivants : Dieu envoya *l'ange Gabriel* à *Nazareth*, vers une *Vierge* nommée *Marie*; l'ange *étant entré* dans l'habitation de cette vierge lui dit : « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Marie fut *troublée* en entendant l'ange lui parler ainsi. Mais Gabriel lui dit :

Ne craignez point, Marie! car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous mettrez au monde un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. Le *Saint-Esprit descendra* sur vous, et la *vertu du Très-Haut vous couvrira* de son ombre. »

Les Évangiles apocryphes apportent au texte de saint Luc divers détails, dont l'art chrétien s'est plusieurs fois inspiré. On lit par exemple dans le Protévangile de Jacques : « Et ayant pris une cruche, Marie alla puiser de l'eau et voici qu'elle entendit une voix qui disait : « Je te salue, Marie, pleine de grâce; le Seigneur est avec toi, tu es bénie parmi toutes les femmes. » Marie regardait à droite et à gauche, afin de savoir d'où venait cette voix. Et étant effrayée, elle entra dans sa maison et elle posa la cruche, et ayant pris la pourpre, elle s'assit sur son siège pour travailler. Et voici que l'ange du Seigneur parut en sa présence, disant : « Ne crains rien, Marie, tu as trouvé grâce devant le Seigneur. » (Brunet, les Évang. Apoc. cité dans *Dict. d'Archéol. et de Liturg.*., article Annonciation, col. 2261, Letouzey et Ané édit. Paris 1905.)

Tel est l'auguste mystère que le peintre, le miniaturiste, le sculpteur, vont tenter de retracer : ils sont appelés à déployer leur art pour reproduire un fait fondamental du dogme catholique, et même de toutes les sectes dissidentes qui professent la foi au Verbe divin fait homme; et leur génie ayant ici comme matière autre chose que de vagues conjectures, devra se livrer à une étude sérieuse sur ce fait capital pour rendre saisissable la narration si simple et si noble tout ensemble de l'écrivain inspiré.

Et d'abord toute figuration de la salutation angélique se rapproche d'un type uniforme et traditionnel : l'ange et Marie en sont les principaux personnages et les seuls essentiels pour traduire la vérité de la scène évangélique. Le Saint-Esprit que le texte annonce comme *devant descendre* « superveniet » est figuré comme descendu sous la forme de la colombe : légère torture donnée à la lettre de saint Luc, mais légitimée par un long usage, et sans que l'Église ait jamais fait entendre une improbation. On a souvent ajouté au Saint- Esprit, un Père Éternel dans une nuée lumineuse au moment où Gabriel remplit son message.

C'est encore, nous semble-t-il, une traduction intelligente des paroles de l'ange : « La vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. » L'art ne saurait tomber sous le coup de la censure, tant qu'il est sobre dans ses allégories, et que celles-ci n'exagèrent ni n'altèrent le récit évangélique. Il n'en est pas de même quand le peintre figure, comme l'ont fait quelques primitifs, un corpuscule émanant du Père et du Saint-Esprit, et s'insinuant dans la Vierge afin de retracer par ce moyen l'Incarnation du Verbe éternel. Plusieurs mystiques, Catherine Emmerich par exemple, dans ses visions célèbres sur la Vie de la Vierge, ont essayé d'exprimer de façon semblable l'ineffable mystère du Verbe fait chair. Même dans le domaine de la Contemplation, certaines matérialisations étonnent; à plus forte raison, l'Incarnation proprement dite ne peut entrer dans le domaine de l'art.

Quant au *lieu* de l'Annonciation, l'Évangile insinue que Marie était dans sa maison, et d'aucuns trouvent fort clair et définitivement probant le texte « *Ingressus ad eam...* Même à priori, l'artiste peut se faire une idée de la demeure de Marie, j'entends l'artiste chrétien : tout, dans ce mystère, doit rappeler l'humilité, car c'est ici comme le prélude de la pauvre crèche de Bethléem : la maisonnette de Nazareth ne pouvait être ni riche, ni meublée avec luxe; et si nous ne savions que la couleur locale, telle que nous la comprenons aujourd'hui, est chose d'invention toute moderne, nous aurions à nous demander tout à l'heure comment à des âges de foi, tant de génies profondément croyants n'ont pas tenté de replacer la visite de l'Ange à Marie, sinon dans le cadre historique, du moins dans un milieu plus vraisemblable. A ce même point de vue il reste inexpliqué qu'un Fra Angelico, par exemple, le peintre par excellence de l'Ave Maria, n'ait jamais songé à s'instruire du véritable aspect de la maison de Nazareth, qui, depuis un siècle au moins, avait trouvé sur la terre italienne le dernier terme de ses merveilleuses translations : le monument de Lorette, selon une tradition qu'il serait téméraire de répudier, est matériellement la maison de l'Annonciation.

Nous aurons l'occasion, en étudiant de plus près les repré-

sentations figurées de la Salutation angélique, de reprendre en détail ces remarques générales; non seulement il ne faudra point chercher trace de la maison réelle de la Très Sainte Vierge, mais encore bien des artistes ne s'embarrassent plus d'aucune architecture, même de fantaisie, et mettent le lieu de la scène dans un paysage orné d'ombrages et d'accidents de terrain.

La *position* même des personnages peut-elle être l'objet d'une détermination au moins approximative? Tandis que les documents les plus anciens nous montrent la Vierge assise ou debout, la tradition plus récente se la représente agenouillée sur un prie-Dieu. C'est une pensée plus pieuse que conforme aux usages de la nation juive. On ne se mettait pas à genoux pour prier, même dans le temple : non point que je veuille conclure que c'était là une posture absolument inconnue pour la prière, car je lis dans le prophète Daniel, que ne voulant point participer à l'idolâtrie imposée par la loi de Darius, « il entra dans sa maison, et là, les fenêtres ouvertes, il se tournait trois fois le jour vers Jérusalem, et *fléchissait les genoux* pour adorer son Dieu, selon sa coutume habituelle. » (*Dan.*, VI, 10.) Représenter Marie assise ou debout n'est pas non plus une pensée de tout point heureuse, ni en harmonie avec nos idées, parce qu'elle semble former trop de disparate avec la dignité du grand mystère que l'art reproduit. Si nous songeons à la profonde humilité de la Vierge, au trouble dont elle est remplie à la vue de l'envoyé divin et que saint Luc a noté; — si d'autre part nous nous rappelons les coutumes orientales et les expressions dont se sert l'Écriture pour traduire l'attitude des créatures devant les messagers du ciel, ne nous figurerons-nous pas plutôt Marie prosternée devant Gabriel, tandis que l'archange lui-même en la proclamant pleine de grâce fléchit le genou devant sa reine et la mère de son Dieu: admirable débat d'humilité que les moyens humains sont impuissants à rendre mais que les génies les plus purs ont tenté de rendre sensible sans jamais y réussir entièrement.

Telles sont les données artistiques que suggèrent les versets de saint Luc : tel est le sujet que la peinture et la sculpture chrétiennes ont traité si fréquemment, que de

dresser la liste des chefs-d'œuvre qu'il a inspirés semble une tâche impossible. On le trouve déjà dans l'art des catacombes et sur les murs des basiliques. Il devait plus tard charmer les artistes primitifs, épris avant tout de pureté et de grâce. En Italie, en Allemagne, dans les Flandres, on le retrouve dans les miniatures des missels et des livres de chœur, dans les fresques et les vitraux des églises, dans les sculptures sur bois ou sur pierre des retables et des porches. On n'entreprendra point ici de parcourir ce cycle merveilleux : ce serait une œuvre de trop longue haleine, et nous ne nous sentons point les forces et la compétence nécessaires pour l'entreprendre. Jamais elle ne nous a semblé plus vraie, l'épigraphe que l'illustre Rio inscrivait à la première page de son magistral ouvrage sur l'art chrétien : « *Ars longa, vita brevis.* » Tout au plus voudrait-on dans cette modeste étude établir quelle place importante occupe le mystère de l'Annonciation dans la peinture italienne du début du XIII^e^ siècle à la fin du XVI^e^ siècle.

La peinture italienne s'est affirmée à une époque assez tardive. Malgré l'éclat des mosaïques ou des fresques qui ornent les sanctuaires de Rome, de Naples, de Ravenne, de Milan, on peut soutenir que ces grandes pages monumentales ne constituent pas une émanation propre du génie italien : conçues dans les données de l'art chrétien primitif, qui dérivait lui-même de l'art romain, elles ne diffèrent que par leur mérite intrinsèque, non par leur style ou leur teneur, des productions qui prirent naissance vers la même époque dans les diverses provinces de l'ancien empire romain. Plus tard, du VI^e^ au XII^e^ siècle, les peintres de la péninsule avaient subi, à des intervalles réguliers, l'influence de l'École byzantine, qui avait conservé avec plus de piété qu'eux certaines traditions de style et certains secrets techniques. Un instant arrêtée par l'invasion lombarde, cette domination avait repris de plus belle après l'an mille : au nord comme au sud, les églises de Venise, aussi bien que celles de Salerne, de Palerme, de Monreale s'étaient couvertes de compositions directement inspirées par les artistes de Constantinople, alors toutefois qu'elles n'étaient

pas exécutées par eux. C'est à peine si l'on peut signaler de loin en loin quelques révoltes ou quelques éclaircies: peintures des SS. Quattro Coronati à Rome; de Sant'Urbano alla Caffarella près de la même ville; de Subiaco; de Sant'-Angelo in Formis près de Naples, etc...

Mais voici luire au déclin du XIIIe siècle l'aurore d'un art nouveau qui va se débarrasser peu à peu de la raideur hiératique du type grec chez les premiers maîtres Siennois et qui prendra toute l'importance d'une révolution et d'une révélation chez les primitifs florentins, et le plus grand de tous, Giotto.

Si je vous conduis tout d'abord à Sienne, c'est bien sans doute parce qu'elle dispute victorieusement à Florence l'honneur d'avoir été le berceau de la technique nouvelle; c'est un peu aussi parce que la fière république s'était donné le nom de « *Cité de la Vierge* » et l'avait proclamée sa reine. N'est-ce pas elle qui trône dans la grande salle du palais public dans l'admirable composition mystique de *Simone Memmi* : figure noble et grave, non sans froideur, que la piété populaire nuancée de respect a surnommée « la Maesta », La Majesté! Et quand *Duccio di Buoninsegna* eut terminé pour le maître-autel du Dôme son tableau de la Vierge, on vit un merveilleux spectacle. Un jour de juin, en 1310, au milieu des manifestations les plus joyeuses, au son des cloches et au bruit des fanfares, avec un immense cortège où figuraient le clergé, les magistrats et tous les ordres religieux, derrière lesquels se pressait une multitude de citoyens avec leurs femmes et leurs enfants, l'Image qui répondait si fidèlement à l'imagination populaire fut transportée processionnellement au Dôme.

Elle y resta jusqu'au XVIe siècle à sa place d'honneur. Un jour vint où on l'en jugea indigne, et le tableau d'abord enlevé, finit par être divisé en trois morceaux. Sur la «predella» ou gradin, l'un des compartiments reproduit l'*Annonciation*, et dans cette petite scène qui est presque une miniature, il y a une profondeur de sentiment et une sobriété de moyens qui décèlent un goût d'autant plus admirable que Duccio n'ayant pas encore de tradition derrière lui, était obligé d'y suppléer par une divination instinctive.

Conscient de la dignité de son art, et obéissant à une inspiration pieuse et patriotique, l'artiste signa son œuvre de ce distique latin que je reproduis dans son incorrection naïve, pour le sentiment ému que j'y trouve :

Mater Sancta Dei, sis causa Senis requiei
Sis Ducio vita, te quia pinxit ita.

J'ai nommé tout à l'heure Simone Memmi, encore appelée Simone di Martino ou Martini (1285-1344), tantôt peintre de Madones (et celle du dôme d'Orvieto est ravissante), tantôt peintre de batailles, tantôt enfin peintre de portraits, car on le croyait également propre à tous les genres. Le catalogue de son œuvre contient au moins une *Annonciation*, tableau d'autel peint pour le dôme de Sienne entre 1331 et 1333, aujourd'hui aux Uffizi de Florence. Ce n'est assurément pas un de ses chefs-d'œuvre : la Vierge qui reçoit la salutation angélique a quelque chose d'affecté dans son mouvement et, dans l'expression de ses traits, je ne retrouve pas cette finesse exquise, cette délicatesse de touche que l'artiste avait ailleurs si bien rendu, et l'ange avec ses lourdes ailes n'est pas beaucoup plus satisfaisant. Peint en collaboration avec son beau-frère Lippo Memmi, le tableau doit peut-être à ce dernier son infériorité. J'ai voulu pourtant signaler Simon de Sienne parmi les premiers peintres de l'Annonciation parce qu'il fut l'un des premiers à éveiller une vision d'art sur notre sol français en peignant ses fresques du palais des Doms, et aussi pour l'éloge que fit de lui dans ses *Rime* son ami Pétrarque : s'élevant sur les ailes de la contemplation et de l'amour, il allait chercher ses inspirations non pas chez les créatures

... non qui fra noi
Ove le membra fanno all' alma velo,

mais jusqu'à la source éternelle du beau.

Le vide causé par la disparition de Simone di Martino, mort en France en 1344, ne se fit guère sentir dans l'école de Sienne. Deux peintres de talent, les frères *Lorenzetti*,

l'y avaient remplacé; l'un d'eux, *Ambrogio*, avait même été son émule et son rival dans la décoration du Palais public. Dans ses dernières œuvres, on sent déjà les tendances naturalistes de l'école Florentine. Le tableau de l'*Annonciation* qu'il peignit dans les dernières années de sa vie pour le Palais public et que l'on conserve à l'Académie des Beaux-Arts de Sienne est un excellent exemple de ses éminentes qualités et aussi de ses défauts. Cette composition, dernier produit authentique d'un pinceau très fécond, est doublement intéressante par sa destination et par sa date (1344): il était naturel que l'artiste voulût lui donner toute la perfection possible, de peur que ses envieux ne cherchassent à y voir un symptôme de décadence. Nous sommes bien loin ici des réminiscences byzantines encore si sensibles chez Duccio et chez Simone, et pourtant on ne peut s'empêcher de regretter leur suavité et les proportions sveltes qu'ils donnaient à leurs figures. La science du dessin et la vigueur du coloris rachètent bien imparfaitement ce qu'il y a de lourd et de prosaïque dans les personnages d'Ambrogio. L'artiste si pur dans sa première manière a fini par sacrifier un peu trop la grâce à la force au lieu de maintenir entre elles un parfait équilibre. Ici l'on ne découvre plus le moindre vestige du type traditionnel. Au lieu de l'humble Vierge de Nazareth, on a devant les yeux une matrone romaine, ou si l'on veut une vestale, mais une vestale qui n'a pas renoncé à sa parure patricienne, car l'or brille sur ses vêtements et jusque dans sa chevelure; de plus, un certain pli de la lèvre supérieure donne à la physionomie une expression de fierté aristocratique et semble indiquer un sentiment bien opposé à celui que la salutation angélique fit éprouver à la Mère de Dieu : quelque chose comme le dédain.

Signalons encore tout au début du xv^e^ siècle *Taddeo di Bartolo*, dont la galerie de Sienne conserve une *Annonciation* d'un beau coloris. Taddeo porta dans la pratique de son art, non seulement l'indépendance d'un noble caractère, mais des inspirations puisées aux sources les plus pures et les plus élevées. Obligé par une de ces révolutions démagogiques si fréquentes dans la turbulente république de quitter Sienne, il parcourut presque toutes les villes de la Toscane

et resta moins fidèle que ses prédécesseurs aux traditions pures de l'École Siennoise. Plus encore que l'influence de Duccio, on sent dans son œuvre celle de l'École Florentine, surtout celle d'André Orcagna, que ses fréquents séjours à Pise suffisent à expliquer.

Si, véritablement épris de l'Italie, vous vous détournez quelque peu des grands chemins battus; si vous préférez à l'entassement des musées et aux admirations convenues astériquées dans votre Bedæeker et votre Joanne le pèlerinage à quelque vieille ville oubliée du tourisme cosmopolite, vous serez souvent largement récompensé de votre effort : il n'est presque pas d'église dans cette Toscane privilégiée qui ne contienne des trésors d'art ignorés, bas-relief de la Renaissance ou peinture de maître, deux ou trois tableaux seulement mais exquis : l'ignorance, le dédain ou quelque heureux hasard les ont laissés à cette même place à laquelle la piété des âges de foi les avait destinés; ils ont échappé à ce vandalisme impie qui arrache une œuvre d'art au cadre où elle avait toute sa signification, sa valeur, sa poésie, sa vie, pour n'en plus faire qu'un numéro de plus et combien indifférent dans quelque galerie.

C'est ainsi que sur la foi d'une page des *Sensations d'Italie*, — et à mon sens Bourget est un des écrivains qui ont le mieux compris l'âme de l'Italie du moyen âge, — je suis monté à Volterra, forteresse si étrangement farouche et fantastique. Un monastère de sa banlieue, le couvent franciscain de San Girolamo, garde encore un bijou précieux: c'est une Annonciation peinte sur bois par un artiste de l'École de Sienne, connu seulement des historiens d'art, *Benvenuto di Giovanni* : « Sur un fond d'or, la Vierge est assise, vêtue d'une robe lamée d'or, et dans un champ de fleurs d'or, avec des traits menus d'une délicatesse si tendre ! Ah ! l'adorable vision et qui semble flotter toujours entre les lignes de la Vita Nuova et des sonnets de Cirio da Pistoia ! C'est, en effet, la Dame du chevaleresque moyen âge, l'évangélique être qui par sa pureté renouvela le rêve de l'amour, et c'est aussi, avec la mélancolie résignée de son sourire, la mère douloureuse qui aura dans son cœur les

sept glaives. On devine une pitié dans le bel ange annonciateur si visiblement venu d'en haut, tandis que, vêtus l'un d'une armure de magicien et l'autre d'une robe tissée par les fées, saint Michel et sainte Catherine martyre se tiennent sur les deux côtés, et en bas, à gauche, le donateur agenouillé montre la ferveur modeste de son pauvre visage mortel. Les années ont jeté comme un voile sur ce tableau. Les années? Non. Mais la vapeur de l'encens qui a fumé au pied de l'autel pendant des milliers d'offices et dans cette étroite église depuis plus de quatre cents ans. Le coloris de cette peinture est aujourd'hui mystérieux et vague comme l'ombre de la chapelle à travers les vitraux. Le teint des personnages est pâli et spiritualisé comme celui des vraies chrétiennes qui ont prié à cette place. La maladresse un peu lourde du dessin, la raideur des attitudes, la convention pieuse de l'arrangement finissent de donner à cette œuvre presque inconnue un charme unique et qui ne saurait s'oublier. Dans le musée de Sienne, elle ne se distinguerait pas des autres, et Benvenuto se confondrait avec tous les maîtres de son groupe et de son temps: Francesco di Giorgio, Neroccio di Bartolommeo Landi, Guidoccio Cozzarelli, Girolamo di Benvenuto. Ils sont si nombreux ces élèves du mystique Duccio et du savant Simone Martini ! La communion de l'Idéal et de la manière était aussi chère aux artistes d'alors que la recherche de l'originalité à tout prix nous est chère à nous. Ils acceptaient, eux, ils souhaitaient de continuer simplement une tradition, d'être chacun la branche d'un même grand arbre, pas même la branche, mais une fleur parmi les fleurs, une minute d'une grande journée, l'étape d'une grande doctrine. C'est pour cela que la réunion de beaucoup de leurs œuvres donne une sensation d'une telle puissance, et qu'une telle puissance encore réside dans leurs œuvres isolées. Un je ne sais quoi d'à demi impersonnel permet d'entrevoir, par-delà le fragment contemplé, le vaste effort qui seul l'a rendu possible. Quelquefois même, comme ici, le fragment est si délicieux que, pendant une seconde, il semble marquer le point suprême auquel est suspendu tout le reste, et pendant cette seconde, toute la gloire de toute l'école rayonne à la fois sur le nom

du pauvre ouvrier modeste, qui, à force de mérite soumis, a eu du génie dans une œuvre comme les plus grands des grands. »

J'arrête ici cette étude de l'Annonciation chez les peintres siennois : c'est à peine si désormais ils méritent ce nom, tant leur originalité décroît : l'École de Sienne voyait auprès d'elle une rivale redoutable qui allait la dépasser et l'absorber; la grandeur du rôle qu'a joué Florence entre les républiques italiennes est inférieure encore à l'importance de la révolution artistique dont elle fut le berceau : chronologiquement d'ailleurs il est difficile de trancher entre Sienne et Florence une question toujours pendante de priorité; et les grands noms de Cimabuë et de Giotto ont longtemps suffi à la résoudre en faveur de la dernière.

Quittons donc la rouge Sienne non sans un dernier regard à la tour élancée du Mangia qui porte si haut dans les airs les créneaux altiers de l'orgueilleuse cité; à sa cathédrale de marbre blanc et noir, poème qui chante encore la gloire de Marie et dont l'allégresse contraste avec les sombres palais du moyen âge, les coupe-gorges, les vicoli obscurs et raides comme des sentiers d'escalade, ses ponts jetés par dessus les rues, qui faisaient en cas de trouble de chaque quartier une place forte et de chaque palais une forteresse; en franchissant les remparts on croit déposer une armure et respirer plus librement. Mais si l'on se retourne, voilà que dans l'ogive surbaissée de la porte médiévale l'œil distingue les contours pâlis, presque effacés d'une fresque : et c'est encore l'image de Marie dont le doux regard va suivre vers les bords de l'Arno le pèlerin de l'art : et je me prends à répéter l'invocation si confiante d'Ambrogio Lorenzetti vieilli :

« Salvet Virgo Senam veterem quam signat amenam ! »

Et maintenant, saluons la métropole de l'art, la radieuse Florence ! Du haut de la colline de Fiesole — quel nom et quel souvenir, — nous voyons à nos pieds les principales étapes de notre voyage : le dôme de Sainte-Marie del Fiore et le campanile de Giotto; le beffroi du Palais Vieux et le grand rectangle des Offices; les toits de Santa Maria Novella, la flèche de Santa Croce et la masse du Palais Pitti; nous

aurons peut-être quelque peine à identifier le couvent de Saint-Marc, mais je vous y promets pour tout à l'heure les plus pures de nos jouissances esthétiques.

Je n'ai pas à refaire l'histoire des origines de la peinture à Florence. Qu'on me permette seulement de rappeler le rôle important que jouèrent dans l'histoire de l'art à cette époque les nouveaux ordres religieux, les Dominicains et les Franciscains surtout. Santa Croce et Santa Maria Novella furent autant de musées ou plutôt de sanctuaires de la peinture chrétienne au XIVe et au XVe siècle. Jamais l'art religieux ne s'était trouvé dans des circonstances si favorables ni pour la qualité des inspirations, ni pour celle du patronage. On pourrait dire que cette époque fut celle de la concentration la plus intense du spiritualisme ascétique, lequel devait avoir son reflet naturel dans le spiritualisme esthétique, suivant le degré d'intelligence mutuelle entre ceux qui aspiraient à les réaliser séparément. La prodigieuse fécondité des pinceaux contemporains ne pouvait pas dégénérer en remplissage de décoration, parce qu'elle était la manifestation de ce qui se passait alors dans les âmes, dans celles des simples fidèles, comme dans celles des artistes.

Avec saint Dominique et saint François, Dante a été le grand inspirateur des peintres florentins primitifs, et la Divine Comédie, leur bréviaire mystique. L'influence du poète de génie sur Giotto est un fait incontestable, et le peintre en retour lui apprit à dessiner : remarque précieuse pour le sujet qui nous occupe, Dante, dans la Vita Nuova, parle d'une *Annonciation* dessinée par lui : de quel intérêt eût été pour nous cette esquisse où l'âme contemplative et mystique de l'Alighieri pouvait si bien se refléter : il n'en reste malheureusement que le souvenir.

Giotto di Bondone (1276-1337) élève de Cimabuë, en peu de temps aidé par la nature, non seulement égala son maître en sa manière, mais devint, nous dit Vasari « si bon imitateur de la nature, qu'il rejeta tout à la fois la grossière tradition byzantine, et suscita l'art moderne de la peinture en instituant de peindre d'après le modèle les personnes vivantes... » Peindre d'après nature, telle fut la révolution

que tenta Giotto. Et les contemporains eurent la pleine conscience de cette grande nouveauté. Dante salue ainsi la gloire de son ami.

Credette Cimabue nella pittura
Tener lo campo, ed ora ha Giotto il grido
Si che la fama di colui oscura. (*Purgat.*, XI, 94.)

Mais en même temps qu'il ouvre la voie au naturalisme de la Renaissance, Giotto a le sens pénétrant des choses religieuses, une intelligence très fine des textes sacrés, qualités éminentes que vivifiait l'art de découvrir le geste, l'attitude, le groupement des personnages. Le premier parmi les peintres d'Occident il fait la part large aux scènes de la vie de la Vierge dans ses grandes compositions murales, et si l'énergie dramatique ne manque point dans les fresques de la vie de saint François à Assise, ailleurs domine une note de tendresse, de douceur et de pitié.

Je ne veux pas faire état des fresques de l'église inférieure d'Assise, où dans le bras droit du transept on attribue à Giotto divers épisodes de la vie de la Vierge, parmi lesquels une *Annonciation*; tous les critiques sont loin d'admettre cette attribution; mais à *Santa Maria dell'Arena de Padoue*, nous nous trouvons en face d'une œuvre de même nature, authentique cette fois. L'un des compartiments de cette merveilleuse épopée murale figure l'*Annonciation*. Giotto a accepté la tradition, qui d'ailleurs se maintiendra désormais, de placer l'ange à gauche et la Vierge à droite, mais il a renouvelé le sujet par l'expression qu'il a donnée aux figures : les Annonciations byzantines sont souvent banales et sans accent; à Sienne et même à Florence, l'ange aimable et souriant affectera parfois les allures d'un galant messager, la Vierge, celles d'une noble demoiselle qui minaude. A Padoue, la Vierge est une fille du peuple saine et robuste, qui ne songe point aux belles manières. Agenouillée, les bras croisés sur la poitrine, elle écoute avec recueillement : il semble qu'elle ait conscience du terrible drame auquel sa vie sera mêlée. On sent, en la regardant, qu'elle est déjà mûre pour les rudes épreuves et les souffrances. Giotto

excelle d'ailleurs à rendre la piété grave et la prière, et l'on peut rapprocher de cette figure de la Vierge, celle de sainte Anne alors que l'ange lui apparaît : des deux côtés c'est la même sincérité profonde dans la foi.

Peut-être préférerait-on ici le type de jeune fille grande et svelte que l'artiste prête à la Vierge dans la Présentation au temple, et surtout dans le délicieux cortège nuptial de la Vierge; l'on regrette un peu aussi la tendance de Giotto à donner à ses personnages une largeur plus grande suivant leur dignité; mais l'ensemble donne une impression extraordinaire de vie intense : d'autres mettront dans cette scène de l'Annonciation plus d'art, je ne sais si jamais on y mettra plus de naturel et de vérité.

Je rattacherai à Giotto son élève, le romain Cavallini, mosaïste dans sa ville d'origine, peintre d'images pieuses à Florence; l'imagination populaire s'exalta peu à peu sur quelques-unes d'entre elles jusqu'à leur attribuer une vertu miraculeuse. Il semble qu'il débuta par repeindre en tout ou en partie dans l'église des Servites une image miraculeuse qui remontait au XIIIe siècle; et c'est sur le modèle de cette Salutation angélique qu'il en peignit des répliques dans l'église de Saint-Marc et dans plusieurs autres, au rapport de Vasari. Il est difficile d'apprécier l'œuvre de Cavallini, sur lequel les renseignements font presque entièrement défaut.

Il est encore un autre artiste, dont les œuvres accidentellement et parfois, hélas, systématiquement détruites, sont devenues si rares qu'il est malaisé de se faire une idée de sa juste valeur : c'est Spinello Arretino. La ville d'Arezzo, sa patrie, conserve pourtant de lui deux Annonciations, l'une dans l'église des Franciscains, l'autre dans l'oratoire de la confrérie des Innocents : images de dévotion que la piété des foules semble avoir miraculeusement sauvées.

Avant de quitter les artistes du XIVe siècle, ces trecentisti si sympathiques qui nous auront peut-être un peu longuement retenus, il me reste à résumer les caractéristiques de leur type de l'Annonciation. L'art qui venait de refleurir, essaya de traduire sans formes symboliques et sans les détails empruntés au protévangile de saint Jacques le mystère sacré; et comme s'il s'était rendu compte de son impuissance

à le rendre de façon suffisamment claire, il reproduisit les paroles adressées par l'ange à Marie et la réponse de la Vierge; c'est d'ailleurs l'idée du Dante qui décrit, sculpté sur le bord du premier cercle du Purgatoire, l'ange qui apporta à la Terre le message de paix, dans une attitude toute de douceur, comme s'il disait « Ave », et la Vierge avec cette inscription « Ecce Ancilla Domini ». Ainsi Lippo Memmi dans l'Annonciation des Offices, ainsi Taddeo Bartoli à l'Académie des Beaux-Arts de Sienne, comme si les créatures étaient sourdes, firent sortir des lèvres de l'ange un souffle qui portait à l'oreille droite de la Vierge les paroles de la salutation; l'Orcagna grave dans le livre ouvert sur les genoux de Marie son humble réponse; Andrea Pisano à Santa Croce déploie dans les mains de l'ange un phylactère avec les paroles du décret divin, et dans la main gauche de Marie, un livre avec la réponse; Agnolo Gaddi aligne devant Gabriel les lettres de l'Annonce, tandis que la Vierge, une main sur la poitrine, lui montre de l'autre le livre ouvert où est écrite sa réponse; Giovanni Balducci donne à l'ange un placard avec le salut en lettres gothiques, et dans le livre placé sur un pupitre auprès de la Vierge il écrit : « Ecce Ancilla Domini »; l'auteur inconnu de l'Annonciation de Sant'Alessandro de Brescia écrit devant les lèvres entr'ouvertes de l'ange les paroles qu'il prononce, mais inversées suivant une tradition très ancienne, afin de correspondre à la vérité de leur émission.

En d'autres endroits de son divin poème, Dante fait allusion à l'Annonciation et en complète l'image : ainsi par exemple au Paradis, quand il entend dans la lumière du plus petit cercle une voix modeste, « peut-être celle de l'ange qui fut trouver Marie »; — ainsi encore, quand dans le jardin du Paradis, il vit la rose dans laquelle le Verbe divin se fit chair, réminiscence peut-être d'un poète latin du XIIe siècle qui chantait ainsi : « La rose dorée tombée des prés du Paradis dans le giron de la Vierge, s'y reposa; dans la dignité virginale, et dans le cloître de la pudeur, la demeure de la Vierge accueille la rose angélique. »

Dante fait encore chanter l'Ave Maria à Piccarda Donati et à l'archange Gabriel dans l'Empyrée « tandis qu'il se

tient devant Marie avec les ailes étendues ». Toute la cour bienheureuse répondit à la divine cantilène; et Dante demanda à saint Bernard quel était cet ange qui regardait la Reine du ciel avec tant d'amour qu'il en paraissait tout enflammé. Et Bernard répond :

baldezza et leggiadria
Quanta esser puó in angelo ed in alma
Tutta é in lui, e sì volem che sia,
perché egli è quegli che portò la palma
qui a Maria quando il figliuol di Dio
carcar si volle della nostra salma.

Au lieu du bâton de voyage et du sceptre royal des Byzantins, Dante donne à l'archange la palme, emblême de victoire sur la mort et de vie immortelle; et la palme se retrouve dans quelques figurations, par exemple, dans celle de S. Domenico d'Arezzo (capella Dragomanni) et dans celle de Sant'Alessandro de Brescia. Lippo Memmi, Taddeo Bartoli mettent aux mains de l'ange un rameau d'olivier, mais bientôt, dès le XIVe siècle même, tous les artistes s'accordent à faire offrir à Marie une branche de lys fleuri. Le choix de ce symbole doit venir du sceptre fleurdelisé que Gabriel, messager de Dieu, portait comme signe de sa puissance impériale : et comme pour rappeler cette origine, l'Orcagna donne à la tige, avec les fleurs closes des lys, la forme approximative d'un sceptre royal; mais voici que les lys ouvrent leur corolle, et que les archanges présentent la fleur immaculée à Celle que David et les Pères de l'Église ont saluée du nom poétique de Lys de la Vallée.

La poésie de l'art chrétien jaillit de la rudesse matérielle du moyen âge et prodigue les fleurs à la charmante image de Marie. Autour d'elle, comme pour symboliser les louanges des poètes s'inclinant devant son image pour y déposer les fleurs du printemps, et la comparant aux aromes et aux plantes odoriférantes, l'art des Trecentisti place les bouquets de lys et les plus belles fleurs des champs; et plus tard au XVe siècle, un artiste étendra un tapis de gazon

fleuri devant Celle que les poètes nomment un Jardin et une Prairie de Délices.

La figure de Marie elle-même se transforme dans ce renouveau du Trecento : au lieu du fil de pourpre, du fuseau, de l'amphore des apocryphes et des Byzantins, elle prend un livre; et devant un agenouilloir, elle est dévotement assise. Ce motif d'art dérive lui aussi des récits extraévangéliques qui nous racontent la vie de Marie dans le temple : elle s'y adonnait à la prière, du point du jour à l'heure de tierce; au travail des mains de l'heure de tierce à celle de none; après none elle reprenait sa prière, méditait la Loi de Dieu, chantait les cantiques de David. A la venue de Gabriel, qui, vêtu d'habits sacerdotaux, un genou ployé, la salue, elle abandonne son livre sur ses genoux, ou le garde entr'ouvert dans la main gauche, tandis que les mains jointes ou la droite appuyée sur la poitrine expriment sa soumission aux vouloirs de Dieu. Le Père Éternel, levant sa dextre bénissante, apparaît là-haut, et les anges l'entourent comme d'une auréole; de ses lèvres part un rayon de lumière d'or qui va frapper l'oreille droite de la Vierge, et dans lequel plane la colombe de l'Esprit-Saint. Déjà Tertullien avait dit que le Verbe était sorti de Dieu comme un rayon de soleil, déjà les hymnologes chrétiens avaient appelé Marie la Porte resplendissante de la Lumière, ils avaient déjà chanté sa Conception par la vertu de l'Ombre de Dieu et du souffle divin; et Peire de Corbiac, s'inspirant des hymnes latines, dans sa Canzone à la Reine des anges, parlait de « ce rayon qui traverse le vitrail quand resplendit le soleil » :

intra bels rais quan solelha
per la fenestra veirina.

Les artistes du Trecento pour donner la raison du mystère et en expliquer le développement figurent ici le Père Éternel comme ils le figuraient dans les tableaux de la Création, au centre d'un cercle d'où partaient des langues de feu, tandis que sur les abîmes planait la colombe comme l'hirondelle sur les flots : cette image de Dieu le Père rem-

plaçait désormais la main sortant d'un nuage ou d'une auréole, symbole de l'intervention divine. En même temps, les émotions de l'âme se traduisent mieux dans l'expression de physionomie des acteurs de la scène. La Vierge peinte par Giotto dans la chapelle des Scrovegni de Padoue accueille avec sérénité et modestie le message divin; celle de Taddeo Bartoli, dans le tryptique de l'Académie de Sienne, demeure rêveuse; elle apparaît surprise et presque effrayée dans les bas-reliefs d'Orvieto; elle semble encore plus troublée dans le tableau de Lippo Memmi aux Offices. La Vierge, merveilleuse image de la pureté, écoute comme apeurée les paroles de l'archange, serre les lèvres et se détourne légèrement vers la gauche, tandis que d'une main elle soulève son manteau pour s'en faire un rempart.

Les mosaïstes nous montraient Marie assise sur des coussins dans sa chaire byzantine; maintenant le siège est en marqueterie et son dossier s'orne d'une tapisserie à fond d'or; ou bien encore elle est placée dans un édicule gothique aux voussures étoilées, près d'un pupitre, devant la porte d'une chambrette dont les tentures relevées laissent entrevoir le lit de la Vierge. La chambre de « l'Annunciata » garde l'aspect des antiques demeures royales : les pavés sont de marbres précieux ou recouverts de tapis d'Orient, les courtines du gynécée sont brodées d'or, les plafonds ont des caissons ornés d'étoiles, le gradin sous les pieds de la Vierge est celui d'un trône, les meubles sont sculptés, marquetés, somptueux. Dans ce palais, la noble Dame apparaît parfois avec un diadème de pierreries dans sa blonde chevelure, la robe ornée, le manteau frangé d'or, la tête auréolée d'un nimbe radieux. C'est ainsi qu'au XIV^e^ siècle on honorait Marie : et bien que le désir de *nationaliser* la scène de l'Annonciation lui eût donné un caractère réaliste, la réalité restait noble et pure. Du type ancien on garde encore parfois le geste oratoire de l'archange, mais il est généralement moins hardi et moins vibrant ; c'est plutôt un timide ambassadeur dont les bras esquissent un geste bénissant. Parfois aussi l'archange, les bras croisés sur la poitrine, s'agenouille devant Marie : et cette créature si humble et pourtant plus haute que toutes les autres créatures, « umile

ed alta piu che creatura » écoute un genou en terre le message. L'art adoucissait ainsi les figures divines, et les revêtait de piété et de simplicité humaine.

Avec le XV^e^ siècle s'ouvre une ère nouvelle pour l'art en Italie, une ère riche en perfectionnements et en chefs-d'œuvre, mais qui ne nous offrira ni la même unité de but, ni la même pureté d'éléments. Deux grands courants s'établissent, issus d'une même source, et bien différents dans leur terme : c'est, d'un côté, l'école naturaliste, qui s'attache de plus en plus à la recherche du détail réel et vrai : personnages, costumes et gestes sont empruntés au spectacle familier de la vie populaire : l'étude de l'antiquité, classique d'abord, païenne ensuite, lui fournira des documents nouveaux et qui sembleront inépuisables : elle poursuivra avant tout la recherche du beau esthétique, et y atteindra souvent. A côté d'elle, l'école mystique s'est réservé un domaine plus restreint en apparence mais en réalité plus étendu : étrangère, comme par une sorte de pudeur, aux curiosités du naturalisme, elle poursuit le rêve des primitifs, et le beau ascétique est son idéal: idéal difficilement et rarement réalisé parce qu'il suppose chez l'artiste une âme très pure et très haute, tranchons le mot, l'âme d'un saint: et voilà pourquoi cette école s'incarne tout entière pour ainsi dire en un seul homme, Fra Angelico da Fiesole que la voix populaire, avant l'Église, avait tout naturellement appelé le saint, Il Beato.

Pourtant les précurseurs du Naturalisme gardent encore la profonde empreinte des traditions de Giotto et la noblesse de l'émotion religieuse. De *Paolo Dono*, surnommé Uccello, Vasari ne cite qu'une petite *Annonciation* qu'on voyait jadis dans l'église de Sainte-Marie Majeure, et dont je n'ai pu retrouver la trace; le véronais Victor *Pisanello*, type du naturalisme héroïque, peignait dans l'église de San Fermo de Vérone une *Annonciation* dont il ne subsiste plus que des restes informes, où il introduisait une quantité d'oiseaux qui semblaient placés là pour accompagner de leur chant la salutation angélique.

En abordant l'étude des peintres mystiques, il faut nous souvenir que nous franchissons le domaine de la critique

proprement dite : il y a ici un ordre de conceptions qui lui échappe. « De même », écrivait M. Rio, « que la théologie spéculative, élevée à sa plus haute puissance, aboutit à la théologie mystique, de même la peinture religieuse en s'aidant de certains moyens et en tendant vers un certain but, prend la qualification de peinture mystique, ce qui implique objectivement la plus haute forme de l'idéal, et subjectivement l'essor le plus sublime des facultés de l'âme. Une fois lancé dans cette voie hasardeuse, les intuitions de l'artiste ont quelque chose d'analogue à ce qu'on appelle dans la langue des saints, la vision béatifique, et les procédés mécaniques ne sont plus à l'art que ce que l'enveloppe extérieure est à la plante qui fleurit. »

Don Lorenzo le Camaldule, moine du couvent de Sainte-Marie des Anges, plus célèbre comme miniaturiste que comme peintre, a laissé pourtant deux *Annonciations* qui sont aujourd'hui, l'une à l'Académie des Beaux-Arts de Florence, l'autre à Berlin, et où l'on reconnaît un pinceau ferme et délicat; peut-être encore une troisième à l'église della Trinità, chapelle Bartolini, qui semble accuser l'influence prononcée de Fra Angelico.

Mais j'ai hâte d'arriver au peintre exquis, au moine, au saint qui s'appela Giovanni da Fiesole, et que tout le monde aime et connaît aujourd'hui sous le nom de Beato Angelico : il est plus que tout autre le peintre de la Vierge, le peintre de l'Annonciation, et nul ne m'en voudra de m'arrêter ici quelque peu.

La tradition nous représente *Fra Angelico* absorbé dans son travail, caressant de son pinceau une de ces suaves figurines d'anges qui l'ont rendu populaire et lui ont valu l'immortalité, ou bien une de ces délicieuses images de la Vierge devant lesquelles, lui-même, l'œuvre achevée, il se prosternait et adorait. Avant de se mettre au travail, il est en prière, comme pour demander à la prière cette pureté de l'âme qui lui permettra de saisir et d'exprimer le divin; il prie encore après le travail pour remercier le ciel qui lui a fait la grâce de fixer la vision sacrée.

Il n'est pas difficile de deviner l'âme de l'artiste à travers ses œuvres si nombreuses; on comprend alors comment la cellule, ce milieu si plein de sérénité et de calme, l'église avec le parfum de l'encens, le cloître retentissant de cantiques durent favoriser, dans une âme d'une spiritualité si affinée, le développement de tendances mystiques.

Comment ne pas croire à la tradition en présence de l'humilité si profonde de l'artiste, de la beauté de ses œuvres, de la délicatesse infinie de son sentiment, de l'élévation de sa pensée, de sa douceur dans l'expression? De tous les maîtres qui se sont appliqués à pénétrer l'image de l'homme de l'idée du divin, Fra Angelico est peut-être le seul qui ait réussi à reproduire ces figures célestes d'une pureté idéale, avec une si merveilleuse simplicité d'expression et de dessin, que ce sera l'éternel honneur de son pinceau.

... Des sujets divers qu'il aborde se dégage un même sentiment profond de piété et de pureté dans lequel se confondent le croyant passionné et l'artiste. C'est bien là ce Fra Giovanni qui mettait dans son travail la flamme d'une puissante passion, sous les mains duquel les figures prenaient une âme, les visages s'embellissaient d'une grâce nouvelle et mystique, et qui se donnait lui-même tout entier à son œuvre, si bien que l'œuvre était comme le produit spontané de son âme. Ce devait être dans l'esprit de cet homme plein de piété, nourri de ces lectures sacrées alors si en honneur, et qui prêtaient tant à l'imagination, un fourmillement de visions, d'extases et de miracles. Quel frémissement chez l'artiste, quand il cherchait à traduire par les couleurs ces célestes visions... Quelle fête de la lumière et de la couleur dans ces tableaux resplendissants d'or et d'azur! Quel cantique en l'honneur de la religion et de la foi!

« Ne pas aimer Fra Angelico, c'est ne pas avoir le sentiment vrai de l'art antique; car, tout en reconnaissant la pieuse naïveté du moine, il y a dans la beauté céleste des figures, dans la foi heureuse et jeune qui anime l'artiste, un charme tel que l'histoire entière de l'art n'offre rien qui puisse lui être comparé. »

Guido ou Guidolino, né à Vicchio di Mugello, fit à Cortone son noviciat au couvent des dominicains de cette ville, et les troubles du grand schisme ayant chassé les Prêcheurs de Fiesole, il suivit ses frères à Foligno en Ombrie. Il échappait ainsi à l'atmosphère toscane et put respirer les souffles très purs de la légende franciscaine. Enivré par la fine senteur des roses miraculeuses d'Assise, le jeune dominicain se fit une âme d'heureux visionnaire, « tutto serafico in ardore » tel que Dante avait montré saint François, et sa plus fréquente vision allait aux anges, aux séraphins, aux scènes paradisiaques, aux souvenirs printaniers de l'Église (Gebhardt, *Florence*).

Il peignit ses premières œuvres à Cortone. Au dessus d'un tableau de San Domenico il y a dans deux médaillons l'*Annonciation*. Dans l'église du Gesù, qui sert de baptistère à la cathédrale, il a traité à nouveau ce sujet qui va lui devenir si familier; il y a là d'autres œuvres du Beato, mais le tableau qui attire le plus les regards est celui où il a représenté la visite de l'ange à Marie.

Le motif en est clair, simple, tel que l'art des époques antérieures l'avait légué; l'artiste n'a rien changé aux lignes générales; mais il a intimement modifié l'expression : « Le mysticisme, — dit M. Venturi — qui courbe les personnages humains, les baigne de parfum, les inonde de lumière, ne peut les faire mouvoir sur la scène de ce monde; et Fra Angelico est le seul qui ait enveloppé la Vierge d'humilité quand il l'a représentée à genoux devant l'ange sur les dalles d'un cloître. A ce même moment, *Donatello*, à Santa Croce de Florence, sans se perdre dans l'abstraction, donnait à la Vierge toute sa noble beauté; et avec sa sculpture en pierre bleutée (pietra serena) il en affinait l'image suivant la forme déjà employée dans les bas-reliefs de la cathédrale d'Orvieto. Marie se retourne vers la droite; le haut du corps est de face; la tête s'incline vers l'ange, comme attirée par la douceur de ses paroles. Le premier trouble apaisé, elle lui prête son attention; et l'ange dans une attitude d'hommage, ému et plein de grâce, exprime le divin message. Voilà la *forme dramatique*... ».

Fra Angelico ne troubla jamais avec d'inutiles accessoires

la religieuse solennité de l'apparition; fidèle aux sentiments de son âme, il ne voulut pas donner à cette scène un caractère de modernité; il a enveloppé Marie d'humilité; assise sur un trône couvert d'une riche draperie, sous un petit portique à colonnettes gracieuses, un livre sur les genoux, les bras croisés, elle baisse la tête et son corps s'incline vers le céleste messager. L'ange aux ailes d'or, à la robe couleur de rose, se penche lui aussi vers la Vierge; de la main droite, il montre le sein de Marie, et de la gauche, la colombe qui inonde la tête virginale de célestes rayons : « Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi .» Et la Vierge, toute humilité, répond : Ecce Ancilla Domini. Ces inscriptions sont dans le champ du tableau, et autour du collet de l'habit de la Vierge on lit, répété en or « Ecce ancilla Domini. »

Dans le fond, Adam et Ève chassés du paradis représentent l'ancienne tradition chrétienne qui rattache directement l'histoire de nos premiers parents et du péché originel à celle de la Rédemption.

Mais la représentation mystique qui ne manque ni de grâce ni de fraîcheur dans la peinture de Cortone, trouvera son complet développement à Saint-Marc de Florence. Ici la Vierge est assise sur un siège de bois; elle avance la tête comme en extase, les bras croisés sur la poitrine; dans la même attitude, l'archange est devant elle, pliant le genou. La scène se passe sous le portique d'un cloître sans aucun ornement; en face une petite cellule avec une étroite fenêtre garnie de barreaux. Devant cette représentation solennelle et idéale, et en même temps si simple, où éclatent avec une si profonde intensité le sentiment et la foi, la pensée va d'elle-même à la prière de la salutation, que le peintre en maniant le pinceau avait assurément sur les lèvres : au doux cantique inspiré par la belle « Nunziata » et qui fut peut-être chanté plus d'une fois devant cette merveilleuse peinture :

« Levant les yeux, je vis la belle Marie; elle a un livre à la main, et l'ange lui parle.

Devant elle il était agenouillé, l'ange Gabriel éclatant de lumière et humblement il lui parlait : « Vierge pure, ne crains rien; je suis

le Messager de Dieu Tout-Puissant qui t'a élue et qui te veut pour son épouse.

Puis il lui dit : « Dans le ciel il est arrêté que vous devez être la Mère du Fils de Dieu; car les Anges ont prié le Père d'accomplir en tout leur désir; et de la part du Dieu suprême et bon, cette bénédiction s'adresse à vous ».

Ces paroles pleines de flamme et pénétrées d'une vertu d'amour, on sent vraiment qu'elles viennent de Dieu lui-même; et la Vierge s'en réjouit grandement dans son cœur : « Puisqu'il plaît à Dieu, Seigneur souverain, je suis contente d'être sa servante. »

Elle était dans sa cellule et un grand étonnement la saisit, car elle ne parle pas à un homme, et elle répond pénétrée de crainte. L'Ange dit alors : « Je te salue, Marie; tu es pleine de grâce, ô Étoile resplendissante. »

Alors l'Esprit-Saint descendit, et il l'enveloppa comme un rayon de soleil; et il se glissa en elle, le fruit divin, dans ce sanctuaire fermé et secret. Puis elle enfanta dans toute sa pureté, et elle resta Vierge et Pucelle.

O vrais amants, venez à elle; elle est souveraine de beauté; l'air et la terre se soutiennent par elle, reine du ciel et colonne du monde. Voulez-vous voir la Pucelle pleine de charmes? Venez voir la belle Nunziata ! »

(*Cantique anonyme*, cité par SUPINO, d'après GALLETTI.)

Voici encore un autre tableau de Saint-Marc, divisé en deux parties, représentant l'Adoration des Mages, et dans le haut l'*Annonciation*. La Vierge a un livre sur les genoux : elle croise les bras sur la poitrine et avance la tête vers le céleste messager qui s'incline devant elle. Mais les deux personnages, tout en conservant le sentiment propre de l'artiste, ont des dimensions exagérées. Le caractère des figures nous rappelle le tableau de Cortone sur le même sujet; le coloris émaillé et brillant ramène l'œuvre aux conditions et aux apparences d'une très élégante miniature.

Fra Angelico s'était encore surpassé dans une salutation angélique peinte pour l'église de Saint-Dominique de Fiesole et Vasari qui la vit dans une chapelle de cette église écrit : « Il est de sa main, le tableau qui représente l'Annonciation. Les traits de l'archange respirent la piété; d'une finesse achevée, ils n'ont vraiment rien d'humain; ils révèlent un hôte du Paradis. « Dans le fond du paysage on aperçoit Adam

et Ève qui furent la première cause de l'Incarnation du Rédempteur. » Ce tableau, acheté en 1611 par le duc Marie Farnèse, se trouve aujourd'hui au musée de Madrid. La Vierge est assise droite, sous un élégant portique soutenu par de légères colonnes. Elle incline légèrement la tête vers l'ange : c'est la même attitude que dans le tableau de Cortone et dans la fresque du couvent de Saint-Marc. Elle a un livre sur les genoux et elle croise les bras sur la poitrine. L'ange aux ailes d'or et à la robe aux tons roses croise ses bras dans la même attitude ; il se présente dans une pose de vénération; et comme dans le tableau de Cortone, il inonde tout autour de lui de rayons de lumière. Dans l'angle supérieur du tableau, à gauche, la main du Père Éternel lance des rayons de lumière, au milieu desquels on aperçoit le symbole du Saint-Esprit.

Revenons encore, si vous le voulez bien, au couvent de Saint-Marc; si nous en parcourons les corridors, nous nous trouverons en entrant dans le corridor supérieur du cloître en face de la Vierge et de l'ange dont nous avons déjà parlé tout à l'heure, en faisant remarquer qu'ici la scène a pris plus de développement et que le peintre a mieux réussi à exprimer le sentiment de vénération de l'ange et la soumission pleine d'humilité de la Vierge. Mais la même scène peinte dans la cellule n° 3 et dans laquelle l'artiste a introduit saint Dominique qui regarde dans une attitude de vénération, peut être encore considérée comme une de ses meilleures œuvres. Il se dégage de cette composition cette douceur et cette sévérité de caractère et de sentiments, unies à l'élégance, que Fra Angelico était seul capable de répandre dans un sujet qui lui était si cher.

Les autres Annonciations du Beato ont, hélas ! quitté la cellule discrète ou l'église embaumée d'encens pour les parois des musées. Pérouse en possède une en deux médaillons ronds d'un sentiment très élevé et très délicat; une autre, qui, selon Vasari, était à San Francesco fuori la Porta San Miniato, est aujourd'hui à la Galerie Nationale de Londres : « C'est un diptyque : l'archange Gabriel, ses ailes d'or encore ouvertes, les mains croisées sur la poitrine, est debout devant la Vierge qui se penche comme pour écouter

la salutation angélique. Le décor est un cloître, par les arceaux duquel on voit un gazon semé de fleurs, puis au loin une colline et les nobles profils de l'Apennin florentin. Un grand lys est placé auprès de la Vierge. Deux chapiteaux des colonnettes du cloître portent l'écusson de la famille Albizzi : d'argent aux anneaux de gueules. » (*Revue de l'Art chrétien*, 1894.)

Fra Angelico s'éteignit à Rome en 1455; il dort son dernier sommeil dans l'église dominicaine de la Minerve, et sa pierre tombale se dresse encore dans la première chapelle à gauche du chœur. Elle porte l'inscription dictée, dit-on, par son illustre ami le pape Nicolas V : « Ici repose le vénérable peintre Frère Jean de Florence, de l'ordre des Prêcheurs, 1455. »

« Ne me louez pas d'avoir été comme un second Apelle. Mon seul titre, ô Christ, est d'avoir donné aux tiens tout ce que je gagnai. Ainsi la terre garde une partie de mes œuvres; les autres sont au ciel. Jean fut mon nom. J'eus pour patrie la ville qui est la fleur de l'Étrurie. »

A cette modeste épitaphe, la reconnaissance de la postérité a ajouté deux autres noms : Humble frère Jean, vous êtes le Bienheureux, et l'Angélique : Beato Angelico !

On retrouve l'influence de Beato dans un tableau charmant de *Benozzo Gozzoli* à la Minerve; en dehors de cette Annonciation, je ne sache pas que le peintre exquis de Montefalco et de la chapelle Ricardi ait reproduit d'autres fois le sujet si cher à son maître : ou du moins je ne possède pas à son endroit de documentation suffisante.

Je m'en voudrais de passer sous silence un grand artiste, qui dans la miniature a laissé des chefs-d'œuvre et qui est aussi pour l'inspiration et la facture un disciple de Fra Angelico : *Monte di Giovanni*, qui orna d'enluminures éblouissantes les missels et les livres de chœur de Santa Maria del Fiore. Les archives de l'hospice de Santa Maria Nuova conservent un missel dont la première page est ornée d'une merveilleuse *Annonciation* aux personnages aériens, se mouvant dans une lumière vaporeuse au milieu d'un cadre charmant; un autre missel que le grand-duc Léopold fit enlever au Dôme est aujourd'hui l'un des plus précieux

joyaux de la bibliothèque Laurentienne : ici encore, la composition où l'artiste a montré le plus de verve et de richesse d'imagination est l'*Annonciation*, bien que les ornements accessoires soient inférieurs au sujet principal et trahissent une main débile, peut-être celle de son frère Gherardo; un graduel (Graduel F) nous offre encore une troisième *Salutation angélique*, évidemment le sujet de prédilection de Monte di Giovanni; pour le fini de l'exécution et la richesse des détails poétiques on trouverait difficilement quelque chose de plus parfait; il s'est surpassé lui-même, surtout dans les groupes d'anges couronnés ou portant des fleurs de lys, création radieuse qu'on dirait empruntée à Fra Angelico ou du moins inspirée par lui.

Après Benozzo et Monte, il serait difficile de trouver des exemples de l'Annonciation traitée dans la forme exclusivement mystique : c'est le type de Donatello, celui que M. Venturi appelle la « forma dramatica » qui prévaut, et auquel s'en tiennent les peintres, de plus en plus envahis par les idées naturalistes.

Le grand intérêt d'Alessandro Filipepi, dit Sandro *Botticelli*, est justement d'avoir mieux que tout autre représenté les aspects, parfois contradictoires, de l'âme florentine du Quattrocento, d'avoir mieux que tout autre symbolisé l'esprit de cette Renaissance qui à l'enthousiasme pour l'antiquité retrouvée unissait toujours la ferveur mystique et l'inquiète mélancolie de la religion chrétienne. Il y a en lui un mélange un peu déconcertant de paganisme et de christianisme, de réalisme et de mysticité. Disciple enthousiaste du grand réformateur dominicain, Savonarole, il ne se releva jamais de la douleur causée par le martyre de son ami. Je ne puis retenir ici l'*Annonciation* peinte dans un des compartiments de la prédelle du couronnement de la Vierge (Académie des Beaux-Arts de Florence). Elle est de dimensions trop réduites et d'une époque trop tardive dans la production artistique du maître pour justifier un jugement. Mais il y a aux Offices une *Annonciation* sur bois peinte pour les moines de Cestello, où Sandro apparaît avec ses qualités un peu affaiblies déjà et ses défauts. Le messager divin s'agenouille d'un mouvement plein d'élan de-

vant la Vierge qui se retourne vers lui en levant les bras dans un geste de surprise. Par une porte, dans le fond, on voit un paysage souriant qu'un fleuve arrose; à gauche, sur une colline, un château fort; au centre, un arbre gracile et élancé. On retrouve ici les traits caractéristiques de Botticelli; c'est dans le dessin des deux figures, la recherche de la beauté de la ligne, qui se traduit par la souplesse onduleuse des corps en mouvement, par la complication raffinée des draperies; c'est dans l'ordre des sentiments la poursuite de l'émotion intense, de la tristesse presque poignante, de l'expression subtile et passionnée qui donne à la figure des deux personnages, un charme si étrange de gravité rêveuse et de mélancolique distinction; c'est le type nouveau des visages ovales, si expressifs dans leur irrégulière structure, si attrayants dans leur grâce mystérieuse et un peu maladive. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans l'Annonciation des Offices quelque chose de maniéré, d'artificiel, une tendance aux gesticulations violentes, une sentimentalité un peu mièvre, répandue sur l'ensemble de l'ouvrage, si bien que beaucoup de critiques admettent qu'un des élèves de Botticelli collabora à l'exécution de cette peinture.

De *Domenico Ghirlandaio*, je citerai la fresque de l'*Annonciation* dans l'église dominicaine de Santa Maria Novella. On constate ici déjà combien l'inspiration religieuse s'est affaiblie, et comme Ghirlandaio est médiocrement mystique : ce sont les détails parasites, les architectures, les portraits où il déploie toutes ses ressources d'invention et la virtuosité de son pinceau; mais on sent l'âme sinon absente du moins presque indifférente. Sandro avait déjà rapproché l'ange de Marie pour exprimer le colloque entre eux et pour mettre dans la scène plus de vie. L'ange entre en coup de vent et interrompt brusquement l'oraison de la Vierge. Ghirlandaio imite ce rapprochement des personnages : mais son angelot couronné de roses, la main levée pour bénir, est plus tranquille, et la Vierge l'écoute et s'incline d'un air plus composé.

Lorenzo di Credi, sincère et pieux artiste, disciple lui aussi de Savonarole, subit plus encore peut-être que Botticelli l'influence du moine fougueux qui célébrait dans ses sermons, en paroles ardentes et mystiques, l'amour maternel et la douleur poignante de la Vierge en sa prophétique divination de l'avenir. Ses *Annonciations* sont nombreuses dans les musées de l'Europe. La plus belle peut-être est celle des Offices de Florence : dans ce ravissant petit tableau les personnages aux attitudes nobles ne sont peut-être pas bien nouveaux, mais l'architecture et le paysage sont traités avec un goût exquis.

On ne peut vraiment, au point de vue chrétien, attacher d'importance sous le rapport du sentiment aux *Annonciations* de *Fra Filippo Lippi*, le champion du naturalisme gracieusement scandaleux. Sa vie est un roman de cape et d'épée, et l'on comprend aisément que ce moine sorti de son couvent ne visait à aucun idéal autre que celui de plaire aux personnages influents de son époque et de flatter leurs goûts dépravés. Il me souvient d'avoir vu ses fresques du Dôme de Spolète, — entre lesquelles l'*Annonciation* — par un jour neigeux de février qui les faisait encore paraître plus dégradées et plus pâlies : si les qualités techniques de l'œuvre sont hors de conteste, on peut dire qu'au point de vue de l'inspiration, Lippi a complètement échoué parce que le sujet demandait précisément les qualités dont l'auteur était le plus dépourvu.

Chose qui ne s'explique que par la prédilection de la dévotion populaire, Filippo Lippi a peint de très nombreuses *Annonciations* : moins dramatique dans la figuration de la scène que Botticelli et Donatello, on ne peut refuser à ses figures de la gentillesse, de la fraîcheur et de la grâce. M. Venturi cite de lui une *Salutation Angélique*, autrefois à Bagno a Ripoli, maintenant à Rome, où l'ange est un petit enfant couronné de roses, tendant son rameau fleuri de lys à la Vierge Marie qui le reçoit confuse. Et comme dans toutes les scènes religieuses, les hommes du XV^e^ siècle se mêlaient aux personnages célestes en une seule famille, de même aussi dans l'Annonciation de Filippo Lippi, les donateurs contemplent le mystère divin. Cette pénétration de la vie sociale dans le cercle des légendes des saints, des histoires tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans

les chœurs lumineux des élus, devant le trône de la divinité, distingue l'art du Quattrocento, en particulier l'art florentin. Cette intervention des humains dans les pages sacrées se rencontre parfois même hors de la Toscane. *Antoniazzo Romano* par exemple, dans une *Annonciation* qu est à l'église de la Minerve à Rome, introduit dans la représentation évangélique un élément absolument étranger : un moine présente à la Vierge un groupe de jeunes filles, et Marie bienveillante leur remet les bourses qui contiennent leur dot; l'ange discourt, Dieu le Père bénit, la colombe vole vers la Vierge, qui tient sa main gauche sur sa poitrine, comme l'action le requiert; et pourtant elle se distrait de la scène pour gratifier les jeunes filles.

Le Quattrocento se clôt sur l'un des noms les plus grands qui soient dans l'histoire de l'art, *Léonard de Vinci*. Les critiques ont été longtemps d'accord pour lui attribuer deux *Annonciations*, l'une au musée des Offices à Florence, l'autre au Louvre. Tout récemment cette attribution a été vivement contestée, au moins pour le tableau des Offices. M. Reymond, après Berenson, le range parmi les œuvres de *Verrocchio* et appuie son opinion sur des raisons si plausibles, qu'il semble raisonnable de se ranger à son avis.

En tout cas, sur la qualité de l'œuvre aucune erreur n'est possible : elle est d'une très grande beauté. Fra Angelico et ses élèves, empruntant leurs modèles aux chastes recluses des cloîtres, ont dit tous les sentiments d'humilité et d'obéissance que peut éprouver la Vierge Marie. Filippo Lippi commence à modifier le motif en insistant complaisamment sur la beauté de l'Ange et de la Vierge. Avec Verrocchio, la scène tend de plus en plus à perdre son caractère religieux. Ce n'est plus l'humble Marie qui s'incline, muette d'étonnement à l'annonce du miracle céleste, c'est une reine aux pieds de laquelle se prosterne un adorateur, une reine parée de tous les dons de la vie : jeunesse, beauté, richesse. Elle est devant nous, non pas confinée au fond d'un cloître, dans une ardeur de foi religieuse, mais toute ornée de riches atours, devant son palais, au milieu d'un parterre couvert de fleurs, près de son prie-dieu, merveille artistique ciselée pour elle : c'est une princesse, une grande dame florentine

qui gentiment quitte sa lecture et regarde droit devant elle, sans manifester aucune surprise à la vue de cet ange prosterné à ses pieds. Elle écoute les paroles du messager céleste : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce. » Mais elle ne répond pas « Je suis la servante du Seigneur », elle n'abaisse pas ses beaux yeux limpides, elle ne courbe pas la tête : rien ne l'étonne de ce qu'on peut lui offrir. Elle est la reine du monde, et elle reçoit l'ange du ciel comme une Médicis reçoit les ambassadeurs qui viennent lui offrir un royaume.

Elle est belle, et elle est heureuse : c'est une jeune fille à l'aurore de la vie, dont aucune inquiétude n'a effleuré l'esprit, dont aucun trouble n'a remué le cœur. Comparée à d'autres types de femmes, aux Vierges de Botticelli et de Léonard, elle nous frappe par le calme de son âme. Botticelli, plus ému, plus violent, ne peut se contenter de formes aussi simples; Léonard, plus subtil, dit les tourments de sa pensée et met sur le visage de ses Vierges une mélancolie que Verrocchio ne connaît pas.

La figure de l'ange conserve son type traditionnel, mais avec quelques légers changements. Il n'y avait pas ici à modifier l'idée. C'est toujours un ange, mais c'est surtout un jeune homme qui rend hommage à la beauté de la femme. Il s'agenouille devant Marie, mais il ose la regarder, et le motif de l'Annonciation tend à devenir non seulement un poème d'humilité, mais un poème d'amour.

Ce qu'il faut marquer dans cette attitude de l'ange, qu'il s'incline devant la mère du Christ ou devant la beauté d'une femme, c'est l'ardeur de son respect, c'est le servage de l'adorateur, c'est le prestige de la femme; et ici Verrocchio, pour rendre plus frappante cette idée, a imaginé une disposition à laquelle nul n'avait pensé avant lui. Par une merveilleuse intuition d'artiste, il a compris quel effet saisissant pouvait résulter du fait de la distance établie entre les deux personnages. Seul de tous les maîtres qui ont traité l'Annonciation, il a vu que ce devait être un motif en largeur, et que rien ne pouvait mieux marquer le respect, la vénération de l'ange, que de le placer très loin de la Vierge, comme s'il ne trouvait pas respectueux de s'approcher d'elle.

Le style du paysage rappelle les œuvres exécutées vers 1470. Verrocchio reproduit dans le lointain des arbres tels qu'on les taillait dans les villas florentines : et il ne serait pas surprenant que nous ayons dans ce tableau la représentation d'un jardin d'une des villas de Lorenzo de Médicis. Il est pourtant une partie du paysage qui n'est pas florentine, c'est le fleuve avec ses navires, son port, les montagnes qui le dominent. Il y a là quelque chose d'anormal, car ni un grand fleuve, ni une partie de mer ne se voient de la terrasse d'une villa Médicis, et d'autre part, cette représentation de la mer est vraiment illogique dans la scène de l'Annonciation. Il est très probable que Verrocchio a voulu utiliser des études faites pour le baptême du Christ.

Le prie-dieu de la Vierge est tout couvert d'ornements sculptés : des pattes de lion surmontées de feuilles d'acanthe : les deux motifs sont reliés l'un à l'autre par des tiges enroulées se terminant par une fleur : une belle guirlande a été attachée aux volutes du sommet; enfin, une coquille remplit l'espace resté vide dans le haut : c'est une œuvre originale, une création qui est un bijou.

L'Annonciation du Louvre que l'on s'accorde à reconnaître pour une des premières œuvres de Léonard est presque une réplique, mais de dimensions moindres, de celle de Verrocchio : il y a cependant des changements de détail qui ont leur importance.

L'ensemble de la composition est charmant, et l'artiste a cherché aussi à rapprocher la scène évangélique de la vie réelle. Sauf les ailes de l'ange, vous ne trouverez aucun symbole religieux : pas de Père Éternel apparaissant dans les nuages, pas de colombe, pas de rayons allant frapper le sein de la Vierge. Tout intime, la scène ne s'encadre pas dans une architecture d'église. La Vierge est sortie devant la porte de sa maison, qui ouvre sur une large terrasse, d'où l'on aperçoit la campagne, des arbres, la fuite d'un fleuve, l'ondulation des collines, l'ouverture du ciel à l'horizon, un paysage calme, silencieux et doux. L'ange a mis un genou en terre, son regard baissé respecte la Sainte Vierge, il lève la main droite, et sa parole vient à Marie mêlée au parfum des lys qui fleurissent autour d'elle. Surprise en prière, elle

est à genoux, la tête inclinée, les yeux mi-clos, les mains croisées sur la poitrine; ses cheveux bouclés flottent sur son col. Heure unique et charmante où cette maternité surnaturelle put lui donner la joie d'un légitime orgueil ! Déjà dans cette œuvre de jeunesse, la forme est créée par le sentiment; les mains, les cheveux, les draperies, tout prend un sens : la nature apaisée, la lumière tranquille, le fleuve qui coule dans la vallée, la longue ligne de la terrasse qui se prolonge avec une sorte de lenteur, les draperies de la Vierge qui l'enveloppent en leurs plis calmes, et plus que tout, sa grâce exquise en qui semble prendre conscience d'elle-même toute cette grâce des choses.

Ainsi donc, le motif clair, simple, naturel de l'Annonciation, tel qu'il fut transmis par l'art antique, n'avait pas changé dans ses lignes générales, mais combien son *expression intime* est différente ! L'impératrice de la mosaïque primitive de Sainte-Marie Majeure, la prêtresse byzantine, la mystique fillette du moyen âge revêtent les formes opulentes de la femme, revêtent la grâce et l'élégance princières des nobles demoiselles de Florence.

Dans les autres régions de l'Italie, la représentation de l'Annonciation n'eut pas autant de développement : elle n'a pas surtout au même degré ce que Venturi appelle l'esprit de jeunesse, « lo spirito giovanile », la tendresse, le sens du beau qui distingue les Toscans. Dans les centres d'art moins importants, les traditions du Trecento se conservèrent plus fidèlement : là où les bourrasques successives ne viennent point renouveler et purifier l'air, les débris des choses défuntes surnagent encore comme les feuilles mortes sur les eaux dormantes.

L'une des ces écoles secondaires, qui compte pourtant dans son sein des maîtres comparables aux plus illustres, est l'école Ombrienne. Elle a vu éclore la fleur de l'idéal ascétique, elle a assisté à toutes les phases de son épanouissement, et le voisinage du sanctuaire d'Assise lui a épargné la peine d'aller chercher ailleurs des inspirations : ajoutez qu'elle n'a pas été moins heureuse pour l'idéal héroïque ou chevaleresque : les Montefeltro d'Urbino et les Baglioni de Pérouse sont aussi pieux que braves; et les populations

elles-mêmes ayant toujours attaché plus de prix aux exploits militaires qu'aux spéculations mercantiles, la décadence des caractères et des mœurs a été chez elle infiniment plus lente que chez les Florentins. Ignorer les excès du réalisme, être à l'abri de tout patronage impur, ce sont là des avantages qui compensent chez les artistes ombriens l'insuffisance de leurs procédés techniques.

Tandis qu'à Florence, Léonard et d'autres suppriment la figure de l'Éternel dans son auréole, et la blanche colombe et tant d'autres détails du scenario traditionnel, les centres mineurs les conservent; bien plus, comme si ces symboles ne démontraient pas encore assez clairement le développement du mystère de l'Incarnation, et que le rayon d'or qui allait frapper l'oreille de la Vierge ne manifestât point suffisamment l'événement, à Dieu le Père et à la colombe on ajouta dans les espaces éthérés l'Enfant Jésus tout nu, la croix sur les épaules, s'acheminant vers la Vierge sur les fils d'or d'un rayon lumineux. Généralement on voit tout en haut l'Éternel sur des nuages ou dans une gloire, puis la colombe avec le nimbe, et dans la même diagonale l'Enfant avec la croix. C'est ainsi par exemple que *Giovanni Santi di Urbino*, le père de Raphael, a figuré la scène dans le tableau de la Brera de Milan. On a parfois supposé que c'était là une réminiscence de l'erreur des Valentiniens qui faisaient prendre un corps à Jésus dans le ciel; il est bien plus vraisemblable que le peintre aura voulu tout simplement expliquer aux intelligences des fidèles, par un symbole plus manifeste, le mystère religieux. Un autre primitif ombrien, *Ottaviano Nelli de Gubbio*, a laissé une *Annonciation* dans l'antique chapelle de la famille Trinci, à Foligno. La Vierge offre un délicieux mélange de suavité et de majesté, et restera longtemps le type de l'Ecole ombrienne; le rayon d'or vient frapper, non plus son oreille, mais son sein comme pour l'incendier : idée réaliste et presque brutale.

Presque au même titre que Sienne, Pérouse est la cité de la Vierge Marie. Souvent éprouvée par la peste et les calamités de toutes sortes, les plus terribles épreuves déterminent chaque fois un renouveau de foi, et les habitants

se pressent en foule autour de la chaire d'un Bernardin de Sienne, d'un Bernardin de Feltre, d'un fra Ruperto da Lecce : ses podestats, les Baglioni, sont fils soumis du Siège apostolique, et dévots chevaliers de Marie : l'un d'eux, Braccio Baglioni, fait peindre une image de la Vierge que le peuple appelle la madone de Braccio; il entoure d'une affection et d'une protection spéciales un ordre voué à son culte, celui des Servites (Servi di Maria); enfin la dévotion mariale reçoit un indescriptible élan après la conquête, sur les Siennois, d'une inestimable relique, l'anneau nuptial de la Vierge.

Et pourtant les Annonciations sont assez peu nombreuses dans l'art ombrien. J'en citerai une pourtant d'un peintre qui est presque un précurseur, *Nicolo Alunno*, qui peignit en 1466 pour la confrérie de l'Annonciation une *bannière*, encore conservée aujourd'hui à Santa Maria Nuova de Pérouse, et qui, sous le rapport de l'inspiration, est son meilleur ouvrage (1). La bannière, — qu'on me permette encore cette digression — est un produit spécial de l'art ombrien; elle est dans le domaine de l'art ce que l'hymne est dans le domaine de la poésie : on l'élevait entre le ciel et la terre comme pour porter vers Dieu le magnifique témoignage du repentir populaire aux heures de détresse publique : car il ne s'agit pas ici de bannières triomphantes, à la suite desquelles on entonne des hymnes de victoire, mais de bannières suppliantes qu'une foule pénitente suivait en se frappant la poitrine et en criant *Miserere* ! Et c'est ainsi que l'art se faisait auxiliaire de la prière.

La Pinacothèque de Pérouse conserve une précieuse *Salutation Angélique* d'un des premiers maîtres d'Ombrie, de *Bonfigli*. Le geste de l'ange est assez gauche, et son costume peu gracieux; mais l'intensité de l'expression, la suavité des visages font oublier l'imperfection technique. Bonfigli a placé la scène dans un cadre d'architecture renaissance, devant une loggia que décorent de gracieuses

(1) Il y a au musée de Bologne un double tableau d'autel de Nicolo Alunno, dont l'un des côtés représente l'Annonciation, l'autre la Vierge adorant l'Enfant Jésus. Ce tableau est un don du Pape Pie IX à la Pinacothèque.

colonnettes; mais ce qui me retient surtout, c'est un détail probablement unique, imaginé par l'artiste : entre la Vierge et l'ange il a fait asseoir saint Luc écrivant un long phylactère; aux côtés de l'évangéliste est le bœuf symbolique. Bonfigli aura voulu indiquer ainsi quelle était la source première d'où il avait tiré le motif de son tableau.

Après avoir mentionné une Annonciation *d'Andrea d'Assise*, élève du Perugin, qui décore le maître-autel d'une pauvre église rurale près de Pesaro, j'arrive à Bernardino Betti, dit *il Pinturicchio* : deux de ses Annonciations sont particulièrement remarquables : elles ont d'ailleurs été peintes à la même époque, dans les dernières années du Quattrocento ou les premières du XVI^e^ siècle, l'une pour l'église de Santa Maria dei Fossi de Pérouse, l'autre pour la chapelle des Baglioni à Sainte Marie-Majeure de Spello.

La première n'est qu'un détail d'un tableau très important, aujourd'hui à l'Académie de Pérouse; mais les deux compartiments de dimensions restreintes, placés à droite (la Vierge) et à gauche (l'ange) de la composition principale la font presque oublier. L'ange a refermé ses ailes diaprées, et d'un air grave et pénétré communique à Marie la divine Annonce. De la main gauche il tend le lys fleuri, tandis que la droite se lève pour bénir la femme choisie entre toutes les femmes. Marie, les bras modestement croisés, écoute les yeux baissés et mi-clos les paroles merveilleuses : elle n'a même pas refermé son missel enluminé, si soudaine fut l'arrivée de Gabriel; et la colombe s'avance vers elle sur un rayon dont la mystérieuse source reste invisible. Il faut avoir vu ces deux figures à l'ovale si pur, aux traits si pénétrés de sérénité, de pureté, de paix intérieure, pour savoir ce qu'est vraiment la suavité ombrienne. Le peintre semble avoir mis dans ces deux figures toute son âme d'artiste et de croyant, et l'impression est d'autant plus vive et plus profonde qu'aucun détail ne vient distraire le spectateur : la grâce de Marie est telle que tout le reste du tableau en est éclipsé.

La fresque de Spello, malgré ses dimensions, m'a laissé presque froid. Très endommagée par l'humidité et les lézardes des enduits, il est difficile de se faire une idée de sa

première splendeur. Mais à cette grandiose architecture, à ces pilastres où l'art de la Renaissance a prodigué toutes ses ressources décoratives, à ce paysage largement entrevu au fond de la composition, que je préfère les deux figures de Pérouse ! L'ange est resté le même, mais la pose de la Vierge est déjà moins heureuse, et le grand « leggivo » qui soutient son livre, presque disgracieux. Et puis sur la muraille, à droite, Pinturicchio a placé son propre portrait qui m'attire et me distrait : et si malgré les injures du temps je trouve le portrait d'un intérêt très prenant par son intensité de vie, c'est aux dépens de cette émotion d'une nature plus haute que devant l'ange et Marie j'aurais voulu ressentir.

Avant de clore cette série des Ombriens, peintres de l'Annonciation, un nom encore se présente sous ma plume. C'est celui d'un inconnu, *Eusebio di San Giorgio*, mais combien sympathique ! d'abord pour sa vie d'artiste pauvre, épris de son art auquel il sacrifia tout, même le plaisir de la chasse : une pauvre fille dont il était épris dès son enfance le rendit père d'une nombreuse famille à la subsistance de laquelle il lui devint de plus en plus difficile de pourvoir : de là, des souffrances morales et des infirmités précoces qui le vieillirent avant le temps; — puis pour le charme de la fresque où il a retracé l'Annonciation dans l'église de Saint-Damien près d'Assise, dans ce couvent de San Damiano qui rappelle les premiers souvenirs de l'épopée franciscaine et la légende héroïque de sainte Claire et des Sarrasins fuyant épouvantés devant la blanche Hostie !

Je n'ai pas à rechercher ici quels liens rattachent à l'école de Florence les peintres primitifs de Bologne, de Ferrare, de Modène et de Venise. Quand ils entreprennent de représenter la Salutation angélique, ils s'inspirent du type symbolique traditionnel, et font même appel parfois à des traditions presque oubliées. Ainsi dans un *tableau* de la collection Lombardi à Ferrare, un *élève de Cosmè* a peint derrière ses personnages le *puits* où, selon les évangiles apocryphes, elle puisait de l'eau quand elle entendit pour la première fois la voix de l'Archange. Sans qu'on puisse en donner d'exemples nombreux, on peut dire que là où l'art n'eut pas le rapide développement et la splendeur flo-

rentines, les réminiscences antiques réapparurent au milieu de détails naturalistes, mais imprécises : ainsi, chez l'homme fait, les souvenirs de l'enfance se présentent à l'esprit, obscurcis par le temps, pâlis et incertains. Nous retrouvons l'enfant portant sa croix dans les tableaux de *Domenico Panetti* (Athénée de Ferrare), de *Loschi* (dans une église de Carpi), de *Francesco Bianchi Ferrari* (Galerie d'Este à Modène). Le décor ambiant devient lui-même réaliste : l'ancienne demeure royale se transforme sous l'influence des habitudes populaires et de la vie élégante du Quattrocento. *Francesco del Cossa*, dans l'*Annonciation* de la Galerie de Dresde, a peint une petite fenêtre à cabochons de verre, des maisons avec leurs galeries ouvertes et leurs plafonds à caissons, un donjon en ruine, un chien et jusqu'à un escargot qui rampe sur le pavé.

Francesco *Raibolini* de Ferrare, dit le *Francia,* mérite une mention spéciale : Raphael disait de ses madones qu'il n'en avait jamais connu « ni de plus belles, ni de plus saintes, ni de plus parfaites ». On ne saurait rien ajouter à cet éloge. Au nombre de ses meilleures productions, on compte une belle Annonciation peinte pour Modène, et qui a pris, je crois, le chemin de Dresde ou de Berlin. Le musée de Bologne, très riche d'ailleurs en *Annonciations*, compte parmi ses tableaux les plus précieux une ravissante Annonciation sur bois. La Vierge est debout sur une petite élévation de terrain et écoute dévotement l'ange annonciateur qui descend du ciel. Saint Jérôme en cardinal et saint Jean-Baptiste assistent à cette scène. La Vierge semble être le produit immédiat d'une pieuse éjaculation, tant il y a d'harmonie entre sa pose, son mouvement et ses traits, tant il y a de pureté et d'humilité dans son regard, tant le type choisi par l'artiste est approprié à l'idéal qui flottait devant son imagination.

Bologne conserve encore deux autres Annonciations du Francia : l'une à l'église de l'Annunziata, plus imposante sous le rapport du style et des dimensions que celle de la Pinacothèque; l'autre à l'église de San Vitale où le maître s'est aidé du pinceau de ses disciples. La prédilection de Raibolini pour notre sujet peut s'expliquer par un rapprochement historique. Quand il travaillait à la décoration du palais Bentivoglio à Ferrare, il put y contempler avec une pieuse extase une Annonciation que Raphael avait exécutée pour ce prince, et qui est malheureusement perdue. Cette influence du grand peintre ombrien sur le Francia paraît indiscutable.

En faisant un crochet par Crémone, où je vous signalerai une Annonciation d'un peintre local : *Boccaccio Boccaccini*, peinte dans le Dôme au dessus de la grande arcade du chœur, mais qui échappe à l'étude par ses dimensions restreintes, — nous arriverons à Venise; nous donnerons un coup d'œil à l'*Annonciation* d'*Antonello de Messine* à l'Académie des Beaux-Arts (1); mais le magnifique tableau de *Carlo Crivelli* que j'aurais tant aimé vous faire admirer ici, dans le milieu où il fut conçu et exécuté, a quitté l'Italie, et fait aujourd'hui l'orgueil de la National Gallery de Londres. L'artiste a représenté Marie dans l'intérieur d'une maison princière : sur l'entablement, un paon étale sa queue ocellée; de la galerie supérieure pendent des tentures; la balustrade qui la surmonte s'orne de vases fleuris; des colombes se sont posées sur les hampes horizontales fixées au mur, la Vierge est à son prie-dieu, et derrière elle les courtines à ramages sont écartées pour laisser voir le lit avec sa couverture brodée, son drap blanc replié et ses moelleux oreillers. La chambre est ouverte, selon la tradition, comme une chambre de poupée. A la muraille s'appuie une console supportant des vases, des cornets, des livres, un flacon de verre, un chandelier, une boîte et des plats de majolique. Une fenêtre à barreaux dont le rebord s'égaie de vases de fleurs éclaire la chambre somptueuse de Marie. Une rue passe devant la maison, conduisant à un arc de triomphe derrière lequel on voit la fuite d'une enceinte crénelée. Au premier plan, dans la rue, s'agenouille le héraut du ciel; une plume recourbée est fixée au bijou qui orne ses cheveux, il a un collier d'or, des plumes éparses sur l'épaule droite et des nœuds de ruban flottant au vent. L'ange lève la

(1) Je pourrais encore citer une Annonciation de Vivarini (1425-1500) à l'Accad. di Belle Arti, à Venise.

main droite pour bénir, tandis que le jeune Emidius, évêque et patron d'Ascoli, semble l'interrompre pour lui recommander la ville fortifiée qu'il tient dans ses mains. Au second plan, des hommes et des femmes passent par la rue, et s'arrêtent pour discourir; sur la terrasse de l'arc de triomphe, un homme lit un feuillet à un autre qui l'écoute; dans la maison en face de celle de Marie un petit bambin avec un béguin avance sa petite tête curieuse du haut d'un escalier, et derrière lui deux moines discourent avec un gentilhomme, cependant que, entre deux groupes d'anges, un rayon d'or part du ciel et fend l'air comme une flèche, passe par une petite ouverture dans la frise de la maison de la Vierge et pénètre dans sa chambre, transportant vers elle la colombe aux ailes éployées. C'est ainsi que Carlo Crivelli racontait le mystère au peuple d'Ascoli qui retrouvait dans cette peinture éblouissante et son saint patron et ses propres habitudes.

La maison de la Vierge est du plus magnifique style Renaissance; tout le long des pilastres, dans les chapiteaux, dans les frises, des ornements inspirés de l'art romain; de même dans le tableau de Cossa cité plus haut, le solennel édifice de marbre et le bénitier, près de la Vierge, prouvent l'étude du style classique. Le contraste est évident entre l'expression toute simple de la vie de la Vierge et cette architecture magnifique; et c'est seulement plus tard, au XVI^e siècle, qu'il cessera, quand la Vierge apparaîtra dans un palais majestueux avec toute la majesté d'une Reine.

Seul, *Lorenzo Lotto* à Recanati représenta dans un cadre d'humilité l'humble Marie et peignit un véritable intérieur de maison modeste, dans lequel l'archange pénètre en coup de vent, avec des gestes animés, tandis que l'Éternel tend vers Marie ses mains jointes; l'Élue est à genoux, les yeux perdus dans le lointain, toute ramassée sur elle-même, les mains ouvertes devant elle, comme si le cœur lui bondissait dans la poitrine, comme si la terreur l'assaillait en entendant le bruit des ailes et le salut de l'archange, dont la voix fait fuir un chat familier. Sur la cheminée, un livre, un chandelier et d'autres menus objets; dans la muraille s'ouvre une petite fenêtre à cabochons. La scène religieuse était devenue

ainsi une scène de genre, pas entièrement pourtant, parce que les éléments surnaturels et les éléments humains se heurtent dans le tableau : c'est l'opposition de la vie humaine et du miracle, l'interruption des manifestations accoutumées de la nature, c'est l'idéal qui se surajoute à la réalité.

Le XVI^e siècle reçut des mains des peintres du XV^e leur composition favorite, mais il ne *l'aima point*, car ces caractéristiques de simplicité, de clarté propres à la scène mystique de la salutation angélique ne pouvaient exercer d'attraction sur l'art qui désormais recherche le merveilleux et les effets grandioses d'architecture. Les « Quattrocentisti » comme les derniers artistes du XIV^e siècle, peignirent partout les images de l'*Annunciata* et de l'ange, sur les retables des autels, dans le haut des polyptiques gothiques, sur les arcades; ils écrivirent sur les nimbes d'or des anges, comme sur les bords dorés de la robe et du manteau de la Vierge les paroles sacrées « Ave Maria ! » C'est qu'alors le peuple chrétien voyait dans ce mystère le commencement de la Rédemption, il se le rappelait fréquemment dans ses prières quotidiennes, dans l' « Angelus » établi dans l'église au temps de Calixte III. L'Annonciation était donc devenue le premier chapitre de tout récit sacré, et l'introduction de toute œuvre d'art religieux. Mais le XVI^e siècle abandonna les deux figures d'un rythme si simple et si harmonieux, précisément parce qu'il les trouvait trop simples et trop pures.

Et quand il voulut les représenter, il n'en comprit point la modestie. Dans une église, la voix grave des orgues se répandait le long des nefs, mais sans en troubler le recueillement; et voici que tout d'un coup y éclate la fanfare des cuivres qui éveille bruyamment les échos de ses voûtes; la lumière des autels, tout à l'heure tranquille et douce, devient un feu d'artifice où se mêlent des nuages d'encens : ainsi l'art chercha trop souvent la solennité dans le théâtral, l'effet dans les acclamations et les hymnes d'apothéose.

Non pas sans doute que cette transition se soit faite brusquement et que les grands peintres du XVI^e siècle ne retiennent rien de leurs devanciers. Voyez, par exemple, l'*Annonciation* de Baccio della Porta, plus communément

appelé *Fra Bartolommeo*, au musée du Louvre. Dans cette œuvre célèbre, la Vierge, au lieu d'être à genoux et recueillie, est assise sur un tronc en forme de niche où elle reçoit les hommages de quatre saints debout et de deux saintes agenouillées, au moment même où dans les airs lui apparaît l'ange Gabriel avec une branche de lys à la main : c'est à peine si un spectateur non prévenu reconnaîtrait ici la salutation angélique, et la correction des figures, la physionomie si pure de la Vierge ne sauraient racheter au point de vue spécial qui nous occupe, l'oubli du thème traditionnel. Mariotto *Albertinelli*, à l'Académie des Beaux-Arts de Florence, s'en tient encore au type de Vierge de Donatello, et même il adoucit la vivacité du mouvement : mais il met d'autres anges dans le cortège de Gabriel; et là-haut, dans le ciel, un escadron d'angelots en prière faisant de la musique voltige sous les arcades célestes et se groupe en couronne autour du Père Éternel. Celui-ci, debout sur les nuages, dans une gloire de rayons droits ou flamboyants, lève la main pour bénir. C'est une apothéose, telle que les Quattrocentisti en peignaient dans leurs Assomptions, quand ils représentaient la Vierge emportée vers la gloire au milieu des chœurs des anges et des bienheureux. Dans l'*Annonciation d'Andrea del Sarto* du palais Pitti, la Vierge se promène dans le jardin d'une villa classique, quand surviennent l'archange Gabriel et deux autres anges. Abstraction faite des qualités techniques du tableau, il reste ici peu de choses du récit si ému de saint Luc. J'aime encore Gabriel pour la ferveur de son attitude, la beauté de son geste, l'expression gravement convaincue de sa physionomie. Mais cette noble dame qui se détourne à peine, qui s'arrête tout juste assez pour donner l'impression d'une attention polie aux paroles du messager, est-ce donc l'humble vierge de Nazareth, troublée par la mystérieuse Annonce d'En-Haut? Et ces deux personnages qui, sur le balcon du portique, semblent regarder voler la colombe mystique à laquelle, soit dit en passant, Marie tourne le dos, et cet athlète nu assis au pied d'une colonne, ne sont-ils pas introduits dans la scène par suite de préoccupations tout autres que l'intelligence du texte sacré?

Peut-être trouverions-nous encore quelque trace de la simplicité des âges précédents dans une fresque d'*Antonio Bazzi* (le *Sodoma*) à l'oratoire supérieur de la confrérie de Saint-Bernardin à Sienne, encore qu'il ait donné à la Vierge les formes opulentes d'une matrone; dans la fresque de cet artiste délicat qu'était *Luini*, à l'église de Saronno; surtout dans l'un des compartiments de la grande et pathétique composition dont *Gaudenzio Ferrari* orna l'église des Franciscains de Varallo. Son Annonciation est d'une intensité d'expression qui s'explique quand on se rappelle que cet artiste de valeur fut en même temps presque un saint : « Gaudentius noster, opera quidem eximius, sed magis eximie pius » disait de lui un synode de Novare (1).

Il serait hors de propos de s'étendre ici sur les peintres de l'école de Parme, malgré la gloire quelque peu tapageuse de son plus illustre représentant, Antoine Allegri, dit le *Corrège*, et je crois qu'au point de vue de l'art chrétien on ne peut que souscrire au jugement de A. F. Rio : « Pour ceux qui cherchent dans la peinture le genre de délectation que donnent la gracieuse ondulation des lignes, le charme du sourire féminin, l'harmonie des couleurs entre elles, les contrastes habilement ménagés, la magie du clair-obscur, les gradations bien nuancées dans les reflets et les passages d'une teinte à une autre, en un mot, tous les artifices qui tiennent à une perception exceptionnellement délicate de la grâce et de la lumière, pour ceux-là, Antonio Allegri est sans contredit le premier des peintres; mais il n'en est pas de même pour ceux qui cherchent, dans les œuvres d'art, soit la réalisation approximative d'un idéal quelconque, soit un mode de consécration des grands souvenirs ou des grandes espérances. » Et voilà pourquoi je me contente de citer l'*Annonciation* de l'église de l'Annunziata de Parme : dans son état actuel, cette fresque qui a perdu beaucoup de son coloris ne parle guère aux yeux et encore moins à l'âme.

Oserai-je ajouter que les peintres vénitiens, maîtres incontestés de la couleur et prestigieux magiciens, si la jouissance sensible est la seule poursuivie, ont été aussi peu

(1) Il y a également une Annonciation de *Foppa* (1445-1527) à l'église San Eustorgio de Milan.

inspirés quand ils ont abordé la Salutation angélique? De l'*Annonciation* de Licinio *Pordenone*, dans l'église de Saint-Pierre Martyr d'Udine, il ne reste que des débris qui ne permettent pas de contrôler les louanges que Vasari prodigue à cette œuvre; le catalogue des œuvres de Jacopo Palma, dit Palma Vecchio, l'auteur de la Sainte Barbe de Santa Maria Formosa, mentionne l'*Annonciation* parmi les motifs que ce peintre a traités; mon information ne va pas plus loin. Titien lui-même, le grand *Titien*, dont certaines pages, la Présentation de Marie au Temple par exemple, m'ont si fortement attiré, n'arrive ici qu'à intéresser mais non à émouvoir. Il avait peint pour les religieuses du couvent des Anges de Murano une Annonciation, mais ses prétentions furent tellement exorbitantes qu'elles durent la remplacer par une autre de Pordenone, et la toile du Titien fut acquise par l'empereur au prix de deux mille écus d'or. La cathédrale de Trévise conserve de lui une Salutation que M. Venturi décrit ainsi : « Marie, matrone d'une grande beauté, agenouillée sur un pavé de marbre, se retourne d'un air langoureux vers l'ange qui court à elle en chantant, comme un fils court vers sa mère. L'archange est devenu un petit enfant qui n'a pas conscience de la grande nouvelle qu'il apporte. Il semble que la pensée de la maternité fasse tressaillir le cœur de Marie, que la douceur de cet espoir l'enveloppe, et donne à son beau corps je ne sais quel abandon. Marie n'est plus ici la rose mystique, mais l'idéal que Vecellio se fait de la femme, sans hiératiques contours; le rayon divin n'est plus une flèche, mais comme une lumière qui se dégage des nuages, et qui inonde l'image de la Vierge, miroir de bonté. »

L'*Annonciation* de *Bonifazio* n'offrirait aucun trait bien original s'il n'avait eu l'idée peut-être naïve, peut-être symbolique, de lui donner comme fond la vue de la place Saint-Marc; les *Annonciations* de Paul *Veronèse* à Venise sont exubérantes de chair, de vie et de lumière. Les anges pleuvent du ciel dans les vestibules fastueux, sur les terrasses de marbre, sur les colonnades superbes; et la colombe de l'Esprit-Saint, que les primitifs faisaient descendre dans un rayon d'or ou sur une nuée, semble répandre à flots

la lumière tout autour d'elle; les nuages dans lesquels nagent des milliers d'êtres descendent dans le tableau pour recouvrir Marie de leur ombre.

Ainsi l'art italien, en prêtant à la Vierge une beauté faite toute entière de douceur, en humanisant sa céleste image, paraissait comprendre que sous le voile du mystère se cachait l'espérance des siècles pour le retour sur la terre de la justice, de la vérité, de la paix.

J'aurais voulu clore cette étude par quelque grand nom, Michel-Ange ou Raphael, et par quelque œuvre triomphale. Hélas ! je ne crois pas que Michel-Ange ait jamais été tenté par notre sujet si gracieux, lui dont le génie vigoureux et violent parfois est tout l'opposé de la grâce; on peut à meilleur droit, s'étonner que la Salutation angélique ne se retrouve pas parmi les nombreuses madones dues au pinceau de Raphael : celle que, dit-on, il peignit au palais Bentivoglio de Ferrare a disparu; et l'on peut à peine signaler le petit compartiment de la prédelle du couronnement de la Vierge au Vatican où figure l'Annonciation.

Alors pour ne pas vous attrister par le spectacle de la décadence de l'idéal dans les écoles italiennes de la fin du Cinquecento et surtout des siècles suivants, il me suffira de nommer deux œuvres qui valent encore d'être regardées : l'Annonciation d'*Annibal Carrache* (l'ange et la Vierge peints sur deux toiles séparées se complétant), qui eut l'honneur d'être envoyé au Louvre en 1796 et revint à Bologne après 1815; et l'Annonciation d'*Ange Allori*, dit *le Bronzino*, aux Offices de Florence. Les noms de Samacchini, de Procaccini, de Franceschini ne vous apprendraient rien : ils ont eu leur heure de célébrité et dorment maintenant du grand sommeil de l'oubli.

Alain Salliou,
Professeur à l'Institution Saint-Joseph
à Lannion.

VII

FÊTE DE L'ANNONCIATION

I. — NOMS ET OBJET.

Cette fête a été diversement nommée suivant le point de vue auquel on s'est placé. Les appellations : *Annuntiatio Domini*, — *Annuntiatio dominicae Conceptionis*, — *Annuntiatio Domini Jesu*; — *Incarnatio (enanthropesis)*, ou autres analogues, y considèrent avant tout le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu. Ceux qui, sans vouloir enlever au Fils l'honneur auquel il a droit, veulent tout d'abord fêter ici sa divine Mère, appellent cette fête : *Festum sanctae Virginis Mariae*, — *dies Genitricis Dei*, — *Solemnitas dominicae Matris*, — *Festivitas Salutationis (chairetismos)*, — *Annuntiatio Sanctae Mariae de Conceptione*, — *Dei Matris Annuntiatio*, etc. Parfois on lui donne des noms qui rappellent à la fois le Fils et la Mère : *Memoria Annuntiationis Dei Genitricis, et Incarnationis Filii Dei.* D'autres appellations sont encore plus complètes. Les unes mentionnent l'intervention du Saint-Esprit : *Conceptio Sanctae Mariae de Spiritu Sancto*; les autres, le message de Gabriel : *Solemnitas Genitricis Dei Mariae cum Gabriele archangelo* ; — *Annuntiatio Sanctae Mariae per Angelum* ; — *Annuntiatio Sanctae Mariae de Conceptione, quando ab angelo est salutata.*

Les Grecs, dont la langue se prête si facilement aux nuances, l'ont toujours désignée sous le nom d'*Evange-*

lismus, c'est-à-dire *fausta annuntiatio*. Ils l'appellent, par exemple : *Evangelismus Angeli Gabrielis Dominae ; Evangelismus suprasanctae Dominae nostrae Deiparae et semper Virginis Mariae.* Lorsqu'ils emploient ce mot sans complément, il désigne toujours la fête par excellence de la Bonne Nouvelle, l'Annonciation; tandis que s'ils s'en servent pour désigner d'autres fêtes, ils y joignent toujours un déterminatif : c'est ainsi, par exemple, qu'ils appellent le dimanche des Rameaux *Evangelismus tou Hosannah. (V. Appendice B.)*

Tous les noms sous lesquels on a désigné cette fête rappellent un mystère qui est en même temps un fait historique, attesté par un écrivain dont le récit, outre qu'il est inspiré, nous offre toutes les garanties que nous sommes en droit d'exiger de tout historien. Voici donc ce que nous dit saint Luc (I, 26-38) : « Le sixième mois, après qu'il eut apparu à Zacharie, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une cité de Galilée nommée Nazareth, vers une vierge donnée en mariage à un homme de la maison de David, nommé Joseph; et le nom de la vierge était Marie.

« Étant entré auprès d'elle, l'ange lui dit: « Je vous salue, « pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie « entre les femmes. Celle-ci se troubla en entendant ces « paroles, et elle se demandait ce que pouvait être cette « salutation. Et l'ange lui dit: « Ne craignez point, Marie; « car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voici que vous « concevrez dans votre sein et enfanterez un fils; et vous « lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et s'appellera « le Fils du Très-Haut; et le Seigneur Dieu lui donnera « le trône de David, son père; et il règnera sur la maison « de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de « fin. »

« Alors Marie dit à l'ange : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme? »

« Et l'ange lui répondit : « L'Esprit-Saint surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. Et voici qu'Élisabeth, votre parente, a conçu, elle aussi, un fils dans sa vieillesse, et

ce mois est le sixième de cette femme qui est appelée stérile : car il n'y a rien d'impossible à Dieu ».

« Et Marie dit : « Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole ».

« Et l'ange s'éloigna d'elle ».

Inutile de déparer la beauté de ce récit par un commentaire. Ajoutons seulement que, d'après l'opinion commune, dès que Marie eut prononcé son Fiat, le Verbe de Dieu s'incarna dans ses chastes entrailles. Voilà le mystère que l'Église honore dans cette fête.

Quelques-uns, et au premier rang les réformateurs gallicans du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, ont voulu faire de l'Annonciation une fête de Notre-Seigneur ; mais c'est bien à tort; car tel n'est certainement pas le sentiment de l'Église. Lorsque Grégoire IX prescrit d'observer toutes les fêtes de Notre-Dame, il met dans leur nombre celle de l'Annonciation (Cap. *Conquestus, de Festis*). De même Urbain VIII place cette fête parmi celles de la Sainte Vierge (Constit. *Universa*). Suarez est du même avis lorsqu'il dit : « *Festivitas illa* (*Nativitas*) *praecipue ad Christum, haec vero* (*Incarnatio*) *ad Virginem referri videtur, ut in ecclesiastico officio cernere licet.* » (SUAREZ, *de Religione*, lib. 3, cap. 3) . L'office de la fête se rapporte en effet tout entier à Notre-Dame, et c'est là la meilleure preuve que nous puissions avoir de la pensée de l'Église ; car pour elle *legem credendi statuit lex deprecandi.* Bien plus, le dixième Concile de Tolède l'appelle la fête par excellence de la Mère de Dieu. Et s'il fallait donner une raison de cette excellence nous dirions avec saint Thomas que c'est dans l'Annonciation que Marie a été mise en possession du plus grand de tous ses privilèges, celui de sa divine Maternité, qui lui donne une dignité en quelque sorte infinie : « *Humanitas Christi ex hoc quod est unita Deo,..... et beata Virgo ex hoc quod est Mater Dei, habent quamdam dignitatem infinitam ex bono infinito, quod est Deus.* » (S. TH., 1^a^ pars, quaest. 25, art. 6, ad. 1^um^).

Pourrait-on préciser davantage, et affirmer que cette fête, à la date où elle se célèbre généralement dans l'Église, a pour objet de célébrer, non seulement le mystère de l'An-

nonciation et de l'Incarnation, mais encore l'anniversaire de l'accomplissement de ce mystère? On peut dire que, *a priori*, il y a pour l'affirmative une forte présomption basée sur la pratique de l'Église, dont les fêtes sont, en général, des anniversaires. Cette présomption est appuyée sur une tradition dont les témoignages sont assez forts pour produire une très grande probabilité. Nous trouvons dans saint Augustin une formule devenue classique et reproduite dans quelques martyrologes : *Sicut a majoribus traditum suscipiens Ecclesiae custodit auctoritas, VIII kalendas Aprilis conceptus creditur Christus, quo et passus.* » (Lib. IV *de Trinitate*, cap. v). Saint Jean Chrysostome donne de cette date des raisons mystiques : « *Fuit igitur, quando Angelus haec ad Mariam nuntiavit, octavo Kalendas Aprilis, qui et ipse est dies aequinoctialis, ad inchoationem lucis. Jam enim detersa caligine a mundo, lux in mundum adveniebat, sicut Joannes in epistola sua dicit : Quia tenebrae transierunt, et lumen verum jam lucet.* » (*Serm. in Nativ. Joannis*). Nous trouvons la même affirmation dans le décret du dixième Concile de Tolède, dont nous avons déjà parlé. Il dit en effet que le deuil quadragésimal et les solennités pascales ne permettent pas toujours de célébrer comme il convient la fête de la Mère de Dieu, « au jour même où l'ange annonça à la Vierge la conception du Verbe. » Quel que soit le sens que l'on veuille donner aux mots « fête de la glorieuse Mère du Verbe », dans le texte du Concile — l'abbé Duchesne ne veut pas qu'il soit question de l'Annonciation — il ne peut être question ici que du 25 mars.

Euthymius n'hésite pas à affirmer qu'en célébrant l'Annonciation au 25 mars, on s'appuie sur l'opinion commune des Pères : « *Nos enim eam* (*Annuntiationem*), *ut tradiderunt divini Patres Athanasius et Joannes Chrysostomus et qui eodem tempore, quique postea fuerunt, VIII Kalendas Aprilis celebramus.* » Quoi qu'il faille penser du nom de saint Athanase en la matière, le témoignage ne perd pas toute sa valeur.

Nous eussions voulu pouvoir apporter ici le témoignage des Calendriers et des Martyrologes, témoins les plus qualifiés dans l'espèce; mais nous devons avouer que les plus

anciens connus jusqu'à ce jour sont muets sur la question. Le calendrier philocalien de 336 n'en dit mot. Il n'en est pas parlé dans le calendrier oriental de 412 édité par Wright, ni dans la rédaction primitive du martyrologe hiéronymien, ni dans le calendrier de Carthage qui est du commencement du VI^e^ siècle. Il faut descendre jusqu'au VIII^e^ siècle pour en trouver la mention dans les additions au martyrologe hiéronymien. Mais à partir de ce moment les documents sont, on peut dire, surabondants, et l'on trouve réunis autour de cette date une foule d'autres souvenirs, dont la mention à cet endroit est plus ou moins justifiée.

Nous avons vu saint Augustin donner cette date comme étant celle de la Passion de Notre-Seigneur. Cette mention est même la seule qui soit faite à ce jour dans les premiers Martyrologes. Saint Jean Chrysostome dit de même, à la suite des paroles que nous avons citées : « *Conceptus est ergo Dominus noster VIII Kalendas Aprilis, mense Martio, qui est dies Paschae, Passionis Domini et Conceptionis ejus. In qua enim die conceptus est, in eadem et passus est.* »

D'autres y rapportent le souvenir de la création du monde. Dans un calendrier mozarabe du VIII^e^ siècle publié par Dom Férotin nous lisons, au 25 mars : *Equinoxius verni, et dies mundi primus, in quo die Dominus conceptus est et passus est.* Saint Athanase, ou du moins l'auteur de l'ouvrage qui lui est attribué, *Quaestiones ad Antiochum*, s'exprime ainsi : « *Quare vigesima quinta die mensis Martii, in utero Virginis clausus, habitare coepit Christus et Deus noster, veniens in terram? Resp : Quia eodem die, in mundi principio, Deus creavit Adam.* Ce texte est en retard de cinq jours sur le précédent ; mais cela ne tire pas à conséquence. D'anciens calendriers publiés par Henschenius sont encore plus prolixes dans leur synchronisme à ce jour. Ils y rattachent : la victoire de saint Michel sur le dragon; la création, la chute, la mort et la sépulture de notre premier père; la mort d'Abel; le sacrifice de Melchisédech ; l'immolation d'Isaac; le passage de la Mer Rouge. Ce ne sont là, on le voit, que de pieuses fantaisies. Tous ces événements sont liés entre eux dans le plan divin de l'Incarnation, cela est incontestable; et bien que cela semble impliquer une sorte

de fatalité, il n'est pas impossible que tous se soient réalisés à un jour privilégié, le même pour tous. Ce qui est impossible, c'est de fournir une base historique à cette affirmation, du moins en ce qui concerne les plus anciens d'entre eux. Aussi bien sont-ce là des détails étrangers à notre sujet, et nous ne les avons cités que parce qu'ils dénotent des préoccupations dont nous aurons peut-être à tenir compte.

Quelques auteurs ne se contentent pas de fixer le quantième du mois, ils vont jusqu'à préciser le jour et l'heure. Azor (*Instit. Moral.* l. 1, c. 17), après avoir donné dix raisons pour lesquelles Dieu a choisi le mois de mars pour opérer ce mystère, ajoute que le Christ s'est incarné un vendredi, un peu après minuit. Ludolphe le Chartreux (*Vita Christi*, p. 1, c.5,), et saint Antonin (*Summa Theologica*, p. 1, tit. 15, c. 9) enseignent la même opinion. Le Père Faber parle avec une égale précision, en des termes que nous nous ferions un scrupule de ne pas reproduire : « Enfin, le jour arriva, le vingt-cinquième de mars, jour à jamais mémorable parmi les hommes, comme la date de l'Incarnation. Il y eut sans doute quelque raison belle et profonde qui fit que ce ne fut pas le vingt-quatrième jour, ni le vingt-sixième, et qui détermina que ce dût être au jour anniversaire de la chute passée d'Adam, et au jour anniversaire du crucifiement qui devait avoir lieu plus tard ; — il y eut sans doute une raison profonde, parce qu'en Dieu il n'y a pas de surface : tout ce qu'il y a en lui est profond.

« Mais de ce jour choisi, le premier moment a été choisi aussi. Les étoiles avaient à peine marqué minuit au ciel, que le décret reçut son accomplissement. Peut-être le silence le plus profond de toute la création, le calme nocturne de la terre était-il l'instant le plus convenable pour la venue du Créateur ; de même qu'autrefois c'était vers la douce fraîcheur du soir qu'Il avait coutume de venir se promener avec Adam dans l'antique paradis de l'Asie... » (Faber, *Bethléem*, I, p. 98).

Tenons-nous-en là : la tradition nous paraît suffisamment constatée, et nous n'avons ni le loisir ni la possibilité d'en relever tous les témoignages. Mais cette tradition repose-t-elle sur un fondement solide? Comment s'est-elle formée?

Commençons par fixer la limite à laquelle nos documents nous permettent de remonter. L'appel que fait saint Augustin à l'autorité des anciens ne nous semble pas s'accommoder d'une limite inférieure à la fin du IIIe siècle : une tradition vieille seulement d'un siècle n'a pas le droit de s'exprimer de la sorte. D'autre part, nous ne possédons aucun document qui nous permette de remonter plus haut.

L'évangile ne nous fournit aucun point de repère. La seule indication chronologique qu'il nous fournisse est la mission de Gabriel à Zacharie. C'est sur cette donnée que la *Chronique Pascale* établit ses calculs. Gabriel apparut à Zacharie pendant les fêtes des « Scénopégies » au mois de septembre. Les fêtes finies, Zacharie rentra chez lui le 24, et le Précurseur fut conçu le 25. Six mois après, le 25 Mars, Gabriel est envoyé de nouveau à Marie, et « le Verbe se fait chair ». On trouve déjà le même raisonnement dans saint Jean Chrysostome. Il faut avouer qu'ici la base est un peu chancelante, l'attestation relative à la conception de Jean-Baptiste n'étant que de la fin du IVe siècle. En outre, l'Évangile ne dit pas qu'il se passa exactement six mois entre les deux missions de l'archange; il dit : *mense sexto* et *hic mensis sextus est.* Il nous faut donc chercher ailleurs.

Quelques-uns croient qu'on a établi cette date d'après celle de la Nativité de Notre-Seigneur: celle-ci ayant eu lieu le 25 décembre, la conception a dû avoir lieu neuf mois plus tôt, c'est-à-dire le 25 mars. Malheureusement, ici encore le point de départ est aussi incertain : qu'est-ce qui prouve que Notre-Seigneur soit né le 25 décembre? C'est la tradition ; mais cette tradition n'est constatée par aucun document antérieur au IIIe siècle : « A Rome, au commencement du IIIe siècle, Hippolyte consignait, dans son Commentaire sur Daniel, la date du mercredi 25 décembre » comme celle de la Naissance du Sauveur (Duchesne). Un écrit, attribué parfois à saint Jean Chrysostome, dit : *Hic dies, cum ab exordio iis, qui in Occidente habitant, cognitus fuerit... et jam inde a primordio ab ipsa Thracia Gades usque incolentibus manifestus et celebris.....* Mais l'authenticité de ce texte est douteuse, et en outre, il n'est

que de la fin du IVe siècle. Admettons cependant que cela soit; admettons même que Notre-Seigneur ait passé dans le sein de sa mère la période parfaite : est-il bien certain que cette période soit exactement de 275 jours? Nous laissons à d'autres le soin de trancher cette question de physiologie.

D'autres prennent un point de départ différent. Nous avons vu que les Calendriers mentionnent au même jour l'Annonciation et la Passion. Mgr Duchesne considère comme probable qu'on fixa d'abord, par des calculs astronomico-symboliques, le 25 mars comme date de la mort du Sauveur. Cette date, qu'on trouve pour la première fois dans Tertullien, et qui apparaît ensuite dans les documents officiels de l'Église romaine, avait en Gaule, au Ve siècle, le caractère d'une tradition invétérée. Ce jour une fois établi, — arbitrairement, à cause de sa coïncidence avec l'équinoxe de printemps et le premier jour de la Création — on a voulu « aboutir à une autre coïncidence. Le Christ n'a pu passer en terre qu'un nombre entier d'années; les fractions sont des imperfections qui ne cadrent pas avec le symbolisme des nombres... Dès lors, l'Incarnation a dû avoir lieu le 25 mars, comme la Passion, l'Incarnation étant comptée à partir du premier instant de la grossesse de Marie. » (Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 2e édit., p. 252). Dans cette théorie, la date du 25 mars pour la Passion étant historiquement insoutenable, elle le devient du même coup pour l'Annonciation. Mais on pourrait, croyons-nous, bâtir un système absolument aussi vraisemblable en prenant l'Incarnation pour point de départ. Et qu'est-ce qui prouve que ce n'est pas ainsi que l'on a procédé? Quoi qu'il en soit, aucune de ces combinaisons ne nous permet d'affirmer avec certitude que l'Annonciation ait eu lieu le 25 mars, et nous devons accorder que cette tradition n'a pas de base *historique*, ou, si l'on préfère, *scientifique*.

Benoît XIV, après avoir signalé l'opinion qui fait dépendre la date de l'Annonciation de celle de Noël, conclut en ces termes : « Pour moi, je crois devoir affirmer que l'Incarnation s'est réellement accomplie en ce jour; je crois que ce sentiment est suffisamment appuyé sur la

tradition de l'Église, fixant à ce jour la Conception du Verbe, sans qu'il soit besoin de recourir à l'opinion vulgaire qui place un intervalle de neuf mois entre la conception et l'enfantement. » D'après le savant Pontife, cette tradition absolument indépendante, serait d'origine apostolique, et nous serions volontiers de son avis. Nous ne pouvons croire que Marie, comblée en ce jour des plénitudes de la grâce, n'en ait pas gardé le souvenir dans le secret de son cœur. Les effusions de sa reconnaissance ont dû trahir son humilité. C'est sur ses lèvres bénies que les disciples en ont recueilli l'aveu, pour le transmettre aux générations qui devaient la proclamer Bienheureuse. Saint Augustin nous fait saisir cette tradition au cours du troisième siècle. Quant à l'*hiatus* de deux siècles qui nous sépare encore des âges apostoliques, il faudrait, pour le franchir, recourir à la tradition orale, ou à l'hypothèse d'écrits de bonne heure disparus.

Résumons-nous : Une tradition probablement apostolique, et démontrée jusqu'au IIIe siècle, considère le 25 mars comme la date de l'Annonciation, et la fête de ce jour a pour objet d'en célébrer l'anniversaire. Cette fête elle-même peut-elle se réclamer d'une antiquité aussi respectable? C'est ce que nous allons examiner à l'instant.

II. — ANTIQUITÉ DE LA FÊTE

Il est impossible de déterminer, avec une approximation satisfaisante, le moment où la fête de l'Annonciation a pris rang dans le cadre de l'année liturgique. Les témoins qui auraient pu le mieux nous renseigner sont les Calendriers et les Martyrologes, les premiers surtout, parce qu'ils mentionnent seulement les fêtes et les commémoraisons liturgiques. Or, nous avons vu que les calendriers considérés comme les plus anciens ne mentionnent même pas le mystère. C'est seulement au VIIIe siècle qu'ils commencent à signaler la fête; mais à cette époque son existence est un fait acquis : elle est constatée explicitement par d'autres

documents. Nous allons les passer en revue, et pour plus de clarté, nous examinerons séparément les documents qui concernent les églises d'Occident et ceux qui se rapportent aux églises d'Orient. Nous verrons d'abord les textes que nous croyons certains; puis nous exposerons ceux qui peuvent prêter à discussion.

Le premier texte formel, qui nous permette d'affirmer à coup sûr l'existence de la fête de l'Annonciation en Occident, remonte au milieu du VII^e siècle.

Le dixième Concile de Tolède, tenu en 656 sous la présidence de l'évêque saint Eugène, porta un décret que, vu son importance, et malgré sa longueur, nous allons citer en entier : *Si Nativitatis et Mortis Verbi hujus dies absque immutatione ita certus habetur, ut absque diversitate in orbe toto terrarum ab omni concorditer Ecclesia celebretur; cur non festivitas gloriosae Matris ejus eadem observantia, uno simul ubique die, similique habeatur honore? Invenitur enim in multis Hispaniae partibus hujus sanctae Virginis festum non uno die per omnes annorum circulos agi: quoniam transducti homines diversitate temporum, dum varietatem sequuntur, unitatem celebritatis non habere probantur. Qua de re, quoniam die qua invenitur Angelus Virgini Verbi conceptum et nunciasse verbis, et indidisse miraculis, eadem festivitas non potest celebrari condigne; cum interdum quadragesimae dies, vel paschale festum videtur incumbere, in quibus nihil de sanctorum solemnitatibus, sicut ex antiquitate regulari cautum est, convenit celebrari; cum etiam et ipsam Incarnationem Verbi non conveniat tunc celebritatibus praedicari, quando constat idipsum Verbum, post mortem carnis, gloria Resurrectionis adtolli; ideo speciali constitutione sancitur ut ante octavum diem quo natus est Dominus, Genitricis quoque ejus dies habeatur celeberrimus et praeclarus. Ex pari enim honore constat, ut sicut nativitatem Filii sequentium dierum insequitur dignitas, ita festivitatem Matris tot dierum sequatur sacra solemnitas. Nam quod festum est Matris, nisi Incarnatio Verbi? Cujus utique ita debet esse solemne sicut est et ejusdem nativitas Verbi. Quod tamen nec sine exemplo decedentis moris, qui per diversas mundi partes dignoscitur observari, videtur institui. In multis*

namque ecclesiis, a nobis spatio remotis et terris, hic mos agnoscitur retineri. Proinde, ut de cetero quidquid est dubium sit remotum, solemnitas dominicae Matris die XV Kalendarum Januariarum omnimodo celebretur, et nativitas Filii ejus, Salvatoris nostri, die VIII Kalendarum earundem, sicut mos est, solemnis in omnibus habeatur.

Plusieurs points sont à relever dans ce texte : 1° il y est question de la fête de l'Annonciation; 2° elle se célèbre au jour anniversaire du message de l'Ange à Marie; 3° elle est souvent empêchée par le Carême ou le temps pascal; 4° sa célébration varie d'une année à l'autre; 5° pour éviter ces divergences dans le culte, le Concile décrète que la fête sera célébrée uniformément le 18 décembre et suivie d'une Octave, comme la fête de Noël; 6° cette pratique existait déjà dans beaucoup d'églises éloignées de Tolède.

Nous aurons à rappeler quelques-unes de ces conclusions; qu'il nous suffise, pour le moment, de constater l'existence de la fête et sa diffusion.

Environ à la même époque, mais probablement quelques années plus tôt, vers 620, un Concile tenu à Reims, sous Sonnatius, réunit un grand nombre d'évêques de toutes les parties des Gaules. Or, dans le canon 20, la fête de l'Annonciation est citée parmi les fêtes *absque omni opere forensi excolenda, et cum debita devotione celebranda* (D. Baümer, *Histoire du Bréviaire*, trad. Dom Biron, I, 274). De ce texte il ressort que la fête était célébrée dans l'Église gallicane, dès le premier quart du VII^e siècle.

Le *Liber Pontificalis* nous donne, pour la fin du même siècle, un témoignage non moins clair. Nous y lisons que le pape Sergius (687-701) ordonna une procession aux quatre fêtes de la Sainte Vierge : *Constituit ut diebus Annuntiationis... letania exeat a sancto Hadriano, et ad Sanctam Mariam populus occurrat.* C'est le plus ancien document où il soit fait mention de la fête à Rome.

Le Sacramentaire dit de saint Gélase, dont Mgr Duchesne place la rédaction entre 628 et 731, contient aussi les quatre fêtes de Notre-Dame. La Messe *in Adnunciatione sanctae Mariae matris Domini nostri Jesu Christi*, placée au 25 mars, offre cette particularité qu'elle est suivie de

trois oraisons *ad Vesperum*. C'est une preuve que cette fête, si elle tombait en Carême, ce qui était sans doute l'ordinaire, ne se transférait pas : on disait les Vêpres immédiatement après la Messe. La fête de sainte Perpétue et sainte Félicité, qui est marquée aux Nones de Mars, n'a pas ces oraisons. Nous sera-t-il permis de conclure que l'Annonciation avait seule le privilège d'être célébrée en Carême?

L'existence de la fête en Orient nous est attestée par le CHRONICON PASCHALE, rédigé vers 630. Nous y lisons : *Hac igitur die vigesima quinta mensis, qui juxta Romanos Martius est, catholica et apostolica Ecclesia Dei, accepto more a divinis Patribus, celebrat sanctae Dominae nostrae gloriosae deiparae et semper virginis Mariae annuntiationem.* Ce document, le plus clair et le plus ancien qu'on ait pu citer jusqu'à ce jour, constate la célébration de la fête à Constantinople le 25 mars 624, jour où Héraclius partit pour sa campagne de Perse. Nous ne croyons pas que les mots *Catholica et Apostolica Ecclesia Dei* permettent de restreindre la fête aux seules églises d'Orient, bien que le document soit oriental.

Nous trouvons un autre témoignage dans le canon 52 du Concile dit in Trullo (692). Ce canon décrète que, par exception, l'Annonciation sera célébrée en Carême, et que ce jour-là, de même que le samedi et le dimanche, on ne se contentera pas de la messe des présanctifiés. *In omnibus sanctae quadragesimae jejunii diebus, praeterquam sabbato et Dominica, ac sanctae Annuntiationis die, fiat sacrum praesanctificatorum ministerium.*

Tous les documents que nous avons cités sont du VII^e^ siècle; mais aucun d'entre eux n'a pour objet d'instituer la fête de l'Annonciation ; tous la supposent déjà établie, et plusieurs font allusion à la tradition. Ils nous invitent par là-même à rechercher si, dans les siècles antérieurs, nous ne trouverions pas quelques textes ou quelques faits dont nous puissions conclure à son existence, sinon avec certitude, du moins avec une certaine probabilité. Or, nous croyons que ces textes et ces faits existent.

D'abord l'appel que fait la chronique pascale à la tradition des Pères, et l'extension même que suppose le texte cité nous font remonter d'emblée à la fin du V^e^ siècle, ou aux premières années du VI^e^. Il nous semble, en effet, qu'un usage qui n'a pas plus d'un siècle d'existence n'a guère le droit de se réclamer des anciens Docteurs de l'Église.

Nous devons avouer, à notre grand regret, que nous croyons impossible de trouver pour les églises d'Occident des témoignages plus anciens, et nous renonçons à faire état de quelques écrits dont la valeur est sérieusement contestée. Nous donnons par conséquent comme douteux le témoignage de saint Léon (460-461). « Dans une lettre aux évêques de Sicile, ce pape parle de l'Annonciation, de la Nativité, de la Circoncision, de la Purification, de l'Épiphanie; mais il est difficile de prouver qu'il s'agisse ici de la fête. » (R^me^ DOM CABROL, dans *Diction. d'Archéologie et de Liturgie chrétiennes*, au mot « Annonciation »). On nous permettra cependant de hasarder une observation. Plusieurs des mystères cités dans ce passage, sinon tous, avaient déjà leurs fêtes : ce qui est une présomption en faveur de celle dont nous nous occupons.

Si nous n'avons pas de témoignage certain, en revanche la Liturgie est remplie d'allusions directes au mystère de l'Annonciation et l'on pressent que si la fête n'existe pas encore, elle est à l'état de bouton qui ne demande qu'à s'ouvrir. Prenons, par exemple, le missel de Bobbio, que Mabillon a publié sous le titre de *Sacramentarium Gallicanum*. C'est le seul livre complet de liturgie du type gallican. Sous des additions postérieures, ce document contient des parties plus anciennes, et Dom Cagin a démontré, par des arguments qui semblent aussi décisifs qu'ils sont ingénieux, que ce Sacramentaire « représente dans sa partie A (ancienne) l'état liturgique romain tout à fait au commencement du V^e^ siècle ». Or, dans le « calendrier rudimentaire immobilisé dans A » par le fait de son départ pour l'Irlande, précisément à cette époque, nous trouvons une fête sous le titre: *In Sanctae Mariae solemnitate.* Nous ne croyons pas qu'il s'agisse de l'Annonciation plutôt que d'autre chose : c'est tout simplement la fête de Notre-Dame,

sans plus. On trouvera le texte de la messe parmi les pièces liturgiques que nous nous proposons d'annexer à notre travail. Nous nous contenterons pour le moment de faire quelques observations : 1° le seul mystère auquel il y soit fait allusion est celui de la Conception virginale par l'opération du Saint-Esprit; 2° plusieurs des pièces qui composent cette messe ont été utilisées, soit postérieurement par des livres liturgiques dérivés du Bobbio, soit concomitamment par ses codérivés d'une source commune, pour la fête de l'Annonciation ou pour les offices de l'Avent; 3° dans l'édition augmentée du Bobbio on a ajouté une messe *In Adsumptione sanctae Mariae* dont on ne voit pas bien l'utilité dans un livre d'ailleurs si sobre de détails, si, dans la messe qui nous occupe, il est question, comme on l'a prétendu, de la fête de l'Assomption. Aucune allusion, même la plus lointaine, n'est faite à ce mystère; 4° Cette messe est placée après celle de la Chaire de saint Pierre, dont la fête se célébrait à Rome — le Bobbio est romain — le 22 février : il en fut de même en Gaule jusqu'à la fin du VI^e^ siècle (DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, p. 267). Pour reprendre notre comparaison, si ce n'est pas encore la fleur épanouie, c'est un bouton qui n'attend plus qu'un rayon de soleil. (*V. Appendice C*).

Pour l'Orient, les témoignages sont plus nombreux, et cela n'est pas étonnant puisque, selon toute probabilité, la fête est d'origine orientale. Nous les empruntons, pour la plupart, au Père Vailhé, des Augustins de l'Assomption. (*Voir Echos d'Orient*, mai 1906).

Pour le VI^e^ siècle, nous avons l'hymne acrostiche inédite, dont l'auteur, saint Romanos, vivait probablement au temps d'Anastase I^er^ (491-518). Ce mélode composait ses hymnes à l'occasion des solennités liturgiques, et les chantait lui-même en ces circonstances. Celle-ci est inscrite pour le 25 mars; ce qui confirme l'appel fait par la chronique pascale à la tradition des anciens docteurs.

Nous citerons pour le V^e^ siècle un sermon de saint Proclus, qui a été contesté, mais dont l'authenticité nous est affirmée par saint Théophane († 818). Cet auteur nous rapporte que l'évêque de Cyzique prêcha, en présence du patriarche

Nestorius, une homélie commençant par ces mots : *Virginalis solemnitas (paneguris) hodie, fratres....* L'en-tête du sermon porte qu'il fut prêché *In Incarnationem (enanthropesis) Domini nostri Jesu Christi.* Il s'agit bien ici de l'Annonciation et non de la Nativité, car 1° le mot *Enanthropesis* est le mot courant pour désigner l'Incarnation plutôt que la Nativité; 2° le sermon parle du message de Gabriel et de la conception miraculeuse plutôt que de la naissance de Notre Seigneur ; 3° Noël est exclusivement une fête de Notre Seigneur, tandis qu'il est ici question d'une fête « théométorique », comme il ressort des premiers mots du sermon, que nous avons cités. Cette homélie, prononcée devant Nestorius encore patriarche, se place entre 428 et 431.

Nous avons encore pour la même époque une homélie de Basile de Séleucie, prononcée vers 450. L'auteur parle de l'Annonciation de Marie en tant que Mystère et en tant que fête. Nous devons toutefois ajouter que l'authenticité de cette homélie a été contestée, entre autres par Tillemont.

Ces témoignages affirment, avec plus ou moins de probabilité — rappelons que nous ne tablons ici que sur des hypothèses — la célébration de la fête de l'Annonciation à Constantinople, au moins au V^e^ siècle. Il en existe d'autres qui en démontrent la célébration à Jérusalem et dans la Palestine à la même époque, et peut-être même à une époque encore plus reculée.

Hesychius, qui mourut vers le milieu du V^e^ siècle, prononça devant les fidèles de Jérusalem, une homélie qui débute ainsi : *Hic dies festus, qui nunc agitur, omnem gloriam superat, utpote qui contineat solemnitatem virginis, quae usque adeo omnibus antecellit, ut ipsum Deum Verbum volentem susceperit.* Cette homélie fut prononcée au jour de l'Annonciation, et le P. Vailhé en considère l'authenticité comme indiscutable. D'autre part, les allusions qui y sont faites aux païens (hellènes) ne permettent pas, dit-il, de l'attribuer à un Hésychius problématique du VII^e^ siècle.

Chrysippe, autre prêtre de Jérusalem († 479), prononça également une homélie en la fête de l'Annonciation. Il y dit : « *Virgam Jesse semper virentem..... omni quidem tempore*

praedicare, admirari et laudibus extollere convenit; iis tamen qui hymnis celebrant eam, est quoddam tempus praescriptum quo et ut plurimum praeclara solemnitas haec peragitur; cumque plane circa mysterium istud quippiam gestum sit, quod sensus multorum effugiat. Agite ergo, et nos etsi munera digna offerre nequimus, proviribus tamen bonam voluntatem afferamus. Mox vero sumamus initium a verbis quae Gabriel apud eam fecit : Ave, gratia plena, Dominus tecum... » Il s'agit bien ici d'une fête : « *præclara solemnitas* ». Cette fête, destinée à commémorer un mystère, ne peut être que l'Annonciation, puisque c'est le moment de prêcher sur les paroles de Gabriel. Cette fête se célèbre au jour anniversaire du mystère; et rien n'autorise à la placer à une autre date que celle que déjà la tradition, au dire de saint Augustin, considérait comme étant celle de l'Incarnation, c'est-à-dire au 25 mars. Il n'est pas inutile de remarquer que, depuis environ 430, on avait adopté à Jérusalem le 25 décembre pour la fête de Noël; ce qui plaçait nécessairement l'Annonciation, comme mystère, et à moins de preuve du contraire, comme fête, — l'existence de celle-ci étant supposée démontrée —, au 25 mars, si du moins l'on admet avec Mgr Duchesne que la date de l'Annonciation a été déterminée avant celle de Noël et a servi à fixer celle-ci.

Le R^me^ Dom Cabrol suggère une conjecture qui mérite d'être prise en sérieuse considération et qui tendrait à démontrer que la fête de l'Annonciation aurait existé dès le IV^e^ siècle. Il existait dès cette époque, à Nazareth une basilique sur la grotte même qui contenait la maison de la Sainte Vierge. Cette église est signalée par les pèlerins qui, dès les premiers siècles, ont visité les lieux saints. Elle est mentionnée par le pseudo Antonin de Plaisance, vers 570 : *Domus sanctae Mariae basilica est.* Le vénérable Bède, auteur probable du *Liber nominum locorum ex Actis*, autrefois attribué à Eusèbe et à saint Jérôme, dit aussi: *Nazareth... habet ecclesiam in loco quo Angelus ad Beatam Mariam evangelisaturus intravit.* Sur la foi de Nicéphore Calixte on a attribué à sainte Hélène la construction de cette basilique. Ce témoignage a été contesté, et ce n'est pas ici le lieu d'en discuter la valeur; mais nous en avons un

autre qui mérite plus de créance, et qui nous conduit, par une voie différente à un résultat identique. Saint Epiphane (*Adversus haereses* lib. 1) raconte que, en 356, il reçut chez lui un juif converti, nommé Joseph, originaire de Tibériade, que Constantin avait fait comte. Celui-ci lui dit que l'empereur lui ayant promis de lui accorder tout ce qu'il demanderait, il ne demanda que la grâce insigne d'être autorisé par rescrit impérial à construire des églises dans les lieux où jusque-là personne n'avait pu en élever à cause de la haine des juifs qui ne pouvaient souffrir au milieu d'eux aucun Grec, Samaritain, ou chrétien, principalement à Tibériade, Diocésarée, Sepphoris, Nazareth et Capharnaum où les juifs étaient particulièrement hostiles aux étrangers. Plus loin, le même Père nous dit que le comte Joseph fit construire des églises à Diocésarée, et en d'autres villes, parmi lesquelles il faut sans nul doute placer Nazareth, d'après ce que nous venons de lire plus haut. Dans cette hypothèse, la basilique aurait été construite entre la conversion et la mort de Constantin (323-337), en tout cas avant 356.

Des travaux archéologiques sont venus récemment confirmer cette tradition. Le P. Vlaminck, en faisant des fouilles sur l'emplacement du sanctuaire de Nazareth, a retrouvé l'antique disposition du sanctuaire, et des restes de colonnes, de murs, etc., qui classent le monument primitif parmi ceux de la période constantinienne.

« Il y avait donc au IV^e^ siècle, à Nazareth, une basilique consacrée au souvenir de l'Annonciation, comme à Bethléem une basilique sur le lieu de la Nativité, et à Jérusalem des églises pour marquer les lieux principaux de la Passion... Or, nous croyons légitime de raisonner sur la basilique de Nazareth, comme sur celles de Jérusalem et de Bethléem. Nous avons démontré, d'après la *Peregrinatio Silviae*, qu'à cette époque, c'est-à-dire vers 380, une liturgie locale, autochtone, s'est développée sur des lieux saints dans ces deux villes; des fêtes se sont fondées aux anniversaires des jours de la Passion, de la descente du Saint-Esprit, de la Nativité du Sauveur; on y chante des offices, on y fait des processions aux fêtes anniversaires des mystères qui

s'y sont accomplis. A chacune de ces basiliques est attaché le souvenir d'une fête qui lui correspond. C'est de là même, croyons-nous, que plusieurs de ces fêtes ont rayonné sur la chrétienté, par les nombreux pèlerins qui venaient... de tous les coins du monde, visiter les saints lieux et assister aux offices. Une basilique de l'Annonciation à Nazareth, au IVe siècle, entraînerait donc très vraisemblablement une fête de l'Annonciation. » (D. CABROL, *l. c.*).

Cet argument est très fort; il prouve avec une très grande probabilité que la fête de l'Annonciation se célébrait, au moins à Nazareth, dans le courant du IVe siècle; nous nous risquerons à dire , dans la première moitié du IVe siècle. Et, « si l'on considère l'influence considérable des lieux saints sur le développement de l'héortologie chrétienne », on doit présumer que la fête ne tarda pas à se répandre, du moins en Orient.

Le savant abbé de Farnborough émet une autre conjecture que nous allons exposer, bien qu'elle soit loin d'avoir la même valeur que la précédente. « Etheria (Silvia), dans sa description des fêtes de Jérusalem..... parle longuement de la Purification (14 février); mais elle ne dit rien de l'Annonciation, du moins au 25 mars. Mais... 40 jours après Pâques, c'est-à-dire le jour qui correspond à notre fête de l'Ascension, l'auteur nous raconte comment on célèbre une fête qui sûrement n'est pas l'Ascension; car, d'après son récit même, l'Ascension se célèbre en même temps que la Pentecôte; — de plus, au lieu de célébrer cette fête dans l'église de l'« Imbomon » (le lieu même d'où le Christ s'était élevé au ciel), on allait célébrer les vigiles de la fête et la messe à Bethléem, dans la grotte même de la Nativité. Elle ajoute que l'évêque et les prêtres, dans leur prédication, disent des choses en rapport avec le jour et le lieu où l'on se trouve, c'est-à-dire, la grotte de la Nativité. » Voici, au surplus, le texte de la *Peregrinatio*, tel qu'il est reproduit par Mgr Duchesne (*Origines du culte chrétien*, p. 495) : *Die eadem Quadragesimarum post Pascha, id est quinta feria, pridie omnes post sexta, id est quarta feria, in Bethleem vadunt propter vigilias celebrandas. Fiunt autem vigiliae in ecclesia in Bethleem, in qua ecclesia spelunca est ubi natus est Dominus. Alia autem die, id est quinta feria Quadragesimarum, celebratur missa ordine suo, ita ut presbyteri et episcopus predicent, dicentes apte diei et loco; et postmodum sera reverturtur quisque in Jerusolima.* « Quelle est cette fête, continue D. Cabrol, où l'on fait ainsi allusion à l'Incarnation ? Serait-ce l'Annonciation ?.... Ce n'est qu'une hypothèse, et... nous n'avons encore rien trouvé qui l'appuie, en dehors de la *Peregrinatio*. Si elle était jamais vérifiée, la fête de l'Annonciation y gagnerait une antiquité qu'on ne lui soupçonnait pas. » (D. CABROL, *l. c.*) Nous avouons n'avoir dans cette hypothèse qu'une confiance très médiocre; nous l'avons néanmoins signalée, pensant que de plus avisés pourront y voir ce que nous n'y voyons pas et en tirer parti.

Certains témoignages patristiques, que l'on a parfois mis en avant, ne peuvent entrer en ligne de compte, parce qu'ils sont aujourd'hui généralement considérés comme apocryphes. Ainsi en est-il, entre autres, d'un sermon attribué à saint Athanase.

MORCELLI (*Kalendarium ecclesiae Constantinop.*, t. II, p. 274) après avoir lui-même attribué la fête au Ve siècle, comme conclusion du Canon du Concile de Tolède cité plus haut, signale une opinion d'après laquelle la fête de l'Annonciation remonterait au moins au IIIe siècle. Il cite le texte du concile *in Trullo*, qu'il place dans les premières années du VIIIe siècle. Puis il conclut en ces termes : « N'y a-t-il pas une marque d'antiquité dans ces paroles qui mettent l'Annonciation au même rang que le samedi et le dimanche pour en faire l'objet d'une même exception à la règle? Les âges suivants n'ont pas été d'un autre avis; et pourtant il existait alors de nombreux écrits des anciens Pères, qui ont disparu dans la suite. Aussi quelques-uns ont-ils pensé que cette fête a été établie par un canon apostolique, c'est-à-dire, par une loi ecclésiastique portée au IIe ou au IIIe siècle : car, autrefois, on faisait facilement remonter aux apôtres les institutions anciennes. » Ceci n'est qu'une opinion, et il faut avouer qu'elle ne repose sur aucun fondement solide. Pour qu'un Concile tenu à la fin du VIIe siècle fût autorisé à considérer comme antique la fête

de l'Annonciation, il n'était nullement besoin qu'elle eût cinq ou six siècles d'existence, encore moins qu'elle fût d'institution apostolique.

Éliminons encore, pour la même période, trois sermons attribués à saint Grégoire le Thaumaturge († 264), qui sont universellement considérés comme apocryphes. Ceux qui veulent leur conserver du moins le nom de l'auteur, les attribuent, dit Morcelli, à ce Grégoire de Néocésarée qui assista au second concile de Nicée.

Nous mentionnerons encore pour mémoire une opinion qui voudrait attribuer l'institution de cette fête aux apôtres eux-mêmes. Cette opinion a été soutenue par les Bollandistes et par Benoît XIV. D'après ces auteurs, Marie, au jour anniversaire de l'Annonciation, rendait à Dieu de solennelles actions de grâces pour l'honneur qui lui avait été fait en ce jour. Les apôtres, témoins de cette dévotion de la Mère de Dieu, se seraient joints à elle, et auraient par la suite établi une fête qu'ils auraient imposée à toute l'Église. Pour étayer leur affirmation, les auteurs précités invoquent le principe énoncé par saint Augustin : « Tout ce qui est universellement cru ou pratiqué dans l'Église, et l'a toujours été, sans qu'on en puisse découvrir l'origine dans les décrets des Conciles, doit être considéré comme étant d'institution apostolique ». Mais, comme le fait observer Quirini, cette règle ne saurait s'appliquer dans l'espèce, puisqu'elle suppose que cette pratique a toujours existé dans l'Église, C. Q. F. D. Cette opinion, très pieuse du reste, n'a donc rien à faire avec l'histoire, et ne trouverait pas aujourd'hui un seul partisan. Tout ce qu'il est permis d'accorder, — et nous l'accordons très volontiers — c'est la dévotion profonde de Notre-Dame pour ce jour; c'est que Marie, qui seule après Dieu connaissait la date et les circonstances de ce mystère, en aurait fourni elle-même les détails aux apôtres; que la croyance s'en serait dès lors établie dans l'Église, et que la piété des chrétiens s'en serait nourrie, même publiquement; car on trouve cette croyance formulée dans des symboles de foi qui remontent probablement au IIe siècle. Mais n'oublions pas que ce ne sont là que des à-côtés de l'histoire, et que de

là à conclure que, dès le temps des apôtres, une fête fut instituée pour honorer ce mystère il y a bien loin. Du reste, « il n'est pas possible aujourd'hui, avec les progrès qu'ont faits ces études, d'ignorer qu'à l'origine il n'y eut aucune fête proprement dite, et que celles de Pâques et de la Pentecôte furent les premières célébrées; Noël dut suivre de près; mais ce n'est qu'à partir du IVe siècle qu'on trouve des témoignages historiques certains de l'existence d'autres fêtes, celles des martyrs étant mises à part. » (D. Cabrol, *l. c.*)

Nous croyons avoir démontré, autant que le permet l'état actuel de la science sur ce point, et dans la mesure où il nous a été permis d'exercer nos investigations, que la fête de l'Annonciation a certains droits d'être classée parmi ces *autres fêtes*, et nous conclurons ce paragraphe en disant qu'aucun document sérieux ne permet d'affirmer l'existence de la fête de l'Annonciation avant le IVe siècle; que cette fête, d'origine palestinienne ou byzantine, ne peut se constater en Occident d'une manière assez probable que dans le cours du VIIe siècle. En ce moment on en trouve des preuves indiscutables, et l'on peut constater que la fête est déjà bien répandue.

III. — DATE DE LA FÊTE

Le 25 mars étant considéré par la Tradition, depuis une époque certainement antérieure à la fête de l'Annonciation, comme étant l'anniversaire historique de ce mystère, il était tout naturel que l'Église fixât à ce même jour la fête destinée à en honorer le souvenir. Telle a été, croyons-nous, sa pratique primitive. Ce n'est que plus tard, pour des raisons soi-disant de convenance liturgique, que certaines églises particulières crurent devoir transférer la fête à d'autres dates. Et si quelques-unes ont maintenu les dates qu'elles avaient choisies, la plupart ont repris la date du 25 mars.

Ici encore, nos témoins tout désignés seraient les calendriers, les martyrologes, les sacramentaires, etc. Mais

nous ne voulons pas fatiguer ceux qui ont eu la patience de nous suivre jusqu'ici par de fastidieuses redites. Tous les textes que nous avons cités dans les paragraphes précédents parlent explicitement de la fête de l'Annonciation au 25 mars. Ajoutons que tous les calendriers gréco-slaves consultés par Martinoff (*Annus Graeco-Slavus*) et embrassant une période de dix siècles, du xe au xixe, portent au 25 mars : *Annuntiatio Deiparae.* On a dit que « la mention au martyrologe ou au calendrier n'entraîne pas nécessairement une fête. » (D. Cabrol, *l. c.*). Nous l'accordons volontiers pour le Martyrologe, où le rédacteur assemble sous une même date tout ce qui lui paraît s'y rapporter; mais pour le calendrier nous ferions des réserves, parce que les documents de cette nature, au dire de M. de Rossi, ne mentionnent que les fêtes et les commémoraisons liturgiques. Du reste, lorsque l'existence d'une fête, surtout d'une fête importante, est démontrée d'autre part, il nous semble que la mention au martyrologe ne constitue pas un simple synchronisme, mais bien une preuve que la fête se célèbre à la date où elle est marquée. Nous croyons inutile d'insister davantage.

La date du 25 mars ne va toutefois pas sans une certaine difficulté : c'est que cette date tombe généralement en Carême ou dans le temps pascal. Or, anciennement, la tradition de l'Église était de ne pas célébrer de fêtes durant cette période, pour ne pas détourner les fidèles de la tristesse quadragésimale ou des joies pascales. Le Concile de Laodicée, dans son 51e canon, fit de cette tradition une loi qui fut toujours observée dans les églises d'Orient et quelques églises d'Occident. Le Concile de Braga (563) porta un décret dans le même sens. Si donc on voulait célébrer la fête de l'Annonciation tous les ans, à date fixe, on n'avait que le choix, ou de passer outre à ces décrets, ou de placer la fête à une date qui fût hors d'atteinte du Carême et des fêtes de Pâques. Le Concile *in Trullo* (692) prit le premier parti en ordonnant dans son canon 5 : *In omnibus sanctae Quadragesimae jejunii diebus, praeter quam sabbato et Dominica, et sancto Annuntiationis die, fiat praesanctificatorum sacra liturgia.* Ceux qui prirent le parti de

choisir une autre date, pensèrent tout naturellement à l'Avent; car cette période préparatoire à Noël existait déjà à la fin du ive siècle. Le Micrologue (xie siècle) nous en donnera plus tard la raison : *Utputa cum omnia illius temporis officia de eadem resonent Annuntiatione.* Nous avons vu que le xe Concile de Tolède fixa au 18 décembre la fête de l'Annonciation, et la fit suivre d'une octave comme préparation immédiate à la fête de Noël. Le Concile allègue l'exemple de plusieurs églises lointaines qui ont déjà adopté cette ligne de conduite. Ce décret devint loi de l'État dans tout le royaume des Wisigoths (*Leg. Wisigoth.* l. X. tit. 3, leg. 6). Et comme une partie de la Gaule méridionale suivait la liturgie espagnole (cf. IVe Concile de Tolède, en 633, can. 12 : *Ut pari modo Gallia Hispaniaque celebret.*), il n'est pas téméraire d'affirmer qu'au moins cette partie de la Gaule transféra la fête au 18 décembre.

Les Bollandistes pensent qu'au nombre des églises lointaines dont parle le Concile il faut placer celle de Milan. Cette église, en effet, aujourd'hui encore, ne célèbre pas de fêtes en Carême. A la date du 25 mars, nous lisons dans le bréviaire ambrosien que la fête de l'Annonciation se célèbre le sixième dimanche de l'Avent, c'est-à-dire le dimanche qui précède immédiatement la Nativité de Notre-Seigneur. Holweck (*Fasti Mariani*) fait remarquer que Milan est désormais la seule église qui célèbre l'Annonciation en Avent.

Peut-être doit-on voir l'indice d'une pratique analogue dans un document du viie siècle appartenant à l'église d'Aquilée, le *Capitulare Evangeliorum.* Il donne pour le cinquième dimanche de l'Avent l'Évangile de l'Annonciation. Du reste, « il est probable que dans la province d'Aquilée et dans les provinces danubiennes, l'usage liturgique ressemblait plutôt à celui de Milan qu'à celui de Rome... (Duchesne, *l. c.*).

En France, il y eut quelques hésitations. Il se tint, aux environ de l'an mille, quelques conciles où l'on délibéra s'il n'y avait pas lieu de se conformer à l'usage espagnol. Mais on résolut de s'en tenir à l'usage qui était de célébrer l'Annonciation au 25 mars, sauf dans quelques contrées

du Languedoc qui suivaient la liturgie Wisigothique. Cet usage nous est attesté par le Micrologue : *Sed nos magis Romanae Ecclesiae morem gerentes, infra Quadragesimam illam celebramus, sicut et aliorum quorumdam Sanctorum.*

Du reste, l'Espagne elle-même reprit plus tard la date du 25 mars pour la fête de l'Annonciation : *Visum postea*, dit Baronius, an. 656, *ob excellens mysterium, nonnisi ea die qua contigit celebrari debere.* Toutefois, en reprenant la fête du 25 mars, l'Espagne maintint celle du 18 décembre, en souvenir d'une apparition de Notre-Dame à saint Ildefonse, archevêque de Tolède; et c'est sans doute pour le même motif qu'un Calendrier de Cordoue appelle cette fête *Apparitio Mariae.* Cette fête du 18 décembre a été adoptée par l'Eglise romaine sous le titre d'« Expectation de Notre-Dame », avec un office dont plusieurs pièces rappellent celui de l'Annonciation.

Quand se fit ce dédoublement? On ne peut certainement pas le faire remonter au-delà du XI^e^ siècle, puisque à cette époque quelques églises de France songèrent à célébrer la fête au 18 décembre, en se prévalant de l'exemple de l'Espagne. Nous ne pensons même pas qu'il eut lieu avant le XVI^e^ siècle. En effet, dans le Bréviaire mozarabe du card. Jimenès, daté de 1502, on lit au 18 décembre : *In festo Annuntiationis Sanctae Mariae Virginis*, et il n'en est fait aucune mention au mois de mars. Il est probable que la séparation se fit à la fin de ce siècle. En 1573, Grégoire XIII approuva la fête de l'Expectation, que plusieurs églises avaient déjà adoptée. Nous lisons dans les « Leçons de la fête » : *Toletana ecclesia utramque retinet solemnitatem : alteram mense Martio; ut Romanae Ecclesiae, quæ magistra omnium ecclesiarum et mater est, sanctissimum institutum sequatur; alteram octavo ante Natalem Domini die,... quod haec solemnitas ab ipsa Toletana ecclesia instituta fuerit, et magna veneratione ab aliis excepta per universam ecclesiam hactenus celebratur...*

L'Avent semble, en quelque sorte, disputer au 25 mars l'honneur de fêter l'Annonciation. Les églises même qui ne renvoient pas la fête à l'Avent, font, dans leurs offices

pour cette période, des allusions fréquentes à ce mystère : *Sed et passim celebratam per Adventum memoriam Annuntiationis Beatae Mariae et Incarnationis Verbi aeterni indicat totum officium ecclesiasticum, quod eo tempore in Ecclesia Romana peragitur; imo confirmant praefationes quae tunc in libro Sacramentorum S. Gregorii Magni praescribuntur.* (*Bollandistes*, 25 mars). Il y a même dans l'Avent un jour qui semble consacré à ce mystère, c'est le mercredi des Quatre-Temps : mais, d'une façon générale, les pièces liturgiques se rapportant à ce mystère sont disséminées durant toute la période et ne s'appliquent à aucun jour plutôt qu'à tel autre. La plus élémentaire notion de la vie liturgique de l'Église suffit à expliquer ce fait : nous n'y insistons pas. Cependant il est des liturgies où la mention de l'Annonciation à cette époque de l'année liturgique est plus explicite, et semble constituer jusqu'à un certain point une fête spéciale. Ainsi les Nestoriens et les Chaldéens, qui célèbrent la fête de l'Annonciation le 25 mars, ont avant Noël quatre dimanches appelés de l' « Annonciation » et c'est du premier de ces dimanches qu'ils commencent leur année. Cette pratique est évidemment postérieure à leur séparation de l'Église romaine, qui eut lieu au V^e^ siècle. Les Syriens ont, avant Noël, huit dimanches où ils groupent d'une façon remarquable les mystères préparatoires à celui de Noël : ... 3° Apparition de l'Ange à Zacharie; 4° Annonciation de Notre-Dame; 5° Visitation; 6° Nativité de saint Jean-Baptiste; 7° Apparition de l'ange à saint Joseph... Pourtant ils célèbrent aussi l'Annonciation le 25 mars, puisqu'ils ont une rubrique pour le cas où la fête tomberait le Vendredi-Saint (cf. NILLES, *Kalendar. utriusque Ecclesiae*, t. II, p. 100).

Disons enfin, pour terminer, que certaines églises orientales célèbrent l'Annonciation à des dates légèrement différentes. Les Coptes la célèbrent le 6 avril et les Arméniens schismatiques, le 7 avril. Par voie de conséquence, ils célèbrent la fête de Noël le 6 janvier, conformément à l'ancien usage oriental.

Donc, en résumé, à part l'église de Milan, et deux églises, dont l'une au moins est schismatique, il règne aujourd'hui

l'unité la plus complète dans la célébration de la fête de l'Annonciation au 25 mars, qui fut, selon toute probabilité, sa date primordiale.

IV. — IMPORTANCE DE LA FÊTE

L'instinct de la piété chrétienne n'a pas failli à donner à la fête de l'Annonciation le rang auquel elle avait droit. Cette fête a toujours été classée parmi les plus importantes. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire les nombreux sermons et homélies des Pères grecs et latins, où l'Annonciation est célébrée comme étant *divinarum princeps feriarum*. Nous avons vu le Concile de Tolède la mettre sur le même pied que la Nativité de Notre-Seigneur : *Cujus utique ita debet esse solemne sicut est et ejusdem Nativitatis Verbi*. Faut-il rappeler les belles pièces liturgiques qu'elle a inspirées aux poètes religieux du moyen âge? Celle d'Abailard : *Mittit ad Virginem*, pour n'en citer qu'une, est incomparable comme pensée et comme mélodie (*Voir Appendice D*). Un missel français du moyen âge l'appelle la source et l'origine de toutes les fêtes du Christ. Dans la tentative de réforme du Bréviaire sous Benoît XIV et ses successeurs, il fut question de supprimer un grand nombre de fêtes, parmi lesquelles plusieurs fêtes de la Sainte Vierge; mais l'Annonciation fut mise hors de cause parce qu'elle était antique et universelle. La commission décida de supprimer les fêtes des saints pendant l'Avent et le Carême; mais ici encore la fête de l'Annonciation devait être épargnée, ainsi que celle de saint Joseph, et de la Chaire de saint Pierre. Disons cependant que si la fête était maintenue, l'office était condamné à certaines retouches. Quelques expressions, telles que *efficieris gravida* et *cunctas haereses sola interemisti* choquaient la pudeur ou la précision théologique des consulteurs et se virent condamnées à être remplacées (Cf. D. Baümer, *Histoire du Bréviaire*, trad. de Dom Biron, passim).

Au point de vue du rite, Durand de Mende la donne comme double de seconde classe. Dernièrement Léon XIII

l'a élevée au rang de double de première classe et rangée parmi les fêtes primaires de Notre-Dame.

De Droit commun, cette fête emporte la fériation au *for externe*. Nous avons cité à ce sujet un texte du Concile de Reims tenu vers 620. Le chap. *Conquestus* de Grégoire IX, et la Constitution *Universa* d'Urbain VIII font de cette fériation une loi canonique. Au XVI^e^ siècle, quelques chapitres généraux de l'Ordre de Citeaux, ayant été saisis de réclamations à ce sujet, décrétèrent qu'on célébrerait la fête de l'Annonciation le même jour que les contrées où l'on se trouverait, pour ne plus scandaliser les fidèles en travaillant pendant que ceux-ci chômaient.

Les églises orientales, si démonstratives par tempérament, le sont particulièrement sur ce point.

Dans l'église grecque, l'Annonciation compte parmi les douze fêtes les plus solennelles : *sacra festa duodecim*. Tout travail servile y est interdit. Nous avons vu que le Concile *in Trullo* l'excepte de la loi générale qui interdit la célébration des fêtes durant le carême. Commentant ce décret, Zonaras s'exprime ainsi : *Annuntiationis diem, ut principium caputque salutis nostrae veneramur, festumque in eo celebramus*. Anciennement même, les livres liturgiques portaient que la messe de cette fête ne devait jamais être omise, lors même que la fête tombait au jour du « grand et saint vendredi. » Mais les calendriers modernes mentionnent, en cette occurrence, ce jour comme « aliturgique ». On a cru devoir suivre sur ce point la liturgie romaine, et on renvoie la fête, non au temps de l'Avent (D. Cabrol, *l. c.*), mais après Pâques. Le calendrier de 1874 en donne pour raison que le deuil du Vendredi-Saint n'est pas compatible avec l'allégresse d'une pareille fête. — Cette fête apporte aussi certains adoucissements à la sévérité de l'observance quadragésimale, même lorsqu'elle tombe dans les derniers jours de la Semaine Sainte. Le cinquième canon du patriarche Nicéphore le Confesseur est ainsi conçu : *Si Annuntiatio inciderit in magnam quintam, vel magnam parasceven, non delinquimus si tunc aliquantulum vini et piscium sumpserimus*. Il faut que la fête soit en bien grand honneur pour motiver une pareille exception.

Dans l'église russe, l'Annonciation est tellement en vénération qu'elle est un des rarissimes jours chômés dans l'année. Le peuple estime que d'aller si souvent à l'église est le fait des riches et des paresseux. Aussi travaille-t-il le dimanche et les jours de grandes fêtes, sans excepter celle de Pâques (POSSEVIN, *De rebus Moscoviticis*).

Les Arméniens n'ont que sept fêtes à date fixe. Toutes, à part la fête du Précurseur, se rapportent à Notre-Dame, et de leur nombre, naturellement, se trouve l'Annonciation. Celle-ci est indiquée au calendrier en termes très flatteurs : *Hic, festum est clarissimae Annuntiationis sanctae Deiparae.*

Chez les Coptes, l'Annonciation est comptée parmi les sept grandes fêtes de Notre-Seigneur, et le travail servile y est interdit.

On lit dans un ancien calendrier syriaque : *Festum Annuntiationis, in quemcumque diem inciderit, celebrat Ecclesia; quodsi inciderit in feriam sextam Crucifixionis, liturgia celebratur.* Comme le fait remarquer le P. Nilles, c'est là une preuve de l'importance qu'on attachait à cette fête. Nous avons vu plus haut que les Syriens célèbrent encore l'Annonciation le cinquième dimanche avant Noël.

Les Nestoriens, qui ont quatre dimanches portant ce nom, en font le point de départ de leur année civile, pratique qui a aussi été pendant quelque temps celle de l'Occident.

Il nous reste à examiner deux éléments dont l'Église dote ses fêtes les plus solennelles : nous voulons parler de la Vigile et de l'Octave. D'après Locrius, Grégoire II (714-731) fit précéder l'Annonciation d'une vigile : elle n'existe plus au calendrier de l'Église romaine. Il nous en reste cependant probablement un vestige dans l'usage de l'Église anglicane. Le *Book of Common Prayer* marque cette fête avec jeûne et vigile, et fériation au *for externe.* — Les grandes Ménées des Grecs marquent au 24 mars : Avant-fête de l'Annonciation. Cette vigile se faisait autrefois à Constantinople, dans le palais impérial, avec une grande solennité. L'empereur y assistait avec sa cour, et l'on y chantait l'hymne « acathiste » l'une des plus belles pièces qui aient été composées en l'honneur de Notre-Dame.

Pour ce qui est de l'Octave, nous en avons vu l'institution dans le Concile de Tolède : » *Sicut Nativitatem Filii sequentium dierum insequitur dignitas, ita festivitatem Matris tot dierum sequatur sacra solemnitas.* » Il s'agit évidemment d'une octave, puisque c'est précisément pour cela que le Concile fixe la fête au huitième jour avant Noël. Si l'église romaine n'a pas gardé cette octave, c'est parce qu'elle célèbre l'Annonciation le 25 mars, et que le Carême, où cette date tombe ordinairement, supprime toutes les octaves. Cependant, par dérogation à cette loi, l'église patriarcale de Venise célèbre l'Annonciation avec octave. Le même privilège a été accordé à Brescia (7 août 1875), et à Vicence (4 janvier 1877), avec faculté de transférer l'octave après Pâques, si la fête elle-même subit cette translation. Les autres églises du patriarcat ont aussi par la suite recouvré cette faveur qui leur avait été enlevée. — Urbain VIII accorda la même faculté aux religieuses du couvent de l'Incarnation à Madrid. — Quelques ordres religieux, comme les Frères Prêcheurs, les Servites, les Carmes, les Rédemptoristes, célèbrent aussi cette fête avec octave. Il en est de même du diocèse de Lorette.

Dans la liturgie ambrosienne, sans qu'il y ait, à proprement parler, une octave, toute la semaine qui suit le sixième dimanche de l'Avent, c'est-à-dire celle qui précède la fête de Noël, est appelée de *exceptato*, mot que les philologues considèrent comme équivalent de *concepto*, *incarnato*, etc.

Il est probable que l'Octave existait anciennement en d'autres églises. Dom Martène a publié un ancien *Ordo* de caractère romain, remontant au VIII^e^ siècle et qu'il croit avoir appartenu à quelque monastère franc. Nous y lisons cette indication : *Una hedbomada ante natale Domini, de conceptione Sanctae Mariae incipiunt canere.* (D. MARTÈNE, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. V, col. 103). Nous ne saurions dire si ce monastère appartenait à cette région de la France qui suivait la liturgie de Tolède; le contraire semble indiqué par le caractère romain de cet *ordo.*

Nous voudrions, avant de finir, rapporter quelques-unes des cérémonies extérieures qui servaient à marquer l'importance de cette fête. La liturgie proprement dite ne nous en

offre qu'une seule, c'est que, en la fête de l'Annonciation, comme en celle de Noël, le célébrant et ses ministres s'agenouillent pendant que le chœur chante : *Et incarnatus est de Spiritu Sancto ex Maria virgine*; *et Homo factus est.*

Autrefois, l'Annonciation était l'une des fêtes où le Pape officiait pontificalement en l'église de Sainte-Marie-Majeure. Le douzième *ordo* romain indique l'ordre de la procession jusqu'à cette basilique, en passant par Saint-Adrien; et le quatorzième marque pour ce jour : Messe papale et sermon. Ce jour étant chômé, il n'y a pas de consistoire.

Le mystère de l'Annonciation recevait aussi en Avent des honneurs spéciaux. Nous avons dit que l'office du mercredi des Quatre-Temps se rapporte presque exclusivement à ce mystère. On lit à la Messe et à Matines la péricope de l'Évangile de saint Luc qui nous en fait le récit. Or, on voit, par d'anciens Ordinaires à l'usage de plusieurs églises insignes, tant cathédrales qu'abbatiales, que l'on transférait les fêtes qui tombaient en ce mercredi; qu'on ne disait point ce jour-là, à genoux, les prières fériales; que l'Évangile *Missus est*, c'est-à-dire de l'Annonciation, était chanté à matines par le célébrant revêtu d'une aube blanche, avec la croix, les cierges et l'encens et au son de la grosse cloche; que dans les abbayes l'abbé devait une homélie aux moines, comme aux fêtes solennelles. C'est même à cet usage que nous sommes redevables des quatre magnifiques sermons de saint Bernard sur les louanges de la Sainte Vierge, et qui sont intitulés : *Super Missus est.* (D. Guéranger, *Année liturgique*, t. I, p. 228).

Au moyen-âge, quelques diocèses de Belgique célébraient en ce jour une seconde fête de l'Annonciation, sous le rite double majeur. Avant le lever du soleil, matines étant dites, on célébrait la messe appelée *Messe d'or.* L'Évangile était chanté avec une mise en scène dont nos Belges modernes n'ont pas perdu le secret. Le diacre chantait les paroles de l'historien sacré, et deux autres personnages figurant Notre-Dame et l'ange Gabriel chantaient le dialogue évangélique. Aux mots *Ecce ancilla Domini* : *fiat mihi secundum verbum tuum*, on faisait descendre une colombe tout environnée de lumière, pour figurer le Saint-Esprit. On accourait en

foule à ce spectacle, dit Holweck : *maxima hominum, et praecipue puerorum ac puellarum, multitudo.*

Au risque d'être taxé de prolixité, nous citerons encore un fait, bien qu'il ne concerne qu'indirectement notre sujet. Nous l'empruntons à M. Hamon : « Dans l'église des Cordeliers, à Meaux, fut établie en 1664 la chapelle de Notre-Dame de la Miséricorde, et en 1721 on y érigea la confrérie des pèlerins de Notre-Dame de Lorette et de Rome. Cette confrérie jouit pendant longtemps d'une grande considération qui lui valut de la part du Saint-Siège cinq indulgences plénières par an, sans compter de nombreuses indulgences particulières et la faveur d'un autel privilégié, le jour des Morts et ceux de l'Octave. Le card. de Bissy, *l'abbé de Vauréal, depuis évêque de Rennes*, et d'autres personnages en faisaient partie, et elle figura avec honneur dans une grande procession que fit la ville, le 14 juillet 1725. Tous les confrères portaient un cierge; les plus jeunes étaient habillés en anges, et l'un de ces anges, distingué des autres par le lis qu'il tenait à la main, représentait l'archange Gabriel venant annoncer à Marie le mystère de l'Incarnation. » (Ab. Hamon, *Notre-Dame de France*, I, p. 258.)

Toutes ces coutumes ont disparu, et bien d'autres encore où se manifestait la foi naïve de nos pères; la nôtre pour être plus grave et moins démonstrative en est-elle plus profonde et plus solide ?

Inutile de vouloir rappeler les pratiques que la piété individuelle a pu imaginer pour honorer cette fête. Saint Antonin nous cite la coutume, très répandue de son temps, de jeûner au pain et à l'eau la veille des fêtes de Notre-Dame ou pendant toute l'année, au jour de la semaine correspondant à celui où tombait l'Annonciation. Barthélémi de Trente, O. P., attribue en particulier cette pratique à Innocent IV et à plusieurs cardinaux qui en retirent, dit-il, le plus grand bien.

CONFRÉRIES

Un des aspects du culte de l'Église se manifeste dans ses institutions. La plupart des mystères, pour ne pas dire tous, y sont représentés par quelque ordre, congrégation, confrérie, spécialement voué à les honorer d'un culte spécial. Le mystère de l'Annonciation ne pouvait manquer d'avoir ses représentants. Cependant, nous n'avons pu en relever qu'un nombre relativement restreint, et cela nous a d'autant plus surpris qu'on en a vu surgir dans ces dernières années un nombre effrayant, portant les noms les plus variés et les plus singulièrement fantaisistes.

Nous n'avons pas l'intention de faire la monographie détaillée de ces institutions qui, par leur titre, se rattachent au mystère qui nous occupe : cela nous entraînerait dans des longueurs aussi inutiles que hors de propos. Ceux qui nous trouveront par trop concis pourront prendre un complément de renseignements dans le *Dictionnaire des Ordres religieux* par le P. Hélyot; le *Kalendrier historial* de la glorieuse Vierge Marie Mère de Dieu, par M. Vincent Charron, chanoine de Nantes, en Bretaigne; la *Summa Aurea de laudibus B. M. V.*, par M. Bourassé, éditée par Migne, etc.

I. *L'ordre des Annonciades.* — La plus célèbre des institutions qui ont pour but d'honorer le mystère de l'Annonciation, est l'ordre des Annonciades, ou des dix Vertus de Notre-Dame. Il fut fondé à Bourges, dans les dernières années du xv^e^ siècle, par sainte Jeanne de Valois, fille de Louis XI. Répudiée par Louis XII après vingt ans d'un mariage chaste et déclaré canoniquement invalide par défaut de liberté, la reine se retira à Bourges et se livra complètement aux œuvres de piété, de charité et de pénitence. Marie elle-même lui fit savoir quel devait être l'objet de l'ordre religieux qu'elle se proposait de fonder, à savoir, de pratiquer les vertus de la Mère de Dieu, telles qu'elles apparaissent dans les récits évangéliques. Sur les conseils de saint François de Paule, et d'accord avec son directeur, le P. Gabriel-Marie, de l'Ordre de Saint-François, elle donna à

son institut le nom d'Annonciation, ou des dix Vertus de Notre-Dame. Les dix vertus dont il est question sont : la chasteté, la prudence, l'humilité, la foi, la piété, l'obéissance, la pauvreté, la patience, la charité et la compassion.

La règle de cet institut fut approuvée par Alexandre VI, le 14 février 1501. Cette règle, bien que sévère, l'est cependant moins que celles des Carmélites, des Clarisses, et quelques autres. Elle permet l'usage du gras trois fois par semaine à un seul repas. Elle convient donc à des personnes qui, se sentant appelées à l'état religieux, n'ont pas d'attrait pour l'enseignement, et n'ont pas les forces suffisantes pour supporter les rigueurs de règles plus austères.

Avant la Révolution, cet institut comptait en France plus de quarante maisons. Deux seulement se relevèrent, l'une à Villeneuve-sur-Lot, l'autre à Boulogne-sur-mer. (cf. *Analecta Juris Pontificii*, IV^e^ série, col. 2396-97; V^e^ série, col. 549.) Ces deux maisons ont été dispersées par les dernières lois, et l'une d'elles s'est probablement réfugiée en Angleterre. Le *Catholic Directory* de 1906 mentionne : *St Margaret's Bay, near Dover : Convent of the Annonciades.* Nous ne pouvons rien assurer; M. l'abbé Fournier, chapelain de la communauté, n'ayant pas jugé à propos de nous renseigner.

II. — *L'Ordre du Collier.* — Cet Ordre fut fondé vers 1350 par le comte de Savoie, Amédée VI, en souvenir de la défense de Rhodes contre les Turcs. Les membres, au nombre de quinze, étaient choisis par le comte lui-même dans les rangs de la première noblesse. Leur insigne consistait en un collier composé de nœuds reliés par les lettres F. E. R. T., qui ne signifiaient pas, comme le prétend Hélyot : Frappez, Entrez, Rasez Tout ; mais *Fortitudo Ejus Rhodum tenuit*, devise d'Amédée IV. Le but de l'Ordre était de mettre les épées de ses membres au service des opprimés, et de demander justice au nom de ceux-ci. C'était le côté chevaleresque. Le côté religieux consistait surtout à prier pour les membres défunts. Chaque année, au jour de l'Annonciation, tous les membres se réunissaient pour entendre la messe à l'intention des membres décédés et nommer des titulaires aux

places vacantes. En 1518, Charles III rédigea de nouveaux statuts et changea le nom en celui de l'*Annonciade*. Il fit suspendre au collier une médaille représentant le mystère de l'Annonciation avec ces mots : *Ave, Maria, gratia plena.* Il ne fut pas question, que nous sachions, de faire approuver à Rome les statuts de cet Ordre de chevalerie, qu'on pourrait appeler « d'intérêt local ».

III. — Onuphre Judica parle d'une confrérie royale et impériale, dont il ne donne pas le nom, et qui aurait été attachée, en 1343, à une église bâtie à Palerme par Bélisaire sous le vocable de l'Annonciation.

D'après le même auteur, une église fut construite à Palerme en 1597, par les soins de la confrérie vulgairement appelée *Annunciata del Giglio*. Il ne dit rien du but et des statuts de cette confrérie.

IV. — La congrégation de Saint-Ambroise et Sainte-Marcelline, ou des *Annonciades de Lombardie*, fut fondée en 1408, et approuvée par Nicolas V, en 1439. Elle était composée de religieuses cloîtrées et suivant la règle de Saint-Augustin. Cette congrégation se répandit presque exclusivement en Lombardie et dans l'État Vénitien. Elle avait son principal siège à Pavie.

V. — Nous allons donner, pour un moment, la parole au chanoine nantais :

« *D'une confrérie érigée sous le titre de l'Annonciation.* — Le savant et pieux cardinal de Turrecremata, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, lequel mourut l'an 1468, quelques années avant sa mort, érigea en la ville de Rome, dans l'église de son ordre, qu'on appelle Notre-Dame de la Minerve, une très fameuse confrérie, sous le titre de l'Annonciation, et sous la protection et faveur de la très glorieuse Vierge. Il lui laissa de très grands revenus pour secourir les pauvres filles, dont la pudicité pourrait être en quelque danger à raison de leur pauvreté. Tous les ans le Pape, avec les Cardinaux, se rend à Notre-Dame de la Minerve, le jour de l'Annonciation; et après la messe, qui est chantée solennellement par un cardinal, le Saint-Père, de sa

propre main, donne la dot à deux cents filles, qui ont été choisies à cet effet, laissant à chacune une bourse où il y a cent écus d'or pour celles qui se veulent consacrer au service de Dieu, et quatre-vingts pour celles qui se veulent marier. Le pape Urbain VII, qui mourut l'an 1590, fit héritière de tous ses biens cette dévote confrérie, au grand contentement et édification de tout le peuple Romain. »

VI. — *Institution de la Congrégation de Notre-Dame des Escholiers, ès maisons des Pères Jésuites.*

« L'an 1563, un jeune régent de la Compagnie de Jésus, nommé Jean Léon, donna la première forme à la Congrégation de Notre-Dame, au collège romain; iceluy ayant ramassé quelque nombre d'écoliers des plus dévots, lesquels après que les autres s'étaient retirés, s'assemblaient dans une classe, où ils tenaient un autel gentiment préparé, et là faisaient ensemble quelques courtes prières suivies de la lecture d'un livre spirituel... Ceux-ci donnèrent envie à quelques autres écoliers des plus avancés de les imiter; de sorte que l'année suivante on en choisit jusqu'à soixante et dix des mieux qualifiés pour donner commencement à une congrégation sous le nom et sous la faveur de la Mère de Dieu, et sous le titre de *l'Annonciation*. Dès lors furent faites certaines règles pour la fréquentation des saints sacrements, pour l'exercice des œuvres pies,... et autres semblables statuts. Cette institution, secondée de l'assistance du ciel et de la bienveillance spéciale de la Mère de Dieu, eut un tel succès, que dans peu de temps la plupart des collèges desdits Pères furent curieux d'avoir part à ce bien. Le pape Grégoire XIII reçut ces assemblées sous la protection du Saint-Siège, leur donna le sceau de son approbation apostolique, et les enrichit d'un grand nombre d'indulgences qu'il tira libéralement du trésor de la sainte Église; et l'an 1584, il érigea la Congrégation du collège romain sous le titre de l'*Annonciade*, comme la source et la mère de toutes les autres, et bailla le pouvoir à la Compagnie de dresser de semblables Congrégations sous le même titre et avec les mêmes facultés en tous leurs collèges, et de les agréger à celle de Rome.

« Le pape Sixte V, par bulle expresse du 5 janvier de l'an 1586, accorda un plein pouvoir de faire part de ces trésors à tous les autres qui ne seraient pas écoliers, et d'ériger des congrégations sous les titres des autres fêtes de la Mère de Dieu, ainsi que bon leur semblerait, et ce non seulement ès collèges, mais de plus ès autres maisons de la compagnie; pouvoir que le pape Clément VIII étendit encore aux résidences d'icelle, le trentième jour d'août 1602. »

VII.— L'ordre des *Annonciades célestes* fut fondé par une Génoise, nommée Marie-Victoire Fornari, demeurée veuve à vingt-cinq ans, avec cinq enfants. Ceux-ci ayant tous embrassé l'état religieux, la mère à son tour réunit quelques compagnes avec lesquelles elle fonda un Ordre destiné à honorer la Sainte Vierge « particulièrement le mystère de l'Annonciation, comme celui qui a mis la Sainte Vierge en possession du plus excellent de tous ses titres, qui est celui de Mère de Dieu. » (Vinc. CHARRON). La couleur bleue de leur manteau fit donner à ces Annonciades le surnom de Célestes. Elles sont cloîtrées, et font le vœu de renoncer à voir personne, même leurs parents, sauf trois fois par an, qu'elles peuvent parler à grille ouverte, si elles le désirent. Elles s'occupent surtout à filer du lin pour fournir du linge aux églises pauvres. L'Ordre fut successivement approuvé par Clément VIII (1604), Paul V (1613) et Urbain VIII (1631) Il se répandit assez rapidement, surtout en Bourgogne et en Alsace, et pénétra en Allemagne et jusqu'en Danemark.

VIII. — Le P. Spinelli, S.-J., parle d'une Confrérie de matelots et de pêcheurs, établie en 1609 dans la maison probatice de la Compagnie à Naples, maison qui est sous le vocable de l'Annonciation. Mais nous n'avons pu trouver aucun renseignement à ce sujet, pas même le vocable de la Confrérie.

IX. — Wading prétend qu'il y a eu des Récluses de l'Ordre des *Annonciades* dans l'église de Saint-Pierre, à Rome, se fondant à ce qu'il dit, sur une bulle de Léon X, datée de 1515. Dans cette bulle le Pontife, en accordant aux Annonciades des dix vertus les mêmes faveurs qu'il a accordées aux Clarisses, déclare vouloir que les quatre Récluses de Saint-Pierre... jouissent des mêmes faveurs pendant le temps qu'elles y demeureront, ou dans tout autre lieu où elles garderont le même genre de vie. Le P. Hélyot pense qu'il s'agit dans ce passage de religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François, dont il est aussi question dans ladite bulle; et la raison qu'il en donne, c'est que les Annonciades des dix Vertus n'ont jamais pénétré en Italie. La raison vaut ce qu'elle vaut; mais nous ne voulons pas essayer de dirimer un débat, dont l'intérêt, après tout, n'est pas autrement passionnant.

Nous terminons ici cette énumération probablement incomplète, vu le peu d'étendue du terrain sur lequel nous avons pu porter nos investigations. Nous aurions peut-être dû y ajouter les institutions qui ne concernent l'Annonciation que d'une façon moins directe, par exemple celles dont le vocable est la salutation Angélique, ou la sainte maison de Lorette; mais nous croyons que c'eût été élargir démesurément notre cadre et nous exposer à être attirés malgré nous en des voies latérales où l'on aurait fini par ne plus apercevoir que vaguement l'objet précis de cette trop modeste étude : l'ANNONCIATION.

J.-L. MALGORN, bénédictin.
à Glenview, East-Cowes, île de Wight (Angleterre).

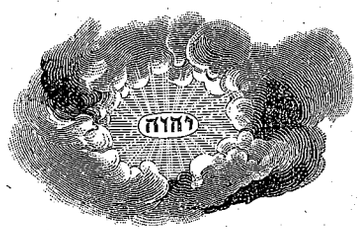

TROISIÈME PARTIE

LES DISCOURS

I

DISCOURS

PRONONCÉ POUR L'OUVERTURE DU TRIDUUM

DANS L'ÉGLISE

SAINT-AUBIN EN NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE

PAR

Monseigneur DUBOURG, archevêque de Rennes,
le 22 Mars 1908.

Ave Maria,
Je vous salue, ô Marie.

Vous connaissez tous, Mes Très Chers Frères, cette légende bretonne si naïve et si poétique qui a été la cause originelle de l'édification de ce chef-d'œuvre architectural, dentelle de pierre que l'on appelle l'église du Folgoët. L'un de ces déshérités de la terre, pauvre du côté de l'intelligence et pauvre du côté de la fortune, auxquels, en Bretagne, par un euphémisme charmant, on donne le nom « *d'innocent,* » n'avait appris dès le bas âge que deux mots qu'il répétait sans cesse : *Ave Maria.* Il les redisait en mendiant son pain : *Ave Maria.* Il les redisait en trempant ce pain dans l'eau claire de la fontaine : *Ave Maria.* Il les redisait en se balançant sur les branchages d'un arbre où il avait établi son gîte nocturne : *Ave Maria.* Et quand un jour des soldats qui dévastaient nos campagnes pendant cette guerre désastreuse de la succession du Duché de Bretagne se furent emparés de sa personne et lui eurent demandé s'il appar-

tenait au parti de Charles de Blois ou de Jean de Montfort, il leur répondit avec une simplicité ravissante : « Je ne suis ni de Blois ni de Montfort, je suis de Marie : *Ave Maria.* »

L'innocent qui s'appelait Salaün vint à mourir; et peu après, au-dessus de la terre qui recouvrait sa dépouille mortelle, on vit germer et fleurir un beau lis dont chaque feuille portait gravés en lettres d'or ces deux mots : *Ave Maria.* L'on creusa le sol et l'on constata que le lis avait sa racine dans la bouche même du pauvre Salaün. Marie avait voulu récompenser ainsi son serviteur et proclamer par ce prodige éclatant combien avait été agréable à son cœur la répétition de ces deux mots bénis : *Ave Maria.*

Eh bien, Mes Très Chers Frères, permettez-moi de tirer de cette légende bretonne les analogies qui en découlent et d'en faire l'application pratique à la superbe réunion de ce soir. Nous sommes ici assemblés en ce moment pour inaugurer solennellement un Congrès en l'honneur de Marie et pour entonner en quelque sorte la première antienne de la fête magnifique du Couronnement de nos deux Madones vénérées. Ces deux paroles seront aussi seules sur nos lèvres, parce que les sentiments qu'elles expriment seront seuls dans nos cœurs; et, semblables aux pèlerins de Lourdes qui les chantent avec transport sur les bords du Gave ou dans les lacets de la montagne, nous les jetterons aussi avec enthousiasme à tous les échos : *Ave Maria.* Nous ne serons pas non plus, nous, du parti de Blois ou du parti de Montfort; c'est-à-dire que nous oublierons, pendant ces trois jours, toutes les préoccupations et toutes les contingences de la terre pour fixer uniquement nos regards sur une étoile — car elles ne sont pas toutes éteintes — et celle-là moins que toutes les autres : *Ave maris Stella.* Et je tiens, dès la première heure, en remerciant avec effusion mes chers Diocésains du concours généreux qu'ils apportent au succès de nos belles fêtes, à saluer tous les étrangers qui vont accourir ici des quatre vents du ciel, à leur ouvrir mes bras et mon cœur et à leur souhaiter la bienvenue la plus sympathique et la plus cordialement bretonne. Chez nous, ils sont chez eux.

Oh ! n'attendez pas de moi ce soir, Mes Très Chers Frères, un discours élaboré selon les règles de l'art oratoire. La fatigue qui m'accable serait pour cela la meilleure des excuses. Mais il convient, de plus, qu'il y ait, comme dans les grandes harmonies musicales, un prélude humble et modeste aux splendides chants de l'éloquence que vous allez entendre durant ces trois jours. Un mot donc très simple de ce que nous avons fait pour Marie dans le passé de notre histoire et un mot de ce que Marie fait en notre faveur partout et toujours.

I

Notre histoire nationale, Mes Très Chers Frères, est pleine des *gestes* de nos aïeux en l'honneur de Marie. Le Christianisme n'avait pas fait encore son apparition sur le sol gaulois, et déjà nos pères, dans la profondeur de leurs forêts druidiques, à l'ombre des vieux chênes couverts du gui sacré, avaient érigé des autels à cette Vierge qui devait enfanter : *Virgini pariturae.* L'ère chrétienne commence. Saint Denis l'Aréopagite paraît sur les bords de la Seine et plante la croix dans l'antique Lutèce qui devient plus tard Paris capitale de la France. Mais avant de dire adieu à son pays d'Athènes, il alla, raconte une pieuse légende, se jeter aux genoux de Marie encore vivante et implorer sa bénédiction pour le pays qu'il avait mission d'évangéliser et qu'un Pape, dix-huit siècles après, appellera la très noble nation, *Nobilissima Gallorum gens.* Clovis à Tolbiac remporte une victoire désespérée et la France est baptisée au baptistère de Reims. Mais Clotilde avait, auparavant, par ses prières et par ses larmes sollicité la conversion de son époux aux pieds de Notre-Dame des Douleurs. Charlemagne, le magnanime empereur, fait graver sur ses étendards le blason de Marie, bâtit en son honneur Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, creuse sa crypte funéraire sous l'autel de la Vierge, et demande à y être enseveli, avec, sur la poitrine, l'image de sa Mère du Ciel, et Rolland, son neveu, le type des paladins, des preux et des héros,

avant de frapper d'estoc et de taille de son épée Durandal, fait un vœu à Notre-Dame de Rocamadour et, en expirant à Roncevaux, demande que sur son tombeau on élève un sanctuaire à Marie. Saint Louis construit et consacre à la Vierge, pour garder les reliques de la Passion, ce poème de pierres, cette merveille unique au monde qui se nomme la Sainte-Chapelle. Avant et après lui, des chevaliers sans peur et sans reproche s'enrôlent sous la bannière des Croisés. Epris d'idéal, défenseurs de toutes les faiblesses, empruntant au culte de Marie ses traditions de loyalisme, de courtoisie et d'honneur, ils s'élancent à la bataille avec cette *furia francese* irrésistible et toujours aux cris cent fois répétés de : « Vive Notre-Dame. » Entre temps, le peuple, à son tour, célèbre les bienfaits de Marie par cette germination magnifique, par cette efflorescence merveilleuse de cathédrales et de basiliques, épopées de granit, qui portent son nom béni : Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame d'Amiens, Notre-Dame de Paris, dont les tours massives ou les flèches sveltes et gracieuses, se profilant sur l'azur du ciel, couronnées par la Croix ou par la statue de la Vierge, chantent à sa gloire un hymne ininterrompu, *Lapides clamabunt.* N'est-ce pas Michelet, Michelet l'incrédule et l'impie, qui a défini le moyen-âge : « Un acte de foi à la Vierge traduit en pierre ? »

Quand la patrie est en danger, n'est-ce pas vers Marie que nos pères se tournent comme par l'élan spontané et naturel de leurs cœurs? L'hérésie monstrueuse des Albigeois met à feu et à sang le midi de la France; mais voici venir saint Dominique; il saisit entre ses mains une arme plus puissante que tous les glaives de l'enfer, le rosaire de Marie, et le pays est sauvé. Trois siècles plus tard, la crise est plus terrible encore. Il y avait grand'pitié au royaume de France. Mais une humble bergère s'en va, sur le conseil de ses voix mystérieuses, prendre une épée libératrice sous l'autel de Notre-Dame de Fierbois. Elle grave sur son oriflamme, à côté du nom de Jésus, celui de Marie; et *boutant* les Anglais *dehors*, elle porte ainsi fièrement cet étendard à la *peine* d'abord et à l'*honneur* ensuite, c'est-à-dire après la bataille à la victoire. Faut-il vous parler de cet édit de Louis XIII,

consacrant officiellement son royaume à Marie et la proclamant ainsi la reine attitrée de notre pays de France? Faut-il vous parler de cette hérésie astucieuse du Jansénisme, ce *modernisme* du XVIII^e^ siècle, dont la doctrine glaciale et desséchante trouva devant elle le cœur chaud de Marie conduisant au cœur plus chaud de Jésus dans les révélations miséricordieuses de la Bienheureuse Marguerite-Marie : *Per Matrem ad Cor Filii*? Faut-il évoquer ici le souvenir de tous ces vieux Rennais, vos ancêtres, qui ont prié et pleuré devant ce tableau miraculeux de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, que je salue ce soir dans la gloire rayonnante de son autel? Faut-il enfin énumérer toutes ces dévotions, toutes ces pratiques pieuses qui au cours des siècles ont jailli du cœur des serviteurs de Marie : ces scapulaires du Mont-Carmel ou de l'Immaculée-Conception, auxquels sont attachés des privilèges si précieux; ce mois de mai qui est comme une guirlande de fleurs et de prières en l'honneur de la Vierge et qui dans le langage catholique ne s'appelle plus que le mois de Marie; cet *Angelus* qui, trois fois le jour, au son argentin de la cloche, nous rappelle le grand mystère de l'Incarnation et qu'a si bien symbolisé le pinceau immortel d'un peintre français; cette médaille miraculeuse que les mères suspendent au cou de leurs enfants, que le soldat porte sur sa poitrine pour mieux braver la mitraille et qu'il baise avec amour quand il tombe en héros ou plutôt en chrétien sur le champ de bataille; et enfin ce chapelet ou ce rosaire que, depuis le vœu de 1870, des mains pieuses égrènent dans cette nouvelle église de Saint-Aubin comme dans la vieille, sans un jour de relâche et de repos? Dans l'ordre matériel le chapelet, et vous n'y avez jamais songé, j'en suis sûr, mais c'est la contribution des trois règnes de la nature à la glorification de Marie : chapelet d'os ou d'ivoire, règne animal; chapelet de graines de nos plantes et de nos arbres, règne végétal; chapelet de fer, d'or ou d'argent, d'améthiste, de turquoises ou de rubis, règne minéral. Mais dans l'ordre spirituel c'est mieux encore; c'est le psautier populaire, le bréviaire du peuple, c'est l'aveu de notre faiblesse et de notre misère. *Ave* est l'anagramme d'*Eva. Eva*, *Ave.* Ève nous a perdus, Marie

nous sauvera. C'est en même temps la proclamation de notre confiance souveraine et le cri suprême de notre tendresse. Car l'amour, dit Lacordaire, n'a qu'un mot; et, en le redisant sans cesse, on ne se répète jamais : *Ave Maria.*

II

Voilà, Mes Très Chers Frères, notre part d'action, dans le passé et dans le présent, à nous catholiques français et bretons, en l'exercice du culte que nous devons à Marie. Quelle est, de son côté, son attitude, son rôle, à elle, et sa mission à notre endroit? Deux mots les résument. Elle est mère de Dieu et elle est mère de l'homme. Elle est mère de Dieu, c'est-à-dire qu'un jour, à l'heure marquée par les Décrets divins, l'Ange Gabriel, député et ambassadeur du Très-Haut, s'est incliné devant elle, l'a saluée pleine de grâces et lui a annoncé cette grande nouvelle, qui devait renouveler la face de la terre, que d'elle naîtrait le Sauveur du genre humain. Elle est mère de Dieu, c'est-à-dire que Jésus, le Verbe éternel, Dieu de Dieu, lumière de lumière, égal et consubstantiel à son Père, a daigné recevoir d'elle le sang de ses veines et la substance de sa chair sacrée; c'est-à-dire que, porté dans ses bras et serré contre son cœur, il a pu lui dire sur la terre et qu'il pourra lui redire pendant l'Eternité : « Ma Mère, » appellation la plus suave qui existe dans toutes les langues humaines.

Elle est mère de l'homme. Le Rédempteur en quittant la terre et en remontant vers son Père n'a pas voulu, en effet, nous laisser orphelins. Au moment où il allait expirer sur une croix sanglante, s'oubliant lui-même avec une incomparable générosité, il se tourna vers l'apôtre saint Jean qui sur le Golgotha représentait l'humanité entière, en lui montrant la Vierge debout à ses côtés, *Stabat mater*, il lui dit : « Voilà votre mère. » Ce fut son dernier adieu, ce fut son testament suprême. Par cette parole Marie était à jamais sacrée mère des hommes. *Ecce mater tua.*

Mère de Dieu et mère des hommes !...

Oh ! admirons cette merveilleuse économie du plan divin. Dieu est sans doute rempli de mansuétude et de bonté. Mais il est avant tout la Justice par essence. L'homme, avec ses défaillances et ses prévarications, redoute son approche, car il sait que la main qui absout est aussi la main qui foudroie. Mais alors, à l'heure de la détresse morale ou physique, Marie se présente à notre regard inquiet ou apeuré, comme un rayon de lumière et comme un sourire céleste. Elle a sur le front tant de placidité sereine que la frayeur fait place à la confiance : c'est l'arc-en-ciel au milieu de la tempête. Si l'œuvre de sauvetage est difficile, la difficulté n'existe pas pour elle. Comme mère de Dieu, elle a en mains la toute-puissance. Tout pouvoir lui a été communiqué dans le ciel et sur la terre. Elle possède la clé de toutes les richesses divines, qui sont devenues sa libre propriété et dont elle peut disposer à son gré et avec une munificence sans égale. Et comme mère des hommes, elle met alors cette puissance au service de son amour, elle s'incline vers notre misère, elle écoute les battements de son cœur maternel et la cause est gagnée d'avance. Marie devient ainsi le trait d'union admirable entre Dieu qui est en haut et l'homme qui est en bas, et selon la parole expressive de la Sainte Ecriture, la justice et la miséricorde se donnent en elle et par elle le baiser de la réconciliation et de la paix : *Justitia et pax osculatae sunt.*

Voilà, Mes Très Chers Frères, en abrégé, l'action bienfaisante de Marie dans l'humanité. Je regrette que le temps ne nous permette pas de la voir, cette action merveilleuse, plus en détail, de l'analyser, de l'étudier, ainsi qu'une leçon de choses suggestive, dans la vie individuelle, dans la vie familiale, dans la vie paroissiale et dans la vie sociale. Dans chacune de ces vies il y a aussi en effet, comme dans la légende de Salaün, une tige qui germe, qui fleurit et sur laquelle Marie grave en caractères d'or son nom béni : *Ave Maria.* Mères, si vous apprenez ce nom dès le berceau à votre enfant sur ce charmant prie-Dieu que sont vos genoux maternels, il ne l'oubliera jamais, et ce nom sera sa sauvegarde jusqu'à sa mort. Maîtresses de maison, si vous assignez dans votre demeure à l'image de Marie une place

d'honneur, elle sera la gardienne tutélaire de votre foyer et ce que Marie garde est bien gardé. Fidèles de la paroisse, si vous aimez à vous agenouiller devant l'autel qui lui est dédié dans chacune de nos deux églises et surtout devant ce tableau, plus miraculeux encore après le couronnement, vous l'amenez à y faire couler la source de ses grâces avec une surabondance sans pareille. Enfin, elle imprime plus profondément encore son nom sur les racines et sur les feuilles de ce que la langue vulgaire, prétentieuse peut-être, appelle l'arbre social. Nier son intervention surnaturelle dans la vie des nations n'est pas possible; et en cette année du cinquantenaire de ces apparitions de Lourdes où la Reine des Cieux a voulu faire de notre pays l'escabeau de ses pieds, cette vérité est plus manifeste encore, et l'adage populaire parle avec une évidence plus lumineuse, plus éclatante et plus démonstrative que jamais : oui, le royaume de France est vraiment le royaume de Marie. *Regnum Galliae regnum Mariae.*

Je termine, Mes Très Chers Frères, par un trait douloureux et impressionnant. Il y a quelques années, il vous en souvient, la nouvelle d'un terrible naufrage fit courir un frisson d'épouvante du nord au sud de notre pays. L'un de nos grands transatlantiques du Havre, *La Bourgogne*, accomplissait sa traversée périodique de l'Océan. Soudain, en pleine mer, au milieu d'une brume épaisse, l'éperon d'un navire anglais s'enfonce dans ses flancs déchirés. Le vaisseau disloqué se penche vers l'abîme. La panique est à son comble. Les passagers affolés se livrent bataille pour trouver une place dans une chaloupe de sauvetage. Tout à coup, au milieu des cris de terreur et de désespoir, on entend un chant de cantique. Trois Dominicains, après avoir béni et absous les mourants, debout, calmes, le cœur en haut, avaient entonné le *Salve Regina.* Salut à vous, ô Reine! Et quand *La Bourgogne*, comme dans un dernier spasme d'agonie, s'engloutit dans les flots béants de la mer, l'*Amen* final de ce beau chant s'acheva dans l'Éternité.

De cette histoire récente et vraie, tirons aussi, Mes Très Chers Frères, une leçon symbolique et une conclusion

pratique. Le vaisseau de la société contemporaine battu par l'ouragan, déchiré par nos divisions intestines, voguant sur une mer démontée, menace également de faire naufrage. Debout sur la passerelle du navire en détresse, pendant que tout se disloque et craque autour de nous, réunis ce soir dans cette église de Rennes qui a succédé à l'église des Dominicains, dans cette église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle qui est aussi l'église du rosaire, levons tous ensemble nos bras vers Marie, Reine du ciel et de la terre : *Salve Regina.* Elle ne peut pas ne pas entendre nos supplications de filiale confiance. Pendant ces trois jours, dans ce Congrès Marial que je déclare ouvert à partir de ce moment et dans ce double Couronnement solennel, nous allons lui offrir un bouquet magnifique, le plus agréable à sa maternité, un bouquet composé de tous les cœurs bretons. Elle nous sourira alors du haut de son trône céleste et elle nous dira de sa voix la plus douce : « Fils de l'Armorique, je « suis contente de vous, car vous êtes mes enfants bien-« aimés. Si je suis Reine de France, je tiens à être au même « titre, et avec le même amour et la même fierté, Duchesse « de Bretagne ! »

II

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR MONSEIGNEUR MORELLE, ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC,

DANS L'ÉGLISE SAINT-AUBIN

Pour le couronnement de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle,
le 25 Mars 1908.

In perpetuum coronata triumphat.
C'est la couronne des éternités qu'elle porte à son front triomphant.

MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

LE culte de la Vierge parmi vous n'est pas moins antique que votre cité elle-même : *Notre-Dame de la Cité* ! disaient d'abord vos pères.

Puis la dévotion populaire ayant pris, au cours des âges, le chemin de deux sanctuaires privilégiés, et allant s'agenouiller avec plus de confiance devant deux madones également vénérées, ils dirent : *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle* et *Notre-Dame des Miracles* !

Nées, ou du moins révélées à la même heure, dans ce XIVe siècle si agité et si croyant, plein de bruit d'armes et de murmures de prières, sur le même sol, dans le même berceau; illustrées l'une et l'autre par des miracles éclatants et par des faveurs célestes plus discrètement versées dans les âmes; comblées l'une et l'autre par la munificence ducale et par la générosité populaire, ces deux Vierges sont, pour ainsi dire, jumelles dans la dévotion rennaise.

Comme vos pères disaient : *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, Notre-Dame des Miracles* ! du même accent, avec la même confiance vous redites : *Notre-Dame des Miracles, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle* !

Plus d'une fois, au cours des siècles, Rennes s'est levée dans sa foi, et faisant appel à la Bretagne et à la France, a fait à travers ses rues pavoisées et frémissantes, un cortège triomphal à ces deux madones.

De ces manifestations de la foi et de la reconnaissance rennaise, grâce aux chroniques du temps, et aussi à la mémoire populaire, l'écho est parvenu jusqu'à nous.

Ce fut un spectacle inoubliable que celui de la procession du 8 septembre 1634, où confréries, religieux, corps des paroisses, MM. de la ville, MM. du Parlement, les Aumôniers, les Archidiacres, l'Evêque, le peuple, toute la Bretagne, porta moins sur ses épaules que sur son cœur, de la cathédrale à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, le *vœu* d'argent libérateur de la peste.

Ce fut une journée mémorable que celle du 8 septembre 1861, où le vœu, brisé sous les marteaux de la révolution, renaissait par la foi et la générosité des Rennais et reprenait, sous une imposante escorte, de la cathédrale à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, le chemin parcouru plus de deux siècles auparavant.

Non moins mémorable la journée du 6 mai 1884 où le Nonce du Pape, entouré d'un cardinal et de dix évêques, posait sur ce sol que vous foulez, une pierre qui, sous les bénédictions de l'Eglise et le souffle des pasteurs successifs, a levé, a poussé, a fleuri, puis, multipliant ses rameaux, a infléchi et arrondi au-dessus de la Vierge de *Bonne-Nouvelle* ce dôme merveilleux.

De Notre-Dame des Miracles je ne dirai plus rien. Vous ne m'en voudrez pas, Monseigneur de Coutances. Ma piété et ma vénération m'inclineraient à en parler encore. La discrétion me commande de ne point usurper un privilège réservé à une parole dont vous apprécierez bientôt l'éloquence, mais dont vous ne saurez jamais autant que moi, la fraternelle suavité (1).

(1) Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

A peine m'est-il permis de signaler en passant ce cortège du 7 avril 1858 qui ramena en triomphe à Saint-Sauveur la Madone momentanément exilée.

Mais, si grandioses qu'elles aient été, ces démonstrations de la piété rennaise n'égalèrent, ni en importance, ni en grandeur, ni en signification, celle d'aujourd'hui. Alors, c'était l'*ovation*. Aujourd'hui, c'est le *Couronnement*.

Toutefois, il faut bien que je le confesse, elles auront les démonstrations d'alors sur celle-ci, une supériorité qu'il Vous a plu de leur garder, Monseigneur l'Archevêque.

Chacune d'elles a trouvé son expression dans une parole dont l'autorité et la puissance dominaient la pompe religieuse et saisissaient les âmes. Ce fut l'Evêque de Rennes, Pierre Cornulier, qui parla lors de la *rendition* du vœu.

Lors du rétablissement du vœu, ce fut le Cardinal Saint-Marc, archevêque de Rennes, auquel fit écho la voix puissante et populaire du P. Lavigne.

Lors de la pose de la prcemière pierre de ce grandiose édifice, ce fut le Cardinal Place, Archevêque de Rennes.

Aujourd'hui, alors que ces grandes voix retrouvaient hier et retrouveront ce soir, sur des lèvres épiscopales, leur accent et leur ampleur, en vertu de l'empire que vous exercez sur sa volonté par votre place dans la hiérarchie, et sur son cœur par de vieux souvenirs d'amitié, Vous arrachez à ses courses pastorales un évêque fatigué, et Vous demandez à sa voix brisée de balbutier quand il faudrait chanter.

Pour cette erreur et cette lacune, l'avenir serait sévère non moins que le présent, si vous n'aviez pris soin de vous disculper d'avance, en écrivant à votre peuple une lettre magistrale qui rend tout discours superflu, et qui restera le monument le plus grandiose élevé à la gloire des deux Vierges que vous allez couronner.

I

Car vous allez les couronner.

Qu'est-ce que le *couronnement*? L'hommage le plus haut qu'une créature puisse offrir à une autre créature; le su-

prême effort de l'homme pour témoigner à l'homme son respect profond, et son absolue soumission.

Au-dessus du couronnement il n'y a rien de plus en ce monde, rien que l'adoration.

L'adoration est un hommage réservé. On n'adore que Dieu.

Le couronnement est un hommage réservé. On ne couronne que les Rois; et aussi les Reines.

Je le sais, il y a des adorations qui s'égarent et se trompent d'adresse. Elles vont à la créature. C'est un crime. Cela s'appelle de l'idolâtrie.

Je le sais aussi, il y a des couronnes qui s'égarent et se trompent de fronts. Elles vont à des têtes pour lesquelles elles ne sont pas faites. C'est une trahison. Cela s'appelle de l'usurpation.

On ne couronne, vous dis-je, que les Rois et aussi les Reines.

Si vous protestez contre mon affirmation; si, sous mes yeux, vous faites défiler toute une théorie de couronnés; si je vous entends nommer les uns après les autres les triomphateurs, les poètes, les martyrs, les vierges, les épouses, les prêtres, je saluerai avec vous ces fronts ceints de lauriers, de roses, de chêne, d'oranger, d'or ou de fer. Mais je vous dirai : Voulez-vous rechercher avec moi la raison dernière, la raison fondamentale qui a mis à ces fronts ce diadème? Au fond de tous ces couronnements, vous trouverez un élément, toujours le même, qui les justifie, l'idée de puissance, l'idée de souveraineté, l'idée de royauté. Tous ces couronnés sont des rois.

Ce triomphateur qui monte au Capitole traînant après lui des rois vaincus enchaînés à son char, c'est un roi. C'est pourquoi la couronne d'or brille à son front.

Ce poète qui s'empare de l'âme humaine si puissamment qu'il la subjugue, puis la relève, et fait passer en elle tous les souffles, tous les frissons, tous les éclairs, tous les enthousiasmes de son verbe harmonieux et triomphant, c'est un roi. C'est pourquoi le laurier couronne son front.

Ce martyr qui s'avance dans l'amphithéâtre païen, grave, calme, presque souriant, parce qu'il a de l'espérance et du ciel plein les yeux; qui dompte la férocité de la bête du désert qui lèche ses pieds et qui défie la férocité plus grande de la bête humaine qui rugit par ses cent mille bouches ; ou bien qui, timide religieuse, demande à sa supérieure la permission de mourir, et, dominant la nature et ses effrois, gravit allègrement les degrés de l'échafaud en chantant le *Salve Regina*; ce martyr, c'est un roi, c'est une reine, C'est pourquoi les roses empourprées, couleur du sang qu'il va verser, couronnent son front.

Cette vierge qui pousse gracieuse comme un beau lis sur le fumier de notre société paganisée; dont le cœur, comme le calice de la fleur, ne s'ouvre que du côté du ciel; qui contient dans la maîtrise de son âme les appétits de la chair; que le moindre contact terrestre fait souffrir; dont l'amour ne se tourne que vers la divine beauté, et qui, semblable à ces figures virginales que le ciseau chrétien a sculptées au portail de nos cathédrales, ne touche à la terre que par l'extrémité de son pied, et semble toujours prête à déployer ses ailes pour s'envoler parmi les anges; cette vierge, c'est une reine. Voilà pourquoi les roses blanches et parfumées couronnent son front.

Cette fiancée, l'épouse de tout à l'heure, qui s'avance majestueuse comme au milieu d'une cour, tenant enchaîné aux plis de sa robe la cœur qu'elle a conquis, et va jusqu'à l'autel où elle demande au Dieu gardien des foyers, le secret de fixer le cœur de son époux, et d'exercer sur la famille que le ciel lui donnera, l'ascendant de la maternité, c'est une reine. Voilà pourquoi l'oranger couronne son front.

Ce prêtre, marqué d'un caractère divin, envoyé de Dieu parmi les hommes, qui marche au milieu des consciences prosternées, distribuant la paix ou le remords, le pardon ou la condamnation, qui ouvre le ciel ou le ferme, c'est un roi. Voilà pourquoi vos pères le couronnaient de chêne et l'Eglise imprime avec l'acier une couronne à sa chevelure.

Vous voyez bien qu'au fond de tout cela il y a une royauté. La couronne ne va pas sans le sceptre. Et quand c'est la royauté elle-même, au sens obvie et restreint et consacré de ce mot, c'est le sacre avec le couronnement, c'est la vision de Reims qui éblouissait Clovis, et qui, tant de fois depuis, a illustré notre histoire nationale; c'est la cathédrale avec sa pompe religieuse, avec l'embrasement de ses mille cierges allumés, avec la grande voix de ses orgues, avec l'ampoule venue du ciel, avec la majesté du Pontife, imposant au nom du Souverain Roi une couronne très lourde, avec une responsabilité plus lourde encore, à un front mortel, pour le bien des peuples ou pour leur châtiment.

II

Je me retourne maintenant vers Celle que vous vous apprêtez à couronner, et je me demande à quel titre elle portera la couronne. Je pose mal la question; il faut se demander à quel titre ne la porterait-elle pas? De tous les titres que je viens d'invoquer, il n'en est pas un dont elle ne puisse se réclamer. Triomphatrice, poète, martyre, vierge, épouse, prêtre, elle est tout cela, et elle l'est *éminemment.*

Triomphatrice! N'est-elle pas la guerrière prophétisée à l'origine, et dont la vision lointaine a fait trembler le serpent vainqueur et rendu l'espérance à l'homme tombé? N'est-ce pas elle qui, à l'heure providentielle, a terrassé l'antique ennemi du genre humain? qui a libéré l'humanité captive en brisant ses fers? et qui, sous son pied virginal, écrase éternellement la tête de l'infernal dragon?

De combien d'autres, cette victoire première n'a-t-elle pas été suivie! Quelque part qu'il relève la tête, dans l'ordre de la pensée, dans l'ordre de la grâce, dans l'ordre des faits, elle poursuit et abat l'ennemi séculaire.

Dans l'ordre de la pensée, elle est *illuminatrice.* Elle est l'étoile du matin. Elle est l'aurore blanchissante. A l'horizon des intelligences, elle chasse la nuit et appelle le jour.

Les apôtres, ces grands illuminateurs qui tenaient de Celui même qui a pu dire : *Je suis la vérité*, le flambeau de l'évangile, n'ont pas conclu leur *Credo*, ce foyer de lumières qui depuis vingt siècles éclaire le monde, sans le lui soumettre; et ce *Credo* qu'elle a sanctionné, elle en a suivi et protégé la fortune à travers les siècles.

L'éternel ennemi qui rugit sous son talon virginal sans parvenir à le mordre, est l'esprit de mensonge. C'est un semeur d'erreurs et un fauteur d'hérésies. Or, *toutes les hérésies elle les a tuées sur la surface du monde* (1).

Dans l'ordre de la grâce elle est la grande *sanctificatrice.* Elle a donné au monde l'auteur même de la grâce, et, depuis ce jour, c'est par ses mains sanctifiantes que toutes les grâces célestes descendent dans les âmes. Ce qu'elle a opéré de miracles dans ce monde des âmes, dans ce monde mystérieux et fermé que seul l'œil des saints pénètre parfois, qui pourrait l'écrire, qui pourrait le dire, nous raconterait la plus merveilleuse histoire qui se puisse imaginer.

A ses pieds l'humanité tout entière est agenouillée. Que vient-elle lui demander? L'enfant la sagesse, la jeune fille la pureté, le jeune homme la vertu, l'épouse la fidélité, l'homme le courage, le malade la patience, le vieillard la résignation.

D'instinct ils comprennent, ils comprennent tous la leçon de votre devise, Monseigneur l'Archevêque : *Per Matrem ad cor Filii*; qu'elle est le chemin le plus direct pour arriver au cœur de Jésus, et que par conséquent elle est *la porte du ciel, Janua cœli.*

Dans l'ordre des *faits*, elle intervient parfois avec éclat et se montre terrible comme une *armée rangée en bataille* (2).

A Muret, elle jette son rosaire dans la mêlée et sauve le pays de la fureur des Albigeois.

A Lépante, c'est l'Europe qu'elle préserve de la barbarie musulmane.

A Paris, c'est le cœur de la France qu'elle arrache, le 24 mai, aux horreurs de la Commune.

(1) *Cunctas hæreses interemisti in universo mundo* (la Liturgie).

(2) *Terribilis ut acies ordinata.*

Je vous dis qu'elle est une triomphatrice et qu'il faut la couronner.

C'est un poète aussi. Je n'ai pas le temps de vous le démontrer, car il me faut courir. Mais prêtez l'oreille aux accents de son *Magnificat*, à ce chant sublime qui depuis deux mille ans charme et berce l'humanité, et couronnez-la, car jamais Homère ni Virgile n'a chanté comme elle.

Si elle fut *martyre*? Regardez donc au pied de la croix. La vision que Siméon fit flotter devant elle dans le Temple, et le glaive qu'il fit briller à son regard l'ont suivie et poursuivie toute sa vie. Voilà maintenant que la vision se précise dans toute sa terrible réalité et que le glaive lui entre dans le cœur. C'est la passion. De la Passion elle a ressenti tous les coups : l'arrestation, les fouets, les crachats, les épines, les chutes, les dérisions, les clous, la lance, les trahisons, les délaissements; et si elle reste debout, je vous dirai tout à l'heure pourquoi. — Mais couronnez-la, vous dis-je, car c'est la *Vierge très douloureuse* : *Virgo dolorosissima.*

La Vierge, non pas une vierge, mais *la Vierge* ! Celle qui n'a connu ni tache ni souillure, l'*Immaculée* ! Celle dont le berceau, la naissance, la conception n'ont pas été même effleurés par le flot impur qui touche et salit à son principe toute vie humaine. Celle qui est si belle, si pure, si sainte, que rien en ce monde, pas même la rose des parterres, pas même le lac des montagnes, pas même l'étoile du firmament, pas même l'âme d'Agnès ou de Cécile; rien dans le ciel, pas même l'ange ni l'archange, rien ne peut nous donner une idée de sa beauté, de sa pureté, de sa sainteté. Celle qui est si idéale que pas un ciseau, pas un pinceau n'a pu la saisir sur le marbre ou sur la toile, et que Fra Angelico, l'ange de la peinture mariale, disait en brisant son pinceau devant la madone qu'il venait de peindre : *Non, ce n'est pas cela* ! Celle que Bossuet, qui savait ce qu'il disait, appelait : *la divine Marie.* Couronnez-la, car c'est *la Vierge* !

Couronnez-la, car si surprenant que soit ce que je vais vous dire, après ce que je viens de vous dire : c'est l'*Epouse* et la *Mère.*

Ah ! chassez de vos esprits tout terrestre souvenir, toute humaine vision. Le foyer qui s'ouvre devant elle, n'est ni un foyer banal, ni un foyer profane, c'est ce foyer de feu où réside la Trinité trois fois sainte. Et celui qui vient lui passer au doigt l'anneau des épousailles, c'est l'Esprit.

C'est par l'Esprit encore qu'elle devient mère. Et celui qui naît d'elle, c'est le Verbe de Dieu, éternel comme le Père et l'Esprit, bien que dans un berceau. — Taisez-vous, mes lèvres, vous n'avez pas été purifiées comme celle du prophète par le caillou de feu, et vous allez divaguer sur ces choses ineffables. Mais vous, mes Frères, couronnez-la, c'est une *Epouse* et une *Mère.*

Vous pensez sans doute que, devant le prêtre, je vais m'arrêter et ne pas pousser plus loin l'assimilation. Mais alors pourquoi est-elle au pied de la croix, debout et non effondrée, écrasée, abîmée dans sa douleur comme les autres mères? Parce que cette croix est un autel, que ce crucifié est une hostie, qu'à un autel et à une hostie, il faut un sacrificateur, que le sacrificateur est debout, et que ce sacrificateur, c'est Elle. Le jour où elle a répondu à l'archange : *qu'il me soit fait selon votre parole*, Elle a librement acquiescé à la rédemption douloureuse et sanglante du genre humain; ce jour-là dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire, elle a virtuellement immolé la plus auguste et la plus chère des victimes, et au pied de la croix, unissant sa volonté à celle de son divin Fils, elle devient la corédemptrice du genre humain, elle consomme le sacrifice de toute sa vie, elle célèbre avec lui la première de toutes les messes, elle fait acte sacerdotal. Couronnez-la donc, car Elle est la Vierge-prêtre : *Virgo sacerdos.* Elle est la reine du clergé : *Regina cleri.*

III

Elle est toutes ces choses; et, je l'ai dit, elle est toutes ces choses *éminemment.* Ce n'est pas assez dire, elle est

toutes ces choses *surhumainement*; en sorte qu'il n'y a pas eu dans l'antiquité et qu'il n'y aura pas dans les temps nouveaux un triomphateur, un poète, un martyr, une vierge, une épouse, une mère, un prêtre, qui non seulement puisse lui être comparé, mais qui ne lui soit tributaire.

L'histoire c'est une montagne. Au sommet se tient Marie. Elle l'illumine de ses clartés, clartés adoucies qui lui viennent du visage de son divin Fils, le seul qui la domine; clartés qu'elle réfléchit sur le double versant de la montagne. Séduits par cette lumière, les triomphateurs, les poètes, les martyrs, les épouses, les mères, les prêtres des temps lointains (je n'ai pas le temps de les nommer), gravissent le versant de l'antiquité et montent, à chaque pas plus resplendissants, vers Celle qu'ils symbolisent et qui les attire. Puis, après s'être baignés et trempés dans sa lumière, les triomphateurs, les poètes, les martyrs, les épouses, les mères, les prêtres des temps nouveaux (je n'ai pas le temps de les nommer), descendent l'autre versant et vont porter aux générations qui se lèvent le reflet de Celle qu'ils essaient de reproduire.

Et ainsi Marie non seulement domine l'histoire et l'éclaire, mais Elle la fait.

Qu'elle est belle, qu'elle est profonde, qu'elle est divine, mais aussi combien *humaine*, la théologie mariale ! Je veux dire qu'elle donne pleine satisfaction aux besoins et aux appels de notre nature. Un Dieu très grand, très lointain et très juste, mais qui effraie notre bassesse et notre misère. Un Dieu voisin, vêtu d'humanité, je dis mal, homme et Dieu tout ensemble, chez qui la grandeur s'atténue d'humilité, la justice de miséricorde, et qui nous attire par les liens de notre chair et par les chaînes de l'amour : *in funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis* (1). Une femme plus voisine encore, vierge, épouse, mère, divine par la grâce, nôtre par le berceau, qui nous séduit par sa beauté, nous charme par sa tendresse, nous rassure par son intercession, et nous conduit d'une main douce et forte à son

(1) *Osée*, 11, 4.

fils et par son fils au Dieu très grand, très juste, très lointain. Oui, voilà bien ce qu'il me faut. Dans cette théologie, mon âme se repose satisfaite et contente.

Mais si haut est ce piédestal de l'histoire, et si voisin du ciel, qu'il n'est pas surprenant que, sous un coup d'aile de son amour, son pied virginal ne s'en soit détaché et qu'elle n'ait gagné le ciel dans une assomption glorieuse. Les transports de la céleste Cour, quelle langue humaine les décrira ! Sous les pas de la triomphatrice, c'est une jonchée de plumes, de palmes, de couronnes, de mérites; ce sont les prophètes, les évangélistes, les apôtres, les docteurs, les vierges, les martyrs, les confesseurs, qui l'acclament à l'envi; *Regina* ! *Regina* ! *Regina* ! Reine ! Reine ! Reine ! C'est le cri qui retentit partout et se prolonge sous les célestes voûtes. Et c'est le Père éternel, c'est le Verbe incarné, c'est l'Esprit pur qui posent unanimement sur le front de la triomphatrice la couronne des éternités.

IV

Et c'est à ce couronnement que vous voulez faire écho. Vous avez raison, car si elle est la Reine du ciel, elle est aussi la Reine de la terre.

Elle est la Reine des nations. Elles lui appartiennent. Son Fils, qui les a reçues en héritage, les lui a données.

Elle est particulièrement la Reine de la France : *Regnum Galliae, regnum Mariae.* Ses rois la lui ont vouée; et elle a agréé ce vœu, car plus d'une fois sur les cîmes de ses montagnes elle a posé le pied pour en prendre possession.

Elle est plus spécialement encore la Reine de la Bretagne. Elle la gouverne ou par sa Mère, Madame Sainte-Anne, — vous ne me contredirez pas, Monseigneur de Vannes, — ou directement, n'est-ce pas, Monseigneur de Quimper, qui devenez l'évêque de Rumengol, du Folgoët, de Notre-Dame des Portes? N'est-ce pas, Monseigneur de Nantes, le plus privilégié des Evêques, puisque vous êtes l'Evêque de *Toutes Aides* et de *Toutes Joies.* Comment ne l'attesterais-je pas moi-même qui vois fleurir sur le sol de mon

diocèse Notre-Dame de Bon-Secours, Notre-Dame de Rostrenen, Notre-Dame d'Espérance?

Elle est très spécialement la Reine de cette cité.

N'a-t-elle pas ici maintes fois affirmé sa royauté, en délivrant cette vieille cité du fléau terrible de la peste, en arrachant ses maisons aux flammes dévorantes, en faisant pleuvoir sur ses foyers — et c'est l'histoire de chaque jour — ses grâces abondantes. C'est donc ici dans cette antique capitale de la Bretagne, qu'il convient de la couronner.

D'ailleurs Rome y consent. Toutes les conditions requises d'antiquité, de notoriété, de célébrité, de prodigalité de miracles et de grâces, Elle les a reconnues, et le chapitre de Saint-Pierre y souscrit,

Mais quelle couronne allez-vous mettre à son front? Les roses, blanches ou pourpres, s'effeuillent vite, le laurier se dessèche, l'oranger se flétrit, le chêne se pique, l'or lui-même se ternit, et toutes ces insuffisances réunies ne contentent pas mon cœur de sujet et de fils.

Ce que je lui veux, c'est une couronne vivante, une couronne pensante, une couronne sentante, une couronne aimante.

Ah! si cette multitude d'âmes accourues de tous les chemins de la Bretagne avec leurs souvenirs intimes, avec leur dévotion profonde, avec leur reconnaissance émue; si ces Evêques, chez qui l'auréole de la persécution relève encore la majesté, et dont je salue le savoir, les vertus et les services; si ces Evêques venus de tant de sièges et jusque de la Chine et de l'Extrême-Orient, portant en eux les peuples dont ils sont les pasteurs et les Vierges dont ils sont les gardiens; si ces prélats tous dévots serviteurs de Marie, et parmi lesquels il me sera bien permis de vous saluer plus particulièrement, vous, l'ami de toute ma vie, mon vieux compagnon d'armes, l'illustre bâtisseur de la basilique de Brebières et le fidèle gardien de la Vierge de mon enfance et de mon sacerdoce; si les âmes de ces prêtres qui ont présidé à l'édification de ce palais royal, qui ont mis dans ses fondements et dans ses pierres le ciment de leurs sueurs et de leurs sacrifices et beaucoup de leur vie, depuis celui qui

l'a commencé, jusqu'à ceux qui l'ont continué, jusqu'à celui qui s'enorgueillit en ce moment, à juste titre, de le voir couronner ; si les hommages officiels d'une cité qui s'honore, à la différence de tant d'autres, d'avoir à sa tête des mandataires dignes de ses sentiments de fidélité à la foi chrétienne; si, enfin, la louange que, trois jours durant, ce Congrès marial a décerné à la Vierge, si tout cela peut s'exprimer dans une couronne, œuvre d'un ouvrier mortel, prenez la plus solide, la plus précieuse et la plus brillante de toutes; mettez-la au front de Marie, et enflant ma faible voix de vos acclamations unanimes, dites-lui avec moi : *Salve Regina*! O Vierge, nous vous sacrons et nous vous saluons aujourd'hui notre Reine!

Notre Reine, ô Vierge de Bonne-Nouvelle, vous l'avez été dans le passé par votre intervention secourable. Soyez-le dans le présent angoissant, en faisant passer, sur nos âmes inquiètes, le souffle de vos lèvres virginales qui porte l'espérance et la vie.

S'il le faut, ou mieux, si vous le jugez bon pour la glorification de leurs labeurs et pour l'édification de leurs peuples, appelez à votre secours le souffle des Evêques, de ceux qui sont au ciel et de ceux qui militent sur la terre.

Parmi ceux qui sont au ciel, il en est un qui vous est particulièrement connu. C'est Aubin, la gloire de la Bretagne vannetaise et de l'Anjou. Son église et son vocable n'ont-ils pas abrité de longs siècles votre image vénérée.

Il fut pendant sa vie un grand redresseur de torts et un grand libérateur d'âmes. Les torts sont nombreux de nos jours. Ils n'étaient pas rares non plus dans ce VI^e^ siècle, sous la domination de ces barbares germains qu'étaient encore les Francks, et lourdes à l'égal de celles de nos jours, étaient les chaînes qui tenaient captives les âmes, et souvent aussi les corps.

Elle l'expérimentait durement cette jeune gallo-romaine au nom si doux et si pur d'Ætheria, qu'une troupe d'estafiers retenaient prisonnière dans sa villa de *Dullacum* (1),

(1) Voisine d'Angers.

jusqu'à ce qu'elle consentît à donner sa main et surtout ses biens à l'un de ces insolents envahisseurs.

Aubin averti accourt et se jette entre la jeune fille et le barbare. Ætheria s'attache à la robe de l'Evêque. Comme les lieux saints, la personne de l'Evêque était alors un asile. Mais la bête de proie voyant sa victime lui échapper, ivre de colère, s'oublie jusqu'à souffleter l'évêque. Aubin, calme, fait un pas, et en pleine figure, lui envoie son souffle épiscopal . Ce n'était qu'un souffle. Il fut mortel, le monstre tomba sans vie. Ætheria était sauvée.

Evêque de France, ne vois-tu pas que celle que tu as faite avec amour et de ta substance, comme les abeilles leur ruche, ne vois-tu pas qu'Ætheria est prisonnière?

Des étrangers, ils ne sont qu'une poignée, mais combien audacieux! prétendent la ramener à leur image et convoitent sa main, plus encore que ses biens.

Evêque, ne vois-tu pas qu'elle n'a plus d'espoir qu'en toi; c'est à ta robe qu'elle s'attache comme à un suprême refuge.

Evêque, ne sens-tu pas le soufflet sur ton visage? Sous le soufflet reste calme, ainsi a fait le Seigneur, mais souffle à ton tour sur le visage de l'agresseur sacrilège. Et si tu crains que ton souffle soit trop faible pour le terrasser, appelle à ton secours le souffle de tes frères.

Soufflez, Evêques, sur l'agresseur, mais aussi sur la France éperdue qui vous implore; soufflez la doctrine, elle ne la connaît plus; soufflez la confiance, elle est partie de son cœur; soufflez le zèle, il s'endort dans l'apathie; soufflez la vie, elle se meurt; et Marie mêlant son souffle au vôtre, ce sera pour Ætheria, pour la France, son royaume privilégié, l'*Annonciation*, la *bonne nouvelle* du réveil, de la délivrance et du salut.

III

DISCOURS

PRONONCÉ PAR MONSEIGNEUR RUMEAU, ÉVÊQUE D'ANGERS,

DANS L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR

Pour le Couronnement de Notre-Dame des Miracles et Vertus, le 25 Mars 1908.

Veni de Libano, sponsa mea! veni de Libano, veni, coronaberis.

Venez du Liban, ô ma virginale épouse, venez du Liban, venez, vous serez couronnée.

(*Cantic. Cantic.*, IV, 8.)

MESSEIGNEURS,

MES FRÈRES,

QUEL est le sens intime de cette cérémonie grandiose, qui emprunte un éclat incomparable à cet auguste sénat de Pontifes et où se révèle, si touchant, le culte de prédilection que professa toujours votre archevêque envers la Mère de Dieu : *Per Matrem ad cor Filii*? (1).

Que signifie le couronnement d'une Madone et pourquoi les Papes en font-ils l'objet d'un privilège, dont ils veulent être seuls les dispensateurs ; — un privilège qu'ils réservent exclusivement aux images miraculeuses des sanctuaires les plus célèbres?

L'exceptionnelle importance qu'ils y attachent trouve sa raison sans doute dans la consécration suprême qu'un lieu de pèlerinage reçoit d'une telle faveur, puisque c'est comme une reconnaissance officielle des prodiges de miséricorde qui s'y sont multipliés avec les siècles.

(1) Devise de Monseigneur l'Archevêque de Rennes

J'y chercherai pourtant une pensée plus haute.

Dans ce couronnement solennel il faut voir un symbole. L'Eglise a pour objectif de représenter le couronnement de la Vierge Marie dans les cieux; celui où, selon la parole de l'Auteur inspiré, chacune des trois personnes divines intervient à son tour : « Venez du Liban, c'est-à-dire du désert de la vie, » s'écrie le Père; « venez, » ajoute le Fils; « venez, » dit l'Esprit-Saint, « vous serez couronnée » : *Veni de Libano; sponsa mea, veni de Libano, veni, coronaberis.*

O Marie, le récit de votre simple couronnement au sein de l'éternité me cause autant de crainte que de joie, je le dis avec plus de vérité que saint Bernard : *Non est quod me magis delectet sed nec quod terreat magis quam de gloria Virginis matris habere sermonem* (1). Ma dévotion tressaille, mais mon impuissance s'effraie. O Vierge sacrée, à l'heure où la louange vous serait beaucoup mieux offerte par tant de bouches épiscopales, souffrez qu'elle vous vienne de moi : *Dignare me laudare te, Virgo sacrata* (2).

I

Dieu le Père appelle au pied de son trône celle qui fut dans le temps la Mère de ce Fils unique qu'il engendre de toute éternité : « Venez du Liban, lui dit-il, *Veni de Libano*;» et il pose sur son front la couronne de gloire : « *Coronaberis corona gloriae.* »

La gloire, ce nom qui fait tressaillir les ambitions humaines; la véritable gloire, elle n'est pas dans les vaines fumées de l'orgueil, non, elle réside plus haut; il faut la chercher dans le rapprochement de Dieu, dans la ressemblance avec Dieu, dans le mystérieux reflet qui descend de la majesté divine sur le front d'un homme. Participer à la science de Dieu et s'irradier des clartés qui rayonnent de la vérité infinie, telle est la gloire de l'homme de génie ou du docteur; être associé à la puissance de Dieu et gouverner en son nom, telle est la gloire du monarque ou du Pontife; s'élever sur les sommets de la vertu et, de progrès en progrès, s'adapter en quelque façon à l'infinie perfection de Dieu, telle est la gloire du saint.

(1) Hom. *Super missus est.*
(2) Off. B. M. V.

Ce principe posé, arrêtons nos regards sur la Vierge Marie. Son rapprochement de Dieu, son idéale ressemblance avec Dieu, trois éléments nous en donnent la mesure qui est conséquemment la mesure de sa gloire. Ce sont la grâce, le mérite et l'amour; la grâce, qui est l'apanage des enfants de Dieu; le mérite, qui est le trésor des serviteurs de Dieu; l'amour, qui, étant le fruit de la grâce et la racine du mérite, est le propre caractère des élus de Dieu.

La grâce qui, selon l'apôtre saint Paul, est la semence de la gloire, c'est-à-dire une gloire commencée, Marie en a eu la plénitude : *gratia plena.* La grâce d'innocence qu'Adam avait perdue, elle l'a recueillie tout entière dans sa Conception immaculée. La grâce de la Rédemption qui découle du Calvaire, elle l'a possédée d'une manière suréminente par sa maternité divine. Que dis-je? La grâce incréée, qui n'est autre que Dieu même, elle l'a reçue, elle l'a gardée comme un trésor réservé, avant de la donner au monde; si bien que saint Jérôme a pu dire : « La grâce qui est dans le Christ est aussi en Marie, bien qu'à des titres différents; elle est dans le Christ comme dans le canal chargé de la distribuer; mais d'un côté comme de l'autre, c'est la même plénitude : *In Mariam totius gratiae quæ in Christo est plenitudo venit* .»

Le mérite est, selon l'Ange de l'Ecole, en rapport avec la dignité de la personne et l'excellence des œuvres accomplies. A ce double titre, quel sera le mérite de la Vierge Marie, puisque Dieu l'a revêtue d'une dignité incomparable, et que ses œuvres, toutes ses œuvres, d'une perfection inimitable, ont été couronnées par ce grand chef-d'œuvre qui s'appelle Jésus-Christ, le Sauveur des hommes?

L'amour enfin, « ce je ne sais quoi dont parle Bossuet, qui est en nous pour nous tirer hors de nous; » l'amour divin, cette force mystérieuse qui s'empare des puissances de l'être humain pour les jeter dans le tout de Dieu; cette flamme qui ne consume que pour transformer, qui ne

transforme que pour diviniser, l'amour divin, où donc aura-t-il atteint son apogée, si ce n'est dans le cœur de Marie? Elle aime son Dieu avec les insondables profondeurs d'un cœur de mère, et quelle mère! Elle aime son Dieu avec les infinies délicatesses d'un cœur de vierge et quelle vierge! Dans le cœur de Marie, deux amours se sont joints en un, et « ces deux amours, dit Bossuet, sont deux abîmes dont on ne peut pénétrer le fond ni comprendre l'étendue; elle rend à son Fils l'amour qu'elle doit à un Dieu; elle rend à son Dieu l'amour qu'elle doit à un Fils (1) ». C'est là toute sa vie. Ce sera aussi la cause de sa mort; seule, en effet, la violence extrême de cet amour parvenu à sa suprême puissance brisera les liens de son exil et de sa captivité terrestre.

Ainsi donc, une plénitude de grâces qu'aucune créature ne posséda, une abondance de mérites qu'aucune créature n'accumula, une intensité d'amour qu'aucune créature n'égala; telle est la mesure de la gloire de Marie.

Aussi je comprends les accents lyriques de l'Eglise quand elle célèbre son triomphe : « *Exaltata est super choros angelorum ad cœlestia regna* : Marie a été exaltée dans les cieux au-dessus des chœurs angéliques (2). »

Dans le ciel, dit encore le Docteur angélique, règne un ordre admirable et éternel, basé sur cette gradation qui fait que chacun occupe son rang dans la phalange des élus. Or, c'est aux armées angéliques qu'est dévolue la première place, et parmi les anges eux-mêmes, il y a d'innombrables degrés, par lesquels chacune des trois hiérarchies, chacun des neuf chœurs s'élève vers Dieu selon sa perfection, s'approche de Dieu selon sa ressemblance.

Eh bien, parcourez ces ascensions successives; montez, montez plus haut que tous les saints de la terre : du dernier des anges, parvenez jusqu'au premier des séraphins, et là, au-dessus de tout le monde créé, presque aux confins de la divinité, saluez Marie, reine des cieux, recevant de Dieu le Père la couronne de gloire : *Veni, coronaberis corona gloriae.*

(1) *Sermon pour l'Assomption.*
(1) *Off. Assumptionis B. M. V.*

II

La gloire est inséparable de la puissance dans les œuvres de Dieu.

La couronne de gloire en appelait donc une seconde : la couronne de puissance, et c'est Dieu le Fils qui la décerne à sa virginale mère : *Veni, coronaberis corona potentiae.*

Cette puissance de Marie, incapable de la raconter moi-même, j'emprunterai la langue de saint Pierre Damien (1) pour en esquisser le tableau : « Comme le Christ, dit-il, avait reçu de son Père tout pouvoir au ciel et sur la terre, ainsi a-t-il décrété que ce même pouvoir serait dévolu à celle qui lui donna le jour. Au ciel, c'est la Souveraine qui règne sur les rois de l'éternité; sur la terre, c'est la Médiatrice qui parle victorieusement au cœur de son Fils unique en faveur de ses fils d'adoption. Que dis-je? Son empire s'étend jusqu'aux abîmes du purgatoire, où sa miséricorde triomphe de la justice de Dieu. Il n'y a pas jusqu'au fond des enfers où sa domination ne soit associée à celle du souverain Juge, où l'écho de son nom ne fasse rugir les démons et les réprouvés : *Data est tibi omnis potestas in cœlo et in terra.* Et qu'y a-t-il d'impossible à Celle qui a reçu autorité sur le Tout-Puissant lui-même : *Nihil tibi impossibile est... Quomodo enim illa potestas tuae potentiae poterit obviare?* L'aigle de Patmos avait entrevu dans la profondeur des cieux un autel d'or, monument éternel de l'humaine réconciliation. Devant cet autel d'or, tous les élus se prosternent; seule Marie se tient debout comme il convient à une souveraine : *Accessit ante illud aureum humanae reconciliationis altare*; elle commande plutôt qu'elle ne demande : *Non solum rogans sed imperans.* Le pouvoir que son Jésus possède par droit de nature et de conquête, elle ne l'a, elle, que par privilège; mais son crédit est aussi efficace que les ordres mêmes de Dieu : *Domina, non ancilla.*

Et ce qui rend si doux à nos cœurs l'empire de Marie, c'est qu'il ne s'exerce que dans le domaine de la miséri-

(1) *In Nativ. B. M. V.*

corde; c'est que Dieu l'a choisie entre toutes les créatures pour mettre dans ses mains tous les trésors du pardon : *Scio, Domina, quia benignissima es... In manibus tuis sunt thesauri miserationum Domini.*

Son amour étant un amour de mère, rien ne peut ni l'épuiser, ni le vaincre, il défie toute malice et toute ingratitude : *et amas nos amore invincibili.* Il semble que toutes les ressources de son cœur elle les emploie à calmer, à désarmer en tout temps, en tout lieu, même en faveur des plus misérables, la juste colère de son Fils : *Quis scit quoties refrigeras iram Judicis?*

Se pourrait-il, en effet, que parvenue aux confins de la divinité, elle oubliât qu'elle est de notre race : *naturam nostram habes, non aliam,* et qu'elle abdiquât toute compassion pour les infirmités de notre nature viciée : *Numquid quia ita deificata, ideo nostrae humanitatis oblita es? Nequaquam, Domina.*

Ah ! s'il est vrai que la miséricorde, c'est le rapprochement d'une misère et d'un cœur, plus profonde sera notre misère, à nous, et plus son cœur, à elle, se relèvera maternel : *non enim convenit tantae misericordiae tantam miseriam oblivisci*; au point de se croire obligée à multiplier les effets de sa bonté à l'égal de nos provocations pécheresses : *et justum est ut de rore tantae pietatis diffusius infundamur.*

III

Tant de gloire d'une part, tant de puissance de l'autre, appelaient une troisième auréole, dont l'Esprit-Saint qui régit l'Eglise militante s'était réservé d'enrichir le front de la Vierge-Mère, je veux dire la couronne de la vénération des siècles : *Veni, coronaberis corona devotionis.*

Marie avait prédit dans son cantique inspiré que toutes les générations l'appelleraient bienheureuse. Et, depuis le céleste messager de l'Annonciation, Gabriel, qu'on a nommé le panégyriste angélique : *laudator angelicus*, je pourrais remonter plus haut, depuis le grand Voyant, Isaïe, qu'on a nommé le panégyriste prophétique : *laudator propheticus*,

jusqu'à saint Bernard, qu'on a nommé le panégyriste admirable : *laudator admirabilis*, jusqu'à saint Dominique, qu'on a nommé le panégyriste suppliant : *laudator orans*, et jusqu'à nos grands Papes qu'on a nommés les panégyristes catholiques : *laudatores catholici*, quel est le point de l'espace ou du temps qui n'ait entendu les hommages monter universels, confiants, empressés, des bas-fonds de l'humanité vers le trône de Marie? Je regarde la terre, elle m'apparaît couverte de palais de sa souveraineté. J'interroge l'histoire, elle me répond que jamais, nulle part, la royauté de Marie ne fut séparée de celle de Jésus-Christ.

Pour ne parler que de la France, elle se glorifie, à bon droit, d'avoir été la première à l'honorer. Avant même qu'elle n'eût paru sur la terre, nos ancêtres les Gaulois, dans leur culte mêlé d'erreurs grossières et de vérités altérées, n'eurent-ils pas l'inspiration de dédier un autel et une image à la Vierge qui devait enfanter : *Virgini pariturae?*

Une antique tradition ne nous apprend-elle pas encore que saint Denis, le premier apôtre des Gaules, connut la Sainte Vierge, qu'il fut présent à sa mort et recueillit de sa main maternelle une bénédiction suprême pour le pays qu'il allait évangéliser?

O miséricordieuses délicatesses de la Providence ! C'est ainsi que le ciel préludait à la mission de la France et posait les bases de sa prédestination.

Mais si aucune nation ne peut rivaliser avec la France, quand il s'agit du culte de Marie, que dirons-nous en particulier de la terre de Bretagne, terre privilégiée, dont la Vierge, à l'égal de sainte Anne, sa mère, a voulu faire son fief?

O cité rennaise, capitale de la vieille Armorique où la vaillance et la foi furent toujours héréditaires, il t'appartenait de figurer au premier rang dans ce culte de la Vierge Marie ! Tes annales, admirablement fouillées par ton pieux archevêque (1), nous ont révélé ce que tu as fait pour elle, ce qu'elle a fait pour toi et comment tu dois à ta piété filiale la faveur très exceptionnelle de posséder dans ton

(1) V. Lettre pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Rennes annonçant le Couronnement.

sein deux sanctuaires qui racontent les miraculeuses tendresses de Marie envers ceux de ta race. Tu en reçois aujourd'hui la récompense dans ce double couronnement, qui est un fait peut-être sans exemple dans le cours des siècles chrétiens.

Je ne referai pas, mes Frères, l'histoire de la Madone de *Notre-Dame des Miracles et des Vertus* qui va recevoir les honneurs du diadème. Toutes les églises du diocèse en ont entendu le récit en des pages qui resteront un monument.

Qu'il me suffise de vous rappeler, pour en tirer l'enseignement final, qu'ici même, il y a six siècles écoulés, pendant une guerre interminable où tout semblait désespéré et où l'Anglais escomptait la victoire définitive, Marie elle-même voulut être pour la Bretagne ce que Jeanne d'Arc devait être pour la France : une libératrice.

L'ennemi, par une voie souterraine pratiquée en secret, allait pénétrer, à la faveur des ténèbres, au cœur de la cité, quand, ô prodige ! dans ce péril extrême, en la nuit du 8 février 1357, on entendit, à trois reprises, les cloches de Saint-Sauveur résonner à toute volée, sans qu'aucune main les eût mises en branle; on vit, second miracle — la statue s'illuminer instantanément et rayonner d'un éclat céleste; enfin — troisième prodige — la statue elle-même s'animer, la Vierge étendre sa main et fixer du doigt le point précis où il fallait creuser pour surprendre l'envahisseur, le poursuivre dans les dédales de la mine où il s'était engagé et le mettre en déroute.

O Marie, l'image qui trône à cet autel n'est point, il est vrai, celle qui opéra ces merveilles. Les flammes dévorantes d'un terrible incendie l'avaient respectée. Le marteau de la Révolution fut moins clément, il la mit en pièces et en dispersa les débris. Mais l'amour de vos fils de Bretagne fut plus fort que le mal, et, la tempête apaisée, votre culte refleurit; puis une nouvelle statue, copie de la première, fut intronisée, que vous daignâtes, ô bonne Mère, enrichir des mêmes faveurs; les merveilles de tout genre sont là pour en témoigner.

O notre puissante et miséricordieuse protectrice, du haut du trône de gloire où la piété des siècles vous a élevée, vous

avez vu les générations se succéder comme se succèdent les eaux d'un fleuve, tantôt calmes et limpides, tantôt impétueuses et courroucées; vous avez vu le règne de Dieu et le règne de Satan prévaloir tour à tour, les heures des puissances maudites et les heures des célestes victoires !

Voici, de nouveau, que l'orage gronde et que le ciel se fait noir. Les ennemis acharnés contre nous sont plus redoutables que ceux dont vous daignâtes délivrer votre peuple. Votre bras ne s'est point raccourci, ô Mère, et votre cœur « peut parler de la bonne sorte au cœur de votre Fils : il y a « une fidèle correspondance (1) ».

Apprenez aujourd'hui à vos dévots serviteurs à ne pas désespérer dans les jours mauvais ; apprenez-leur plus tard à ne pas s'endormir dans la trompeuse sécurité des jours meilleurs, apprenez-leur en tout temps à s'appuyer sur Celui qui nous sourit dans vos bras parce qu'il est l'immuable et l'éternel.

Et puisque vous n'êtes pas seulement *Notre-Dame des Miracles*, mais *Notre-Dame des Vertus*, nous enseignant par là que, si le miracle est la confirmation de la sainteté, seule la vertu en est le piédestal, renouvelez en notre faveur vos prodiges d'autrefois : *innova signa*; faites succéder de nouvelles merveilles aux merveilles anciennes : *immuta miracula.*

Projetez en nos âmes un rayon de la céleste lumière qui vous inonde et nous croirons; que la voix du Seigneur retentisse à nos oreilles et nous obéirons; faites un signe et nous marcherons. Oui, accordez-nous, ô vous qui avez la clef de la grâce : *clavigera gratiae*, cette grâce suprême d'ébaucher en nos vies quelque chose des perfections de la vôtre, afin que, vous ayant couronnée sur la terre, nous méritions d'être, un jour, couronnés par vous et votre divin Fils dans la splendeur des cieux. Ainsi soit-il.

(1) Bossuet, *Sermon sur la Compassion de la Sainte Vierge.*

SUPPLÉMENT

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX HISTORIQUES PRÉSENTÉS AU CONGRÈS

On entend parfois les historiens de l'Église ou les liturgistes se plaindre de n'avoir pas de renseignements suffisants, quand il s'agit de refaire l'histoire de notre culte ou de nos dévotions. S'ils possédaient la bonne fortune qu'il m'a été donné d'avoir, ils ne se plaindraient pas et pourraient pleinement satisfaire leur curiosité avec leur piété. On m'a remis, en effet, un grand nombre de travaux qui nous font connaître dans tous les détails chacun des sanctuaires du diocèse dédiés à la Sainte Vierge, qui ne laissent dans l'oubli aucune pratique des temps passés ou présents. Permettez-moi de vous en faire l'énumération.

Ce sont en premier lieu de nombreuses notes de M. l'abbé Barbot sur le *Culte de la Sainte Vierge dans le Diocèse de Rennes*; puis diverses études particulières : *les plus anciens sanctuaires dédiés à la Sainte Vierge*, par M. l'abbé Bossard; *le pèlerinage de Notre-Dame du Roc*, par M. le Recteur de Montautour; *le culte de Marie à La Guerche*, par M. l'abbé Jarry, vicaire à La Guerche; *N.-D. de la Peinière*, par M. l'abbé Renault, ancien vicaire de Saint-Didier; *la doctrine mariale du Bienheureux Montfort*, par le R. P. Texier; *la Mission du Bienheureux Montfort*, par le R. P. Richard; *le V. P. Eudes et le culte du S. Cœur de Marie en Bretagne*,

par le R. P. Le Doré; *le culte de la Sainte Vierge au* XIX^e *siècle*, par le R. P. Chasles; *les Congrégations de la T. Sainte Vierge établies par le serviteur de Dieu, Jean-Marie de la Mennais, au collège de Saint-Malo, à Rennes et au collège de Saint-Méen*, par le F. Barnabé-Joseph, à Jersey; *le diocèse de Rennes aux sanctuaires de Marie*, par M. l'abbé de Montgermont, et avec cela encore différentes notices plus ou moins étendues. — Enfin, pour qu'il ne manquât rien, et pour nous servir de guide à travers tant de pays, une « Carte mariale » du diocèse a été exécutée, sur les indications de M. Barbot, par un artiste qui n'a pourtant à sa disposition que sa seule main gauche : cet artiste est M. Garnier, mieux connu sous le nom de Frère Ange, instituteur libre à Saint-Pierre-de-Plesguen.

La difficulté pour moi est de mettre à profit une aussi riche documentation sans trop allonger mon rapport, et sans négliger aucun travail important. C'est pourtant ce que je vais essayer de faire en exposant rapidement l'histoire du culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Rennes.

On ne saurait dire à quelle époque exactement le Christianisme a été introduit dans nos contrées; mais ce qui est certain, c'est que le culte de Marie apparaît en grand honneur dès les premiers temps dont il soit fait mention. Il est facile de s'en rendre compte en lisant la sérieuse et intéressante étude que M. l'abbé Bossard a adressée au Congrès sur les *plus anciens sanctuaires de la Sainte Vierge* dans le diocèse de Rennes.

Il est de tradition constante que la première église chrétienne de la ville de Rennes fut dédiée à la Sainte Vierge sous le nom de Notre-Dame de la Cité. Elle était située, nous dit-on, « au joignant des murs de la première enceinte de Rennes, non loin de la porte Mordelaise, à l'entrée du placis Conan. » Le Chapitre autrefois allait y réciter les petites heures de Notre-Dame avant de se rendre à Saint-Pierre pour les heures canoniales; et c'est aussi dans ce sanctuaire que les anciens ducs de Bretagne venaient se consacrer à Marie après leur couronnement. Il devait disparaître à la Révolution et il n'en reste plus que quelques

traces aujourd'hui dans les substructions de l'ancien hôtel du Bouexic, près de l'Ecole d'artillerie. En 1844, le Chapitre a dédié l'un des autels de la nouvelle cathédrale à Notre-Dame de la Cité. Il occupe la cinquième chapelle du bas-côté méridional et a pour fond un tableau représentant Marie planant sur la ville en abaissant vers elle une main protectrice.

Notre-Dame de la Cité est un des plus anciens sanctuaires consacrés à la Saitne Vierge; mais on en peut constater bien d'autres dès les premiers siècles du moyen-âge dans les diverses parties du territoire actuel de l'archidiocèse de Rennes. Parmi les plus anciennes églises dédiées à la Sainte Vierge, nous pouvons citer Bourg-des-Comptes, Carfantain, Guipry, La Guerche, Landavran, Montautour, Montreuil-des-Landes, Rimou. Ces paroisses ont pris naissance entre la fin du V^e siècle et le commencement du X^e. *Peut-être* pourrait-on en citer de plus anciennes, consacrées également à Marie, comme Aubigné, Livré, Mecé, Tinténiac, Vitré, etc.? Aux XI^e et XII^e siècles les églises de Bécherel, Combourg, Fougères, Hédé, construites à l'ombre des châteaux-forts qu'on avait dû élever pour se protéger contre les invasions normandes reçurent aussi la Très Sainte Vierge comme patronne.

Si l'on songe après cela à l'usage très ancien de donner un patron à chaque église nouvellement fondée, et si l'on se rappelle d'autre part que les règles liturgiques n'ont jamais été favorables au changement de patron, on sera autorisé à conclure que ces diverses églises ont été consacrées à la Sainte Vierge dès le début, et que le culte de Marie se confond dès lors avec la fondation de ces paroisses. L'histoire nous a laissé peu de renseignements positifs sur la dévotion envers la Mère de Dieu des premiers apôtres du diocèse : mais nous voyons de la sorte qu'ils n'ont point négligé de l'enseigner au peuple chrétien.

Entre les différents sanctuaires consacrés à Marie, il convient de mentionner surtout Notre-Dame de La Guerche, Notre-Dame du Roc et Notre-Dame de Paimpont.

Notre-Dame de La Guerche remonterait au milieu du X^e siècle à peu près. En langue bretonne, le terme *Guerch*

isolé désigne la Vierge par excellence. Ce sanctuaire aurait même été un lieu de pèlerinage pendant plusieurs siècles.

C'est qu'en effet la dévotion des pèlerinages n'est pas chose moderne. On peut même dire qu'elle a toujours existé, et que les chrétiens ont toujours été désireux de se purifier en visitant les lieux sanctifiés par la présence de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge ou des saints. Il n'était pas possible à tous néanmoins de jouir de ces avantages et d'entreprendre un long voyage loin du pays natal. Afin de ne priver aucune âme des grâces des pèlerinages, les Souverains Pontifes accordèrent des privilèges spéciaux à certains sanctuaires plus renommés. Notre-Dame de Montautour ou Notre-Dame du Roc posséda ces précieux privilèges au moyen-âge. Vers le milieu du XIe siècle, l'abbé de Redon, Perennès, à qui donation avait été faite de la chapelle de Montautour, lui concéda la faveur spirituelle attachée déjà à l'église abbatiale de Redon : « Tous les fidèles d'entre la Loire et la Manche, qui auraient fait vœu d'aller à Rome et qu'une raison légitime en empêcherait, pourraient accomplir leur vœu, à condition de visiter trois fois dans l'année le sanctuaire de Notre-Dame de Montautour. » Les visiteurs y affluèrent naturellement plus nombreux encore qu'auparavant.

Sans jouir des mêmes privilèges, le pèlerinage de Notre-Dame de Paimpont était également très célèbre. En traversant l'antique forêt de Brocéliande, le roi Judicael avait été témoin un jour des pratiques superstitieuses auxquelles se livraient ses sujets : une foule nombreuse ayant à sa tête des hommes vêtus de blanc, couronnés de feuilles de chêne, se livrait à des incantations sacrilèges, invoquant les divinités des grands arbres, des fourrés et des fontaines. Le pieux monarque résolut d'arracher ces malheureux à leurs erreurs : il fit construire à la Vierge un sanctuaire que les moines de l'abbaye de Saint-Méen vinrent desservir. Ce fut l'origine de Notre-Dame de Paimpont. La fontaine voisine, objet d'honneurs superstitieux, perdit son nom païen et s'appela Notre-Dame des Chênes. Les sectateurs de fausses divinités, convertis à la foi chrétienne, y revinrent prier la Très Sainte Vierge : en ce même endroit

où les dieux de la nature étaient toujours demeurés impuissants, Marie opéra des miracles; auprès de la source qui lui fut désormais consacrée elle multiplia les guérisons et les faveurs spirituelles.

La dévotion à la Sainte Vierge était donc ancrée au cœur des Bretons de la Haute-Bretagne au moyen-âge : elle n'en sortira plus. Quand ils émigreront et qu'il leur arrivera plus tard de se fixer en d'autres pays, on les verra s'attacher plus étroitement encore à cette dévotion comme à quelque chose de leur nationalité. On raconte qu'à Chartres, lorsqu'on entreprit la reconstruction de Notre-Dame, des Bretons établis dans la région résolurent d'apporter leur contribution à l'œuvre projetée. Et les voilà qui s'en vont au loin chercher les matériaux nécessaires. Mais un jour la nuit les surprend; ils s'égarent; impossible de retrouver leur route. Ils ne délibèrent pas longtemps : ils s'adressent à la Vierge, certains d'être exaucés. Aussitôt trois torches enflammées paraissent au-dessus du chariot; et nos Bretons, conduits par cette lumière, rentrent à la ville en chantant les « louanges de Dieu et de la glorieuse Dame de Chartres ». Un clerc de la cathédrale, qui a mis en vers le récit de ce prodige, nous indique leur pays d'origine : ils étaient de Saint-Malo :

« Ce sont des Bretons, nez de Bretaigne,
De Saint-Mallon portent l'enseigne. »

En quittant cette période du XIe et XIIe siècles, il ne conviendrait pas de passer sous silence un homme qui personnifie chez nous l'une des expressions les plus suaves du culte de Marie : c'est Robert d'Arbrissel, né à Arbrissel, au diocèse de Rennes. Aimant à se prosterner dans l'église de sa paroisse natale devant l'autel de Marie, il eut souvent la vision de la dernière scène du Calvaire où Jésus mourant nous donna sa mère en la personne de Jean. On sait comment il eut l'idée, pour réaliser les paroles suprêmes du Sauveur, de soumettre les religieux de ses monastères à l'autorité de l'abbesse du couvent des religieuses. Quoi que l'on puisse penser de ce projet, on ne saurait contester

ni son admirable dévotion à la Sainte Vierge, ni l'influence qu'il a exercée spécialement dans l'Ouest de la France pour répandre cette dévotion. Il a été comme un précurseur de saint Bernard, le grand apôtre marial du XIIe siècle. De fait, il aura chez nous de nombreux disciples, et grâce à l'impulsion qu'il a donnée, des monastères se fondent en l'honneur de la Vierge : on en voit dans les forêts de Brocéliande et de Rennes, dans les solitudes de Lohéac et sur les bords de la Rance; et « c'est une règle invariable que toute fondation fontévriste soit placée sous l'invocation de la bienheureuse Marie toujours Vierge. »

Nous ne pouvons suivre à travers les siècles l'histoire du culte de Marie : disons seulement qu'il continue de progresser à mesure que la vie religieuse se développe et que les grâces dues à l'intercession de la Reine du ciel se multiplient. A Rennes en particulier, de nouveaux sanctuaires sont venus s'ajouter à Notre-Dame de la Cité, entre autres N.-D. des Miracles et Vertus et Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Ils devinrent célèbres tous les deux, le premier après le miracle de 1357 qui nous sauva des Anglais, et le second après celui de 1632 qui nous délivra de la peste; mais bien avant ce temps, ils étaient fréquentés des âmes pieuses. Au commencement du XVIe siècle, l'évêque de Rennes, Yves Mahyeuc, contribua beaucoup par ses exemples et ses enseignements à fortifier dans son peuple la dévotion à Marie. Il s'était fait représenter dans l'église de La Guerche, pour laquelle il avait une affection particulière. Dans un vitrail qui porte la date de 1536, on le voit agenouillé au pied d'un autel que surmonte la scène de l'Annonciation.

On ne sera pas étonné maintenant d'entendre dire que le Protestantisme eut peu de prise sur le peuple de nos contrées. La profonde dévotion des Bretons à Marie eût suffi à l'écarter. En 1560, les Malouins, dont nous avons déjà vu les ancêtres à Chartres, pour se distinguer des protestants répandus dans la ville, placèrent sur la porte de leurs maisons de « petites Notre-Dame. » En passant devant ces statuettes les catholiques se découvraient et c'est à ce signe qu'on se reconnaissait. On pourrait apporter d'autres

témoignages; mais nous avons hâte d'arriver au XVIIe siècle.

Les travaux du Congrès qui ont trait à la période où nous entrons sont les notes de M. l'abbé Barbot *sur le Culte de la Sainte Vierge* dont nous avons déjà parlé; une étude du R. P. Le Doré sur *le Vénérable Jean Eudes et le culte du S. Cœur de Marie en Bretagne*; enfin deux dissertations d'un caractère général : *la doctrine mariale du Bienheureux Grignion de Montfort*, par le P. Texier, et *la Mission du Bienheureux Montfort*, par le P. Richard, tous les deux prêtres de la Société fondée par le saint missionnaire.

On sait comment, au sortir des guerres de religion, sous la double influence du Concile de Trente et des Ordres religieux, la France vit se lever pour elle l'aurore d'un âge nouveau qui allait se prolonger une partie du siècle et régénérer la société civile en même temps que la société ecclésiastique. Le diocèse de Rennes, ou plutôt les diocèses correspondant à l'archidiocèse actuel, ne furent pas les derniers à en profiter. Comment en aurait-il été autrement dans une contrée qui a vu naître à peu de temps de distance le P. Maunoir et le Bienheureux Montfort — et on pourrait ajouter Claude Poullart des Places, — et qui a été évangélisée à la même époque par les Jésuites et les Eudistes?

C'est surtout dans la Basse-Bretagne que le P. Maunoir a exercé son apostolat et travaillé à répandre le culte de Marie. Plusieurs paroisses de notre diocèse ont éprouvé néanmoins l'ardeur de son zèle, et en particulier Saint-Georges-de-Reintembault, où l'on conserve encore la maison qui fut son berceau et est restée depuis comme un lieu de pèlerinage.

Il ne devait être dépassé dans sa piété filiale pour la Mère de Dieu que par le Bienheureux Montfort, cet homme extraordinaire que Dieu a suscité dans le XVIIe siècle finissant pour arrêter les progrès de la secte janséniste, « l'émule de saint Bernard » dans la dévotion à Marie, nous dit le décret de Béatification. Ses missions sont trop connues pour qu'on puisse s'y arrêter ici, et il n'est personne d'entre nous qui ne connaisse son *Traité de la vraie dévotion à la*

Sainte Vierge, l'une des pages les plus admirables qui aient été écrites sur elle, où l'on trouve, suivant l'expression du P. Texier, « la quintessence de l'enseignement des Pères et des Docteurs, avec une onction qui gagne le cœur et l'attendrit. »

Maunoir était Jésuite, et Montfort avait été leur élève au collège de Rennes. Dans cet établissement qu'ils avaient fondé en 1604, les Jésuites « s'appliquaient avec grand soin à élever la jeunesse dans l'étude de la science et de la vertu et spécialement à honorer d'une cordiale et sincère affection la Très Sainte Vierge. » C'est dans ce but qu'ils avaient institué, comme dans tous leurs collèges, une de ces congrégations de la Sainte Vierge dont ils ont été les initiateurs, et que nous voyons à présent dans toutes nos maisons d'éducation chrétienne. Ils avaient recours d'ailleurs aux moyens les plus ingénieux pour faire le bien et promouvoir le culte de Marie : c'est ainsi qu'à Livré, où se trouvait un prieuré sous leur dépendance, ils établissent des foires la veille des principales fêtes de la Sainte Vierge, la Purification, la Visitation, et l'Assomption pour avoir l'occasion de réunir les fidèles de la contrée et les mieux préparer à célébrer ces fêtes.

Pendant ce temps, le P. Eudes, dont les fils ont fait tant de bien dans le diocèse, prêchait la dévotion au S. Cœur de Marie. Le P. Eudes avait déjà parcouru une partie de la France, érigeant des confréries sous le patronage du S. Cœur de Marie, quand il vint à Rennes en 1669. Il y avait eu jusqu'ici quelque chose d'imprécis dans sa doctrine, nous dit le R. P. Le Doré : « C'est bien le Cœur de Marie qu'il prêche, mais il semble qu'il ne puisse consentir à détacher du cœur de la Mère le cœur du Fils. » C'est à Rennes qu'il se décida à établir deux fêtes distinctes et que s'accomplit la dernière phase de son apostolat : c'est un évêque de Rennes, Mgr de la Vieuville, qui le premier dans l'Eglise, autorise parallèlement dans deux actes authentiques, une fête spéciale pour le Cœur de Marie le 8 février, et une autre fête pour le Cœur de Jésus le 20 octobre. L'église Saint-Sauveur, récemment érigée en paroisse, devint le siège d'un culte spécial au Cœur de Marie : on y

établit alors en l'honneur de Notre-Dame des Miracles et du Très Saint Cœur de Marie une confrérie qui a traversé toutes les révolutions et continue de célébrer ses fêtes avec le même éclat et la même piété qu'il y a deux siècles. Aussi quand, le 6 janvier 1903, le Saint-Siège s'est prononcé sur l'héroïcité des vertus du V. P. Eudes, a-t-il déclaré qu'il fallait reconnaître en lui, « *l'auteur du culte liturgique tant du S. Cœur de Jésus que du S. Cœur de Marie.* »

Avec de pareils apôtres, le P. Eudes, les Jésuites, le Bienheureux Montfort, les Jansénistes n'avaient pas chance de réussir chez nous. Il s'établit alors dans le diocèse un nouveau courant de dévotion à la Sainte Vierge auquel la confiance des Rennais en *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle* vint encore imprimer un nouvel élan, particulièrement après la date à jamais mémorable du « Vœu » de 1632.

La fidélité à la Mère de Dieu ne devait point se démentir. En fouillant les archives de la Révolution dans nos paroisses on verrait quelle était la profondeur de ce sentiment et les dévouements généreux qu'il a inspirés. Aussi la paix était à peine rétablie que le culte de Marie reparut avec ses diverses manifestations : et suivant en cela le mouvement religieux qui emportait les catholiques du XIX^e^ siècle vers la Reine du Ciel et permettait de donner à ce siècle le nom de « siècle de Marie, » le diocèse de Rennes voyait renaître à son tour les anciennes confréries ou se fonder de nouvelles associations en l'honneur de la Vierge.

On compte actuellement, croyons-nous, 48 églises dédiées à la Sainte Vierge dans l'archidiocèse. Quant aux sanctuaires qui lui sont consacrés, ils sont en nombre considérable. Avec les deux sanctuaires de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et de Notre-Dame des Vertus, dont nous n'osons rien dire après les belles pages qui nous ont retracé leur histoire et dans l'attente de ce que nous entendrons encore, il nous suffira de citer N.-D. du Marais, à Fougères; N.-D. de la Peinière, à Saint-Didier; N.-D. de Paimpont; N.-D. de Lorette, à Comblessac; N.-D. de Beauvais, au Theil; N.-D. du Roc, à Montautour; N.-D. du Verger, à Cancale; N.-D. de Saint-Jouan, etc... On pourrait dire qu'il n'y a guère de paroisse qui n'ait son sanctuaire spécial

consacré à Marie, ou sa grotte de Lourdes — on en compte une cinquantaine dans le diocèse —, et même son pèlerinage.

Les pèlerinages, en effet, n'ont jamais été plus fréquentés. Remontant par-delà l'époque précédente, le XIXe siècle, en cela comme en beaucoup de choses, a renoué la chaîne qui nous attache au moyen-âge et donné le spectacle de foules immenses ébranlées par la foi religieuse, ainsi qu'autrefois, à la voix des pontifes et des prédicateurs, les peuples se précipitaient sur les chemins de la Terre-Sainte ou de la Ville-Eternelle. Aussi bien ce n'est pas seulement la voix des pontifes et des prédicateurs qu'on entendait cette fois, c'est la Vierge immaculée elle-même qui convoquait ses enfants à la grotte de Massabielle. Le diocèse de Rennes, entre tous, a répondu à son invitation; et depuis 1873, 43 pèlerinages ont amené des milliers de fidèles aux pieds de N.-D. de Lourdes.

Partout où la Sainte Vierge est honorée d'ailleurs, Rennes n'a point manqué. Vingt-quatre fois les fidèles du diocèse sont allés sur la montagne de la Salette présenter leurs hommages à la « Vierge en pleurs, » tandis que tout près de nous, à Pontmain, les pèlerins ne cessent d'affluer auprès de la « Mère de l'Espérance. » 5,000 hommes ont répondu à l'appel de la Jeunesse catholique de Fougères et sont venus se grouper l'an dernier autour de Mgr l'archevêque de Rennes.

Mais point n'est besoin même de sortir du diocèse pour avoir ce spectacle : le 4 octobre 1907, 10,000 pèlerins s'étaient donné rendez-vous à N.-D. de la Peinière; et Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, en présence de cette foule empressée auprès de Marie, a bien voulu établir auprès de ce sanctuaire cher à tant de cœurs un pèlerinage diocésain. Ainsi depuis nos marins qui s'en vont à N.-D. de Saint-Jouan ou à N.-D. du Verger remercier la Vierge de les avoir arrachés au naufrage jusqu'à ce concours de peuple à N.-D. de la Peinière, c'est à travers le diocèse un élan continuel d'amour et de reconnaissance envers la Sainte Vierge. Qui ne voit dès lors la place immense que tient Marie dans la vie chrétienne de nos populations! C'est du moins l'impression que nous avons ressentie à la lecture des travaux du Congrès.

Ici se termine notre exposé sur l'histoire du culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Rennes. Nous n'avons pu donner en ces quelques lignes qu'une faible idée des richesses que nous avons eues sous les yeux. Ce qu'il faut aussi noter, c'est non seulement l'attachement profond à la T. S. Vierge qu'on sent dans chacune de ces études, mais cette conviction d'âmes qui ont vécu elles-mêmes des sentiments et des aspirations que Marie inspire à ses fidèles dans ses divers sanctuaires. C'est pourquoi, par une conséquence assez naturelle, chacun des rapporteurs serait facilement porté à considérer comme le plus célèbre de tous le pèlerinage dont il fait le récit ou le sanctuaire dont il nous entretient : de cela personne ne songera à les blâmer.

Il va sans dire — et les auteurs en font la remarque les premiers — que l'histoire aurait parfois des réserves à faire sur les origines du culte de Marie dans telle ou telle paroisse, telle ou telle chapelle, aussi bien que sur quelques-uns des prodiges rapportés. Mais ce n'est pas la question qui nous occupe précisément : il s'agit de montrer comment la Sainte Vierge a été honorée et de retrouver aux premières lueurs de notre foi l'âme des grands aïeux dans sa réalité. Dans ces histoires à la forme naïve nous pouvons ressaisir l'idéal dont nos pères se sont nourris et ces nobles sentiments où leurs croyances ont gardé leur fraîcheur et leur simplicité.

A ceux qui pourraient s'étonner de certaines pratiques de dévotion que nous révèle l'étude du culte de la Sainte Vierge, je dirais de relire les belles pages que Newman a écrites sur Marie pour répondre aux anglicans qui éprouvaient de pareilles inquiétudes. Une dévotion fondée sur le plus pur, mais le plus fort des sentiments humains peut parfois dépasser les limites de la froide sagesse. Aussi l'Eglise, qui connaît le cœur de l'homme, respecte, en leur diversité, les goûts et les penchants des âmes religieuses, et leur ménage, à l'abri de son uniformité liturgique, des cadres variés pour leurs improvisations personnelles, expression touchante de leur individualité.

On me permettra donc d'émettre un vœu en finissant —

puisque, à la vérité, il n'y a pas de Congrès sans vœux : — c'est que, parmi les auteurs qui ont travaillé à l'histoire du culte de la Sainte Vierge, il se trouvât quelqu'un qui reprenne tous ces travaux, en extraie le meilleur, et fasse du culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Rennes une histoire complète, assez sérieuse pour satisfaire les esprits les plus exigeants, et assez pieuse pour faire du bien à tous. Ce serait digne du Congrès, et nous croyons que ce ne serait pas non plus son moindre résultat.

J. PINAULT,
Professeur d'Histoire ecclésiastique
au Grand Séminaire de Rennes.

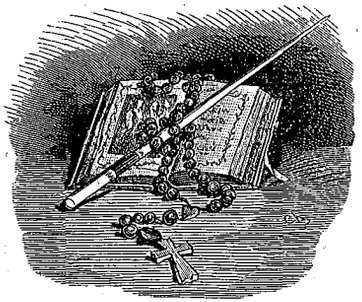

APPENDICES

APPENDICE A

L'ANGELUS EN BRETAGNE

Origines historiques

Gérard de Nerval entra, un soir, à Notre-Dame de Lorette, et, s'agenouillant devant l'autel de la Vierge, chercha dans sa mémoire la formule de l'*Ave Maria*. Car, il n'est point au cœur fatigué de culte plus tendre que celui de la Vierge. Et il n'est point pour le poète de charme plus suave que celui de l'Angelus vespéral :

« L'âme du soir s'annonce à la tour de l'église,
« Ecoute, l'heure est bleue et le Ciel s'angélise,
.....
« La cloche au loin, note par note, s'est éteinte... »

Mais ces chapelets de dizains sonores, qui annoncent le réveil, la joyeuse réunion de la table de famille, et la fin du grand travail, depuis quand nos chers clochers bretons les égrènent-ils en l'honneur de Marie?

On croirait volontiers que cette pieuse coutume remonte aux origines mêmes de la cloche chrétienne ? Non ! L'Angelus date du XIVe siècle, et la ville de Dol fut la première en Bretagne à l'adopter. — Parlons érudition.

Tel qu'il est constitué actuellement, l'Angelus n'apparaît guère qu'à la fin du XVIe siècle. Sous sa forme la moins complète et la plus primitive, il se rattache à la piété de Jean XXII, pape français.

Le 13 octobre 1318, dix jours d'indulgence furent accordés à ceux qui, le soir, réciteraient trois *Ave Maria*, à genoux, pendant la sonnerie du couvre-feu. Cette pieuse coutume s'observait alors dans le diocèse de Saintes, et ailleurs. Un autre décret du même pape, en date du 7 mai 1327, prescrivit l'introduction de l'Angelus dans la Ville éternelle. Au cours du siècle, l'usage de la sonnerie mariale du matin

se répandit d'une manière assez universelle. L'Angelus du midi est postérieur (1).

Or, en 1324, fut tranféré de Troyes à Dol Guillaume Melchin. Ce prélat, qui jouissait d'un grand crédit et qui avait reçu d'importantes missions, était, suivant l'humble et courtoise locution de nos ancêtres, un bon serviteur de Marie. Le 10 mars 1325, exprimant son désir que la dévotion du samedi, jour consacré à Notre-Dame, allât s'augmentant, il fonda dans la cathédrale une chapellenie en l'honneur de la Vierge (2). Puis, le 15 mars 1328, il mourut (3). Auparavant, il avait rendu l'ordonnance suivante (4) :

« Jean XXII, notre très saint Père, a réglé que, dans chaque église, « tous les jours, au crépuscule de la nuit, on sonnera la cloche à longue « volée, après avoir sonné trois coups nettement distincts les uns des « autres; il a décidé qu'à cet avertissement les fidèles feront une triple « génuflexion en l'honneur de Dieu et de sa bienheureuse Mère, avec « triple récitation du *Pater* et de l'*Ave*; il veut qu'à ceux qui font péni- « tence et se sont confessés vingt jours de la pénitence imposée soient « diminués, en récompense de cette (nouvelle) pratique. C'est pour- « quoi, Nous, Guillaume, par la grâce de Dieu, ministre de l'Eglise de « Dol, nous enjoignons aux prieurs, abbés, recteurs, d'exécuter les « ordres du Souverain Pontife, de les expliquer aux peuples qui leur « sont soumis, et d'amener les chrétiens à gagner l'indulgence accordée « par le Pape. »

Inutile d'insister sur le vif intérêt de ce document pour l'histoire de la liturgie mariale. — Au commencement du XVI^e^ siècle, le rite antique, décrit par Guillaume Melchin, était encore le seul usité dans le diocèse de Dol. Mais, détail qui étonne au premier abord, durant les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, les rites du Chapitre ne mentionnent jamais que « le pardon du midy (5). » Il s'en suivrait qu'à cette époque, dans

(1) CABROL, *Dict. d'Archéol. chrét. et de Liturgie*, article : *Angélus*.

(2) ARCHIV. DÉP. DE RENNES, *Evêché de Dol*, pièces de la liasse G. 164 *bis*. [Ne pas oublier que le 10 mars 1325 serait, en nouveau style, le 10 mars 1326.]

(3) Sur Melchin, *Gallia Christiana*, t. XII, p. 510 ; t. XIV, p. 1057.

(4) *Collection de statuts synodaux de Dol*, recueillis par MATHURIN DE PLÈDRAN, fol. 7 v°, fol. 9 v° (Unique exemplaire à la Bibliothèque municipale de Rennes, sous la cote 48/D. 8).

(5) Les registres de délibérations du Chapitre de Dol sont aux Archiv. dép. de Rennes. Ils s'arrêtent au 21 septembre 1714. Dans les années suivantes, les chanoines purent établir la triple sonnerie quotidienne. Même, cet usage devait jouir d'une véritable popularité à la fin du XVIII^e^ siècle. En effet, le 29 pluviôse de l'an X (18 février 1802), le Conseil municipal de Dol demanda qu'on fît sonner « la cloche trois fois le jour, pour la commodité du public. » Et le maire écrivit au sous-préfet : Informez-moi, je vous prie, si je puis me rendre à ce vœu sans blesser les lois » (DELARUE, *Commune de Dol*, 1905, p. 269).

la ville de saint Samson, l'Angelus du milieu du jour suffisait à satisfaire la dévotion des vénérables chanoines. D'ailleurs, c'est seulement en 1723 que les trois sonneries de la prière mariale furent commandées dans le diocèse de Saint-Brieuc (1).

Sous les formes anciennes nous constatons l'introduction de l'Angelus à Tréguier en 1334, à Nantes en 1370. A Rennes, en 1415, fleurit une espèce d'Angelus de midi, qui annonce la récitation du *Pater* et de l'*Ave*, tandis que la cloche du soir marque la récitation d'un *De Profundis* pour les morts (2).

Voilà comment la métropole doloise, qui s'était ouverte dans notre histoire à la gloire d'un saint et qui devait se fermer au sang d'un martyr, le premier Angelus de Bretagne monta vers l'Etoile Pure, que nous aimons.

F. DUINE,
Aumônier du Lycée de Rennes.

L'ANGELUS DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-MALO

D'après le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, publié par Dom. Fern. Cabrol, fasc. VII, p. 2077, 1^re^ col, Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux et de Lodève en même temps qu'abbé de Saint-Germain-des-Prés, obtint du pape Léon X la concession d'indulgences pour les fidèles de ses diocèses et de la juridiction de son monastère, qui réciteraient à genoux trois *Ave Maria* le matin, le midi et le soir.

Guillaume Briçonnet fut évêque de Saint-Malo le 10 octobre 1493, cardinal deux ans plus tard, le 16 janvier 1495, il alla remplacer son frère mort sur le siège de Reims, mais en conservant son évêché de Saint-Malo, auquel il en joignait, du reste, trois autres en Italie. Il encourut la disgrâce de Jules II et fut déposé de la pourpre, qui lui fut rendue par Léon X. En 1513, le 18 avril, il céda l'évêché de Saint-Malo à l'un de ses deux fils, Denis Briçonnet. C'est peut-être celui-ci qui obtint les indulgences dont il est ici question, car il fut successivement ou simultanément évêque de Toulon et de Lodève, tandis qu'il n'est pas fait mention de l'évêché de Lodève parmi ceux que posséda son père, le cardinal Briçonnet, au moins dans le *Pouillé du diocèse de Rennes* ni dans une *Notice sur les Archevêques de Reims Cardinaux*, publiée par le *Bulletin du diocèse de Reims*, en décembre 1907.

Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, tous les deux

(1) *Statuts de Saint-Brieuc, de 1723*, p. 62 (Exemplaire à la Bibl. municip. de Rennes, 45/H. 11).

(2) GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé de Rennes*, t. I, p. 288, 291.

ayant été évêques de Saint-Malo, nous pouvons supposer que la dévotion encouragée dans les diocèses de Lodève et de Meaux, le fut également dans celui de Saint-Malo.

Ce n'était du reste, que la continuation d'une tradition bien établie et qui se perpétua dans le diocèse de Saint-Malo.

Dans les statuts synodaux publiés le 1er septembre 1618, Mgr Le Gouverneur mande « à tous recteurs et curez du diocèse, de faire sonner tous les jours chacun en son église paroissiale, aux dépens de la Fabrique, pour la Salutation angélique, le matin, et à l'heure de midy, et signamment le soir au coucher du soleil, heure que le vulgaire appelle couvre-feu et nos devanciers par leurs statuts *Ignitegium*, entre autres M. Pierre Benoist l'an 1350, adjoustant ces mots : « *Pulsationem autem præcedant tres pulsaculi seu gobeti cum brevi intervallo. Inter pulsaculos illos et ad quodlibet intervallum dicatur unum* Ave Maria; *id vero facientibus seu dicentibus, ultrà apostolicam largitionem in hoc casu, concedimus capacibilibus decem dies indulgentiæ.* » (Statuts synodaux pour le diocèse de Saint-Malo publiés par Mgr Le Gouverneur, p. 373).

Les mêmes prescriptions furent faites par le synode de 1778 et renouvelées dans celui de 1782.

Dans le paragraphe 1 des ordonnances synodales, on donne les prescriptions, citées plus haut, de M. Pierre Benoist dans le synode de 1350; dans le paragraphe 2, celles, également citées plus haut, de Mgr Le Gouverneur dans le synode de 1618. Et enfin on ajoute un troisième paragraphe ainsi conçu : « Les Recteurs se feront un devoir de faire sonner trois fois chaque jour l'*Angelus*, d'instruire leur peuple de la nature et de l'objet de cette prière et de publier l'Indulgence accordée par Benoît XIV à tous ceux qui la réciteront. »

(*Ordonnances de Mgr des Laurentz*, p. 67).

APPENDICE B

L'ANNONCIATION

L'ANNONCIATION impliquant deux mystères, dont l'un se rapporte à la Vierge choisie pour être la Mère de Dieu, et l'autre au Verbe éternel se faisant chair, cette fête a reçu les noms de *Conception de Jésus-Christ*, *Annonciation de Jésus-Christ*, *Annonciation dominicale* (1), *Principe de la Rédemption*. — Les Grecs l'ont appelée *Evangélisme* (bonne nouvelle), *Cathérisme* (salutation), et les Syriens *Buscaratie* (information). (*Les fêtes chrétiennes*, PRADIER, p. 317).

Son institution remonte au ve siècle. La proclamation faite à Ephèse contre Nestorius, en 431, fut l'occasion de détacher de la Nativité de Notre-Seigneur la fête de l'Annonciation et de lui donner une place à part dans le cycle liturgique. On la trouve mentionnée dans le Sacramentaire de saint Gélase, avant la fin du même siècle. Vers le IXe, sa date fut universellement fixée au 25 mars, et on la célébra dans toute l'Église comme fête obligatoire (*id.* 318).

« Festum *Annuntiationis Deiparae*, de quo copiosè Baronius ad Martyrologium (Die 25 mart.). Tantum moneo Festum istud *Marzache* olim a nostris appellatum quod in mensem Martium incidat. Regestum Censuum et Feodorum Carnotensis urbis f. 67 : *Sachent tous, qu'en l'an de grace* 1286, *le jeudi d'emprès la Marzache, que Henry etc*— De hoc Festo sic Nomocanon nuper editus a V. C. Jo. Bap. Cotoleriso, can. 2 : Του εὐαγγελισμοῦ τὴν ἑορτὴν το σέβας ἀπονέμειν, ὁτι σεβασμία πασῶν τῶν ἑορτῶν (Vide *Glossar. med. Græcit.* voc. Εὐαγγελισμός, col. 443 et χαιρετισμός, col. 1724) (2).

Festum Gloriosae Matris, Dominicae Matris. Vide *Festum Annuntiationis Deiparae* (DU CANGE, *Glossar.* au mot *Festum*).

(1) *Missel de Barbechat*, XIIe siècle, au 25 Mars : *Annunciatio dominica.*
(2) DU CANGE, *Gloss.* au mot *Festum*.

Festum Incarnationis Dominicae Idem quod *Annunciationis Deiparae*. Lit. remiss. ann. 1408 in Reg. 162 Chartoph. reg. ch. 395 : *Die XXV Martii ultimo praeteriti, qua die celebratum fuit Festum Incarnationis Dominicae*, etc.

Cette fête portait autrefois dans notre pays un nom maintenant oublié, tiré de l'époque où elle se célèbre. — « Le mardi, jour de la feste de l'Annonciation de Nostre-Dame, autrement dite la *Marchesse*... » disent les *Registres de Comptes de Notre-Dame de Vitré* pour l'année 1605. Et l'auteur du *Journal historique de Vitré* ajoute, p. 62 : vieille dénomination sous laquelle quelques personnes désignent encore aujourd'hui cette fête.

Le mot *Marchêque* a conservé sa valeur dans le pays de Caen. La coutume l'a imposé non seulement au peuple qui adopte aisément les locutions les plus bizarres, pourvu qu'elles expriment ce qu'il veut faire entendre, mais aussi aux classes que l'éducation a rendues plus difficiles. La marchêque est à Caen l'époque du terme, le 25 mars : on loue pour la *marchêque*, on livre, on paie à la *marchêque*, on déménage à la *marchêque*. Le 25 mars est passé, mais on trouvera encore longtemps la *marchêque* à tous les coins de rue, affichée sur toutes les murailles.

Au moyen âge, on appelait *marchaine*, *marçaiche*, *marcheinche*, *marzache*, *marcesche*, *marchesche* et *marchesque* la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge qui vient dans le mois de mars, de même qu'on appelait *septembrate*, *septembresce*, *septembraiche* et *septembrêche* la fête de la Nativité de la Sainte Vierge qui se célèbre le 8 septembre (1). Le passage suivant en fait foi; il est extrait d'une ordonnance de Charles V, en date du 13 novembre 1364, et renouvelée à Paris en mars 1369, pour régler la vente du cuir tanné dans la ville de Chartres : « Nuls homs dehors la Cité et la Banleuë de Chartres ne puet ne doit vendre ne apporter pour vendre cuir tanné, ne faire marchié, ne joindre ne baller deniers à De pour raison de cuir tanné, oultre la somme de douze deniers et maille, dedans la Ville et la Banleuë de Chartres; fors que ès quatre Foëres des quatre Festes Nostre-Dame; c'est assavoir, à la Chandeleur, à la *Marcesche*, à la Mi-Aoust et à la *Septembresce* (2). »

Il n'y a rien à dire sur le mot *Septembresce* tombé en désuétude, au moins en Normandie. Quant à la *Marchêque* Du Cange cite dans son *Glossaire* diverses autres chartes dans lesquelles il en est fait mention.

(1) Du Cange, *Glossaire* et *Supplém.* au mot *Festum*.

(2) Lit. Ann. 1311, tom. 5. Ordinat. reg. Franc. p. 272. — Du Cange, *Gloss.* au mot *Marceschia*. Ordonnances des roys de France, t. V. p. 272.

Dans l'une on trouve : « Ne pouns ne devuns pasturer au dit pré dès lou jour de la *Marceinche* jusques à la quinzaine de la S. R... (1)

Dans une autre : « Le jour de l'Annonciation que l'en dit la *Marchesche* (2)... »

Enfin, il est question de la *Marchêque* dans un fragment d'un cartulaire de la ville de Chartres que donne le même auteur au mot Festum. « Sachent tous qu'en l'an de grâce 1286, le jeudi d'emprès la Marzache... »

Il est juste d'avouer cependant que l'expression *marchêque* était bien plus souvent employée pour désigner, non la fête de l'Annonciation de la Vierge, mais les menus grains qu'on sème au mois de mars et qu'on appelle aussi *blés* ou *grains trémois*, tels que l'avoine, l'orge, les pois, les fèves et les vesces. On en rencontre des exemples très fréquents dans les anciennes *Coutumes*, et dans ce dernier sens, ce terme est encore en usage dans le Berri, le Poitou, la Saintonge, la Touraine et le Limousin.

Le mot *marchêque* vient du latin marceschia qui appartient à la basse latinité et est dérivé de *Mars*, *Martis*, *Mars*.

Roquefort assure qu'on appelait aussi *marcaiche* un droit sur le poisson de mer vendu au marché, et il lui suppose la même étymologie latine. En ce cas, il semble plus naturel, quoiqu'elle soit homonyme, de faire venir cette locution de *mare*, *maris*, *mer*. (*La Mosaïque de l'Ouest et du Centre* sous la direction de M. Émile Souvestre; deuxième année, 1845-1846, p. 235).

(1) Charta ann. 1262 ex Chartul. Buxer., part. 2, ch. 21.

(2) In charta ann. 1407 ex Reg. 162. Chartoph. reg., ch. 150. Ibid. Du Cange, *Suppl.* au mot *Marceschia*.

APPENDICE C

EX SACRAMENTARIO GALLICANO (missel de Bobbio)

Missa in Scæ Mariae sollemnitate

Epistola... *ad Ephesios.* Filii obedite parentibus vestris... vester Dominus est in cœlis.

Evang. secundum Lucam. Tempore illo, ibant parentes Jesu per omnes annos in Hierusalem... in his quae Patris mei sunt oportet me esse?

Incipit Missa. Omnipotens sempiterne Deus, qui terrenis corporibus Verbi tui veritatem per venerabilem Mariam conjungi voluisti; petimus immensam clementiam tuam, ut quod in ejus veneratione deposcimus, te propiciante mereamur consequi.

Collectio. Exaudi nos, Domine, sancte Pater, omnipotens Deus, qui beatae Mariae uteri obumbratione cunctum mundum inluminare dignatus es : Majestatem tuam supplices deprecamur, ut quod nostris meritis non valemus, ejus adipisci praesidiis mereamur. Te quæsumus, Domine, famulantes, ut beatae Mariae nos gaudia comitentur, cujus meritis nostra deleantur chirographa peccatorum.

Post nomina. Offerimus, Domine, preces et munera in honore sanctae Mariae gaudentes : praesta, quaesumus, ut et convenienter haec agere, et remedium sempiternum valeamus adquirere.

Ad pacem. Altario tuo, Domine, proposita munera Spiritus Sanctus benignus adsumat, qui beatae Mariae viscera splendoris sui veritate replevit.

Contestatio. Vere dignum et justum est, omnipotens Deus. Qui nos mirabile mysterium et inenarrabile sacramentum per venerabilem Mariam servare docuisti, in qua manet intacta castitas, pudor integer,

firma constantia. Nam in hoc matrem Domini sui Jesu se esse cognovit, quia plus gaudii contulit quam pudoris. Laetatur ergo quod virgo concepit, quod cœli Dominum clausis portavit visceribus, quod virgo edidit partum. O magna clementia Deitatis! quae virum non novit et mater est, et post filium editum virgo est. Duobus enim gavisa est muneribus : miratur quod virgo peperit; laetatur quod edidit Redemptorem Dominum Nostrum Jesum Christum. Per quem.

EX EODEM SACRAMENTARIO

(III. Item) Missa in Adventu Domini

.....*Contestatio.* Vere dignum et justum est, omnipotens Deus, cui proprium est veniam delictis impendere, quam pœnaliter imminere. Qui fabricam tui operis per eumdem rursus Lapidem es dignatus erigere : ne imago, quae ad similitudinem tui facta fuerat vivens, dissimilis haberetur ex morte, munus venialis indulgentiae praestitisti; ut unde mortem peccatum contraxerat, inde vitam pietas repararet immensa. Haec postquam prophetica saepius vox praedixit, et Gabrihel angelus Mariae jam praesentia nunciat, mox puella credente, in utero fidelis Verbi mansit aspirata conceptio, per Christum Dominum nostrum. Per quem.

EX MISSALI GOTHICO

In Vigilia Nativitatis Domini. Ad Missam

.....*Benedictio populi.* Deus, qui adventum tuae majestatis per angelum Gabrihelem, priusquam descenderes, nunciare jussisti. Amen. Qui sine initio sempiternus es, terras illustrare per Virginem, tartara lavare dignasti per crucem. Amen. Praesta, ut hic populus tuus in praeceptis obedienter ambulans, sicut est partus Virginis singularis, ita eis benedictionum tuarum veri luminis imbrem infundas. Amen....

EX MISSALI GALLICANO VETERI (7° sæc.)

Item (II) Missa de Adventu Domini Nostri Jesu Christi

.....*Immolatio.* Vere dignum et justum est nos tibi hic et ubique semper gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, aeterne Deus, cui proprium est veniam delictis impendere (*ut supra*)... man-

sit aspirata conceptio; et illa proles nascendi sub lege latuit, quae cuncta suo nasci nutu concessit. Tumebatur Virginis sinus, et fœcunditate suorum viscerum corpus mirabatur intactum. Grande mundo spondebatur auxilium, feminae partus sine viro mysterium; quando nullius maculae nebula fuscata, tenso nutriebat ventre praecordia, mox futura sui Genitrix Genitoris. Per quem omnes Angeli.

EX SACRAMENTARIO GELASIANO

In Adnunciatione Sanctae Mariae matris Domini nostri Jesu Christi.

VIII. Kalendas Aprilis

Exaudi nos, Domine sancte, Pater omnipotens, aeterne Deus, qui per beatae Mariae sacri uteri divinae gratiae obumbrationem, universum mundum inluminare dignatus es; majestatem tuam supplices exoramus, ut quod nostris meritis non valemus obtinere, ejus adipisci praesidiis mereamur. Per.

Te, quaesumus, Domine, famulantes, prece humili auxilium implorantes, et beatae semper Virginis Mariae nos gaudia comitentur solemniis, cujus preconio ac meritis nostra deleantur chirographa peccatorum, atque rubiginem scelerum (*Locus valde mendosus*) moliviciorum igne compunctionis tui amore mundemur incursu. Per.

Secreta. Oblationes nostras, quaesumus, Domine, propitiatus intende, quas in honore beatae et gloriosae semper virginis Dei genitricis Mariae, annua solemnitate deferimus, et coaeternus Spiritus sanctus tuus, qui illius viscera splendore suae gratiae veritatis replevit, nos ab omni facinore delictorum emundet benignus. Per.

Postcommunio. Quos coelesti, Domine, alimento satiasti, intercedente beata et gloriosa semperque virgine Dei genitrice Maria, ab omni nos, quaesumus, adversitate custodi. Per Dominum.

Orationes ad Vesperum. Beatae et gloriosae semperque virginis Dei genitricis Mariae nos, Domine, quaesumus, merita prosequantur, et tuam nobis indulgentiam semper implorent. Per Dominum.

Beatae et gloriosae semperque virginis Dei genitricis Mariae, quaesumus, omnipotens Deus, intercessio nos gloriosa protegat, et ad vitam perducat aeternam. Per Dominum.

Porrige nobis, Deus, dexteram tuam, et per intercessionem beatae et gloriosae semperque virginis Dei genitricis Mariae, auxilium nobis supernae virtutis impende. Per.

MENSIS DECIMI. FERIA IIII

Deus, qui conspicis.....
Subveniat nobis, Domine ..... } *Nihil de Beata.*
Secreta. Ecclesiae tuae, Domine, munera ..

D Referentes gratiarum de praeteritis devotionem, promtius quae ventura sunt praestanda confidimus, nec est nobis seminum desperanda foecunditas, cum pro supplicationibus nostris annua devotione venerandus etiam matris Virginis fructus salutaris intervenit Christus Dominus noster. Quem laudant.

Postcommunio. Tuorum nos, Domine. (*Nihil de Beata*).

Ad populum. Esto, Domine, plebi tuae sanctificator et custos, et beatae Mariae munita praesidiis et conversatione tibi placeat, et secura deserviat. Per Dominum.

EX LIBRO SACRAMENTORUM S. GREGORII MAGNI

VIII KAL. APRILIS. ANNUNTIATIO ANGELI AD BEATAM MARIAM

Deus, qui in beatae Mariae virginis utero Verbum tuum, Angelo annuntiante, carnem suscipere voluisti, praesta supplicibus tuis, ut qui vere eam Genitricem Dei credimus, ejus apud te intercessionibus adjuvemur. Per eumdem.

Ad Missam. Deus, qui hodierna die Verbum tuum in beatae Virginis alvo incarnari voluisti, fac nos ita praesentem solemnitatem peragere, ut tibi placere valeamus. Per eumdem.

Super oblata. Altari tuo, Domine, superposita munera Spiritus sanctus assumat, qui hodie beatae Mariae viscera splendoribus suae virtutis replevit. Per Dominum.

Præfatio. Vere dignum et justum est, aequum et salutare... per Christum Dominum nostrum. Quem pro salute hominum nasciturum Gabriel archangelus nuntiavit, virgo Maria Spiritus sancti cooperatione concepit; ut quod angelica nuntiavit sublimitas, virginea crederet puritas, ineffabilis perficeret deitas. Illius itaque optamus, te opitulante, cernere faciem sine confusione, cujus Incarnationis gaudemus solemnitate. Per quem Majestatem tuam.

Ad Complendum. In mentibus nostris, Domine, verae fidei sacramenta confirma, ut qui conceptum de Virgine Deum verum et hominem confitemur, per ejus salutiferae resurrectionis potentiam ad aeternam mereamur pervenire laetitiam. Per.

Super populum. Protege, Domine, famulos tuos subsidiis pacis, et beatae Mariae patrociniis confidentes a cunctis hostibus redde securos Per.

Alia. Gratiam tuam, quaesumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut qui, angelo nuntiante, Christi Filii tui Incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur. Qui tecum.

Alia. Omnipotens sempiterne Deus, qui coaeternum tibi Filium hodie pro mundi salute secundum carnem Spiritu sancto concipiendum angelico ministerio beatae Mariae semper virgini declarasti, adesto propitius populo tuo, ut ad ejus Nativitatem, pace concessa, liberioribus animis occurramus. Per eumdem.

Alia. Exaudi nos, Domine sancte, Pater omnipotens, aeterne Deus, qui per beatae Mariae sacri uteri divinae gratiae obumbrationem universum mundum illuminare dignatus es, et praesta ut quod nostris meritis non valemus obtinere, ejus adipisci praesidiis mereamur. Per Dominum nostrum.

Alia. Beatae et gloriosae semperque virginis Dei genitricis Mariae nos, Domine, quaesumus, merita consequantur, et tuam nobis indulgentiam semper implorent. Per.

Alia. Porrige nobis, Deus, dexteram tuam, et per intecessionem beatae et gloriosae semperque virginis Dei genitricis Mariae, auxilium nobis supernae Virtutis impende. Per eumdem.

Ex benedictionali a Lambecio edito (suppl. ad Sacrament.)

Benedictio. Dominus Jesus Christus, qui in saeculorum fine processit ex Virgine, cor vestrum virginitatis incorruptae corona clarificet. Amen.

Et qui annuntiante angelo Virginis ingressus est uterum, ejus vos ministerii et instruat et muniat sacramento. Amen.

Quique hodie Virginis Conceptionem devotissime celebratis, ad Nativitatem nostri Redemptoris exsultantibus animis et mundo corde perveniatis. Amen.

Quod ipse praestare dignetur, cujus regnum et imperium sine fine permanet in saecula saeculorum. Amen.

Benedictio Dei Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Et pax Domini sit semper vobiscum.

EX LIBRO ANTIPHONARIO EJUSDEM S. GREGORII

Annuntiatio Sanctae Mariae

Antiphona. Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis, etc.

Psalmus. Eructavit cor meum verbum bonum, etc.

Responsorium. Diffusa est gratia in labiis tuis, propterea...

Versus. Propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo laetitiae prae consortibus tuis.

Offertorium. Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.

Versus 1. Quomodo in me fiet hoc quae virum non cognosco? Spiritus Domini superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi.

Versus 2. Ideoque quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.

Communio. Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.

Psalmus. Eructavit cor meum verbum bonum..., *ut supra*.

EX EJUSDEM SACRAMENTARIO ANTIPHON.

Hebdomada iii ante Natalem Domini

Praefatio. Vere dignum et justum est... aeterne Deus qui tuo inenarrabili munere praestitisti ut natura humana ad similitudinem tui condita, dissimilis per peccatum et mortem effecta, nequaquam in aeterna damnatione periret; sed unde peccatum mortem contraxerat, inde vitam tua pietas immensa repararet, antiquae virginis facinus nova et intemerata Virgo Maria piaret. Quae ab angelo salutata, a Spirtu sancto obumbrata, illum gignere meruit, qui cuncta nasci suo nutu concessit : quae mirabatur et corporis integritatem, et conceptus fecunditatem, gaudebatque suum paritura parentem, Jesum Christum Dominum nostrum. Per quem.

Mensis x Feria iv

Præfatio. Vere dignum... per Christum Dominum nostrum : qui ab antiquis patribus exspectatus, ab angelo nuntiatus, a Virgine conceptus, in fine saeculorum hominibus est praesentatus. Qui, appropinquante Nativitatis suæ festo, ita, quaesumus, sit nobis placatus,

qualiter tecum, et cum Spiritu sancto ad nos veniat nobiscum perpetim permansurus. Per quem.

Dominica vacat (ante Natalem Domini)

Offert. Ave, Maria, gratia plena, etc.

Vers. 1. Quomodo in me fiet hoc.

Vers. 2. Ideoque, quod nascetur.

Communio. Ecce Virgo concipiet.

EX RESPONSALI, EX Ms IX^{i} VEL X^{i} SÆCULI

In Vigilia Dominicae primae de Adventu Domini

Ad Invitatorium, Ant. Angelus Domini nuntiavit Mariae, et concepit de Spiritu Sancto, Alleluia.

Feria Tertia

Ant. Antequam convenirent, inventa est Maria habens in utero de Spiritu Sancto, alleluia.

Feria Quinta

Ant. Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.

In Dominica secunda

IN EVANGELIO (*id est Cant: Benedictus*) *Ant.* Beata es, Maria, quae credidisti; perficientur quae dicta sunt tibi a Domino, alleluia.

In Dominica tertia de Adventu.

Resp. 4 *ad Matut.* Suscipe Verbum, Virgo Maria, quod tibi a Domino per angelum transmissum est. Concipies per aurem Dominum pariter et hominem, ut benedicta dicaris inter omnes mulieres. *Vers.* Ave, Maria, gratia plena; Dominus tecum. Ut benedicta.

Feria secunda

Ant. 2. Beatam me dicent omnes generationes, quia ancillam humilem respexit Dominus.

Feria sexta

Ant. 2. Quomodo fiet istud, angele Dei, quia virum in concipiendo non pertuli?

Sabbato

Ant. 1. Audis, Maria Virgo, Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi.

In Dominica quarta

In Matutinis Laudibus, Ant. 7. Ecce concipies in utero et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur.

In Evangelio, Ant. 2. Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, alleluia. — *Ant.* 3. Ex quo facta est vox salutationis tuae in auribus meis, exsultavit in gaudio infans in utero meo, alleluia.

Infra eamdem hebdomadam

Resp. 12. Annuntiatum est per Gabriel archangelum ad Mariam Virginem de introitu regis. Et ingressus est per splendidam regionem, aurem Virginis, visitare palatium uteri; et regressus est per auream Virginis portam. *Ant.* Ave, Maria. Et ingressus est.

Feria tertia

In Evangelio, Ant. 2. Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. *Ant.* 3. Maria autem conservabat omnia verba haec conferens in corde suo.

Feria quarta

In Evangelio, Ant. 1. Missus est Gabriel angelus ad Mariam Virginem desponsatam Joseph. *Ant.* 2. Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam; quod enim in ea natum est de Spiritu Sancto est, alleluia.

Feria sexta, in Matutinis

Ant. 6. Completi sunt dies Mariae ut pareret filium suum primogenitum.

Ant. 7. Ecce completa sunt omnia quae dicta sunt per angelum de Virgine Maria.

Antiphonae majores in Evangelio

Ant. 8. O Virgo virginum! quomodo fiet istud, quia nec primam similem visa es, nec habere sequentem? Filiae Jerusalem, quid admiramini? Divinum mysterium hoc quod cernitis. *Ant.* 9. Orietur sicut sol Salvator mundi, et descendet in utero Virginis sicut imber super gramen, alleluia.

In Vigilia Natalis Dni, ad Vesperas (Matut.) In 2o Nocturno

Resp. 3. Beata Dei Genitrix Maria, cujus viscera intacta permanent. Hodie genuit Salvatorem saeculi. *Vers.* Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum. Hodie.

In 3o nocturno (*Est quaedam collectio Resp. — Nota mea.*)

Resp. 1. Sancta et immaculata virginitas... tuis gremiis contulisti. *Vers.* Benedicta tu... fructus ventris tui. Quia quem coeli.

Resp. 2. Beata viscera Mariae Virginis... Christum Dominum; quia hodie pro salute mundi de virgine nasci dignatus est. *Vers.* Ave, Maria. Quia hodie.

(*Resp.* 5, 6, 7, 8 *sunt etiam de Beata, sed nihil habent quod salutationi angelicae alludat.*).

Resp. 9. Nesciens mater Virgo virum, peperit sine dolore. Salvatorem saeculorum Ipsum Regem angelorum sola Virgo lactabat ubere de coelo pleno. *Vers.* Ave, Maria. *Vers.* Beata viscera.

Resp. 12. Te laudant angeli, sancta Dei genitrix, quae virum non cognovisti, et Dominum in tuo utero bajulasti. Concepisti per aurem Dominum nostrum, ut benedicta dicaris inter omnes mulieres. *Vers.* Ipsum genuisti, quem in praesepe posuisti, quem adorat multitudo angelorum. Ut benedicta.

(*Resp.* 14 *etiam Dominum ex utero virginali natum proclamat.*)

Resp. 15. Hic est dies in quo, ad salvanda omnia, lux orta est mundo, de qua nuntiante angelo impletum est utero Virginis. Natus est nobis Salvator omni populo, quem Regis gentium prophetae attestati sunt. *Vers.* Natus est nobis, *ut supra.*

In matutinis Laudibus

Ant. 2. Genuit puerpera Regem.

In Evangelio. Ant. 4. Virgo verbo concepit. (*Reliqua nescio ubi sit inveniri*).

Ant. 5. Nesciens mater Virgo virum. *Ant.* 6. Beatus venter qui te portavit, Christe; et beata ubera quae te lactaverunt Dominum et Salvatorem mundi. Alleluia. *Ant.* 9. Virgo Dei genitrix... factus homo. Vera fide genitus... inviolata manet. *Antiph.* 11. Beata mater, et innupta Virgo, gloriosa regina mundi.

In die. In Evangelio

Antiph. 2. Virgo hodie fidelis, etsi Verbum genuit incarnatum, Virgo mansit et post partum, quem laudantes omnes dicimus : Benedicta tu in mulieribus. *Ant.* 5. Hodie intacta.

In Purificatione Sanctae Mariae

In tertio nocturno, *Resp.* 3. Gaude, Maria Virgo, cunctas haereses sola interemisti, quae Gabrielis archangeli dictis credidisti; dum virgo Deum et hominem genuisti, et post partum virgo inviolata permansisti. *Vers.* Gabrielem archangelum credimus divinitus tibi esse affatum. Uterum tuum de Spiritu sancto credimus impraegnatum. Erubescat Judaeus infelix, qui dicit Christum ex Joseph semine esse natum. Dum Virgo.

EX MISSALI MOZARABICO

In festivate Annunciationis sancte Marie Virginis Que dicitur de la O. Ad Missam. Officium

℣ *Alleluia* : Christi generatio sic erat : cum esset desponsata Mater ejus Maria Joseph, antequam convenirent inventa est in utero habens de Spiritu sancto. Alleluia. ℣ Spiritus sanctus superveniet in te : et virtus altissimi obumbrabit tibi : P (sallendo?) Antequam convenirent. ℣ Gloria et honor Patri et Filio et Spiritui Sancto in saecula saeculorum. Amen. P. Antequam convenirent.

Dicat Presbyter : Gloria in excelsis.

Oratio. Gloria tibi, Deus : tibi semper gloria : cujus assumptorem hominem vidimus quasi gloriam Unigeniti a Patre plenum gratia et veritate. Presta ergo nobis Domine amplissime tue pietatis gratiam : et coeternum tibi permanentem in gloria deitatis. ℟ Amen.

Per misericordiam tuam Deus noster qui es benedictus : et vivis et omnia regis in secula seculorum. ℟ Amen. ℣ Dominus sit semper vobiscum. ℟ Et cum spiritu tuo.

Lectio libri Ezechielis Prophete. Facta est super me manus Domini : et elevavit me spiritus : et duxit me ad portam : que respiciebat ad viam orientalem. Et ecce gloria Dei Israel ingrediebatur : et vox erat Dei quasi vox aquarum multarum : et terra splendebat a majestate ejus. Et cecidi super faciem meam : et majestas Domini ingressa est Domini domum : et audivi loquentem ad me de domo. Et vir qui stabat juxta me : dixit ad me. Fili hominis : locus solii mei, et locus

vestigii pedum meorum : ubi habito in eternum. Post hec converti me ad viam porte sanctuarii : que respiciebat ad Orientem : que erat clausa, et dixit Dominus ad me. Porta ista quam vides clausa : non aperietur : et vir non transibit per eam : quoniam Dominus Deus Israel ingredietur per eam : et erit clausa principi. Et princeps ipse sedet in ea : ut comedat panem coram Domino. Rursumque vidi : et ecce gloria Domini implevit domum Dei. Et audivi vocem dicentis. Benedicta gloria Domini. De loco sancto suo. Amen.

Psallendo. Mater Syon dicet homo : et homo factus est in ea : et ipse fundavit eam excelsus. ℣ Dominus narravit scripturas populorum suorum et principum eorum qui fuerunt in ea. P. Et ipse fundavit eam excelsus.

Dicat presbiter. Silentium facite.

Sequentia epistole Pauli Apostoli ad Philippenses. (cap IIII). Fratres gaudete in Domino semper: ... et Deus pacis erit vobiscum.

℟. *Chorus.* Amen.

Principium Sancti Evangelii secundum Matth. (cap. I). Liber generationis Jesu Christi filii David : filii Abraam. Abraam genuit Isaac. Isaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Joseph virum Marie de qua natus est Christus. Omnes ergo generationes... quod est interpretatum : nobiscum Deus. ℟ Amen.

Lauda. Alleluja. A dextris tuis Domine adstitit regina : in vestitu deaurato circumamicta varietate alleluja.

Sacrificium. Confortamini et jam nolite timere : ecce enim Deus noster retribuit judicium. Ipse veniet et salvos nos faciet. Alleluja. Audite itaque domus David : non pusillum vobis certamen prestare hominibus quoniam Dominus prestat certamen propterea dabit vobis signum : ecce virgo in utero concipiet et pariet filium : et vocabitis nomen ejus Emmanuel. P. Ipse veniet.

Missa. Erigamus queso fratres charissimi in sublime oculos nostros : visuri gloriam Salvatoris. Quomodo Virginem dignatus : ut concipiat, quomodo matrem remuneratur : ut pariat. Ipse et munus factus et filius : qui et infusus confert quod deerat : et effusus non aufert quod donarat. Qui nec gerentem honore fraudat : nec genitricem labore contristat. Qui et nascendi abjurgat gemitum; et nati consignat affectum. Neque enim fas erat ut haberet illa suspiria : que omnium gaudium pariebat : aut origo exsultationis nosceret vim doloris. In recensu peccatoris sermonem credulitas calefecit : indubitatumque verbum stringit auditus. Et ad virtutem Dei spem repromissionis fides secura conglutinat. Sic concepit animus : quod credidit : sic implevit spiritus quem elegit : ut in Redemptore nostro non dis-

taret hominis veritas : sed potestas. O ineffabilis divinitatis opera : sic interior portio addite virtutis sensit augmentum : ne exterior statum integritatis amitteret unigenitus filius Dei in maternis visceribus pariendi viam nec invenit : nec reliquit. Sic conceptus atque editus : signat virginis uterum non desinat. In quo tantum ad remedium nostre salutis pertinet : ipsa natura victoria est. Nam adversarium hominis partum superat quacum in conceptione mysterii didicit regnaturum. Talis itaque homo habet vite potestatem : qua alios muneratur : qui eam non accepit aliunde qua utitur. Nec mirum est cum nascendo reciperet quos creavit : qui antequam nasceretur habuit quos redemit. ℟ Amen.

Alia Oratio. Domine Jesu Christe quo ita Verbum caro factum est : ut in conceptionem tui virginalis uterus altissimi obumbratione susciperet : et ad pariendum te : porta materni corporis non pateret : solemnitatis hujus obsequia propicius suscipe : ac (ad?) nostrum quoque cor dignatus ingredere. Tibi soli sit pervium : cui soli id esse cupimus preparatum. Ut cum nostrarum mentium puritatem beneplacitam tibi ipsi fecerimus : operis tui custos et perpetuus habitator esse digneris. ℟. Amen.

Post nomina Oratio. Eterne Dei filius : qui virginee matris uterum sic intrasti ne rumperes, sic aperuisti : ne signata ullo modo violares. Suscipe benignus hoc sacrificium : quod tibi ob incarnationis tue dedicamus mysterium. Tribuens per hoc et vivis anime corporisque salutem : et defunctis eterne reparationis felicitatem.

Respondeat chorus : Amen.

Ad pacem Oratio. Christe verbum summi patris : qui caro factus es : ut habitares in nobis : illabere sensibus nostris : quo omnes qui tue incarnationis mysterio sumus redempti : perpetue maneamus pacis societate connexi. ℟. Amen.

Inlatio. Dignum et justum est : nos tibi omnipotens Pater gratias agere. Si debitoribus qui reddere debeant dignatus fueris prorogare per Jesum Christum filium tuum Dominum nostrum. Ex te Deo Patre sine initio natum : tibique indifferenter : atque indemutabilitér coeternum ac per omnia coequalem. Non adoptione, sed genere : nec gratia sed natura. Qui in utero sanctificate sancte ac virginis clementer illapsus: et sine ulla sorde peccati ineffabiliter natus. Vidi virginem : ut matrem se diceret aut virginem : quid eligeret dubitabat. Quia duplex homo in formam hominem ligabat. Includitur intra hominem Deus : cui totus parvus est mundus : illic tenebatur utero matris : illic tectum pudoris pulsatur tumoris invidia : et secura est conscientia. Maternum nomen accepit : et damnum virginitatis nescivit. Maria quid agis. Elige jam quid voceris. Sic castitatis potestas obumbrari : nec virginitas aliquando mentiri. Tuus est enim uterus : et alienus est partus. Novum denique miraculum vidi in virgine : ut nomen virginitatis non amitteret : nec genitricis ferre pondera didicisset. Hec sola meruit ferre Deum post celum : et sola meruit virgo inveniri post partum. Hec sola meruit Deum et hominem : subditum imperiis suis lacte uberis portare. Hunc diem nobis quem devotissime celebremus instituit : et homo redimendis hominibus factus, de secreto uteri virginalis immaculatus emicuit. Nunciatus est concipiendus ab angelo : concèptus fidei singularis arcano : et natus sine ullo peccato. Cujus fuit solius sine corruptione nova et inusitata conceptio : et sine dolore de matre virgine inviolabilis paritudo. Huic solum possibile fuit sine semine mirabiliter concipi : et sine corruptione feliciter nasci. Propter quod eumdem Salvatorem nostrum unigenitum tuum : tecum semper et cum Spiritu Sancto regnantem : celi celorum et angelice potestates sine cessatione conlaudant ita dicentes.

Respondeat chorus. Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabbaoth : pleni sunt celi et terra gloria majestatis tue : osanna filio David : osanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine Domini : osanna in excelsis.

Post Sanctus. Vere sanctus : vere benedictus Dominus noster Jesus Christus filius tuus : Ipse est qui castitatem contulit : virginitatis decus non abstulit matri. Qui et pro nobis ex eadem dignatus est nasci : et pro nostra adoptione non abhorruit suscipere mortem. Ipse Dominus ac Redemptor eternus.

Post pridie. Nunciamus Domine quod credimus : nec tacemus. Te totis visceribus deprecantes : ut qui genitrici prestitisti ut mater esset et virgo : tribuas ecclesie tue ut sit fide incorrupta : et castitate fecunda : atque hec libamina ita tue gratie dulcedo sanctificet : ut sumentibus et salutem corporum : et delictorum veniam prestent. ℟. Amen.

Ad Orationem Dominicam. Deum cujus magnitudo divinitatis capi non potest : quique sine inicio Deus summus et pater est : deprecemur dilectissimi fratres : ut idem Pater qui nasci filium suum voluit ex utero Virginis matris : mundet nos ab omni inquinamento carnis et sanguinis. Quo sicut divina obumbratione concepit virgo ut pareret : ita nos divina inspiratione accensi : conceptum Spiritus Sancti quem ipso Domino Jesu Christo docente accepimus : proferamus publice et dicamus. Pater noster.

Benedictio. Dominus Jesus Christus : qui in seculorum fine processit ex virgine : cor vestrum virginitatis incorrupte nitore clarificet ℟. Amen.

Et qui nunciante Angelo Virginis ingressus est uterum, ejusdem vos mysterii instruat et muniat Sacramentum. ℟. Amen. Quique hodie virginee festum conceptionis devotissime celebratis : ad nativitatem nostri Redemptoris exultantibus animis et mundo corde perveniatis. ℟. Amen.

Per misericordiam ipsius Dei nostri qui est benedictus et vivit et omnia regit in secula seculorum. ℟. Amen. Dominus sit semper vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

Hic dicat chorus. Gustate.

Postcommunio. Oratio. Gratias tibi agimus Domine Deus : et te Deum benedicimus de die in diem : qui nos hac die sancte solemnitatis tue perducere dignatus es : fac nos diem istum annunciationis per multa curricula annorum in pace et tranquillitate suscipere cum fideli populo tuo. ℟. Amen.

Per misericordiam tuam Deus noster qui es benedictus : et vivis et omnia regis in secula seculorum. ℟. Amen.

Dominus sit semper vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

Solennia completa sunt in nomine Domini nostri Jesu Christi. Votum nostrum sit acceptum cum pace. ℟. Deo gratias.

EX BREVIARIO GOTHICO

Die xviii Decembris : In festo Annuntiationis S. Mariae Virginis

Ad Vesperum

Lauda. Virgo Israel, ornare tympanis tuis. P. Et egredere in choro psallentium. ℣. Beata es, regina, quae prospicis quasi lumen. P. Et egredere. ℣. Adstitit regina in vestitu deaurato. P. Et egredere. Egredere quasi Luna valde rutilans. P. Et egredere. ℣. Egredere, quasi sponsa consurgens, pulchra ut Luna. P. Et egredere.

Oratio. Virgo Israel, quae utique mater Videntis intelligeris, ornare tympanis tuis, id est, membris Ecclesiae, ut te habeamus patronam in saeculo , quam beatam Reginam credimus permanere in futuro : ut prospicientes te lumen credulitatis nostrae sine dubio esse; te interpellante, favorem beatitudinis mereamur firmissime obtinere. ℟. Amen.

Per misericordiam tuam, Deus noster, qui es benedictus, et vivis, et omnia regis in saecula saeculorum. ℟. Amen.

Sono. Apparuit Angelus Mariae dicens : Ecce concipies, et paries filium. P. Et vocabis nomen ejus Emmanuel. Alleluia. ℣. Spiritus Sanctus veniet in te, et virtus excelsi obumbrabit te : quod autem

nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei. P. Et vocabitur. ℣. Gloria et honor. P. Et vocabitur.

Dominus sit semper vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

Ant. Alleluia : vidi portam in domo Domini clausam : et dixit ad me Angelus : Porta ista quam vides, non aperietur : neque aliquis per eam transibit. P. Quoniam Dominus Deus Israel egredietur per eam, et erit clausa. ℣. Tollite portas, principes, vestras, et elevamini, portae aeternales; et introibit Rex gloriae. P. Quoniam. ℣. Gloria et honor. P. Quoniam.

Oratio. Verbum virtutis, et sapientia Patris, quod materni uteri portam nec ingrediens violas, nec conceptus corrumpis Virginem, nec parturitione matrem virginitate privare dignosceris : praesta nobis, ut obtentu suo, quae te genuit Filium, nobis praeroget, quod rogatur; et quae te meruit sine coitu parere, nos conceptu tuo faciat parturire : ut in portis Sion dilatantes os nostrum, salutis concipiamus spiritum : et sic novae nationis tuae prædicemus miraculum, ut cor nostrum fides semper possideat incorrupta. ℟. Amen. Per misericordiam.

Ant. Dabit vobis Dominus signum in terra : virgo in utero accipiet, et pariet filium, et vocabitis nomen ejus Emmanuel. P. Scitote, gentes, quoniam nobiscum est Deus. ℣. Audi, populus meus, et testificabor tibi; Israel, si me audieris. P. Scitote, gentes. ℣. Gloria et honor. P. Scitote, gentes.

Dominus sit. ℟. Et cum.

Lauda. Illuminare, Hierusalem. P. Ecce rex tuus venit, et majestas Domini obumbravit te. Alleluia. Alleluia. Alleluia. Lauda Hierusalem, Dominum : collauda Deum tuum, Sion. P. Ecce rex. ℣. Gloria, et honor. ℟. Ecce rex.

Hymnus

A solis ortus cardine
Adusque terrae limitem,
Christum canamus Principem
Natum Maria Virgine.

Beatus auctor saeculi
Servile corpus induit :
Ut carne carnem liberans,
Ne perderet quos condidit.

Clausa Parentis viscera
Coelestis intrat gratia;
Venter puellae bajulat
Secreta quae non noverat.

Domus pudici pectoris
Templum repente fit Dei :
Intacta nesciens virum
Verbo creavit Filium.

Enixa est puerpera
Quem Gabriel praedixerat :
Quem matris alvo gestiens
Clausus Joannes senserat.

Fit porta Christi pervia
Refecta plena gratia;
Transitque Rex et permanet
Clausa ut fuit per saecula.

Genus superni numinis
Processit aula Virginis
Sponsus, Redemptor, Conditor,
Suae gigas Ecclesiae.

Honor Matris et gaudium,
Immensa spes credentium,
Per atra mortis pocula
Mundi resolvit crimina.

Deo Patri sit gloria
Ejusque soli Filio
Cum Spiritu Paraclito
Regnans per omne seculum. Amen.

Supplicatio. Oremus Redemptorem mundi, D. N. J. C., cum omni supplicatione rogemus; ut per interventum et meritum gloriosae sanctae Mariae virginis et genitricis suae nobis remissionem peccatorum et pacem propitius donare dignetur. ℟. Praesta, aeterne omnipotens Deus.

Kyrie eleison. ℟. Christe eleison : Kyrie eleison.

Capitula. Virgo Christi genitrix, et humani generis reparatrix, implorantium preces auribus offer divinis : ut tuo gaudeamus munere, digni intercessu tuo, peccaminum apud Deum obtinere remissionem, cujus sexus absque pudoris corruptione, omnium genuit Salvatorem.

Pater noster, qui es in cœlis. ℟. Amen. Sanctificetur nomen tuum. ℟. Amen... Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. ℟. Quia Deus es. Et dimitte nobis debita nostra, sicut... debitoribus nostris ℟. Amen. Et ne nos inducas in tentationem. ℟. Sed libera nos a malo.

Liberati a malo, confirmati semper in bono, tibi servire mereamur Deo, ac Domino nostro. Pone, Domine, finem peccatis nostris : da gaudium tribulatis : praebe redemptionem captivis : sanitatem infirmis : requiemque defunctis. Concede pacem et securitatem in omnibus diebus nostris : frange audaciam inimicorum nostrorum : exaudi, Deus, orationem servorum tuorum omnium fidelium christianorum in hoc die, et in omni tempore. Per Dominum.

Benedictio. Dominus Jesus Christus, qui olim ex Virgine dignatus est nasci, suae vos Genitricis intercessu sanctificet. ℟. Amen. Quique matrem servavit a corruptelae contagio, sinum vestri cordis emaculet a delicto. ℟. Amen. Et, qui eam fecit virginem manere post partum, coelum vobis tribuat possidere post transitum. ℟. Amen. Per misericordiam.

Lauda. Ecce tempus, dicit Dominus, in quo parturiens generabit. Alleluia. P. Et erit iste pax in aeternum. Alleluia, Alleluia. Alleluia. ℣. Audite haec, omnes gentes : auribus percipite, qui habitatis orbem. P. Et erit iste. ℣. Gloria... P. Et erit.

Oratio. Gratiam plenam habere te credimus, ô Virgo Christi genitrix et humani generis reparatrix, gloriosa Maria, quae tanta nobis gaudia pariendo contulisti, ut fructus ventris tui, qui est Christus Filius Dei, a dominio in nos saevientis eriperet inimici, et in regno aeterno consortes faceret sibimetipsi. Proinde, quaesumus, te rogamus, ut adsis patrona nobis, ut et merito tuo nos Filius tuus a delicto exules reddat, et post in regno suo perenniter habitaturos introducat : praesta nobis, ut qui te concupiscens sibi advocavit in matrem, nobis concupiscentiae suae opulentam largiatur dulcedinem. ℟. Amen. Per misericordiam.

In nomine Domini nostri Jesu Christi perficiamus cum pace. ℟. Deo gratias.

Ad Matutinum

Antiphona. Adspersit me Dominus Deus hyssopo, et mundavit me; lavavit me, et supra nivem dealbavit me. *Psalmus* L.

Oratio. Deus qui semper quae vera sunt diligis; et quae sunt occultata tua sapientia manifestas; qui virginalem uterum pro mundi salvatione ingredi dignatus es ; adsperge nos hyssopo verbi tui, et munda nos iniquitatibus nostris; ut qui tibi soli peccavimus, et malum gessimus coram te, non iratus peccatis tribuas poenam, sed propitius spiritum rectum, qui te invocet, in nostris infunde visceribus. ℟. Amen. Per misericordiam.

Antiphona 1. Ave Maria... inter mulieres; P. Et benedictus fructus ventris tui. ℣. Diffusa est gratia... in aeternum. P. Et benedictus. ℣. Gloria et honor. P. Et benedictus.

Oratio. Gratiam plenam habere te, *ut supra in Vesperis.*

Antiphona 2. Magnum miraculum vidimus in Virginis conceptione, ut nec virginitatem amitteret, nec genitricum pondera dedicisset. P. Sola meruit Deum ferre post coelos : sola meruit Virgo venire post partum. ℣. Domini est terra... habitant in eo. P. Sola meruit. ℣. Gloria.

Oratio. Magnum valde miraculum vidimus in Virginis conceptione, ut nec decore pudoris careret, nec genitricum onera sustineret : nec enim fas erat ut illa haberet suspiria, quae omnium gaudia pariebat; aut origo laetitiae nosceret vim doloris; sic etenim sola meruit Virgo venire post partum, quia in ipsa Verbum est caro factum. Ob hoc te precamur, Jesu bone, ut, sicut Genitrici tuae contulisti hoc praemium, ita nobis miseris adsis conferendo remedium. ℟. Amen. Per misericordiam.

Antiphona 3. Spiritus Domini superveniet in te, et Virtus Altissimi obumbrabit tibi. P. Propterea quod nascetur... Filius Dei. v. Di-

lexisti justitiam... prae consortibus tuis. P. Propterea. ℣. Gloria et honor. P. Propterea.

Oratio. Sancte Spiritus, qui es sanctificatio Patris, et Filii, inlabere cordibus nostris, ut de te quae vera sunt sapiamus, et quae vera sunt confiteamur : bonus enim Spiritus es in omnibus, quia omnia, quae vis, recte vis; tu Virginem nostram replevisti, et alma sanctificationis tuae gratia inlustrasti : tu ex ea nobis oblationem novam in terram subito protulisti, ut in ejus lumine ambulantes salutem animarum nostrarum consequi mereamur felices. ℟. Amen. Per misericordiam.

℟. Missus est a Deo Angelus Gabriel ad Mariam Virginem, dicens : Ave Maria... inter mulieres. P. Propterea, et quod nascetur... Filius Dei. ℣. Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. P. Propterea et quod. ℣. Gloria et honor. P. Propterea.

Oratio. O sanctissime Gabriel, o fortitudo summi Patris, o nuncius veritatis, o destinator divini mysterii, verissimus adinventor ad Virginem venis, salutas ut nuncius, obumbras ut famulus. Ave, inquis, Maria; meus Dominus tecum; benedictam esse inter mulieres affaris; Verbum ex ea prodire clangis; et ut Filius Dei vocitaretur, mirifica adtestatione profiteris. Ideo petimus, ut tu, qui nuncius veritatis ad Virginem accessisti mirificus, petitionem nostram divinis offer in auribus, et ita per te abdita cognoscamus mysteria, ut nunquam incidamus inimici ergastula, ut per ipsum summi Dei Patris Verbum, cui te praevium ad Virginem venire denuncias, habeamus et veniae redditum, et aeternae patriae verissimum incolatum. ℟. Amen.

Antiphona 1. In me spes omnis vitae et virtutis. Ego mater pulchrae dilectionis. P. Et rami mei honoris et gratiae. ℣. Eructavit cor meum.... velociter scribentis. P. Et rami. ℣. Gloria. P. Et rami.

Oratio. Mira satis, Domine, radix Ecclesiae tuae, quae proficit et crescit usque ad perfectum diem, cujus rami martyres, cujus perpendicula effecti sunt Confessores, inter quos beatissima Virgo Maria genitrix tua, quasi vitis vera fructificans, dum odorem gratiae fidelibus propinat in saeculo, aeterno promeretur consolari de praemio : Quaesumus ergo ut suffragiis ejus odore virtutum odores criminum fugiamus; ut coelesti illo spiramine recreati, a cunctorum vitiorum foetoribus exules reperiamur, et sobrii. ℟. Amen. Per misericordiam.

Antiphona 2. Induta es vestimentis gloriae, et ornata es ornamentis sanctis. P. Et facta es speciosa invocata Domino. ℣. Dominus custodit te ab omni malo; custodiat animam tuam Dominus. P. Et facta es. ℣. Gloria et honor. P. Et facta es.

Oratio. Virgo Christi Maria, gloriae nunc vestimentis induta, et ornamentis sanctis ornata, quae utique facta es speciosa, dum invocata a Domino mater efficeris Domini, et electa ancilla Filii, dum aure concipis verbum, et nobis et tibi generas Dominum, concurrentis ad te plebiculae suscipe vota, et Filio tuo Domino nostro nostrae servitutis defer obsequia : ut qui vitiorum impulsu ad prona dilabimur, tuis meritis ad coelestia sublevemur; et qui meritorum ornamentis ornari non possumus, tuo interventu a criminibus expiati conceptionis tuae sacratissimum festum annuis recursibus celebremus. ℟. Amen. Per misericordiam.

Antiphona 3. Dedit illi Dominus sapientiam, et beatam fecit eam, et circumcinxit illam zonam gloriae. P. Et induit eam stolam decoris, et coronavit eam in vasis virtutum. ℣. Potens in terra... benedicetur. P. Et induit eam. ℣. Gloria et honor. P. Et induit.

Oratio. Domine, Deus Pater, qui beatae Genitrici Filii tui Domini nostri sapientiam contulisti, dum et beatam illam efficis, et gloriae zonam circumcingis, et stolam decoris induis, scilicet ut virgo concipiat, et virgo pariat, et sui partus gloria toto in mundo dilatata fructificet; da nobis talem spiritus sapientiam, quae nos coram te beatos efficiat opere, dignitate et splendidos reddat, et indutos decoris stola : ut, sicut virgo Maria Dei Sapientiam concipiens universae creaturae genuit Dominum, ita nos sapientia repleamur, quia tibi efficiamur placabiles in vasis virtutum. ℟. Amen. Per misericordiam.

℟. Filia Sion, consecrabis Domino multitudines populorum : et tu Bethleem domus acceptionis paucissima in millibus Juda : ex te prodiet principium regni Israel. P. Cujus progressio ab initio saeculi. Propter quod tempus parturientis advenit : et paries velociter Redemptorem omnium filiorum Israel. ℣. Bethlehem civitas Dei summi, ex te prodiit Dominator Israel. P. Cujus progressio. ℣. Gloria et honor. P. Cujus progressio.

Oratio. Jesu, virtutum omnium Deus, qui per beatae Genitricis tuae mysterium consecras tibi multitudines populorum, dum novo miraculo Virginem conceptione mirabili ditas; et matrem virginitatis honore non privas, ut Incarnationis tuae mysterium, et singulare citra similitudinis exemplar maneret, et admirabile sine aliqua dissertione rationis existeret; dona nobis hujus arcana mysterii et plena fide cognoscere, et pleniore caritatis ardore diligere : ut per hoc, quod de te, quae vera sunt credimus, ad hoc de te diligentibus tribuis, ardentius veniamus. ℟. Amen. Per misericordiam.

Antiphona 1. Tu turris regis nebulosa, filia Sion; ad te veniet Salvator. P. Et veniet potestas prima regnum filiae Hierusalem.

℣. Rogate quae ad pacem... diligentibus te. P. Et veniet. ℣. Gloria et honor. P. Et veniet.

Oratio. Jesu Domine, qui nativitate divina praecedis omnia, et in fine saeculorum nasceris, universa ut redimas, miseris dans in omnipotentia initium rebus, et in humilitate justificationem reddens hominibus, cum nebulosae turris hospitium ingrederis, et ad eam potestas prima regnaturus accedis; tribue nobis, illo te spiritu confiteri, quo per uterum Virginis humanae voluisti mortalitati conjungi. ℟. Amen. Per misericordiam.

Antiphona 2. Bethlehem domus Ephrata, non es minima in principibus Juda; ex te egredietur rex, qui regat populum meum Israel. P. Et egressus ejus a diebus aeternitatis. ℣. Mater Sion dicet : Homo, et homo factus est in ea; et ipse fundavit eam Altissimus. P. Et egressus. ℣. Gloria et honor. P. Et egressus.

Oratio. Magna est, Domine, Bethlehem civitas, illa Incarnationis tuae altrix, Prophetarum inlustrata præconiis; dum ex ea proditurus adnunciaris, et in ea gloriosus ostenderis : cum illic specie et pulchritudine beatissimam matrem tuam ac virginem decorasti Mariam, quae te merito incorrupta edidit, sicut incorrupta concepit. Adesto proinde miseris nobis precibus ejus adsiduis : ut sicut illam generatio tua provexit ad laudem, ita nos ejus merita provehant ad salutem. ℟. Amen. Per misericordiam.

Antiphona 3. Virgo Israël, revertere ad civitates tuas. Usquequo dolens averteris? P. Generabis Dominum Salvatorem oblationem novam in terra : ambulabunt homines in salvatione. ℣. Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei. P. Generabis. ℣. Gloria et honor. P. Generabis.

Oratio. Jesu Domine, qui nasciturus ex Virgine, et caput serpentis antiqui, et totius delectationis contagia proculcasti, dum te oblationem novam Virgo mater parturiret in terris, quam exulare cupiebat serpens e sedibus suis; largire nobis ita serpentis hujus mystium, omniumque peccaminum odire contactum, ut te solum anima nostra diligat, quem et inimicus retributione percipiat, et in aeternitatis delectatione possideat. ℟. Amen. Per misericordiam.

℣. Audite signum a Domino, plebs Dei : Inventa est Virgo in utero habens de Spiritu Sancto; et nomen Virginis Maria : Spiritus enim sanctus supervenit illi, et virtus Altissimi obumbravit eam, ut adimpleretur, quod dictum est per Prophetam a Domino : Ecce Virgo habebit filium. P. Et nomen ejus Emmanuel vocabitur. ℣. Venit Angelus Domini ad Mariam Virginem, dicens : Ecce concipies, et paries filium. P. Et nomen ejus. ℣ Gloria et honor. P. Et nomen ejus.

Oratio. Ineffabile unigenitum Patris ingeniti Verbum, quo nascente pudor matris Virginis claruit, et claritas novae generationis inluxit : te enim faciente, facta sunt cuncta, quae Incarnationis tuae mysterio credimus operata; scilicet, quod Angelus Joseph viro Genitricis tuae apparuit, quod te in ea natum de Spiritu sancto esse praedixit; praesta ita proinde nobis, quaesumus, meritis sanctae Matris tuae et Virginis, ut conceptione sancti Spiritus foecundati, sic te concipiamus in corde, ut non aliud, quam te, semper parturiamus in opere. ℟. Amen.

Antiphona 1. Magnificat... salutari meo. P. Quoniam respexit humilitatem ancillae suae. ℣. Quid retribuam... retribuit mihi. P. Quoniam. ℣. Gloria et honor. P. Quoniam.

Oratio. Quanta tibi sanctissima Virgo Dei et mater, divina pietas magna et ampliora distribuit, ut, cum esses virgo terrigena, facta es Altissimi mater et vernula : ut , qui sanctum ipsius nomen in omni generatione et prosapia nunciasti, nobis infirmis succurrat detersa mali rancoris suggestione : Et qui tibi adfuit optimus habitator, in nobis praeesse dignetur mitissimus retributor : ut per unum Deum in Trinitate perfectum et credulitatis merita vigeant, et distributionis gaudia coalescant; et quia immeriti hoc deposcimus, tu regina et mater cratoris omnium soeculorum et per te fruamur paradisi florea rura quae integra permansisti virgo Deifica. ℟. Amen. Per miser.

Antiphona 2. Ipsi soli sum sponsata, cui angeli serviunt, cujus pulchritudinem Sol et Luna mirantur. P. Ipsi soli servo fidem, ipsi me tota devotione commendo. ℣. Ad ipsum ore meo clamavi, et exultavi sub lingua mea. P. Ipsi soli. ℣. Gloria. P. Ipsi soli.

Oratio. Jesu, Dei Filius, qui beatissimam Mariam sic virginem adprobas, ut matrem ostendas : sic matrem honoras, ut virginem admirabili conceptu efficias, dum tua Deitas ad eam Angelum destinat, a quo se inter mulieres audiat benedictam : concede supplici familiae tuae, ut ad instar ejus cor nostrum castitate fructificet, et jussis tuis obsequi non recuset : quo cum ea mereamur ultimo Judicii tempore a dextris tuis adsistere, quam nunc credimus virginem te veraciter generasse. ℟. Amen. Per misericordiam.

Antiphona 3. Gyrum cœli circuivi sola, et in fluctibus maris ambulavi : In omnem terram et in omni populo primatum habui : superborum et humilium colla propria virtute calcavi. ℣. Donec intrem in sanctuarium Dei, et intelligam in novissima. P. Et in omni. ℣. Gloria. P. Et in.

Oratio. Christe, Dei Sapientia, Summi Patris et Verbum, qui aedificas tibi comptissimam domum, Mariae Virginis uterum, in qua

ipse coelestis Justitia prospicis, et de qua fructum benignitatis tuae producis, dum in ea et absque veste corporea Deus ingrederis, et de qua vestitus carne procedis; praesta nobis supplicibus tuis, ut sanctificatam nos tibi domum efficias de qua, ut sponsus procedens, operum nostrorum dignitate circumfultus appareas. ℟. Amen. Per mis. ℟. Placuit Deo castitas et immaculata virginitas. P. Propter hoc in utero ejus ingressa est sancta pietas : de Verbo partum ostendit admirabilem genuisse Virginem Deum et hominem. ℣. Adnunciaverunt cœli justitiam ejus :et viderunt omnes populi gloriam ejus. P. Propter. ℣. Gloria et honor.P. Propter.

Oratio. Decantet tibi, Domine, omnis creatura canticum novum, qui in Virgine Maria ostendisti novae parturitionis miraculum : ut femina circumdaret virum, et virgo sine viri coitu virilem pareret sexum : Praesta igitur nobis ejus suffragio tueri in saeculo, quae te partu edidit incorrupto : mens nostra fulgore Sancti Spiritus vegetata, ita amorem tuae dilectionis concipiat, ut bonorum semper actuum parturiat incrementa. ℟. Amen. Per mis.

Antiphona. Missus est Gabriel Angelus ad Mariam Virginem desponsatam Joseph adnuncians Verbum; et expavescit Virgo de lumine : Ne timeas, Maria, invenisti gratiam apud Dominum. P. Ecce concipies, et paries, et vocabitur Altissimi filius. ℣. Quia rectus est sermo Domini, et omnia opera ejus in fide. P. Ecce concipies. ℣. Gloria et honor. P. Ecce concipies.

Oratio. Sancta Dei Genitrix, quae salutata ab Angelo, aure concipis Verbum, fide maturas obsequium, carne generas Filium, de lumine expavescens, de gratia praeveniente confidens; supplicum vota efficax accipe plebium, et preces opulenter remunera singulorum, ut materno cunctos gremio solaturos accipiens, quos in hac peregrinatione ad te concurrentes respicis cernuos, Jesu Christo filio tuo Domino nostro repraesentes inlaesos. ℟. Amen. Per misericordiam.

In Laudibus

Ad Canticum. Antiphona. Fecit mihi magna... Et misericordia ejus in omni progenie et generatione. Magnificat.

Oratio. Magnificat ecce te, Domine, redemptorem nostrum beatae Genitricis voce omnis conventus Ecclesiae; quia respexisti humilitatem Ancillae tuae, cum te et Virgo sancta concepit : et Ecclesia credendo cognovit, cum de illa prodieris, et istam redimeres; cum illam beatam dicunt omnes gentes; in istam beatificentur populorum omnium nationes : Suscipe ergo, Domine, Israel populum tuum, memor misericordiae tuae; qui locutus es patribus nostris : ut complementum

sit divinae promissionis, totius mundi redemptio singularis. ℟. Amen. Per miser.

Ad Benedictus. Antiphona. Benedictio, et honor, et gloria, et potestas Deo nostro; quoniam venerunt nuptiae Agni, gaudeamus et laetemur in eo. Benedictus.

Sono. Apparuit Angelus Mariae, *ut in Vesperis.*

Lauda. Laudate Dominum de cœlis, Alleluia : laudate eum in excelsis, Allel., Allel., Allel.

Lectio libri Ezechielis Prophetae (cap. XLIII). ℟. Deo gratias.

Facta est super me manus Domini, et elevavit me Spiritus, et duxit me ad portam quae respiciebat ad viam orientalem. Et ecce gloria Dei Israel ingrediebatur : et vox erat ei quasi vox aquarum multarum, et terra splendebat a majestate ejus. Et cecidi super faciem meam. Et majestas Domini ingressa est Domini domum. Et audivi loquentem ad me de domo, et vir qui stabat juxta me, dixit ad me : Fili hominis, locus solii mei, et locus vestigii pedum meorum, ubi habito in aeternum. *Capit.* 44. Post hæc converti me ad viam portae sanctuarii, quae respiciebat ad Orientem : quae erat clausa. Et dixit Dominus ad me : Porta ista quam vides clausa, non aperietur : et vir non transibit per eam : quoniam Dominus Deus Israel ingredietur per eam, et erit clausa principi. Et princeps ipse sedit in ea, ut comedat panem coram Domino. Rursumque vidi : Et ecce gloria Domini implevit domum Dei, et audivi vocem dicentis : Benedicta gloria Domini de loco sancto suo. ℟. Amen.

Hymnus

A solis ortus cardine
Et usque terrae limitem,
Christum canamus principem
Natum Maria Virgine.

Gaudete quicquid gentium
Judæa, Roma et Graecia,
Ægyptus, Thrax, Persa, Scytha,
Rex unus omnes possidet.

Laudate vestrum Principem
Omnes beati ac perditi;
Ubi imbecilli ac mortui,
Jam nemo post haec mortuus.

Fit porta Christi pervia
Referta plena gratia;
Transitque Rex, et permanet
Clausa, ut fuit per saecula.

Genus superni Numinis
Processit aula Virginis,
Sponsus, Redemptor, Conditor,
Suae gigas Ecclesiae.

Honor Matris et gaudium,
Immensa spes credentium,
Per atra mortis pocula
Resolvit nostra crimina.

Lapis de monte veniens,
Mundumque replens gratia
Quem non praescissum manibus
Vates vetusti nunciant.

Qui, Verbum caro factus est
Praeconio Angelico,
De claustris virginalibus
Virginis virgo natus est.

Rorem dederunt aethera,
Nubesque Justum fuderunt;
Patens excepit Dominum
Terra salutem generans.

Mirabilis conceptio
Christum protulit sobolem,
Ut Virgo partum funderet,
Post partum Virgo sisteret.

Exultet omnis anima
Nunc Redemptorem gentium,
Mundi venisse Dominum
Redimere quos condidit.

Creator cuncti generis,
Orbis quem totus non capit,
In tua sancta Genitrix,
Sese reclausit viscera :

Quem Pater ante tempora
Deus Deumque genuit,
Matris alma virginitas
Cum tempore partum edidit.

Tollens cuncta facinora,
Et donans sancta munera,
Augmentum lucis adferens,
Tenebris damnum inferens.

Deo Patri sit gloria,
Ejusque soli Filio,
Cum Spiritu Paraclito
In sempiterna sæcula. Amen.

Supplicatio. Oremus Redemptorem, *ut in Vesp. præcedent.*

Capitula. O sacratissima Verbi ancilla et mater, quam ostendit generatio Virginem, et virginitas comprobat Genitricem! patulo pietatis sinu concurrentem ad te populum suscipe : Tu profusis pietatis visceribus pascito gregem, quem suo Filius ex te progrediens mercatus est sanguine : tu praebe ubera creandis, quae nutrix facta es Creatoris; tuo obsequio servitutis tuae glorifica, quos tibi dari inspicis obsequelam : simus tuo praemuniti suffragio praesidioque, qui suavi servitio tuo servitutis tuae delectamur perfrui jugo; ut omnes, qui ob honorem Conceptionis tuae hoc in loco tuis decantamus in laudibus, in tua perpetim servitute vivamus, venientes ad eum, explosa criminum labe, cujus te votivis excolimus officiis Genitricem : ut et hic nos tu multiplici affectu tuearis in saeculum, et post ex te genitus regnaturos possideat in aeternum; qui nos docuit orare et dicere :

Pater noster... Liberati a malo. *(Ut in Missa.)*

Lauda. Ecce tempus, dicit Dominus. *(Ut in Vesperis praeced.)*

Benedictio. Dominus Jesus Christus, qui olim ex Virgine. *(Ibid.)*

In exeunte Vesperâ

Lauda. Virgo Israel, ornare tympanis tuis. *Sono.* Apparuit Angelus Mariae. *(Ut in I^is Vesp.).*

Antiphona. O quam magnum miraculum inauditum! Virtus de

cœlo prospexit, obumbravit uterum Virginis. P. Potens est majestas includi infra cubiculum cordis, januis clausis. ℣. Veritas de terra... prospexit. P. Potens est. ℣. Gloria et honor. P. Potens est.

Dominus sit... ℟. Et cum.

Lauda. Beata sum, quae credidi. P. Quoniam implebuntur omnia, quae dicta sunt mihi a Domino. Alleluia. Alleluia. ℣. Deus, canticum novum cantabo tibi : in psalterio decem chordarum psallam tibi. P. Quoniam. ℣. Gloria et honor. P. Quoniam.

Hymnus. A solis ortus cardine. — *Supplicatio.* Oremus Redemptorem *(Ut in I^is Vesp.).*

Capitula. Beata est, Christe, gloriosa saeculi dominatrix Maria virgo tua, quae ab Angelo credidit, quod perficerentur ea, quae a Domino dicta sunt illi : praesta ergo nobis, exposcimus, ut, qui conceptum Virginis celebrantes peregimus, ad festum nativitatis tuae emaculatis cordibus veniamus.

Pater noster. Liberati a malo. *(Ut in I^is Vesp.).*

Benedictio. Verbum, quod matrem fecit ut Virgo maneret, nobis adtribuat virginitatis opem. ℟. Amen. Et qui intacta ejus servavit viscera ventris, Custos dignetur vester adesse jugis. ℟. Amen. Ut, qui conceptum Matris celebratis ovando, Lux sitis in mundo, justificante Deo. ℟. Amen. Per misericordiam.

Lauda. Ecce tempus, dicit Dominus. *Oratio.* Gratiam plenam. *(Ut in I^i Vesp.).*

EX EISDEM MISSALI ET BREVIARIO

Dominica II Adventus Domini — Ad Missam

Inlatio. Dignum et justum est : vere aequum et salutare est : Domini nostri Jesu Christi adventum in mirabilibus predicare : quem inter homines nasciturum celestis nuncius nunciavit. Virgo terrena dum salutaretur audivit : Spiritus Sanctus in utero : dum veniret, creavit : ut Gabriele pollicente, Maria credente : Dei Verbo Spiritu cooperante : sequeretur salutationem Angelicam securitas : promissionem perficeret veritas : ut Altissimi obumbrante virtute : didicisset se esse fecunda Virginitas. Ecce concipies in utero et paries filium : Angelus predicavit : et quomodo fiet istud Maria respondit. Sed quia hec credendo, non dubitando, respondit : implevit Spiritus Sanctus quod Angelus spopondit. Virgo ante conceptum : Virgo semper futura post partum. Deum suum prius mente : dehinc ventre concepit : salutem mundi prima suscepit. Virgo plena gratia Dei : et ideo vera Mater Filii Dei : quem adorant Angeli. Throni. Dominationes. Et Potestates, ita dicentes : Sanctus.

Ad Matutinum. Oratio. Domine Deus omnipotens, qui pro humani generis redemptione coaeternum tibi coaequalemque Filium Angeli annunciacione per Mariae Virginis uterum ad nos voluisti transmittere, etc...

EX LITURGIA AMBROSIANA. (Cod. Bergom.)

Dominica vi de Adventu. missa in Ecclesia (hyemali)

Oratio super populum. Aspice de coelo Deus et veni, et multiplica fidem populi tui; ut per te sequatur augmentum per quem sumpsit initium. Qui cum Patre.

Evangelium secundum Lucam. In illo tempore, exsurgens Maria abiit in montana... perficientur in te quae dicta sunt tibi a Domino.

Super Sindonem. Conscientias nostras quaesumus omnipotens Deus cotidie visitando purifica, ut veniens Filius tuus Dominus noster paratam sibi in nobis inveniat mansionem. Qui tecum et cum.

Super oblata. Haec hostia Domine quaesumus emundet nostra delicta; ut sicut adoranda Filii natalitia praevenimus, sic ejus munera capiamus sempiterna gaudentes. Qui tecum.

Praefatio. Vere dignum. aequum et salutare nos beatae semper Virginis Mariæ sollemnia celebrare : quae parvo utero Dominum coeli portavit-et Redemptorem mundi angelo praenuntiante Verbum carne mortali edidit Salvatorem. quem castis concepit visceribus. clausa ingrediens et clausa relinquens. Quem una tecum.

Post Comm. Lœti Domine frequentamus salutis humanae principia. quae trina celebratio beatae complectitur mysterio Trinitatis. Per.

Item ad Sanctam Mariam

Or. super populum. Excita Domine corda nostra ad praeparandas, etc.

Ad Philippenses. Fratres, gaudete in Domino semper... Deus pacis erit vobiscum.

Evangelium secundum Lucam. In illo tempore. Missus est... secundum verbum tuum.

Super Sindonem. Praesta quaesumus omnipotens Deus. ut redemptionis nostrae ventura sollemnitas, et praesentis nobis vitae subsidia conferat, et aeternae beatitudinis praemia largiatur. Per.

Super oblata. Altari tuo, Domine, superposita munera Spiritus Sanctus assumat. qui beatae Mariæ viscera. sui splendoris veritate replevit. Per Dominum. (*Cf. Gregorian.*)

Praefatio. Vere dignum aequum et salutare. nos tibi Deus omnipotens gratias agere. et cum tuae invocatione virtutis. beatae Mariae Virginis festa celebrare. De cujus ventre fructus effloruit. qui panis angelici munere nos replevit. Quod Eva voravit in crimine. Maria restituit in salute. Distat opus serpentis. et virginis. Inde fusa sunt venena discriminis. hinc egressa mysteria Salvatoris. Inde se praebuit temptantis iniquitas, hinc Redemptoris opitulata majestas. Inde partus occubuit. hinc conditor resurrexit. A quo humana natura non tam captiva. sed libera restituitur. quod Adam perdidit in parente. Christo recepit auctore. quem una tecum.

Post Comm. Adesto nobis omnipotens Deus ut quae fideliter sumpsimus mente et corpore. beatae Mariae piae matris et perpetuae virginis intercessione custodiamus. Per.

viii Kalendas Aprilis : Annunciatio S. Mariae

Oratio super populum. Omnipotens sempiterne Deus, qui coaeternum tibi Filium, hodie pro mundi salute... (*ut in Gregor.*).

Super Sindonem. Exaudi nos Domine sancte Pater omnipotens (*ut in Bobb., Gelas., Gregor.*).

Super oblata. Oblationes nostras quaesumus Domine propitiatus intende (*ut in Gelas.*).

Praefatio. Vere dignum. Aeterne Deus qui nos mirabile mysterium (*ut in Bobb.*).

Post Comm. Gratiam tuam Domine mentibus nostris (*ut in Gregor.*).

Item alia oratio. Protege Domine famulos tuos (*ut in Gregor.*).

Alia. Beatae et gloriosae... semper implorent (*ut in Gelas., Gregor.*).

Alia. Beatae et gloriosae... perducat aeternam (*ut in Gelas.*).

Alia. Porrige nobis Deus dexteram tuam (*ut in Gelas.*).

EX ANTIPHONARIO EIDEM CODICI ANNEXO

Dominica vi de Adventu

Nihil de Annuntiatione, praeter seq.

Evangelium secundum Lucam. Missus est Angelus Gabriel.

Confractorium. Confirmatum est cor Virginis Mariae, angelo Domini dicente ad eam : Ave, gratia plena, Dominus tecum, benedicta inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui. Ave Maria, gratia plena, etc., *ut supra.*

EX ANTIPHONARIO AMBROSIANO. (12° Saec.)

De Annuntiatione B. M. V. Ad Vesperum

Ana in choro. Ex Sion species decoris ejus : Deus manifeste veniet, Deus noster, et non tardabit. ℟. *in choro.* Sicut cedrus exaltalta sum in Libano, et sicut cypressus in monte Sion; quasi myrrha electa dedi Suavitatis odorem. ℣. Myrrha, et gutta et casia a vestimentis tuis, a gradibus eburneis, ex quibus te delectaverunt. Suavitatis.

Ana. Ave Virgo Maria, gratia plena, Dominus tecum. Ps. Dilexi quoniam.

Antiph. in Magnif. Ecce ancilla Domini... verbum tuum.

Psall. Spiritus sanctus in te descendet, Maria; ne timeas; habebis in utero Filium Dei.

Ad Vigilias

℟. *Subdiac.* Portam hanc, quam videtis, solus Dominus veniet et egredietur per eam, et erit semper clausa. ℣. Vidi portam in domo Domini clausam, dicit ad me Angelus. Solus.

Aña dupl. Ave Maria... inter mulieres. ℣. Ecce ancilla Domini... verbum tuum.

Cant. Confirmatum est.

Resp. Suscipe verbum, Virgo Maria, quod tibi per Angelum a Domino transmissum est; concipe per aurem; Deum paries et hominem : Ut benedicta dicaris inter omnes mulieres. ℣. Spiritus Sanctus in te descendet, Maria; ne timeas; habes in utero Filium Dei. Ut benedicta.

Aña dupl. Beatus ille venter, qui te portavit, Christe, et beata ubera, quae te lactaverunt Dominum et Salvatorem mundi. ℣. Qui pro salute generis humani carnem assumere dignatus es. ℣. Pleni panibus.

Resp. Per Gabrielis Angeli os nuntiatum est Virgini Mariae, et Verbum concepit e coelo : Et illum suscepit modicus uterus, cui parvus fuerat mundus. ℣. Spiritus Sanctus in te ingreditur, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Et illum.

Ana dupl. Magnificamus te, Dei Genitrix, quia ex te natus est Christus. ℣. Salvans omnes qui te glorificant. ℣. Dat votum oranti.

Psall. Virgo Dei Genitrix, quem totus non capit orbis, in tua se clausit viscera, factus homo: vera fides Geniti purgavit crimina mundi, et tibi virginitas inviolata manet.

Resp. Sancta Dei Genitrix, Intercede pro nobis. . Deprecare pro nobis Filium Dei. Intercede.

Psall. Virgo Verbum concepit, Virgo permansit, Virgo genuit Regem omnium regum.

Post Kyrie *cum* Gloria, Ecce ancilla.

Dominica vi de Adventu Domini — Ad Matutinum

℟. *post Hymn.* Ecce annuntio vobis gaudium magnum, Quod erit in universa terra. . Venite, exsultemus in Domino, jubilemus Deo salutari nostro. Quod erit.

Ana. Ecce Dominus noster cum virtute veniet, et brachio excelso. *Cant.* De nocte.

Ana. Salus nostra cito veniet, et comminuet jugum servitutis nostrae. *Cant.* Confirmatum

Ana. Elevate signum in cœlo, quoniam prope est Redemptor saeculi. *Cant.* Dne audivi.

Ad lect. ℟. 1. Portam hanc. ℣. Vidi portam.

℟. 11. Beatus uterus Mariae Virginis, qui portavit invisibililem, quem septem troni capere non possunt, in eo habitare dignatus est : Et portabat leve in sinu suo. ℣. Dedit illi Dominus sedem David patris sui, et regnavit in domo Jacob in aeternum, cujus regni non erit finis. Et portabat.

Ana. Videbat omnis caro salutare Dei. *Cant.* Attende cœlum.

Ana ad crucem. Missus est Gabriel Archangelus ad salutandum Virginem Mariam : Ave, gratia Dei repleta : tu sola in mulieribus benedicta, quae inducis in saecula Salvatorem mundi.

Ana in Cant. Parati estote, similes hominibus expectantibus Dominum, quando revertatur a nuptiis.

Ana in Bened. Gaudete in Domino; iterum dico : Gaudete; Dominus prope est. ℣. In saecula.

Ana in Laud. Canticum novum cantabant Domino filii Israel Domino appropinquante. *Cap.* Laudatio ejus in ecclesia sanctorum.

Psall. Sicut jurasti, Domine, ad Abraham patrem nostrum, fac redemptionem populo tuo.

℟. *Cum pueris.* Tollite portas principis vestri, et elevamini portae aeternales : Et introibit Rex gloriae. ℣. Domini est terra... qui habitant in eo. Et introibit. *Tract* Rex.

Ana. Veni, Domine, et noli tardare. *Ps.* Deus in adjutorium.

Psall. Spiritus Sanctus in te.

Ad Missam

Ingressa. Credite Salvatorem nostrum venturum esse cum gloria; et vos estote parati suscipere regnum Dei.

Psalmellus. Prope est Dominus invocantibus eum, omnibus qui invocant eum in veritate ℣. Laudem Domini loquetur os meum, et benedicat omnis caro nomen sanctum ejus.

Mane

Psall. I. Septies in die. — II. Qui emittit eloquium. — III. Extollite signum. — IIII Domine virtutum. — V. Laetare cœlum.

VI. O Radix Jesse, qui stas in signis populorum... jam noli tardare. VII. Gaude Sion.

VIII. O clavis David... educ vinctos... sedentes in tenebris et umbra mortis.

VIIII. Laetare Jerusalem propter.

X. O Oriens, splendor lucis aeternae, sol justitiae, et creator omnium : veni, et illumina in te credentes.

XI. Audi, Israel : Ecce venio.

XII. O Rex gentium... — quem de limo formasti. XIII. Qui regis Israel intende.

XIIII. O Emmanuel... Domine, Deus noster. XV. Bethleem terra Juda.

XVI. O Sapientia, quae ex ore Altissimi processisti, attingis... viam scientiae.

XVII. Exaltare Jerusalem.

XVIII. O Adonaï,... in brachio excelso. XVIIII. Ecce adveniet Dominator.

XX. O Virgo Virginum, quomodo fiet istud? Quia nec primam te similem visa es, nec habebis sequentem. Filiae Jerusalem, quid me admiramini? Divinum est mysterium hoc quod cernitis.

XXI. Gaudebunt campi et omnia quae in eis sunt, tunc exsultabunt omnia ligna silvarum, ante faciem Domini quoniam venit.

XXII. Erunt prava in directa... salutare Dei nostri.

XXIII. Propter Sion non tacebo, donec egrediatur, sicut splendor, justus meus.

XXIIII. Populo meus, habitator Sion, noli timere; prope est ut veniam, dicit Dominus.

XXV. Veni, Domine, et noli tardare, libera nos positos in saeculi finem.

XXVI. Veniet ex Sion Salvator omnium, qui eripiat, et avertat impietatem ab Jacob.

XXVII. O admirabile commercium !... suam deitatem.

XXVIII. Virgo hodie fidelis, etsi Verbum genuit incarnatum, virgo mansit, et post partum, quem laudantes omnes dicimus : Benedicta tu in mulieribus.

XXVIIII. Nesciens mater virgo virum peperit sine dolore Salvatorem saeculorum; ipsum Regem Angelorum sola Virgo lactitabat ubere de cœlo pleno.

XXX. Gaudeamus, omnes fideles, Salvator noster est natus in mundo; hodie processit proles et magnifici germinis perseverans pudor virginitatis.

XXXI. Sub tuam misericordiam confugimus, Dei Genitrix, ut nostram deprecationem ne inducas in tentationem, sed de periculo libera nos, sola casta et benedicta.

XXXII. Sub tuam protectionem confugimus, ubi infirmi susceperunt virtutem, et propter hoc tibi psallimus, Dei Genitrix vera.

Post Kyrie cum Gloria.

Ecce ancilla Domini : fiat mihi secundum verbum tuum.

Ad Missam) (1)

Ingressa, Videsne Elisabeth cum Dei genitrice Maria disputantem? Quid ad me venisti, mater Domini mei? si enim scirem, in tuum venirem occursum : tu enim regnatorem portas, et ego prophetam, tu legem dantem, et ego legem accipientem; tu Verbum, et ego vocem proclamantis adventum Salvatoris.

Oratio super populum. Preces populi tui, quaesumus Domine, clementer exaudi, et concede propitius : ut gloriosum Unigeniti tui adventum, per intercessionem Beatae et gloriosae semperque Virginis Mariae, cum omni pace et gaudio celebremus. Per eumd.

Lectio Isaiae Prophetae. cap. 62). Si correxeris te, Jerusalem... annus redemptionis meae venit, dixit Dominus omnipotens.

Psalmellus. Respice de cœlo, Deus, et vide, et ostende faciem tuam, et salvi erimus. ℣. Qui regis Israel, intende ... Benjamin et Manasse.

Epistola. Beati Pauli ad Philippenses. Fratres, gaudete in Domino semper,... et Deus pacis erit vobiscum.

(1) Haec est *Missa ad Sanctam Mariam.* Quoniam cantus, qui in Antiphonario dantur, omnino similes sunt qui in hodierno Missali Ambrosiano, iis inserenda putamus quae Missali sunt propria, vid. Orationes, Evang. Praefat, etc., ut habeatur Missa integra hujus festi.

Cantus. Suscipiant, Domine, montes pacem populo, et colles justitiam : judicabit egenos populi, ut salvet filios pauperum. ℣. II. Deus, judicium tuum da regi, et justitiam tuam Filio regis; ut judicet populum tuum cum justitia, et pauperes tuos in judicio. Judicabit. ℣. III. Humiliabit calumniatorem, et permanebit cum sole et ante lunam, generationis generationum, et descendet... stillantia super terram.

Lectio Sancti Evangelii secundum Lucam. In illo tempore. Missus est... secundum verbum tuum.

Antiph. post Evang. Ipse tamquam sponsus... egressio ejus.

Oratio super Sindonem. Deus, qui de Beatae Mariae Virginis utero... adjuvemur. Per eumdem.

Offertorium. Ecce Dominus de Sion veniet, et de Jerusalem dabit vocem suam; et exsultabunt ante illum cœli et terra : Et in illa die stillabunt montes dulcedinem; et omnes colles fluent lac et mel. (*In Missali* : ℣. Et fons de domo Domini egredietur, et irrigabit torrentem spinarum : Et in illa die.)

Super oblatam. Altari tuo, Domine, superposita munera Spiritus Sanctus assumat, qui beatae Mariae viscera sui splendoris veritate replevit. Per Dnm.

Praefatio. Vere dignum, aequum et salutare, nos tibi Deus omnipotens gratias agere, et cum tuae invocatione virtutis... (*quaere* 573 *pag. superius.*)

Confractorium. Confirmatum est cor Virginis Mariae, Angelo Domini dicente ad eam : Ave gratia plena, Dominus tecum : benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui.

Transitorium. Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum... etc., *ut supra.*

Post Communionem. Adesto nobis, omnipotens Deus... (*quaere* 573 *pag.*)

(Ad Vesperum)

Ana in choro. Jerusalem, surge, sta in alto, et vide jucunditatem quae veniet tibi a Deo tuo. ℟. *in choro.* Per Gabrielis. ℣. Spiritus sanctus.

Ana. Ecce Dñus sedet super nubem levem et venit Ægyptum. *Ps.* In exitu.

Ana in Magn. Beata es Maria quae credidisti... a Domino. *Psall. I* Veniet ex Sion.

℟. *in baptist.* Ecce veniet Dominus, protector noster Sanctus Israel : Coronam regni habens in capite suo. ℣. Ex Sion species... manifeste veniet. Coronam.

Ana. Universi, Dñe, qui te exspectant, non confundentur. *Ps.* Ad te levavi.

Psall. II. Veni, Dñe, et noli tardare, miserere nobis positis in saeculi finem.

EX BREVIARIO ABERDONENSI (ineunt. saec. XVI).

In Annuntiatione Beatae Mariae Virginis.

Ad Vesperas. Ana. Orietur sicut sol Salvator mundi, et descendet in uterum Virginis sicut hymber super gramen.

Capitulum. Ecce Virgo concipiet... reprobare malum et eligere bonum.

℟. Christi Virgo dilectissima.

Hymnus

A Deo missus Gabriel deorsum
In tuos venit, Galilæa, tractus;
Atque pernici subiit volatu
Nazareth urbem.

De domo David sacer ille Joseph
Hic ibi sponsam fuerat lucratus.
Virginem Virgo dederat Mariae
Nomen olimpus.

Jussa dum praeco celerat tonantis,
Illius clausum thalamum subintrat,
Grandibus verbis vigilem salutans
Atque precantem.

« O ave, » dixit modulator ille,
« Gratia plena, Dominusque tecum;
Conjuges inter benedicta, cunctis
Das benedici. »

O stupet tantis humilis puella
Laudibus suis; cum celer ille preco :
« Nil perhorrescas, ait, o Maria,
Nil verearis.

Te Deo gratam satis ipse novi.
En tuus venter capiet feretque
Filium quem tu proprio vocabis
Nomine Jesu.

Hic erit magnus sobolesque Summi,
Cui patris David dabit ille sedem :
In domo Jacob geret ipse sceptrum
Non periturum. »

Gloria Patri, genitaeque Proli,
Flamini sancto, Virginique Matri,
Que Dei Natum genuit hominem,
Sit laus perhennis.

℣. Rorate, cœli desuper.

Ant. Ingressus angelus ad Mariam, dixit : Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum.

Ps. Magnificat.

Ad Matutinum

Invitatorium. Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum. Benedicta tu in mulieribus.

Hymnus : A Deo missus Gabriel deorsum.

In I Nocturno

Ana. Prophete predicaverunt nasci Salvatorem de Virgine Maria. *Ps.* Dñe Dñs noster.

Ana. Rorate cœli... germinet Salvatorem. *Ps.* Celi enarrant. *Ana.* Egredietur virga de radice Jesse, et replebitur omnis terra gloria Domini, et videbit omnis caro salutare Dei. *Ps.* Domini est terra.

℣. Ex Syon species. ℟. Deus noster manifeste veniet.

Lect. 1. *Augustini Epi.* Vidi portam in domo Domini clausam, et dixit angelus ad me : Porta haec quam vides, non aperietur, et homo non transibit per eam, quam solus Dominus intrat, et egredietur per eam, et clausa erit in aeternum. Mirabilis est prophete visio, sed mirabilior prophetie impletio. Quid est porta in domo Domini clausa, nisi quod virgo Maria erit semper intacta. Et quid est : homo non transibit per eam, nisi quod Joseph non cognovit eam? Et quid est quod Dominus solus intrat et egredietur per eam nisi quod Spiritus Sanctus impregnet eam, et Dominus angelorum nascetur per eamo Et quid est qucd clausa erit et in aeternum,nisi quod Maria est Virg? ante partum, et Virgo post partum?

℟. Ingressus angelus ad Mariam ait : Ave gracia plena, Dominus tecum. ℣. Benedicta tu ... fructus ventris tui. Ave.

Lect. II. Dicat ergo Maria : Porta facta sum celi, janua facta sum Filio Dei. Illi facta sum Janua clausa qui post suam resurrectionem ingressus est per ostia clausa, per que egressus est ad suos crucifixores, ad discipulos autem suos clausa cenaculi ostio ingressus est claustra. Qui natus est de ventre meo me matrem dimisit intactam; adimplevit ventrem meum divinitate, et uterum meum non evacuavit castitate; exivit de ventre meo gigas occursu magnificus, et venter meus non est pudore evacuatus; nec in conceptione inventa sum sine pudore, nec in parturitione inventa sum cum dolore.

℟. Suscipe verbum, Virgo Maria, quod tibi a Domino per angelum transmissum est : concipies *per aurem* : Deum paries et hominem. Ut benedicta dicaris inter omnes mulieres. ℣. Paries quidem filium, et virginitatis non patieris detrimentum. Ut benedicta.

Lect. III. O Maria, laudabilis inter feminas, in qua ab angelo salutatur virginitas, sola impregnata nec viciata; exonerata, nec evacuata quum sic est ab angelo salutata : Ave, inquit, gracia plena, Dominus tecum. Felix umbelicus castitatis, quem amplexus non tetigit maritalis. Considero conceptum tuum, beata Virgo, et expavesco; intueor partum tuum, et contremisco; adoro filium tuum et revivisco.

℟. Maria ut audivit, turbata est in sermone Angeli. Et cogitabat qualis esset ista salutacio. ℣. Quomodo fiet istud, ait Maria, quia virum non cognosco. Et cogitabat. Gloria. Et.

In II Nocturno

Ana. Ecce veniet Deus et homo David sedere in throno in eternum. *Ps.* Eructavit.

Ana. Super solium David, et super regnum ejus sedebit in eternum. *Ps.* Deus noster.

Ana. Super te, Jherusalem, orietur Dominus, et gloria ejus in te videbitur. *Ps.* Fundamenta. ℣. Egredietur virga. ℟. Et flos de radice ejus.

Lect. IV. Enarra mihi, obsecro, quomodo meruisti dici Mater Dei, sponsaque Filii Dei. Quod rogo indica michi. Sed tamen colloquenti tecum ignosce michi; ignosce michi, inquam, quod audeam servus, atque utinam bonus, et non eciam inutilis et malus servus; et ideo malus servus, quia non tecum cum tremore loquor, ut servus. Ignosce ergo quod audeam cum sponsa Domini mei confabulari; et tamen indica michi quomodo potuerit Dei filius per te generari. ℟. Dixit an-

gelus ad Mariam: Ne timeas, Maria; invenisti graciam apud Deum. ℣. Ecce concipies... nomen ejus Jesum. Invenisti.

Lect. V. Audite, fratres, audite Mariam vobiscum loquentem, carne absentem, spiritu presentem, verecundia virginitatis vultum avertentem, quomodo impregnata sit a Creatore. Eram, inquit Maria, in domo mea, puella Judea, ex semine David regis generata. Adulta facta sum, et desponsata sum conjugi, et placui alteri; non interveniente adulterio, sed intercedente Spiritu sancto. Desponsata sum homini Judeo, et placui homini Deo; desponsavit me vir Judeus, et amavit me vir Christus Deus. Ignoravit me quidem Joseph, sponsus meus, quod me amasset Deus meus, et putavit quia de adulterio impregnatus esset venter meus.

℟. Ecce concipies et paries filium. Et vocabitur nomen ejus Jesus. ℣. Hic erit magnus, et filius Altissimi vocabitur; et dabit illi Dominus Deus sedem David, patris ejus. Et vocabitur.

Lect. VI. Ignorante namque Joseph, sponso meo, venit ad me quidam magnus Christi paranymphus, non patriarcha primus, aut propheta egregius; sed Gabriel ille archangelus, facie rutilans, veste coruscans, ingressu mirabilis, aspectu terribilis; visitavit me, et perturbavit et gravidavit. Dixitque michi : Ave gracia plena, Dominus tecum. Dominus, inquit, tecum, plus quam mecum Dominus, sed non sicut mecum. In me enim licet sit Dominus, memetipsum creavit Dominus; per te autem nasciturus est Dominus.

℟. Dabit illi Dominus... in eternum. ℣. Et regni ejus non erit finis. Et regnabit. Gloria. Et.

In III Nocturno

Ana. Benedicta tu... fructus ventris tui. *Ps.* Cantate 1. *Ana.* Dabit ei Dominus Deus... et regnabit in eternum. *Ps.* Dominus regnavit. *Ana.* Beata es Maria quae credidisti... dicta sunt tibi a Domino. *Ps.* Cantate 2.

℣. Egredietur Dominus de loco sancto suo. ℟. Veniet ut salvet populum suum a pecc. eorum.

Tres ultimae lectiones legantur in capis sericis.

Secundum Lucam, cap 1. — *Lectio VII.* In illo tempore : Missus est... virginis Maria. Et reliqua, *Omelia Sancti Ambrosii Episcopi.* Latent quidem divina misteria... conceperat ex adulterio. ℟. Quomodo fiet istud, respondit Maria, quia virum non cognosco? Angelus ad hec : Spiritus Sanctus superveniet in te... obumbrabit tibi. ℣. Ideoque quod nascetur... Filius Dei. Spiritus Sanctus.

Lect. VIII. Et bene utrumque posuit... et lubricam esse famam pudoris.

℟. Dixit autem Maria ad angelum : Ecce ancilla... verbum tuum. ℣. Spiritus sanctus superveniet in te : cum respondisset angelus, ait Maria : Fiat mihi.

Lect. IX. Servatur itaque sancte Marie sicut pudore integra, ita imobilitatis opinione virginitas. Oportet enim sanctos et ab hiis testimonium habere qui foris sunt; nec decuit virginibus sinistra opinione viventibus velamen excusationis relinqui, quod infamata quoque Domini Mater videretur. Quid autem Judœis, quid Herodi posset ascribi, si natum tuum dicimus tepentibus venis subito viguisse?

Horum quoque membra jam frigida imortalitatis calore foveantur. Eadem enim ratio martires suscitat que et Dominum suscitavit. Nam sicut viam passionis ejus experti sunt, ita experientur et vitae. Scriptum est enim in psalmo : Notas mihi fecisti vias vite. Hoc itaque in resurrectione ex persona dicitur Salvatoris, qui dum post mortem ab inferis redit ad superos, incipiebat notam habere viam vite que ante habebatur ignota. ℟. Christi virgo dilectissima, virtutum operatrix, opem fer miseris. Subveni Domina clamantibus ad te jugiter. ℣. Quoniam peccatorum mole premimur, et non est qui adjuvet. Subveni.

℣. Emitte agnum, Domine, dominatorem terre. ℟. De petra... filie Syon.

In Laudibus

Ant. Angelus Domini... de Spiritu sancto. *Ps.* Dominus regnavit. *Ant.* Ne timeas Maria... et paries filium. *Ps.* Jubilate. *Ant.* Quomodo fiet istud, Angele Dei, quia virum in concipiendo non pertuli? Audi, Maria, Virgo Christi : Spiritus Sanctus... obumbrabit tibi. *Ps.* Deus Deus meus. *Ant.* Spiritus sanctus in te descendet, Maria; ne timeas, habens in utero filium Dei. *Ps.* Benedicite. *Ant.* Ecce ancilla... secundum verbum tuum. *Ps.* Laudate.

Capitulum. Ecce Virgo concipiet.

Hymnus

Quomodo fiet, peciit Maria,
Id quod affirmas, quoniam viriles
Nescio tactus? Memorat subinde
Nuncius ingens :

« Spiritus Sanctus veniet super te,
Ac obumbrabit tibi summa Virtus.
Ergo quod Sanctum paries erit par
Credere pnumen

Ecce quam nosti sterilem senili
Ventre cognatam tibi lachrymasse,
Filium cepit modo, nec senectus
Obstitit illi.

Mensis hic sextus, parietque tandem .
Hanc tamen turbae sterilem vocabant.
Non erit quod non valeat voluntas
Visque suprema. »

« Ecce, » respondit docilis puella,
Mistice, « ancilla Domini supremi.
Fiat ut dicis michi. » Moxque Verbum
Est caro factum.

Gloria Patri, geniteque Proli, etc.

℣. Elegit eam.

Ant. Missus est Gabriel angelus ad Mariam Virginem desponsatam Joseph. *Ps.* Benedictus.

Oracio. Deus qui de beate Marie Virginis utero...

Ad 2as Vesperas

Ant. ad Magnif. Virgo Dei Genitrix, ex qua lux oriri dignata est eterna, intende supplicum tuorum preces servorum, ut per tua sancta suffragia mereamur possidere regna celestia.

EX BREVIARIO AD USUM SARUM (1531)

Omnia ut in Aberdonensi, praeter ea quae sequuntur :

Lectiones I et II Noct. sunt ex Beda, lib. 2, omelia 23 (*Bedae homiliae hyemales de Sanctis, inter Opera, VII*, 336) : Quae salutatio, quantum humanae consuetudini inaudita, tantum est beatae Mariae dignitati congrua... Solus vero Redemptor noster pro nobis incarnari dignatus, mox sanctus natus est, quia sine iniquitate conceptus est.

Lect. III Noct. : Omelia venerabilis Bedae presbiteri (*Super Lucam, lib. I, cap.* 3) : Idcirco Angeli privatis nominibus censentur... Idem homo in tempore creatus ex matre, qui Deus est ante tempora ex Patre.

Hymni sunt ex Communi B. M. V.

EX BREVIARIO EBORACENSI (1493)

Ad Vesperas

An. Spiritus Sanctus... habens in utero filium Dei (*ut in Aberd., ap. Laud.*). *Ps.* Dixit.

An. Ne timeas Maria... et paries filium. *Ps.* Confitebor.

An. Ecce ancilla... secundum verbum tuum. *Ps.* Beatus vir.

An. Beatam me dicent... respexit Deus. *Ps.* De profundis.

An. Beata es, Maria, quae credidisti... tibi a Domino. *Ps.* Memento.

Capitulum. Ecce Virgo concipiet... eligere bonum.

Resp. Quomodo fiet istud *(ut in Aberdon., Resp. VII ad Matut.)*

Hymnus. Ave, Maris stella.

. Egredietur virga. Et flos de radice.

In Evangelio. An. Ingressus angelus *(un in Aberd.) Ps.* Magnificat.

Oremus. Deus qui de beate Marie virginis utero.

Ad Matutinas

Invitator. Ave, Maria... in mulieribus... *Hymn.* Ave maris stella.

In I Noct. An. Prophete predicaverunt. *Ps.* Domine Dominus noster. *An.* Egredietur *(ut in Aberd.) Ps.* Celi enarrant. *An.* Orietur sicut sol *(ut in Aberd. ad Vesp.) Ps.* Domini est. ℣. Ex Syon species... Deus noster manifeste veniet, et non silebit.

Sermo beati Ambrosii episcopi. Lect. 1. Adest nobis, fratres dilectissimi, optatus dies beate ac venerabilis semper virginis Marie... prothoplasti deletur culpa. ℟. Ingressus *(ut in Aberd.) Lect. II.* Precisum est in ea illud Eve infelicitatis elogium... Extitit enim sine corruptione gravida : et in partu virgo puerpera. ℟. Maria ut audivit (*ut in Aberd. III*) *Lect. III* Ave, inquit Angelus ad eam... Tecum in corde, tecum in ventre, tecum in utero, tecum in auxilio. ℟. Benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui. ℣. Ave, Maria... Dominus tecum. Et benedictus. Gloria. Et.

In II Noct. An. Missus est... desponsatam Joseph. *Ps.* Eructavit. *An.* Ave, Maria... in mulieribus. *Ps.* Deus noster refugium. *An.* Angelus Dni... de Spiritu sancto. *Ps.* Fundamenta.

℣. Egredietur virga. Et flos.

Lect. IIII. Gratulare, beata Virgo... Genitrix Dei nostri salutem attulit mundo. ℣. Dixit Angelus ad Mariam *(ut in Aberdon.) Lect. V.* Auctrix peccati Eva... decursis novem mensibus peperit Christum. ℟. Ecce concipies *(ut in Aberdon.)*

Lectio VI. Plaudat nunc organis Maria... Extat virgo cum concipit, virgo cum parit, virgo post partum. ℟. Quomodo fiet istud *(ut in Aberd. VII).* Gloria... Spiritu Sancto.

In III Noct. An. Ecce virgo concipiet... nomen ejus Emmanuel. *Ps.* Cantate (j).

An. Multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis. *Ps.* Dominus regnavit.

An. Dabit illi Dominus... in eternum. *Ps.* Cantate (ij).

℣. Egredietur Dominus de loco sancto suo. Veniet ut salvet populum suum.

Secundum Lucam. In illo tempore : Missus est... *Omelia ex commentario venerabilis Bede presbiteri. Lect. VII.* Ad Mariam ergo virginem Gabriel mittitur... Dominus potens in prelio. ℟. Dabit illi Dominus... in domo Jacob in eternum. ℣. Et regni ejus non erit finis. Et regnabit. *Lect. VIII.* Multas ob causas Salvator noster non de simplici virgine... ne matris Salvatoris quoque dicerent falsis suspicationibus infamatam. ℟. Dixit autem Maria *(ut in Aberd.) Lect. IX.* Tertio ut in Ægyptum fugiens... lucem seculi meruit generare perenem : qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat in secula seculorum. ℟. Christi virgo dilectissima.

Reincipiatur : Christi virgo, sin in XL venerit..

℣. Emitte agnum Domine... De petra deserti...

In Laudibus

An. Rorate celi... germinet Salvatorem. *Ps.* Dominus regnavit. *An.* Emitte agnum... filie Syon. *Ps.* Jubilate. *An.* Egredietur Dominus de loco sancto suo; veniet ut salvet populum suum. *Ps.* Deus Deus meus *An.* Ecce veniet desideratus cunctis gentibus, et replebitur gloria domus Domini. *Ps.* Benedicite. *An.* Non aufertur sceptrum de Juda et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est; et ipse erit expectatio gentium. *Ps.* Laudate.

Hymnus. Quem terra, ponthus, *cum* O gloriosa domina. . Elegit eam.

In Evangelio. An. Quomodo fiet istud, angele Dei, quia virum in concipiendo non pertuli ? Audi, Maria virgo : Spiritus sanctus superveniet in te et virtus Altissimi obumbrabit tibi. *Ps.* Benedictus.

Oratio. Deus qui de beate Marie Virginis utero.

Ad Vesperas

An de laudibus, cum psalmis *de Domina.*

Capitulum. Egredietur virga... ℟. Christi Virgo.

Hymnus. Quem terra, pontus,... *cum* O Gloriosa Domina.

℣. Egredietur virga...

In Evangelio. An. O Virgo virginum, quomodo fiet istud? quia nec primam similem visa es, nec habere sequentem. Filie hierusalem, quid me admiramini? Divinum. est mysterium hoc quod cernitis. *Ps.* Magnificat.

Oratio, ut supra.

EX ANTIPHONARIO TREVIRENSI (1865).

Ad 1^as^ Vesperas

Ant. Quando venit ergo sacri plenitudo temporis; missus est ab arce Patris Natus orbis conditor in terris.

Ant. Verbum supernum, a Patre ante secula genitum, hodie pro nobis factum caro, exinanivit semetipsum, formam servi accipiens.

Ant. Beatus auctor seculi servile corpus induit, ut carne carnem liberans, ne perderet quos condidit.

Ant. Clausa parentis viscera coelestis intrat gratia; venter puellae bajulat secreta quae non noverat.

Ant. Domus pudici pectoris templum repente fit Dei; intacta nesciens virum verbo concepit Filium.

Capitulum. (Dan. IX, 24) Septuaginta hebdomades abbreviatae sunt super populum tuum, et super urbem sanctam tuam, ut consummetur praevaricatio, et finem accipiat peccatum. et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio, et prophetia, et ungatur sanctus sanctorum.

Hymnus. Ave, Maris stella. ℣. Ave, Maria, gratia plena. ℟. Dominus tecum.

Ad Magnificat. Ingressus Angelus ad Mariam ait : Ave, gratia plena : Dominus tecum.

Oremus. Deus, qui de beatae Mariae Virginis utero.

(*Commemoratio S. Gabrielis, de quo fit die XXIV :* Archangelus Gabriel dixit ad Mariam, etc.)

Ad Completorium

Hymnus. Fit porta Christi pervia — Referta cœli gratia; — Transitque Rex et permanet — Clausa ut fuit per saecula : — 2. Genus superni luminis — Processit aula Virginis, — Sponsus, Redemptor, Conditor, — Suae gigas Ecclesiae. — 3. Honor Matris et gaudium, —

Immensa spes credentium, — Per atra mortis pocula — Resolvit nostra crimina. — 4. Deo patri sit gloria — Ejusque soli Filio, — Cum Spiritu Paraclito — Et nunc et in perpetuum.

Ad Nunc dimittis : Pulchra es *(ut in off. de Beata.)*

Ante Laudes: . ℣. Emitte agnum, Domine... ℟. De petra deserti...

Capitulum. Ecce virgo concipiet.

Ad Benedictus : Haec est dies quam fecit Dominus. Hodie Dominus afflictionem populi sui respexit, et Redemptionem misit; hodie mortem quam femina intulit, femina fugavit; hodie Deus homo factus, id quod fuit permansit, et quod non erat assumpsit. Ergo exordium nostrae redemptionis devote recolamus, et exultemus, dicentes : Gloria tibi, Domine.

Ad 2 Vesperas

Ant. Quando venit, etc. *ut ad Laudes.*

Ad Magnificat : Haec est dies.

EX TROPARIO WINCESTRENSI (Winchester Troper) X-XI sec.

In Annunciatione Sanctae Mariae Virginis.

Germinis excelsis vates magnalia cernens
Flamine presago ructans, ita provide fatur : *Rorate.*
Altithroni Verbum, decus auxiliumque piorum,
Quo pia nascendo maris inclita stella Maria *Aperiatur.*
Conceptura Deum, proprium genitura Parentem : *Et germinet.*

Ad Psalmum

Hoc psalmista jubar sic predicat atque prophetat : *Cœli.*

Ad repetendum

Contio, vatidicis jam concine gaudia bombis. *Rorate.*
Cum Patre principium moderantem jura polorum : *Aperietur.*
Munere matris ovans, et virginitate triumphans. *Et germinet.*

Ad Gloria

Multiplici jubilo nunc edite carmina laudum, eia : *Gloria Patri.*

Item ad repetendum

Splendidus adventum Gabrihel denuntiat almum,
Veridicaque nitens Esaias voce resultat : *Rorate.*

Inclita Celsithroni fundentes germina Christi : *Et nubes.*
Qui pius eternum retinet sine tempore regnum : *Aperiatur.*
Virgo Maria virens, speciali munere gaudens : *Et germinet.*

Ad offertorium

Ad Mariam missus Gabrihel sic angelus infit : *Ave Maria.*

Ad versum

His mirata super, depromit talia Virgo : *Quomodo.*

Aliud

Ne paveas : virtus gravidam te celica reddit : *Ideoque.*

Ad Communionem

Virginis antique sceleri quo terminus instet,
Suscipiente Deo fragilis jam tegmina carnis, *Ecce Virgo.*
Salvandam Ecclesiam qui per baptismatis undam
Convocet, adque suos sine fine coronet alumpnos : *Et vocabitur.*
(Gloria Patri.)

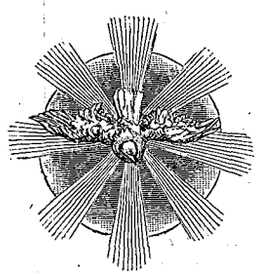

APPENDICE D

HYMNES et autres pièces tirées de différents recueils.

ELETUS longaevi rex regum misertus
Angelum mittit, gaudium pro luctu
Ut dicat Annae : « Tempore senili
Prolem habebis.

AEterni Verbi concipies matrem,
Anna tu gaude, quoniam nec talem
Esse nec credas, futurum hanc dicent
Omnes beatam. »

Joachim magno gaudio repletur,
Vocem dum audit angeli dicentis :
« Pariet tibi Anna matrem Dei,
Grandem prae cunctis. »

Salutem mundo tribuere volens
E cœlis Deus angelum Mariae
Mittit, ut dicat eam salutando :
« *Ave Maria*,

Gratia plena concipies Deum,
Hoc tibi signum, Elizabeth tua
Parens concepit, sterilis quae, sua
In senectute. »

Puella gaudens Gabrielis ore
Suscepit verba, respondens sic dicit :
« *Ecce ancilla Domini, fiat mihi*
Hoc verbum tuum ».

Gloria Patri, genitaeque Proli,
Flamini Sancto, Virginique matri,
Quae Dei Natum genuit hominem
Sit laus perennis. (1)

XII^e s. *Mone : Hymni latini medii aevi*, t. 2, n° 327, 329.

Laudes canamus Virginis
Quae sermone, non semine,
A Deo, non ab homine
Fit Dei Mater Hominis;
Superni septa Flaminis
Urbs septiformi flumine.

Nostris, regina, precibus
Esto patens ad Filium,
Quo clauso venit, ostium,
Salvare nos ab hostibus.

Salve, Virgo, flos virginum,
Procedens fructum gratiae,
Cujus esus esurie
Spes saginatur hominum;
In quo medela criminum,
In quo salus Ecclesiae.
Nostris, etc.

Ex parte rerum Principis
Salutem tibi nuntius
Affert seminiverbius;
Dum verbum aure percipis
In verbo Verbum concipis
Fit tuus Dei Filius.
Nostris, etc.

O quam bene te judicas
In throno tanti muneris,
Quantæ culmen ascenderis
Humilitatis, indicas,
Dum ancillam te praedicas
Cujus mater eligeris.
Nostris, etc

Ros gratiarum omnium
Dum vellus tuum saturat,
In quo gratum refulgurat
Deo reclinatorium,
Carnis in te cilicium
Verbis splendore purpurat.
Nostris, etc.

Tota descendit Deitas
In templum tui pectoris;
De terra tui corporis
Nobis est orta veritas;
Et aeterna Divinitas
Incepit esse temporis.
Nostris, etc.

In qua propitiatio
Veritati fit obvia;
Per quam pax et justitia
Convenerunt in basio.
Justorum in concilio,
Dei mater et filia,
Tuo nos reconcilia
Patri simul et Filio.
Nostris, etc.

(Ibid. n° 346) XII^e s.

(1) Ces strophes sont d'une hymne très longue, mais sont les seules qui nous intéressent directement.

Paranymphus salutat Virginem,
Novi partus assignans ordinem
« En, inquit, concipies
Parvulumque paries
Nec pudoris senties
Laesionem. »

Jam præventa gratia
Sed de modo dubia,
Quærit rei nescia
Rationem.

« O Maria, ne formides,
Praebe fidem, quia fides
Potens in hoc opere.

O Maria, sis secura,
Nutu Dei paritura,
Sine viri foedere. »

Verbum carni jungitur
Virginis in utero
Nec natura tollitur
Unius ab altero.

O felix novitas
O mira dignatio!
Contracta Deitas
Jacet in praesepio.

O Puer sapiens,
O Verbum vagiens,
O Majestas humilis!

Nos juva, nos rege,
Nos verbo protege,
Nobis carne similis!

O Maria, mater Dei,
Spe respirant in te rei;
Tu post Deum nostræ spei
Salus et fiducia.

Jesu pie, Jesu fortis,
Jesu nostrae dux cohortis,
Fac nos esse tuae sortis
In gloria,
Tuae Matris gratia.

(*Mone*, n° 347) XIV^e s.

Flos de spina procreatur,
Et per florem decoratur;
Sic Maria fecundatur,
Fecundata sublimatur
Quando parit Filium.

Porta clausa pertransitur,
Neque patens invenitur;
Manna vermis enutritur;
Virga flore redimitur
Rosa parit lilium.

Rore vellus irrigatur;
Rubus ardens non crematur,
Quando Verbum incarnatur,
Et intacto conservatur
Puellari gremio.

Chorus Matri jocundetur,
Et in Christo collocetur
Concinando, concrepando,
Matrem Dei venerando
Laeto canat animo.

(*Mone*, n° 348 : *Tropus in gallicantu.*) XIII^e s.

Quæ commisit femina
Luit mundus crimina;
Sed redemptrix Domina
Vitae via,
Casta parens est Maria.
Quod testatur prophetia.

Ad Mariam nuncius,
Tantae rei conscius,
Veniens quam citius,
Inquit ei :
« In te fiet Verbum Dei;
Sic exquirit ordo rei. »

Ergo psallendo canticum,
Hic chorus fidelium,
Qui est salus hominum,
Corde pio
Benedicat Altissimo
Regi regum Domino.

(*Mone*, nº 353) XIIIe s.

Virgo gaude speciosa,
Benedicta, gloriosa,
Christi mater praeelecta,
Specialis cella facta.

Gabriel emittitur
A superna curia;
Tecum, Virgo, loquitur,
Deferens haec nuncia :

« Ave, inquit, innuba,
Dei plena gratia;
Salvatoris unica
Mater es et filia. »

Hic ignotus apud Patrem
Nobis notus fit per Matrem;
Noster ergo factus frater
Per te, Virgo facta Mater.

Deus Deum genuit
Absque matre;
Virgo Deum protulit
Absque patre.

O quam mira genitura !
Creatorem creatura
Peperit cum gloria.
O stupenda nutritura !
Nutrit Deum Virgo pura
Gubernantem omnia.

Virgo Mater, o Maria,
Tantus frater prece pia
Nos sua clementia
Emundatos a delictis
Simul jungat cum electis
In coelesti gloria.

XIIIe s. (*Mone*, *ibid.* nº 355 ; *Ragey*, *Hymnarium quotïd.* B. M. V. p. 25)

Mirandum commercium
Virginis in gremium
Deitatis;
Et carnis connubium
Transit ad imperium
Pietatis.

Lapso namque genere
Humano pro scelere
Matris Evae
Missus ad hanc propere
Gabriel cum foedere
Promit Ave.

« *Ave*, inquit, *Maria*,
Gratia plena,
Dominus tecum.
Audi, Virgo regia,
Nec sis dubia,
Paries Jesum. »

Respondit haec : « Quomodo
Fiet, Angele Dei?
Jam virum non pertuli. »
Fert hic : « Eia, amodo
Scies, nam virtus tibi
Obumbrabit Altissimi. »

At Virgo : « Ecce Dei ancilla;
Fiat ut dixisti. »
Grande verbum in illa
Quod tactum est caro Christi.

Mox ut « Fiat » incepit,
Verum Deum concepit
Et hominem,
Quo, qui Hevam decepit,
Deceptum se decerpit
Per Virginem.

O verbum nectareum
Quo gignit Virgo !
Sed, o Virgo, quae Deum
Sic profert mundo !

Novae lucis hodie
Jubar innovatur;
Jubaris in facie
Lux illuminatur;
Virgo fecundatur
Prole sapientiae,
Cui vox laetitiae
Digne ministratur.

Angelus ad Virginem
Subintrans in conclave,
Virginis formidinem
Demulcens, inquit : « Ave !

« Ave, Regina virginum !
Coeli terraeque Dominum
Concipies
Et paries
Intacta
Salutem hominum.
Tu porta coeli facta
Medela criminum.

— Quomodo conciperem,
Quae virum non cognovi?
Qualiter infringerem
Quantum decet venerari,
Humana nec lingua fari
Nec angelus sufficit.
Ipsam tamen collaudantes
Pro modulo et orantes
Dicat quisque sicut scit :

Ave, Virgo virginum,
Lumen gestans luminum,
Ave et gaude !
Placa nobis Dominum
Ipsos hostis hominum
Servans a fraude.

(*Ragey*, p. 118 ; *Mone*, nº 357.) XIVe s.

Aulam Rex ingreditur
Sacrae mansionis;
Porta firma clauditur
Clave Salomonis;
Exultationis
Mundo fax accenditur;
Ardet nec comburitur
Rubus visionis.

(*Mone* nº 358) XIIIe s.

Quod firma mente vovi?
— Spiritus Sancti gratia
Perficiet haec omnia :
Ne timeas,
Sed gaudeas,
Secura
Quod castimonia
Manebit in te pura
Dei potentia. »

Ad haec Virgo nobilis
Respondens inquit ei :
« Ancilla sum humilis
« Omnipotentis Dei.

« Tibi coelesti nuntio,
Tanti secreti conscio
Consentiens

Et cupiens
Videre
Factum quod audio
Parata sum parere
Dei consilio. »

Angelus disparuit
Et statim puellaris
Uterus intumuit
Vi partus salutaris.

Quo circumdatur utero
Novem mensium numero;
Post exiit
Et iniit
Conflictum

Affigens humero
Crucem qui dedit ictum
Hosti mortifero.

Eia Mater Domini
Quae pacem reddidisti
Angelis et homini
Cum Christum genuisti.

Tunc exora Filium
Ut se nobis propitium
Exhibeat,
Et deleat
Peccata
Praestans auxilium
Vita frui beata
Post hoc exilium.

XIV^e s. (*Ragey*, p. 114, *Mone*, n° 362.)

Missus Gabriel de coelis,
Verbi bajulus fidelis,
Sacris disseris loquelis
Cum beata Virgine.

Verbum bonum et suave
Pandit intus in conclave,
Et ex Eva formans Ave,
Evae verso nomine.

Metum pellit, dat solamen,
Nam « per sacrum » inquit, flamen
Et virtutis obumbramen
Deo gravidaberis. »

« Mater fiam » inquit illa,
« Cujus vera sum ancilla,
Salva tamen sint sigilla
Pudoris, ut loqueris. »

« Signum audi novitatis :
Crede solum, et est satis:
Non est tuae facultatis
Solvere corrigiam.

Grande signum et insigne
Est in rubo et in igne;
Ne appropinquet indigne
Calceatus quispiam.

Consequentur juxta pactum
Adest Verbum caro factum,
Semper tamen est intactum
Puellare gremium.

Parem pariens ignorat,
Et, quam homo non deflorat,
Non torquetur, nec laborat
Quando parit Filium.

Virga sicca sine rore,
Novo ritu, novo more
Fructum protulit cum flore,
Sic et Virgo peperit.

Benedictus talis fructus,
Fructus gaudii, non luctus,
Non erit Adam seductus
Si de hoc gustaverit.

Jhesus noster, Jhesus bonus,
Piae Matris pium onus,
Cujus est in coelo thronus
Ponitur in stabulo.

Qui sic est pro nobis natus,
Nostros deleat reatus,
Quia noster incolatus
Hic est in periculo.

(*Mone*, 363.)

Salve, porta
Perpetuae lucis fulgida,
Maris stella,
Inclyta Domina.
Virgo, Materque Dei
Maria;
Praeelecta
Ipsius gratia
Ante secularia
Tempora.
Cui missus Gabriel archangelus
Mira detulit a Deo famina,
Mundo nunquam audita :
« Aveto, Maria quae totius
Plena muneris effulges gratia;
Est nam tecum Dominans.
Ne paveas,
Divina quia prole
Laetaberis
Te fore gravidam.

Quapropter es
Tu sola inter cunctas
Mulieres
Virgo benedicta.
Magnus hic erit
Jesus Filius
Summi et throni
Davidis gloria,
Et regni meta ipsius
Non erit aliqua. »
Mox ad haec dicta
Parens credula
Corde concipis
Dominum Sabaoth;
Sic Verbum caro factum est
Ex te, Virgo sacra,
Te ergo petimus,
Ipsum pro nobis rogita,
Salvet ut peccatores
Nos per omnia sæcula.

XI^e, XII^e s. (*Mone*, 375; *Daniel*, *Thesaurus Hymnologicus*, To. V. n° 496)

Salve, salve, Sancta Parens,
Gabrielis verbo parens,
Verbum verbo concipis :
Coeli porta, portus maris,
Sancta Mater expers maris,
Quae naturam decipis.

Ros in vellus ut descendit,
Sicut vitrum sol accendit
Et transit innoxius;
Sic obumbrat Virtus Patris,
Sic foecundat sinum Matris :
Imo gloriosius

Intrat ille porta clausa
Cui natura nec est ausa
Nec potens resistere;
Sed miratur et adorat :
Nomen audit, rem ignorat
Virginis puerperae.

Sic perflavit Auster hortum,
In quo sacri floris portum
Rigavit Paraclitus;
In se clausit stella solem,
Dum concepit Virgo prolem
Nutu Sancti Spiritus.

Gabrielis Ave sanctum,
Evae nomen, Evae planctum
Convertit in gaudia.

Illo verbo salutari
Per nos velis salutari :
Ave, plena gratia.

(*Daniel*, l. c., p. 603 ; *Ragey*, p. 38.)

Hac clara die turma
Festiva dat praeconia,
Mariae concrepando
Symphonia nectarea

Cui contra Maria
Haec reddit famina :
In me quando tua
Jam fient nuncia?

Mundi domina, quae es sola
Castissima, virginum regina,
Salutis causa, vitae porta,
Atque coeli gratia referta.

Viri novi nullam
Certe copulam,
Ex quo atque nata
Sum incorrupta.

Nam ad illam sic nuntia
Olim facta angelica :
Ave Maria, gratia Dei
Plena per secula (*ter dicitur*)

Divae missus ita
Reddit affata :
Flato sacro plena
Fies, Maria.

Mulierum pia agmina
Inter semper benedicta,
Virgo et gravida mater
Intacta, prole gloriosa.

Nova efferens gaudia
Coelo, terrae, Nati per exordia,
Intra tui uteri claustra
Portans qui gubernat aeterna
Omnia qui dat tempora pacifica.

(Gall. Morell, *Hymnes latines du Moyen-Âge.*)

Deus, qui mundum crimine jacentem
Filii tui carne relevasti,
Et veternosa perfidi serpentis
Noxa delesti.
Mortem quam dudum Eva propinavit
Ventre beato Virginis fugasti.
Ad preces nostras pietatis aures
Tuae reclina.
Coelo demissus Gabrihel salutem
In Galilaeam Virgini detulit;
Gaudium certum nunciare venit
Mundo venturum.
Dudum jam Virgo desponsata erat
Probo famosa annulo pudoris
Joseph, qui nunquam copulam jugalem
Corpore gessit.

Haec casta degens corpore puella,
Quam sic ingressus Angelus salutat :
« Ave, Maria, gratia plena;
Dominus tecum ».
Festinus dehinc nuncius adjunxit :
« Beata eris inter mulieres;
Et benedictus fructus ventris tui,
Quae credidisti ».
Gaudens in verbo, sed turbata erat,
Cogitans cur sit ita salutata,
Quomodo possint fieri quae dixit
Angelus ei.
Quam assecutus Gabrihel affatur :
« Noli timere, gratia repleta;
Numinis alti Filium gestabis
Ventre beata ».
Inquiens Virgo nuncium perquirit :
« Unde hoc mihi? Virum non cognovi.
Quomodo possint fieri quae dicis?
Unde hoc sciam? »
Cui repente angelus respondit :
« Spiritus Sanctus super te descendet
Ideo Sanctum quod erit, vocatur
Filius Dei ».
Mox sacra Virgo angelo respondit :
« Ecce ancilla Domini sum ego;
Contingat mihi juxta verbum tuum,
Sicut dixisti ».
Statim discessit angelus ab ea.
Virgo festinans abiit montana,
Domum ingressa Zachariae vatis
Cum caritate.
Gloriam Summo referamus Patri,
Cui congaudet Filius dilectus,
Sanctus simulque Spiritus Creator
In sempiternum. Amen.

(*Gall. Morell, ut supra.*)

Egredietur Emmanuel
Quem nunciavit Gabrihel
Tanquam sponsus de thalamo
Virginis matris utero.

Spiritus Sancti opere
Sine virili semine
Factus in fine temporum
Homo Creator omnium.

Terra nostra fructifera
Germen profert puerpera,
Ad ejus natalitium
Delens Evae flagitium.

Gentium exspectatio
Patris descendens solio
Et in Israel réliquias
Spiritu misso colligas. Amen.

(*Ibid. ex Brev. Constantien.* 1499, *in Annunc. ad Laudes.*)

Maria, Mater Domini
Aeterni Patris Filii,
Fer opem nobis omnibus
Ad te confugientibus.
Deum de Deo genitum
Tu genuisti Filium;
Qui non habet initium
Ex te sumpsit exordium.
Hunc partum admirabilem
Semperque conlaudabilem
Olim prophete consono
Affati sunt oraculo.
Gabrihel Dei angelus,
Nostrae salutis nuntius,
Intonuit sic Mariam
Salutans sacratissimam ;
« Ave, Maria inclita,
Tu plena Dei gratia;
Concipies per Spiritum
Et generabis Filium. »

O Virgo beatissima
Supra coelos benedicta,
Exora pro monachorum
Devoto choro supplicum.
Aliter, O Virgo beatissima
Per cuncta semper secula;
Et tu miranda nimium
Et nunc et in perpetuum.
Maria coeli regina
Sanctitate gloriosa,
Audi preces famulorum
Et deprecare Dominum.
Qui totum mundum condidit
In te formatus exstitit,
Quem totus mundus non capit
In tuo ventre jacuit.
Tunc nobis nasci profuit :
A morte nos eripuit
Pro nobis ipse mortuus,
Et nos per ipsum vivimus.

x^e s. (*Ex Horis* B. M. V. *duplici exempl., Harl. et Cotton. — Cf. Ragey*, p. 14.)

Ave, regina beata,
Quae es Virgo consecrata,
Dei Mater ordinata
Ante mundi principium.
Maria, coeli ducissa,
Virginum et principissa,
Martyrum corona ipsa
Et sanctis speculum.
Gratia es praedotata
Super omnes exaltata,
Ab angelis honorata
In supernali curia.
Plena salutis amore
Honestate et candore,

Claritate cum splendore,
Es felix sponsa regia.
Dominus te procreavit,
Et ornatam coronavit,
Coronatam ordinavit
Suo dilecto filio.
Tecum qui inhabitavit,
Requievit et cubavit,
Carnem sumptam immolavit
Crucifixus pro populo.
Benedicta porta coeli,
Facta es omni fideli
Gratiosa, dicens : Veni,
Intra regnum cum gaudio.

Tu regina imperatrix,
Dei et nostrum mediatrix,
Ac moestorum consolatrix
Electa ab exordio.
In mulieribus lux es,
Virginibus semper ades,
Continentibus tu praees
Reginali imperio.
Et benedictus hic coetus
Qui te adorat, sit lectus,
Qui te ornat, est adeptus
Sedem in summo thalamo.
Fructus tuus est amoenus,
Redolens, dulcis et plenus
In dulcore est supremus
Praegustato edulio.
Ventris tui illustravit
Ortus mundum consecravit

Peccatores liberavit
Sparso cruore roseo.
Jesus a Patre genitus
Ex te natus humanitus.
Operatus est Spiritus
Sanctus in hoc commercio.
Sancta, pia, justa, bona,
Tu sola digna corona :
Quae das nobis multa bona
Omni cessante merito.
Maria, tu meruisti
Pura mater esse Christi;
Sola virgo peperisti,
Foeno strato pro lectulo.
Ora pro nobis nunc Deum
Et rogare velis eum
Quod dignetur istum reum
Recipere in gremio.

(*Mone*, n° 392) xv^e s.

Ave, Virgo virginum, Mater Jesu Christi
Maria, divinitus quae sola concepisti :
Gratia prosequentis electa fuisti,
Plena Spiritu Sancto quando concepisti.
Dominus ex Virgine tunc sic creatur.
Tecum sancta Trinitas, ut fides testatur.
Benedicta Virgo quae sic foecundatur !
Tu qua nostro generi salus vera datur.
In virtute concipis, in virtute paris.
Mulieribus par es quando dominaris.
Et manes castissima expers paris :
Benedictus Filius per quem sic ditaris !
Fructus quidem dulcis est in conceptione.
Ventris : sic nos liberet in assumptione :
Tui : sic nos faciat in resurrectione.
Jesus nos emittat in contemplatione.

(*Ragey*, p. 132) xiv^e s.

Ave praeclarissima
Mater Salvatoris,
Maria dulcissima
Cura peccatoris !

Gratia per omnia
Maxime divina
Plena es, o domina,
Nobis hanc propina.

Dominus en monarchiae,
Spiritus virtute
Tecum est, quem ora pie
Nostra pro salute.
Benedicta coelitus
Manu quœ creavit
Tu, prout angelicus
Testis declaravit.
In termino, quo noto
Inter super eas
Mulieribus toto
Sexu fari queas.

Et in hoc adjungitur
Sanctum consecrato,
Benedictus fungitur
Ille se beato.
Fructus quam sit utiiis
Veritas testatur,
Ventris almae Virginis
Ubi sustentatur.
Tui, Matris dominae,
Cui simus grati
Amen Patris nomine
Spiritus et Nati.

(*Mone*, 393) xv^e^ s.

Ave Theotokos dicta, ô Maria,
Nomen tuum super mel atque omnia
Suave, dulcissimum, pellens daemonia;
Hoc laudans invoco propter suffragia
Ave Maria.
*M*ater amabilis, Maria nomine,
*M*ulto lucidior solari lumine;
*M*uni me miserum mortis in limine,
*M*alignis obvians tuo juvamine.
Magnus Dominus (ps. 47).
*A*urora rutilans lunaque pulchrior,
*A*stris fulgentior et sole clarior;
*A*fflictum respice, qui nimis crucior;
*A*verte jaculum hostis, quo ferior.
Ad te Domine (ps. 27).
*R*egina nobilis, filia filii
*R*osae consimilis, et flori lilii;
*R*efove flebilem lacte consilii,
*R*uentem per vias hujus exsilii.
Recordare Domine (ps. 131).
*J*esse tu congrue vocata virgula,
*I*mmarcescibilis et sine macula,
*J*esum dans floridum qui regit saecula :
*I*psi tu suggeras ut laxet vincula.
Judica me Deus (ps. 42).
*A*ncilla Domini sumens tam humilis
*A*ve, quod Gabriel dedit mirabilis,

*A*ccipe carmina servi inutilis;
*A*dsis in omnibus hinc favorabilis.
Afferte Domino (ps. 28).

(*Mone*, 394) xii^e^ s.

Ave mitis imperatrix;
Ave vitae restauratrix;
Ave potens advocatrix;
Ave legis novae latrix.
Maria, fons pietatis;
Maria, lux claritatis;
Maria, dux deviatis;
Maria, pons naufragatis.
Gratia tu es referta;
Gratia in te est certa;
Gratia ex te reperta,
Gratia nobis miserta.
Plena per influentiam,
Plena per abundantiam,
Plena renovans veniam,
Plena revocans gratiam.
Dominus, qui cuncta regit,
Dominus, qui mortem fregit,
Dominus, qui coelos tegit,
Dominus, hic te elegit.
Tecum est Pater coelitus;
Tecum est Unigenitus;
Tecum est Sanctus Spiritus;
Tecum Christus humanitus.
Benedicta credidisti;
Benedicta concepisti;
Benedicta peperisti;
Benedicta enutristi.
Tu angelorum regina;
Tu mortis es medicina;
Tu es rosa sine spina;
Tu nos vocas de sentina.
In Patre tu es filia;
In Filio mater pia;

In Spiritu es gratia
In Trinitate media.
Mulieribus praelata;
Mulieribus lux data;
Mulieribus spes grata;
Mulieribus pax rata.
Et quia tu es perfecta
Et Christi virgo electa,
Et es nobis via recta,
Et per te labes abjecta.
Benedictus incarnatus;
Benedictus ex te natus;
Benedictus cruci datus;
Benedictus elevatus;
Fructus es aeternae vitae,
Fructus ut botrus in vite;
Fructus pro te Sunamite,
Fructus quo pax est in lite.
Ventris, quo pavent Judaei
Ventris quo et Pharisaei,
Ventris Sacri virginei,
Ventris, qui est templum Dei.
Tui est beatus fructus;
Tui fructus flos eductus;
Tui fructus perdit luctus;
Tui fructus sedat fluctus.
Jhesus, fructus vitae dictus:
Jhesus, morti est afflictus;
Jhesus morti est addictus:
Jhesus vivit benedictus.
Amen, nec velis obesse,
Amen, sed velis prodesse
Amen, et nobis adesse
Amen, pia virga Jesse.

(*Mone.* 395) xv^e^ s.

Ave, venerabilis
Venustate moris;
Virgo delectabilis,
Sine vae doloris.
Maria tu proprio
Nomine vocaris;
Sonas vocis ratio,
Quod es stella maris.
Gratia te Spiritus
Sanctus fecundavit
Verbo, quod humanitus
In carnem formavit.
Plena, Dei Filium
Virgo concepisti,
Nec pudoris lilium
Partu perdidisti.
Dominus signaculo
Te sponsam signavit,
Quam sponsus in annulo
Suo subarrhavit.
Tecum habens filium
Et formam deitatis,
Contrahis connubium
Summae Trinitatis.
Benedicta domina
Regina coelorum;
Tibi laudes agmina
Cantant angelorum.
Tu in mulieribus
Superbenedicta;
Gratiosa omnibus,
Sanctiorque dicta.
Et cum desideriis
Optabant prophetae
Te per quam miseriis
Imponuntur metae.
Benedictus omnium
Rex naturas fecit
Coeli, terrae, marium,
Quas tibi subjecit.
Fructus tuus editur
Cibus angelorum;
Pascit nec depascitur
Esu comestorum.
Ventris in sacrario
Deum conclusisti,
Quem mannae mysterio
Mundo compluisti.
Tui sint in gaudio
Servi tecum, pia,
Quo Mater cum Filio
Fruaris, Maria.

(*Mone*, 396. xv^e^ s.

Ave fuit prima salus
Qua vincitur hostis malus;
Remordet culpa noxia
Quia nos, *Ave Maria.*
Maria dum salutaris
Ab angelo sic vocaris;
Nomen tuum daemonia
Repellit. *Ave Maria.*
Gratia sancti Spiritus
Fecundavit te penitus;
Gratiarum nunc proemia
Da nobis. *Ave Maria.*
Plena tu es virtutibus,
Prae cunctis coeli civibus;
Virtutes et auxilia
Praesta nunc. *Ave Maria.*
Dominus ab initio
Destinavit te Filio;
Tu es mater et filia
Praefelix. *Ave Maria.*
Tecum laetantur angeli,
Et exultant archangeli,
Coeli coelorum curia.
O dulcis! *Ave Maria.*
Benedicta semper eris,
In terris et in superis.
Tibi nullus in gloria
Compar est. *Ave Maria.*

Tu cum Deo coronaris,
Et veniam servis paris;
Fac nobis detur venia
Precibus. *Ave Maria.*
In gentes movent praelium
Caro, mundus, daemonium;
Sed defende nos, *O pia*
O clemens. Ave Maria.
Mulieribus omnibus
Repleris summis opibus;
Reple nos tua gratia
Egentes. *Ave Maria!*
Et post partum velut prius
Virgo manes, et filius
Descendit sicut pluvia
In vellus. *Ave Maria.*
Benedictus sit Filius,
Adjutor et propitius;
Adjutrix et propitia
Sis nobis. *Ave Maria.*
Fructus tuus tam amavit
Quod in te nos desponsavit,
Ut parentum opprobria
Deleres. *Ave Maria.*
Ventris clausum bajulavit
Jhesum, qui nos sorde lavit;
Hunc exores voce pia
Pro nobis. *Ave Maria.*
Tui pudoris speculum
Clarificat hoc saeculum.
Vitiorum flagitia
Purga nunc. *Ave Maria.*
Jhesus, salvator, filius,
Perducat nos superius,
Ubi regnas in gloria
Meritis. *Ave Maria.*
Amen est finis salutis,
Aperiens vocem mutis :
Aperi nobis, Maria,
Coeli portas et gaudia.

(*Mone*, 397, *Ragey*, p. 119-120.) xv^e^ s.

Ave Dei genitrix, et immaculata
Virgo, coeli gaudium, toti mundo nata
Ad salutem, omnibus in exemplum data;
Dignare me laudare te, Virgo sacrata.
Maria, miseria per te terminatur,
Et misericordia per te revocatur;
Per te navigantibus stella maris datur,
Lumen viae panditur, portus demonstratur.
Gratia te reddidit, Virgo, gratiosam;
Te vestivit lilio, sparsit in te rosam;
Te virtutum floribus fecit speciosam,
Intus et exterius totam luminosam.
Plena medicamine, abundans unguentis,
Audi preces pauperis coram te plangentis;
Respice in faciem lacrimas fundentis,
Et livoris vulnera sana, plagas mentis.
Dominus rex omnium ex te nobis fecit
Cellam pigmentariam, et in te confecit
Medicinam omnium, quae sibi subjicit,
Morbos ægrotantium saluti refecit.

Tecum tota Trinitas fecit mansionem,
Pater, Verbum, Spiritus fixit sessionem,
Propter quod nunc largius ad devotionem
Te ipsam fidelibus praebes lectionem.
Benedicta, benedic te benedicentes,
Ut in tuis laudibus semper sint ferventes;
Infunde dulcedinem in eorum mentes,
Ut in sanctis moribus sint proficientes.
Tu in mulieribus optima figura,
Angelorum Domina, Regem paritura;
A creante omnia singulari cura
Dignior es condita omni creatura.
Et benedictus Deus, qui cuncta creavit,
Et in matris utero te sanctificavit.
Benedicta et Mater quae sic generavit
Et beata ubera matris quae lactavit.
Fructus tuus, Domina, fructus angelorum,
Quo fruuntur coetus omnium sanctorum;
Ipsa delectatio, dulcedo eorum
Qui suorum ambulant viam mandatorum.
Ventris habitaculum Rex regum intravit,
Quasi tabernaculum hoc inhabitavit;
Pugnaturus propter nos ibi se armavit
Armis condecentibus quibus hostem stravit.
Tui ergo Filii redempti cruore,
Quem in crucis praelio fudit cum liquore,
Hac peruncti gratia te laudamus ore,
Ut in tuis laudibus simus et amore.

(*Mone*, 398, *Ragey*, p. 128 XIII^e^ s.

Ave, Virgo, virgula
Flosculi regalis
Quam in matris clausula
Virtus divinalis
Eximit a macula
Culpae generalis,
Ut illustres saecula
Decor virginalis.
Maria tu sideris
Instar luminosa,
Stella maris diceris
Vere radiosa;
Nondum nata crederis
Tota gratiosa,
Carens spina veteris
Culpae, coeli rosa.
Gratia progenitam
Te Deus ignivit,
Ut lucernam inclitam
Lumine vestivit,
Cujus luce perditam
Drachmam requisivit,
Et ad vitae semitam
Ducens insignivit.
Plena luce gratiae
Rutilans decora,

Solem tu justitiae
Praevenis aurora.
Tota pulchra specie
Fulges omni hora;
Noctem delinquentiae
Fugas sine mora.
Dominus cum hominum
Voluit creari,
Omnium tu Dominum
Gaudes humanari
In te, Virgo virginum,
Quo nos scis beari,
Angelorum agminum
Turmas reparari.
Tecum Dei Filius
Qui te dedicavit,
Et ut vitrum radius
Solis subintravit,
Carne sumpta proprius
Te inhabitavit,
Et nos tibi propius
Per te copulavit.
Benedicta filia
Quae paris parentem,
Lactis alimonia
Nutris te pascentem,
Stringis inter brachia
Cuncta continentem,
Atque cingis fascia
Omnia regentem.
Tu in mulieribus
Virgo concepisti,
Et sine doloribus
Virgo peperisti;
Post partum in omnibus
Virgo permansisti.
Sola sic hominibus
Vitam contulisti.
Et sic semper speculo
Purior manebas,
Nec legali vinculo
Matrum subjacebas;
Tamen cum infantulo
Virgo procedebas,
Hostiam pro parvulo
Templo offerebas.
Benedictus filius
Per te nobis datus,
Et in templo gratius
Patri praesentatus,
Sed in cruce plenius
Per se immolatus
In altari crebrius
A nobis oblatus.
Fructus cui coelicae
Conversationis
Speculum angelicae
Imitationis,
Formam dat mirificae
Contemplationis,
Exemplum magnificae
Operationis.
Ventris tui castitas
Coelum decoravit;
Corporis foecunditas
Mundum reparavit;
Cordisque humilitas
Deum inclinavit,
Virtutum nobilitas
Mores reformavit.
Tui ventris Filio
Nunc associata,
In regali solio
A dextris locata,
Excellenti praemio
Regnas sublimata,
Summo privilegio
Omnibus praelata.
Jhesus carnis stemmate
Jam te perdotavit;
Sceptro regni themate
Te praehonoravit,
Regni diademate
Pulchre coronavit.

Angelorum pneumate
Mire collaudavit.
Christus, Patris dextera,
Per te nos emendet,
Pietatis viscera
In nobis fecundet,
Caritatis opera
Largius secundet
Ut per nova foedera
Cordis pax abundet.
Amen dicant omnia,
Ut nunc per te, pia,
Recreemur gratia,
Virgo, Mater dia;
Da gustare gaudia
Coeli nos in via,
Tandem tecum gloria
Perfrui, Maria.

XV^e^ s. (*Mone*, 399 ; *Ragey*, p. 432.)

Ave, rosa sine spinis,
Tu, quam Pater in divinis
Majestate sublimavit
Et ab omni vae purgavit.
Maria, stella dicta maris,
Tuo nato illustraris
Luce clara deitatis,
Qua praefulges cunctis natis.
Gratia plena te perfecit
Spiritus Sanctus dum te fecit
Vas divinae bonitatis
Et totius largitatis.
Dominus tecum miro pacto,
Verbo in te caro facto,
Opere trini conditoris.
O quam dulcis vis amoris!
Benedicta tu in mulieribus :
Hoc testatur omnis tribus;
Coeli fantur te beatam,
Super omnes exaltatam.
Et benedictus fructus ventris tui,
Quo nos semper dona frui
Per praegustum hic internum
Et post mortem in aeternum.
Amen, hunc salutis sensum,
Tuae laudis gratum pensum
Conde tuo sinu, *pia*,
Clemens, *dulcis*, *o Maria*!

(*Mone*, n° 401) XIV^e^ s.

Ave, tu Virgo *Maria*;
Tota *repleta gratia*,
Dei Filius est *tecum*,
Tota virtus ejus secum.
Inter omnes *benedicta*
Virgo mater et inclita,
Fructus tuus benedictus;
Nam coelestis exercitus
Hunc, mater, tuum filium
Collaudat in perpetuum.
Ergo, Virgo, *Mater Dei*,
Miserere, precor, mei;
Ora pro toto populo
Qui vivit in hoc saeculo.

(*Mone*, n° 403) XIV^e^ s.

Ave fuit salus laeta
Qua fuisti, Virgo, foeta
Verbo, Patris potentia :
Audi nos : *Ave Maria*.
Maria Genitrix Dei
Per quam salvi fiunt rei,
Depelle cuncta vitia,
Munda nos. *Ave Maria*.

Gratia plena fuisti
Per quam mundo succurristi
Lapso Evae miseria :
Leva nos. *Ave Maria*.

Plena donis coelestibus,
Divinis charismatibus,
Es in coelesti gloria :
Trahe nos. *Ave Maria*.

Dominus ab initio
Te elegit pro Filio
Matrem, cujus es filia :
Juva nos. *Ave Maria*.

Tecum extitit in corde
Praeservans ab omni sorde
Spiritus almi gratia :
Salva nos. *Ave Maria*.

Benedicta parens talis
Quam culpa originalis
Neque concupiscentia
Foedavit. *Ave Maria*.

Tu, o bona Mater Christi,
Subvenisti mundo tristi,
Nati tui clementia :
Rege nos. *Ave Maria*.

In sidereis sedibus
Dominaris prae omnibus;
Terram regis et maria :
Deduc nos. *Ave Maria*.

Mulieribus omnibus
Atque cunctis hominibus
Per te praestatur gratia :
Concede. *Ave Maria*.

Et angeli restaurantur
Per te atque reparantur,
Ac tota coeli curia :
Erige. *Ave Maria*.

Benedictus tuus natus
Nostros qui tulit reatus.
Nos regat per te in via :
Ductrix sis. *Ave Maria*.

Fructus est delectabilis,
Natis Evae amabilis,
Sanans morbos et vitia,
Largire. *Ave Maria*.

Ventris reclusus in domo
Pro nobis factus est homo,
Revocans ad coelestia
Perditos. *Ave Maria*.

Tui Filii pretio
Redempti a supplicio
Sumus gratis, Mater pia :
Protege. *Ave Maria*.

Jesus saeculi Salvator.
Dei noster Mediator,
Sua misericordia
Salvet nos. *Ave Maria*.

Gloria tibi, Domine,
Cum Nato, Sancto Flamine,
Ac tibi, Genitrix pia :
Suscipe. *Ave Maria*.

(*Ragey*, d. 121. — *cf. supra : Ave fuit I salus.*)

Gaudens gaude, plebs fidelis,
Et gaudere semper velis,
Nova ferens gaudia ;
Novum gaudium de cœlis
Datum ore Gabrielis
Nova mente nuntia.

Dulcisonans symphonia
Dulce profert dulcia
Sic dicens : *Ave Maria* !
Ave plena gratia.

O Maria, gaude quia
Mater eris, Virgo pia,
Cujus nunc es filia.
Filia semper et mater
Eris ejus cujus Pater
Regnat super omnia.

Virgo concipies,
Et Virgo paries
Deum et hominem.
Te mille millies
Cœlorum acies
Laudabunt Virginem.

O felix nuntius
Quo Dei Filius
In terris nuntiatur !
Quid nobis dulcius?

Non credit impius :
Ideo non lætatur.

Gaude, Virgo virginum,
Quæ pie credidisti;
Gaude, salus hominum,
Quæ pium genuisti.

Gaude cum gaudio
Mater cum filio.

Sion plaude
In Virginis Matris laude
Gaudens cum lætitia.
Virgo, gaude,
Teque laudans sine fraude
Gaudeat Ecclesia.

Te laudamus venerantes
Voce, corde decantantes
Laudes et præconia.
Audi tibi supplicantes,
Duc nos tecum congaudentes
Ad æterna gaudia.

(*Ragey*, p. 126) XIII^e s.

Ave, nostræ spes salutis
Et humanæ servitutis
Removens opprobrium :
Maria, spe destitutis
Vitæ munus et virtutis
Confer beneficium.

Gratia tu singularis,
Stella maris, lux solaris,
Dei paris Filium :
Plena fluis, imo plúis;
Inde tuis pie luis
Peccati contagium.

Dominus qui cuncta regit
Trinitatis te elegit
Aulam et triclinium :
Tecum manens hostes fregit
Infernales, et subegit
Per carnis commercium.

Benedicta, quae praecellis,
In matronis et puellis
Tenens privilegium :
Tu fons roris, vena mellis,
Tota dulcis, nullum fellis
Habens seminarium.

In te nihil indecori :
Gloriantur in te chori
Supernorum civium :
Mulieribus honori,
Tuus partus est amori
Nationi gentium.

Et quis tuae puritatis
Prosequatur digne satis,
O Virgo, praeconium?
Benedictus qui te gratis
Nobis dedit ut peccatis
Afferret remedium.

Ave, Virgo virginum :
Verbo concepisti !
Ave, lactans Filium :
Virgo permansisti !
Ave, coeli gaudium,
Nutrix Jesu Christi !
Salva nunc me miserum
In hoc mundo tristi.

Maria Mater Dei
Thalamus amoris;
Maria, reginei
Sinus, fons dulcoris,
Maria, nostrae spei
Portus, pons terroris;
Memento, quaeso, mei
Caeci peccatoris.

Gratia plenissima,
Virgo, te refecit;
Gratia gratissima
Mâtrem te perfecit;
Gratia firmissima
In te non defecit.
Ille me reficiat
Qui te talem fecit.

Plena pudicitiae
Virgo singularis;
Plena laus Ecclesiae,
Parens expers paris;
Plena vena veniæ,
Clara stella maris;
Junge me lætitiae
Qua sic jucundaris.

Fructus pulcher ex colore,
Fructus dulcis ex sapore,
Refectivus cordium :
Ventris tui natus flore
Sed complutus coeli rore
Contra fructum noxium.

(*Ragey*, p. 127.)

Dominus in utero
Tuo procreatus;
Dominus ab utero
Manens increatus;
Dominus pro populo
Sic humiliatus
Sit mihi caeco misero
Per te dux placatus.

Tecum manet Deitas
Nam Deus est tecum;
Tecum sancta Trinitas
Et tu manens secum;
Tecum summa sanctitas :
Fac salutem mecum.
Errantem per tenebras
Illumina me caecum.

Benedicta Domina
In concipiendo !
Benedicta fœmina
In parturiendo !
Benedicta virgula
Virgo permanendo !
Me, te precor, adjuva
Saltem moriendo.

Tu sedes in solio
Virgo coronata;
Tu gaudes cum Filio,
Mater jucundata;
Tu repleris gaudio
Prole sublimata :
Esto tuo famulo.
Mater, advocata.

In coelo te glorificat
Angelorum decus;
In terra te invocat
Latinus et Graecus :
In luce te collocat
Ipsam secum Jesus :
Lux eadem luceat
Mihi, qui sum caecus.

Mulieribus piis
Tu es gubernatrix;
Mulieribus reis
Tu auxiliatrix;
Mulieribus cunctis
Tu es sublevatrix :
Tu tanta, tam nobilis,
Sis mihi salvatrix.

Benedictus Dominus
Qui tibi obedivit;
Benedictus Filius
Qui ambos univit :
Benedictus Spiritus
Qui te sic nutrivit;
Ille me reficiat
Qui de te exivit.

Et tu, Virgo, quanta sis
Non potest narrari;
Et quantum vales miseris
Quis potest meditari?
Et ideo prae caeteris
Volo te precari :
Ne sinas me daemonis
Dolo defraudari.

Fructus fervens floruit
De te cum dulcore;
Fructus fulgens exiit
De te cum decore;
Fructus fragrans prodiit
Repletus odore.
Ille me fructus liberet
Semper a languore.

Ventris sic integritas
Dat floris odorem;
Ventris ponderositas
Nescivit dolorem;
Ventris puri clausitas
Produxit hunc florem.
Meum tua bonitas
Minuat laborem.

Tui sacri nominis
Laus volat ubique;
Tui famam numinis
Dignoscunt plerique;
Tui spes juvaminis
Nos regat undique,
Ne cum servis daemonis
Damnemur inique.

Jesus nos eripiat
Viae damnatorum;
Jesus nos doceat
Passus electorum;
Jesus nos custodiat
In fine seclorum;
Jesus nos promoveat
In regno coelorum.

Mater Dei et hominis
Capax Trinitatis;
O Mater expers criminis,
Norma sanctitatis;
O Mater veri luminis,
Fons es puritatis :
Fac me sequi, Virgo lenis
Viam veritatis.

Dei sponsa fulgida
Candela lucis verae;
Dei stola nitida,
Nostri miserere.
Dei Mater splendida,
Semper nos tuere,
Ut in meo obitu
Possim te videre.

Ora, clemens, Filium,
Ut vivamus tute;
Ora Regem omnium
Pro mentis virtute;
Ora Natum proprium
Pro nostra salute.
Fac me tuum servulum
Tua servitute.

Pro nobis peccatoribus
Tu es sublimata;
Pro nobis orantibus
Adsis advocata;
Pro nobis paenitentibus
Posce cuncta grata.

Amen dicat clericus
Postulans solamen;
Amen dicat laicus
Cupiens levamen.
Amen dicant omnia
Quae poscunt juvamen.
Amen sit per saecula
Saeculorum. Amen.

(*Ragey*, p. 153.) XIII^e^ s.

Quæ apud « Varias Preces » *fuerit inveniri, hic non sunt inscripta.*

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace a S. G. Mgr l'Archevêque de Rennes..... VII

Lettre de Mgr l'Archevêque de Rennes aux organisateurs du Congrès Marial..... IX

Préface..... XV

Programme du Congrès..... LII

Bénédiction du Souverain Pontife..... LIV

Discours d'ouverture. — E. le Garrec..... 3

Rapport général lu à la clôture du Congrès. — J.-M. Michel..... 21

PREMIÈRE PARTIE. — LA MATERNITÉ DIVINE

I. — Histoire du Dogme de la Maternité Divine.— Charles Desbois..... 51

II. — La Maternité Divine. — Jules Souben..... 81

III. — La Maternité Divine. Erreurs contemporaines. — E. Gille..... 111

IV. — La Maternité Virginale. Erreurs contemporaines. — E. Gille..... 151

V. — La Parthénogenèse. — M. Compès..... 171

VI. — Marie d'après le Protévangile de Jacques. — Les Pères Blancs..... 201

VII. — Conception surnaturelle et Critique. — Léon Gry.. 211
VIII. — Le Mystère de l'Incarnation, d'après le Bhâgavatà Purâna. — A. Roussel..... 243
XI. — La Maternité Divine dans les Textes liturgiques. — Jean-Marie Abgrall..... 257
X. — Le Cœur maternel de Marie. — J.-V. Bainvel..... 275

DEUXIÈME PARTIE. — L'ANNONCIATION

I. — Le Récit de l'Annonciation dans saint Luc. — Bernard Allo..... 295
II. — L'Annonciation. L'Acte de foi de la Vierge Marie au Mystère de l'Incarnation. — A. de Poulpiquet. 315
III. — Nazareth et l'Annonciation. — Th. Sévaille..... 337
IV. — L'Ange de l'Annonciation. — J.-L. Malgorn..... 345
V. — Les Termes de l'Annonciation. I. Dans l'Évangile. II. Dans l'Angelus. — A. Guyot..... 361
III. Dans la liturgie. — R. Harscouet..... 382
VI. — De l'Annonciation dans l'Art italien du XIIIe au XVIe siècle. — Alain Salliou..... 401
VII. — Fête de l'Annonciation. — J.-L. Malgorn..... 449

TROISIÈME PARTIE. — LES DISCOURS

I. — Discours prononcé par Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, pour l'Ouverture du Triduum, dans l'église Saint-Aubin en Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. 489
II. — Discours prononcé par Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, dans l'église Saint-Aubin, pour le couronnement de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle..... 499
III. — Discours prononcé par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, dans l'église Saint-Sauveur, pour le Couronnement de Notre-Dame des Miracles et Vertus..... 513

SUPPLÉMENT

Rapport sur les travaux historiques présentés au Congrès. — J. Pinault..... 525
Appendice A. — L'Angelus en Bretagne..... 539
Appendice B. — Fête de l'Annonciation. Les noms..... 543
Appendice C. — Extraits de Missels et de Sacramentaires..... 547
Appendice D. — Hymnes et autres prières tirées de différents recueils..... 591

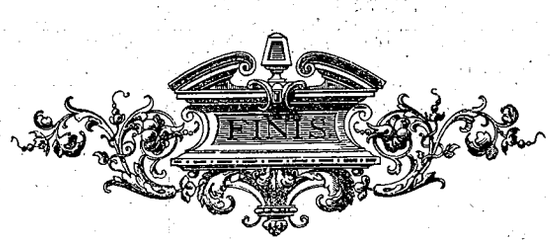

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le trente et un octobre mil neuf cent huit

PAR

FRANCIS SIMON

SUCCESSEUR DE A. LE ROY

IMPRIMEUR BREVETE

A RENNES

BIBLIOTHEQUE
QUIMPER
DIOCESAINE